

NUMÉRO 8 – 2^{ème} semestre 1980

المجلة المغربية
للشؤون
والسياسة
والاقتصاد

REVUE JURIDIQUE POLITIQUE ET ECONOMIQUE DU MAROC

Revue semestrielle éditée par la Faculté des Sciences Juridiques
Economiques et Sociales de Rabat

*Les opinions exprimées dans cette revue
sont strictement personnelles à leurs auteurs*

Numéro du dépôt légal à la Bibliothèque Générale et Archives : 7/76

REVUE JURIDIQUE, POLITIQUE ET ECONOMIQUE DU MAROC

éditée par

la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques
et Sociales de Rabat

Directeur : Abdelaziz BENJELLOUN

Secrétariat de Rédaction : Larabi JAIDI, Abdelaziz JAZOULI, Michèle ZIRARI.

Comité Scientifique : Moulay Driss ALAOUI, Abdelaziz BELAL, Saïd BELBACHIR, Mohamed BENNANI, Ahmed CHOUKRI, Mohamed DRISSI-ALAMI, Mohamed JALAL, Amal JELLAL, Omar MEKKAOUI, Fathallah OUALALOU.

Comité de Rédaction : Omar AZZIMAN, Abdelkrim BELGUENDOZ, Driss BEN ALI, Mohamed BENNOUNA, Habib EL MALKI, Abdelatif MENOUNI, Aziz HASBI, Abdelkader KADIRI, Abderahman KADIRI, Ahmed KHAMLICH, Abdellah SAAF.

ADMINISTRATION ET REDACTION

B.P. 721 Boulevard des Nations Unies - Rabat-Agdal

Abonnement annuel

(2 numéros)

Maroc	40 DH
Etranger	60 DH
Tarif étudiant	24 DH

Modes de paiement : Virement postal ou virement bancaire

C.C.P. Rabat : 45634

FACULTE SCIENCES JURIDIQUES ECONOMIQUES

B.P. 721 Rabat-Agdal

Impression Imprimerie de Fédala - Mohammedia (Maroc).



SOMMAIRE

	Pages
- A. BENJELLOUN Discours d'ouverture	9
- H. EL MALKI Note de présentation	13
 I - LA TRANSITION DANS LES SCIENCES	
- M. RAFI Le développement des sciences : transition ou ruptures ?	19
- G. DOSTALER Transition et pensée économique dans l'histoire	33
- P. PASCON Transition ? sous-entendus du concept	51
 II - ETAT ET CLASSES SOCIALES DANS LES SOCIÉTÉS DÉPENDANTES	
- N. BOUDERBALA La loi musulmane et le changement social	59
B. BOULGHASSOUL Articulation des modes de production et transition au Maroc et en Algérie (1830 - 1930)	71
- D. BENALI Un exemple de transition : FÈS au 19 ^{ème} siècle	97
- P. DOCKÈS Analyse critique du matérialisme historique et conjonctures transition- nelles : l'exemple du passage au mode de production « féodal »	127
- M. BEKKALI L'Etat dans les formations sociales sous-développées : éléments pour un débat	169
- H. EL MALKI Capitalisme d'Etat, développement de la bourgeoisie et problématique de la transition : le cas du Maroc	207
- E. M'BOKOLO De la petite bourgeoisie coloniale à la bourgeoisie néo-coloniale : le cas du Zaïre	229

III – ACCUMULATION ET RESTRUCTURATION DE LA DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

	Pages	
– M. IKONICOFF	Le système de l'économie mondiale : Désordre ou rationalité : la problématique de la transition	253
– A. BELAL	Sur quelques formes actuelles d'articulation du capital international et du capital local dans les formations dépendantes	311
– Y. BERTHELOT	Emploi industriel et évolution de la division internationale du travail	321
– A. MAHJOUB	La Tunisie dans la division internationale du travail : aperçu historique	335
– F. OUALALOU	La division internationale du travail entre « les avancées » et « les reculs » ..	353

IV – QUELLE ALTERNATIVE ?

– M. DIOUF	Les fondements théoriques et pratiques du socialisme africain : l'exemple du Sénégal	375
– A. SAÂF	L'idée socialiste à travers les écrits de quelques économistes marocains : lecture politique	391
– B. HIMMICH	Transition bloquée et désir de socialisme	407
– S. AMIN	Quelques réflexions sur les méthodes d'analyse du monde contemporain	449

Rapport de synthèse

– A. MAHJOUB	Rapport de synthèse	479
--------------	---------------------------	-----

موجز

- 9 عبد العزيز بنجلون : كلمة الافتتاح
- 13 الحبيب المالكي : تقديم

١ - فكرة الانتقال في العلوم :

- 19 الرافع : تطور العلوم : انتقال أم انقطاع ؟
- 33 دو سطاتر : الانتقال والفكر الاقتصادي عبر التاريخ
- 51 باسكون : الانتقال ؟ أبعاد هذا المفهوم

٢ - الدولة والطبقات الاجتماعية في المجتمعات التابعة :

- 59 بودربالة : التشريع الإسلامي والتغيير الاجتماعي
- بو لغاسول : ترابط طرق الإنتاج والانتقال في كل من المغرب والجزائر
- 71 في الفترة بين (1830 - 1930)
- 97 بنعلي : مثال الانتقال : فاس في القرن التاسع عشر
- دو كيس : تحليل نقدي للمادية التاريخية والظروف الانتقالية مثال
- 127 الانتقال إلى طريقة الإنتاج «قطاع»
- 169 البقالي : الدولة في التكوينات الاجتماعية المتخلفة. عناصر للمناقشة
- المالكي : رأس مالية الدولة وتطور البورجوازية وإشكالية الانتقال :
- 207 حالة المغرب
- أم بوكولو : من البورجوازية الاستعمارية الصغيرة إلى البورجوازية
- 229 الاستعمارية الحديثة : حالة الزبير

٢ - التراكم ومحدودية التقسيم للعمل على النطاق الدولي :

- إكونيكوف : النظام الاقتصادي العالمي : فوضى أم ترشيد :
إشكالية الانتقال 253
- بلال : على ضوء بعض التغييرات الحالية المتعلقة بارتباط رأس
المال الدولي ورأس المال المحلي في المجتمعات التابعة... 311
- برتولو : التشغيل في الصناعة وتطور تقسيم العمل على النطاق
الدولي 321
- محجوب : تونس وتقسيم العمل على النطاق الدولي : لمحة تاريخية... 335
- والعلو : تقسيم العمل على النطاق الدولي بين الديناميكية والتراجع 353

٤ - ما هو البديل :

- ديوف : الأسس النظرية والعملية للاشتراكية الإفريقية : مثال
السنغال 375
- سعاف : الفكرة الاشتراكية من خلال كتابات بعض الاقتصاديين
المغاربة : قراءة سياسية 391
- حيميش : انتقال مسدود ورغبة في الاشتراكية 407
- أميين : بعض الأفكار حول طرق تحليل المجتمع المعاصر 449
- محجوب : تقرير ختامي عن الندوة 479

COLLOQUE SUR DEPENDANCE ET PROBLEMATIQUES DE LA TRANSITION

*Discours d'Ouverture de Mr. Abdelaziz BENJELLOUN
Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat*

Louange à Dieu
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est à la fois un grand honneur et un grand plaisir pour moi que d'ouvrir ce colloque au nom de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de l'Université Mohammed V.

La Faculté, et particulièrement son département des Sciences Economiques, est fière d'accueillir des chercheurs et des praticiens pour débattre d'un thème intéressant et actuel : la dépendance, dans une optique déterminée : au niveau de la problématique de la transition.

L'intitulé du thème est bien évocateur. La dépendance fait penser à l'indépendance. Qui ne rêve pas d'être indépendant ? La transition vers le développement fait penser aux jours meilleurs. Qui ne rêve pas de voir son pays développé et à l'abri de la misère ? Que de discours, que d'articles, que d'ouvrages qui chantent l'indépendance, le développement. Que de plans qui insistent sur les mêmes phénomènes et ceci de par le monde.

A lui seul le terme dépendance ne fait pas peur ; il est même neutre. L'individu dépend de l'autre ; il en est de même pour l'Etat, l'économie d'un pays. La dépendance technique est une réalité fonda-

mentale de nos économies contemporaines. Les pays développés eux-mêmes dépendant des autres, notamment des pays producteurs de pétrole et de certaines matières premières. Les U.S.A., la Grande-Bretagne, la France sont des pays dépendants et apparemment au même titre que le Maroc, la Tunisie ou l'Égypte, mais vu leur force, leurs balances des paiements, leur puissance économique, financière technologique, cette dépendance n'est pas ressentie de la même manière que par les pays du tiers-monde. Il s'agit d'une dépendance qualifiée communément de technique. Ce qui fait peur c'est la dépendance en situation de faiblesse et c'est ce qu'il convient d'appeler la dépendance politique au sens large du terme.

Votre colloque arrive à point ne serait-ce que pour tirer la sonnette d'alarme. Les pays du tiers-monde ont eu leur souveraineté depuis longtemps, du moins pour la plupart, mais ils se sont aperçus après coup que cette souveraineté est incomplète, qu'elle doit englober nécessairement l'indépendance économique. Ils ont alors commencé à établir des plans de développement qui visent l'indépendance ou du moins la limitation de la dépendance. Malheureusement, malgré les bonnes intentions, les efforts, dans beaucoup de cas le degré de dépendance reste très élevé.

Ceci, comme vous le savez, résulte de plusieurs facteurs :

- Nature monoproductrice de l'économie sous-développée.
- Structure des exportations dominées essentiellement par un petit nombre de produits primaires aux prix réduits (exception faite du pétrole) et orientées principalement vers un petit nombre de pays développés et puissants (les anciennes métropoles, les puissances internationales).
- Autre facteur important : structure des importations composées de biens d'équipement coûteux et de biens de consommation presque aussi coûteux qui viennent s'ajouter pour alourdir la facture payée en devises et accentuer la dépendance des pays développés aussi bien pour le processus de développement que pour la survie même de la population (importation du blé).

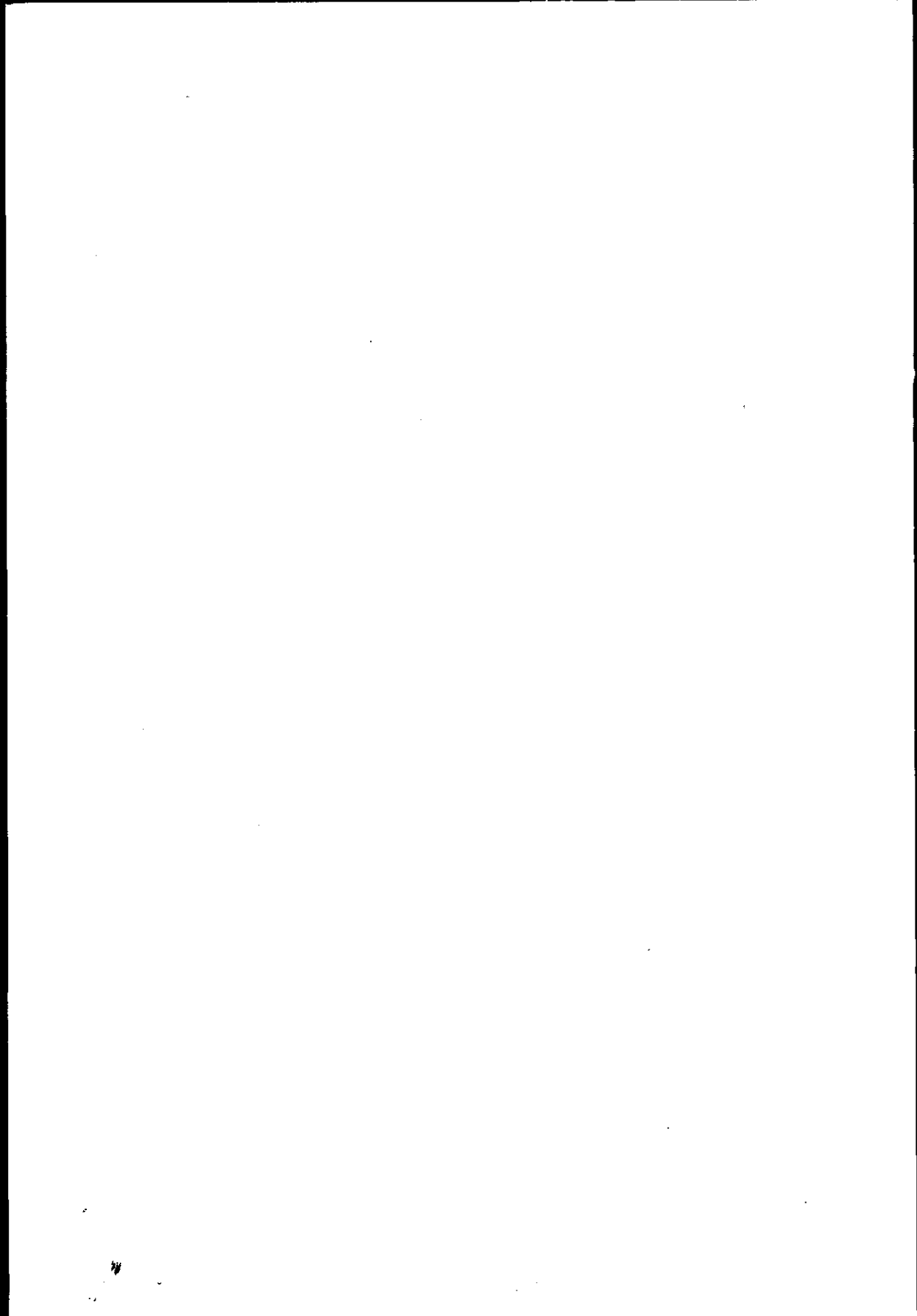
L'histoire, la pratique enseignent qu'il ne faut pas se faire beaucoup d'illusions à propos de « l'aide extérieure ». Qu'elle soit publique ou privée, celle-ci produit souvent des effets contraires à ceux espérés par les pays du tiers-monde ; elle entraîne davantage d'appauvrissement et de dépendance. L'aide publique est généralement accompagnée de conditions politiques et économiques contraires aux inté-

rêts et aux aspirations des pays aidés. Quant à l'aide privée sous forme d'investissements directs, elle s'insère généralement dans le cadre de la stratégie générale des firmes multinationales ; dans la pratique elle s'oriente essentiellement vers le secteur d'extraction des ressources naturelles épuisant par là même ces ressources et appauvrissant pour ainsi dire les économies exploitées ; il est rare que les investissements privés étrangers s'orientent vers le secteur moteur de développement, notamment les industries de base.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, vous aurez à débattre de ces quelques idées que j'ai rappelées modestement et de bien d'autres. Je souhaite que ce colloque permettra de faire le bilan de la dépendance et de poser le plus objectivement possible la problématique de la transition. La qualité des chercheurs et des praticiens ici présents pousse à croire que ce souhait sera exaucé et que les idées avancées ici jetteront toute la lumière sur le meilleur chemin qui peut mener les pays du tiers-monde à l'indépendance économique ; ce chemin ne sera sûrement pas celui de l'autarcie et de l'isolement mais celui de l'ouverture dosée et de l'échange égal. Il permettra de sortir de l'Etat actuel de l'échange inégal pour déboucher sur de nouveaux rapports d'échange se présentant sous la forme de simples relations d'interdépendance entre partenaires égaux.

Il est même permis de penser que des solutions, des choix seront proposés aux gouvernants ; la recherche finaliste permettra encore une fois à notre Faculté et à l'Université de façon générale de se présenter comme un laboratoire utile et non comme une tour d'ivoire pour des théoriciens isolés.

Merci à ceux qui sont venus de loin à ce colloque, à ceux qui ont fait parvenir leurs interventions, à ceux qui vont participer à nos travaux. Merci à ceux qui nous ont aidé pour la tenue de ce colloque en particulier : l'« Institut National Agronomique et Vétérinaire Hassan II, la Banque du Maroc, la Caisse de Dépôt et de Gestion, la Banque Nationale pour le Développement Economique et bon courage à tous.



NOTE DE PRESENTATION

« Dépendance et problématiques de la transition » : tel est le thème central du colloque qui a réuni les 10-11-12 Avril 1980 à Rabat une vingtaine de chercheurs universitaires de disciplines et d'horizons de pensée différents.

Un thème qui exprime de manière raccourcie le passé, le présent et l'avenir du Tiers-Monde.

Trois séries de considérations ont guidé le choix d'un tel sujet :

1. La misère théorique, le flou conceptuel et les tâtonnements méthodologiques face aux grands bouleversements à dimension planétaire qui sont en cours.

De plus en plus, la production des connaissances – dans le domaine des sciences sociales – « subit » le changement au lieu de le provoquer et d'en être le support.

Elle obéit à des règles qui ont « vénalisé » la connaissance pour en faire non pas un vecteur de changement mais de conservation et de régressivité. Ce qui explique le déphasage sinon la coupure avec une réalité dont le rythme de transformation ne cesse de s'accélérer.

Dans ce sens, d'aucuns parlent de crise des sciences sociales, d'autres de crise des spécialistes des sciences sociales. mais quel que soit le diagnostic, les deux positions – apparemment divergentes – expriment les mêmes préoccupations : la nécessité d'un nouveau départ pour une reconquête du savoir grâce à une nouvelle lecture du « temps » dans sa triple dimension : passé-présent-avenir.

2. La crise actuelle du SEM (système de l'économie mondiale) crise de mutation profonde qui touche toutes ses composantes : les économies à capitalisme avancé, les économies à capitalisme dépendant et les économies socialistes ou se réclamant du socialisme.

D'essence économique, c'est une crise où la dimension politico-idéologique est dominante. D'où l'actualité de la question de l'Etat avec la remise en cause du statut de l'Etat-nation, le développement de nouveaux rapports conflictuels entre les espaces politiques qui restent nationaux et les espaces politiques en voie de mondialisation.

S'il est évident que cette crise mutative signifie que le modèle de société dominant est devenu un frein au progrès – défini comme un tout – s'achemine-t-on réellement vers un nouveau modèle de civilisation, basé sur une nouvelle culture, c'est-à-dire un nouveau modèle dans l'être et l'avoir ?

Toujours est-il que dans ce processus très lent, la dynamique des rapports pays industriels/tiers-monde est appelée à jouer un rôle déterminant.

3. Les effets multiples de la crise du SEM sur le devenir du tiers-monde.

Schématiquement, deux scénarios sont possibles :

– le premier scénario qui exprime la tendance dominante est celui du « redéploiement » de la dépendance.

Produit de la destructuration-restructuration de la DIT (division internationale du travail), il se traduit par la promotion de nouvelles formes de spécialisation favorisant la naissance de la catégorie des NPI (nouveaux pays industriels).

Il faut noter que la dynamique de la spécialisation remplit de façon contradictoire une double fonction : une fonction anticrise (dépendance renouvelée) et une fonction d'aggravation de la crise (production concurrentielle des NPI) ;

– Le deuxième scénario est celui de la rupture comme débouché naturel de la phase de crise de mutation, rupture avec l'ordre international dominant basé sur l'injustice, l'inégalité et l'exploitation.

La rupture n'est pas l'autarcie – qui n'est plus qu'une hypothèse d'école. Elle est recherche des conditions capables de réduire les effets asymétriques de la Loi du développement inégal. Elle est aussi création de toutes les conditions capables de développer et de garantir l'autonomie du Tiers-Monde. Mais cette rupture, en tant que contretendance à la loi du développement inégal, peut-elle se réaliser dans le cadre hypothétique de ce qu'on appelle le Nouvel Ordre International dans sa pleine acception (politique, économique, culturelle, informationnelle...) ?

Sur cette base, les travaux du colloque représentent une tentative de réponse à trois grandes questions :

I – Qu'est ce que la transition ?

La transition est-elle dépassement par la rupture ou par changement linéaire ?

Est-elle une forme de l'utopie ou la négation de l'utopie. Celle-ci étant définie comme une variante du réformisme (par référence au courant socialiste utopique européen du 19^e siècle).

Dans tous les cas, la transition est une notion qui implique une vision particulière de l'histoire des sociétés et des sciences.

Elle reste à redéfinir à la lumière de la crise et de la pensée et du S.E.M.

II – La transition vers quoi ?

La transition, tentative de penser l'évolution de la société, a ses propres lois dont le fonctionnement est déterminé par des conjonctures historiques particulières.

L'expérience montre qu'il existe deux catégories de transition :

– la catégorie des *transitions bloquées* qui revêt différentes formes, on parlera d'ordre néo-colonial, prolongeant l'ordre colonial ancien de développement capitaliste dépendant – système qui reproduit les conditions d'inégalité et de domination interne/externe grâce à une plus forte intégration dans la DIT.

Cette situation est vécue par la grande majorité des pays du tiers-monde ;

– La catégorie des *transitions libératrices* qui se réalisent à travers la naissance/développement d'un nouveau modèle de société.

Situation idéale ou vécu concret ?

· Dans le cas du Tiers-Monde, cette deuxième catégorie relève principalement du discours politico-idéologique.

III – La transition comment ?

En d'autres termes, quelles sont les forces sociales appelées à jouer un rôle majeur pour assurer le succès du processus transitionnel défini au sens large comme le passage d'un ordre social inférieur à un ordre social supérieur.

La transition au capitalisme, en tant que mode générateur d'un développement endogène, est-elle possible sans bourgeoisie bourgeoise et sans maîtrise de la technologie ?

La transition au socialisme – qui est par essence démocratique est-elle réalisable sans appropriation sociale *effective* de l'Etat ?

les deux interrogations ne relèvent pas de l'académisme théorique. L'histoire récente – riche en enseignements – montre combien elles sont fondamentales.

La nature et le niveau de classification sociale, le statut de l'Etat, le type de rapports avec l'extérieur, le projet de société à construire... tous ces éléments jouent un rôle de blocage ou d'achèvement du processus transitionnel.

Par ailleurs, la transition n'est vraiment libératrice que dans la mesure où le développement des forces productives ne devient pas une fin en soi et où le primat de la transformation des rapports sociaux est sauvegardé.

C'est à cette condition que le changement devient irréversible et que l'avènement d'une société nouvelle s'impose comme une réalité .

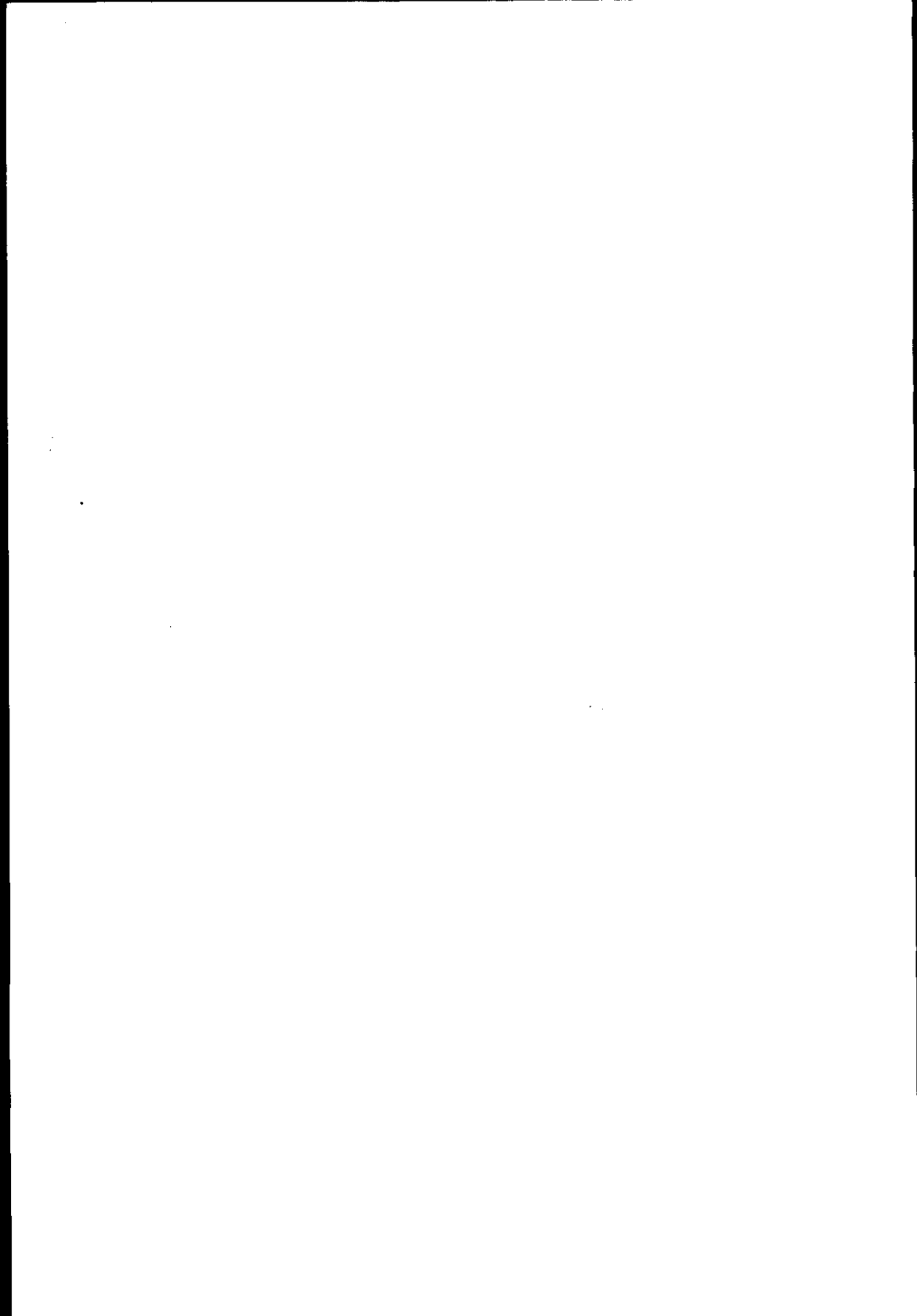
En résumé ce sont là les principaux axes de réflexion de ce colloque dont l'ambition scientifique n'est pas de produire une nouvelle théorie du « changement social ». Elle se limite à poser en termes nouveaux la problématique de la transition à la lumière des bouleversements qui ont marqué le tiers-monde au cours des dernières décennies.

Habib EL MALKI

Chef du Département des Sciences Economiques.

Avril 1980

I
LA TRANSITION
DANS LES SCIENCES



LE DEVELOPPEMENT DES SCIENCES TRANSITION OU RUPTURES ?

Marcel Rafie
Université du Québec à Montréal
Département de Sociologie

C'est la rhétorique qui a fixé le sens premier du mot transition. Il y désigne le passage d'une idée à une autre, la manière de lier les différentes parties du discours. Transposé dans d'autres domaines, le terme garde cette signification d'action intermédiaire. En peinture, la transition c'est le passage progressif d'un ton à un autre ; au cinéma c'est le passage d'un plan à un autre (notamment par fondu-enchaîné) On parlera en politique de régime de transition et en physique d'énergie de transition pour désigner le passage d'un état stationnaire à un autre. De même l'adolescence sera dite un âge de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Ces divers usages recèlent des nuances particulières qu'il est loisible de rendre par la définition suivante : la transition est une *action* qui conduit d'un état à un autre de manière souvent continue, en tout cas graduée et progressive ; elle désigne aussi quelquefois un *état* intermédiaire dit transitoire précisément – entre deux états stationnaires.

Je voudrais montrer qu'ainsi entendue la notion de transition décrit de manière inappropriée le développement des sciences. Celles-ci progressent par bonds et ruptures, par « révolutions », dit Kuhn, et non par modifications graduelles. Et si les ruptures scientifiques sont transitoires, elles ne le sont pas moins que les états auxquels elles conduisent. Il n'y a pas de stade intermédiaire, ou alors tous les stades ne sont qu'intermédiaires. Ce défaut d'assignation a priori d'un terme auquel sont supposées conduire les révolutions scientifiques fait dire à Kuhn : « Le processus de développement est un processus d'évolution à *partir* d'une origine primitive... Mais rien

n'en fait un processus d'évolution *vers* quoique ce soit » (1). En plus de marquer son caractère « mutationnel », je voudrais aussi bien sûr tenter de cerner du plus près possible la nature de ce processus de développement.

Persistence de la philosophie empiriste

Démontrer le caractère discontinu du progrès scientifique ne sera pas aisé tant est ancrée dans le public, mais aussi dans la « communauté scientifique », une conception empiriste de la science ; soit cette croyance que les faits tels que livrés par la nature sont les porteparoles fidèles du réel : il n'y a qu'à transcrire ; et théoriser c'est simplement mettre de l'ordre dans le foisonnement des faits (appelés précisément « données »).

Comment une telle épistémologie de la cueillette n'engendrerait-elle pas la vision idyllique d'une évolution linéaire et continue puisque fondamentalement *cumulative*, les faits nouveaux s'ajoutant et s'agrégeant aux anciens ? Il faut d'abord régler son compte à cette épistémologie, mais il serait peut-être utile, au préalable de connaître les causes de sa persistance chez les scientifiques mêmes. Car s'il est une philosophie du savoir dominante chez eux, c'est bien la philosophie empiriste. Bunge l'affirme : « La philosophie déclarée des savants c'est l'empirisme » (2). Althusser le déplore. Notant que la philosophie spontanée des scientifiques est aujourd'hui le positivisme, héritier de l'empirisme, avec tendance vers le néo-positivisme, héritier il prévient : « Apparemment ce que le néo-positivisme logique nous prépare, c'est le triomphe du formalisme contre l'empirisme. En fait nous restons bel et bien dans l'empirisme » (3). Les choses n'ont donc pas tellement changé depuis que Marx, s'en prenant au pseudo-réalisme des économistes bourgeois, écrivait : « il est apparemment de bonne méthode de commencer par le réel, le concret, la supposition véritable ; donc dans l'économie, par la population qui est à la base et le sujet de l'acte social de la production dans son ensemble. Toutefois à y regarder de près, cette méthode est fautive » (4).

(1) Thomas S. Kuhn : *La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion, Paris 1970.

(2) M. Bunge : « La vérification des théories scientifiques » in *Démonstration, Vérification, Justification*, Nauwelaerts, 1968, p. 173.

(3) L. Althusser, *Philosophie et philosophie spontanée des savants*, Maspéro, Paris, 1974, p. 157.

(4) K. Marx : « Introduction à la critique de l'économie politique », in *Œuvres*, Gallimard, Paris, 1965, p. 254.

La raison de cette persistance est peut-être à chercher du côté de la distinction chère aux scientifiques entre invention et validation, entre ce que P. Thuillier appelle « le contexte de découverte et le contexte de justification », le résultat de cette distinction est de séparer l'analyse logique, l'épreuve de validation des sciences, de leur analyse historique ou sociologique et surtout d'une phénoménologie de la découverte. Reichenbach s'en explique ainsi : « L'acte de la découverte échappe à l'analyse logique ; il n'y a pas de règles logiques qui pourraient être appliquées à la construction d'une « machine à découvrir » assumant la fonction créatrice du génie. Mais ce n'est pas la tâche du logicien d'expliquer les découvertes scientifiques ; tout ce qu'il peut faire, c'est analyser les relations entre les faits donnés et une théorie qu'on lui présente et qui prétend en donner l'explication. En d'autres termes, la logique ne s'occupe pas du contexte de découverte » (5). Bien avant le « positivisme logique », Claude Bernard déjà, pourtant très conscient de l'importance des hypothèses ou « idées expérimentales », n'assignait-il pas aux scientifiques une épreuve de vérité ressortissant aux seuls critères de la logique de la preuve : pour savoir si l'hypothèse qui sert de base à son interprétation est juste, (l'expérimentateur) s'arrange pour faire apparaître des faits qui, dans l'ordre logique, puissent être la confirmation ou la négation de l'idée qu'il a conçue. Car, je le répète, c'est ce contrôle logique qui seul peut l'instruire et lui donner l'expérience » (6). Bien avant l'étape du contrôle expérimental, les faits jouent leur rôle d'« informateurs » : « Ainsi Pasteur suit ses idées et veut y soumettre les faits, moi je suis les faits et je cherche à en faire sortir des idées » (7).

Bref nous sommes en face d'une tradition solidement ancrée revenant à négliger pratiquement les circonstances dans lesquelles naît une théorie (reléguant la chose à l'histoire ou à une psychologie de la découverte) et « à privilégier l'image d'une science autonome, n'ayant de comptes à rendre qu'à la logique au sens le plus étroit » (8), à la « Méthode expérimentale », logique et méthode proclamant la « soumission aux faits » comme le suprême critère de vérité. Tout se passe comme si, pressés d'établir l'universalité de leur discours (à l'in-

(5) H. Reichenbach : *L'avènement de la philosophie scientifique*, Flammarion, 1945, p. 199.

(6) Cl. Bernard : *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* (1^{ère} partie), Classiques Larousse, p. 50.

(7) Cité dans *l'Introduction...*, op. cit. p. 83.

(8) P. Thuillier : « Comment se constituent les théories scientifiques », *La Recherche*, no. 13, Juin 1971.

verse du discours philosophique ou mythique, les scientifiques n'avaient d'autre ressource que de le fonder sur « le sol ferme des réalités ». Donc primat absolu du fait. Rien dans la théorie qui ne soit dans les faits.

Or un fait n'est jamais innocent. Il a toujours partie liée avec des représentations, les « évidences » ne sont que la figure d'un fonds commun d'imageries souvent complaisantes. Loin d'avoir une « pureté de cristal » les faits de l'évidence première, de la perception immédiate sont déjà traités par les idéologies ambiantes, soit par des systèmes de représentations ayant une fonction sociale pratique (d'intégration, de reproduction) plutôt qu'une fonction de connaissance. Les faits et les évidences du sens commun ne sont pas la figure de la réalité, ils ne constituent pas des corrélats du concret, mais au contraire, comme le montre Bachelard, le premier et le plus tenace des obstacles épistémologiques.

La rupture

Nécessité donc de rompre avec ces faits. La science ne se fait pas avec les évidences du sens commun mais contre ; elle se constitue avec des « faits », certes, mais ceux-ci se conquièrent contre les « données » de l'expérience première. Cette analyse, critique et normative puisque conduite au nom d'une vérité scientifique à atteindre est corroborée par l'examen plus descriptif et phénoménologique que fait Kuhn du travail scientifique ; il constate en effet que : « Les opérations et les mesures que l'homme de science entreprend dans son laboratoire ne sont pas « le donné » mais ce qui est « acquis avec difficulté » (9).

L'impératif de la rupture a été introduit dans les sciences dites exactes par le « Nouvel esprit scientifique » de Bachelard. Répercuté dans les sciences humaines par Althusser et Bourdieu, ce précepte est largement admis mais mal compris. On parle en effet souvent de cette qualité essentielle et préalable de tout travail scientifique, et qui est la qualité de non-savoir ; il convient, dit-on, de se purger, non seulement de ses préjugés, mais aussi de ses connaissances. *Tabularasa*. Oublier le monde pour ensuite le reconquérir. On pense ainsi garantir le caractère naturel (pré-verbal) du contact avec le phénomène, la théorie étant, dans cette perspective, toujours pensée comme un produit de l'artificialité. Ce que le précepte valorise c'est de toute

(9) T. Kuhn, *op. cit.* p. 153.

évidence la saisie originale de l'objet. Et voilà le retour du refoulé empiriste.

Au demeurant, affirmer qu'un savant peut suspendre tout jugement pour retrouver son objet tel qu'il est, c'est le priver du moyen le plus élémentaire dont il dispose pour *trouver* une chose telle qu'un objet. Comme le dit Husserl : « un tel réalisme manque, en faisant un contre-sens, le vrai problème ; car il suppose partout comme possibilité ce qui en tant que possibilité est partout en question » (10). La connaissance scientifique fonctionne de manière telle que l'égo ne puisse se récupérer et récupérer le monde une fois que ses modalités ont été suspendues ; et qu'il ne puisse s'abriter, fût-ce provisoirement en son solipscisme (L'épistémologie du Nouvel esprit scientifique est, à cet égard, résolument non cartésienne). Il semble que ce soit toujours à partir d'« un certain » investissement de connaissance dans le réel que le discours (même révolutionnaire) sur le réel est rendu possible.

L'exemple du corpuscule

L'exemple qui suit tendra à prouver tout à la fois le caractère discontinu du progrès scientifique et l'espèce de filiation négative qu'une théorie naissante entretient avec celle qui l'a précédée. Il s'agit du développement de *la notion de corpuscule* dans la physique contemporaine, tel que le rapporte Bachelard (11) (Les diverses ruptures qui seront évoquées sont exprimées en formules négatives à l'adresse de l'apprenti chercheur, formules destinées à contrer « ce qu'on pourrait croire », ce que les intuitions paresseuses suggèrent, pour leur substituer ce qu'on devrait penser, ce que la raison collective établit. Mais l'élucidation pédagogique du concept est comme le raccourci de son histoire : la série de ruptures que chacun est appelé à effectuer avec ses images familières pour « réaliser » le concept n'est pas différente de la série de ruptures que le concept a subies durant son histoire).

Et tout d'abord « le corpuscule n'est pas un petit corps » indivisible, ultime élément d'une division de la matière, tel que se le représente la pensée commune, soutenue en cela par une tradition philosophique originale chez Démocrite. Il n'est pas davantage un petit *corps électrique*. L'opération familière de la physique classique : « charger un corps d'électricité » n'a pas de sens au niveau du corpus-

(10) Husserl : *Logique formelle et logique transcendantale*, P.U.F., Paris, 1965, p. 307.

(11) G. Bachelard : *L'activité rationaliste de la physique contemporaine*, P.U.F., Paris, 1951, pp. 75-86.

cule. Pas plus l'opération linguistique adjoignant l'attribut « électrique » au substantif « corps ». « Il faut, dit Bachelard, opérer la synthèse totale de l'attribut et de la substance, ou, pour mieux dire, nous devons « réaliser » purement et simplement l'attribut » (12). Il faut se défaire de l'ontologie substantialiste du « corps ».

« *Le corpuscule n'a pas de dimensions absolues assignables* », on ne peut lui assigner qu'un ordre de grandeur, plus exactement un espace où il agit. Une zone d'influence, plutôt qu'une zone d'existence. Car le corpuscule doit être essentiellement défini par ses caractères énergétiques. Cette manière de définir dynamiquement le corpuscule et ses dimensions limites rend caduque la notion classique d'impénétrable liée à l'atome, notion de visualisation trop aisée, vision empiriste.

« *Corrélativement, si le corpuscule n'a pas de dimensions assignables, il n'a pas de forme assignable* ». Il n'a pas de géométrie. Car la géométrie intervient là où il y a composition d'éléments, organisation. Par exemple, la molécule, qu'on peut, elle, assimiler à un petit corps, à une géométrie, supporte la figure. Le corpuscule, parce que simple, n'a pas de structure. Il faut donc corriger non seulement les premières intuitions, mais aussi les premières constructions géométriques.

« *On ne peut pas davantage lui attribuer une place très précise* ». En vertu du principe d'indétermination d'Heisenberg, « la localisation du corpuscule est soumise à de telles restrictions que la fonction de l'existence située n'a plus de sens » (13). Du coup se trouvent désorientés le réalisme, pour qui toute existence est nécessairement située, et la phénoménologie pour qui la conscience (conscience de) « vise » toujours un être-là. Privée de ses repères objectifs, la conscience est désaisie de sa capacité de désigner les véritables objets :

« La microphysique ne saurait garder ce privilège de désignation directe. Dès lors, aussi bien le réalisme traditionnel que la phénoménologie moderne se révèlent inaptes à aborder la microphysique. Ce sont des philosophies qui s'orientent en partant de l'expérience commune. la science contemporaine réclame un nouveau départ. Elle pose au philosophe le curieux problème d'un nouveau départ. Il faut ici s'appuyer sur des techniques qui ne s'expriment pas totalement dans le langage de nos gestes mécaniques et de nos intuitions géométriques. La révolution épistémologique qu'entraîne la microphy-

(12) Ibid., p. 75.

(13) Ibid., p. 80.

sique conduit d'ailleurs à remplacer la phénoménologie par une nou-
ménologie, c'est-à-dire par une organisation d'objets de pensée » (14).

la « prise directe » sur le réel achoppe, puisqu'une telle prise sup-
pose une localisation qui, ici, fait défaut.

Il faut ajouter que dans plusieurs circonstances la microphysique
pose comme un véritable principe « *la perte d'individualité d'un corpus-
cule* ». Si deux corpuscules individualisés par leurs trajectoires vien-
nent à passer dans une région tellement étroite qu'ils ne puissent plus
être distingués l'un de l'autre, ils ne pourront pas davantage être identi-
fiés à leur sortie de cette région. Ici c'est le principe d'identité qui est
sinon mis en cause, du moins rendu parfaitement inutile : « Il faut
envisager les corpuscules comme des racines d'expérience, jamais
comme des racines d'être » (15).

Enfin la physique moderne admet que « *le corpuscule puisse s'anni-
hiler* ». Par là est pris à rebours non seulement l'atomisme ancien qui
posait l'élément comme irréductible, indestructible ; non seulement le
principe d'identité, fondement de l'ontologie traditionnelle : « Ce qui
est est » ; mais également un principe dûment établi de la chimie et
de la physique classique : « Rien ne se perd, rien ne se crée ». Bien sûr
quelque chose subsiste : mais ce *quelque chose* n'est plus une *chose*. la
science marque, pour Bachelard, la défaite du *chosisme* de la pensée
pré-scientifique et de la pensée philosophique : celles-ci en effet ne
peuvent décrocher avec l'idée que la connaissance est naturellement
adaptée aux *solides* (selon l'expression de Bergson). Tandis que :

« Au contraire, la pensée scientifique accepte après une certaine
résistance ces phénomènes et continue de s'en préoccuper. Le
mathématicien est alors appelé à établir des *opérateurs d'annihilation...*
Un énorme travail théorique est nécessaire qui met en œuvre
d'étranges pensées de captivantes pensées... Au niveau de la philo-
sophie corpusculaire contemporaine, la dialectique être-devenir pose
de tous nouveaux problèmes. On voit s'unir à une ontologie des trans-
formations corpusculaires » (16).

Cette analyse historique et pédagogique de la notion de corpus-
cule permet de mesurer le divorce de la pensée commune (fût-elle
appuyée sur des fondements philosophiques) et de la pensée scienti-
fique. Nous avons vu comment devaient être récusés ces principes

(14) Ibid., p. 82

(15) Ibid., p. 82

(16) Ibid., p. 83

philosophiques qui fondent la perception usuelle du monde : existence située, substance, identité, etc... Un nouvel esprit est à l'œuvre, en sciences, non-aristotélicien, non-cartésien, non-newtonien... Le réel n'est pas ce que l'homme perçoit, ni tel qu'il le perçoit. Il faut dépasser ce réalisme vulgaire, cet empirisme, qui s'attache à l'objet, qui croit à la chose, et qui se croit objectif chaque fois qu'il aura repéré et reconnu des choses. Le progrès scientifique pulvérise ces notions que l'on pensait nettes et indiscutables. Une forme n'est plus qu'un instant dans un processus constant de déformation ainsi « l'Objet microphysique est un véritable *noumène* et non pas une *miniature* de l'objet commun » (17)

La démarche scientifique ne se suffit pas d'une rupture effectuée une fois pour toutes avec le sens commun. Au cœur même de la science, des ruptures successives avec des concepts et théories scientifiques établis viennent jalonner cette démarche. Pour « réaliser » le concept de corpuscule il a fallu rompre non seulement avec les premières intuitions, mais aussi avec les premières géométrisations, non seulement avec des principes philosophiques mais aussi avec des théories scientifiques (ceux de la physique classique) dûment établis. Ces deux paliers de décrochage, convenons de leur donner une appellation distincte ; d'appeler *coupure* le moment inaugural par lequel une science établit ses postulats et axiomes, ses concepts de base, et *ruptures* les révisions, refontes partielles qu'elle effectue à l'intérieur même de cette aire de rationalité introduite par la coupure (18). Par delà cette distinction, l'exemple a surtout illustré le fait que ces ruptures (au sens générique) tout en introduisant à chaque fois une nouveauté théorique, *s'adossaient à une conceptualisation antérieure*. Les premières visualisations, reconnues insuffisantes, n'ont pas été inutiles elles ont servi à être niées. Le concept de corpuscule finalement établi est la somme des critiques subies par les images premières. Il n'était pas fortuit que Bachelard usât de définitions successives *negatives* : le procédé n'est pas inspiré par le seul souci pédagogique de corriger les carences conceptuelles du lecteur : il correspond à l'histoire du concept, qui est faite non à coups de « tabula rasa » mais par révisions et corrections, réaménagements et refontes.

(17) Ibid., p. 96

(18) Cette distinction terminologique est un emprunt à N. Fichant et à M. Pêcheux, *Sur l'histoire des sciences*, Maspéro, Paris, 1969.

Cette révision enfin ne touche pas que nos habitudes de pensée, nos philosophies, nos idées. Elle n'affecte pas seulement notre conception du corpuscule ; elle n'est pas une toilette du *concept corpuscule* : elle affecte tout uniment le *fait corpuscule*. L'objet de pensée corpuscule résultant des diverses ruptures n'est pas un être de raison ; il est produit au cœur même du champ expérimental par des opérations techniques concomitantes aux ajustements conceptuels. Par ces ratures c'est donc le fait même qui est conquis. Car s'il est théoriquement construit, il est aussi techniquement produit.

Les révolutions paradigmatiques

Cette analyse est conduite au niveau de l'histoire des concepts et des théories, histoire envisagée comme une quête de la vérité du réel. Procédant lui aussi à un examen historique, à l'histoire de la physique classique en l'occurrence, mais à partir d'un point de vue sensiblement différent, Kuhn fournit une description du développement des sciences qui recoupe l'analyse bachelardienne dans certains de ses points majeurs.

La différence par rapport à Bachelard est double. D'une part, la démarche est descriptive et non normative ; Kuhn se flatte de n'avoir utilisé le mot vérité qu'une seule fois dans son livre, et encore à l'intérieur d'une citation (19). D'autre part, on peut voir s'esquisser chez Kuhn une démarche non exclusivement « interniste » : son étude déborde l'analyse propre des concepts pour envisager leurs conditions de production. Il n'y a pas encore là bien sûr une sociologie plénière de la science qui mettrait en corrélation les productions scientifiques avec des facteurs sociaux globaux. Cependant l'analyse prend en compte le « champ scientifique » constitué par les savants avec leurs intérêts divergents ainsi que leur lutte pour dominer ce champ.

La démarche kuhnienne s'articule autour des trois notions connexes de science normale, d'anomalie et de paradigme. « Le terme *science normale* désigne, dans un domaine donné, la recherche fermement accréditée par une ou plusieurs découvertes scientifiques passées, découvertes que tel groupe scientifique considère comme suffisantes pour le point de départ d'autres travaux ». (20). Ce qui consacre ces découvertes et cette recherche, ce sont les articles et les livres scientifiques

(19) T. Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, op. cit.

(20) *Ibid.*, p. 25

mais surtout les manuels. La science normale s'organise autour d'un paradigme établi.

Un *paradigme* c'est, dans un domaine donné, un ensemble de lois, théories, applications et dispositifs expérimentaux qui fournit les modèles à des traditions particulières de recherche scientifique. Plus simplement, c'est l'ensemble des règles, des normes particulières, des chercheurs. Par exemple : l'astronomie copernicienne ou la théorie de la relativité.

Enfin, *l'anomalie* signale l'apparition d'une sorte de fait aberrant un phénomène auquel le paradigme n'avait pas préparé l'expérimentateur. Par exemple, rien dans les expériences effectuées par Röntgen sur les rayons cathodiques en 1895 n'annonçait l'apparition insolite d'une lueur sur un écran de platino-cyanure de baryum placé à une certaine distance de l'appareillage, au moment de la décharge cathodique. Cette apparition « n'allait pas », elle était à ce point surprenante, voire choquante, que beaucoup la prirent pour une mystification. C'est que la découverte des rayons X s'opposait à des habitudes profondément ancrées, celles du paradigme de la science normale.

A partir de cette découverte cependant, un nouveau champ de travail allait s'ouvrir, modifiant les spécialités existantes, rendant caduc un certain type d'instrumentation et en requérant d'autres, appelant enfin une nouvelle théorisation et de nouveaux critères. Bref, la découverte des rayons X exigeait un nouveau paradigme : d'où la refonte de la physique électro-magnétique. Kuhn établit même que la découverte n'est vraiment achevée que lorsque, après une période de réajustement conceptuel, le nouveau paradigme vient donner un statut à l'anomalie, l'annulant du même coup comme anomalie pour en faire un « résultat attendu ». Le paradigme aura alors « produit » le fait véritablement scientifique.

Il est évident que dans une telle optique se trouve résolument rejetée l'idée d'un progrès continu par lequel on caractérise d'autant plus spontanément le développement des sciences que celui-ci découle de la succession des découvertes et que celles-ci sont envisagées sous la forme exclusive des faits découverts, les nouveaux s'ajoutant aux anciens et conduisant ainsi la « communauté scientifique » vers la vérité comme en une majestueuse et sereine procession. Mais à partir du moment où l'on s'avise que les faits au moment précis de leur découverte ne sont qu'une incitation à les penser, à en rendre compte qu'ils deviennent véritablement et pleinement des

découvertes (et non plus des phénomènes aberrants) lorsqu'un nouveau type de théorisation en fournit une explication satisfaisante, dès lors c'est cette nouveauté radicale qui devient le moteur du développement. La nouvelle théorisation, y compris ses critères propres, s'érige contre l'ancienne. Il y a donc vraiment brisure, discontinuité. (Il faut souligner cependant en passant, comme le fait finement Kuhn, que le paradigme de la science normale n'en est pas moins extrêmement précieux : il permet de détecter les anomalies puisque celles-ci apparaissent en fonction de lui, de ses limites. D'un paradigme au suivant il y aurait une sorte de filiation, mais négative, une filiation par rejet).

Mais pourquoi appeler révolutions ces changements de paradigme ? Pourquoi cet emprunt sémantique au domaine politique si éloigné en principe du domaine de la science ? Il est intéressant de noter que cet emprunt est conscient et voulu. Kuhn articule ainsi le parallélisme entre les deux domaines.

Les révolutions politiques naissent du sentiment croissant, parfois restreint à une fraction du monde politique, que les institutions existantes ont cessé de répondre de manière adéquate aux problèmes posés par un environnement qu'elles ont contribué à façonner. De la même manière, « les révolutions scientifiques commencent avec le sentiment croissant, souvent restreint à une petite fraction du groupe scientifique, qu'un paradigme a cessé de fonctionner de manière satisfaisante pour l'exploration d'un aspect de la nature sur lequel ce même paradigme a antérieurement dirigé les recherches » (21). Dans le développement politique comme dans celui des sciences, la condition indispensable de l'apparition des révolutions est le sentiment d'un fonctionnement défectueux, l'existence et la perception d'une crise.

Autre analogie. Les révolutions politiques visent à changer les institutions par des moyens que ces institutions interdisent. D'où nécessité de l'abandon partiel d'un ensemble institutionnel, et l'adoption d'un nouveau. Cependant au début, c'est la crise seule qui affaiblit les institutions, créant une désaffection de plus en plus grande des individus à leur endroit. Par la suite, à mesure que la crise s'aggrave, quelques-uns de ces individus s'engagent dans la construction d'un cadre institutionnel alternatif. D'où division en deux camps de la société et impossibilité d'un arbitrage politique quelconque puisque

(21) T. Kuhn, *Ibid.*, p. 115-116

les fondements mêmes de l'ordre social sont en cause. Il s'ensuit un recours aux techniques de persuasion des masses et à la force.

Il n'en va pas autrement des sciences où, dans un premier temps, la crise introduite par le constat des anomalies affaiblit le paradigme de la science normale sans pour autant que toute résistance de celle-ci soit abandonnée ; au contraire. Tôt ou tard, un nouveau paradigme apparaîtra, incompatible avec le paradigme prévalent. Il est impossible de déterminer un choix entre les deux paradigmes concurrents sur la base, par exemple, des critères d'évaluation de la science normale puisque celle-ci est précisément en cause. Pour défendre un paradigme, il faudra recourir, non plus à une autorité transcendante mais à des arguments propres au paradigme lui-même. Procédé forcément circulaire, qui pour Kuhn, n'enlève pas pour autant sa valeur au paradigme.

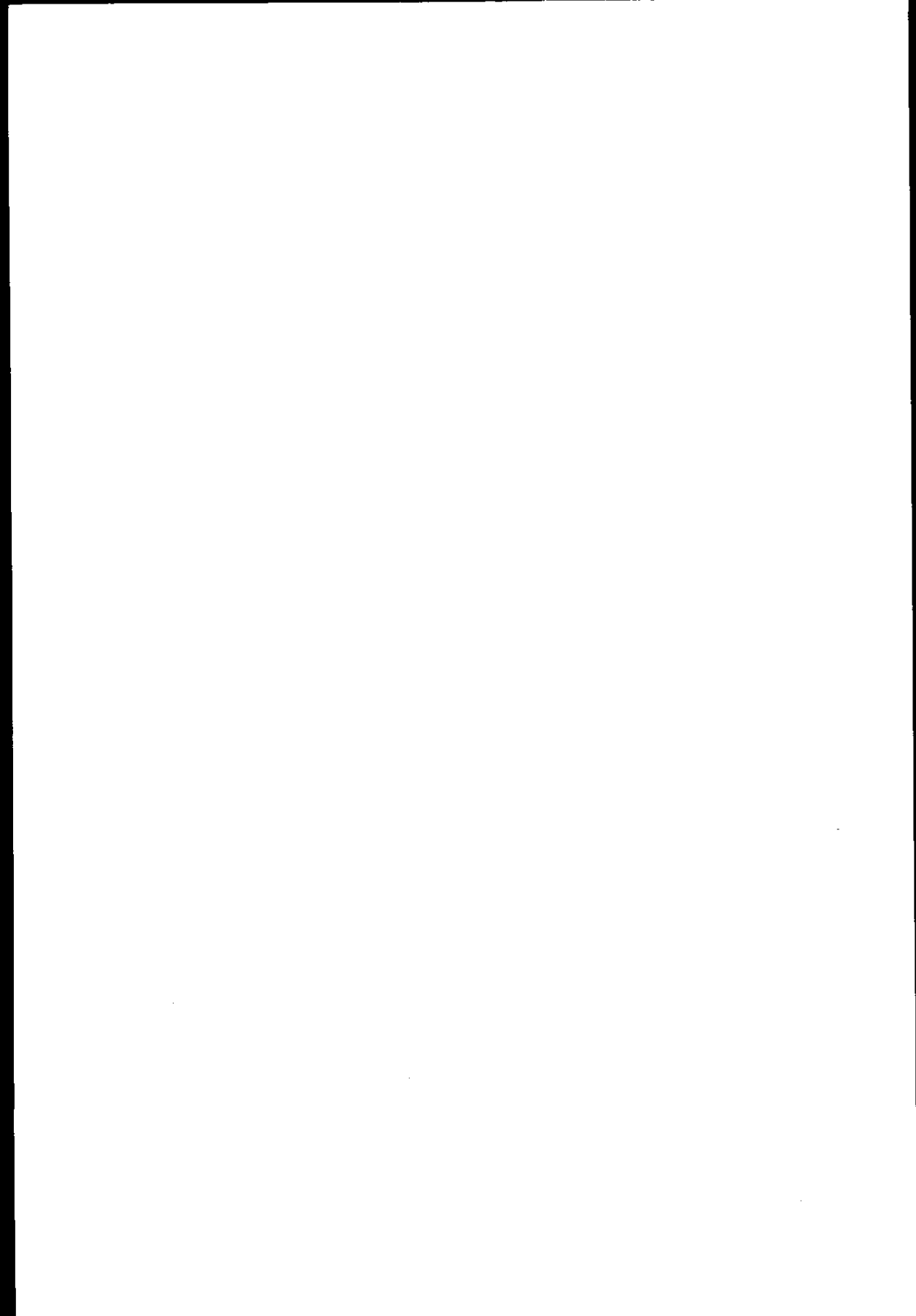
A la question de savoir pourquoi un paradigme finit par en supplanter un autre, Kuhn ne répond que de manière négative. L'explication du triomphe d'un paradigme n'est pas à chercher du côté de la logique ou de l'expérimentation. Les épistémologies déductivistes et inductivistes, le formalisme et le positivisme sont renvoyés dos à dos. Par exemple, la prétendue adéquation au réel, par quoi le positivisme garantissait naguère la validité des théories, est un leurre puisque les faits de l'expérience ne sont toujours que les faits d'un paradigme. Certes un nouveau paradigme, en faisant d'une anomalie un résultat attendu, semble marquer un progrès dans l'explication ; il reste que l'anomalie n'a pu être « assimilée », n'a pu devenir pleinement une découverte que par et pour un paradigme. Par et pour des chercheurs qui ont accepté les nouvelles règles du jeu, le nouveau langage ; qui ont consenti à entrer dans l'argument, circulaire je le rappelle, du nouveau paradigme. La victoire d'un paradigme résiderait donc finalement dans sa force de persuasion ?

Nous sommes loin ici d'une conception optimiste du savoir pour laquelle les « idées vraies » triomphent toujours de par leur force intrinsèque. Le savoir est le lieu de luttes, de rapports de forces, où la « vérité » est l'enjeu même des forces en présence. Et pourtant, de toute évidence, les sciences progressent. Elles impressionnent, et leur fonctionnement sera volontiers pris comme modèle. N'est-ce pas la raison implicite de l'introduction de ce thème, « la transition dans les sciences », à l'intérieur d'un débat essentiellement socio-politique ? Je crois, pour ma part, qu'avant d'adopter un tel modèle et plutôt que de se laisser fasciner par le progrès des sciences, il faut réfléchir plus

outre sur la spécificité des deux ordres que sont la connaissance et la praxis. En tout cas, si un « agent de changement » social, culturel, économique, etc.— voulait modeler son action sur le modèle de transition des sciences, le voilà prévenu. Il sait désormais qu'il n'y a pas de transition harmonieuse, mais des discontinuités qui originent dans des crises. Que le progrès suppose des luttes (il s'en doute peut-être) et qu'au surplus ces luttes sont engagées contre des camps avec lesquels nul arbitrage n'est possible, car il n'existe pas de légitimité commune. Nulle part n'existe un ordre transcendant pouvant fonder le consensus. Enfin, pour ajouter à l'insécurité de notre agent, il faut lui rappeler qu'il lui est loisible de savoir *d'où il va*, mais d'aucune façon *où il faut aller*. Aucune eschatologie, aucune finalité d'avance assignée ne lui sera d'aucune aide. Ni non plus, et là les choses se corsent, aucun terme à son action qui serait dicté par... un savoir préalable. Le voilà donc pris dans un dilemme très inconfortable : ou bien l'action sur le modèle de la science, ou bien l'action à la lumière de la science. Intéressant paradoxe.

Marcel RAFIE

Avril 1980



TRANSITION ET PENSÉE ÉCONOMIQUE DANS L'HISTOIRE

Gilles DOSTALER
Université du Québec à Montréal.
Département de Sciences Économiques.

L'exposé qui suit porte sur la manière dont la pensée économique a, dans l'histoire, perçu la transition, ainsi que sur les liens entre les « transitions historiques réelles » et l'évolution de cette pensée. Se trouve donc posée aussi, en filigrane la question des transitions dans la pensée économique. Cette dernière ne doit pas être confondue avec l'économie politique classique formalisée par Ricardo. La pensée économique est présente dès l'Antiquité, sans être constituée comme savoir indépendant. Cela lui donne d'ailleurs une richesse qu'on ne retrouve plus dans la « science économique » contemporaine. Le savoir sur la société est global et multiforme, « pluridisciplinaire ». C'est donc par les philosophes grecs que nous commencerons ces réflexions informelles. On ne trouvera pas en effet dans ce qui suit de démonstration rigoureuse. Cela tient, entre autre, à l'ambiguïté de la notion de transition. Nous traiterons donc d'abord de ce mot, avant d'entamer notre survol historique.

1. La transition

Le mot de transition est de ceux qui renvoient à une réalité extrêmement difficile à cerner et à définir précisément. Il est utilisé dans le domaine des sciences sociales comme dans celui des sciences naturelles, en philosophie et en épistémologie, aussi bien qu'en art et en littérature. Selon les dictionnaires modernes, c'est à un procédé rhétorique qu'il renvoie en premier lieu ; il s'agit de la manière de « lier les parties d'un discours ». La définition la plus générale se lit : « passage d'un état à un autre, d'une situation à une autre » (1). Le passage

(1) Voir par exemple Paul Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris, Société du Nouveau Littéré, 1967, p. 1819.

peut être brutal, rapide, ou il peut s'agir d'une transformation progressive. Quant à l'état ou à la situation de départ et d'arrivée, il s'agit là de termes dont la définition soulève plus d'un problème. En physique, la situation est – relativement – simple : il s'agit du passage d'un état stationnaire à un autre (on sait que « l'état stationnaire » est l'un des nombreux emprunts de l'économie politique à la physique !).

Dans notre domaine, la « situation » ou l'« état » désigne une certaine forme d'organisation sociale. Cela implique l'organisation de la production matérielle, de la distribution, des échanges, de la consommation, ainsi que la « nature » des institutions politiques, juridiques, sociales, et les idéologies en cours. Le marxisme a tenté de présenter une articulation entre ces divers aspects de la réalité sociale, et a forgé le concept de mode de production pour caractériser l'organisation de la production et les rapports entre les classes sociales qui en découlent. Un mode de production désigne une réalité sociale mouvante, animée par la lutte entre ces classes. Cette réalité se transforme et l'histoire est caractérisée par une succession de modes de production. Marx et Engels en présentaient généralement la séquence suivante : le communisme primitif, l'esclavagisme, le féodalisme, le capitalisme et le communisme, à quoi Marx a parfois ajouté le mode de production asiatique. Plusieurs formes de production pouvant coexister dans une organisation sociale concrète, on a aussi élaboré le concept de « formation sociale » pour désigner la « combinaison historique concrète », en un temps et un lieu donné, des divers modes de production dont l'un est dominant. Par ailleurs, la typologie traditionnelle de Marx a été souvent discutée et remise en question. Ainsi certains auteurs lui préfèrent-ils la typologie suivante : Communauté primitive, mode de production tributaire (dont le féodalisme serait une variante), mode de production capitaliste. L'esclavagisme, et la production marchande simple constitueraient des formes particulières de production qui n'auraient vraiment jamais dominé de formation sociale (2).

Dans cette problématique, la transition concerne le passage d'une formation sociale dominée par un mode de production (par exemple le féodalisme) à une formation dominée par un autre mode (plus « développé », par exemple le capitalisme). Le moteur de cette

(2) Voir en particulier : Samir Amin, *Le développement inégal*, Paris, éditions de minuit, 1973 ; S. Amin et A.G. Frank, *L'accumulation dépendante*, Paris, Anthropos, 1978.

transition est la lutte des classes. La violence est partie intégrante de ce processus. Entre l'ancien et le nouveau, des intérêts antagonistes se heurtent. Certaines classes sociales ont intérêt au maintien de l'organisation de la production dont elles profitent. Ce sont des forces de conservation. D'autres voient au contraire l'amélioration de leur situation liée à la transformation de l'organisation sociale. Ce sont les forces de changement. La transition se traduit par des luttes entre ces forces, luttes plus ou moins longues, plus ou moins violentes, au terme desquelles « l'ancien accouche du nouveau ».

Nous ne pouvons toutefois nous limiter à cette vision précise de la transition dans la suite de notre propos. Cette conception est en effet absente de l'économie politique, pour des raisons qui apparaîtront au cours de notre exposé. C'est donc dans un sens plus large que nous devons concevoir le mot de transition : dans celui d'évolution, de changements, de modifications dans l'organisation économique et sociale. Cette évolution est permanente. En ce sens, nous sommes toujours en transition, parce que toujours des forces sociales se heurtent, dont les intérêts sont contradictoires. Il s'agit de voir comment la pensée économique reflète cette évolution. Les différentes écoles dans l'histoire de la pensée économique se distinguent, entre autres, par leur manière d'analyser ce processus. Et cette manière est elle-même liée à la période dans laquelle vivent les penseurs. On verra d'ailleurs que c'est dans les périodes de transition au sens marxiste traditionnel du terme que sont faites les « percées » les plus significatives dans la théorie.

2. D'Aristote à Thomas d'Aquin : la société esclavagiste et le féodalisme

Aristote serait le penseur de la société esclavagiste, et Thomas celui de la société féodale. En réalité, l'un et l'autre ont écrit au moment où ces organisations sociales commençaient respectivement à se désagréger. C'est sans doute ce qui les a amené à mettre à jour, dans les rouages de ces sociétés, les mécanismes de leur transformation. Paradoxalement cette transition n'était souhaitée ni par l'un, ni par l'autre.

Aristote écrit après le siècle de Périclès, le grand siècle de la civilisation grecque, celui de l'impérialisme athénien, d'ailleurs réfléchi dans les écrits des sophistes qui préfigurent en bien des points ceux des mercantilistes. La société athénienne traverse une grave crise, économique, sociale, politique, et idéologique dont elle ne se relèvera pas. Par une des ruses de l'histoire, Aristote fut le tuteur de celui qui

scellera définitivement le sort des cités-états : Alexandre le Grand. Cette décadence, Platon, le maître d'Aristote, la relie en particulier aux conséquences de certaines activités commerciales et financières à l'enrichissement effréné d'une partie de la population et au développement des inégalités sociales. Il décrit, dans la *République*, une Cité idéale qui est le premier modèle d'état stationnaire dans l'histoire de la pensée économique.

Cette Cité idéale, Aristote, critique matérialiste de Platon, l'arrache du monde des idées et la perçoit sous les modalités de la Cité-Etat auto-suffisante, qui assure à ses citoyens un niveau de subsistance confortable et, surtout, le loisir de vaquer aux activités les plus dignes de l'homme : la politique, la guerre, l'art, la philosophie.

Aristote accepte et décrit l'esclavage comme le fondement naturel de cet ordre social, préfigurant ainsi analogiquement l'univers ricardien dans lequel le travail salarié – payé au minimum de subsistance – constitue le fondement d'un ordre social non moins naturel. Nous avons ici le premier exemple de ce paradoxe récurrent : les auteurs qui poussent le plus loin la réflexion sur les mécanismes de fonctionnement des sociétés dans lesquelles ils vivent, et donc le moteur de la transition, refusent en même temps de considérer la transition comme un événement souhaitable, et cherchent le moyen d'assurer la pérennité de l'ordre social « naturel » qu'ils décrivent. Pour Ricardo, ce sera le libre-échange et l'importation de blé du continent. Pour Aristote, c'est la condamnation de la chrématistique, de l'accumulation de la richesse en tant que telle.

La société esclavagiste est donc pour Aristote une société naturelle. Pourtant, dans des pages saisissantes de la première partie de *La Politique* et dans la cinquième partie de *l'Ethique de Nicomaque*, Aristote décrit et définit la transition d'une économie de subsistance à une économie monétaire. Il montre, à la suite de Platon, comment se développent, en interaction, l'échange et la division du travail, et comment de cela naît la monnaie. Il réfléchit sur le problème de la valeur d'une manière qui ne sera égalée que par Smith, Ricardo et Marx (3).

Décrivant cette première transition, Aristote en pressent dans le même mouvement une seconde qui n'arrivera à son terme que deux millénaires plus tard : le processus de dissolution que les rapports marchands exercent sur les rapports esclavagistes et tributaires. La monnaie, dont Aristote a expliqué la genèse, est accumulée pour elle-

(3) Aristote, *La politique*, Paris, Gonthier, 1971, p. 1337 ; *Ethique de Nicomaque*, Paris, Garnier-Flammarion, 1965, p. 133.137.

même ; elle « fait des petits ». Celà lui paraît contre-nature. Il condamne donc la spéculation marchande, le prêt à intérêt et le travail salarié. Les deux premières activités avaient d'ores et déjà donné naissance à ce que Marx a appelé : « Le mode d'existence indépendante le plus ancien du capital » : le capital marchand (4). Au moment où écrit Aristote, le processus d'accumulation de la « richesse abstraite » est très développé et il exerce, sur l'ensemble des rapports sociaux, une influence corrosive. L'organisation politique idéalisée par Aristote, la cité-état et le morcellement qu'elle implique, constitue un obstacle au développement du commerce et du marché mondial, qui rend compte des victoires macédoniennes. Nous sommes loin, encore, de la transformation des rapports de production, et une autre métropole esclavagiste succèdera à Athènes avant que ne s'engage, en Europe, le processus de constitution de la société féodale. Mais les mécanismes décrits par Aristote joueront encore plus fortement à Rome, au point où le code juridique romain pourra proposer une définition et une régulation de l'ensemble des opérations liées au fonctionnement marchand d'une économie (5).

Les écrits d'Aristote sont postérieurs à l'édification du Parthénon. De même Thomas d'Aquin élabore-t-il son œuvre au moment où est achevée la construction de la cathédrale de Chartres, symbole de la civilisation féodale. Thomas d'Aquin a, face à cette civilisation, la même attitude qu'Aristote face à la civilisation athénienne. De cet ordre social dont le processus de désagrégation est en cours, Thomas d'Aquin fait un modèle naturel, éternel, voulu par Dieu. Et pourtant tout comme Aristote, il pressent le mécanisme de désagrégation et donc de transition. Il se concrétise, aussi, par l'accumulation de la richesse sous forme monétaire. Cette accumulation a pris un essor considérable au treizième siècle, essor lié, entre autres, au commerce des grandes cités marchandes. Déjà la rente en travail ou en nature commence à se transformer en rente en argent. Thomas d'Aquin voit donc dans le « commerce de l'argent » la racine d'un mal. Il condamne la spéculation marchande en élaborant la célèbre doctrine du juste prix. Il condamne le prêt à intérêt, définissant ce dernier comme le loyer de l'argent (6).

(4) Karl Marx, *Le capital*, livre troisième, Paris, éditions sociales, 1957, Tome 1, p. 333.

(5) Voir Paul Thomas, *Essai sur quelques théories économiques dans le Corpus Juris Civilis*, New York, Burt Franklin, 1970.

(6) Thomas d'Arquin, *Somme théologique*, 11e partie, Question IXXVII et LXXVIII, Paris, Desclée, tome 8.

Et pourtant, il conçoit que ces activités peuvent être, dans certaines circonstances, nécessaires et justifiées. Thomas d'Aquin prévoit ainsi une série d'exceptions à la règle, qui permettront à ses successeurs scolastiques de mettre en question la règle elle-même. On justifiera dès lors le profit commercial et financier, dont l'accumulation constituera le plus puissant levier de la transition de l'ordre féodal à l'ordre capitaliste. Le point de départ de ce processus se situe précisément au moment où Thomas d'Aquin élabore la *somme théologique*.

3. Mercantilisme et transition au capitalisme

Avec les écrits de ceux qu'on appelle les « mercantilistes » (7), nous entrons, pour ainsi dire, dans le vif du sujet, et dans l'actualité la plus immédiate. Nous sommes en effet confrontés, aujourd'hui, au problème de la dépendance, dissimulé sous l'appellation courante de sous-développement. Les mercantilistes sont les écrivains de la transition au capitalisme, de l'accumulation primitive et donc de l'établissement des racines de la dépendance. Ils sont les écrivains d'une double transition : la transition au « capitalisme central » et la transition au « capitalisme périphérique » (8). Car nous savons désormais que les pays dits sous-développés ne se trouvent pas aujourd'hui à une étape du processus de transition qu'ont connue les pays de l'Europe occidentale entre 1500 et 1800. Des sociétés pré-capitalistes, dont certaines étaient au moins aussi développées que les sociétés pré-capitalistes d'Europe, ont été brutalement intégrées à un processus de transition à l'échelle mondiale, qui a jeté les bases de « l'ordre » économique mondial actuel. Tel est le processus qui se trouve reflété dans les écrits des mercantilistes.

Là encore, les mécanismes de la transition sont lucidement décrits par des penseurs qui les perçoivent, paradoxalement, comme les éléments d'un système stable, naturel. Comme la petite production marchande, le capitalisme commercial ne peut constituer le fondement d'un mode de production. Le mercantilisme théorise (ou croit théoriser) la domination du capitalisme marchand alors qu'il s'agit de la transformation de cette forme « pré-capitaliste » de capitalisme en capitalisme industriel. En réalité, les mécanismes proposés

(7) Nous pensons ici en particulier à John Hales, Gérard de Malynes, Antonio Serra, Antoine de Montchrétien, Thomas Mun et Josiah Child, dont les œuvres principales s'échelonnent entre 1548 et 1693.

(8) Voir là-dessus les travaux de Paul A. Baran, André Gunder Frank et Samir Amin. Voir de ce dernier, en particulier, *Le développement inégal*, op. cit., p. 171-175.

par les auteurs mercantilistes pour assurer la puissance du capitalisme marchand sont les plus puissants leviers de développement du capitalisme industriel. Et parmi ces mécanismes, il y a les monopoles dans le domaine du commerce extérieur, le protectionnisme, l'appui de l'Etat à la politique coloniale. Les auteurs mercantilistes ont donc parfaitement saisi le lien entre l'extraction de la richesse issue des régions de ce qui allait devenir la périphérie et le développement du capitalisme dans le centre, ou du moins l'un de ses éléments, l'accumulation de la richesse monétaire, l'autre étant la prolétarisation, liée à la désagrégation des rapports sociaux féodaux. Mais ils avaient saisi, aussi, ce second aspect, insistant sur l'importance de bas salaires pour assurer la puissance des Etats. On sait que l'afflux d'or et d'argent au seizième siècle en Europe fut un instrument important de diminution des salaires réels. Les politiques mercantilistes ont donc constitué le fondement de l'industrialisation de l'Europe.

Cette transition au capitalisme industriel est aussi celle de l'organisation politique féodale décentralisée à l'Etat-nation moderne, centralisé. En insistant sur la puissance de l'Etat et son lien avec la prospérité commerciale, les auteurs mercantilistes exprimaient donc cette transition, ou, plus exactement, ils étaient conscients du lien entre les divers éléments de la structure sociale dans cette transition. C'est donc bien à tort que les économistes libéraux – l'économie politique classique – les jugera et les condamnera en les accusant d'une série d'erreurs grossières : confusion entre la richesse et l'or, défense du protectionnisme et de l'intervention de l'Etat dans l'économie. Dans ces trois domaines, les mercantilistes avaient parfaitement raison. L'accumulation de monnaie, le protectionnisme, l'intervention active de l'Etat constituaient des mécanismes essentiels de transition au capitalisme industriel.

4. L'économie politique classique

a) Les précurseurs

La domination du capitalisme industriel est le résultat d'une transition marquée par la désagrégation des rapports féodaux, la formation du marché mondial et la domination transitoire du capital commercial et financier. Le capital industriel ne naît pas en opposition au capital marchand. C'est le capital marchand qui se transforme en capital insdutriel en investissant la sphère de la production industrielle.

Il s'agit là d'un processus qui se déroule entre le quinzième et le dix-huitième siècle, et donc plusieurs études ont déjà été faites (9).

Cette transition « réelle » se reflète dans la transition de la pensée économique mercantiliste à l'économie politique classique. Et, de même que le capital industriel ne renverse pas de l'extérieur la domination du capital marchand, l'économie politique ne naît pas comme science en s'opposant aux « erreurs mercantilistes ». C'est là, évidemment, la vision de Smith partagée par la plupart des historiens de la pensée économique. Mais elle est fautive. Les derniers mercantilistes sont les premiers économistes classiques et libéraux. Josiah Child, Dudley North, David Hume, par exemple, sont parfois considérés comme mercantilistes, parfois comme précurseurs de l'économie politique classique libérale. Ils sont l'un et l'autre. La problématique libérale naît de la problématique mercantiliste.

La politique mercantiliste a, au moment où naît la pensée libérale, accompli son œuvre. Elle a jeté les bases de la puissance des Etats-nations européens, établi les relations permettant à ces Etats de se développer en ponctionnant, entre autres, le surplus généré dans la nouvelle périphérie ; elle a permis l'accumulation de richesses qui constitueront le levier du développement du capitalisme industriel. Dès lors une autre tâche est à l'ordre du jour, dont les fondateurs de l'économie politique classique se feront les porte-parole théoriques. Ils démontreront, en effet, que le progrès des « nations » dépend de la destruction des entraves féodales, donc de la dissolution des structures politiques, juridiques et sociales associées à l'ordre ancien. Sur le plan idéologique, une partie de ce travail a été accomplie par le vaste mouvement culturel connu sous le nom de renaissance, auquel succèdera, au dix-septième siècle, le bouleversement des conceptions relatives à la science, associé aux noms de Galilée et de Newton, fondateurs de la physique moderne.

Ce contexte éclaire la naissance de l'économie politique classique, et, en particulier, le paradoxe, toujours le même, qui marque l'histoire de l'économie politique. Les fondateurs de l'économie politique classique vivent en effet la plus spectaculaire des transitions parmi celles que nous avons décrites, la naissance du « monde contemporain », dans toutes ses dimensions. Ils expliquent comment hâter cette transition, étant de ce fait très conscients du lien entre le

(9) Voir en particulier l'étude classique de Maurice Dob, *Studies in the Development of Capitalism*, New York, 1947.

fonctionnement économique et les institutions sociales ; pour paraphraser Marx, ils expliquent comment les rapports de production féodaux bloquent le développement des forces productives. Et pourtant comme les philosophes grecs, les scolastiques ou les mercantilistes, ils nient la transition en tant que telle, et plus catégoriquement encore que leurs prédécesseurs. On peut dire que l'économie politique se constitue comme discipline autonome en niant la transition, c'est-à-dire en postulant des lois naturelles de fonctionnement de l'économie. C'est là-dessus que l'influence de la révolution scientifique est déterminante. Petty, Hume, Locke, Davenant, Boisguillebert ou Cantillon cherchent à réaliser pour l'analyse de la société (et non pas d'ailleurs seulement de l'économie) ce que Newton a réalisé dans l'analyse de l'univers physique : découvrir des lois naturelles de fonctionnement. Analysant le rapport entre les mouvements d'or, entre les pays et le niveau des prix et des revenus dans les pays, Hume explique qu'il y a, entre les hommes, une « attraction morale » analogue à l'attraction physique et dont les effets peuvent être prévus avec certitude... si rien n'entrave ces lois naturelles (10). « Laisser faire, laisser passer » sera donc le mot d'ordre lancé par ces économistes. Les fondateurs de l'économie politique présentent donc la mise sur pied des conditions politiques, juridiques et institutionnelles nécessaires au développement du capitalisme comme la « disparition des entraves au fonctionnement naturel des marchés ». Peut-on les accuser de duplicité. Non, car ils ne pouvaient mesurer ce qui se passait sous leurs yeux, et comme les mercantilistes d'ailleurs, ils ne pouvaient avoir une vision claire de l'ordre social nouveau qui n'allait connaître son plein épanouissement qu'après la révolution industrielle, au dix-neuvième siècle.

Cette situation se reflète particulièrement, clairement dans l'œuvre des derniers précurseurs de la pensée classique, les physiocrates. Quesnay et son petit groupe de disciples ont produit leur œuvre et connu d'ailleurs leur heure de gloire entre 1760 et 1770, dans un pays qui s'appêtait à connaître une brutale transition politique, que l'Angleterre avait vécu, un siècle plus tôt, d'une manière plus lente. Que décrivent-ils ? Là-dessus, l'encre n'a pas fini de couler. Ils sont partisans de la « souveraineté éclairée », ce sont pour la plupart de riches propriétaires terriens, et ils prétendent que seule l'agri-

(10) David Hume, « On the Balance of Trade » (1752) in : *Writings on Economics*, Edinburgh, Nelson, 1955.

culture peut rendre un « produit net ». Ce sont des conservateurs, qui sont d'ailleurs en butte aux encyclopédistes et autres progressistes de la France pré-révolutionnaire. Mais que décrit le « Tableau économique » de Quesnay ? C'est la première représentation articulée de la reproduction d'une économie marchande. Marx ne s'y trompera pas, qui empruntera à Quesnay ses « zig zag » pour ébaucher ses schémas de reproduction, remplaçant les classes de Quesnay (productrice, propriétaire, stérile) par le prolétariat et les capitalistes. Plus encore, Quesnay donne les instruments théoriques permettant d'analyser l'articulation entre la production capitaliste et la production de type féodal, ainsi que la dissolution de cette dernière par l'extension du règne de la marchandise. C'est à quoi sert, en effet, le concept de surplus dont Quesnay et les physiocrates donnent la première formulation. C'est en effet par le mode de génération et d'utilisation du surplus économique, c'est-à-dire du surtravail des producteurs (mais cela, Quesnay ne l'avait pas vu) que se disinguent les modes de production. Le passage du féodalisme au capitalisme se caractérise, entre autres, par un transfert du surplus de l'aristocratie foncière à la bourgeoisie industrielle. Ainsi donc, le paradoxe atteint sa représentation la plus parfaite avec Quesnay. Partisan de l'ordre politique pré-révolutionnaire – ordre naturel hiérarchisé, voulu par Dieu – Quesnay est en même temps un fervent partisan du libéralisme qui dissout cet ordre. Découvrant dans son tableau économique un modèle de reproduction simple, Quesnay donne en même temps une théorie qui permet de penser la reproduction élargie aussi bien que l'articulation des modes de production. Quesnay est donc, de ce fait, un théoricien de la transition... malgré lui.

b) Adam Smith et David Ricardo

Adam Smith fait la synthèse de ce qui précède, en proposant le premier modèle classique. Pour Smith, l'ordre capitaliste, désormais dominant, est l'ordre naturel. Avec Smith commence la méthode d'analyse consistant à projeter sur le passé le modèle conçu pour analyser le présent. C'est en parlant de chasseurs primitifs que Smith formule la théorie de la valeur qui doit, en principe, régir les échanges dans une société marchande. Pour Smith, comme pour l'économie politique classique, il n'existe pas d'organisation sociale préalable au capitalisme, sinon cet état « primitif et rude qui précède l'appropriation des terres et l'accumulation du capital » (11). Smith ne voit donc

(11) Adam Smith, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, Homewood, 111. R.D. Irwin, 1963, volume 1, p. 38.

pas la transition. Néanmoins, contrairement à ses successeurs néo-classiques, il pose le problème de l'évolution, du changement, du développement. Tel est le sens du titre de son chef-d'œuvre : *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Et cette recherche, pour être menée à terme, suppose que l'on déborde le champ de la « théorie économique pure ». C'est ce que fait Smith dans cet ouvrage dans lequel sont abordés tous les aspects de la réalité sociale. Ce sont les modalités de l'articulation de ces différents aspects qui expliquent le progrès plus rapide ici, plus lent ailleurs.

Et il s'agit bien d'une articulation, et non pas d'une juxtaposition de « facteurs exogènes » comme c'est le cas dans certaines théories « modernes » du développement. Et au cœur de cette articulation, il y a l'accumulation du capital, liée au taux de profit. Plus encore, Smith voit l'articulation entre le progrès de certaines autres. Bien que condamnant sans appel les mercantilistes, Smith a bien compris ce dont il était question. Reprenant des physiocrates le concept de surplus, Smith voit dans le commerce extérieur le moyen d'absorber le surplus qui ne trouverait pas de débouchés internes, et donc le moyen d'accroître la division du travail et sa productivité dans le pays qui s'y adonne. Dès lors, Adam Smith théorise l'un des rôles que joue la périphérie dans le développement du capitalisme anglais et central, expliquant crûment ce que dissimulent les manuels économiques :

Le surproduit des colonies, toutefois, est la source originelle de tout cet accroissement de jouissances et d'industrie que l'Europe dérive de la découverte et de la colonisation de l'Amérique (12).

Cette découverte de l'Amérique, et celle du cap de Bonne Espérance, Smith les présente comme les deux événements les plus importants dans l'histoire de l'humanité. Ce faisant, il était donc conscient de certaines conditions de la transition au capitalisme central, et de certaines conséquences – découlant des liens entre la transition et la dépendance – dont l'ampleur n'apparaît pleinement qu'aujourd'hui.

Il est vrai que pour les naturels des Indes orientales et occidentales, les avantages commerciaux qui peuvent avoir été le fruit de ces découvertes ont été perdus et noyés dans un océan de calamités qu'elles ont entraînées après elles... On ne peut savoir ce qui l'emportera, des bienfaits ou des infortunes (13).

(12) Ibid., vol 2, p. 135.

(13) Ibid., vol 2, p. 162.

Il est une transition que Smith n'a pas vue et qui se déroulait au moment même où il écrivait. La *Richesse des Nations* paraissait en 1776, moins de dix années après l'invention de la machine à vapeur et celle de la première machine à filer, la spinning jenny de Hargreaves. Lorsque Smith formulait la description classique de la manufacture, faisant dépendre le progrès technologique de la seule division du travail, Arkwright fondait les premières fabriques et mettait sur pied l'industrie cotonnière anglaise. On a appelé cette période, qui chevauche en Angleterre le passage du dix-huitième au dix-neuvième siècle, la « révolution industrielle ». La révolution industrielle accouche du capitalisme industriel développé. C'est le passage de la manufacture à la grande industrie. Il s'agit donc bien d'une transition, transition toutefois qui se déroule « à l'intérieur » de l'évolution du capitalisme, comme celles auxquelles nous aurons désormais affaire.

L'œuvre d'Adam Smith marque le début et celle de Ricardo la fin de la révolution industrielle. Sur la nature et le moteur de cette révolution, Ricardo n'a rien à dire. Il considère comme naturelle la société qu'il a devant les yeux, comme éternelles les trois grandes classes dont se compose toute communauté (« les propriétaires fonciers, les débiteurs de fonds ou des capitaux nécessaires pour la culture de la terre, les travailleurs qui la cultivent ») et les revenus qu'elles dérivent « du produit total de la terre sous le nom de rente, de profits du capital et de salaires (14) ». La théorie ricardienne, qui constitue le sommet de l'économie politique classique, considère donc comme une donnée naturelle l'existence de l'économie capitaliste. Tel est le fondement de la critique marxiste de Ricardo (15).

Il n'en reste pas moins que, par son explication de la distribution du produit de la terre, Ricardo met à jour des antagonismes qui sont le moteur de transition l'un d'entre eux oppose les intérêts des propriétaires fonciers à ceux des capitalistes, et, partant, pour Ricardo, de l'ensemble de la société. On en connaît bien le fondement. Les retours décroissants dans l'agriculture renchérissent le blé, élèvent de ce fait les salaires et provoquent un transfert du surplus des profits vers la rente. La baisse des taux de profit provoque à terme la fin de l'accumulation. Les conditions mêmes de l'accumulation contiennent en germe ses limites. L'ordre capitaliste étant naturel, Ricardo voit au

(14) D. Ricardo, *Principe de l'économie politique et de l'impôt*, Paris, Calmann Lévy, 1970, p. 9.

(15) Voir à ce sujet notre ouvrage, *Marx, la valeur et l'économie politique*, Paris, Anthropos, 1973, chapitres 4 et 5.

tenue de ce processus à un état stationnaire. Cela ne l'empêche pas, toutefois, de promouvoir des mesures qui, telle la libre importation du blé, peuvent retarder ce processus, tout en heurtant de front les intérêts des propriétaires fonciers. La controverse théorique sur ce point, entre Ricardo et Malthus, illustre le conflit de classe entre la bourgeoisie industrielle et la propriété foncière qui se terminera par la victoire politique de la première et donc la dernière étape de la transition au capitalisme industriel. Ricardo est donc lui aussi, non seulement un théoricien, mais un militant de la transition. Et tout comme Smith, il voit clairement le rôle que peut jouer, pour contrer les rendements décroissants dans une métropole, une périphérie riche en matières premières. C'est ce qui est théorisé dans le célèbre chapitre septième des *Principes*, et connu sous le nom de loi des avantages comparatifs ».

5. Marx et le marxisme

Le conflit entre les propriétaires fonciers et la bourgeoisie industrielle allait donc se solder, après la mort de Ricardo, à l'avantage des derniers. Désormais un conflit beaucoup plus fondamental, découlant de la nature même du capitalisme, commençait à se manifester. Il opposait la bourgeoisie et les travailleurs salariés. Dès 1830 éclataient de violents affrontements qui allaient culminer en Europe en 1848. Un an plus tôt, Marx avait écrit, dans *Misère de la philosophie* :

Les économistes nous expliquent comment on produit dans ces rapports donnés, mais ce qu'ils ne nous expliquent pas c'est comment ces rapports se produisent, c'est-à-dire le mouvement historique qui les fait naître (16).

En fait, les économistes avaient cessé même d'expliquer ces rapports au moment où Marx écrivait. Ricardo avait mis en lumière trop crûment, aux yeux de certains, l'opposition d'intérêt entre ouvriers et capitalistes, le revenu des seconds découlant du travail des premiers. McCullough, puis Longfield, Nassau Senior et enfin John Stuart Mill avaient édulcoré cette thèse, présentant la société capitaliste comme une société d'harmonie. Ceci était d'autant plus urgent que d'autres disciples de Ricardo, au vu des conséquences de l'organisation capitaliste, sur les conditions de vie des travailleurs, avaient déduit, de la théorie ricardienne, la nécessité de la transformation du capitalisme. Les socialistes ricardiens (17), voyaient, pour la première fois, l'ordre

(16) K. Marx, *Misère de la philosophie*, Paris, éditions sociales, 1972, p. 115.

(17) Les principaux auteurs de ce courant sont William Thompson, Thomas Hodgskin, John Francis Bray et John Gray.

social dans lequel ils vivaient comme un ordre transitoire. De ces auteurs, Marx a écrit :

Mais du moment que le mode de production bourgeois et les conditions de production et de distribution qui lui correspondent sont reconnus comme étant historiques, s'évanouit l'illusion qui les faisait considérer comme des lois naturelles de la production et s'ouvre la perspective d'une nouvelle société, d'une nouvelle formation sociale et économique, dont le capitalisme n'est que la transition (18).

Cela marque, écrit Marx dans le même passage, la fin de la science de l'économie politique. Nous avons vu en effet qu'une de ses caractéristiques était de ne pas pouvoir penser la transition comme telle, en postulant des lois naturelles de l'économie. Il faut donc substituer à cette « science » un effort d'appréhension global du mouvement social et historique, de la transition, en intégrant tous les éléments de ce processus. Tel est le travail ébauché par Marx et Engels entre 1844 et 1848, et dont témoignent en particulier *L'idéologie allemande* et le *Manifeste du parti communiste*, qui fait de la lutte des classes la trame de l'histoire de toutes les sociétés, « lutte qui chaque fois s'est terminée par une transformation révolutionnaire de la société toute entière ou par la ruine commune des classes en lutte » (19). Le moment culminant de la transition est donc, dans l'analyse marxiste, la révolution sociale.

Cette vision du déroulement de l'histoire, on l'a baptisée « matérialisme historique »; et Marx a lui-même proposé, dans la préface à la *Contribution à la critique de l'économie politique*, une esquisse de ce qu'il appelle parfois sa « conception matérialiste de l'histoire » (20). Cette esquisse est très lapidaire et constitue le point de départ d'une présentation mécanique de l'évolution historique et de la transition. Dans sa vision la plus simpliste, elle postule un développement linéaire et cumulatif des forces productives, dont le rôle est considéré comme décisif dans la marche de l'histoire à travers des étapes nécessaires et prévisibles. Cette conception du marxiste, qui réduit l'explication de l'histoire et des transitions à un choc mécanique entre les rapports de production et les forces productives, a été largement dominante au vingtième siècle. Elle réduit l'explication marxiste à un

(18) K. Marx, *Théorie über den Mehrwert*, Berlin, Dietz, 1962, tome 3, p. 426.

(19) K. Marx et F. Engels, *Manifeste du parti communiste*, Paris, Aubier-Montaigne, 1971, p. 75.

(20) K. Marx *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris, éditions sociales, 1972, p. 36.

économisme qui postule, autant que l'économie politique, des lois naturelles de la société.

En fait, cette conception ne répond pas au projet initial de Marx, et à sa mise en œuvre dans *Le Capital*, critique de l'économie politique. Dans ce texte, en effet, Marx explique la genèse de ce que l'économie politique considère comme donnée. Il montre pourquoi et comment le produit du travail se transforme en marchandise, puis la marchandise en monnaie, enfin la monnaie en capital. Dès lors est expliquée la genèse du salariat et du profit, c'est-à-dire du capitalisme, posé comme organisation transitoire de la production sociale. Par ailleurs, il est évident que l'effort essentiel de Marx consiste dans l'analyse du fonctionnement de la société capitaliste. *Le Capital* ne constitue pas une étude de la transition du féodalisme au capitalisme, et certains auteurs se refusent même à y voir une théorie de la transition. En ce qui concerne la transition au communisme, on sait que Marx ne tenait pas à élaborer les « recettes des marmites de l'avenir ». Néanmoins, l'analyse développée dans *Le Capital* est une analyse qui vise à expliquer, à reproduire théoriquement, le mouvement de la production capitaliste, donc le développement du capitalisme. Or c'est dans ce mouvement, dans ce développement, qu'on trouve les racines de la transformation du capitalisme, comme des transitions dans le capitalisme.

6. Le vingtième siècle

Marx avait prévu une transition, qu'il espérait toujours prochaine entre le capitalisme et le socialisme. En réalité, la longue dépression mondiale qui s'est développée dans le dernier quart du dix-neuvième siècle a précédé la transformation du capitalisme concurrentiel en capitalisme monopoliste. De cette transformation profonde, la nouvelle « science économique » est inconsciente. La révolution marginaliste inaugure une analyse de l'économie en terme d'équilibre général statique, c'est la description d'un monde enchanté et harmonieux qui ne peut connaître ni transitions, ni bouleversements. Plaçant en exergue de son livre la phrase « La nature ne fait pas de sauts », Marshall précise dans sa préface que « l'évolution économique est graduelle ... basée sur des habitudes partiellement conscientes » (21), et, comme pour compléter son univers épistémologique, il

(21) A. Marshall, *Principes Of Economics*, Londres, Macmillan, 1966, p. XI.

indique que « la science économique est, et doit être, de croissance lente et continue » (22). Bref, ni la nature, ni la société, ni la science qui en rendent compte, ne font de sauts. Et Marshall écrivait cela, en toute candeur, au moment même où les sociétés capitalistes – dans tous les aspects de leur réalité – connaissaient des bouleversements importants, qui allaient d'ailleurs se concrétiser dans les multiples conflits armés qui annonçaient la première guerre mondiale et la révolution russe.

La tradition néo-classique, synthétisée pour la première fois par Alfred Marshall, en 1890, domine encore aujourd'hui la pensée économique. Elle a survécu à la révolution keynésienne, dont elle a su digérer les acquis, comme aux assauts néo-ricardiens, qu'en général elle ignore superbement, sauf dans les débats réservés aux initiés. Cette tradition domine malgré le fait qu'ignorant l'histoire, le mouvement, les antagonistes sociaux, elle ne peut rendre compte du développement concret des sociétés capitalistes, des problèmes auxquelles elles se heurtent, au premier rang desquels on retrouve les crises économiques et l'approfondissement de l'écart entre le centre et la périphérie du système capitaliste mondial.

Il a donc fallu, aux plus lucides parmi les économistes, se démarquer de la tradition dominante lorsqu'ils voulaient donner une explication un tant soit peu cohérente de la réalité. Ainsi, Schumpeter, par ailleurs fervent admirateur du système capitaliste, doit-il, emprunter certains éléments de la démarche de Marx dans sa *Théorie du développement économique*, publié en 1911. Ce développement, il le voit se faisant par sauts, par bonds discontinus liés à ce qu'il appelle les innovations, dont la fréquence dépend du contexte social, et de sa fécondité en « entrepreneurs ». Telle sera la trame d'un type d'analyse toujours très à la mode aujourd'hui, et dont on trouve les versions les plus simplistes chez des auteurs tels que Rostow ou McLelland.

De la même manière, face à la crise de l'entre-deux guerres, Keynes, élève de Marshall, doit se démarquer de son maître pour rendre compte de la réalité. Préoccupé en principe par les fluctuations à court terme (« A long terme, nous serons tous morts », écrit-il) il est amené en fait à intégrer à son analyse l'ensemble des facteurs qui expliquent la transition importante que le capitalisme connaîtra après cette crise. Keynes voit le lien entre la structure de classes et la distribution des revenus, le rôle de l'Etat et les autres facteurs « institution-

(22) Ibid., p.v.

nels ». Percevant les obstacles inhérents du développement de ce système, facteurs susceptibles d'en provoquer l'écroulement, Keynes propose un ensemble de moyens de « gestions de la conjoncture » qu'il présente ouvertement comme la dernière chance du capitalisme.

C'est dans la tradition inaugurée par Marx qu'on a pu le mieux rendre compte des transformations que le capitalisme a connues au vingtième siècle, et, en particulier, de la liaison étroite entre le développement au centre et le blocage de la transition à la périphérie. Au moment où le marginalisme formalisait le statu quo, des auteurs tels que Hilferding, Lénine, Rosa Luxembourg, Boukharine et plusieurs autres tentaient de rendre compte de la transition qu'avait connue le capitalisme au tournant du siècle. A partir de là, toutefois, le marxisme allait s'institutionnaliser dans les termes de la vulgate stalinienne et se transformer, d'instrument d'analyse de la réalité en idéologie au service d'un nouvel ordre établi.

Les bouleversements qui ont suivi la deuxième guerre mondiale ont modifié cet état de choses. Ce qu'on a appelé le « réveil du Tiers-Monde » a posé le problème de la transition dans ces pays. Et dès lors, celui du lien entre cette transition et la dépendance. Un certain nombre d'économistes, rejetant les explications en termes de déterminismes culturels et psychologiques, ont redécouvert les analyses classiques et proposé, du « sous-développement » une analyse qui se rapproche du marxisme. Le marxisme lui-même, affranchi partiellement de la tutelle stalinienne, intégrant aussi certains acquis de Keynes, s'est considérablement renouvelé à l'étude de ces problèmes. La structure de l'ordre économique mondial a été mise en lumière par les travaux de plusieurs chercheurs. Il apparaît que le problème de la transition ne peut être posé dans l'abstrait, indépendamment, dans un seul pays.

Quant au but de la transition, désormais à l'ordre du jour, c'est un ordre social fondé non pas sur l'exploitation de l'homme par l'homme (et d'une nation par une autre), mais sur la coopération, la justice et l'égalité des peuples. C'est-à-dire le socialisme dont malheureusement aucun modèle satisfaisant n'existe pour le moment. Il reste à analyser le processus de transition qui s'est déroulé dans les pays qui ont connu des révolutions au vingtième siècle. On a peut-être trop longtemps cru à une certaine vision marxiste traditionnelle de la transition au socialisme. D'énormes problèmes sont en jeu, qu'on

commence à peine à éclaircir (23). Une chose est certaine : cette question est loin de se réduire à l'économie. C'est pourquoi d'ailleurs la pensée économique n'a jamais pu penser la transition, non plus que le marxisme dans sa version economiciste. La transition concerne la totalité des rapports entre les hommes.

Gilles DOSTALER

(23) Voir à ce sujet Gilles Bourque et Gilles Dostaler, *Socialisme et indépendance*. Montréal, Boréal-Express, 1980, introduction.

TRANSITION ?

SOUS-ENTENDUS DU CONCEPT

Paul PASCON
Institut Agronomique et Vétérinaire
Hassan II Rabat

Le concept de transition implique l'ensemble des situations abstraites et concrètes du passage spontané ou volontaire d'un état défini A à un autre état défini B.

La transition peut être aussi le processus de transformation provoquée vers un état idéal, ainsi Charles BETTELHEIM a-t-il parlé à propos de la Chine, de la « transition vers le socialisme ».

Etant connus les espérances et les déboires issus du développement des idées autour du concept de transition, il paraît important d'en analyser les fondements et les sous-entendus.

L'usage du concept implique que l'état A soit bien défini, que l'état B ne le soit pas moins, que le passage de l'un à l'autre ait une chance raisonnable de se produire, c'est-à-dire que le processus ne s'opposerait pas à ce qu'il a été longtemps convenu d'appeler « le sens de l'Histoire ».

On remarquera d'entrée de jeu que l'état A est un fait réel, complexe certes, mais concret, alors que l'état B est un fait idéal, disons plutôt idéal et abstrait. On espère que l'état réel B' sera proche de l'état abstrait B. Cela relève plus de l'espérance, du subjectivisme volontariste, voire naïf, que de la science froide. A moins que l'on admette comme postulat qu'il y a un sens à l'histoire et que le passage de A à B est une loi d'évolution de l'Humanité que la volonté des hommes ne peut qu'avancer ou retarder, ou encore infléchir modestement, mais dans un processus qui reste en soi inéluctable. Proposition pour le moins invérifiable et trop souvent invérifiée.

La situation A de départ n'est pas simple.

Si on peut parler d'une Formation Economique et Sociale (F.E.S), résultat complexe de l'Histoire précédente, c'est qu'elle est le fait d'un arrangement spécifique de modes de production. La domination d'un mode de production particulier dans cette F.E.S, ne signifie nullement que ce MP domine toutes les instances et tous les aspects de la F.E.S, bien au contraire. Un certain arrangement de délégation et d'autonomie ménagée aux différents niveaux d'instances sont justement les caractéristiques d'une F.E.S. Le caractère déterminant, en dernière analyse, des rapports de production et de la sphère de la production et de la reproduction sur les autres aspects, n'empêche pas la résistance, la survivance et l'autonomie relative d'autres types d'instances. Sinon comment expliquer cette complexité ? La compétition est toujours ouverte entre les modes de production coexistants. L'idéologie, les rapports sociaux ou la lutte politique par exemple, peuvent surgir sans cesse sur le devant de la scène et impulser un nouveau cours à l'Histoire.

Rien n'est déterminé vraiment. Et la sur-détermination est peut-être aussi dans cette affaire un concept forgé à la hâte pour se rassurer et liquider l'inquiétude devant les béances incertaines des dogmes que les grands soirs et les petits matins ouvrent comme des gouffres devant des intellectuels impréparés aux facéties de l'Histoire.

L'état B est un concept irréel, abstrait, contraire

Objet schématique simplifié émergeant d'une idée tendue par la recherche de solutions à la crise immédiate du modèle abstrait concret, B d'abord s'oppose à A. Il est ce que A n'est pas ! Un jeu structuraliste d'opposition pousse à la définition successive d'idéaux inégalité/égalité ; individualisme/collectivisme ; contrainte/liberté ; tyrannie/démocratie ; laisser faire/planification, etc... A connaître ce dont on souffre, on imagine ce qui solutionnerait la souffrance.

Notre esprit est étroit, notre sensibilité grossière et l'imagination au pouvoir n'est guère capable d'intégrer des situations très complexes. C'est l'expérience pratique, la succession des essais et des erreurs qui en définitive fait la preuve de l'excellence des schémas.

L'Histoire n'est pas déterminée. L'histoire réelle slalome entre les utopies successives que les hommes sont forcés de se forger pour pouvoir marcher ensemble. Mais on ne sait vraiment jamais où l'on va. On croit savoir assez bien d'où l'on part et vers quoi on tend ; mais

on arrive toujours ailleurs ! Le progrès n'est que l'avance successive réalisée par des tensions instantanées dont le mouvement global et foisonnant hésite sur un itinéraire de ligne brisée.

L'Histoire est-elle linéaire ? Question mal posée, car à la fois elle l'est et ne l'est pas. Il s'agit de dire d'abord l'Histoire de quoi ?

L'orthogénie existe.

Le progrès impavide d'une accumulation successive, heurtée certes, mais indéfiniment ouverte, existe. On l'a déjà rencontré ! Au moins dans la sphère technologique. Si le schéma cycloïde et pessimiste d'Ibn Khaldoun avait sa raison d'être en un siècle de stagnation, il n'est plus de mise aujourd'hui.

Les grandes théories sociales sont encore sous le coup de l'extraordinaire révolution scientifique, technique et industrielle des deux derniers siècles. La découverte que le travail pouvait être cristallisé dans des machines, des procédés, des techniques et ne plus être dissipé indéfiniment, a frappé à ce point les esprits, que le progrès de la civilisation a été saisi d'emblée comme ne pouvant être que l'exécution irrésistible d'un projet inconscient orthogénétiq^{ue}, inscrit dans la science. Le progrès de la société est apparu comparable à celui de l'évolution des espèces biologiques s'élevant de l'amibe jusqu'à l'*homo-sapiens*.

Or cela est bien vérifié. Qu'il s'agisse des armes, des véhicules, de la communication, des remèdes, de la productivité etc... l'évolution est bien une suite continue par accumulation, progrès et bonds.

L'Histoire a bien connu des stagnations, des piétinements, voire des retours en arrière, on peut les considérer comme des suspensions provisoires, des parenthèses, des attentes, suivies de reprises, de l'envol et de l'essor.

Il y a donc bien un domaine de l'Histoire où la linéarité plus hachée et plus complexe qu'on croit bien sûr, mais la linéarité-tout de même – est le mode dominant de l'évolution des choses. A ce titre la transition a une parcelle de sens, c'est le passage d'une forme inférieure à une forme supérieure de l'accumulation.

Mais tout n'est pas orthogénétiq^{ue}

Si la science a inventé la cristallisation et l'accumulation du travail répétitif dans les techniques, elle n'a rien réalisé de tel dans les formes de la superstructure. Au moins pour l'instant.

Ni les idées, ni l'esthétique, ni la morale, ni les institutions ne peuvent être rangées au fil de l'Histoire dans un ordre meilleur. Chaque époque, chaque société, a pu avoir la chance de voir s'épanouir d'intenses et superbes créations de l'esprit, de l'art ou de la sagesse, mais sans qu'on puisse s'entendre sur la manière de les comparer, d'en mesurer la valeur relative, de les classer dans un ordre croissant ou décroissant, et sans pouvoir déduire les unes des autres par simple accumulation ou élargissement.

Lorsqu'on peut même admettre des indicateurs objectifs pour apprécier par exemple l'évolution vers l'individualisme, ou vers le communautaire, ou vers l'égalitaire, ou encore vers la démocratie... etc., l'étude attentive révèle la succession chaotique, incertaine, rétroactive même, ou des déplacements d'objets. Par exemple une évolution vers l'égalité accrue des chances peut être simultanée avec une évolution plus inégalitaire des revenus. Une égalité plus grande des revenus peut se développer avec une plus forte inégalité des pouvoirs. L'évolution des grandes religions est marquée par la réduction des interdits sacrés, mais les Etats ont dans le même temps accru la réglementation des interdits séculiers. Autrement encore une même société peut connaître des balancements entre centralisation et décentralisation, appel à la lutte ou appel à l'union entre les groupes qui la composent.

Le système moral est de cet ordre et la substitution d'une moralité à une autre est liée davantage aux jugements que les contemporains portent sur l'expérience qu'ils vivent présentement que sur une conception absolue et universelle.

Qu'est ce qui est le plus important de l'honneur, de la gloire, de la liberté, de l'égalité, du patriotisme, de la puissance, de la fraternité, de la charité, de la fidélité, de l'humilité, du sacrifice, de la richesse ?.. Qui peut dire qu'il y a progrès ou régression logique lorsqu'on substitue l'une de ces vertus à une autre ? Qui peut ranger sur une longue durée la succession de ces idéaux ?

C'est l'affaire des particuliers, des partis politiques, des idéologies, des courants de pensée ou de religion, ce n'est pas l'affaire de la science !

Le concept de transition est une idée abstraite, irréaliste et idéelle, visant à coaliser des volontés pour changer un état de société existant. De ce fait elle fait rigoureusement partie d'une idéologie ; son caractère imaginaire ne l'empêche pas d'être une idée-force, mobilisatrice, mais pas pour autant une démarche scientifique ; si les sociétés aujourd'hui ont besoin de prouver *logiquement* leur mouvement pour

marcher, la question se pose de savoir si la logique est dans l'ordre du réel ou si elle n'est qu'un système de signes rhétoriques. Ce ne serait pas la première fois que les plus grandes œuvres, mobilisant les plus grandes masses de ferveur ou de soumission, procèderaient d'erreurs, d'illusions ou d'idéalismes.

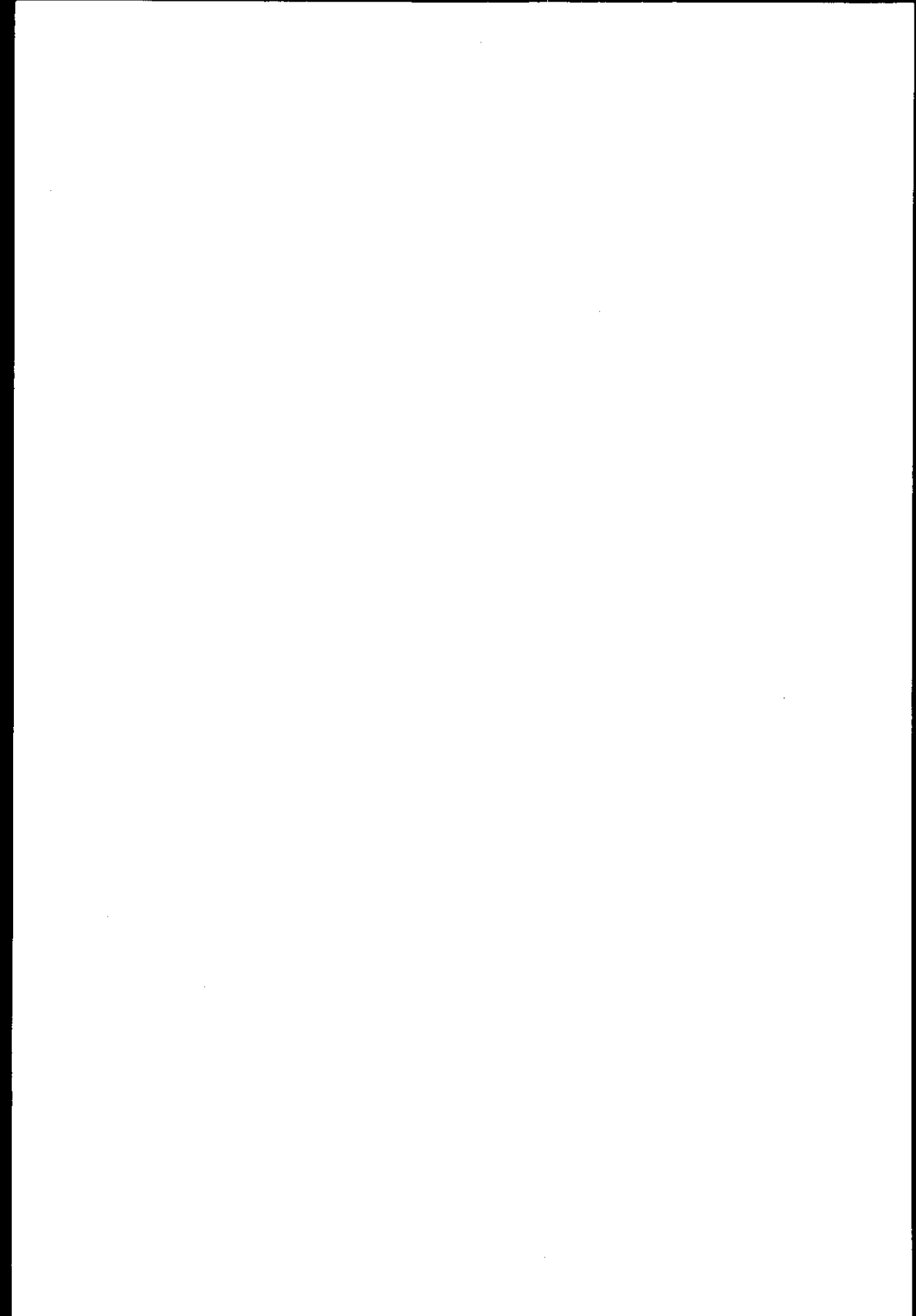
Il n'y a guère eu de mouvements, de progrès, ni de conquêtes sans messianisme et manipulation des idées et des croyances. Est-il nécessaire aujourd'hui encore d'habiller tout ceci du costume de la science ? Des événements anciens et récents prouvent que parfois la prophétie est tout aussi efficace ; elle fait l'économie d'une explication laborieuse car elle n'a pas à se justifier par l'apparat d'une logique.

Sans condamner la science, bien au contraire, il vaut mieux la laisser à sa place, là où elle est réellement irremplaçable, pas là où elle ne peut que se dévoyer.

Paul PASCON

28 - 2 - 1980

II
ETAT ET CLASSES SOCIALES
DANS LES SOCIÉTÉS
DÉPENDANTES



LA LOI MUSULMANE ET LE CHANGEMENT SOCIAL

*Negib BOUDERBALA
Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II*

TRUISMES PRELIMINAIRES

Il faut bien, pour commencer, énoncer quelques truismes puisque, décidément, et le débat sur la loi musulmane le montre chaque jour, ce qui nous paraît évident ne l'est nullement pour tous.

Lorsque nous proposons un examen *critique* des rapports de la Loi et de la Société musulmane, nous cherchons à produire de ces rapports une connaissance scientifique (1).

Nous écartons donc délibérément la méthode qui consiste à aller chercher la vérité dans l'intention du législateur divin, par l'exégèse du sens apparent du texte.

Cette démarche, théologique sans aucun doute, peut avoir un sens pour le croyant qui cherche à savoir ce que Dieu lui a ordonné. Transposée dans le domaine de la connaissance, elle conduit à croire sur parole ce que la Loi dit d'elle même, c'est-à-dire, en confondant l'objet de la connaissance elle même, à évacuer toute dimension critique et à renoncer à la possibilité d'une démarche scientifique.

(1) Nous « cherchons », mais nous savons aussi que d'une part nous n'épuisons pas *toute* la naissance de l'objet et que d'autre part, poursuivant la connaissance, nous pouvons fort bien produire de l'idéologie. C'est ce soupçon, à l'égard de notre discours et le secours de l'appareil critique élaboré par la science, qui distinguent la démarche scientifique.

Lorsque nous proposons un examen critique, les rapports de la loi et du changement social, nous ne cherchons pas à prendre parti dans la querelle idéologique sur les capacités *intrinsèques* de la Loi à l'évolution. Il ne s'agit, en aucun cas de choisir entre les positions de ceux qui, comme Allal el Fassi, plaident pour « l'aptitude de la chari'a à convenir à notre époque et toute époque » (2) et de ceux qui comme J. SCHACHT et G. BOUSQUET dénoncent son immuabilité. Il s'agit plutôt de chercher à comprendre comment au cours de son histoire la société musulmane a « *interprété* » la loi ; « interpréter » étant pris ici **dans un sens extensif** : interprétation par l'idéologie juridico-religieuse (Discours des Oulamas, Fouqaha etc...) et par les rapports sociaux (contours du droit positif). En termes plus juridiques la question posée est celle des « sources » non pas formelles, mais historiques et sociologiques de l'interprétation.

La question de la théorie générale du droit, des modalités de la production du droit par la société et de la reproduction de la société par le droit ne sera pas abordée ici. Certes il s'agira dans cette communication des rapports entre droit et société mais dans le contexte particulier de la Loi musulmane et comme contribution au débat déjà ancien, de la capacité d'adaptation de cette Loi au changement.

Mais il faut quand même justifier une réflexion sur la Loi dans un colloque initié par le département de sciences économiques et sur le thème de la transition. Il est temps en effet de réintroduire le droit dans la discussion sur le changement social. De multiples raisons nous y conduisent :

– Le droit ne peut plus être réduit à sa dimension technique, instrumentale. Il n'est nullement neutre par rapport au choix de société. Dans les pays de droit musulman l'unité doctrinale de la religion et du droit place la Loi au centre de la légitimité. Intervenir dans le domaine de la Loi, c'est toucher à un domaine sensible, celui de l'identité. Aussi les rapports de la société musulmane à sa Loi sont-ils au cœur de son histoire.

– La question de la Loi musulmane est d'actualité. On pourrait penser le contraire. Le développement massif depuis plus d'un demi-siècle de réglementation séculière sans référence à la Loi musulmane, et repoussant peu à peu la Chari'a dans le réduit du statut personnel, a pu faire penser à sa désuétude, à sa disparition prochaine. C'est une

(2) Allal el Fassi. Défense de la Loi islamique. Casablanca 1977. Traduction Charles Samara. p. 170.

appréciation qui fait la part belle au quantitatif (domination massive de la production législative moderne dans le bulletin officiel), et sous-estime gravement le qualitatif (la perception du droit par les citoyens). Comment ne pas voir que dans la conscience des musulmans les règles concernant le mariage, la filiation, les successions, les obligations culturelles sont encore autrement vivantes et légitimes que celles du code des obligations et contrats ou du code pénal. Il faut rappeler que la dernière révolte qu'a connu le Maroc sur une question de droit est celle qui a soulevé le pays en 1930 contre le dahir dit berbère par lequel le protectorat voulait soustraire à la juridiction musulmane une partie des marocains.

Aujourd'hui la réactivation de la Loi divine dans de nombreux pays musulmans – Iran, Pakistan, Libye – confirme que malgré le raz de marée des règles positives séculières, la Chari'a n'a rien perdu de son actualité. la question de son rapport au changement social n'est donc nullement secondaire et ne pourra être éludée.

UN DEBAT MAL ENGAGE

La Loi musulmane peut-elle s'adapter aux transformations majeures qui ont affecté les pays musulmans particulièrement à partir du XIX^{ème} siècle ?

La question qui est posée en ces termes à la fois par la pensée musulmane réformiste et par l'orientalisme européen ne met pas en cause, on le voit, le résultat de ces transformations. La révolution scientifique et technique et le développement économique initiés par l'occident sont considérés comme un fait accompli. Implicitement on admet donc que le fait social prime la Loi et que celle-ci doit s'incliner devant celui-là. Le problème de l'adaptation de la Loi ne devrait donc pas se poser. On va voir en examinant les thèses en présence que la réponse n'est pas aussi simple.

La Science européenne du droit musulman

Une polémique a lieu dans la dernière décennie du siècle dernier (3) entre SAWAS PACHA, un spécialiste turc qui soutient que la Loi musulmane peut être modernisée par la Loi européenne et que toute norme juridique nouvelle peut être assimilée par le système législatif musulman, et les grands fondateurs de l'orientalisme juridique,

(3) L. MILLIOT, « La science européenne du droit musulman », *Revue juridique et politique de l'union française*, 1947.

GOLDZIER et SNOUCK-HURGRONJE qui soutiennent que, en doctrine, la Loi musulmane reste immuable et que les autres formes de législation ne sont que des juxtapositions sans cohérence avec le système législatif islamique. Dans les premières décades du XX^{ème} siècle un orientalisme moins européen centriste et plus libéral découvre dans les pays musulmans un droit positif – le qanoun (décret de l'exécutif) le orf (coutume) et l'amal (jurisprudence) – qui enregistre les besoins sociaux nouveaux et échappe donc à l'immuabilité.

Le positivisme qui domine cette période de la fin du XIX^{ème} début du XX^{ème} n'a permis à ses précurseurs que de voir la fonction pratique du droit : production de règles correspondant aux besoins sociaux nouveaux. Il les a empêché d'identifier la fonction centrale de la loi musulmane, une fonction largement idéologique : maintenir l'unité de la communauté et préserver l'identité islamique (4). En effet ces différentes fonctions placées sur le même plan par le positivisme sont fortement hiérarchisées. La Loi divine assure la maintenance, la règle positive est chargée de l'intendance.

Au fond cette approche nous permet de dépasser la problématique commune de l'orientalisme occidental et du réformisme islamique en laissant de côté la question de l'immuabilité. Nous savons aujourd'hui que le droit musulman intangible en principe est variable en réalité. Ce qui nous importe c'est de montrer comment l'histoire sociale de la Loi rend compte du paradoxe suivant : Pourquoi la société musulmane peut-elle maintenir en droit le monopole législatif de Dieu et laisser en fait proliférer la règle profane jusque dans les matières expressément organisées par la Loi divine.

PETITE HISTOIRE SOCIALE DE LA LOI

Le Coran : une seule Loi pour le le royaume de Dieu et la cité des hommes.

La source primordiale dont tout procède, la pierre angulaire de l'édifice normatif c'est le Coran, descente (tanzil) de la parole divine sur terre. Or les révélations sont de deux sortes : celles qui organisent la vie spirituelle des croyants (Sourate de la Mecque) et celles qui organisent leur vie sociale (Sourate de Médine). C'est là une originalité de l'Islam. Le christianisme qui s'est développé comme mouvement d'op-

(4) J. BERQUE appelle cette fonction la maintenance. *Normes et valeur de l'Islam contemporain*, Payot, 1966.

position dans l'empire romain s'est vu contraint de « rendre à César ce qui est à César... ». Par contre l'exceptionnelle rapidité de la réussite politique de l'Islam le confronte précocement, juste après l'hégire, avec les nécessités très concrètes de l'organisation d'un Etat. La critique historique (5) a bien fait ressortir l'enracinement historique très net des Sourates de Médine. La révélation fixe à jamais dans un texte sacré des préceptes d'organisation sociale répondant aux nécessités d'un temps. Ce qui fut un atout pour la transformation révolutionnaire de la société arabe va devenir le fondement d'un principe lourd de conséquences : la confusion du spirituel et du temporel, de la Loi divine et de la Loi civile.

**L'élaboration du droit musulman :
de la tradition des vivants à la tradition des morts.**

Le Coran reste l'autorité suprême mais bien sûr il ne couvre pas tous les domaines sociaux de la réglementation. Il a bien fallu trouver des règles à appliquer.

Pendant le premier siècle, en gros sous les Ommeyyades, il n'y a aucune élaboration de code. Gouverneurs et cadis se contentent d'appliquer selon les principes de la personnalité des lois les règlements préexistants : droit coutumier arabe, tradition romano-byzantine, tradition perse sassanide,...

A partir du II^{ème} siècle se forment les anciennes écoles de droit (Kufa, Médine, Syrie) dont nous savons qu'elles sont le véritable creuset où s'élabore le droit musulman, le lieu de l'Ijtihad et de la créativité juridique où sont intégrés dans une véritable synthèse les apports de systèmes juridiques existants interprétés par la révélation. Il s'agit d'une « tradition vivante », au sens d'élaboration spontanée et continue du groupe. C'est le moment privilégié où l'histoire informe largement et sans contrainte la Loi.

A la fin du II^{ème} siècle la victoire des traditionnistes (Ahl al Hadith) vient arrêter ce mouvement d'Ijtihad et le figer de deux façons :

- massivement cette tradition vivante est projetée un siècle en arrière et attribuée aux grandes figures des origines, le prophète et ses compagnons directs.

(5) R. BLACHERÉ, *Introduction au Coran*, Maisonneuve, Paris, 1947. MONTGOMERY WATT, *Mohomet à Médine*, Payot-SNED.

– Le mouvement des traditionnistes élimine inéluctablement la tradition vivante. Le lent mouvement d'asphyxie aboutit au grand maître CHAF'I qui couronne le mouvement traditionniste et le clôture en banissant l'exercice de l'opinion personnelle (ra'i) et en proclamant le Hadith (tradition formelle du prophète) comme majeure. Cette rigidité est encore accentuée par IBN HANBAL qui impose la supériorité du sens littéral et l'école zahirite qui fait prévaloir le sens apparent.

La montée des traditionnistes s'explique par la recherche d'une autorité décisive que les nouveaux venus au débat juridique souhaitent trouver le plus près possible du prophète. Alors non seulement on fait remonter toutes les traditions à l'envoyé de Dieu mais au besoin on en invente pour donner plus de poids à la cause que l'on défend.

Cette montée de la tradition morte est liée aux conflits politico-religieux qui divisent le monde musulman dès après la bataille de Siffin. Bataille pour la succession politique du prophète qui ne peut s'exprimer que comme une bataille pour la légitimité religieuse. Il était tentant, au cours de cette interminable bataille de succession, que les titres à la légitimité présentés par les factions rivales remontent à l'âge d'or qui précède la division des musulmans. La critique historique du Hadith (6) a montré que les traditions qui se présentent comme témoignage direct contemporain du prophète sont presque toujours postérieures. Ainsi un Hadith pro Abbasside fait dire au prophète, contre les prétentions des héritiers alides : « Nous ne laisserons pas de patrimoine héréditaire ».

Ce qu'il faut retenir du rôle des traditionnistes c'est qu'ils ont conduit à l'ankylose d'une pensée juridique libre et ouverte sur le monde et l'histoire ; qu'ils ont fait triompher dans le droit une pensée scholastique, littéraliste et formaliste et qu'en projetant vers les origines la source de toute vérité et de tout ordre légal, ils ont fait triompher un pessimisme historique profond. Le temps qui passe éloigne les musulmans de la vérité et de la sainteté. L'histoire est une lente dégradation et il n'y a de légitimité que récurrente.

La période du Taqlid : Les pires des choses sont les innovées (Hadith)

A partir du IV^{ème} siècle le corpus de la Loi religieuse est considéré comme achevé et les méthodes d'interprétation sont répertoriées.

(6) qui est essentiellement l'œuvre de GOLDZIHNER.

riées et fixées. Désormais le devoir des docteurs c'est de procéder au taqlid, c'est-à-dire de reconnaître l'autorité du précédent.

Pendant le temps ne s'arrête pas pour autant dans les sociétés musulmanes. Elles continuent à produire les règles qui leur sont nécessaires (qanoun, amal, orf) et qui sortent le plus souvent de la stricte orthodoxie de la Chari'a. Tout se passe comme si à côté d'une *grande tradition* maintenue dans son intégrité première se juxtaposait une *petite tradition* au contenu variable et répondant aux nécessités de l'heure. Avec ceci d'essentiel, on le verra, que seule la grande tradition se trouve dans l'ordre de la *légitimité*, la petite tradition étant reléguée dans celui de la *nécessité*.

C'est le moment (IV^{ème} siècle) où l'empire ayant atteint ses limites territoriales le pouvoir califal tolérant dans la période d'expansion pour les diversités (tolérance nécessaire) aspire à une unité plus forte, à une certaine centralisation, maintenant qu'il s'agit de gérer.

**Le moment du réformisme : changer tout sans rien
changer le réformisme des clercs**

La pensée réformiste musulmane, engendrée par la prise de conscience à la fin du XIX^{ème} de la décadence culturelle, admet l'ankylose de la Loi musulmane, c'est-à-dire son inadéquation à la réalité. Mais elle met cette défaillance sur le compte d'une dégradation du travail des docteurs, sur la fermeture de la porte de l'effort. Il suffit de réouvrir cette porte... Comme la plupart des réformismes celui-ci voit la solution dans une re-naissance, c'est-à-dire un retour aux sources, une réactivation de la Loi dans sa portée originelle (7). Les réformistes s'emploient à démontrer que les musulmans peuvent assumer les nouvelles formes historiques du progrès sans renoncer à la Loi de leurs ancêtres. Ils sont ainsi conduits à proclamer à la fois : – La nécessité de la permanence et de la continuité de la Loi : « Notre prophète est le dernier des prophètes et sa Loi durera jusqu'au jugement dernier » (8).

– Son aptitude infaillible à convenir en tous lieux et toutes époques : « Il est impossible qu'une prescription divine ne soit pas valable pour le temps et le lieu visés par l'obligation d'y obéir car il y aurait là une

(7) Il s'agit ici essentiellement du mouvement salafi : Jamal Al Din Afghani, Muhammad Abduh, Rashid Rida...

(8) Allal EL FASSI, *Défense de la Loi islamique*, Casablanca, 1977 traduction Charles Samara, pp. 172-173.

obligation légale constituant un acte gratuit, ce que le créateur ne saurait absolument prescrire ».

Pour eux la contradiction n'est qu'apparente et elle peut être surmontée dans le cadre de la Loi elle-même : d'une part le retour aux sources permet de débarrasser la Loi de toutes les parties adventices dont les vicissitudes de l'histoire l'ont chargée et de lui restituer en même temps que sa pureté toute sa portée universaliste. D'autre part, s'il subsiste encore des problèmes d'adaptation à la réalité sociale, c'est-à-dire des cas dont la solution ne peut être trouvée dans le sens apparent de la Loi, il suffit de recourir selon les règles prévues par le Fiqh à l'interprétation (9).

Ces arguments qui visent à démontrer les capacités infinies d'adaptation de la Loi ne sont guère cohérents avec l'ensemble de la position des réformistes. L'argument de l'universalité de la Loi n'est guère recevable. Pour partie la loi, on l'a vu, porte des dispositions précises sur les rapports sociaux dont l'universalité ne peut être sérieusement plaidée. Sauf à admettre ce que les réformistes eux-mêmes refusent énergiquement : la distinction au sein de la Loi entre le spirituel intangible et le temporel qui change.

L'argument des possibilités offertes par l'interprétation n'est guère plus convaincant. Il répond à une question de fond décisive, qui est celle de la cohérence d'une société et de son appareil légal, par un expédient technique, la procédure d'interprétation.

Dans le même sens J. SCHACHT (10) fait une longue critique du modernisme législatif musulman : absence de synthèse des éléments nouveaux introduits et des éléments anciens conservés ; argumentation juridique éclectique pour justifier les apports nouveaux le tout conduisant à exprimer les idées modernes d'occident dans une forme traditionnelle.

Le réformisme des Etats

Aucun Etat musulman conservateur ou progressiste n'a pu dépasser les équivoques et les impasses de ce réformisme législatif. Aucun Etat n'a décidé de soumettre à la même critique sa tradition et son modernisme juridique de façon à les confronter aux exigences de

(9) Allal EL FASSI, *op. cit.*, p. 175.

(10) J. SCHACHT, « Classicisme, traditionnalisme et ankylose dans la Loi religieuse de l'Islam », in *classicisme et déclin culturel* dans l'histoire de l'Islam, Maisonneuve et Larose, Paris, 1977.

son projet de société. Le plus souvent la Loi musulmane est officiellement entourée de révérence et officieusement appliquée le moins possible. De même la Loi moderne est introduite quasi clandestinement sans examen de conformité avec le système législatif existant mais appliquée massivement. Il s'agit finalement d'un réformisme honteux.

Depuis les débuts du XX^{ème} les débats sur la capacité de la Loi musulmane à répondre aux besoins de la modernité ont cessé. Les Etats ont légiféré comme si ce problème ne se posait pas, espérant que l'évolution des mœurs et les transformations sociales le résolvent progressivement et subrepticement. Mais aujourd'hui le réveil de l'Islam politique montre bien que rien n'est réglé. Dans certains pays les Etats réactivent dans ses aspects les plus anachroniques la Loi religieuse (Iran, Pakistan, Libye). Dans beaucoup d'autres même parmi ceux ayant pratiqué une certaine Laïcisation les mouvements intégristes demandent le retour intégral à la Chari'a. Au Maroc cette revendication bien qu'exprimée de façon moins nette reste celle d'un grand parti national. Allal EL FASSI chargé par Mohammed V de présider la commission chargée en Août 1955 de la révision de la législation issue du protectorat, contraint de s'en tenir au seul statut personnel, n'a jamais abandonné l'objectif de la révision de l'ensemble de la législation pour la rendre conforme au Fiqh.

Depuis le Taqlid jusqu'au réformisme la structure dualiste – grande et petite tradition – s'est maintenue. La grande tradition assure la continuité historique, la légitimité religieuse, l'identité culturelle, la petite est chargée du progrès scientifique, technique et économique. L'échec du réformisme jusqu'à maintenant vient de ce que les Etats n'ont pas su réaliser son programme, la synthèse entre l'ancien et le nouveau, une nouvelle élaboration culturelle.

Une issue a hanté le réformisme : proclamer la séparation du spirituel et du temporel. Le droit musulman connaît la distinction des Ibadat (questions du culte) et des Mu'amalat (questions sociales). Mais c'est une distinction interne à la Loi. Lorsque certains réformistes comme Ali ABD AL-RAZIQ, aîné d'Al-Azhar propose en 1925 une laïcisation de la matière sociale de la Loi, ils sont rejetés et condamnés par l'orthodoxie dominante. Les Etats eux ont souvent entrepris la laïcisation dans les faits. Mais aucun n'a pris le risque de déclarer laïque la partie de la Loi divine portant sur la société civile.

POUR CONCLURE

Sur l'histoire

Chez les anciens docteurs existait une distinction dont le sens a changé aujourd'hui, entre le 'ilm (connaissance de la loi sacrée) et le fiqh (exercice de l'intelligence sur la Loi, ra'i). C'est bien en partant de ces deux notions que l'on pourrait rendre compte de l'histoire de la Loi.

Pendant la période de l'ijtihad le droit musulman est bien constitué par l'union du 'ilm et du fiqh. Quand arrive le taqlid les deux voies se séparent. Désormais tout le travail juridique, toute la tâche du fiqh n'est plus qu'une immense et interminable entreprise de légitimation. Ce sont la réalité, l'histoire qui apparaissent aux yeux de la Loi comme coupables de changement et qu'il faut quand même faire admettre. Le travail des juristes consiste à faire entrer, toujours provisoirement, dans le droit par le qiyas ou l'ijm'a les éléments de la coutume ou les décisions du prince qui ne sont pas conformes à la lettre de la Loi.

Désormais toute l'histoire sociale de la chari'a peut s'interpréter comme une dialectique entre légitimité et nécessité, entre grande tradition et petite tradition.

La grande tradition n'a pas pour fonction on l'a vu de résoudre les problèmes pratiques posés par l'évolution sociale. Elle est autonome mais il ne faut pas interpréter cette autonomie comme une rupture ou comme une indépendance. Quel que soit le décalage il n'y a jamais désuétude de la grande tradition. Peu appliquée elle garde toute sa valeur et sa réalisation sociale est toujours possible.

Faut-il comme le demandent les réformistes revenir à l'ijtihad ? Bien sûr mais en abandonnant le double langage qui a été celui du réformisme jusqu'à maintenant, en recréant les conditions de la tradition vivante du premier siècle c'est-à-dire une libre créativité conduisant à une élaboration nouvelle.

Cette synthèse devra pouvoir libérer la dynamique bloquée du rapport Loi - Société. Il faudra pour cela laisser se résorber l'autonomie légitimité - nécessité ; exposer la Loi divine civile au risque de l'histoire, c'est-à-dire admettre qu'elle puisse changer, reconnaître à la règle profane positive la légitimité, c'est-à-dire une part d'éternité.

Faut-il voir dans cette évolution que les faits consacrent irrésistiblement et qu'il ne s'agit que de reconnaître dans le droit, une menace pour l'identité culturelle ?

Certainement pas. Si le message spirituel et moral de l'islam est au cœur de l'identité nul doute, qu'il continuera, à travers le processus démocratique d'élaborateur de la loi, à inspirer le droit positif. Ainsi, seraient mises en place, les conditions d'un rapport nouveau des musulmans à leur Loi, plus ouvert et plus dynamique.

On n'aura pas la naïveté de prétendre que cela puisse se faire rapidement ni sans secousses : le pouvoir d'interpréter la Loi, aujourd'hui comme hier, reste l'enjeu essentiel des luttes sociales.

Nejib BOUDERBALA
Rabat Avril 1980

**ARTICULATION DES MODES DE
PRODUCTION ET TRANSITION
AU MAROC ET EN ALGERIE
(1830-1930)**

*Ben Haddou BOULGHASSOUL
Institut National de Statistiques et
d'Economie appliquée
Rabat*

La définition d'une formation sociale actuelle suppose la connaissance et l'étude du processus historique de dissolution des modes de production antérieurs.

Dans le cas du mode de production capitaliste, il s'agit de l'étude du processus qui a permis d'instaurer pour la première fois, dans un lieu donné, « les conditions objectives du travail » profitant au capital.

Dans les formations sociales où le mode de production capitaliste a « pris racine », la survivance et la reproduction des modes de production antérieurs et le faible niveau de développement des forces productives appelle l'étude du procès historique de leur pénétration par le mode de production capitaliste, leur « dissolution », leur « aliénation » et leur soumission aux lois de ce dernier. Cette dissolution s'opère à des niveaux et à des degrés différents, d'où la particularité de « l'ensemble complexe » que constitue la formation sociale à un moment donné.

Le processus de domination des modes de production non capitalistes par le mode de production capitaliste appelle l'analyse du procès d'articulation de l'ensemble de ces modes-aussi bien entre eux qu'avec le mode de production capitaliste – et la place et la fonction qui leur sont assignées dans le procès d'extension du capitalisme à l'échelle mondiale.

Dans l'étude de ce processus historique de « dissolution » des modes de production non capitalistes, un moment historique est d'un grand intérêt : la transition.

En choisissant deux cas pour l'étude de la transition, nous avons voulu dégager les similitudes et les différences aussi bien dans l'articulation des composantes que dans le fonctionnement de cet « ensemble complexe » dans ces deux pays.

Le moment historique retenu est la transition au mode de production capitaliste, mais dont l'étude nécessite un diagnostic de ces formations sociales précapitalistes, particulières nous semble-t-il.

I – LES MODES DE PRODUCTION PRECAPITALISTES ET BLOCAGE DE LA TRANSITION

Les caractéristiques des formations sociales précapitalistes algérienne et marocaine seront définies à travers l'étude de la nature et de l'articulation de leurs modes de production. Aussi seront analysés brièvement les formes de propriété et les rapports de production, mais qui seraient difficilement perceptibles sans un aperçu sur le niveau des forces productives. A travers les spécificités de ces modes de production seront expliqués les obstacles à « l'accumulation primitive » et le blocage de leur transition.

1/ Le niveau de développement des forces productives.

Au début du XIX^e S., le territoire formant actuellement le Maghreb était habité par une population estimée à près de 8 millions d'habitants, dont approximativement 5 % de population urbaine. Les activités artisanale et commerciale constituaient les principales occupations de la communauté villageoise et surtout des grandes villes (1), l'agriculture et l'évage étaient l'occupation d'une population à dominance rurale insérée dans un cadre tribal. Un certain équilibre s'était

(1) A. Nouschi « Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises, de la conquête ju-qu'en 1919 » P.U.F, 1961.

réalisé entre cette population et le milieu naturel, entre ses besoins et sa production (2).

Dans les campagnes, l'activité économique consistait essentiellement en l'association de cultures et d'élevage avec une prédominance de ce dernier dans les plateaux et les régions à faible pluviométrie. Inversement, dans les plaines humides et près des centres urbains, stimulées par la proximité du marché, les cultures devenaient intensives et variées. Les cultures en terrasses et (ou) irriguées y étaient importantes. En dépit des modes de vie différents des agriculteurs et des éleveurs, existait entre eux « une véritable symbiose de complémentarité » (3). La combinaison et la complémentarité de la culture et de l'élevage étaient une nécessité vitale pour une économie largement de subsistance, certes, mais relativement équilibrée. Cependant, bien que relativement avancées, les techniques d'irrigation, déterminantes dans les « sociétés hydrauliques », restaient limitées à certaines régions (4). Les techniques de mise en valeur et les modes d'exploitation en général, comme les moyens de travail, permettaient difficilement une augmentation de la productivité (5).

L'activité artisanale était significative chez les populations villageoises sans être absente dans les campagnes. On n'était pas en présence uniquement d'un artisanat d'appoint, qui ne serait que l'accompagnement de l'agriculture, mais aussi d'un artisanat commercial et spécialisé. Dans les villes comme Marrakech, Fès, Tétouan, Tlemcen, Oran, Alger et Constantine, la production artisanale permettait non seulement de satisfaire les besoins des populations urbaines et des campagnes environnantes, mais était destinée pour une partie appréciable à l'exportation. Ce secteur était non seulement développé, et l'on y retrouvait tous les métiers connus en Europe à cette date, mais aussi réglementé par des corporations. Un début de production manufacturière, nécessitant un rassemblement et le développement de techniques de production avait même vu le jour, donnant à ces

(2) J.C. Vatin, in « l'Algérie en 1830 », note que « le rapport entre les hommes et le milieu naturel donne l'impression de relative harmonie », *Revue algérienne de Sciences juridiques économiques et politiques* N° 4/1970 p. 989. J. Dresch parle d'une « économie équilibrée entre techniques et conditions naturelles » et « entre ressources et populations » in « la méditerranée et le Moyen-Orient » P.U.F., 1959.

(3) H. Isnard « le Maghreb » PUF, 1966 p. 19.

(4) L. Valensi « le Maghreb avant la prise d'Alger », Flammarion, 1969, pp. 43-46

(5) Les techniques de mise en valeur et les modes de culture ne différaient pas de ceux pratiqués à cette époque en Europe méridionale. cf. Y. Lacoste, A. Nouschi, A. Prenant « l'Algérie passé et présent » Ed. sociales, 1960 p. 206.

pays une place comparable à celle des régions européennes alors non encore engagées dans la voie de l'industrialisation comme l'Autriche, l'Espagne, l'Italie du Sud, la Bretagne et le midi de la France (6).

Mais cette évolution du niveau des techniques de production n'aurait pas eu lieu sans le développement de la sphère de la circulation. D'ailleurs par son emplacement géographique, le Maghreb entretenait des relations commerciales intenses aussi bien avec l'Europe, l'Afrique Sud-Saharienne qu'avec le Moyen Orient depuis le Moyen Age (7).

Au XVII^e et XVIII^e s les grands centres commerciaux comme Fès, Marrakech, Tetouan, Figuig, Tlemcen, Oran, Arzeu, Alger et Constantine entretenaient des relations commerciales, organisées et intenses, aussi bien avec les campagnes environnantes qu'entre-eux et avec les centres importants du Moyen-Orient, de l'Europe Méridionale et d'Afrique Sud-Saharienne. (8) L'importance du rôle du commerce dans chacune des formations sociales algérienne et marocaine d'avant 1830 apparait nettement avec l'affaiblissement que connurent ces centres après le détournement des voies commerciales traditionnelles à leur profit par les puissances européennes. Cependant cette activité n'était pas si importante jusqu'à déterminer leurs modes de production dominants, comme le laissent croire certaines études (9), autrement on ne saurait expliquer le niveau de développement atteint notamment par l'agriculture dans chacune de ces deux formations, voire même leur survie jusqu'à l'avènement de l'assaut colonial.

Cependant si la mise en évidence de l'évolution du niveau des forces productives appelle l'analyse des capacités productives, celle-ci

(6) M. Emerit « l'Algérie en 1830, comparée, aux autres pays méditerranéens » et « la situation économique de la régence d'Alger en 1830 », in *Revue de l'Information Historique*, Nov. Déc. 1952 et 1963.

(7) Analysant le Maghreb médiéval dans « Ibn Khaldoun, naissance de l'histoire passée du Tiers-Monde » Maspéro, 1969, Y. Lacoste a écrit : « La civilisation arabe médiévale fut essentiellement marchande dont le rayonnement s'étendit à tout le monde connu à cette époque... l'Afrique du Nord ne fut pas à l'écart des grands axes commerciaux. C'est dans ses villes que les commerçants orientaux et les marchands chrétiens venaient au devant des négociants maghrébins qui acheminaient à travers le sahara l'or du Soudan » p. 21.

(8) R. Gallissot « Essai de définition du mode de production de l'Algérie précoloniale », *Revue Algérienne de Sciences Juridiques, Economiques et politiques*, Juin 1968.

(9) En négligeant le rôle de l'agriculture, comme Y. Lacoste, S. Amin est allé plus loin en écrivant : « l'alliance villes-nomades et l'exclusion de la paysannerie de l'Etat civilisé constitue une caractéristique essentielle de la civilisation maghrébine » in « le Développement inégal, essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique » Ed. de Minuit 1973 p. 35.

renvoie à l'étude des techniques de production et surtout au procès du travail, à sa division comme à l'appropriation de son produit. Le procès du travail est perçu à travers les modalités d'appropriation de son produit et des formes de propriété puisque c'est derrière les rapports de production que se dissimulent les rapports de propriété.

L'activité économique dans ces formations sociales précapitalistes étant principalement agro-pastorale, c'est notamment à travers les formes de propriété (le système foncier) et les rapports de production qu'il est possible de cerner leurs modes de production, ou tout au moins d'en dégager les principales caractéristiques.

2/ Les principales formes de propriété.

Les principales formes de propriété que l'on retrouvait sont (10) :

– La propriété « communale » (Arch) ; il s'agit de terres en propriété collective de tribu ou de fraction, subdivisées jusqu'au niveau du douar pour être exploitées, en dernier ressort, par des familles qui en tiraient profit pour elles même. Dans les terres de parcours, broussailles et forêts, le droit de pacage revenait à tous les membres de la tribu.

– La propriété « privée » (melk), c'est un type de propriété souvent défini comme propriété familiale, ou abusivement comme propriété individuelle. Ces terres familiales étaient en général maintenues dans l'indivision. En cas de leur insuffisance, chaque famille pouvait puiser dans les terres communales ou des fondations pieuses.

– La propriété des fondations pieuses (habous) ; les immeubles relevant de ce type de propriété sont donnés en exploitation sur versement d'une rente au profit des personnes qui assurent une fonction religieuse ou culturelle.

– La propriété de l'Etat ou domaine (guich, azeb) ; elle a son origine dans le droit malékite, où le souverain peut déclarer une partie du territoire Wakf National. Ces terres étaient exploitées par des familles ou des individus sur concession en usufruit pour des services rendus à l'Etat.

Dans les centres urbains, l'activité artisanale, manufacturière et marchande relevait de trois formes de propriétés : la propriété « privée », la propriété des « habous » et celle de l'Etat. Cette dernière

(10) Pour plus de détails sur les formes de propriété précoloniales des immeubles au Maghreb cf. Ben Achenhou « Régime des terres et structures agraires au Maghreb », SNED, Alger, 1970 ; J. Bauduin « Une institution fondamentale du Maroc – le livre foncier », Revue d'Economie et de Droit Immobilier n° 29/1968.

s'étendait non seulement aux manufactures, mais aussi au commerce extérieur notamment.

Mais bien que les formes communautaires de propriété étaient dominantes, elles ne restaient pas figées. Avec l'accroissement démographique d'une part et l'émergence, puis le renforcement d'une « aristocratie » tribale et religieuse et d'une « oligarchie » formée de hauts fonctionnaires de l'Etat et de dignitaires d'autre part, on assistait à une désagrégation des formes communautaires au profit de la propriété « privée ». Individuelle au départ, elle redevenait souvent familiale sous l'effet de l'indivision.

En effet certains groupes sociaux, formés de chefs de tribus et de confréries religieuses, de hauts fonctionnaires et de dignitaires de l'Etat et d'une « bourgeoisie » mercantile, allaient profiter des conflits d'intérêts pour accroître leur domination et étendre leurs propriétés. Bien que modeste par son nombre, la « bourgeoisie » mercantile des grandes villes allait devenir une puissance d'appropriation foncière notamment autour de ces centres. L'oligarchie tribale et religieuse, notamment maraboutique, étendait elle aussi sa propriété. Quant à l'octroi de concessions par les souverains aux hauts fonctionnaires ou dignitaires de l'Etat, au titre de paiement de services, s'il évoque par certains de ses aspects le fief du système féodal européen, le bénéficiaire ne recevait qu'une délégation temporaire du pouvoir (dont la perception de l'impôt), qu'il exerçait au nom et pour le compte du souverain, et n'avait aucun droit sur la terre de la tribu, ni sur ses membres. Il ne pouvait donc s'ériger en seigneur et créer des dynasties comme il en était le cas de la féodalité européenne. Le Maroc et la régence d'Alger n'avaient pas connu non plus cette forme de féodalité « hindoustane » (11).

Cependant si ce processus de désintégration était bien engagé, son extension se heurtait à des obstacles dont notamment l'indivision et le mode de transmission. Aussi, comme l'a écrit M. Kovalevski (12), ces sociétés allaient garder la forme précapitaliste de propriété foncière. Les propriétés communale et familiale restaient les plus répandues.

(11) « Sur les sociétés précapitalistes », CERM, éd. Sociales, 1973 p.p. 401-407.

(12) M. Kovalevski « le système foncier communautaire, causes, déroulement et conséquences de sa décomposition » cité par R. Gallissot « Essai de définition du mode de production de l'Algérie précoloniale » op. cit.

Mais l'importance de ces formes de propriété semble avoir varié selon les deux formations. Fait de la nature et de la structure de l'Etat dans la Régence d'Alger, on serait tenté d'avancer, au risque de se tromper, que la propriété « privée » et celle de l'Etat étaient assez importantes, comparativement au Maroc. (13) Mais leur poids et leur dynamique n'étaient pas assez significatifs jusqu'à bouleverser le régime de propriété dans ce pays.

Aussi « l'accumulation primitive », dans la mesure où elle pouvait se constituer, allait se faire non pas à base de l'accumulation des « titres de propriété » mais par les modes d'appropriation du produit, au niveau des rapports de production.

3/ Les rapports de production

Comme il a été dit précédemment, et s'il est vrai que dans les formations sociales médiévales du Maroc et de l'Algérie, le surplus dont vivait la « bourgeoisie » mercantile, l'Etat, ses hauts fonctionnaires et l'aristocratie tribale ne provenait pas principalement de l'exploitation du monde rural, comme en Europe et en Asie par exemple, il n'est pas évident qu'ils le tiraient de leur fonction d'intermédiaires commerciaux entre les formations sociales d'Afrique, d'Europe et d'Orient, mode d'appropriation surdimensionné nous semble-t-il. L'analyse de la nature et de l'articulation des modes de production en présence dans ces formations à la veille de 1830 doit être repensée, faute de quoi une coupure épistémologique serait repérable au niveau des instances, comme en fait allusion à juste titre R. Gallissot (14).

A début du XIX^e s, si la propriété « communautaire », sous les formes déjà précitées, était dominante, elle n'était pas unique (existence de la propriété « privée » et de l'Etat), donc ne déterminait pas à elle seule les rapports de production, encore qu'elle ne le faisait que faiblement. Dirions nous même qu'il y avait inadéquation entre le régime de propriété dominant et le mode d'appropriation du produit du travail. Etait-ce là une étape de transition ? Analysons les canaux du procès d'appropriation.

(13) D'après les renseignements recueillis par Warnier, député à l'Assemblée Nationale française en 1873 et président de la commission chargée de l'élaboration de la loi sur la propriété privée en Algérie, il existait en Algérie au moment de la conquête 1,5 million d'ha de terre du domaine de l'Etat, 3 millions d'ha de terres « Melk », 3 millions d'ha de terres « Habous » et 5 millions d'ha de terres communales.

(14) R. Gallissot « l'Algérie précoloniale » in « Sur le féodalisme » CERM, ed. Sociales 1974 pp. 147-179.

Bien qu'encore restreinte, l'existence de la propriété « privée » et de l'Etat ne peut avoir lieu sans l'apparition d'une main-d'œuvre « libre » sur le marché du travail. La faiblesse relative du niveau de développement des forces productives et le début d'extension de ces formes de propriété d'une part notamment par le biais des modes d'appropriation du produit, et l'accroissement démographique d'autre part, allait provoquer un début de déséquilibre spatial entre la population et les ressources au sein de la communauté rurale. Dans les régions surpeuplées, la reproduction de la force de travail n'étant plus assurée, fait de la faiblesse des revenus tirés d'exploitations étroites (15), on assistait à un début de migrations vers les villes et les campagnes environnantes. Le métayage (Khemmassat) dans les campagnes et le salariat (pour les manufactures et l'artisanat) dans les villes allaient connaître un début. Cette force de travail devenait de plus en plus importante à mesure que s'amplifiait l'extorsion du surproduit et que s'étendaient la propriété privée et le domaine de l'Etat. Ce processus fut accéléré après l'irruption des puissances en voie d'industrialisation qui allait affaiblir cette « bourgeoisie » mercantile, en l'éliminant d'abord du commerce international, et réduire les recettes de l'Etat, l'exploitation des populations, et leur dépossession, allait alors s'accroître notamment par le biais de la fiscalité. Ce phénomène était connu de l'Algérie dès le début du XIX^e S et du Maroc à partir de 1861.

L'exploitation fiscale se faisait notamment par le biais de l'impôt. Ce type d'exploitation était plus important en Algérie, fait de la nature et de la structure de l'Etat, qu'au Maroc où les capitations (impôt en nature) constituaient la principale fiscalité en vigueur jusqu'en 1861. Mais les hauts fonctionnaires qui en assuraient la collecte, ou ceux parmi les chefs de tribus qui avaient la délégation de pouvoir, imposaient d'avantage les contribuables et ce de leur chef et pour leur propre compte (16).

Dans les tribus dites « Alliées » ou « périphériques » (Raïa en Algérie, Siba au Maroc) qui étaient essentiellement pastorales, les prélèvements fiscaux au profit de l'Etat étaient souvent symboliques et faisaient place à une exploitation au profit de l'aristocratie tribale, notamment sous forme de travail. Ainsi selon que le bénéficiaire était

(15) D'après le rapport Warnier, cité par Marx in « le système foncier en Algérie au moment de la conquête française », dans 285 tribus la superficie des terres par personne était inférieure à 8 ha. cf. « sur les sociétés précapitalistes » op. cit. pp. 382-407.

(16) G. Ayache « Etudes d'Histoire Marocaine » SMER, Rabat, 1979 pp. 117-118.

l'Etat ou la « hiérarchie de commandement », cette exploitation s'apparente au mode de production « asiatique » ou au mode de production féodal.

A ces modes d'appropriation basés sur la fiscalité se superposaient d'autres modes non fiscaux. Il s'agit notamment :

– de l'exploitation au profit de l'Etat par le paiement d'une rente lorsque la terre est sa propriété – ou le recours à la corvée.

– de l'exploitation par « l'aristocratie » religieuse et notamment « maraboutique » par le paiement de rente lors du fermage des terres « Habous ».

– de l'exploitation dite « autonome » ; ici le processus d'appropriation du produit du travail a lieu au sein de la cellule communautaire, la famille élargie, souvent présentée comme égalitaire et caractérisée par la propriété commune des immeubles. Mais si la propriété y était commune, le produit du travail pouvait être réparti de manière à faire travailler les uns au profit des autres. Les défavorisés devenaient alors des migrants, saisonniers ou permanents, une force de travail « libre » sur le marché. Dans ce cas, la forme collective de propriété dissimule mal cette exploitation.

– de l'exploitation « classique » elle est basée sur la propriété privée des moyens de production et l'échange. Peu étendue dans les campagnes, elle déterminait les rapports de production dans les villes.

Cependant le caractère dominant de la forme « communautaire de propriété et la solidité des structures tribales constituaient un obstacle difficilement perméable à l'extension de ces deux dernières formes d'exploitation, et ainsi ralentissait le processus de « prolétarisation ». Ce ralentissement ne favorisait pas la formation de « l'accumulation primitive » dans ces deux formations sociales.

4/ Le blocage de la transition

Le Maroc et l'Algérie n'avaient pas connu les étapes qui ont précédé l'épanouissement du capitalisme (17). L'acquisition et l'accumulation des droits de propriété, si elles étaient à leurs débuts, ne pouvaient pas se développer, eu égard à la domination de la propriété communautaire, et ce malgré une accumulation du capital argent, lente mais certaine, faite par la « bourgeoisie » mercantile et l'Etat jusqu'au milieu du XVIII^e s. Mais à partir de cette date, et jusqu'en

(17) M. Dobb « Etudes sur le développement du capitalisme » Maspero, 1969.

1830 en Algérie et 1856 au Maroc, le détournement des courants commerciaux traditionnels à son profit par la bourgeoisie commerçante européenne les privait de cette source d'accumulation. De ce fait ils allaient se rabattre sur l'exploitation de la population locale. Là encore ils devaient s'incliner devant la solidité des structures tribales et les formes communautaires de propriété. Quelques « investissements » dans l'artisanat et la manufacture mis a part, cette « bourgeoisie » allait consommer le capital déjà amassé. Seule allait en survivre une mince couche, d'autant plus faible qu'elle était numériquement restreinte, qui s'était mise au service des grandes maisons de commerce et du négoce européens. La pénétration commerciale puis économique du Maroc à partir de 1856 et la colonisation de l'Algérie en 1830 allaient clore cette étape.

Le blocage de la transition dans ces deux formations sociales nous semble ainsi perceptible. Sans l'irruption du mode de production capitaliste dans leur histoire, on serait tenté d'avancer qu'elles auraient « accouché » leur propre mode de production capitaliste, les premières prémisses y étaient déjà, et un début de « prolétarisation » était apparu. A défaut un autre mode de production pouvait émerger, non capitaliste celui-là.

Mais suivons le cours de l'histoire de ces formations et analysons l'étape de leur transition sous la colonisation.

II - DISSOLUTION DES MODES DE PRODUCTION PRÉCAPITALISTES ET TRANSITION.

Pour surmonter ses contradictions, le mode de production capitaliste allait s'étendre à l'échelle mondiale, donc aux formations de l'Algérie d'abord et du Maroc ensuite, en y « prenant racine » sur les ruines des modes de production antérieurs, après leur dissolution. Le mode de production capitaliste y avait surgi, puis s'y étendait après la dissolution de ces modes, brutale en Algérie et progressive au Maroc, d'abord et principalement par des moyens extra économiques. Cette dissolution, différente de celle qu'avaient connue les formations sociales ayant « accouché » le mode de production capitaliste, avait lieu à des phases et à des niveaux différents selon qu'il s'agit du Maroc ou de l'Algérie, ce qui nécessite une analyse séparée et séquentielle du processus de transition de chacune de ces deux formations.

1/ Dissolution des modes de production précapitalistes et transition en Algérie

Différente de celle connue au « centre », la nature de la dissolution des modes de production précapitalistes en Algérie (18) trahissait une contradiction entre le niveau de développement des forces productives et le degré de « prolétarianisation » de la population en France. Le type de mode de production ainsi créé doit son origine d'abord à l'implantation, par des moyens extra-économiques, de la forme capitaliste de propriété. La séparation de la population locale de la grande partie de ses terres et l'importation de la force de travail « libre » sur le marché métropolitain – l'Algérie étant une colonie de peuplement – avait biaisé la fonction du « double moulinet ». Les fonctions des rapports de production semblaient ainsi avoir plus de signification dans la reproduction du mode de production ainsi créé que dans son implantation, et donc dans la transition.

a – La destruction des formes de propriété précapitalistes.

Pour étendre son mode de production, l'une des premières tâches du capitalisme français était de dépouiller la population locale de ses moyens de production, ce qui n'était possible qu'avec la destruction des formes de propriétés antérieures. Pour ce faire, il avait recours à une véritable « machine de guerre » contre le système foncier (19), offrant un répertoire de moyens de dépossession allant de l'expropriation et du séquestre à la dite « immatriculation foncière », appliqués méthodiquement et progressivement, et n'ayant de limites que celles que le système s'était imposé à lui-même (20).

(18) Le mode de production capitaliste de type colonial diffère du mode de production capitaliste dans les lois qui les régissent et dans leurs formes d'extension respectives. Ils diffèrent aussi bien par les moyens d'accès à la propriété des moyens de production que par les formes d'extorsion du surproduit du travail de la population qui leur est soumise. Cf. P. Ph. Rey « Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme, exemple de la « Comilog » au Congo-Brazzaville » Maspéro, 1971 pp. 360-365.

(19) Définissant le but dans lequel devait œuvrer la législation foncière française en Algérie, le Président de la Cour d'Alger rappelait en 1871 que « le but essentiel d'une loi sur la propriété est de livrer au marché français de la terre indigène », cité par Ch. R. Ageron in « Les Algériens musulmans et la France, 1871-1919 » T1, Thèse, PUF, 1968 p. 101.

(20) Pour R. Luxembourg, c'est par nécessité que le capitalisme lorsqu'il naît pour la première fois ou lorsqu'il étend sa domination à de nouvelles contrées, le fait toujours « dans la boue et dans le sang » et non sous l'effet de la compétition économique. Cf. R. Luxembourg in « l'Accumulation du capital » T2, Maspéro, pp. 120-121. De même P. Ph. Rey a écrit « Pour les militaires chargés de la conquête, la violence était un moyen nécessaire, le seul moyen pour intégrer les sociétés « primitives » à l'économie du marché » in « Sur l'articulation des modes de production », Problèmes de la planification n° 13-14 / 1970, p. 14.

Dès le début de la colonisation, tous les moyens permettant de dépouiller les paysans de leurs terres étaient utilisés. Le séquestre (21) (aussi bien individuel que collectif), instrument efficace de dépossession (22), avait permis d'arracher à la population 450.000 ha et 36 millions de Francs-or, dont une grande partie servit à l'extension de la colonisation. Par le cantonnement, la colonisation avait refoulé des populations et des tribus entières sur des terres étroites avec d'autres tribus séquestrées (23). Les ordonnances de 1844 et 1845 avaient validé les acquisitions antérieures des colons et stipulaient que les terres dont les « tenanciers » (Algériens) ne pouvaient présenter des actes de propriété « réguliers », seraient tenues pour « biens vacants » et intégrées au domaine de l'Etat (24). La colonisation pouvait alors puiser librement dans ces terres. Le Senatus-Consulte de 1863 avait délimité les terres des tribus et accentué la désagrégation de la propriété communautaire (25). Plus tard la loi Warnier (26 Juillet 1973) avait prévu la

(21) Suivant les instructions de De Gueydon du 26.6.1872 aux commissions de séquestre, ces mesures devaient « mettre à la disposition de l'Etat des terres nécessaires à l'installation aussi prompte que possible des colons nouveaux qui arrivent et des colons anciens qui attendent » cité par A. Nouschi op. cit. p. 408.

(22) Pour Y. Lacoste, A. Nouschi et A. Prenant « le séquestre devient l'instrument principal de la colonisation, tandis que la contribution de guerre permet d'enrichir directement ou indirectement les colons... Lorsque les surfaces libérées par le séquestre, individuel ou collectif, sont insuffisantes, on n'hésite pas à exproprier les tribus pour cause d'inculture » in « l'Algérie, passé et présent éd. sociales, 1960, pp. 378-379.

(23) Selon une note du 30.10.1847 « le Cantonnement de la population indigène est le prélué indispensable de la colonisation européenne », citée par A. Nouschi, op. cit. p. 268.

(24) Ainsi les terres du domaine sont passées de 2.684.400 ha en 1873 à 3.247.700 en 1888, faisant de l'Etat le plus grand propriétaire foncier en Algérie. Cf. Ch. R. Ageron, op. cit. p. 123. Pour Marx « le premier souci des Français après avoir conquis une partie de l'Algérie, fut de déclarer la majeure partie du territoire conquis, propriété du gouvernement (Français) » in « le Système foncier en Algérie au moment de la conquête Française » repris dans « Sur les Sociétés précapitalistes » op. cit. p. 392.

(25) L'Article 2 de Senatus consulte de 1863 avait prévu 1°) la délimitation des territoires des tribus, 2°) la répartition entre les différents douars de chaque tribu du Tell et des autres pays de culture, 3°) l'Établissement de la propriété individuelle entre les membres de ces douars.

Défendant ce projet de loi devant le Sénat, le Général Allard avait déclaré : « ... La constitution de la propriété individuelle, l'immixtion des Européens dans les tribus... seront un des plus puissants moyens de désagrégation » cité par Marx in « le Système foncier en Algérie au moment de la conquête Française » op. cit. p. 394.

(26) Selon Kovalevski « la Première préoccupation de « l'assemblée des ruraux » (assemblée de Versailles élue en Juin 1871) de 1873 fut donc d'adopter des mesures plus efficaces pour enlever la terre aux Arabes. L'objectif à atteindre était la destruction de la propriété collective » — cité par Marx in « le Système foncier en Algérie au moment de la conquête Française » op. cit. pp. 396-97. Pour C.M. Sahli « l'Obstacle à éliminer était les structures collectives, source de cohésion sociale et nationale. L'Instrument fut le Senatus-Consulte de 1863 complété par la loi Warnier de 1873, visant à morceler la tribu et à individualiser la propriété... » in « Décoloniser l'histoire, introduction à l'histoire du Maghreb » Maspero, 1965, p. 105.

distribution des titres de propriété individuels aux « Autochtones » (26), en les soumettant à la législation Française (27). D'autres lois ultérieures (28) avaient poussé cette désagrégation à terme et fait passer les meilleures terres aux mains de la colonisation.

b – La domination des principaux moyens de production

A ses débuts, armée du mode de production capitaliste, la colonisation s'était attaquée aux modes de production antérieurs et à leur assise principale : le système foncier. Usant surtout de moyens extra-économiques, elle s'était emparée d'abord des meilleures terres et s'était étendue ensuite aux ressources minières, en développant une infrastructure et des moyens de transport permettant de véhiculer la production locale vers le centre capitaliste en développement et de diffuser sa production notamment industrielle dans le Pays.

Soutenus par l'Etat colonial d'abord et le grand capital financier ensuite, les sociétés et les colons étendaient leurs domaines, processus qu'avaient accéléré les crises phylloxériques du Vignoble en France, faisant de l'Algérie « Une petite République Française où seuls comp-taient les intérêts des colons » (29). La superficie totale des terres agricoles et des forêts enlevées à la population algérienne était passée de 365.000 ha en 1860 à 1.912.000 ha en 1900, à 2.581.000 ha en 1920 et à 3.028.00 ha en 1954 (30).

Ce pays étant une colonie de peuplement, la propriété foncière y était très morcelée (31). Mais le caractère spéculatif de la production

(27) Il suffisait ainsi aux affairistes étrangers d'acquérir les droits de co-proprétaire pour exiger, au nom du code Français, la vente de la propriété indivise.

(28) Il s'agit de la loi du 1.01.1888, établissant la propriété individuelle sur des terres collectives et de la loi d'Avril 1887, modifiant la loi de 1873.

(29) Cf. Ch. R. Ageron « Histoire de l'Algérie contemporaine (1830-1970) ». P.U.F., 1970, p. 45.

(30) 3.028000 ha dont 2.818.000 ha de terres agricoles et 210.000 ha de forêts. cf. J. Dresch « L'agriculture en Afrique du Nord », T2, 1956, p. 120. Mais pour juger de l'importance de l'extension de la colonisation en Algérie et de son impact sur la dépossession et la « prolétarianisation » de la population locale, à titre de comparaison notons qu'au Maroc, où la superficie des terres cultivables est plus importante, l'étendue des terres passées aux mains de la colonisation est trois fois plus réduite.

(31) Dans son rapport au Sénat en 1873 Warnier avait noté : « Les terres mises à la disposition des colons ne suffisent pas à la satisfaction des besoins de ceux qui affluent chaque année de France. Dans la province d'Alger, il revient à chaque colon 1,3 ha, dans celle d'Oran 2,6 ha et dans celle de Constantine 3,2 ha ». Cité par Marx in « le système foncier en Algérie au moment de la conquête française » op. cit, p. 399.

En 1940, 60 % des exploitations avaient encore une superficie moyenne de moins de 50 ha et ne représentaient que 9,2 % des terres occupées par la colonisation, ce qui dénote l'importance des petites exploitations avant la 1^{ère} guerre mondiale.

agricole du secteur de la colonisation et en conséquence sa vulnérabilité aux fluctuations des prix, la succession des crises de surproduction viticole et l'accroissement du rôle du capital financier et du crédit, avaient provoqué l'élimination de la petite colonisation agraire et le déclenchement d'un processus de concentration dès le début du XX^e siècle. Ainsi en 1940, 3,6 % des exploitations couvraient 35,4 % des terres de la colonisation (32).

L'apparition des grands domaines agricoles était le fait de la pénétration puis de la prédominance du grand capital notamment français. Tel était le cas notamment des domaines Algériens (contrôlés par la Banque d'Indochine et la Compagnie Marseillaise), du Domaine d'Ain Regada (propriété de 66.000 ha contrôlée par la Compagnie Algérienne), des Domaines de la Trappe (appartenant à la famille Borgeaud) et des Fermes du Chelif (où l'on retrouve la Banque de l'Union Parisienne, la Banque de Paris et des Pays-bas et le Groupe Vernés).

Mais si l'agriculture spéculative restait le principal secteur d'attraction des hommes et des capitaux, les richesses minières furent aussi exploitées assez tôt. Les principales mines de fer, celles de Mokta-el hadid et de l'Ouenza, étaient exploitées par deux sociétés contrôlées par des groupes financiers dont Nevro, Rothschild et Hersent. L'extraction du plomb revenait à la société Ouasta et Mesloula (contrôlée par l'union parisienne) et à la Société Metallurgique et Minière de Penarroya (groupe Rothschild associé à Wendel, Pechiney et l'Union Parisienne).

La propriété de la colonisation et du grand capital s'était étendue aussi à l'infrastructure, aux services et plus tard à l'Industrie.

Cette domination des principaux moyens de production avait connu des « mutations » aussi bien quantitatives que qualitatives, et ce notamment après la grande récession et de 1946 à 1954. Cependant nous nous limitons ici à la seule période de transition.

La domination des principaux moyens de production par le grand capital étant assurée, que devenait la population locale ?

c - « La prolétarianisation » de la population locale

Lors des premières phases de son extension à l'échelle mondiale, l'une des principales caractéristiques du mode de production capitaliste était, parallèlement à la recherche de débouchés et de matières premières, d'exporter la force de travail, créant ainsi des colonies de peuplement dont celle de l'Algérie.

(32) Pendant que la superficie des terres de la colonisation avait augmenté de 16 % de 1930 à 1954, le nombre des exploitations avait par contre diminué de 17 %.

Dans les formations sociales européennes, le rythme de dissolution du mode de production féodal par le mode de production capitaliste (lors des premières phases d'extension de ce dernier), et donc la séparation de la population des moyens de production et la « libération de la force de travail », était plus rapide que celui du développement des forces productives. Par cette dissolution était libéré plus de force de travail que ne nécessitait la reproduction du mode de production capitaliste. Ce déséquilibre avait atteint un seuil critique, et les premiers facteurs de son autodestruction étaient apparus. Par l'inadéquation entre la génération et l'absorption du surplus, la reproduction simple n'était plus assurée, et la reproduction élargie encore moins, ce qui imposait la recherche de débouchés. Ils furent créés, entre autres, en « exportant » une partie de la demande potentielle locale (une partie de cette « armée de réserves ») et en la « greffant » à d'autres formations sociales dont celle de l'Algérie. Dotée de moyens de production qu'elle n'a pas « créés », cette demande devenait en grande partie solvable. Cette reproduction imposait aussi la recherche de matières premières.

Bien entendu le grand capital n'était pas absent dans cette entreprise, il en était l'initiateur et le support et n'y voyait que son intérêt.

Cette caractéristique de l'extension du mode de production capitaliste en Algérie nous renseigne sur la « structure complexe » ainsi créée. Le mode de dissolution des modes de production précapitalistes, le type d'articulation du mode de production capitaliste à ces modes, de ces derniers entre eux, leur « étiolement » et l'articulation du mode de production dominant au mode de production capitaliste central sont autant de facteurs déterminant le mode, la nature et la fonction de cette dominance (33).

En effet, séparée de ses moyens de production, la grande partie de la population locale était refoulée et cantonnée. N'étant pas nécessaire à la reproduction élargie de mode de production capitaliste, (34)

(33) A ce propos Ch. Bettelheim a écrit : «... C'est ce mode de production dominant qui imprègne tout le système et qui modifie les conditions de fonctionnement et de développement des modes de production subordonnés... Par leur subordination même, ces « modes de production » sont autres que dans leur « pureté ». Mais ce qui est vrai des modes de production subordonnés est vrai, réciproquement, du mode de production dominant dont les caractéristiques sont aussi en partie modifiées du fait même de son rôle dominant ». in « la transition vers l'économie socialiste » Maspéro 1970 p. 13.

(34) Pour P. Ph. Rey « cette forme de colonisation ne s'accompagne pas de l'utilisation d'une main-d'œuvre indigène recrutée sur place.. A ce moment là il s'agit de la destruction des producteurs indigènes eux-mêmes. in « Sur l'articulation des modes de production » op. cit. p. 140.

tout au moins lors de la phase de transition, tout un dispositif de moyens était mis à l'œuvre pour l'assiéger, faire table rase de la formation sociale Algérienne (35), après en avoir disloqué le support : ses modes de production. Mais la destruction des modes de production antérieurs n'étant pas menée à terme, leurs vestiges (mode de culture réduit au jardinage, petit élevage, artisanat familial etc.) servaient de refuge à une population « marginalisée », pendant que la colonisation, armée du mode de production capitaliste, « voyait se reproduire indéfiniment son image autour d'elle ».

La transition au mode de production capitaliste – que l'on pourrait qualifier de colonial – étant assurée, et fait de l'extension du capital financier à l'échelle mondiale et du passage à un niveau supérieur de développement des forces productives aussi bien en France qu'en Algérie, les besoins de recruter la force de travail locale se faisaient sentir (36).

Connaissant une surcharge démographique, les plateaux et piémonts déversaient leurs excédents sur le marché du travail, sur les plaines environnantes d'abord et les centres urbains ensuite. Certaines populations réussirent à se faire employer sur leurs anciennes terres au métayage et le plus souvent au salariat (37). Mais fait de la concentration des terres et de la mécanisation, pas plus que ceux-ci, les plaines n'avaient pas retenu ces populations qui prirent le chemin de l'émigration vers les centres urbains, où d'ailleurs rien ne les attendait, les autres pays arabes, l'Europe et la France en particulier. La force de travail algérienne fut ainsi assez tôt dominée et exploitée par le capital.

En outre, une couche assez mince de la population s'était créée dans certaines activités économiques une « situation » que l'Etat colonial et le grand capital avaient bien voulu lui tolérer.

(35) Cf. P. Bourdieu « le déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie » éd. de Mimit, 1964. M. Lacheraf « l'Algérie, nation et société » Maspéro, 1965.

(36) Avec l'extension du capitalisme financier au niveau mondial, on assistait à un ralentissement de la dissolution des modes de production non capitalistes en France, et, en conséquence, à un ralentissement du procès de séparation de la population de ses moyens de production et de l'émigration vers les colonies. La reproduction du mode de production de type colonial en Algérie, due à l'extension du capitalisme et du procès d'accumulation à l'échelle mondiale, imposait le recours à la force de travail « indigène » l'émigration de cette force de travail vers la métropole allait s'inscrire aussi dans ce cadre.

(37) Intervenant devant le Sénat en 1891, le Général Turman avait déclaré : « Je puis dire que dans les territoires où elle (la loi Warnier) a reçu son exécution, on trouve aujourd'hui peu d'indigènes ayant conservé leurs propriétés et beaucoup qui sont devenus les khammès, les ouvriers des terres dont ils étaient autre fois les propriétaires », cité par Ch. R. Ageron « les Algériens Musulmans et la France (1871-1919 » op. cit. p. 101.

C'est au sein de cette population de petits paysans, de ruraux et de citadins « marginalisés », de salariés agricoles, d'émigrés et d'une mince couche de petite et moyenne bourgeoisie et d'intellectuels qu'était né le Mouvement de libération national et que s'était forgée son idéologie.

d - La transition au mode de production capitaliste de type colonial.

La dissolution des modes de production précapitalistes en Algérie était brutale et presque totale. Mais son cadre socio-économique désagrégé, la population locale ne fut pas pour autant et dès le début mise au service du capital, elle fut marginalisée là où elle survécut à la destruction physique.

La « Dissolution-Conservation » des modes de production précapitalistes, telle que constatée dans la plupart des colonies, n'a pas eu lieu puisque la grande partie des moyens de production était passée aux mains de la colonisation et que les vestiges des modes de production précapitalistes n'entretenaient plus cette population et n'assuraient pas sa reproduction. Il ne s'agissait pas non plus de la « dissolution-abolition » que connurent les formations sociales ayant donné naissance au mode de production capitaliste puisque dans ces dernières elle avait lieu selon le rythme et les lois internes d'extension du capitalisme. Il s'agissait d'une « dissolution-abolition » de type colonial, propre à une « structure complexe » particulière à dominante.

Lors de l'extension du capitalisme financier, le maintien et la reproduction des « vestiges » des modes de production antérieurs, auxquels était ôrée leur « logique » propre, avaient pour objet notamment (38) d'assurer pour le capitalisme l'entretien et la reproduction, à moindre coût, de la force de travail. Mais le nouveau mode de production dominant n'avait que faiblement intégré cette population au procès d'accumulation. Ce ne fut pas une « armée de réserve » qui avait été créée, puisque, par le mode d'articulation du mode de production colonial dominant aux « vestiges » des modes de production antérieurs, ne pouvait être mobilisée, mais des « cohortes » marginalisées.

(38) Par la « Dissolution-Conservation », le maintien des modes de production non capitalistes permet non seulement l'entretien et la reproduction de la force de travail locale au moindre coût, et en conséquence accroît les possibilités d'exploitation lors du procès de production, mais aussi permet son exploitation par le biais de l'échange marchand.

Sans « logique » propre et étroitement dépendant du mode de production capitaliste central – dans le cadre de la division internationale capitaliste du travail et fortement articulé à lui (39), le mode de production colonial en Algérie avait pour objet une accumulation profitant au grand capital financier qui allait s'étendre et dominer à l'échelle mondiale (40).

2/ Dissolution des Modes de Production Précapitalistes et Transition au Maroc.

Pendant qu'en Algérie la dissolution des modes de production précapitalistes était brutale, au Maroc elle se faisait progressivement et par étapes. La pénétration du mode de production capitaliste et son articulation aux modes antérieurs s'étaient faites d'abord par le commerce (41). L'instauration de régimes capitulaires et la pénétration financière avaient amorcé la désagrégation des modes de production communautaires. Ces moyens restant insuffisants et les obstacles à l'extension du mode de production capitaliste restant toujours solides, le recours à des moyens extra-économiques par l'impérialisme avait permis d'intégrer la formation sociale marocaine à la division internationale capitaliste du travail et de l'engager dans la transition vers un mode de production de type « périphérique ».

a – La pénétration commerciale et financière et « l'altération » des modes de production précapitalistes

A la recherche de matières premières et de débouchés à leurs produits manufacturés, les Etats capitalistes imposaient des traités de commerce et obtenaient des privilèges exorbitants à leurs ressortissants et à leurs agents « autochtones » au Maroc à partir du XIX^e s. La clause de « la nation la plus favorisée » était largement utilisée et permettait à ces puissances de bénéficier d'avantages de tout ordre. En lui imposant la « liberté des échanges » et l'abolition des monopoles de commerce, la formation précapitaliste marocaine s'était progressivement ouverte à l'expansion capitaliste.

(39) Articulation déterminante puisque les modes de production antérieurs ont été largement détruits.

(40) Cf. S. Amin « L'Accumulation à l'échelle mondiale » éd. Anthropos, 1970.

(41) A ce propos M. Dobb a écrit in « Etudes sur le développement du capitalisme » Maspéro, 1969 : « Au cours des deux dernières décennies du XIX^e s. « les hommes d'affaires devaient également se préoccuper d'un autre problème qui rappelait le mercantilisme antérieur : l'établissement de zones préférentielles pour le commerce extérieur » p. 329.

En effet, si l'Etat marocain avait signé des traités comportant « la Clause de la nation la plus favorisée » et étendu les compétences consulaires en matière juridictionnelle dès le début du XIX^e s, ce sont les traités du 9.12.1856 avec l'Angleterre et du 20.11.1861 avec l'Espagne (42) – adoptant le principe de la liberté commerciale (43), abolissant les monopoles de l'Etat, instituant l'exemption fiscale et accordant à ces puissances les privilèges de « la Nation la plus favorisée, qui avaient fortement altéré les modes de production précapitalistes au Maroc.

Par le traité du 17.08.1863, la France non seulement bénéficia des avantages économiques et fiscaux accordés à l'Angleterre et à l'Espagne, mais aussi imposa une délimitation nette au pouvoir de l'Etat sur les populations marocaines protégées et sur leur propriété, et rendu la protection héréditaire (44). La convention de Madrid du 5.07.1880 avait étendu à tous ses signataires (les puissances du moment) le traitement de « la nation la plus favorisée » au Maroc, généralisant ainsi les privilèges accordés précédemment. Plus tard, par son article 60, l'Acte d'Algésiras (7.04.1906) compléta le répertoire des clauses capitulaires en accordant aux étrangers le droit d'acquérir la propriété immobilière au Maroc.

Ces traités avaient intégré progressivement la formation sociale marocaine à la division internationale capitaliste du travail. le niveau de développement de ses forces productives étant encore relativement faible, l'Espagne ne faisait que transiter les produits manufacturés européens vers le nord du Maroc durant la 1^{ère} moitié du XIX^e s, présence qu'elle renforça par le traité de 1861. La présence de l'An-

(42) Le traité général, comme celui de commerce et de navigation, avec l'Angleterre, avait prévu l'octroi à ce pays de privilèges de la nation la plus favorisée (valables pour toutes les matières, tant pour les avantages accordés dans le passé que pour ceux qui seraient consentis dans l'avenir aux puissances), les principes de la liberté commerciale, de l'égalité économique et fiscale, et l'abaissement des tarifs douaniers. Les monopoles d'Etat étaient d'ores et déjà abolis. Quant au traité avec l'Espagne, il était la copie des traités avec l'Angleterre. Sur les circonstances qui avaient débouché sur le traité avec l'Espagne Cf.G. Ayache « Etudes historiques marocaines » SMER. Rabat 1979, pp. 97-138.

(43) Selon F. List, c'est le libéralisme et le libre échange qui garantissent à l'Angleterre son monopole industriel sur ses satellites du XIX^e s, ce libre échange était alors le principal bien d'exportation de ce pays. Cité par A. G. Frank in « Capitalisme et sous-développement en Amérique Latine » Maspéro, 1968 p. 156.

(44) Dans « le Maroc et l'Europe » T2, PUF, 1961, J.L. Miège a écrit : « On assistait à une véritable compétition dans la protection » p. 553, de même « les consuls et agents consulaires étendaient leurs juridictions jusqu'à former une sorte de colonie composée d'éléments empruntés à la population indigène » p. 402.

gleterre, déjà importante au début du XIX^e s, s'était renforcée notamment par le Sud-Ouest (Essaouira-Marrakech). Suite au traité de 1863, la France s'était emparée des échanges avec l'Est et le SudEst marocain (45). Transitant vers la France, les échanges commerciaux avec l'Algérie connurent un bouleversement aussi bien structurel que qualitatif, fait de l'abaissement des droits de douane à l'entrée dans ce pays (46). Le Maroc importait de l'Algérie principalement des produits manufacturés, alors que ce pays, son artisanat et ses quelques manufactures décimées, était loin d'être industrialisé. Cette pénétration commerciale avait sensiblement réduit le niveau de développement des forces productives et entamé la destruction de l'artisanat (47).

Cette pénétration était aussi progressivement soutenue et renforcée par une pénétration financière notamment à la fin du XIX^e s. Le détournement des voies commerciales « traditionnelles » à leur profit par les puissances du moment, l'abolition des monopoles de commerce de l'Etat et l'établissement de la « liberté économique et de commerce » avaient nettement affaibli l'économie mais aussi les recettes de l'Etat. Voyant tarir les principales sources d'alimentation de son trésor, l'impôt et les recettes douanières (48), pour faire face aux indemnités de guerre (49), les souverains avaient recours à des

(45) Dans « Le Maroc et les Perspectives de l'Europe », M. Cavallé, un partisan de la colonisation, a écrit en 1909 : « Le temps n'est pas loin où, écrasés par la concurrence, ils (les commerçants du tafilalet) seront contraints d'emprunter notre voie algérienne. Alors les transactions locales deviendront internationales, les produits de l'Oasis s'exporteront en Europe par Oran et recevront en échange les denrées de Marseille et de Londres », Thèse, Grenoble, 1909, pp. 126-127.

(46) Le décret Français du 7.09.1856 avait réduit de 75 % les droits de douane à l'entrée en Algérie en provenance du Maroc. La loi Française du 17.07.1867 avait prévu « l'admission en franchise des droits de douane en Algérie des produits naturels des pays limitrophes (Maroc, Tunisie) importés par voie terrestre. Ceux transitant par le Maroc (Anglais principalement) restaient soumis aux droits du tarif général (Français) » in J.L. Miège « Le Maroc et l'Europe » T3, op. cit, p. 73.

(47) La rareté et le renchérissement des matières premières avaient provoqué la hausse des prix des produits artisanaux. Avec la baisse du pouvoir d'achat de la population, on assistait à un retour à l'artisanat domestique.

(48) Fait de la fluctuation des recettes douanières et de l'impôt (fluctuation des prix et de la production agricole) et pour faire face aux remboursements des indemnités de guerre et aux besoins du Trésor, les souverains substituèrent l'impôt en espèce et forfaitaire à l'impôt en nature traditionnel.

(49) Indemnité de l'occupation Espagnole de Tétouan en 1859 et du bombardement de Casablanca par les troupes Françaises en 1907.

emprunts auprès des grandes sociétés financières européennes (50) qui les servirent largement.

Mais la ruine de l'économie marocaine (exportation massive des matières premières nécessaires à l'artisanat et des céréales dont le déficit se faisait fortement sentir lors de mauvaises récoltes, forte inflation etc.) mettait les souverains dans l'incapacité de rembourser leurs créanciers, alors que s'accumulaient des dettes à des taux d'intérêts draconniens (51).

Ainsi pendant qu'en 1880 la dissolution des modes de production antérieurs était largement entamée par la pénétration commerciale, elle fut accélérée par la pénétration financière dès le début du XX^e s, et jusqu'en 1912, date de la domination coloniale. Constituant un obstacle à l'extension du mode de production capitaliste, les modes de production antérieurs allaient être disloqués sous la colonisation, armée comme lors de son assaut contre la formation sociale algérienne par des moyens extra-économiques (52).

b – La destruction des formes de propriété précapitalistes

Comme en Algérie, le système foncier était la principale cible pour la désagrégation des modes de production précapitalistes. Ce procès de dissolution était entamé bien avant l'instauration du protectorat. En vertu de l'art. 60 de l'acte d'Algésiras, des sociétés euro-

(50) Pour R. Luxemburg : « L'autre aspect de l'accumulation capitaliste concerne les relations entre le capitalisme et les modes de production non capitalistes, il a le monde entier pour théâtre. Ici les modes employés sont la politique coloniale, le système des emprunts internationaux, la politique des sphères d'intérêts, la guerre. La violence, l'escroquerie, le pillage se déploient ouvertement, sans masque, et il est difficile de reconnaître les lois rigoureuses du processus économique dans l'enchevêtrement des violences et des brutalités politiques » in « Accumulation du capital » éd. Maspéro, 1967, T2 pp. 120-121.

(51) Pour indemniser l'Espagne suite à la guerre de 1859, le Sultan eut recours à un emprunt de 10 millions de Francs-or (majoré de 9 millions d'intérêts et de commission) auprès de l'Angleterre. En 1903 fut contracté un emprunt de 22,5 millions de Francs-or, à 6 % d'intérêts, en parties égales en France, en Angleterre et en Espagne. En 1904, un emprunt de 62,5 millions, à 5 % d'intérêt, fut consenti au souverain par un consortium de banques françaises (avec la Banque de Paris et des Pays-Bas comme chef de file). En 1910, pour payer ses dettes antérieures et indemniser la France pour son bombardement de Casablanca, le Sultan fut contraint de solliciter un emprunt de 100 millions de Frs auprès des banques françaises. De ce dernier il ne toucha rien alors qu'il plaçait la totalité des douanes maritimes marocaines sous le contrôle de la grande finance française.

(52) Parlant de l'imperiosabilité des modes de production précapitalistes à l'extension du commerce, Marx a noté dans sa correspondance à Engels en date de 1852-53 : « Un exemple frappant des obstacles que la solidité interne et la structure des modes de production nationaux précapitalistes opposent à l'action désagrégatrice du commerce, nous est donné par les relations de l'Angleterre avec les Indes et la Chine... » cité par P. Ph. Rey in « Sur l'articulation des modes de production » op. cit. p. 65.

péennes possédaient déjà près de 5.000 ha dans la région de Casablanca et Oujda à la veille de 1912.

Une fois le régime du protectorat instauré, l'expérience acquise en Algérie et en Tunisie en matière d'expropriation servit au Maroc. Les premières mesures prises par l'Etat du protectorat étaient de légaliser les acquisitions antérieures de la colonisation (53). Tel fut l'objet du décret du 12.08.1913 qui fit passer près de 30.000 ha aux mains de la colonisation. L'« immatriculation foncière » et l'extension des terres domaniales furent les deux principaux moyens de dissolution du système foncier antérieur.

Le système « d'immatriculation foncière », appelé aussi de « clarification foncière » rappelant l'acte Torrens australien et la loi Warnier en Algérie, consistait à établir des « actes réguliers » de propriété individuelle. Cette procédure était déjà éprouvée en Tunisie (loi immobilière de 1888) sous l'égide de P. Cambon. Cette « privatisation » de la propriété avait permis à la colonisation officielle de s'emparer des terres communales, et à la colonisation privée de pénétrer au sein de la tribu.

En outre, une commission chargée de délimiter les terres du « domaine » fut créée en Février 1919. Déjà en 1913, un décret avait fait passer certaines terres tribales et des « habous » directement aux mains de la colonisation, sans passer par le « domaine », en puisant (comme en Algérie) dans la notion du « droit ultime de l'Etat sur les terres de son territoire ». Pour ce même objectif, le décret du 27.05.1919 avait délimité de la manière la plus extensive les terres tribales. Les bois et les forêts furent aussi passés sous la coupe du domaine.

La délimitation des terres tribales, leur répartition, et la distribution de titres de propriété privée sur ces terres et sur les terres Melk d'une part et l'extension des terres du « domaine » d'autre part, avaient permis à la colonisation, aussi bien officielle que privée, de dépouiller la population marocaine de ses meilleures terres. Leurs droits de possession aliénés et leurs droits d'usage des bois et forêts retirés, des populations entières s'étaient vues reconnaître des titres de propriété sur des terres pauvres et souvent incultes. Celles-ci furent ainsi cantonnées de fait, pendant que leurs meilleures terres étaient passées aux mains des colons.

(53) Il s'agit aussi bien des terres acquises avant 1912 que des terres séquestrées aux tribus pour opposition armée aux troupes françaises lors de la conquête.

Cependant cette destruction des formes de propriété précapitalistes n'était pas aussi importante qu'en Algérie. Des « survivances » non négligeables étaient maintenues, servant de cadre à la grande partie de la population dont l'exploitation se faisait principalement à travers le procès des rapports de production.

**c – Domination des principaux moyens de production et
« prolétarianisation » de la population locale**

Comme en Algérie, l'extension du régime de propriété capitaliste s'était attaqué d'abord au patrimoine foncier. Il s'était étendu ensuite aux ressources minières et à certaines industries de transformation, tout en développant un réseau d'infrastructure et de services nécessaires à leur exploitation. Mais contrairement à l'Algérie, le Maroc n'était pas une colonie de peuplement. L'extension du mode de production capitaliste y avait coïncidé avec l'avènement du capital financier qui, implanté déjà en Algérie et en Tunisie, y avait étendu sa domination (54). Cette domination des moyens de production par le grand capital était une caractéristique principale du déploiement du mode de production capitaliste au Maroc.

La superficie des terres arrachées à la population marocaine et passée aux mains de la colonisation, notamment privée, était de 840.000 ha en 1935 et 1.103.000 ha en 1954 (55). Correspondant à l'étape d'expansion du capital financier, la concentration des terres était beaucoup plus poussée qu'en Algérie (56). Par le biais du crédit, les colons dépendaient du capital bancaire, représenté par une multitude de sociétés, dont la Compagnie Marocaine, qui encourageaient le développement des cultures spéculatives.

Aussi, récemment colonisé, ses richesses minières avaient attiré relativement plus de capitaux qu'en Algérie, et particulièrement après la 2^{ème} guerre mondiale. L'exploitation minière était l'une des activités fondamentales de la colonisation et une des plus importantes sources de profit du grand capital au Maroc. La création du Bureau de Recherche et de Participation Minière (1928) et de l'Office Chérifien

(54) Le grand capital financier était représenté au Maroc principalement par la Banque de Paris et des Pays-Bas.

(55) Ces terres étaient réparties pour 424.000 ha dans le Gharb, 341.000 ha dans la Chaouia, 138.000 ha dans la région de Meknès et 114.000 ha dans celle de Fès. cf. R. Gallissot « L'économie de l'Afrique du Nord » P.U.F., 1969 p. 30.

(56) En 1950-51, 56 % des exploitations occupaient 6 % de la superficie des terres cultivées pendant 7 % en occupant 40 %.

des Phosphates (1920) s'inscrivait dans ce cadre. L'exploitation du minerai de plomb et de zinc était dominée par trois sociétés dont la Nord Africaine de Plomb. L'exploitation des minerais des métaux non ferreux était contrôlée par des capitaux américains (dont le groupe Rothschild) et celles des minéraux ferreux par l'Union Parisienne.

Dans le domaine industriel, pendant que l'industrie lourde était inexistante, certaines activités éparses avaient attiré une partie importante des capitaux. C'était le cas notamment des industries agroalimentaires, des produits de la pêche, de l'industrie du bâtiment et, dans un moindre degré, de l'industrie textile et du cuir (57).

Cette extension et la reproduction élargie du mode de production capitaliste suppose la « libération » de la force de travail. La dissolution des modes de production antérieurs par la destruction partielle des formes de propriété d'une part et l'extension de l'exploitation par le biais de l'échange marchand et la fiscalité d'autre part avaient rompu « l'équilibre » socio économique traditionnel, (58) et livré une main d'œuvre libre sur le marché. En plus de la dépossession d'une partie importante de la population marocaine de ses terres (59). La chute des prix des produits agricoles avait fortement réduit les revenus – et en conséquence le pouvoir d'achat – de la population rurale qui, étant à la merci des usuriers, devait souvent brader sa production pour s'acquitter de ses dettes et impôts. Cette paupérisation du paysan avait à son tour contribué à la réduction de l'activité de l'artisan et du petit commerçant qui étaient tous comme « enchaînés » l'un à l'autre. L'appauvrissement du premier étant un désastre pour les autres, tous furent progressivement refoulés dans une misère absolue (60). Comme en Algérie, mais relativement moins intense, l'émigration vers les centres agricoles, miniers et urbains, à la recherche de

(57) Cf. A. Belal « l'investissement au Maroc 1912-1964 » ed. Mouton, 1968 A. Ayache « le Maroc, bilan d'une colonisation » ed. Sociale, 1956.

(58) Pour que le mode de production capitaliste puisse « prendre racine » au sein de ces formations sociales précapitalistes, il avait brisé le cadre et les structures communautaires, pour ne laisser qu'une « poussière d'individus » pouvant être ensuite intégrés un à un dans une formation conçue par et dans le seul intérêt des colons et du grand capital.

(59) Cette dépossession de la population marocaine de ses terres (1.103.000 ha) reste moins importante qu'en Algérie (3 millions d'ha environ) où la superficie des terres cultivables est plus réduite.

(60) Son cadre social disloqué, l'individu isolé errait muni d'un équipement archaïque face à l'extension de l'économie capitaliste.

l'emploi, était le moyen d'échapper à la destruction physique (61). Le salariat et la marginalisation prirent alors des proportions de plus en plus importantes.

Mais le maintien de « survivances » des modes de production antérieurs, tout en les soumettant à la logique capitaliste, le type d'articulation du mode de production capitaliste à ces modes et la nature de l'Etat colonial laissaient aussi émerger une mince couche privilégiée, formée d'une aristocratie tribale et religieuse, d'une nouvelle oligarchie de fonctionnaires et agents locaux de l'Etat colonial et d'une petite bourgeoisie essentiellement marchande.

En effet, alors qu'une partie de l'aristocratie tribale et religieuse précoloniale survécut au choc de la colonisation, en échange de sa tolérance vis à vis de la politique coloniale, une oligarchie de hauts fonctionnaires et agents locaux (pachas, caïds notamment) nouvellement créée lui disputait la place dans la hiérarchie sociale.

Comme cette dernière, seule survécut aussi la partie de l'ancienne bourgeoisie mercantile qui s'était réadaptée aux nouvelles conditions économiques et sociales, et devenue désormais « comprador ». Elle s'était vue renforcée par une moyenne bourgeoisie « entreprenante » à partir de la 2^{ème} guerre mondiale.

C'est au sein de cette population formée de paysans économiquement affaiblis et contraints à l'autosubsistance, d'un « Lumpenproletariat », composé principalement de saisonniers, de ruraux et d'urbains marginalisés, et d'une mince couche de petite et moyenne bourgeoisie et d'intellectuels essentiellement fondamentalistes qu'était né le mouvement de libération nationale et que s'était forgée son idéologie première se reflétant dans « le plan de Réformes Marocaines » (1934) et « le Manifeste de l'indépendance » (1944).

d - Le procès d'articulation et transition au mode de production capitaliste « périphérique »

Fait de la dissolution, mais aussi du maintien et de la reproduction des « Vestiges » des modes de production antérieurs, l'articulation du mode de production capitaliste à ces modes au Maroc est différente de celle constatée en Algérie. Ici les « Survivances » étaient

(61) Cf. A. Ayache « le Maroc bilan d'une colonisation », op. cit. pp. 268-275. A. Adam « Casa blanca, essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'occident » P.U.F. 1968.

plus importantes et assumaient un rôle significatif : la reproduction de la force de travail à moindre coût (pour le capitalisme) et l'extorsion de la plus-value par le biais de l'échange marchand. Cette « conservation » des vestiges des modes antérieurs tout en les aliénant, leur reproduction et leur soumission au mode de production capitaliste sont propres au capital financier. Cependant cette dissolution-conservation » comme la « dissolution-abolition » en Algérie, a pour objectif l'accumulation du capital.

Par ce type d'articulation étaient assurées la reproduction élargie et la domination du mode de production capitaliste. Cette reproduction se faisait à base de rapports de production spécifiques. Le procès d'exploitation se faisait selon les lois capitalistes classiques, mais aussi par le biais des anciens modes d'appropriation (62). Il se faisait aussi bien directement au profit du capital financier qu'indirectement par la petite et moyenne bourgeoisie naissante locale, par l'aristocratie tribale et l'oligarchie de « commandement ».

Par leur articulation spécifique, et donc leur fonctionnement, le mode de production capitaliste et les modes de production antérieurs ne sont plus en état pur. On est alors en présence d'un mode de production capitaliste hybride. Dominé par le mode de production capitaliste central, il acquiert une fonction de subordination et devient périphérique. Entretenant des modes de production précapitalistes « aliénés » et servant l'intérêt du grand capital, il bloque l'évolution des forces productives. La faiblesse du niveau des forces productives et du salariat ne permettent pas une plus grande exploitation, et donc la constitution d'une importante accumulation. A travers le procès de reproduction de ces modes prend forme le sous-développement.

Ben Haddou BOULGHASSOUL

1621 Selon P.P. Rey « Dans tous les pays où le capitalisme n'en est qu'aux premiers stades de son procès de domination, le développement des rapports d'exploitation capitalistes s'accompagne nécessairement des rapports d'exploitation propres aux modes de productions antérieurs » in *sur l'articulation des modes de production* » op. cit, p. x.

UN EXEMPLE DE TRANSITION FES AU XIX^{ème} SIÈCLE »

Driss BENALI

*Faculté des Sciences Juridiques
Economiques et Sociales Casablanca*

Un fait d'observation historique simple et massif est notre point de départ ; les formations économiques et sociales dites sous-développées ont connu dans le passé pré-capitaliste une situation qui laisse entrevoir une chaîne de contradictions et de répétitions infructueuses et une quasi stagnation permanente.

Ce n'est qu'avec la pénétration européenne au XVIII^{ème} et de manière évidente à la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle que l'on enregistre une évolution.

Cette constatation nous fait penser à la fameuse conclusion que tirait Marx en 1853 à propos de l'Inde et selon laquelle il incombait à la domination britannique le rôle objectif de créer en Inde les fondements matériels d'un ordre social occidental, c'est-à-dire capitaliste. La question n'était pas de savoir si « les Anglais avaient le droit de conquérir l'Inde, mais bien de savoir si une Inde conquise par les Turcs, les Perses ou les Russes était préférable à celle conquise par les Britanniques. Car, il ne faisait aucun doute que le malheur apporté par les Britanniques en Hindoustan était d'une toute autre nature et infiniment plus terrible que ce que l'Hindoustan avait à supporter jusqu'alors, l'Angleterre avait cependant fait naître « la plus grande et pour dire la vérité, la seule révolution sociale que l'Asie ait connue ».

– Autrement dit ces F.E.S. étaient incapables d'accoucher du développement capitaliste sans l'intervention extérieure. Elles ne possédaient pas à l'intérieur d'elles-mêmes le principe de leur transformation en d'autres structures – Elles en trouvaient l'occasion hors d'elles, dans leur contradiction externe avec d'autres structures incompatibles avec ses conditions de reproduction et qui font éclater leurs limites (1).

En fait ce n'est qu'avec le féodalisme européen et, de manière moins évidente, avec le féodalisme japonais qu'on a trouvé la forme » originelle » qui ne porte pas en elle la barrière de principe à l'avènement du capitalisme.

Or, les questions en débat aujourd'hui conduisent à nuancer singulièrement cette assertion, à en modifier les termes, à réviser les prémisses théoriques et à remettre en cause les fondements historiques (2).

Il ne peut donc s'agir dans ces conditions ni d'un postulat théorique (reposant sur un processus unique et linéaire), ni d'une vérité historique absolue. Il n'est dès lors plus possible d'accepter une approche uniformisante des voies d'évolution vers de nouvelles structures économiques et sociales.

Je voudrais en donner ici un exemple : la formation économique et sociale marocaine (F.E.S) précapitaliste.

D'une manière générale l'économie du Maroc du XVI^{ème} jusqu'au XIX^{ème} siècle, même dans ses aspects positifs, est restée figée à un niveau global assez bas, guère supérieur sans doute à celui qu'il connaissait au Moyen-Age.

Les forces productives n'ont pas progressé et un certain nombre d'activités qui avaient été jadis si brillantes avaient même franchement périclité.

Certes l'époque Saadienne (fin XVI et début XVII^{ème} siècle) se présente comme une période de relative prospérité. Le Maroc produisait à l'époque des produits assez élaborés (sucre, salpêtre) et expor-

(1) L. Sève : « Aspects philosophiques des problèmes de transition » p. 129 la pensée, n° 176 Novembre-Décembre 1977.

(2) S. Amin observe notamment « Il n'y a pas pour moi le moindre doute que le capitalisme n'était pas destiné à être une « invention européenne », qu'il devait être tout aussi bien une invention chinoise, arabe etc... La seule raison (je dis bien la seule) pour laquelle le capitalisme n'a pas été une invention asiatique ou africaine est, qu'ayant été constitué, d'abord en Europe. L'Europe s'est chargée d'arrêter l'évolution normale des autres continents » p. 25. # « A quoi sert la réflexion sur les sociétés précapitalistes » colloque de Vincennes 1976.

tait des produits riches (or et sucre). L'apogée est atteinte sous le Sultan saadien EL MANSOUR, période de prospérité du grand commerce de l'or et du sucre.

Mais la succession rapide de violentes épidémies, de crises de subsistance et de graves difficultés monétaires affectèrent sévèrement l'économie marocaine qui ne se relèvera presque jamais.

Toute une série de phénomènes économiques, politiques et sociaux conjuguant leurs effets firent de cette période celle d'une crise particulièrement aiguë.

A partir du début du XVII^{ème} siècle, le Maroc connut des difficultés économiques si rapprochées que l'état de crise fut presque permanent avec de longues périodes de disette, de graves épidémies, de dépréciation monétaire et, enfin, un état de troubles politiques dans lequel il vécut en permanence.

A ces facteurs généraux, il convient vraisemblablement d'ajouter la baisse de la population du Maroc à cette époque : ce que nous savons des famines et des épidémies qui affectèrent alors le Maroc nous permet de conclure à une régression démographique.

Or, le Maroc, manifestement sclérosé et assez renfermé sur lui même, n'ayant que des contacts limités avec l'Europe, allait s'ouvrir brusquement au « monde occidental » qui était, lui, en plein bouillonnement en pleine expansion – Le décalage qui existait entre le Maroc et l'Europe et qui était relativement peu sensible encore au XVI^{ème} siècle s'accrut ensuite et frappa assez les observateurs européens des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles pour qu'ils concluent au déclin et à la dégradation de l'économie marocaine.

Cependant ce Maroc visiblement stagnant connaissait certaines transformations de structures puisqu'un procès de féodalisation était en cours. Derrière l'absence de développement des forces productives se réalisaient des changements qui affectaient l'essence même de la F.E.S. marocaine. Ainsi dans les conséquences du processus, que nous avons étudié, nous retrouvons quelques-uns des traits majeurs qui caractérisent le féodalisme à sa naissance.

Nous sommes donc amenés à penser que ces F.E.S n'étaient pas aussi immobiles qu'on les a souvent décrites – elles recèlent des éléments dynamiques qui auraient pu engendrer d'autres structures et une nouvelle organisation économique et sociale – Si elles ne l'ont pas fait, c'est parce que leur évolution était lente par rapport à l'Europe qui fut la première à réussir les transformations économiques et

sociales qui l'emmenèrent au capitalisme et lui permirent de bloquer l'évolution normale des autres continents.

Notre propos dans la présente contribution est de montrer qu'aussi bien l'analyse historique que l'analyse théorique permet d'avancer que la société marocaine précapitaliste était d'autant moins prête à s'adapter aux exigences historiques nouvelles du XIX^{ème} que les structures internes interdisaient l'apparition d'une dynamique nouvelle, et nous comprenons alors pourquoi cette F.E.S qui était en place depuis des siècles succomba sous les coups de l'occident capitaliste.

Une des nombreuses énigmes qui s'offrent à qui réfléchit théoriquement et de façon systématique aux problèmes de la société marocaine précapitaliste c'est cette contradiction existant entre des structures économiques et sociales qui ne stagnent pas, mais qui ne sont pas non plus en mesure d'engendrer une forme d'organisation qui leur soit supérieure.

*
* *
*

Du point de vue méthodologique, nous n'entendons point faire ici référence à un quelconque modèle, construction théorique et abstraite, mais à un cas concret, historiquement valable : Fès au XIX^{ème} siècle.

Le champ historique de cette recherche est le XIX^{ème} siècle. Pourquoi le XIX^{ème} siècle ? Parce que nous nous sommes rendus à l'évidence que le grand tournant historique qui provoque la dissolution lente mais constante des communautés tribales et villageoises par la pénétration de l'économie monétaire et marchande, ce grand tournant date du XIX^{ème} siècle.

Cette période peut être considérée à juste titre comme une période de transition dans la mesure où elle constitue le début du processus historique qui a conduit le Maroc à un nouveau stade caractérisé par la mise en place de nouvelles structures économiques et sociales.

Trois raisons permettent de l'affirmer :

1) C'est une période qui s'ouvre par des mutations profondes. Celles-ci s'effectuèrent à la faveur d'une crise générale en ce qu'elle

toucha à l'essence même de la société marocaine antérieure au XIX^{ème} siècle et non plus comme dans les crises précédentes à des aspects partiels.

En effet le XIX^{ème} siècle marocain fut marqué par une crise généralisée qui ébranla les fondements de la société et qui secoua l'assise sociale des classes en présence entraînant également une crise du pouvoir politique. Le Makhzen (pendant tout le XIX^{ème} siècle) eut à sortir d'un dilemme : d'un côté il lui fallait davantage de subsides pour réprimer la rébellion intérieure et arrêter l'ennemi extérieur, mais de l'autre, il ne pouvait les obtenir qu'en démolissant les fondements de son système – Pour encaisser les revenus suffisants, il aurait fallu encourager le commerce et l'industrie – C'était d'autant plus difficile que les douanes étaient aux mains des étrangers. En outre il eût fallu organiser un système fiscal efficace et mettre fin aux pratiques des agents du pouvoir (pacha, caïds, cheikhs, califa etc..) qui empochaient l'essentiel des revenus que le Makhzen tirait de ses sujets.

2) Cette période se caractérise aussi par la substitution progressive d'un cycle de reproduction (3) par un autre à travers un processus de changement ou de destruction des formes d'économie et d'échange existants. A partir du milieu du XIX^{ème} siècle, sous l'effet de divers facteurs internes et externes la structure rurale traditionnelle du Maroc a subi les modifications et a connu l'une des conditions préalables les plus fondamentales à l'accumulation primitive du capital. Le processus historique qui assura la séparation progressive des paysans du sol, soit par expulsion de force, soit par endettement se laisse constater dès cette époque – Les marchands, les usuriers, les hommes du pouvoir, y arrachent aux paysans ce qu'on peut leur arracher – Dans ce processus la structure agraire commence à revêtir des aspects nouveaux et différents par rapport à ceux de la structure agraire antérieure. Au XIX^{ème} du point de vue des relations de terre-paysans-propriétaires-fonciers-makhzen.

3) C'est la période d'ouverture du Maroc au négoce européen et de son insertion à la division internationale du travail. Dès cette époque le Maroc connaît un développement relativement important des échanges avec le capitalisme mondial qui l'entraîna, à travers la crise des formes et des conditions de reproduction sociale dans le pro-

(3) Baril : « La reproduction sociale inclut le changement »... (Après tout, le changement n'est pas l'annihilation de la reproduction, mais la substitution d'un cycle de reproduction par un autre cycle » p. 137 « La reproduction sociale » Athropos 1973.

cessus d'accumulation primitive du capital à l'échelle mondiale. Depuis cette époque la forme et le contenu de l'évolution du pays se trouvent conditionnés par les rôles joués par le capital commercial, le capital de prêt et le capital bancaire européen mais aussi par un fait qui, bien qu'étant instrumental, revêt la plus grande importance dans le domaine pratique : le recours à la violence (la guerre, susciter des troubles) comme moyen visant à imposer au Maroc cette division internationale du travail et cette intégration au marché mondial. Les jalons de la dépendance à l'égard du capitalisme furent déjà jetés.

La question donc de la dépendance se trouve prendre une ampleur et une acuité dès cette ouverture du Maroc au marché mondial – certes la question est aujourd'hui renouvelée en raison des voies de rupture avec le marché mondial qui se manifestent dans le tissu des rapports mondiaux des luttes propres des peuples du tiers-monde, cela en liaison avec la montée complexe, mais unitaire et convergente des aspirations à la libération.

Cette introduction liminaire étant faite, nous allons nous consacrer à l'analyse du processus de l'insertion du Maroc au marché mondial capitaliste à travers l'étude d'une ville : Fès.

L'intérêt que présente l'étude de Fès c'est que sa personnalité spécifique s'impose à tout le Maroc précolonial. Elle constitue un univers à part qui rayonne sur l'ensemble du pays, entretient des relations avec certaines villes (4) et certaines régions mais qui reste fondamentalement tournée vers l'intérieur. Ce sont les liens entre ceux qui l'habitent qui constituent le fondement de la vie urbaine et non les relations avec l'extérieur. C'est pourquoi nous utilisons à son propos le concept de système (5).

Par ailleurs, c'est dans cette ville que se concentre pratiquement la majorité de la « caste » marchande qui aurait pu constituer le noyau d'une bourgeoisie.

Le deuxième intérêt de l'étude de cette ville c'est qu'elle connaîtra un changement assez profond au XIX^{ème} siècle qui posera en termes nouveaux le rapport entre le Makhzen et la « bourgeoisie » marchande et qui annoncera l'insertion du Maroc au marché mondial.

(4) Cf. J. DESPOIS « La Fonction Urbaine » – Colloque sur les villes 1958 – Ecole Pratique des hautes Etudes – Sorbonne – p. 131.

(5) Cf. R. Le TOURNEAU : « Fès avant le Protectorat », Thèse ès - Lettres, Université de Paris, 1950, p. 1.

I – FÈS : ORGANISATION ; REGULATION ET REPRODUCTION :

Fès n'est pas seulement une ville dont l'espace territorial se limite aux remparts, elle forme un ensemble plus vaste dont les composantes géographiques ont été déterminantes pour son histoire : elle est située à la croisée des routes commerciales qui mènent à l'Espagne et en Europe en général, à l'Algérie et à la Tunisie par le biais de Tlemcen, à l'Afrique par Sijilmasa d'abord et Marrakech ensuite. Son hinterland agricole qu'on peut considérer comme une des régions les plus riches du Maroc est bien intégré à l'ensemble économique et social de la ville .

De ce point de vue la vie urbaine de Fès peut être considérée comme un système dans la mesure où elle constitue pour ses habitants un cadre de vie totale, un univers, un « éco-système » (6). En tant que tel, certaine combinaison de pouvoir économique et de pouvoir politique détenus par une caste aliée au pouvoir et s'exerçant dans un cadre spatial localisé et limité.

Le paysage urbain témoigne ici d'un fait social doublement significatif :

a) La fusion entre le pouvoir économique et le pouvoir politique.

La richesse (le pouvoir économique) est l'indispensable condition pour accéder aux leviers de commande de la ville. Cette richesse provient en premier lieu du commerce et de l'échange, ou encore de la possession de terres dans les environs, étant donné que l'usure ou parfois la spéculation sur le sol urbain ou sur le change sont répandues (7).

Mais, si la richesse permet d'arriver au pouvoir, celui-ci joue un rôle essentiel dans sa reproduction voire son accroissement. Le pouvoir se concrétise en contrôlant la police du marché (mohtasseb,

(6) A la différence des autres villes qui ne jouent ce rôle que faiblement telles Rabat, Salé, Tétouan, Marrakech jouit d'un rayonnement qui s'étend sur tout le Sud, mais qui ne connaît pas l'équivalent, dominée par la caste de Fès. Marrakech reste une ville entièrement dominée par la féodalité de commandement, ce qui lui donne souvent l'allure d'un grand boug dominé par les paysans et dont la spécificité n'est perceptible que par la concentration de la population et la présence du pouvoir.

(7) Cette spéculation sur l'échange se fait surtout aux dépens des paysans. Nous en avons déjà donné quelques exemples.

amin, etc...) par l'exercice de la justice (le *cadi*) et par la réglementation qui domine les corporations (8).

b) La ville ne s'appuie pas sur un patriarcat qui exerce le pouvoir seul sur les villes et qui est en mesure de rentrer en conflit (ou en contradiction) avec la féodalité. A Fès les marchands aisés (appelés *tujjars*) forment une « caste » alliée du pouvoir se développant à l'ombre de celui-ci et complètement dépendante de lui, chaque fois qu'elle cherche à secouer ce joug du pouvoir elle s'expose à la ruine (9). C'est ainsi que cette caste se trouve entravée dans son expansion parce qu'elle ne peut pas vendre ses produits sur une grande échelle (10). Ceci s'explique du fait que les voies de communication ne sont pas protégées et qu'elle est incapable de mettre à raison les féodaux des alentours et les « tribus » indépendantes étant donné l'absence d'une milice urbaine recrutée dans la population et prête à imposer sa loi ou, du moins, un compromis aux féodaux.

La régulation de la ville est de type principalement économique et porte sur la manière dont la « bourgeoisie » *fassie* produit et reproduit sa richesse.

La prospérité du *Fassi* repose particulièrement voire exclusivement sur l'échange. Il s'avère que c'est seulement à titre exceptionnel que la « caste » marchande *fassie* a investi dans la production. Le Tourneau signale quelques cas rarissimes d'investissements industriels. De même les placements dans la production agricole sont très faibles étant donné l'absence des conditions favorables à l'investissement dans l'agriculture.

a) Les placements dans l'agriculture.

— Le fait que les moyens de production ne peuvent être appropriés par cette caste, entrave le développement de celle-ci. Les terres collectives ainsi qu'une masse immobilière importante des terres (terres *habous* et terres *makhzen*) soustraites à toutes circulations ne

(8) R. LE TOURNEAU : « Ces hommes d'affaires ne représentaient qu'une fraction de l'opinion numériquement peu importante, mais leurs idées étaient connues du *makhzen* et y avaient du poids. C'était parmi eux en effet que le sultan choisissait ses financiers et ses hauts fonctionnaires de douanes : la fortune des familles comme les *Tazi* et les *Mokri* vient de là », *op. cit.* p. 447.

(9) Cela fait « près de cent cinquante ans qu'elle subit les assauts de l'adversité : elle a connu périodiquement les horreurs de la guerre, les exactions, les pillages, l'arbitraire de souverains ou de gouverneurs qui font bon marché de la vie humaine. Il est facile de comprendre pourquoi Fès, au milieu du XVIII^{ème} siècle est dépeuplée, ruinée et moralement ébranlée ».

(10) Ch. RENE LECLERC : « Le commerce et l'industrie à Fès », Paris, 1905, in 8°, p. 200.

contribuant pas aux échanges, entravent ainsi l'expansion de cette caste.

– Les charges pesant sur l'agriculture et les restrictions auxquelles celle-ci est soumise entravent tout commerce autre *que local des produits du sol*.

– Le peu de sécurité des campagnes et l'arbitraire des autorités makhzaniennes font que peu de marchands s'adonnent à la spéculation agricole car, en cas de perte, ils n'ont aucun recours ou se heurtent à des difficultés inextricables.

De tels faits ont joué un rôle important dans l'utilisation du surplus agricole prélevé par cette « caste » et ont influencé son orientation dans un sens particulièrement défavorable, la recherche du bien-être et du luxe. Etant donné que les possibilités d'investissements dans le domaine foncier sont pratiquement exclues, ces marchands sont portés vers la recherche du luxe et du prestige, ce comportement se traduit dans les faits par un entourage particulièrement impressionnant de clientèle, d'esclaves et, dans certains cas, de soutien à la famille royale (sous forme de cadeau) en échange d'une charge gouvernementale ou administrative. Décrivant cette attitude des tujjars fassis J. et J. THARRAUD notent : « Le Fassi est ostentatoire ; il aime étaler sa richesse. Rien ne le montre mieux qu'une belle demeure... Est-il propriétaire, il achète la maison voisine ou celle qui fait face à la sienne, jette les poutres par dessus la rue, et pour ce nouveau logis, épouse une femme de plus » (11).

b) Les investissements dans l'artisanat sont exceptionnels.

– Si la fortune des tujjars est fondée en partie sur l'artisanat puisque leur rôle consiste à déplacer les produits artisanaux des villes vers les campagnes, le surplus provenant de cette branche n'est pas reconverti dans « l'industrie ». Les tujjars orientent ce surplus vers l'usure qu'ils utilisent comme instrument de régulation de leur richesse et de leur puissance.

Il y a là une contradiction entre le fait que la prospérité de Fès repose, en définitive, sur la production des artisans et le fait que la richesse s'investit, pour l'essentiel ailleurs que dans la production. Cette contradiction paraît être l'expression fidèle de la nature sociale de cette caste qui ne semble pas résignée à investir dans la production. Elle laisse le soin aux artisans eux-même d'élargir cette source,

(11) J.J. THARRAUD, « Fès ou la bourgeoisie de l'islam ». Revue des deux mondes 1980, p. 318.

s'ils le peuvent (12). C'est là la logique d'un système urbain qui n'est pas fondé sur la création et l'élargissement d'un véritable surplus » industriel ». Ce comportement appauvrit davantage le système et limite à long terme les possibilités d'accumulation de la caste marchande.

– L'autre contradiction qui freine le développement de cette caste c'est l'organisation corporative qui est à la fois le soubassement de cette prospérité économique, puisque c'est elle qui fournit les produits nécessaires à l'échange et donc à l'activité des tujjars et l'obstacle mis à cette prospérité à cause de la tutelle que les tujjars lui imposent.

L'alliance de cette caste avec le pouvoir ne s'est pas faite sur un pied d'égalité. Du fait qu'elle n'est pas en mesure de se doter d'une armée ou d'une milice capable de lui assurer une relative autonomie, elle est restée dépendante du maghzen pour ce qui est de sa protection, ce qui lui a ôté toute possibilité de contrôler sa reproduction. Ce fait l'a maintenue dans un état de dépendance permanente à l'égard du pouvoir. Et il serait logique de parler dans ce cas de satellite plutôt que d'allié, d'autant plus que le commerce extérieur lui échappe et fait l'objet de monopole de la part du makhzen (13).

« La caste » marchande fassie n'a jamais pris ses distances à l'égard du pouvoir, mais elle s'est toujours conduite conformément aux normes de celui-ci. De par son origine et les conditions historiques qui l'ont vue naître et se constituer en majorité d'immigrants andalous et de juifs convertis à l'Islam, elle est condamnée à rester sous la tutelle du makhzen. Rien qui puisse rappeler en elle l'audace

– Sur le plan social : cette caste n'a pas réussi à fonder sa fortune sur autre chose que le commerce (industrie ou propriété par exemple) Sa richesse n'a jamais pu atteindre un niveau qui lui eut permis de dépasser le système urbain, de le transcender et de créer les conditions potentiellement susceptibles de le faire disparaître.

Les tujjars ont gardé une vue à court terme et une rationalité médiévale prononcée les rendant incapables de raisonner au niveau de la reproduction du système.

(12) F. WEISGERBER : « Description de la ville de Fès » in Bulletin sociologie géographique 1899. La ville de Fès, in Revue française de l'étranger et des colonies, t. XXIV, n° 250, p. 1899.

(13) F. MICHAUX – BELLAIRE : « Description de la ville de Fès ». In archives marocaines, 1807, 11, pp. 252-230.

— Sur le plan spatial : la stratégie de cette « caste » se limite à se « barricader » derrière des remparts, elle ne s'est jamais proposée de les faire disparaître pour s'étendre sur l'ensemble de la région voire du pays. Comment peut-il en être autrement quand on sait que Fès a plutôt connu une reproduction régressive comme en témoigne les écrits de ceux qui l'ont visitée à l'époque (14). Un Anglais Windus, la visitant en 1704 s'exprime ainsi : « Du moment que la possession des richesses — leur attire (en parlant des tujjars) tant de misère, il n'est pas étonnant qu'ils négligent de se les procurer et laissent périliter leur commerce ; c'est pourquoi leur gloire est abattue, leurs bâtiments publics tombent en ruine et ceux qui maintenant voient cette cité la considèrent comme rien en comparaison de ce qu'elle était » (15).

De façon générale, le sort de Fès en tant que système est moins lié à l'évolution interne de ses propres contradictions (en tant que système à part), qu'à l'évolution des contradictions du mode de production dominant de la F.E.S. marocaine. Tant que celles-ci n'ont pas fait naître une formation sociale prête à prendre la relève, il n'y a pas de raisons pour que les contradictions de Fès, si fortes soient-elles, fassent éclater l'ensemble.

Nous apercevons donc une double limitation au développement de l'aristocratie marchande de Fès (16). La première est due au fonctionnement et aux contradictions qui caractérisent la F.E.S. marocaine, la seconde est directement liée à la nature de la « caste » des

(14) « La différence qui saute aux yeux entre l'époque mérinide et l'époque moderne, c'est qu'alors la vie économique est beaucoup plus intense : les chiffres donnés par Léon l'Africain pour chaque spécialité sont souvent supérieurs aux chiffres de 1912 ; le tissage par exemple, occupe vingt mille personnes au début du XVI^{ème} siècle. D'autre part le commerce était concentré sur la rive des Andalous. Enfin le commerce avec l'Europe qui avait peut-être pris naissance dès l'époque Almohade, a connu un essor d'autant plus considérable que les échanges avec l'Espagne musulmane sont allés en s'amenuisant. Au Portugal, Fès vend des céréales et du cuir ; avec les Anglais elle échange plusieurs produits notamment, les tissus et les produits industriels qu'elle importe, et des dattes, des cuirs et des tapis qu'elle exporte. Les ports où les navires génois et vénitiens viennent relâcher sont Salé, Mamora (Mahdia), Larache et surtout Badis ». R. LE TOURNEAU, op. cit. p. 76.

(15) D'après R. LE TOURNEAU, op. cit. pp. 76-77.

(16) On constate même une fuite de riches marchands Fassis à l'étranger particulièrement au Moyen-Orient. Les indications que fournit A. RAYMOND dans sa thèse sur les artisans et commerçants du Caire au XVII^{ème}, XVIII^{ème} « sont assez éloquents de ce point de vue, puisqu'il relève jusqu'à la fin du XVII^{ème} et au XVIII^{ème} siècle que les Maghrébins totalisaient 7,8 % de la fortune globale du Caire. Il ajoute qu'au XVIII^{ème} siècle les Maghrébins devançaient largement les riches Turcs (en ce qui concerne leurs fortunes) qui constituaient la majeure partie due à la classe dominante 15,2 % du total des fortunes contre 12,1 %.

tujars de Fès et à ses rapports avec le makhzen. Il faut sans doute ajouter une troisième limitation qui découle du rapport ville-campagne et qui ne concerne pas seulement la ville de Fès mais l'ensemble des villes marocaines.

II – FES AU COURS DE L'INSERTION DU MAROC AU MARCHÉ MONDIAL

Par de multiples voies et sous diverses formes cette « bourgeoisie » marchande interne était vers la fin du XIX^{ème} siècle en pleine croissance, elle avait réalisé une accumulation de richesses dans le négoce et commençait à effectuer de gros achats de terres, posant ainsi, en termes tout à fait nouveaux le problème des rapports entre elle et le Makhzen et, par voie de conséquence, entre la ville et la campagne.

Par ailleurs le contexte de l'ouverture du Maroc en commerce européen (début du XIX^{ème} siècle) était pour elle l'occasion de s'imposer comme élément dominant du pouvoir et agent de cette pénétration étrangère, d'où la colère des Oulamas exprimée dans une lettre au Sultan Hassan 1^{er} : « Le règne de Moulay Hassan fut une période de prospérité et de baraka. Un seul point noir : l'entrée au Makhzen de négociants qui accaparent les charges, délient, gèrent mal le pays... (d'où) l'ingérence des étrangers dans nos affaires et l'accroissement du nombre des protégés » (17).

Ainsi donc deux traits caractérisent désormais cette « bourgeoisie ».

1 – Son nouveau rapport avec le Makhzen

Le XIX^{ème} siècle, dans sa première moitié déjà marque une nouvelle évolution dans le rapport makhzen – bourgeoisie « marchande ».

« Les indications que nous ont fournies les registres de la Mahkama nous font penser que les Marocains constituaient le groupe le plus nombreux à l'intérieur de la communauté maghrébine. Sur 99 maghrébins l'origine est exactement connue, 53 sont des marocains, soit un peu plus de la moitié, ces Marocains venaient presque tous de Fès (quarante-huit), un petit nombre seulement de Marrakech (trois) aussi les Maghrébins venant du Maghreb étaient-ils souvent qualifiés de Fassi ».

A. RAYMOND : « Les artisans et commerçants au XVIII^{ème} siècle », thèse soutenue à Paris I, 1972, p. 471.

(17) Mohamed Kendib : « Structures traditionnelles et protection diplomatique » Colloque de Vinrennes, Décembre 1976 p. 18-19.

G. Lazarev (18) rapporte comment ce changement *profond* s'opéra tout au long du XIX^{ème} siècle entre le Makhzen et les tujjars « l'Etat makhzénien en effet, s'allia progressivement à la bourgeoisie citadine, celle de Fès principalement, et reconvertit en partie sa base économique en confondant ses intérêts avec ceux de cette bourgeoisie.

Le contexte général de cette évolution fut celui de l'ouverture économique et politique vers l'Europe. Les travaux de J.L. Miège montrent comment, malgré les crises, les relations commerciales, reprises au XVIII^{ème} siècle, ne cessèrent de se développer à partir de 1830 et comment le Maroc fut progressivement compromis, dans les conflits entre puissances européennes. Les changements coïncidèrent, au départ avec une résurgence de la bourgeoisie commerçante de Fès et avec un changement d'attitude de l'Etat makhzénien » (19).

Ce processus fut le résultat de deux événements qui obligèrent le Makhzen à s'ouvrir sur des forces sociales qu'il cherchait autrefois à tenir à l'écart du pouvoir :

– L'échec du Sultan Moulay Slimane devant la Siba :

La faiblesse du pouvoir central, conséquence de l'échec du sultan moulay Slimane devant les tribus Berbères du Moyen-Atlas et les zaouias (20) voulant renforcer le pouvoir central en engageant une lutte contre la Siba (la rébellion des tribus du Moyen-Atlas notamment), le Sultan a abouti aux résultats contraires. D'autre part, voulant enlever toute légitimité idéologique aux zaouias en leur imposant le wahabisme il a complètement échoué (21).

2 – L'offensive étrangère :

Dès 1818 les puissances étrangères commencèrent par faire abolir une des sources de revenus de l'Etat marocain : la course (22). Cette intervention étrangère s'intensifia au courant du XIX^{ème} au

(18) G. Lazarev. Aspects du capitalisme agraire au Maroc avant le protectorat p. 21.

(19) *Lazarev op cit.* p. 3.

(20) cf. Ch. A. Julien : « pendant plusieurs années, Moulay Slimane s'acharna à rétablir l'ordre sans résultat, puis subit une très grave défaite dans le Tadla : c'est tout juste s'il parvint à s'échapper, grâce à un Berbère qui conservait encore quelque respect pour la personne du Sultan » Histoire de l'Afrique du Nord » Payot-Paris 1969, p. 246.

(21) Mirhaux – Bellaire. « Description de la ville de Fès » in archives marocaines 1907, n^o, 11, p. 230.

(22) A – Laroui, « L'histoire du Maghreb » Maspéro 1970 Pz 296-297.

point de constituer un véritable encerclement du Maroc par les puissances étrangères (23).

Cette situation amena le pouvoir à élargir son assise sociale et à assouplir son comportement économique particulièrement dans le domaine foncier. Ce qui permit à la « bourgeoisie » marchande de s'émanciper de la tutelle du pouvoir et de devenir un partenaire à part égale avec ce dernier.

G. Lazarev fait remonter l'acte de naissance de cette alliance à « la révolte de Fès de 1820, qui semble avoir marqué le tournant des nouveaux rapports entre le Makhzen et la bourgeoisie urbaine ». Il semble aussi, ajoute-t-il, « qu'elle ait été plus qu'une révolte, une révolution qui porta la bourgeoisie commerçante au pouvoir dans la cité de Fès » (24).

Cette affirmation demande à être quelque peu nuancée. Laroui l'a d'ailleurs bien souligné lorsqu'il écrit que : « les marchands n'ont jamais joui d'une véritable influence politique lorsqu'ils semblent dominer le gouvernement au début du XX^{ème} siècle, ils deviennent le porte-parole des puissances étrangères » (25).

Ceci étant dit, l'essentiel pour nous est que cette « bourgeoisie » marchande a profité de ces conditions nouvelles pour s'assurer de nouvelles sources d'accumulation et consolider sa base économique en obtenant un certain nombre de privilèges du Makhzen.

Les nouvelles sources d'accumulation peuvent se ramener à trois essentielles :

- 1 – *La constitution de la propriété privée et son extension*
- 2 – *Monopole et privilèges accordés par Le Makhzen résultant de la nouvelle alliance.*

(23) Ch. a. Julien : « A l'heure où les tribus montagnardes déferlaient sur les plaines du Nord-Ouest, provoquant de profondes mutations économiques et sociales aux dépens des sédentaires, les relations extérieures créèrent un nouveau péril politique plus qu'une solution économique. Le trafic des douanes facilitait la corruption et le contrôle de l'activité des ports par l'étranger. C'est cette crainte, primant l'intérêt, qui amena Moulay Slimane à déclarer que « le plus beau jour de sa vie serait celui où les douanes ne lui rapportaient pas une blancheur » « Le Maroc face aux impérialismes » 1415-1956 édition J.a p. 27. 1978.

(24) G. Lazarev : « Aspects du capitalisme agraire au Maroc » op : cit p. 59.

(25) A – Laroui : « Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain. Maspéro 1971 p. 131 (1830-1912).

A – Laroui reconnaît cependant le rôle réformateur des marchands qui « ont introduit une certaine « rationalisation » dans l'administration fiscale (...), l'exploitation des azibs (domaines fonciers), l'organisation de la douane, des droits de porte et des marchés (...) etc » op. cit. 91.

3 – Dépendance à l'égard du capitalisme européen

La constitution de la propriété privée.

Comme nous l'avons constaté, plusieurs raisons empêchaient les tujjars d'investir dans la terre : la prédominance des terres collectives (terres des tribus, terres habous ou terres makhzen), les charges et les pressions exercées sur l'agriculture, mais surtout l'insécurité qui régnait dans les campagnes et l'attitude du Makhzen. Avec l'ouverture au marché capitaliste, il s'établit un nouveau contexte qui fait naître de nouvelles conditions d'accumulation dans l'agriculture faisant émerger un secteur agro-exportateur (grains, laines etc...) support d'un embryon de bourgeoisie foncière (26) (27).

C'est sur cette base que se constituèrent les domaines fonciers de la « bourgeoisie » marchande au XIX^{ème} siècle, quelle en était l'importance ?

« Il est difficile de l'évaluer, dit G. Lazarev, mais un dépouillement systématique de tous les actes de propriété déposés lors de l'immatriculation des terres lui appartenant permettra un jour de le savoir. Une estimation reste cependant possible : nos sondages parmi les actes de propriété montrent en effet que la majeure partie des propriétés soumises à l'immatriculation appartenaient avant le Protectorat aux familles qui les possédaient dans les années 1960 (...) L'enquête de la propriété citadine, en 1968, peut donc suggérer un ordre de grandeur. On lit, pour les familles issues du négoce du XIX^{ème} siècle, les résultats suivants :

TAZI	1130 ha
BENNANI	1557 ha
BENNIS	894 ha
BENCHEKROUN	868 ha
LAHLOU	801 ha
BERRADA	663 ha
BENSLIMANE	356 ha
BENKIRANE	357 ha
BEN YAKHLEF	145 ha
BENJELLOUN	145 ha

(26) G., Lazarev : op. cit. I

(27) El Faïz Mohamed et Seddiki Abdeslam « Essai sur le capitalisme agraire périphérique cas de l'irrigation au Maroc thèse de 3^{ème} cycle-Université des Sciences sociales de Grenoble p. 30. 1979.

EL KOHEN	110 ha
GUESSOUS	128 ha
BENOUNA	58 ha
	(28)

La grande nouveauté, à partir de cette époque, est sans conteste, la permanence des hommes et des richesses qui s'est établie au Maroc (29).

C'est là une donnée nouvelle dans la courbe du domaine foncier et qui tranche avec la réalité antérieure où « les fortunes foncières se décomposent et se reconstituent indéfiniment, sans avoir un ancrage dans le milieu rural » (30).

Cette évolution intéressante et bénéfique pour la « bourgeoisie » marchande a permis à cette dernière de disposer des ressources nouvelles et lui a ouvert des perspectives nouvelles d'accumulation.

De plus, en raison de leur rôle dans la gestion de l'Etat makhzénien et de l'ouverture au marché mondial les tujjars ont réussi à fortifier leur position au sein du pouvoir et, en dehors de lui, à accroître leurs bases d'accumulation et à consolider leur position sociale et politique pour prendre l'initiative en matière économique.

Peut-on conclure que ce relatif dynamisme des tujjars au XIX^{ème} siècle eut pu engendrer un capitalisme agraire plus évolué voire un changement radical et profond des structures internes ?

La suite de cette étude nous empêche d'être affirmatif. Disons simplement que si le relatif dynamisme de cette classe a certes permis l'accumulation de richesses jusqu'à un certain point, par l'extension de la propriété foncière, il restait insuffisant pour impulser de manière décisive les forces productives.

- Monopole et privilèges accordés par le Makhzen.

L'alliance Makhzen-bourgeoisie va se traduire dans les faits par l'octroi de monopoles et de privilèges accordés à celle-ci, jusqu'en 1856 de nombreux négociants trafiquant pour le compte du Sultan bénéficiaient de sa protection symbolisée par l'octroi de Dahirs de « Tawquir wa Ihtiram » (Respect et sauvegarde).

Par l'entremise de ces négociants, le Sultan exerçait un monopole quasi-total sur le commerce avec l'étranger. Dans ce contexte les négociants jouaient le rôle d'intermédiaires avec une marge de main-

(28) G. Lazarev : op cit : p 17.

(29) Cf. G. Lazarev : op cit. p. 9

(30) El Faiz et Seddiqi : op. cit p. 29.

d'œuvre réduite, car « dépendant matériellement et moralement du sultan » (31).

C'est ce qui constitua un handicap majeur pour l'émergence d'une bourgeoisie au « sens occidental du terme ».

A partir de 1856 la situation se mit à changer. Plusieurs négociants se voient accorder des titres de « *Tajer es Sultan* », et gratifiés d'avantages et privilèges dont le plus fréquent est la possibilité de ne pas payer ces droits au comptant mais de les acquitter en rente mensuelle.

J. Tebba observe que « ces mesures avaient pour but de maintenir les commerçants endettés entre les mains du Makhzen, néanmoins ils contribuèrent à faciliter les opérations commerciales effectuées par les commerçants privilégiés et à renforcer leur assise économique à un moment où ils allaient bientôt échapper au joug du pouvoir central à travers les protections » (32).

Mais la grande innovation fut surtout l'octroi de monopole

L'octroi du monopole de la vente ou de l'achat de certains produits pour le Makhzen (32).

« Le monopole des sangsures par exemple se vendit à 100.000 francs par an, celui du Tan à 240.000 francs. L'exportation du liège fut concédée à Mustapha Doukkali, le monopole du Henné à Judah Lavy » (33).

Cette source d'accumulation permettait aux négociants de retenir une partie appréciable du surproduit paysan et artisan revenant à l'Etat ou des droits que payaient les marchandises. « La concession de ces monopoles, comme le souligne J. Tebba, nécessitait certes d'importantes disponibilités monétaires, mais elle permettait l'enrichissement à une allure très rapide au détriment des petits producteurs artisans et fellahs » (34).

(31) M. Kendib, « structures traditionnelles et protection diplomatique » colloque de Vincennes Décembre 1976, p. 4.

J. Tebba : « La pénétration commerciale et financière au Maroc 1850-1912 » Mémoire de D.E.S université de Grenoble 1976 - p. 154.

(32) « Presque tous les produits du Maroc sont monopolisés soit par le sultan lui-même soit par des Maures ou des juifs qui achètent à beaux deniers comptant le privilège exclusif de vente ou d'achat ».

A.G.R. AA 71 Tanger 12 Août 1851 cité pour J.L. Miège, in « Le Maroc et l'Europe » T 11, p. 236.

(33) J. Tebba : op cit 155.

De même, en réalisant son accumulation à travers la vente des produits manufacturés, ces négociants participaient activement à la ruine de l'artisanat et au début de la désagrégation des anciens modes de production. D'autre part le rôle d'agents du commerce des tujjars les amènent à entrer en opposition avec les artisans qu'ils contribuaient à ruiner en établissant des circuits commerciaux qui les privaient de travail et les prolétarisaient et ils les mettaient dans la dépendance de la production européenne.

De ce fait les artisans avaient perdu tout contrôle sur le marché ils avaient donc subi les conséquences négatives de double rôle des tujjars : à la fois « *Tajer es-sultan* » agents du *Makhzen* et aussi agent du commerce extérieur.

Ainsi donc le développement du capital marchand et son intégration au marché mondial constitue une des causes déterminantes de la ruine de l'artisanat par l'importation notamment de marchandises concurrentes aux produits locaux (34).

C'est ce qui explique en grande partie les révoltes fréquentes des artisans tout au long du XIX^{ème} siècle et que A. Laroui relate dans sa thèse (35). Car après tout de quoi se plaignaient les révoltés ?

Des maks, des taxes imposées sur les matières premières et les transactions, rendues nécessaires par les réformes sultaniennes et qui étaient tenues pour irrégulières et injustes.

Croire que tous en souffraient, c'est oublier que les riches marchands les affermaient précisément et en profitaient grandement. Il ne s'agit certainement pas de révoltes bourgeoises contre la monarchie despotique, mais essentiellement du mécontentement de petits artisans et petits commerçants déjà organisés dans leur corporation et qui font appel, en cas de crise, à la solidarité confrérique.

Leurs chefs, qui n'ont pas l'honneur d'être cités par les historiographes, semblent bien jouer un rôle dans les confréries. L'opposition des corporations au sultan va rester très vive tout au long du XIX^{ème} siècle. Nous le sentons, malgré les réticences de l'historiographie officielle, à travers certaines justifications de Mohammed IV et Hassan 1^{er} qui n'auraient pas eu de raison d'être s'il n'y avait une opposition sourde dans les mosquées et les zaouias. Elle éclatera enfin durant la

(34) J. Tebba : op cit 155.

(35) A. El Khyari : « Introduction du mode de production capitaliste et désagrégation de l'artisanat au Maroc » 1850-1956. Mémoire D.E.S., Université des sciences sociales de Grenoble 1976.

révolte contre A. Azir en 1907 par une adhésion massive à la nouvelle confrérie des Kattani » (36).

Dépendance à l'égard du capitalisme européen.

A partir du milieu du XIX^{ème} siècle la majorité des tujjars de Fès deviennent progressivement les principaux agents de l'exportation vers l'Europe et les principaux importateurs de produits européens qu'ils distribuent de plus en plus profondément dans l'arrière pays par toute une chaîne de demi grossistes, de boutiquiers, de détaillants (37). Dès la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, ils commencèrent à brasser des affaires pour des millions (38).

A partir de cette date la « bourgeoisie » marchande devint un agent de pénétration européenne. Par son intermédiaire les puissances européennes se mirent à saper les fondements de l'économie marocaine et à placer les mécanismes de la dépendance leur permettant de réaliser un transfert à leur profit (39).

Ils réussirent cette opération en associant les tujjars à leurs intérêts par le biais d'une méthode insidieuse et efficace : *la protection*.

« En mettant un terme à « l'universel manque de garanties dont souffrait toute propriété au Maroc en offrant aux fortunes solides des immunités contre les risques de spoliation arbitraire, en assurant la transmission et donc l'accumulation continue dans le temps (à ce stade, les virulentes protestations du Sultan contre l'hérédité de facto, de la protection, prennent toute leur ampleur), et en les amarrant directement (les négociants ne sont plus que de simples intermédiaires du monarque) au commerce international, la protection fut le détonateur qui fit exploser le cercle traditionnel de la stagnation du capital et de l'instabilité des fortunes ».

(36) A. Laroui « Les Origines sociales et culturelles du nationalisme marocain » 1830-1912 Maspéro 1977. p. 131.

(37) J.L. Miège : « Le Maroc et l'Europe » T. II, III, IV

L. Martin : « Description de la ville de Fès, quartier du Keddan » in. R.M.M. IX. 1909.

(38) Voir annexe.

(39) M. Kendil : « La protection diplomatique et consulaire a bénéficié de l'existence de ce réseau de protection de l'ancien régime et c'est en s'y adaptant et en l'adaptant aux nouvelles conditions économiques qu'elle a poussé de profondes racines et acquis une sorte de « consécration chrétienne ». « Ainsi au lendemain de la prise de Tétouan (1859-1860), les autorités espagnoles d'occupation délivrèrent des cartes de protection à leurs « collaborateurs » Marocains mais ne s'en tinrent pas là et multiplièrent les pressions sur le Makhzen pour que leur soient également octroyés des dahirs de Tawqir et Ihtiram » Mohamed Kandil, op. cit. 6. Mohamed Kendil : Structures traditionnelles et protection diplomatique colloque de Vincennes, Décembre 1976.

La protection a libéré des « énergies jusque là latentes en offrant à cette bourgeoisie « marchandise » ce qu'elle était incapable d'obtenir par ses propres moyens : la garantie du respect de la propriété.

Elle y trouva l'occasion d'améliorer sa puissance matérielle mettant un terme à la stagnation et à l'instabilité des fortunes (40).

Cette nouvelle situation permit à cette « bourgeoisie » de se lancer dans une accumulation tout azimut.

Elle établit un réseau d'intermédiaires le long des routes caravanières et dans les ports, constitue de véritables sociétés familiales, envoie ses enfants à l'étranger ou s'expatrie dans les grandes villes d'Europe, à Tombouctou, au Sénégal, au Moyen-Orient : les Benjeloun à Essaouira, Marrakech et Londres, les Tazi à Manchester etc... (41).

Elle spéculé sur les produits agricoles, elle achète les laines avant l'époque de la tonte, les récoltes en vert ou même pendant les périodes des semailles ; elle stocke les denrées alimentaires pour les revendre en période de disette (42).

Elle utilise l'usure. Elle use souvent du prêt à intérêt dont le taux passe de 50 à 60 % l'an en période normale, à 200 % en temps de crise (43). A travers ce prêt toujours gagé sur les récoltes, les terres, les maisons ou les produits artisanaux, « la bourgeoisie » tout en dominant les paysans et les artisans, va les déposséder aux moments des difficultés et des crises (44).

C'est sur ces bases que s'édifiaient de très grosses fortunes et « étant les seuls à prospérer », les protégés devinrent rapidement très riches.

L'importance de cette accumulation est analysée par René Leclerc qui a donné le nombre de soixante commerçants Fassis dont les capitaux étaient évalués en 1904 à :

(40) « La rupture avec le passé réside dans le fait qu'auparavant le Maure ne produisait que pour ses besoins, certain qu'il était que le surplus deviendrait inévitablement la proie des vautours (les autorités centrales et locales) alors que sous le régime de la protection il était sûr de pouvoir jouir librement du « surplus » op. cit. 15.

(41) Voir l'annexe

(42) J. Tebba : op. cit. 153.

(43) J. L. Miège : « Le Maroc et l'Europe » T. III p. 30.

(44) « L'enrichissement était d'autant plus rapide que les commerçants usent de la complicité des Adoul et des Cadis. En effet bien que les engagements pour avances sur récoltes, d'argent ou de produits, soient établis par des Adoul et certifiés par le Cadi très souvent ces derniers se faisaient les complices du riche négociant pour rédiger des actes inexacts lésant plus le fermier » Tebba op. cit. U 56.

- plus de 2 millions de P.H	7
- de 1 à 2 millions P.H	5
- 1/2 à 1 million P.H	7
- 100.000 à 500.000 de P.H	27
- 50.000 à 100.000 de P.H	14 (45)

Par ce moyen le capital étranger réussit à mettre en mouvement un procès d'accumulation dépendant, et à grignoter le pouvoir du Makhzen en marginalisant le Chrâa et en le cantonnant au seul statut personnel des musulmans.

La convergence d'intérêt entre la « bourgeoisie » marchande, et les puissances étrangères et leur action « concertée » entraînèrent le Maroc dans une suite de crises et de mutations condamnant à une mort lente mais sûre, la F.E.S marocaine précapitaliste. D'où la réaction des détenteurs de l'ordre précapitaliste et de sa légitimité, qu'exprimaient les Oulamas qui dénonçaient par des Fetwas ceux qui « s'associaient avec les infidèles et se soumettaient à leurs lois » (46).

A partir donc de l'impact du négoce européen la « bourgeoisie » marchande fassie devint bourgeoisie intermédiaire agent de pénétration du capitalisme européen.

Se trouvant dans cette situation de dépendance à l'égard de l'extérieur, elle était dans l'incapacité de transformer fondamentalement le procès de production précapitaliste.

Dépendante du capitalisme européen, la bourgeoisie marocaine est-elle dès le départ comprador ?

La réponse à ce type de questions ne réside pas uniquement dans les rapports avec le capital étranger ou dans les blocages externes. Elle tient d'abord aux conditions spécifiques qui présidèrent à son essor. Dès cette époque cette « bourgeoisie » développa une mentalité de classe rentière. Pour elle la rente venait des concessions politiques faites à l'étranger. Un chantage s'exerçait sur le partenaire du moment pour obtenir le maximum d'aide en échange de concessions politiques.

(45) « Le commerce et l'industrie de Fès » in Rens. Col. Juillet-Août-Septembre 1905.

(46) Mohamed Kendil : op. cit. 14.

« C'était une habitude fréquente chez l'indigène de s'assurer clandestinement des protections simultanées en se réservant de se prévaloir suivant l'occurrence, de celle qu'il jugeait la plus efficace et la plus propre à servir ses intérêts dans une affaire déterminée » ainsi « le Sieur Si Mohamed El Kabbaj cumulait trois protections, française, allemande et italienne » (47).

Cet état d'esprit où le politique était mis sans cesse au service de l'économique explique, en grande partie, l'impossibilité dans laquelle se trouvait cette « Classe » de faire naître une éthique bourgeoise et « l'esprit d'entreprise ».

Cette attitude d'une « classe » protégée mais pratiquant le chantage à l'égard du protecteur pour consolider son assise matérielle commença à provoquer l'hostilité du protecteur. C'est ce qu'exprimait le représentant de France à Tanger en 1912 lorsqu'il écrivait : « les protégés constituent la classe la plus riche, la plus hostile à notre présence au Maroc ».

(47) « Au lendemain des « événements de Fez », par exemple, les autorités françaises furent assaillies de demandes d'indemnisation formulées par des protégés qui se déclaraient victimes de pillage de « bijoux, colliers de perles, rubis, émeraudes ainsi que de grosses sommes d'argent liquide ». En outre lorsque fut envisagé l'aménagement de camps militaires sur les hauteurs dominantes, de la ville à Dhar Mehraz notamment, « la commission d'achat » eut d'abord affaire à des protégés, pour l'acquisition des lots nécessaires à la construction de ces installations p. 18.

NOMS	Type d'Activité	Fortune
Driss Tazi (Protégé Anglais)	Commerçant a créé marque de coton des « marque à la clef Hadj Tazi » déposée à Henri Fabricant Manchester	1907 : plus de 20 Millions de francs
Madani Tazi (frère et successeur du premier). Protégé Anglais		1909 : plus de 50 millions
Boubker Tazi (Protégé Anglais)	4 maisons de commerce à Manchester	1928 : plus de 600 millions
Mohamed Tazi (Protégé Français) fils de Madani	4 maisons d'import-export bénéfice annuel de 1 à 2 millions	1930 : plus de 500 millions de francs
<i>Remarque :</i>	La fortune de cette famille en millions de francs vers 1898	(fondateur Driss) est passée à plus de 1 milliard en 1930

NOMS	Type d'Activité	Fortune
Mohammed Bennis	Commerçant	1918 Plus de 200 millions de Francs des terres à Lemta, Fès-Jdid 4 maisons à Fès
Larbi Bennis (Protégé français) cousin de Med	Commerçant + grand importateur de tissus	1901 : 1/2 Millions de francs des terres à Ouled Jemaâ, El Ksar, une dizaine de maisons, 7 associés
Mohamed ben Zaid Berrada (Protégé Français).	Grand client de la ville de Gênes (Italie) où il installe son fils en 1906	1914 : Plus de 60 millions de Francs
Abdelhaï BERRADA	Commerçant : 1 boutique à Kisarya, 2 à Sagha et 3 à Attarin	1927 : Plus de 250 millions de francs *3 maisons à Fès, terres à Beni Sadden
Abdeslam Zaid Berrada (Protégé Anglais) frère de Mohamed	grand importateur de tissus, une dizaine de « meftah » confiés à des associés	1930 : Plus de 300 millions de francs 5 maisons à Fès
Tayeb BENNANI (Protégé Français)	Commerçant à la kissarya de Fès, 8 meftah à Fès.	1910 : 70 millions de francs, terres à Ouled et Hadj de l'oued 10 maisons

NOMS	Types d'Activité	Fortunes
Ali BENNANI (Protégé Français) fils de tayeb	Commerçant 10 « mefiah » à Fès, 3 associés à Casablanca, 1 au Sénégal, 2 à Tanger	1930 : 350 millions de francs 5 maisons à Fès
Zoubeir BENNANI Frère de Tayeb	servait d'associé et d'intermédiaire à son frère entre Fès et le Caire s'installe à la Kissarya, 5 associés	1925 : 150 millions de francs
Mohamed BENNOUNA (Protégé Français)	commerçant à la Kissarya, grand importateur de tissus, 7 associés	1927 : plus de 200 millions de Francs
Tahar MEKOUAR (Protégé Anglais)	Dirige une maison d'import-export à Manchester grand importateur, exportateur à Fès, 18 associés dont 2 au Sénégal	1928 : plus de 650 millions de Francs
Mohamed GUESSOUS (Protégé Anglais)	Commerçant à la Kissarya (1895) maison de commerce et fabrique de tissus à Manchester, 22 associés	1930 : plus de 600 millions de francs, 7 maisons à Fès, 2 à Casablanca
Ahmed SQALI Famille des plus riches de Fès	Commerçant à Fès, Séjours dans de nombreux pays étranger, 10 associés	1922 : 300 millions de francs 6 maisons à Fès

NOMS	Type d'Activité	Fortune
Driss LAHLOU (Protégé Anglais)	Maison d'import-export à Londres de 1897 à 1902 spéculateur sur les transports automobiles, 10 associés	1927 : plus de 280 millions de francs 4 maisons à Fès
Mohamed CHRAÏBI (Protégé allemand)	grand négociant, commerce avec le Sénégal, 9 associés	1904 : 350.000 pesetas 1930 : 350 millions de francs
Mohamed BENKIRANE	grand négociant à Fès, 9 associés	1925 : plus de 200 millions de francs
Mohamed LAZRAK (Protégé anglais)	Fonde 1 maison de commerce au Caire se déplace à travers le Maroc et l'Europe importe le sucre et le thé (guerre et après guerre) importe de la soie et des chausses du Japon crée des associations dans l'épicerie à Fès, 10 « Mefiah » à Fès	1900 : plus de 15 millions de F 1930 : 1 Milliard de F. terres, 10 maisons à Fès
Mohamed ben Mekki Tazi (Protégé Anglais)	Maison de commerce de cotonnades à Manchester, 20 « Mefiah » à Fès, 2 à El Ksat, 2 à Meknès	Avant 1910 : 30 millions de francs 1930 : plus de 700 millions de francs 20 maisons à Fès
Mohamed ben El Maâti Tazi	Importateur de tissus plusieurs voyages à l'étranger, 4 mefiah, 3 moulins	1913 (avant il quitte Fès : 30 millions de francs pour Casa), 6 maisons à Fès.

NOMS	Type d'Activité	Fortune
Hamid TAZI fils de Mohammed	Importateur de tissus Exportateur vers le Sénégal	de 1913 à 1930 réalise une fortune de 160 millions de francs.
Abdelwahab Tazi, (Protégé Anglais)	gros importateur de tissus, ouvre un comptoir à Manchester, Spéculateur sur étoffes, tissus et sucre, plus de 30 Meftah et 10 moulins à Fès, 36 associés.	1930 : plus d' 1 milliard 1/2 de francs, 20 maisons à Fès
Mohammed Ben ABBAS AL QUABBADJ	grande famille commerçante. Importation du sucre et du thé pendant la guerre, exportation de haïks (Algérie) et Babouches (Sénégal), 8 « Meftah » à Fès, 11 associés	1918 plus de 600 millions de francs, 6 maisons à Fès
Abderrahman BENNANI SMIRES (Protégé Français)	grand voyageur, 2 comptoirs à Man- chester, Importateur de Sucre et Thé, 20 Meftah à Fès + 11 associés ailleurs	1900 : plus de 6 millions de francs, 1930 : 1 milliard de francs (chiffre approximatif) 20 maisons à Fès, 6 à Meknès, 10 à Casablanca
Mekki BENABELLAH	ouvre un comptoir à Londres en 1890 grand exportateur vers le Sénégal, grand spéculateur sur immeubles urbains, et propriété terrienne, 11 associés (tissus, épicerie)	1904 : plus d'1 Million de pesetas 1925 : plus de 400 Millions de francs.

NOMS	Types d'Activité	Fortunes
Bennacer BENJELLOUN	Affaires avec Algérie, Egypte, 20 associés	1905 : plus de 500.000 pesetas 1926 : plus de 180 millions de francs.
Abdeslam SQALI (Protégé Anglais)	Propriétaire terrien, 10 « Meftah » et 3 associés à Fès + 6 associés à Meknès et Casablanca	1900 : 50.000 pesetas 1930 : plus de 450 millions de francs.
Bennacer LAHLOU (Protégé Allemand)	grand client de la ville de Gènes, puis Lyon, 25 associés (Casa-Meknès-Fès)	1904 : plus de 250.000 pesetas 1930 : plus de 300 millions de francs.
Mohamed Ben Abdelkader BENNIS (Protégé Français)	Voyage à l'étranger commerce actif avec Lyon, 13 associés	1904 : plus de 500.000 pesetas 1928 : plus de 250 millions de francs.
Mohamed Ben Larbi BERRADA (Protégé Allemand)	Associés à Hambourg, Afrique du Nord, Moyen Orient, Sénégal, le Caire	1905 : Entre 100 et 500.000 pesetas 1930 : plus de 250 millions de francs.
Bennacer SQALI (Protégé Anglais)	Maison de commerce à Hambourg Associés au Sénégal et Egypte, 11 associés au Maroc	1930 : 300 millions de francs
Khansa SQALI (Protégé Allemand) frère de Bennacer		1905 : 25.000 pesetas 1930 : plus de 250 millions de francs

NOMS	Type d'Activité	Fortune
Mohamed ben Ahmed BENNIS	1907 : associés au Sénégal, Iran, le Caire, Tanger Fonde une maison de commerce de tissus à Lyon Après-guerre, 5 associés au Maroc	1905 : plus de 500.000 pesetas 1930 : plus de 300 millions de francs
Mohamed AYOUGH (Protégé Allemand)	Maison de commerce de tissus à Hambourg (1907) une autre à Rome (1914) Importateur de soieries, même du Japon, associés : 6 à Casa, 30 à Tanger	1905 : 50.000 pesetas 1930 : plus de 280 millions de francs.
Mohamed ZEMRANI	grand propriétaire terrien. Associés : 3 à Fès, 2 à Meknès, 1 au Caire, huilerie mécanique à Bab-Segma	1905 : Entre 100 et 500.000 pesetas 1905 : plus de 200 millions 10 maisons à Fès
Hussein el QETTANI (Protégé anglais puis Français) chérif de Fès	Nombreux voyages	1905 : 50.000 pesetas 1911 : plus de 30 millions de francs.
El Ghali el QETTANI cousin de Hussein	Exportateur et importateur, grand commerçant, 4 associés à Fès, 6 à Casa.	1930 : plus de 350 millions
Mekki BENCHEKROUN	Voyage (Europe, Sénégal, Moyen-Orient) Installe ses cousins à gènes et à Lyon Associés : 5 à Fès, 7 à Casablanca.	1904 : 100.000 pesetas 1930 : + de 250 millions de francs.

NOMS	Types d'Activité	Fortunes
Abdeslam MERRAKCHI	<p>Nombreux voyages. Associés : 2 au Sénégal, 9 au Maroc, 2 au Caire, grand importateur et exportateur au Caire puis marché japonais (soie et chaussures)</p>	<p>1905 : 100.000 pesetas 1930 : plus de 200 millions de francs, 4 maisons à Fès, Terres à Louata</p>
Driss BENJELLOUN et son fils Hadi	<p>Débuts au Sénégal (1890) Voyages Soudan Moyen-Orient. Après guerre son fils Hadi : nombreux voyages, dirige une maison de commerce à Hambourg, 7 associés</p>	<p>1905 : De 100 à 500.000 pesetas 1980 : plus de 150 millions de francs</p>
Tahar Ben Lamin (Protégé Anglais)	<p>1906 : 2 associés à Marseille, 1 au Caire Importateur de soieries de sucre et thé pendant la guerre, 1920 : installe son fils à Casablanca, 6 associés</p>	<p>1905 : 150.000 pesetas 1920 : 100 millions de francs</p>
<p>Sources : Exposés faits à l'Association Zalagh en 1960 sur « Les commerçants fassis avant la 2ème guerre mondiale » par une équipe de cette association dont le siège était à Fès. L - Martin « Description de la ville de Fès, « Quartier du Keddan » in R.M.M. 1909 - Conférence faite à l'Association des Amis de la plume en 1961 sur les Bennani (Fès) - René Leclerc « Le commerce et industrie à Fès » 5 Paris 1905. - TAZI « El Kouhen » « Le capitalisme fassi » centre d'études maghrébines Musée de l'homme Paris</p> <p>Remarque : Presque tous ces commerçants fassis, à l'époque où se termine l'étude ci-jointe, se sont dirigés vers Casablanca pour s'y installer.</p>		

**ANALYSE CRITIQUE DU MATÉRIALISME
HISTORIQUE ET CONJONCTURES
TRANSITIONNELLES : L'EXEMPLE
DU PASSAGE AU MODE DE PRODUCTION
« FEODAL »**

P. DOCKES
Université de Lyon II

Nous voudrions dans ce texte introduire une réflexion sur les transitions d'un mode de production à l'autre à partir d'une analyse critique d'une présentation du matérialisme historique. Cette critique s'appuie surtout sur des conclusions tirées de notre étude de la transition du mode de production esclavagiste au mode de production féodal (dans la mesure où il reste possible aujourd'hui de parler d'un mode de production féodal) et des luttes des classes à la fin de l'Empire Romain (1). Nous pensons que le développement des forces productives n'a été, alors, qu'un moyen de la classe des maîtres pour se renforcer (économiquement et politiquement), nullement un facteur déterminant, fusse en dernière instance, de la modification des rapports de production. Les rapports antagoniques de production, au contraire, c'est-à-dire la lutte des classes (sous ces différentes formes : économique, politique, idéologiques, indissociables) sont la structure de la société, sa *base*. Les modifications de cette structure sociale ne peuvent être comprises que si on fait l'analyse des causes de l'évolution du rapport de force entre les classes. L'Etat, coordinateur des intérêts joue dans ce rapport de force un rôle décisif.

(1) Pierre Dockès, *La libération médiévale*, Flammarion, 1979 et « Révoltes bagaudes et ensauvagement » in P. Dockès et J. Michel Servet, *Sauvages et ensauvagés*, P.U.L., 1980.

I - DEFINITION DE L'ESCLAVAGE.

A la question, qu'est-ce que l'esclavage, la première réponse naturellement, se fonde sur le rapport juridique, le droit de propriété sur autrui avec ses trois composantes : *usus, fructus, abusus*. L'achat ou la vente de l'esclave-marchandise en découle. Mais ce n'est satisfaisant qu'en première approximation et à condition que l'on remonte jusqu'au rapport social dont le rapport juridique est généralement le reflet. Généralement, mais pas toujours.

Existents des esclavages de fait où le droit de propriété n'est pas explicitement reconnu, mais où le maître dispose pratiquement d'une liberté absolue d'user du corps de l'esclave (pour en extraire du sur-travail, des services ou du plaisir), des éventuels enfants, et d'une liberté absolue ou codifiée de le tuer. L'échange, ici aussi, en découle, même s'il n'est ni systématisé, ni légalisé.

Si nous mettons à part le père qui a effectivement donné la vie, et qui peut la reprendre, l'esclavage naît lorsque le maître aurait non seulement pu, mais légitimement dû, tuer et qu'il a suspendu son geste. On voit donc clairement la différence entre le droit de vie et de mort du maître sur son esclave et le droit de vie et de mort du souverain sur ses sujets. Le souverain peut toujours ôter la vie à un de ses sujets, le maître aurait déjà dû tuer celui qui est son esclave. En d'autres termes un vivant qui risque à tout moment la mort parce qu'il vit sous un tyran parfaitement arbitraire, sous un régime totalitaire n'est pas (pas encore) ce mort-vivant, ce mort en « suspens » qui, lui, a déjà été « condamné » à mort (2).

Il serait erroné de considérer que le lien entre l'esclavage et la mort est fait nécessairement par le droit de vie et de mort reconnu au maître (privé) d'esclaves. Nombreuses sont les situations, au contraire, où ce droit est codifié, où le maître ne peut châtier que dans certains cas, pour certains crimes, où le droit de mutiler ou de tuer l'esclave est retenu par l'Etat, le maître pouvant même être puni s'il contre-

(2) Dans les camps de concentration hitlériens, les prisonniers sont effectivement esclaves. Morts en sus (très provisoire) et ils ne sont pas comparables aux sujets du IIIème Reich qui subissent pourtant le droit arbitraire de vie et de mort de l'Etat nazi car ces derniers sont en amont de la mort alors que les esclaves sont - en quelque sorte - déjà en aval suspendus dans ce vide quelques instants. Comme l'écrit plusieurs fois Soljenitsyne dans *L'Archipel du Goulag*, quand on y entre on est déjà mort et ceux qui continuent à lutter en ont pris conscience. D'où la terreur que ressentent toujours les maîtres, d'où la terreur qu'ils appliquent toujours. D'où la violence des révoltes d'esclaves, d'où leur rareté puisque ceux qui s'y lancent savent que c'est vraiment la liberté ou la mort, en fait presque toujours la mort.

vient à la loi. Evolution intéressante : l'Etat apparaît comme le gestionnaire de l'intérêt collectif des maîtres et le seul détenteur de leur droit suprême, celui de mettre à mort l'esclave.

Notons que ce n'est enlever aux maîtres le droit de mise à mort (ou de mutiler) que pour le remettre à *leur* Etat, c'est-à-dire à eux-mêmes, mais socialisés, au collectif des maîtres. La relation maître-esclave est encore dominée par la mort, comme suprême recours, mais elle est gérée par l'Etat le collectif des maîtres.

Mais il n'est pas indifférent que ce soit l'Etat, et non plus le maître qui détienne le droit de mise à mort (ou de rendre à la mort). En effet, les maîtres n'ont pas le même intérêt collectivement qu'individuellement. En d'autres termes, l'Etat a une certaine autonomie. Si bien que, par exemple, le maître peut ne pas vouloir mettre à mort l'esclave qui a fauté car il supporterait une perte financière parfois importante (ni même le mutiler, le maître y perdant par exemple en productivité). Or le crime servile, doit être durement réprimé car il est toujours préjudiciable *aux* maîtres, au système d'esclavage, à l'Etat donc. On sait (3) qu'aux Antilles au XVIIIème siècle, par exemple, l'esclave en fuite repris n'est pas de bon cœur mis à mort par son maître, l'Etat le fait cependant, quitte à rembourser la perte au maître (4).

II - RAPPORT DE PRODUCTION ET FORMATION ÉCONOMICO-SOCIALE ESCLAVAGISTE

Pourquoi le maître, privé ou public, maintient-il en vie l'esclave ? Parce qu'il compte en retirer « profit », service ou jouissance.

Prenons d'abord le cas où l'esclave est une force de travail dont l'emploi permet d'extraire un sur-travail sous la forme d'un surproduit (matériel).

Les esclaves d'une villa romaine considérés collectivement (l'esclave collectif) travaillent un certain nombre d'heures pour produire leur nourriture et leurs vêtements, le reste du temps ils produisent des biens qui seront *soit* directement consommés « à la table » du maître

(3) Cf. G. Debien, les esclaves aux Antilles Françaises, Basse Terre, 1974, Chap. XIX.

(4) Cela clarifie le lien avec des situations historiques différentes a priori, mais qui, selon nous, sont encore de l'esclavage. En effet, dans le camp de concentration, le camp ou l'usine avec travail forcé, le droit de mise à mort ne naît pas directement au niveau des relations entre le surveillant ou le directeur et les travailleurs forcés : ceux-ci ne sont pas appropriés privativement : mais il découle de la délégation du droit de l'Etat sur la vie de ces quasi esclaves. Dans le cas de l'esclavage antique ou des XVIème-XVIIIème siècles, le droit de mise à mort finit par remonter du privé vers le public, l'Etat accaparant ce droit ; dans le cas du travail forcé des prisonniers, le droit redescend de l'Etat vers ses fonctionnaires.

(cas « précoce » de l'esclavage familial dans la Rome antérieure aux grandes conquêtes et cas tardif de la villa autarcique du Bas-Empire), soit produits comme marchandises (destinées à être vendues sur le marché). Dans ce dernier cas, les esclaves sont des travailleurs productifs : le fait de les utiliser enrichit leur maître. Il en va de même lorsque le sur-travail n'est pas vendu mais où, ayant une forme matérielle, il fait vivre le maître et peut être accumulé (construction d'une grange, de canaux, d'un château etc...). La question est plus complexe lorsque l'esclave rend des services immatériels non destinés à la vente (5) et donc immédiatement consommés par le maître.

Si les services sont rendus dans la villa, il est possible de raisonner avec l'ensemble des esclaves de l'exploitation, en d'autres termes avec « l'esclave collectif » qui est productif de sur-travail. Mais nombreux sont les cas où les esclaves sont utilisés hors-villa, indépendamment de toute recherche d'un sur-produit : ils sont une *dépense* du revenu, non *le moyen* de l'obtenir (6). A Rome, en particulier, existent des masses d'esclaves urbains qui sont signe de richesse et de puissance, qui servent le maître dans la recherche de diverses jouissances. On peut certes étendre la notion de l'esclave collectif à toute la société et considérer tous les esclaves comme des éléments de l'« être servile » qui, lui, est productif. Nous préférons laisser à part ces esclaves urbains non productifs (dans cette étude qui ne se veut pas exhaustive, cela signifiera sans doute les oublier !) et nous les mettrons « plus ou moins » (cf. ci-dessous) hors-classe servile.

Surtout il est des sociétés où les esclaves rendent exclusivement des services, où il n'y a aucun esclave qui travaille productivement. Ils servent d'objet de luxe, d'objet sexuel, d'ornement, de signe de richesse, ils peuvent même n'être stockés *que* pour être ultérieurement sacrifiés à la divinité (cas de sociétés avec esclavage dans l'Afrique pré-coloniale). Dès lors, il y aura esclavage, mais pas *esclavagisme*.

L'esclavagisme suppose donc :

Que l'esclavage soit un rapport de production. L'esclave collectif doit être travailleur productif du revenu du maître. A l'origine le vaincu ou le criminel qui n'est pas tué peut, dès lors, servir à travailler

(5) Il est rare que l'on soit dans une situation où les services sont destinés à être vendus, donc *marchands*.

(6) A. Smith déjà expliquait que l'on s'appauvrit à employer de nombreux domestiques, alors que l'on s'enrichit à employer de nombreux ouvriers fabricants. *Essai sur la nature et les causes de la richesse des Nations*, ed. Guillaumin, 1843, t. I, p. 413.

pour le maître. Rapidement on aboutit à une situation où l'esclave est produit (reproduit ou razié) *pour* être utilisé productivement, et généralement après médiation par la vente : il est devenu marchandise. Alors le rapport maître-esclave est un rapport de production.

Ceci distingue radicalement l'esclavagisme de situations voisines comme le bagne ou le camp de concentration. Dans ces derniers cas, l'individu n'est pas asservi *pour* devenir un travail productif de sur-travail, il l'est parce qu'opposant politique ou criminel et la société en « profite » pour extraire un sur-travail (7).

Lorsque nous étudions les sociétés romaines antiques et occidentales haut-médiévales, l'esclavage est (est devenu) un rapport de production comme le seront le servage et le salariat, tout au moins en ce qui concerne l'esclave des *villae*.

Cependant, pour pouvoir parler d'esclavagisme, il faut que soit rempli un *second critère*. Ce rapport de production doit être *prédominant*. Nous verrons qu'il l'est à Rome pendant une période relativement courte, au plus entre le 1^{er} siècle A.C. et le début du III^{ème} siècle P.C.

Mais des situations peuvent être qualifiées de pré-esclavagisme ou de post-esclavagisme. Il y a pré-esclavagisme lorsque l'esclave est déjà employé productivement dans la famille : ni simple ornement, ni signe, il produit sa nourriture, ses vêtements, le sur-produit qui fait vivre le maître et qu'il peut même accumuler. Même si ce rapport n'est pas prédominant, nous verrons comment il peut tendre à l'être.

Nous trouvons des situations de post-esclavagisme lorsque ce rapport de production décline en importance relative. Tel est le cas entre le III^{ème} et le X^{ème} siècle. Les esclaves des *villae* restent productifs collectivement. Ce reflux finit par ne laisser aucun esclave en Europe Occidentale. Mais dans l'ensemble du monde méditerranéen tel n'est pas le cas : si les esclaves productifs diminuent relativement aux esclaves qui ne font que rendre des services, il reste qu'il n'y a pas solution de continuité jusqu'à la renaissance de l'esclavagisme (régional) des temps modernes (XVI^{ème}-XIX^{ème}).

Cette renaissance des temps modernes est-elle réapparition d'un esclavagisme ? Certes, il y a emploi productif des esclaves sur les plantations d'Amérique, certes aux Antilles, dans les Etats du Sud des Etats-Unis, au Brésil... les rapports de production esclavagistes sont

(7) L'idéologie hitlérienne pourtant était effectivement esclavagiste : elle envisageait en particulier d'asservir les slaves *pour* en faire des esclaves productifs.

prédominants, *mais régionalement*. Au niveau mondial ce rapport est soumis au capital. Nous trouvons d'ailleurs un problème voisin (et inverse) à Rome puisque l'esclavagisme est prédominant dans certaines régions seulement. Pour traiter ces questions de diversité des rapports de production localement et d'une région à l'autre, nous pouvons recourir à la notion de *formation économique-sociale* (8).

Le servage

Ces situations de post-esclavagisme posent la question de leur distinction d'avec les rapports de production qui en découlent, disons pour simplifier le servage. Quand nous disons qui en découlent, nous ne voulons pas dire que le servage naît toujours de l'esclavage. Il existe des situations de paysanneries asservies où le servage suit directement la conquête, d'autres où cet asservissement collectif est proche de *se mode de production* que l'on caractérise par l'adjectif asiatique. L'Empire romain connaît dans ses Provinces orientales un tel asservissement global de la paysannerie à des féodaux, et ce n'est nullement un système esclavagiste dégénéré.

En Europe occidentale, en Gaule en particulier, l'asservissement quasi-généralisé de la paysannerie aux alentours du X^{ème} siècle (9) découle d'une part d'un abaissement d'une population rurale libre, mouvement qui commence au Bas-Empire avec la montée du colonat (le tenancier devient colon, situation proche du serf médiéval) et qui reprend au haut moyen-âge (10), d'autre part de l'élévation des

(8) Ambiguïté du mot « formation » en français : il signifie un procès et le résultat d'un procès. Ambiguïté de ce même mot en allemand : Marx emploie l'expression « *Ökonomische Gesellschaftsformation* » dans les deux sens. Formation faisant référence à un processus d'histoire naturelle (Par ex. in *Le capital*, t. I, Paris, éd. sociales (1948) p. 201 et surtout à la notion de *formation géologique* (qui semble l'avoir amené à l'emploi de cette expression, comme le prouvent les divers brouillons de sa lettre à Vera Zassoulitch (Cf. in *Sur les sociétés précapitalistes*, CERM, éd. soc. 1973). Or cette expression signifie « mode de production d'une roche » et « ensemble de couches, de terrains... » (Litté, de même en allemand). Difficulté de la traduction de l'expression « *Ökonomische Gesellschaftsformation* » : quand il s'agit du processus, il est possible de traduire littéralement par « la formation économique de la société », mais quand il s'agit du résultat d'un processus ? La traduction courante par « formation économique et sociale » est mauvaise (Economie et sociale ne sont pas sur le même plan, littéralement « formation sociale » est précédé de l'adjectif économique) et « formation sociale » est évidemment une grave amputation, impossible puisque Marx parle soit de « *Ökonomische Gesellschaftsformation* » soit seulement de « *Gesellschaftsformation* ». Le mieux nous semble encore « formation économique-sociale » lorsqu'il s'agit du résultat du procès.

(9) Avec l'exception partielle des régions méditerranéennes. Cf. ci-dessus, chap. IV, le lien avec l'esclavage persistant.

(10) Cf. ci-dessous, chap. I.

esclaves. Ce double mouvement, dont nous verrons qu'il ne peut être compris que globalement, fait qu'ici aussi le servage ne peut être conçu comme une dégénérescence pure et simple de l'esclavage, mais plutôt comme un processus d'homogénéisation, complexe et très ancien.

Pourtant l'esclave romain (*servus*), par l'intermédiaire du chasement (ou casement, *servus casatus*), c'est-à-dire du logement individuel et de la tenure (sur laquelle il a une autonomie relative d'exploitation) devient serf, c'est-à-dire encore *servus*. Le maintien du mot-même s'il est loin d'être général dans son utilisation fait comprendre que le serf se déduit de l'esclave, que le servage est, au moins partiellement, un post-esclavagisme.

La difficulté est de séparer les deux situations clairement. Juridiquement le *servus casatus*, esclave casé, reste esclave de statut. Mais sa situation réelle est bien différente s'il a cette autonomie relative de logement et de travail. C'est cette situation objective qui fait la « dérive » vers la condition de serf. D'autant plus que le libre tenancier, sur une tenure ingénuile, est dans une situation réelle guère différente. Si bien que la liberté formelle de ce dernier, l'esclavage formel du premier, tendent à se mêler dans la condition commune d'homme d'un maître. On le sait, la condition des personnes (esclaves / libres) a déteint sur celle des tenures (tenure servile/tenure ingénuile) au point que le libre installé (11) sur une tenure servile subit les conditions réelles d'asservissement liées à la terre, et vice versa. Ces installations « croisées », les mariages, la réalité du pouvoir du seigneur font que le processus d'homogénéisation se développe tout au long du haut moyen-âge.

Si nous voyons relativement et clairement comment se fait le serf, il n'est pas toujours aisé de le distinguer de l'homme encore, ou toujours, libre (12), et cela du fait des variations régionales ou locales, temporelles, de la confusion du statut personnel et de celui de la terre, de la contagion de situations de fait et de droit. Juridiquement, le servage est souvent défini par des interdictions spéciales : la mainmorte (interdiction ou restriction du droit de transmettre ses biens à cause de mort), interdiction du formariage (mariage à l'extérieur de la seigneurie ou de sa condition) sauf autorisation spéciale (monnayable)

(11) A la suite de la mort sans descendant d'un *servus casatus*, le seigneur pouvait faire appel à un paysan libre qui « acceptait » les charges liées à la terre.

(12) Il est plus facile de reconnaître l'homme devenu libre, car l'affranchissement individuel ou collectif, peut laisser une trace.

l'interdiction ou la limitation du choix du domicile et des déplacements. Mais ces conditions sont loin d'être toujours simultanément remplies et l'une d'entre elles ne suffit pas toujours comme preuve d'une situation de servage. D'autre part, si souvent le serf, ou la tenure servile, est taxé plus lourdement et plus arbitrairement, en particulier pour les corvées, il n'y a pas là non plus de loi générale.

Pour simplifier, on peut raisonner dans une situation peut-être moyenne (même si elle n'est nullement plus courante que d'autres) où le serf, ancien esclave casé ou colon continue (ou commence) à ne pouvoir quitter le domaine, à ne pouvoir se marier ou transmettre des biens sans autorisation du maître, à devoir de lourdes corvées sur le domaine réservé et des contributions (généralement en nature) sur sa tenure. Ce qui le constitue serf en le distinguant de l'esclave, c'est la question de fait de l'autonomie dans la vie familiale et le procès de travail.

La difficulté est qu'il y a continuum de situations entre l'esclave en chiourme et le serf. En effet, si dans le cas « pur » de l'esclavagisme « en troupeau », l'esclave vit entassé dans des ergastules (13) ou des granges et est nourri à la table du maître, dans certains cas, il peut fort bien bénéficier d'une petite cahute quasi-familiale, voire d'un micro-enclos, à la façon de l'esclave nègre des Antilles, et rester un esclave travaillant essentiellement en chiourme sur le domaine. Or une telle situation touche à celle du *servus casatus*. Si seule une certaine autonomie réelle de la vie familiale (la maison où il est « maître chez lui ») et de l'exploitation de sa tenure (le serf la « gère » librement au sein de règles collectives, elle lui permet de faire vivre une famille, à sa propre table) fait la distinction, celle-ci n'est pas toujours aisée à préciser puisqu'il n'existe pas deux situations tranchées.

Cette autonomie relative fait que le serf n'a plus guère à voir avec ce mort-vivant qu'était l'esclave. De l'ancienne condition subsista ces morts juridiques partielles (telle la mainmorte), mais avec l'homogénéisation relative de la paysannerie, plus ou moins alignée sur le statut et la réalité du servage, ce sont ceux qui s'en affranchissent qui apparaissent comme des privilégiés. *La liberté est donc un privilège* (et durant tout l'ancien régime, l'expression « nos libertés » signifiait « nos privilèges »). A Rome le principe était la liberté et l'esclave un mort en sursis. Au X^{ème} siècle, la loi générale pour les masses paysannes était la servitude (même si Rome reste présente dans les

(13) Prisons ou casernes où furent parfois logés des esclaves en chiourme. Cf. ci-dessus.

textes), et la lutte pour l'affranchissement est combat pour une *renaissance*.

Une autre difficulté est que l'esclavage subsiste jusqu'au Xème siècle en Europe occidentale, bien au-delà dans le monde méditerranéen (sans parler des rebondissements des temps modernes), que l'Empire romain n'a pas connu l'esclavagisme dans ses provinces orientales à paysanneries globalement asservies, que le Bas-Empire voit la montée du colonat, au point que nous pourrions parler de première « fin » de l'esclavage, que l'esclavage est partout divers. Pour tenir compte de ces diversités des rapports sociaux et de leurs formes (divers momentanément ou localement), nous pouvons recourir à la notion de formation économique-sociale.

Dans ce travail, nous allons étudier des formations sociales particulières. D'une part, celle couverte par l'étiquette habituelle de fraction occidentale de l'Empire romain (Italie, Gaule essentiellement, Espagne et Bretagne). D'autre part, dans les mêmes régions, la formation haut-médiévale.

La difficulté tient à la diversité à tous les niveaux.

D'abord la formation économique-sociale (F.E.S.) impériale occidentale ne peut être étudiée qu'en relation avec d'autres F.E.S., celle de la fraction orientale de l'Empire, celles du reste du monde, les formations barbares. Culture, histoire, langue, rapports sociaux, familiaux, religion (pour citer ces éléments « en vrac ») que de différences non seulement entre l'Empire et les Barbares, mais entre ces deux grandes « régions » de l'Empire.

Ensuite, et plus délicat encore, la diversité au sein de la F.E.S. impériale occidentale. Au point qu'il n'est pas a priori évident que l'on puisse parler d'une F.E.S. : Rome et l'Italie, l'Italie et la Gaule ou l'Espagne et la Bretagne, autant de formations sociales. Et quelle prodigieuse diversité locale ! Notre époque ne peut guère se l'imaginer tant on est alors éloigné de notre processus d'homogénéisation capitaliste à l'échelle mondiale. Il y a bien le ciment romain, le visible encore aujourd'hui, les grands travaux, la même civilisation urbaine (14), mais dans les campagnes que de spécificités, en particulier au niveau des rapports sociaux.

A un moment donné, disons au début du Bas-Empire, dans une région déterminée, disons la Gaule méridionale, on trouve des

(14) Rome couvre l'Empire d'un réseau urbain dont chaque élément apparaît comme la réplique de la capitale. On a un phénomène qui s'apparente à la formation des cristaux à partir d'une image initiale.

esclaves urbains domestiques, des esclaves urbains travaillant dans des ateliers artisanaux, d'autres déjà regroupés massivement sous un même toit, des esclaves assumant les professions libérales, des affranchis artisans indépendants, des affranchis et des hommes libres salariés (et pas des salariés seulement domestiques – rares du fait de l'esclavage – mais des salariés payés par des hommes d'affaires, commerçants surtout naturellement, donc payés par du capital commercial) et, dans les campagnes, des esclaves en chiourme, massivement, mais aussi déjà des colons (pré-servage), encore des paysans libres propriétaires, des communautés paysannes qui subsistent ou renaissent : un foisonnement !

Combien cette impression se renforce si l'on tient compte des situations locales, en particulier l'importance très variable de ces différents rapports sociaux dans l'espace, et d'une évolution très complexe qui n'est pas semblable partout, voire qui parfois diverge, avec des retours des accélérations... On comprend dès lors que toute analyse historique de cette époque ne peut qu'être construite sur une histoire locale.

Mais il ne suffit pas de collecter des renseignements, des faits, car cette collecte elle-même, la compréhension de ces faits, suppose une théorie et celle-ci le repérage des rapports de production principaux, donc des ruptures géographiques et temporelles.

Ainsi l'on peut séparer une formation sociale économique de l'Empire en Occident, et une autre pour l'Orient, l'Afrique du Nord dans les Provinces occidentales, l'esclavage en chiourme est le rapport social principal, dans les Provinces ou Royaumes « protégés » d'Orient, nous avons affaire à des paysanneries asservies. Identiquement, cette « dominance » permet les ruptures dans le temps : le grand esclavagisme impérial, la généralisation du servage. Notre problème précis est là : la transformation d'un rapport social principal en un autre, c'est-à-dire la formation de la société féodale Marx dit la formation *économique* de la société. Le mot économique employé ici au sein de l'expression *ökonomische Gesellschaftsformation*, est mis pour concentrer une théorie de l'histoire : le matérialisme historique. Et c'est d'autant plus net que l'expression complète apparaît pour la première fois en 1859 dans la Préface à la *Critique de l'économie politique*, après l'exposé de cette théorie. Nous tenterons de montrer ici que la théorie exprimée par l'expression « *formation économique de la société* » ne peut être marxiste, c'est-à-dire cohérente avec l'ensemble de l'œuvre de Marx et pas seulement avec les phrases célèbres de la Pré-

face à *Critique de l'économie politique* que si elle est mise en relation dialectique avec cette autre expression : « *la formation sociale de l'économie* ».

Repérant dans ce « maquis » des rapports sociaux, le rapport de production dominant esclavagisme en chiourme ; servage et étudiant les relations entre ce rapport et le niveau de développement des forces productives et entre cet ensemble, ou mode de production, et la superstructure, nous essayons de ne pas perdre le « fil rouge ».

III - CLASSE SERVILE ET LUTTE DES CLASSES

La grande diversité des situations des esclaves dans la Rome Impériale nous interdit-elle de parler de classe servile ? Certainement pas. Dès qu'il y a rapport de production, c'est-à-dire exploitation, il y a deux classes antagonistes, ici celle des maîtres propriétaires des terres, des moyens de production et des esclaves. Certes ces deux classes ne sont pas les seules dans la F.E.S. Impériale puisqu'existent d'autres rapports de production. Certes, les *esclaves urbains* (mis à part ceux qui travaillent dans des ateliers) ne peuvent être considérés, en tant que producteurs, comme dans la classe servile, mais ils ne peuvent en être totalement exclus, non seulement parce qu'ils feraient partie de l'esclave collectif productif (au niveau, non de la villa, mais de la société), mais surtout parce que le rapport de propriété est le même, qu'ils sont eux aussi, des morts en sursis, parce que leur idéologie est parfois proche, voire parce que (rarement !) ils participent à la lutte. Nous considérons donc qu'ils sont hors classe servile stricto sensu mais en insistant sur les liens complexes entre eux et la classe servile des esclaves travaillant en chiourme dans les *villae* (y compris ceux qui y rendant des services, sont « dans » l'esclave collectif au niveau de la villa).

C'est donc le rapport de production qui fait les (deux) classes antagonistes. Puisqu'il y a antagonisme, la classe et la lutte des classes ne sont pas séparables (15).

Mais *quelle* lutte ? L'analyse marxiste distingue souvent les luttes économique (réduire, essentiellement, la part du sur-travail), idéologique et politique (lutte pour la prise du pouvoir au delà, pour la sup-

(15) L. Althusser, *Marxisme et lutte de classe*, in *Positions*, éd. Sociales, 1976, p. 63. E ; Balibar, sur la dialectique historique in *Cinq études sur le matérialisme historique*, Maspéro 1974, p. 229 et passim ; N. Poulantzas, *les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui* Seuil, 1974, p. 16.

pression du rapport de production, et même, avec le capitalisme, de toute exploitation). Il est possible de dire que rapports de production et lutte économique sont indissociables, définissant la classe et sa lutte essentielle, première « basique », *d'un même mouvement* et en admettant que les luttes idéologiques se construisent sur cette base (16). Finalement c'est rester proche de la distinction (faite par Marx (17), reprise et développée par Lukacs (18) entre classe « en soi » (déterminée objectivement par le procès de production) et classe « pour soi » (c'est-à-dire ayant conscience de classe et luttant pour réaliser ses intérêts de classe) qui avait l'inconvénient de conduire à l'affirmation d'une classe qui pré-existe, puis qui entre en lutte. La différence (loin d'être négligeable) est que si la définition de la classe « en soi » contient maintenant la lutte économique, *les luttes idéologiques et politiques restent distinctes et secondes* : on a une classe qui pré-existe et *donc* qui lutte *au niveau économique*, puis qui entre en lutte idéologique et politique. Progrès théorique, mais encore insuffisant.

En effet la conscience de classe et la lutte des classes ne peuvent qu'être appréhendées dans leur *mouvement* et leur *unité*. Dès qu'existe un rapport de production, c'est-à-dire antagonisme des classes, nécessairement nous trouvons non seulement la lutte économique, mais en germe la conscience de classe et la lutte dans ses trois « composantes » indissociables. S'il est vrai qu'on ne peut penser la classe sans la lutte économique, toujours présente par conséquent, les deux autres aspects de *la* lutte le sont également même si c'est sous une forme qui peut nous déconcerter a priori.

Prenons le cas de la classe servile. On admet que dès l'origine existe une pré-conscience de classe (« instinct de classe ») aussi bien des esclaves qui se savent séparés, différents des hommes libres que de leurs maîtres qui les considèrent comme des « outils doués de la parole » (*instrumentum vocale*), et que les esclaves développent cet « instinct de classe » dans *la* lutte, prenant conscience de leurs intérêts de classe essentiels (et pas simplement à court terme et sur le plan économique), c'est-à-dire allant jusqu'à l'abolition de *leur* esclavage. Mais cette conscience de classe elle-même nous semble être inhérente au rapport esclavagiste.

(16) Althusser, op. cit. p. 16 ; Balibar, K. Marx et le marxisme ; in Cinq études... p. 48 (celui-ci a abandonné cette position « althusserienne »).

(17) Misère de la philosophie, éd. soc. 1972 p. 177.

(18) Histoire et conscience de classe, Paris, éd. de Minuit, 1960.

De même pour la lutte. Les grandes luttes de masse ouvertes existent *au début* de l'esclavagisme et disparaissent ensuite pendant plusieurs siècles. Sont-elles politiques ? Spartacus ne veut pas « prendre le pouvoir », les esclaves qui le suivent veulent pourtant abolir collectivement leur esclavage. Et les luttes sourdes, continues dans la *villa* ne sont pas seulement des luttes économiques : incendier la maison du maître et ses récoltes, l'assassiner, se mutiler, s'enfuir, etc... il s'agit d'une lutte « absolue », complexe développée. Lorsqu'à la fin du Bas-Empire renaissent les grands mouvements de masse, que les esclaves se révoltent et s'enfuient pour tenir les maquis et les forêts, ils ne font que nouer en lutte ouverte une lutte sourde qui n'en était pas moins *la* lutte des classes *dans ses trois aspects* économique, idéologique ; politique.

Si l'idée de lutte servile pour la prise du pouvoir est naïve, même avec Spartacus, et si ne l'est pas moins l'idée d'une lutte pour abolir l'Etat, les esclaves luttent pour l'abattre dans telle région, là où cela s'avère possible : il est l'Etat de leur servitude et vouloir la fin de celle-ci ne peut qu'être vouloir la destruction du pouvoir politique des maîtres. Les esclaves essayeront même de remplacer cet Etat par une organisation lorsqu'ils le purent (exemple de la Sicile insurgée de la fin de la République, de la Gaule des Bagattes du III^{ème} siècle (19).

Identiquement s'ils n'arrivent pas à l'abstraction d'une lutte pour l'éradication du rapport servile partout et toujours (20) ni même aisément à la lutte pour la libération de tous les esclaves d'Italie, encore moins de tout l'Empire, nous verrons qu'ils ne luttaient pas pour « retrouver » le rapport servile, pour faire des esclaves des libres et des libres des esclaves (ce que pourtant l'on affirme souvent), mais pour changer le rapport de production. Lutte idéologique aussi, et du même mouvement.

L'idéologie des esclaves est difficile à connaître, peu étudiée. On sait cependant (21) qu'il existe des cultes agraires ; des religions serviles (22), une hostilité aux cultes officiels, aux cultes des maîtres, une volonté égalitariste . On la voit à l'œuvre durant les périodes où, tem-

(19) Cf. ci-dessous, chap. I et IV.

(20) Lorsque les esclaves, comme plus tard les serfs ou les « Jacques » crient leur « Tuez-les tous » en parlant des maîtres et des seigneurs, n'expriment ils pas de la seule façon possible l'idée d'élimination du rapport de domination lui-même.

(21) Cf. E.M. Schtajerman (Staerman) Die Krise der Sklavenhalterordnung im Westen des Römischen Reiches, Berlin, 1964 (traduit du russe éd. de 1957) p. 112-131, pp. 238-248.

(22) Le Christianisme lui-même, au début de sa pénétration a pu être proche d'un culte servile.

porairement victorieux, les esclaves s'organisèrent (21). Et cette lutte idéologique forme un tout avec la lutte au jour le jour des esclaves pour réduire le sur-produit, pour résister à la répression, pour s'en venger, avec les révoltes ouvertes et de masse, avec la volonté *collective* d'éliminer, sinon l'esclavage, du moins leur esclavage. La distinction entre la lutte économique, politique, idéologique peut nous aider à comprendre la lutte des classes, elle ne doit en aucun cas être un moyen pour découper en tranches une lutte sociale qui forme un *tout* (23).

Quelle est la place de ces luttes serviles dans l'histoire, en d'autres termes « Comment et pourquoi finit l'esclavage antique » (24) et haut-médiéval ? Etait-ce un rapport strictement lié à un certain niveau des forces productives et est-ce l'introduction du moulin à eau ou du collier d'épaule et du gouvernail d'étambot à charnières de Lefebvre-Desnouettes (25) qui le fit disparaître. Est-il d'autres causes qui se ramèneraient à la volonté du maître d'accroître la productivité des exploités (en enfants et en sur-travail).

Disons dès maintenant :

– qu'il n'est nullement question ici de nier l'importance capitale du progrès technique et du développement de la puissance productive de l'homme, mais de faire comprendre qu'il s'agit d'un produit de l'homme en société, produit social qu'il n'est pas de notre intention de considérer comme neutre vis-à-vis des rapports sociaux et juridico-politiques, mais dont l'apparition, l'amplitude, la forme sont conditionnées par ces derniers. S'il est des lois de l'histoire, celles-ci sont à rechercher, non dans la société comme structure figée, mais dans celle-ci *comme lieu de la lutte des classes*, de contradictions dont le progrès technique n'est qu'une des formes de mise en mouvement ;

– que l'Etat jouera un rôle essentiel puisque, coalition de la classe dominante, *il est déterminant au niveau des rapports de force entre classes* et que la lutte des classes est le moteur de l'histoire. Nous n'expliquons rien tant que nous n'aurons pas expliqué les causes de la dégénérescence de l'Etat impérial romain (et antérieurement, celles de son apparition et de son développement). Il est fréquent aujourd'hui (Barthes, Foucault par exemple) de mettre l'accent sur les luttes contre *les pouvoirs*, plus que contre *le pouvoir*. Pouvoirs multiformes, doués

(23) Cf. ci-dessous notre critique d'une thèse d'Althusser.

(24) Titre d'un article de Marc Bloch in *Annales* (E.S.C.) 1947.

(25) L'attelage et le cheval de selle à travers les âges. Contribution à l'histoire de l'esclavage et T. Picard, 1931. également de la marine antique à la marine moderne 1934.

d'ubiquité, pouvoir hydre et pieuvre : depuis celui du père sur ses enfants, de l'homme sur la femme, du professeur sur les élèves, du médecin sur ses patients, du prêtre sur ses ouailles... Nous sommes tous fascistes ! Il est vrai que toutes ces oppressions ne disparaîtraient pas automatiquement avec l'exploitation économique de l'homme avec le capital. Mais que cela ne nous fasse pas oublier le lien entre le pouvoir et les rapports de production, *entre l'Etat et l'esclavage*.

IV - LE RÔLE DE LA LUTTE DES CLASSES

Que les esclaves formaient une classe en lutte contre les maîtres, il n'est pas un historien marxiste qui ne le sache. Certes nous l'avons dit, il a fallu préciser que l'existence de cette classe servile ne faisait qu'un avec la lutte qu'elle mène, cette analyse ne devait pas faire oublier l'existence d'autres rapports de production au sein des formations économique-sociales impériale et haut-médiévale dont l'articulation avec les rapports d'esclavage devait être étudiée dynamiquement (en particulier l'histoire de leur importance relative) que les esclaves ne sont pas tous travailleurs productifs et qu'ils ne forment pas une même et unique classe.

Mais quel fut le rôle de cette lutte des classes dans la formation sociale et économique de la société médiévale ? La célèbre phrase du *Manifeste* faisant de la lutte des classes l'histoire de toute société jusqu'à nos jours, même répétée inlassablement, ne suffit pas puisqu'elle fut acceptée par *tous* les marxistes et que, parmi ceux-ci, les divergences quant à la place de cette lutte ont été, sont encore, importantes. Il s'agit en effet d'articuler lutte des classes et développement des forces productives.

Voyons tout d'abord le matérialisme vulgaire. Pour Lefebvre-Desnouettes, cas extrême, la fin de l'esclavage est due à la découverte et à la généralisation du collier d'épaule, puis pour les galériens du gouvernail d'étambot à charnière. Ne nous hâtons pas de rejeter cette analyse seulement pour ses outrances. En effet, nous la retrouverons, infiniment plus nuancée et donc plus convaincante, mais avec la même causalité exclusivement économique (ou démographique) dans l'œuvre de nombreux historiens de l'Antiquité et du Moyen-Age. C'est à ce niveau que nous la critiquerons.

Certains ont voulu regrouper avec ce matérialisme vulgaire des analyses de Marx ou de marxistes. Pour Marx, ils se fondent sur la trop célèbre boutade faisant du moulin à bras la cause du rapport féo-

dal, du moulin à vapeur la cause du capitalisme (26). On a pu également utiliser cette citation de Staline : « Pourquoi le capitalisme a-t-il battu et vaincu le féodalisme ? Parce qu'il a créé des normes de productivité du travail plus élevées, parce qu'il a donné à la société la possibilité de recevoir infiniment plus de produits qu'elle n'en recevait en régime féodal. Parce qu'il a fait la société plus riche » (27). Mais il faut être précis : utiliser la boutade marxienne pour illustrer le matérialisme historique n'a pas de sens puisqu'elle est en totale opposition avec toute l'œuvre de Marx. Même Staline n'a jamais nié (sauf on sépare artificiellement quelques lignes de l'œuvre) l'importance de la lutte des classes dans l'histoire.

Mais si les historiens non marxistes ne donnent souvent aucune place à la lutte des esclaves dans le passage de l'esclavage au servage, les marxistes, eux, ne lui ont souvent attribué qu'une fonction dérivée et secondaire dans l'explication. Tel est le cas par exemple de Kautsku ou Plékhanov, tel est le cas des Mencheviks et de Staline. Cette question va nous retenir quelque temps : la lutte des classes est-elle subordonnée, n'est-elle qu'une simple médiation ? Lorsqu'elle se noue en révolution sociale, que, victorieuse, elle balaie l'ancien ordre économico-social, n'est-ce que (ou est-ce essentiellement) le résultat du développement des forces productives ? Si oui nous parlerons de matérialisme mécaniste et d'économisme. Nous pensons que ce matérialisme mécaniste est effectivement élaboré par Marx lui-même et peut donc s'appuyer sur certains passages de cet auteur (28) : d'où l'étude de ce qui est sans doute la synthèse la plus claire, ces phrases si souvent citées de la Préface à Critique de l'économie politique de 1859 (29). En outre lorsque Engels répondant aux critiques – précise ce que Marx et lui voulaient dire, il ne fait que démultiplier le mécanisme et maintenant l'économisme « en dernière instance ». Enfin Althusser nous semble appartenir à ce courant, bien que le recours au « structuralo-marxisme » brouille les pistes.

(26) Dans *Misère de la philosophie*. Il accuse Proudhon de n'avoir pas compris « que ces rapports sociaux déterminés sont aussi bien produits par les hommes que la toile, le lin etc. Les rapports sociaux sont intimement liés aux forces productives. En acquérant de nouvelles forces productives, les hommes changent leur mode de production, et en changeant le mode de production, la manière de gagner leur vie, ils changent tous les rapports sociaux. Le moulin à bras vous donnera la société avec les seigneurs : le moulin à vapeur, la société avec le capitalisme industriel ». Ch. II, 2ème observation, éd. Pléiade, œuvres, t. I, p. 79.

(27) J. Staline. Questions du léninisme, t. II, p. 199. éd. soc. Paris, 1946.

(28) Cf. Idéologie allemande, 1945, éd. sociales ; 1968, pp. 50/52 Misère de la philosophie (1947) éd. Pléiade, t. I, p. 79. Grundrisse (1857-8), éd. Pléiade, t. I, p. 336 et 338, 345.

(29) in contributions à la critique de l'économie politique, éd. soc. Paris 1972, p. 4-5.

Nous voulons, par ce travail, contribuer à lutter contre cette ligne même si, indéniablement, elle trouve sa source dans *des* écrits de Marx. Mais nous pensons qu'en montrant que les luttes des esclaves furent *cause* du passage au servage, que le développement des forces productives fut le sous-produit de ce combat des maîtres puis des seigneurs – et des esclaves – puis des serfs, nous sommes fidèles à ce qui est *essentiel* dans la théorie de l'histoire de Marx.

A – Le texte de la Préface à Critique de l'économie Politique.

Dans la Préface à *Critique de l'économie politique* (30), Marx précisait la ligne directrice à laquelle Engels et lui étaient arrivés, en d'autres termes leur « problématique ». Il écrivait « dans la production sociale de leur existence, les hommes entrent en des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté, rapports de production qui correspondent à un degré de développement déterminé de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports de production constitue la structure économique de la société, la base concrète sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique et à laquelle correspondent des formes de conscience sociales déterminées » (nous citerons la suite ultérieurement).

Nous trouvons-là, la définition du « mode de production de la vie matérielle », articulation entre forces productives et rapports de production, les forces productives permettant à l'homme une certaine appropriation de la nature, les rapports de production étant les rapports entre hommes qui apparaissent nécessairement du fait de leurs relations à la nature (ce sont des rapports sociaux, mais tous les rapports sociaux ne sont pas rapports de production même s'ils se construisent sur leur base).

1 – Correspondance

Il s'agit là d'un premier point qui ressort clairement de la citation ci-dessus : à un certain degré de développement des forces productives de l'homme *correspondent* des rapports de production entre les hommes. Et toute une superstructure déterminée s'élève sur cette base, rapports juridico-politiques et formes de conscience sociales. Ainsi à un certain degré de développement de la division du travail (31) mais aussi des moyens de production, des formes d'organisation,

(30) In Contribution à la critique, op. cit., p. 4-5.

(31) Dans l'idéologie allemande, Marx-Engels insistent surtout sur la division du travail.

de la science... correspondent l'existence des classes sociales, les rapports antagoniques qu'elles entretiennent, et à cet ensemble correspondent des formes de propriété, de pouvoir politique et les idées que les hommes « se font », c'est-à-dire produisent, sur eux mêmes, leurs relations à la nature et entre eux, leurs croyances.

2 – Détermination historique de la « superstructure »

Marx écrit : « le mode de production de la vie matérielle conditionne le processus de vie sociale politique et intellectuelle dans son ensemble. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être ; c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience ». Marx développe par cette phrase une détermination de sens unique. Là est certainement ce que Marx considère comme fondamental dans sa lutte contre les « hégéliens ». Il faut nettement faire la différence entre cette détermination causale (32) et le processus qui conduit à la détermination, au sein de la « base matérielle », des rapports-de production.

3 – Le processus de détermination des rapports de production

Marx ajoute « A un certain stade de leur développement, les forces productives matérielles de la société entrent en contradiction avec les rapports de production existants, ou ce qui n'en est que l'expression juridique, avec les rapports de propriété au sein desquels elles s'étaient mues jusqu'alors. De formes de développement des forces productives qu'ils étaient, ces rapports deviennent des entraves. Alors s'ouvre une période de révolution sociale. La transformation dans la base économique bouleverse plus ou moins rapidement toute l'énorme superstructure ».

Si nous partons d'un état de correspondance donné (un mode de production), il y aura une marge de développement des forces productives qui n'est possible qu'avec ces rapports de production et ces rapports de propriété. Dans un premier stade, les rapports de propriété sont des « formes de développement des forces productives ». Mais il existe une limite au-delà de laquelle ces « rapports deviennent des entraves ». Devenus des entraves, les rapports de production doivent changer, ainsi que leur « expression juridique ». Mais comment des

(32) Cette causalité est historique et doit être différenciée d'une détermination logique, qu'elle soit de très court terme (type l'offre et la demande déterminant le prix) ou synchrone du type des relations physiques ou d'ordre statistique (de l'espèce : le grand âge est cause de suicide).

rappports de production peuvent-ils s'adapter aux forces productives ? La révolution sociale permet cette mutation.

Ce texte si souvent cité nous conduit à quelques remarques.

a – A partir de quel niveau ou degré de développement des forces productives, les rappports de production et les rappports juridico-politiques qui en sont l'expression « deviennent des entraves » et non plus des « formes de développement » des forces productives ?

Il s'agit-là d'une question importante puisque Marx-Engels au XIXème siècle jugent que les rappports de propriété capitalistes sont devenus des entraves, alors qu'indiscutablement, depuis 1860 et jusqu'à aujourd'hui, le capitalisme a développé prodigieusement les forces productives (33).

– Cette question nous amène à en poser deux autres, l'une qui finalement, est secondaire, l'autre qui, au contraire, est cruciale.

. Le passage d'un certain degré de développement des forces productives à un autre, plus élevé (qui fera des rappports de propriétés anciens des entraves) n'est-il que du type continu, seulement quantitatif, ou faut-il qu'il y ait rupture ; innovation majeure ? Certes l'accumulation de moulins à eau ne suffit pas, il faut qu'il y ait la rupture du moulin à vapeur, saut qualitatif, pour que les anciens rappports deviennent entravants. Cependant souvent le seul développement quantitatif produit un effet de seuil et produit une rupture qualitative (34).

. Peut-on « mesurer » un degré de développement des forces productives indépendamment des rappports sociaux ? La puissance productive d'une troupe d'esclaves est-elle identique à celle d'un groupe d'hommes libres ? Non, et Marx le sait, l'« oublie » ici, mais en définitive en fait un des aspects essentiels de sa théorie.

Les forces productives « contiennent » aussi la division du travail (l'essentiel dans *l'idéologie allemande*), les formes d'organisation du travail, la science. Et comment peut-on définir une division du travail dans l'atelier indépendamment des rappports sociaux ? Nous retrouvons la correspondance entre forces productives et rapport de production, mais cette fois si intimement liés qu'il n'est pas possible de

(33) E. Balibar, in *Cinq études...* op. cit., p. 115 note que le développement accéléré de la productivité du travail dans certains pays capitalistes est « impensable » en théorie si on admet que les rappports de production capitalistes sont devenus des entraves.

(34) Même si Marx-Engels écrivaient clairement dans *l'idéologie allemande*, « dans la mesure où elle n'est pas une simple extension quantitative des forces déjà connues jusqu'alors (défrichement des terres par exemple) toute force productive nouvelle a pour conséquence un nouveau perfectionnement de la division du travail Ed. sociales, 1968, p. 46.

« mesurer » le degré de développement des unes, ni de les définir, de les *connaître*, en les séparant des relations entre les hommes. En outre la science, et plus généralement, toute connaissance, est superstructurelle et fait partie intégrante des forces productives. Le travail de conception de l'architecte est aussi matériel que le travail du maçon. Les concepts issus de la pensée d'Einstein ne sont pas moins réels que les piles atomiques qu'on en déduit. Les uns et les autres sont forces productives (ou destructives).

Les forces productives ne sont nullement un agrégat de machines. Mais quand bien même ce ne serait que cela, comment évaluerait-on le degré de leur développement ? Nous n'avons pas l'intention ici de traiter cette question, disons simplement que les problèmes qu'elle pose ne sont pas si radicalement différents de ceux que la notion même de capital et sa mesure posent aux économistes néo-classiques. Notons seulement que le même stock de machines voit varier sa puissance productive selon les rapports entre les hommes qui les conduisent.

b – Matérialisme dialectique et matérialisme historique

Marx fondant le matérialisme historique, brisant avec le matérialisme vulgaire, est-il ici encore marqué par la philosophie qu'il détruit ?

Certes nous avons vu que la base matérielle détermine de façon univoque la superstructure. Mais en ce qui concerne le processus qui mène, par l'intermédiaire de la révolution sociale, du développement des forces productives à la mutation des rapports de production, les choses sont plus complexes. La « loi » essentielle du matérialisme dialectique est la suivante, comme l'exprime Mao après Lénine : « la cause fondamentale du développement des choses et des phénomènes n'est pas externe, mais interne » (35). Appliquée à cette « chose » ou ce « phénomène » qu'est l'histoire, cette « loi » signifie que tout mode de production se développe du fait de ses contradictions internes et que ce développement conduit à sa disparition et sa négation, en s'affirmant il se nie. Le raisonnement dialectique n'est pas une « navette » du type la poule est la cause de l'œuf et l'œuf la cause de la poule ! Il n'est pas assimilable à la mécanique action-réaction des modèles cybernétiques.

(35) Cf. De la contradiction, in écrits choisis, Maspero, 1969, II.

Il est donc clair que le processus de formation des nouveaux rapports de production que décrit la Préface peut être dit d'une certaine façon dialectique : le développement même, au sein du mode de production esclavagiste, des forces productives fait que celles-ci entrent en contradiction (ou développent leur contradiction) avec les rapports de production, d'où la disparition de ce mode de production. *Mais* ce développement des forces productives lui-même ne devrait-il pas être l'effet des contradictions internes ? On voit bien que lorsqu'il n'y a pas correspondance forces productives-rapports de production, les forces productives sont entravées, mais dire que lorsqu'il y a correspondance, les rapports de production sont des « formes de développement des forces productives ne suffit pas. *L'absence de contradiction forces productives-rapports de production ne peut expliquer le développement des forces productives !* Il ne saurait être question de rechercher dans l'existence d'une *correspondance* forces productives-rapports de production (pourquoi pas d'une « harmonie »!) la « cause » du développement des forces productives. *Celui-ci reste inexpliqué.*

En d'autres termes, l'existence d'une correspondance forces productives-rapports de production ne peut en rien expliquer le développement des forces productives, à moins de supposer qu'elles se développent toujours, sous forme d'une espèce de « jaillissement » naturel..., sauf si elles sont entravées ! Cela revient à poser une sorte de « pulsion » vers l'accroissement de la puissance productive : ce qui est expliqué n'est pas le développement des forces productives, mais l'absence de développement (lorsqu'il y a « entrave »). Pourtant ce « phénomène » devrait être étudié en tant que *conséquence de contradictions internes*. Non pas *internes* à la base matérielle définie vulgairement comme une accumulation de « choses », mais internes aux rapports antagoniques de production, à la lutte des classes, qui constituent la véritable base matérielle : la classe exploitante développe la puissance productive seulement parce qu'elle lui permet de reproduire et d'élargir son exploitation ou de la reconstituer après les victoires des exploités.

c - Place de la lutte des classes ?

Dans les phrases que nous venons de citer, la lutte des classes se résume à : « Alors s'ouvre une période de révolution sociale ». Cette révolution sociale semble ici une conséquence mécanique du développement des forces productives. On ne voit nullement qu'elle n'est que le moment qui termine une lutte des classes qui, elle, est permanente,

moment qui est retournement du rapport des forces antagoniques en faveur d'une classe dominée. La violence d'une classe ou de plusieurs brise alors les anciens rapports, en établit de nouveaux. Ce changement du rapport de forces permet seul de comprendre comme « le changement dans la base économique bouleverse plus ou moins rapidement toute l'énorme superstructure ».

Dès lors quand la lutte de la classe, ou des classes, dominée (36) deviendra-t-elle victorieuse ? Est-ce toujours après que les forces productives aient atteint le degré suffisant, quand les rapports juridico-politiques sont devenus des entraves ? Mais comment savoir quand ils sont entravants ? Les rapports capitalistes le sont-ils entre 1860 et 1960 en France par exemple ? Finalement ne le sait-on pas grâce... au triomphe de la révolution sociale !

Dans cette formulation, la violence victorieuse de la (ou des) classe (s) dominée (s) va jouer le rôle *d'accoucheuse* de toute ancienne société qui porte en son sein une nouvelle, si son histoire se confond avec celle de la société, elle n'en est pas le moteur. C'est toujours le développement des forces productives qui bouleverse la superstructure inadaptée, mais il y a médiatisation par la lutte des classes. La violence est le levier qui permet de faire basculer l'ancien ordre, mais elle ne devient victorieuse que parce que la base économique a changé. Ainsi la bourgeoisie naissante sous la féodalité s'enrichit en développant le commerce, l'industrie. Elle se renforce du même coup, préparant sa future victoire. Ainsi le capitalisme en permettant le développement des forces productives nécessairement prolétarise des fractions croissantes de la société et les paupérise. Ainsi le rapport de force devient de plus en plus favorable à la grande masse.

Dès lors la lutte des classes, l'évolution des rapports de force entre classes ne sont que rouages nécessaires dans une mécanique des déterminations qui n'est implusée que par la base matérielle. Malgré la médiation par les luttes, la détermination par la base matérielle reste univoque.

B/ - « En dernière instance »

Engels se contente d'ajouter le « maillon » lutte des classes dans la chaîne des déterminations, d'affirmer la séquence : développement des forces productives jusqu'à un certain degré retournement du rap-

(36) Est-ce la classe exploitée qui triomphe ou, en partie grâce aux luttes de celle-ci, une nouvelle classe « parasite » ou exploiteuse qui s'était développée au sein du mode de production ancien ?

port de force entre les classes-révolution sociale-bouleversement de la superstructure.

1. *Divers textes d'Engels* sont généralement cités, surtout deux lettres, l'une à Borguis, l'autre à Joseph Bloch :

Dans sa lettre à Borguis (25.1.1894). Engels écrit : « Ce n'est donc pas, comme on veut se l'imaginer ça et là par simple commodité un effet automatique de la situation économique, ce sont au contraire les hommes qui font leur histoire eux-mêmes mais dans un milieu donné qui les conditionne, sur la base des conditions réelles antérieures parmi lesquelles les conditions politiques et idéologiques, n'en sont pas moins, en dernière instance, les conditions déterminantes, constituant d'un bout à l'autre le fil rouge qui seul nous met à même de comprendre » (37).

Dans une lettre plus ancienne (21.9.1880) à Joseph Bloch, il écrivait : « D'après la conception matérialiste de l'histoire, le facteur déterminant dans l'histoire est *en dernière instance*, la production et la reproduction de la vie réelle. Ni Marx, ni moi-même n'avons jamais affirmé davantage. Si ensuite, quelqu'un torture cette proposition pour lui faire dire que le facteur économique est le *seul* déterminant, il la transforme en une phrase vide, abstraite, absurde » (38). Et Engels précise :

« Nous faisons nous-mêmes, mais, tout d'abord avec des prémisses et dans des conditions très déterminées. Entre toutes, ce sont les conditions économiques qui sont finalement déterminantes. Mais les conditions politiques etc, voire même la tradition qui hante les cerveaux des hommes jouent un rôle, bien que non décisif ».

1. *Ces textes sont très proches*. Les mêmes mots essentiels se retrouvent : « *faire* », *conditionne* » ou « *conditions* », enfin *déterminantes* et *en dernière instance*. Donc :

a) - « Les hommes font leur histoire eux-mêmes » (39).

b) - Mais ils sont *conditionnés* par un milieu donné (40).

c'est-à-dire qu'ils font leur histoire sur la base de conditions réelles antérieures-donc auxquelles ils ne peuvent rien changer.

(37) In Marx-Engels Werke, t. 39, pp. 205 et suiv.. Il venait d'expliquer : « Le développement politique, juridique, philosophique, religieux, littéraire, artistique, etc... repose sur le développement économique. Mais ils réagissent tous également les uns sur les autres ainsi que sur la base économique ... Il y a action réciproque sur la base de la nécessité économique qui l'emporte toujours en dernière instance ».

(38) in id., t. 37, pp. 462 et suiv.

(39) « Die Menschen machen ihre Geschichte selbst », lettre à Borguis, op. cit...

(40) « aber in einem gegebenen, sie bedingenden Milieu », id.

c) – Parmi ces conditions réelles antérieures, les conditions économiques *sont déterminantes en dernière instance*, même si les autres conditions juridico-politiques ou idéologiques influencent ces conditions économiques (41).

On a trois niveaux : l'économie n'est déterminante que de la base réelle antérieure, laquelle conditionne la lutte des hommes laquelle fait l'histoire. Notons, dans la lettre à Bloch, qu'Engels n'écrit pas « le facteur déterminant *de* l'histoire », mais « dans l'histoire » (42). Ce sont bien les hommes qui *font* l'histoire, d'ailleurs comme le souligne B. Rosier (43) : « Appeler à la lutte de classe (« Proletaires de tous les pays, unissez-vous ») serait dépourvu de sens s'il y avait strict déterminisme économique ».

Mais il existe, *d'abord*, une large marge d'interprétation autour du mot « conditionné ». Dans quelle mesure y a-t-il autonomie de la lutte des classes par rapport au milieu antérieur ?

Si l'on admet qu'il ne s'agit plus de détermination directe *de* l'histoire par l'économique, mais que les hommes font l'histoire, dans quelle mesure l'introduction de la lutte des classes n'est qu'une simple médiation entre la détermination économique du milieu et le conditionnement de la lutte par ce milieu ? N'y a-t-il qu'un chaînon supplémentaire dans la chaîne des déterminations (la lutte des classes) ?

D'autre part si nous prenons la détermination du milieu par l'économique, que signifie le « en dernière instance » ? L'interprétation la plus lâche (l'économique joue un rôle essentiel) non seulement n'est pas dialectique, mais elle est si compréhensive qu'il n'est pratiquement plus un historien pour ne pas l'admettre. L'interprétation naïve – les relations entre la base économique et la superstructure sont réciproques, mais elles se bloquent à un certain moment – n'est guère pensable : la dialectique, paroi de tennis, s'arrêterait alors que la base économique vient de « jouer une dernière balle » ! Reste l'interprétation par les niveaux différents : les niveaux déterminant les rapports sociaux et les conditions de la lutte des classes ; les changements dans les rapports juridico-politiques, dans l'idéologie n'intervenant que sur la *forme* du développement des forces productives. Ce qui de nombreux marxistes contemporains (les auteurs du *Traité*

(41) « *in letzter Instanz* bestimmende moment in der Geschichte »...

(42) « cf. n. ci-dessus ».

(43) Cours de systèmes et structures économiques, Aix, polycopié.

Marxiste d'économie politique ou, par exemple, Bettelheim) acceptent généralement. Mais la distinction essence-forme n'est dialectique que si l'on ne rompt pas les ponts entre ces deux niveaux : les formes différentes que le progrès technique peut prendre lorsque les rapports sociaux ou juridico-politiques changent, influencent le développement même de la puissance productive. Et il faut accepter dès lors que les hommes produisent leur base économique, que les rapports de force entre classes déterminent son développement, et pas seulement la forme de ce développement. Si les hommes font l'histoire, ils font aussi leur histoire économique, produisent leur division du travail, leurs machines, la forme et l'importance du progrès technique, toute la base réelle nouvelle. Et les rapports sociaux et juridico-politiques antérieurs conditionnent cette nouvelle base réelle.

Nous pouvons faire le point temporaire de l'interprétation de la détermination en dernière instance par l'économique ainsi :

– ou on aboutit à un truisme – l'économique est un élément essentiel dans les diverses déterminations du milieu réel qui conditionne les hommes ;

– ou tout repose sur un blocage de la dialectique du type de celui que l'on pourrait déduire en isolant la phrase « ce sont les conditions économiques qui sont *finale*ment déterminantes ». Les relations réciproques entre base économique et superstructure sont alors lues comme un « feedback » où la rétroaction juridico-politique vers base économique se bloquerait à un moment donné ;

– ou on s'appuie sur une rupture redevenue scolastique entre essence et forme puisque l'on ne peut comprendre pourquoi la superstructure n'agirait qu'au niveau des formes, sans que l'on puisse accepter le refus de l'action « forme du développement » sur « développement en lui-même ».

3. *Althusser*, lui, rejette clairement l'idée selon laquelle les rapports de production viendraient se surajouter aux forces productives comme leur simple forme. Il insiste justement sur l'unité forces productives-rapports de production, dénonce cette distinction comme erreur technocratique et économiste (44).

Structuralo-marxiste, il explique que la contradiction doit cesser d'être univoque, « donc déterminée une fois pour toutes, au garde-à

(44) in *Marxisme et lutte de classe*, préface à la 2^{ème} éd. de M. Harnegger, principes élémentaires du matérialisme historique, Siglo XXXI, Mexico, cité in positions, Ed. sociales, 1976, p : 64.

vous dans son rôle et son essence, elle se révèle déterminée par la complexité structurée qui lui assigne son rôle, comme, si on veut bien me pardonner ce mot épouvantable ! complexement-structuralement-inégalement-déterminée... J'ai préféré, je l'avoue, un mot plus court : surdéterminée » (45).

Le fait de raisonner dans un tout complexe à multiples déterminations ne le conduit pas, affirme-t-il, à une détermination « équivoque » (46), il ajoute en effet ma notion de dominante. D'où la détermination en dernière instance par le facteur économique (47) et il insiste sur l'importance théorique capitale de cette catégorie de dernière instance (48) qui permet de démarquer le marxisme, l'idéalisme d'adopter une position matérialiste et de démarquer aussi du déterminisme mécaniste. L'image utilisée par Marx de l'édifice avec sa base et ses étages est intéressante, comme l'écrit Althusser « la dernière instance joue ici pour faire éclater la tranquille figure du cercle ou de la sphère » (49).

Et la lutte des classes ? Il y a unité entre forces productives et rapport de production, comme L. Althusser l'avait écrit : « Les forces productives sont à la fois la *base* matérielle (base technique dit Marx) et la forme d'existence historique des rapports de production, c'est-à-dire des rapports d'exploitation » (50). Phrase remarquable : l'existence des classes antagonistes est inscrite *dans* la production elle-même, au cœur de la production elle-même ; dans les rapports de production » (51). Par conséquent la lutte des classes *économique* au rang de détermination dominante : « *voici* ce qui est déterminant en dernière instance, l'économie, donc la lutte des classes économique, prolongée par la lutte des classes politique pour la prise du pouvoir d'Etat, *et voici* comment la lutte des classes de base s'articule (ou ne s'articule pas) sur la lutte des classes de la superstructure » (52).

Comme il faut qu'il y ait un déterminant en dernière instance et un déterminé, et comme Althusser, voulant éviter l'erreur mécaniste consistant à faire des rapports de production et de la lutte des classes

(45) Pour Marx, Maspéro, 1965, p. 215.

(46) Positions id.

(47) Cf. in positions la soutenance d'Amiens, p. 138 et suiv.

(48) id. p. 140.

(49) Marxisme et lutte des classes, in id, p. 146.

(50) id. p. 63.

(51) Soutenance d'Amiens, in id, p. 146.

(52) Soutenance d'Amiens, in id, p. 146.

des déterminés du degré de développement des forces productives, pose l'unité forces productives-rapports de production, il doit utiliser l'opposition de cet ensemble « économie » comprenant la lutte des classes économique à l'ensemble superstructurel qui contient la lutte des classes politique, prolongement de la lutte économique. La coupure (nécessaire à la détermination en dernière instance par l'économique) passe entre une lutte des classes de la base et une lutte des classes de la superstructure, cette dernière s'articulant (ou non) sur la première. Là est l'erreur. Il y a unité de la lutte des classes, à la fois économique et politique, c'est un tout indissociable. Il veut éviter l'économisme en regroupant dans l'économique une fraction de la lutte des classes. Ce faisant il y retombe.

Au moins a-t-il fait œuvre utile de rupture en insistant sur l'unité forces productives et rapports de production puisqu'il nous permet de mieux comprendre que, contrairement à l'interprétation malheureusement courante, *les rapports de production sont tout aussi matériels* que les moulins à bras, à eau ou vapeur. Ceci dit, si nous voyons que l'on ne peut penser les rapports de production sans lutte des classes économique et politique – comment comprendre l'articulation forces productives – rapports de production, surtout si on sait que l'on ne peut définir les forces productives indépendamment d'un rapport de production et vice-versa ? Ou on admet la séparation lutte économique – lutte politique, la seconde étant déterminée, la première étant dans l'économique avec les forces productives. Inadmissible, nous l'avons dit. Ou on a une « boîte noire » mode de production, fourre-tout économique, avec les forces productives, les rapports de production et la lutte des classes, sans que l'on réfléchisse sur leur articulation interne, la « boîte noire » déterminant en dernière instance le reste. Dès lors le matérialisme historique perd la moitié de son pouvoir d'expliquer. Ou on pose la détermination des rapports de production par les forces productives, et on est dans l'économisme, que l'on précise ou non en dernière instance.

C/ – La détermination inverse

Si une rupture au niveau des rapports sociaux et de la superstructure juridico-politique produit une mutation au niveau des forces productives, n'est-ce que « rattrapage » d'une base matérielle précédemment entravée ? Nous voulons montrer l'erreur d'une telle conception, donc de la théorie de la détermination en dernière instance des rapports de production, et de toute la superstructure, par l'éco-

nomie. Nous pensons, en revanche que le développement de la base matérielle est déterminé par la dialectique de *la lutte des classes*, donc par les rapports antagoniques de production.

1. — Le « rattrapage »

Partons du texte d'Engels où celui-ci critique E. Duhring et ses conceptions naïves sur « la violence politique immédiate », et réaffirme l'économie comme base.

Il n'est de violence, explique Engels, qu'armée. « La violence ce sont aujourd'hui l'armée et la flotte de guerre » et il faut les produire, les payer et donc la violence repose « sur la puissance économique... sur les moyens *matériels* qui sont mis à la disposition de la violence (53)

Naturellement, dans la force d'une armée Engels étudie l'arme elle même, mais aussi « la modification du matériel humain » dont dépend l'organisation de l'armée en bataille. Il explique « que toute l'organisation et la méthode de combat des armées, et par la suite, la victoire et la défaite s'avèrent dans la dépendance des conditions matérielles, c'est-à-dire économiques, du matériel humain et du matériel, d'armement, donc de la qualité et de la quantité de la population ainsi que la technique » (54). Il choisit en particulier l'innovation matérielle, importante de la formation de l'armée en colonne et non plus en ligne telle que les armées de la France révolutionnaire l'impose. Engels explique magistralement que cette innovation de la colonne n'est pas tombée du ciel dans la tête d'un capitaine génial : « seule une révolution comme la Révolution française, qui émancipa économiquement le bourgeois et notamment le paysan, pouvait trouver les armées de masse en même temps que les libres formes de mouvements sur lesquelles se brisèrent les vieilles lignes rigides, images militaires de l'absolutisme contre lequel elles se battaient » (55). *Mais alors, c'est le bouleversement révolutionnaire des rapports juridico-politiques qui est la cause d'un développement de la puissance matérielle, de la force de destruction qu'est une armée.*

Certes, et ce n'est nullement en soi hétérodoxe (56). En effet, les anciens rapports n'étaient-ils pas des entraves au développement de la puissance productive et destructive ? Leur élimination a permis ce

(53) Anti-Duhring, Ed. sociales, 1956, cité d'après le rôle de la violence dans l'histoire, éd. sociales, p. 17, opuscule reprenant les chapitres II, III, IV de la deuxième partie de l'Anti-Duhring.

(54) id. p. 22-23.

(55) id. p. 23.

(56) Par rapport au matérialisme de la mécanique des forces productives.

développement de la force productive de destruction qui jusque là était entravée. Et comme la destruction de l'ancien monde juridico-politique est dûe au développement des forces productives, Engels peut retrouver « sa » puissance productive retomber sur ses pieds matérialistes-mécanistes, conserver la détermination « en dernière instance » par la base matérielle conçue (vulgairement) comme la simple accumulation de moyens de production.

Pourtant ce développement des forces productives sous les anciens rapports féodaux est-il « tombé du ciel » ? Qui l'a produit et pourquoi ? Les luttes bourgeoises pour l'émancipation des villes, ces combats contre les seigneurs, et bientôt aussi la lutte contre les « pauvres », contre les paysans, contre les vagabonds... n'y sont-elles pas pour quelque chose ? Nous sommes d'accord avec Engels lorsqu'il signale que la Révolution française en émancipant le bourgeois et le paysan (ou en finissant de l'émanciper) va conduire au niveau qu'il étudie, l'armée, comme d'ailleurs aux autres – à un développement de la puissance productive, ici destructive, de l'homme. Mais nous refusons de considérer que cette révolution sociale et juridico-politique puisse être dite déterminée par un développement préalable de la base économique, même en dernière instance, *car nous pensons que ce développement lui-même était déjà un produit des luttes des classes.*

Le premier coup contre l'orthodoxie « économiste » par Mao-Tsé-Toung, même si celui-ci ne s'en dégage encore qu'imparfaitement.

2. Mao-Tsé-Toung dans « A propos de la contradiction » (1937) (57) après avoir distingué la contradiction principale des contradictions secondaires (58) explique ce qu'est l'aspect principal de la contradiction : « le principal, c'est celui qui joue le rôle dominant dans la contradiction » (59), et précise que « cette situation n'est pas statique : l'aspect principal et l'aspect secondaire de la contradiction se convertissent l'un en l'autre » (60). Il ajoute ceci : « D'aucuns pensent qu'il n'en

(57) in Ecrits choisis, Maspéro, 1969, t. II.

(58) « Si un processus comporte plusieurs contradictions, il y en a nécessairement une qui est la principale et qui joue le rôle dirigeant, déterminant, alors que les autres n'occupent qu'une position secondaire, subordonnée », id, p. 34. « Ainsi, dans la société capitaliste, les deux forces en contradiction, le prolétariat et la bourgeoisie, forment la contradiction principale », p. 32 et les autres contradictions « comme par exemple... entre les restes de la classe féodale et la bourgeoisie... sont toutes déterminées par la contradiction principale ou soumise à son action.

(59) id. p. 35.

(60) id. p. 35.

est pas ainsi pour certaines contradictions. Selon eux, par exemple, dans la contradiction entre les forces productives et les rapports de production, l'aspect principal est constitué par les forces productives ; dans la contradiction entre la théorie et la pratique, l'aspect principal est constitué par la pratique ; dans la contradiction entre la base économique et la superstructure, l'aspect principal est constitué par la base économique ; les positions respectives des aspects ne se convertissent pas l'une en l'autre. Cette conception est celle du matérialisme mécaniste et non du matérialisme dialectique » (61). Il admet que « dans des conditions déterminées, les rapports de production, la théorie et la superstructure peuvent, à leur tour, jouer le rôle principal, décisif ». Mais il affirme : « Certes, les forces productives, la pratique et la base économique jouent en général le rôle principal, décisif et quiconque le nie n'est pas un matérialiste » considérable limitation, le « en général » jouant le rôle ici du « en dernière instance » d'Engels, mais limitation vague à dessein destinée à montrer qu'il se tient ferme sur le matérialisme. Or il nous semble que l'on ne peut pas mettre sur le même plan les trois contradictions citées : on cesse d'être matérialiste lorsqu'on va au delà de l'acceptation d'une simple « action en retour » de la superstructure le rôle principal dans la contradiction, il n'en va pas de même pour les rapports de production. Dire que dans la contradiction forces productives-rapports de production, ce sont ces rapports de production qui jouent le rôle principal, n'est nullement rompre avec le matérialisme, et il n'est pas nécessaire de se raccrocher à l'idée qu'« en général » ce sont les forces productives qui jouent le rôle décisif. Identiquement, Mao-Tsé-Toung n'aurait nul besoin de réduire à une simple « action en retour » des rapports de production sur les forces productives son idée beaucoup plus forte selon laquelle ces rapports de production peuvent constituer l'aspect principal de la contradiction.

Reprenant ce qui nous semble être l'idée-force de Mao-Tsé-Toung dans ces pages, la possibilité pour les rapports de production de jouer le rôle décisif, principal, nous ne devons tomber :

– ni dans un mécanisme social qui ferait des rapports de production l'aspect toujours dominant :

– ni dans la faiblesse des idées-vagues qui reviendrait ici à affirmer qu'en *général*, les rapports de production jouent le rôle principal (ce qui n'a pas plus d'intérêt que l'affirmation inverse).

(61) id. p. 38, ainsi que les phrases qui suivent.

3. Un déterminisme social

Il ne suffit donc pas de dire que les anciens rapports de production, juridico-politiques entravent le développement des forces matérielles, d'où le « jaillissement » après la révolution sociale de la puissance productive. Car d'où viendrait cette « pulsion » vers l'accumulation de moyens de production et vers leur amélioration productive ?

Il est possible de relire l'histoire officielle, c'est-à-dire celle qui aujourd'hui admet le matérialisme mécaniste comme explication majeure, qui fait de l'innovation du moulin à eau la cause de la féodalité, de l'étrier ou du collier d'épaule la cause de la brisure économique et sociale du Moyen-Age, de la machine à vapeur... et de la révolution scientifique et technique, de l'automatisation la cause du socialisme demain... D'où viennent ces innovations ? D'une force supposée toujours accroître la productivité du travail ! D'où viennent les mutations des rapports sociaux et juridico-politiques ? Toujours de la nécessaire formation d'un milieu favorable à ce développement de la productivité, voire directement de la possibilité d'élever la productivité en passant de l'esclavage au servage, du servage au paysan libre, etc...

Ce que l'on découvre, souvent rejeté dans les notes de bas de page, est une autre histoire. Celle des luttes sociales, des rapports de force entre les classes qui ont imposé tel développement des forces productives. Ainsi Marglin cite Marc Bloch sur l'introduction des moulins à eau par la violence des seigneurs : ce sont les seigneurs qui « font » le moulin à eau et non l'inverse (62). Ainsi identiquement ils obligèrent les paysans à abandonner le foulage au pied du drap et à les porter au moulin à foulon du château (63).

Les moulins à eau ou à foulon, progrès technique capital certes, ont été introduits non parce qu'ils étaient plus productifs, mais parce que les rapports de force entre classes permettaient aux seigneurs de forcer les paysans à abandonner moulins à bras et foulage au pied, ce qui était compatible avec l'autonomie familiale, pour les banalités qui étaient plus rentables pour le seigneur, c'est-à-dire qui permettaient d'extraire un plus fort surplus du travail paysan. Ce qui a toujours

(62) Stephen A. Marglin, *What do bosses do*, Harvard Uy, ronéoté, août 1971. La traduction française a été abrégée, en particulier a disparu l'aspect historique, la guerre des moulins... qui nous intéresse ici (in critique de la division du travail, Seuil, 1973) sur cette guerre étudiée à partir de M. Bloch, lire les p. 61 à 67 dans le texte original. Cf. également ci-dessous notre chapitre III.

(63) Noté par Jean Gimpel, la révolution industrielle au Moyen-Age, Seuil, 1975, p. 20.

intéressé le maître, c'est la part qu'il réussit à s'approprier sur le travail de l'exploité et seulement indirectement la productivité de ce travail, *seulement* indirectement dans la mesure où elle permet d'accroître le surplus, identiquement Marglin montre que la fin du système avec travail à domicile et son remplacement par la manufacture centralisée avec ateliers, comme l'introduction des grandes innovations du XIXe siècle, s'expliquent par la volonté d'affermir le pouvoir et d'accroître la part du patron, nullement d'augmenter la productivité, même si celle-ci augmente indirectement. D'ailleurs la croissance de la productivité du travail aurait pu théoriquement permettre de réduire son intensité. Or, *au contraire*, la croissance de cette intensité accompagne celle de la productivité.

Nous avons la réponse à la question que nous posions tout à l'heure « d'où vient le progrès technique » ? Il fut un sous-produit de l'exploitation de l'homme par l'homme, souvent une recherche d'un nouveau moyen d'extraire un surplus croissant, plus souvent une réponse à la lutte des travailleurs pour réduire ce surplus. Il l'est et ne peut qu'être cela tant que l'homme ne s'est pas saisi de son destin collectif. Comme l'écrit Marglin, si fortement, la plus importante des leçons que l'on puisse retirer de la lutte entre les moulins décrite par M. Bloch est celle-ci : ce n'est pas sa supériorité technique qui impose le moulin à eau en remplacement du moulin à bras, mais la nature du pouvoir féodal, la nécessité de le renforcer, « *ce n'est pas le moulin à bras qui a donné le féodalisme mais le seigneur féodal qui nous a donné le moulin à eau* » (64). D'où la nécessaire construction de modèles de détermination de la « technology », fondés sur les conflits de classes, et devant être à la fois dynamiques et dialectiques (65).

Admettre la correspondance forces productives-rapports de production, c'est-à-dire le concept de mode de production, n'est pas accepter la détermination forces productives-rapports de productions puisque la détermination inverse est historiquement prouvée. *La lutte des esclaves dans l'Antiquité fut victorieuse et progressiste* : ces révoltes directement et par les réactions des maîtres qui tentèrent de répondre en changeant la forme de l'exploitation, non sa nature, produisirent le mode de production féodal : elles firent changer les rapports sociaux obligeant les maîtres à caser leurs esclaves (ce qui était le but des révoltés). De même ces révoltes paysannes, durant tout

(64) Nous soulignons Marglin, op. cit. p. 67.

(65) id.

le Moyen Age, brisèrent le premier féodalisme avec servage, imposèrent la rente en nature au lieu de celle en travail, forcèrent le seigneur à trouver de nouvelles formes d'exploitation : une des réponses des maîtres sera la banalité, le moulin à eau banal et les autres monopoles, la force productive s'adaptera. Ces luttes finirent, parfois, par faire du paysan un propriétaire. Elles firent évoluer toute l'économie (urbanisation, généralisation de la marchandise, monétarisation...) au même titre que les luttes bourgeoises (sans qu'il soit possible de préciser leur importance relative).

Mais la question d'Engels peut-être posée, pratiquement dans les mêmes termes, à S. Marglin. D'où vient que Robinson soit le maître, et Vendredi l'esclave ? Retrouve-t-on la violence politique immédiate, laissant encore une fois la force et les rapports sociaux inexpliqués ? Dans le triangle des déterminations dont les sommets sont la matière ou l'économie, les idées ou la conscience, les rapports de production ou la lutte des classes, Marx dans la préface (66) privilégie le premier contre Hegel (qui partait du second) et médiatise le troisième, Marglin privilégie justement le troisième. Mais si la dialectique boite dans ces formulations de Marx-Engels que *nous avons jusqu'ici étudiées*, malgré la notion de détermination en dernière instance d'Engels, elle est jusqu'ici – absente de l'analyse de Marglin (même lorsqu'il dit qu'il faut y recourir). Les boutades sont révélatrices, particulièrement celle de Marglin faisant du moulin à eau, puis de la fabrique à vapeur un produit du seigneur puis du capitaliste, *donc inversant strictement celle de Marx* (que ni Marx, ni finalement aujourd'hui aucun marxiste n'accepte !).

L'absence de dialectique est dangereuse, aboutissant à des interprétations erronées : les rapports de force, la violence pure, « la violence politique immédiate » qui déterminent les rapports sociaux font que ceux-ci risquent de rester « en l'air ». Les esclaves de l'Antiquité romaine ne luttaient-ils pas pour un « socialisme » ! ceux des plantations St Domingue n'ont-ils pas dès lors établi une sorte de « socialisme » en Haïti ! Et les paysans du Moyen-Age dont on connaît parfois les objectifs « collectivistes » ! Cette attitude théorique risque de nous entraîner finalement beaucoup plus loin que de retourner, *elle risque de briser la correspondance forces productives-rapports de production, c'est-à-dire la notion même de mode de production.*

(66) Je dis bien, dans la *Préface*, mais nous verrons que telle n'est pas la leçon du *Capital*.

Marx commençait par : « dans la production matérielle de leur existence, les hommes entrent en des rapports... de production qui correspondent à un degré de développement déterminé de leurs forces productives matérielles.. » (67). Se trouve là l'idée essentielle du « tout n'est pas possible » l'airain avec l'athéisme, les libertés bourgeoises avec le moulin à bras, les rapports sociaux avec un degré de développement trop faible des forces productives.

4. Le « retournement » dialectique

Etienne Balibar (68) écrit : « Ceci (les rapports sociaux, qui constituent la structure de formations sociales déterminées) explique *cela* (les effets économiques d'accumulation, de croissance, etc) et non l'inverse » ; formulation qui pourrait être acceptée par Marglin.

Balibar cependant rappelle cette position essentielle du matérialisme historique : le « primat » du rapport de production fondamental à l'intérieur de la combinaison historique des rapports de production et des forces productives et caractérise chaque mode de production « *d'abord* et essentiellement, par la nature du rapport de production (et d'exploitation) fondamental, *ensuite*, de façon délivrée, par la nature et le procès de transformation tendancielle des forces productives » (69). La lutte des classes apparaît donc dans le mode de production, et *là*, elle joue le rôle déterminant.

En effet, la lutte, *des* classes n'est pas seulement (et ne commence pas par) la résistance des exploités, mais elle est dans les formes même d'exploitation : « il y a toujours *d'abord*, toujours déjà une lutte de classes systématique du capital contre le prolétariat » (70) et cette lutte de classe exploitante est « le moteur permanent du développement des rapports de production capitalistes, et, *sans* ce développement, *pour* le rendre possible, du développement des forces productives, donc de formes d'organisation et d'instruments de travail plus avancés » (71).

Nous dirons que la classe exploitante détermine le développement de la puissance productive parce qu'elle lutte *pour* imposer, reproduire les rapports d'exploitation qui la font vivre en tant que telle et, lorsque la classe exploitée se défend, et réussit à imposer soit

(67) Critique de l'économie politique, ed. sociales, 1972, op. cit., pp. 4-5.

(68) Plus value et lutte des classes, in Cinq études... op. cit., p. 116.

(69) id. p. 80.

(70) id.

(71) id. p. 181.

une réduction du taux d'exploitation, soit une rupture de l'ancienne forme de l'exploitation, la classe exploitante réagit encore en cherchant de nouvelles organisations, de nouveaux moyens de production etc..., pour retrouver soit un taux d'exploitation supérieur, soit une nouvelle forme d'exploitation.

Mais Balibar précise trois « évidences » :

– un rapport de production ne peut exister *sans* la base des forces productives (« donc... sans production ») :

– l'apparition d'un rapport de production (par exemple capitaliste) n'est pas possible *à n'importe quel stade* du développement des forces productives. C'est le rejet du « tout est possible » :

– le rapport de production (capitaliste) ne peut subsister sans développer les forces productives.

Ainsi Marglin présente son analyse contre Marx et, d'une certaine façon, elle l'est lorsqu'elle retourne le « mécanisme économiste » pour tomber dans un « mécanisme social ». Balibar est marxiste et prouve que, loin de textes comme la Préface à *Critique de l'économie politique*, Marx, dans *le capital*, surmonte le premier le dilemme où tant de marxistes veulent encore nous enfermer : *ou* le primat mécaniste des forces productives, *ou bien* l'idéalisme subjectiviste, volontariste du développement des rapports de production indépendamment de leur réalisation matérielle (72). Ainsi le plan qu'il suit est tout à fait caractéristique. Loin de commencer par la description des forces productives puis de leurs « conséquences », le développement des rapports de production capitaliste, il donne d'abord la définition du rapport d'exploitation capitaliste fondamental, *puis* il livre l'analyse des formes de la plus-value absolue et relative « qui commandent et expliquent le développement des forces productives »

Prenons par exemple dans le livre I du *Capital* la quatrième section (production de la plus-value relative). Marx explique que toute augmentation de la force productive, tout progrès technique n'est introduit que pour accroître l'exploitation (ou éviter que son taux ne baisse grâce aux luttes des travailleurs). Reprenant une phrase où J. Stuart Mill se demande « si les inventions mécaniques faites jusqu'à ce jour ont allégé le labeur quotidien d'un être humain quelconque » Marx explique : « ce n'était pas là leur but. Comme tout autre développement de la force productive du travail, l'emploi capitaliste des machines ne tend qu'à diminuer le prix des marchandises, à raccour-

(72) Cf. son analyse du Ch. 7 du L. I du *capital*.

cir la partie de la journée où l'ouvrier travaille pour lui-même, afin d'allonger l'autre où il ne travaille que pour le capitaliste. C'est une méthode particulière pour fabriquer de la plus-value relative » (73). Ce qu'il démontre longuement par la suite. Déjà la division du travail dans la manufacture était introduite comme instrument « civilisé et raffiné d'exploitation » (74). Et Marx insiste sur le fait que, comme l'habileté du métier reste la base de la manufacture, comme il n'y a pas de « squelette matériel indépendant des ouvriers eux-mêmes, le capital doit lutter sans cesse contre leur insubordination » (75). L'introduction de la machine a été, aussi le moyen de faire régner l'ordre, d'où « les fabriques, bagnes mitigés » qu'il reprend à Fourier (76).

Et comme les chapitres sur l'accumulation primitive (8ème section, L.I) sont nécessaires à l'ensemble de cette démarche ! Marx y étudie les moyens que la classe bourgeoise en formation (c'est-à-dire d'abord essentiellement parasite) utilise, – au sein d'une formation sociale féodale, et grâce à ces rapports féodaux –, pour développer les rapports capitalistes alors en germe, en d'autres termes pour produire le capital, rapport social. Ces moyens, l'utilisation de la force, de la violence grâce, bien sûr, à la nouvelle (par son amplitude) puissance de l'argent accumulé dans les activités parasites (commerce, en particulier colonial, finance) mais aussi (ce que l'on néglige parfois de souligner) grâce à l'ensemble des relations tissées entre la nouvelle classe et l'ancien ordre, La lutte de classe bourgeoise commence avec classe et la fonde, c'est elle qui crée le rapport nouveau, *qui produit* le prolétariat. Par la violence « pure », publique ou, privée, ou celle de l'argent, les liens entre les producteurs et ses moyens de production, y compris la possession de la terre, sont brisés. C'est la formation des deux classes antagonistes du mode de production capitaliste.

Et Marx conclut, la tendance historique de la production est réduite à ceci : qu'elle « engendre elle-même sa propre négation avec la fatalité qui préside aux métamorphoses de la nature » (77). Evidemment les mots « fatalité » et « métamorphoses de la nature » sonnent encore « mécanistes », mais l'important est que *lorsque Marx dit « production », il s'agit des rapports au sein du mode de production* car que pourrait signifier autrement « négation » de la production ?

(73) Ed. Pléiade, pp. 913-914.

(74) id. p. 908. Cf. in P. Dockès, l'internationale du capital p. 240 et s.

(75) id. p. 912.

(76) id. p. 961.

(77) Le Capital, L. I, 8ème section, Ed. Pléiade, T.I, p. 1239. Il reprend cette phrase dans la lettre à Mikhaïlovski, in sur les sociétés prér capitalistes, CERM, éd. sociales, 1973, p. 351.

Nous pouvons aussi citer ses lettres à Mikhailovski et à Véra Zassoulitch (78). La commune rurale russe doit-elle disparaître ? Un matérialisme mécaniste ne pourrait que conduire à l'affirmation, le développement des forces productives en Russie doit nécessairement finir de faire disparaître ces anciens rapports de production et de propriété. Marx nous dit (79) : si la révolution socialiste triomphe en Russie, alors la commune pourra être rétablie sur son ancienne base. Elle pourra même devenir le point d'appui d'une agriculture socialiste, les rapports de production, les rapports de propriétés collectifs légués par l'ancienne commune rurale offrent « la base naturelle de l'appropriation collective » (80). L'existence de ces rapports sociaux et juridiques archaïques va servir de base aux nouveaux rapports socialistes, offrant ainsi à la Russie « la plus belle chance que l'histoire ait jamais offerte à un peuple » (81).

Ajoutons que nous utiliserons (82) les analyses historiques des *Formes qui précèdent la production capitaliste* » (83) pour appuyer notre critique de l'argumentation mécaniste à propos du passage des formations sociales antiques à la formation sociale haut-médiévale (84).

Mais notre problème n'est pas d'aller à la recherche des textes qui permettent de faire de Marx le critique d'une interprétation du matérialisme historique accordant le rôle déterminant aux forces productives, interprétation que lui-même a contribué à imposer. C'est toute la démarche de Marx qui est incompatible avec ce positivisme

(78) Sur les sociétés précapitalistes, op. cit., p. 336 Cf. P. Dockès notes sur le matérialisme historique, A.E.H. n° 9, 1977, pp 77 et s.

(79) in sa lettre à Mikhailovski op. cit. p. 339.

(80) Lettre à V. Zassoulitch, op. cit. p. 339.

(81) Lettre à Mikhailovski, p. 350, nous soulignons.

(82) Cf. ci-dessous notre Ch. III.

(83) Sur les sociétés pré-capitalistes, éd. soc. C.E.R.M., 1973 p. 180. Chapitre extrait des « Grundrisse ».

(84) Pas seulement Marx d'ailleurs, que de doutes et d'interrogations par exemple, dans ces deux notations d'Engels :

– pour les sociétés archaïques, lorsqu'il compare les Germains de Tarite et les Peaux-Rouges américains, il écrit : « La ressemblance est en fait d'autant plus surprenante que le mode de production est si foncièrement différent... Cela prouve précisément combien, à ce stade, le mode de production est moins décisif que le degré de décomposition des vieux liens de consanguinité et de l'ancienne communauté réciproque des sexes dans la tribu » (Lettre d'Engels à Marx, 8 décembre 1882, in id., p. 344).

– de même pour la société « médiévale et féodale » : « certainement le servage et l'assujettissement à la corvée ne sont pas une forme spécifiquement médiévale et féodale, nous la rencontrons partout, ou presque partout, où le conquérant fait cultiver la terre à son compte par les anciens habitants – de très bonne heure par exemple en Thessalie » (Lettre d'Engels à Marx, 22 décembre 1882).

marxien qui sera si rapidement adopté par les historiens non marxistes (85) ; cette démarche que Marx résume ainsi : « C'est toujours dans le rapport immédiat entre le propriétaire des moyens de production et le producteur direct (rapport dont les différents aspects correspondent naturellement à un degré défini du développement des méthodes de travail, donc à un certain degré des forces productives sociales), qu'il faut chercher le secret le plus profond, le fondement caché de tout l'édifice social... » (86). Donc, naturellement, la *correspondance*, mais insistons sur l'idée que le développement de la puissance productive de l'homme est déterminé par les rapports antagoniques de production, c'est-à-dire par la lutte des classes, ce développement n'étant rien d'autre qu'un moyen et un effet de cette lutte (87), et que l'inverse est faux.

Renversement de la détermination ? Oui, mais ne retombons pas dans un autre mécanisme ! *Alors pourquoi ne pas dire que les rapports antagoniques entre les classes sociales déterminent en dernière instance, le développement (ou non) des forces productives ?*

« Si ce petit mot qui n'a l'air de rien » permet « d'adopter une position dialectique » quand il s'agit de l'économie (88), pourquoi pas quand il s'agit des rapports sociaux ? Et que l'on ne dise pas que l'on sort du matérialisme : encore une fois le rapport entre le maître et l'esclave est aussi matériel que le fouet du premier. Ce « retournement » du « en dernière instance » permettrait de sauver la mise, d'éviter le déterminisme et le mécanisme social, tout comme il permettrait d'éviter le déterminisme économique, de l'autre côté ! Non : notre critique de la théorie selon laquelle l'introduction du « en dernière instance » suffit à faire entrer la dialectique dans le matérialisme historique reste, elle aussi, valable « retournée », mais il nous permet de clarifier la voie dans laquelle nous travaillons.

V – La lutte des classes et l'Etat

Prenons le cas des serfs : producteurs, ils sont en même temps « possesseurs » des moyens de production et de travail nécessaires pour produire leurs moyens de subsistance. « Dans ces conditions il

(85) Cf. ci-dessous Chap. II

(86) Le Capital, L.III, t.III, p. 173.

(87) Balibar, plus-value et classes sociales, in Cinq études, op. cit. p. 178 cite cette phrase de Marx écrivant à Engels (30 avril 1863) : «... Et pour conclure, la lutte des classes qui est le mouvement et la résolution de toute cette merde ».

(88) Althusser, soutenance d'Amiens, op. cit., p. 40.

faut des raisons extra-économiques, de quelque nature qu'elles soient pour les obliger à effectuer du travail pour le compte du propriétaire foncier en titre » (89). Le lien d'obéissance et de dépendance du serf, à et par rapport à son maître, peut être *sur une aliénation religieuse*. Cas fréquent où le maître est lié à lui : le rapport de production utilise le masque du rapport à Dieu. Alors le « serf » doit travailler pour le prêtre – ou son « frère », le seigneur ou le roi sanctifié –, lui donner une fraction de son temps ou le sur-produit. Il n'est pas contraint par le glaive temporel, mais par le spirituel.

Il me semble que, dans toute l'histoire de l'humanité, le glaive spirituel a bien rarement « fonctionné » seul. Il a pu jouer le rôle principal ou annexe, mais la force de l'homme fut-elle *jamais* absente ?

Naturellement, c'est *dans la sphère politique* que le rapport de dépendance du serf par rapport au seigneur doit être d'abord cherché : le serf est contraint par la force à l'obéissance, au travail sur la terre du seigneur. On peut dire que, avec le mode de production féodal, la « structure régionale » politique joue « le rôle principal ». Naturellement, cela ne signifie pas que les rapports de production cessent d'être le fondement de tout l'édifice social, mais les seigneurs doivent utiliser la force (et ou l'idéologie religieuse) pour les rendre possibles (90).

Est-ce une situation spécifique des modes de production précapitalistes ? Certes, une fois réalisée (par la force), la séparation radicale du producteur et de ses moyens de production, celui-ci est obligé de vendre sa force de travail ; il n'est pas besoin d'un policier pour tirer l'ouvrier de son lit le matin. Mais si la reproduction « au jour le jour » des rapports de production est assurée sans le recours à la force, il n'en va pas de même de l'existence même du rapport de production, c'est-à-dire de la séparation du producteur et de son outil. En d'autres termes, sans l'Etat, ses appareils, sa police, ses tribunaux, son armée... il n'est pas de reproduction possible des rapports de production capitalistes.

D'où vient ce rapport de force en faveur des maîtres d'esclaves des seigneurs, des bourgeois ? Comme le souligne justement Engels contre Duhring et la théorie de la politique immédiate : « Robinson

(89) K. Marx, le Capital, op. cit., éd. soc. LIII, t.III, p.177.

(90) Althusser, on le sait, a précisé la différence entre la structure régionale, économique, idéologique, politique, dominante et détermination en dernière instance par l'économie, nous dirons par les rapports antagoniques de classe ou rapports de production.

asservit Vendredi l'épée à la main. Où a-t-il pris l'épée ? » (91). Une réponse superficielle met l'accent sur les moyens matériels sur la puissance économique : la bourgeoisie en développant la puissance productive a décuplé sa puissance tout court. Mais l'explication essentielle est simple : la classe dominante tire sa force des rapports de production qui lui permettent de confisquer le sur-produit et de le retourner contre le producteur. D'où viennent les épées, les armures, les chevaux du seigneur si ce n'est du travail paysan. Certes la bourgeoisie naissante au sein de la féodalité tire sa force de son rôle de parasite, et non – au départ – d'exploiteuse, mais que le sur-produit soit capté par le commerce ou directement extrait par la rente ou la corvée revient ici au même. Cette force, elle l'utilisera pour produire le rapport social bourgeois, le capital et le salariat (que l'on pense à la production de vagabonde en volant ou achetant les terres paysannes, puis à leur enfermement de force dans les manufactures-prisons, manufactures-asiles, manufactures-hôpitaux), rapport qui va lui assurer la plus-value, source de sa puissance économique, idéologique, politique.

Cette explication essentielle est, naturellement, insuffisante. Si l'existence des rapports de production assurait, grâce au sur-produit, un rapport de force favorable aux maîtres, lequel permettrait de reproduire et d'approfondir encore l'exploitation, où les exploités trouveraient-ils la possibilité de retourner ce rapport de force ? Or l'histoire qui est celle de leurs luttes est aussi, celle de leurs victoires.

La force des exploités vient de leur masse concentrée, organisée, consciente de son intérêt de classe. C'est la lutte elle-même qui permet cette organisation et cette conscience. Mais il est des situations objectives, des rapports de production, où les exploités sont plus aisément *sérialisés* (91) par les maîtres. Tel est le cas du servage. Il est des situations objectives où les masses sont nécessairement concentrées et tendent plus aisément à former un groupe social. Tel est le cas de l'esclavage en chijourme. Ces dernières situations supposent que la classe dominante coordonne ses intérêts, centralise sa puissance face aux masses exploitées concentrées (ici dans les *villae*). D'où la nécessité de l'Etat central. Aucune société de classes ne peut se passer de l'Etat mais il est des cas où la sérialisation plus grande obtenue par les maîtres rend une association plus « légère » possible. Tel est le cas de la féodalité où les articulations vassaliques suffisent

(91) J.P. Sartre. Critique de la raison dialectique, le groupe social est sérialisé lorsqu'il se décompose en une « infinité » d'individualités concurrentes. Il devient une série.

généralement pour tenir les paysans. En revanche la villa avec chiourme d'esclaves comme l'usine, baigne tempérée, suppose, face aux esclaves et aux salariés concentrés, en lutte constante, conscients et souvent organisés l'Etat coordinateur des intérêts des maîtres et centralisateur de leur force.

Si les rapports esclavagistes et capitalistes développés (*latifundia*, usines) ont *nécessairement* besoin de cet Etat pour se reproduire, nous avons essayé de montrer dans *la Libération médiévale* que : – *cet Etat peut entrer en crise, voire s'effondrer, lorsque sa base sociale se rétrécit, que ne restent en présence dans une société donnée (ici la société romaine du Bas Empire) que deux classes sociales antagoniques (ici maîtres et esclaves ou coloni), les couches intermédiaires ayant été éliminées, les différentiels sociaux ayant été « simplifiés », en d'autres termes lorsque la formation économique-sociale ne met plus en présence que les deux classes sociales qui caractérisent sa structure sociale* l'Etat coordinateur des intérêts des maîtres ne peut plus compter sur une base sociale plus large que les maîtres eux-mêmes, d'où la forte probabilité d'une crise de l'Etat central – *que la logique même du développement du rapport de production prédominant (ici l'esclavagisme) conduit à la réduction des couches intermédiaires, voire à leur élimination et fait donc de la base sociale de l'Etat une peau de chagrin.*

– *et donc que le développement d'un rapport de production (ici l'esclavagisme) produit nécessairement sa propre négation* (92). Si les luttes des esclaves furent, en définitive, victorieuses et furent déterminantes dans la transition des rapports de production esclavagistes à des voisins du servage, c'est parce que la crise de l'Etat (que la généralisation de l'esclavagisme elle-même produite) imposait aux maîtres la dissolution des grandes équipes serviles, concentrées dans les *villae*, véritables poudrières sociales lorsque les organes de répression centrale dégénèrent.

Pour en venir au capitalisme, disons clairement qu'il n'est pas question de plaquer ce schéma sur ces diverses formations sociales, pas question d'accepter un mécanisme, quelqu'il soit, même sous la forme d'un déterminisme social. Remarquons seulement que si la

(92) Cela ne signifie nullement que nous ne faisons de l'Etat *que* l'organisation de la répression, qu'un organe de la lutte des classes. Il est évident qu'il est aussi « l'administrateur des choses ». Mais ces deux aspects sont intrinsèquement liés puisque ces « choses » sont celles de la classe dominante, ne sont rien d'autres que la matérialisation du rapport social primordial.

« fin » du capital ne semble guère avoir tendance à produire la dégénérescence de l'Etat, la crise de l'Etat ne pourra-t-elle être responsable de la fin du capital ?

Pierre DOCKES

« L'ETAT DANS LES FORMATIONS SOCIALES SOUS-DEVELOPPEES. ELEMENTS POUR UN DEBAT ».

Mohamed BEKKALI

*Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales
Fès*

La problématique de l'Etat « périphérique » est encore insuffisamment étudiée. Le mode de production capitaliste, en étendant les rapports marchands, a réussi à imposer son modèle de rationalité politique : l'Etat moderne. Désormais un seul système d'identification semble emporter l'adhésion : l'Etat-Nation, même si pour les uns il signifie « instrument » de domination et d'expansion, et, pour les autres, un cadre indispensable pour la lutte de libération.

Quoiqu'il en soit, l'universalité du phénomène étatique est chose irréversible ; l'Etat aurait réalisé – selon H. Lefebvre – ce qu'aucune religion, aucune église n'a réussi : conquérir le monde, atteindre l'universalité, ou du moins la généralité, entrer avec le marché mondial dans la définition du planétaire (1). Or si pour l'étude de l'Etat « centrale » nous disposons de renseignements et d'études suffisamment étudiée. Le mode de production capitaliste, en étendant les laisse en face de deux séries d'hypothèses qui sont d'après Y. Schemeil plus des paradigmes que des théories cohérentes :

(1) H. Lefebvre « De l'Etat » UGE 10/18 4 TOMES.

– Il y a tout d'abord une certaine conception marxiste qui continue de considérer l'Etat comme le « reflet » de l'infrastructure et l'« instrument » par lequel une classe en opprime une autre.

– Le paradigme de la modernisation où l'Etat serait à la fois le lieu et l'instrument de la modernisation. Ce paradigme renvoie à plusieurs variantes connues sous le nom de « théories développementistes » (2).

Les deux démarches – bien que différentes dans leurs perspectives – restent insuffisantes pour les raisons suivantes :

– Elles présupposent l'une et l'autre que les formations sociales « périphériques » reproduisent les caractéristiques et l'évolution même des formations centrales ».

– Elles négligent l'une et l'autre la spécificité des conditions historiques dans lesquelles le nouvel Etat périphérique a émergé ; et par conséquent les fonctions spécifiques qu'il remplit.

– Elles ne tiennent pas assez compte du système mondial hégémonique actuel.

1 – Les processus de changements sociaux qu'a connus le Tiers-monde » (notamment les pays d'Amérique Latine) pendant les quinze dernières années contredisent sur tous les points les théories développementistes, thème central de science politique américaine. Elles prévoient pour les pays d'Amérique Latine un développement intégré, une démocratisation du pouvoir politique et une position honorable sur le marché mondial. Le résultat fut a contrario : un développement extraverti, autocratique et dépendant (3).

Dans l'un des rares livres en français qui traite de la question, « le développement politique », B. Badie fait un inventaire critique de toutes les versions de la théorie de la modernisation (4). De Dahl à Pye en passant par Shils et Almond, on trouverait la même construction théorique qui laisse apparaître une vision homogène du développement social et politique. Le changement est un phénomène qui va

(2) Y. Schmeil « Les élites politiques au Moyen-Orient » Revue Française de science politique N° 3 Juin 1978 pp. 537-573.

(3) L. Martins « L'existence d'un modèle de changement social : la crise du développementisme au Brésil » in « Sociologie des mutations » sous la direction de G. Balandier ed. Anthropos p. 452.

(4) Bertrand Badie « Le développement politique » ed. Economica. Paris 1978. On trouve également une évaluation globale des théories développementistes chez Suzanne J. Bodenheimer « The ideology of developmentism : The american Paradigm-Surrogate for Latin American Studies » ed. Harry Eckstein and Ted Robert Gurr. California 1969.

de soi, qui est dans l'ordre des choses, qui doit se produire et qui se produit selon un processus connu à l'avance et qui concerne l'ensemble des Structures. Or, souligne Badie, ces théories reposent sur des postulats, pour la plupart démentis par les faits – dont nous avons déjà cité quelques uns et qui peuvent être ramenés à ceci (5).

a) En premier lieu « le changement est envisagé comme un processus immanent à l'ensemble des données traditionnelles qui composent le système social ». Autrement dit on a l'impression que les différentes structures traditionnelles sont également préparées à subir le changement, qu'elles ne présentent aucune résistance au processus de modernisation qu'elles seraient passives... alors que la réalité montre qu'en bien des « points » le changement se fait sous la direction de la « tradition » et que, plus généralement, il s'agit d'un processus hautement conflictuel, avec, selon les contextes, des résultats variables et pourquoi pas réversibles.

b) Deuxièmement, « ces théories reposent sur la conception fallacieuse d'un changement uniforme », où un petit nombre de variables causales (urbanisation, niveau de vie...) agissant dans le même sens auraient le même poids quelque soit l'espace où se déroule le changement.

c) Les théories « appréhendent le changement comme un processus finalisé », où l'objectif ultime de référence est la démocratie occidentale vers laquelle tendent nécessairement toutes les sociétés. Dans ce cas l'autoritarisme n'est que le préalable indispensable alors que la colonisation serait un phénomène favorable dans le processus qui doit mener les peuples « primitifs » vers l'idéal occidental de démocratie.

d) Enfin le changement apparaît comme « un processus continu » et progressif selon une « chronologie » unique (d'occidentale) où l'histoire ne connaît ni crise ni grands bonds en avant.

Dans une étude sur l'Argentine, Marx a tenté d'approcher les différentes formes qu'a revêtues le processus politique des différentes étapes du « développement économique » en vue de vérifier l'hypothèse développementaliste qui considère que toute croissance économique doit assurer une démocratisation progressive des structures

(5) Badie op. cité pp. 50-55.

politiques (6). Les résultats de l'étude montrent que formes politiques et cycles économiques s'articulent de manière variable et selon des modalités qui infirment les postulats développementistes. C'est ainsi qu'à l'expansion des investissements étrangers et des exportations (1852-1916) correspond une phase d'essor du libéralisme, l'industrialisation du pays a au contraire, « suscité » une phase de réaction conservatrice (1930-1945) et a pu parer une phase populiste (1945-1955); enfin les deux périodes de stagnation économique ont été sanctionnées par deux formes très différentes de vie politique : un régime libéral bourgeois (1916-1930) et une succession de crises et de coups d'Etat (après 1955).

2 - Par ailleurs, il semble qu'une étude en termes de classes soit difficile à mener et que le débat portant sur le point de savoir si l'Etat est plutôt dans l'infrastructure ou dans la superstructure, est tout à fait stérile. L'Etat devrait être saisi au niveau des structures globales. Pour A. Touraine, les principaux acteurs de l'histoire latino américaine récente ne semble pas être la bourgeoisie et le prolétariat non plus que les propriétaires terriens et les paysans dépendants, mais plutôt le capital étranger et l'Etat. Les classes ne se constituent comme agents sociaux réels qu'à travers leur relation à l'Etat. Bref, tout passerait par l'Etat (7).

Ce sont ces questions que nous allons essayer de développer à savoir la question de la stratification sociale et la nature et les fonctions de l'Etat « périphérique ».

SECTION I - LA QUESTION DE LA STRATIFICATION SOCIALE :

Lorsque l'on aborde l'étude de la stratification sociale dans les formations sociales « sous-développées » il est courant d'entendre parler de classes sociales, de bourgeoisie compradore, de bourgeoisie dépendante - et pourquoi pas de bourgeoisie nationale - d'oligarchie etc. Or :

a) **Premièrement** : ces différentes appellations contiennent une charge émotionnelle « certaine et relèvent plus de la perspective idéologique qu'elles ne sont le résultat d'une élaboration théorique. Elles ne sont pas pour autant totalement « insensées ». La bourgeoisie

(6) G.W. Marky « Economics and History in the study of Rebellions : The Argentine Case » in Badie op. cité p. 138.

(7) A. Touraine « les classes sociales dans une société dépendante. La société Latino-américaine » Tiers-monde n° 62 Avril-Juin 1975 p. 236.

compradore (ou dépendante) se comprend par référence à la dépendance, l'oligarchie est rétrograde, la bourgeoisie nationale pourrait être cette fraction « capable de faire un bout de chemin » avec les classes dominées... Reste que ces notions y compris celle, plus générale, de classe sociale – sont théoriquement et pratiquement peu maîtrisées.

b) Deuxièmement : tout en étant significatives de « quelque phénomène », ces notions restent marquées par les ambiguïtés et les insuffisances du raisonnement analogique. C'est ainsi que, *par analogie* on peut conclure que l'oligarchie est rétrograde ici comme ailleurs, cependant à la différence des oligarchies vaincues par le capitalisme conquérant en Europe ; dans les formations sociales « sous-développées » les oligarchies restent relativement actives dans la maîtrise de l'historicité (7 bis). Elles ne sont pas dans une contradiction antagonique avec la bourgeoisie. Autre exemple : les discussions polémiques sur l'existence ou l'inexistence d'une fraction nationale de la bourgeoisie n'échappent pas au simplisme de l'analogie et n'ont le plus souvent qu'une vague concordance avec la réalité concrète.

Mais au delà de ces appellations, c'est la notion même de classe sociale qui est problématique.

. I. DE LA NOTION DE CLASSE :

Il est de tradition depuis Marx – mais aussi et avant lui Spinoza, Smith, Babœuf... – de souligner l'existence de la lutte des classes (8). Les classes restent quant à elles bien mal définies. Avant Marx – précise Balandier – on connaissait déjà la détermination économique des classes (Smith) et l'expression politique de leurs rapports (Babœuf). Par l'introduction de la dialectique, Marx révèle « la possibilité de définir un système de classes et de reconnaître sa dynamique ». Cette assertion garde encore aujourd'hui toute sa pertinence comme il ressort de ce tableau qui met en opposition les thèmes des théories fonctionnalistes et les arguments des théories du conflit d'inspiration marxiste :

(7bis) « L'historicité de la société est sa capacité de produire ses orientations sociales et culturelles à partir de son activité et de donner un « sens » à ses pratiques » A. Touraine « Pour la Sociologie » E. du Seuil p. 56.

(8) Voir sur une brève histoire du concept G. Balandier « Anthropologiques » P.U.F pp. 125-163.

Théories fonctionnalistes	Théories du conflit
1) Intérêts communs à tous les groupes	1) Intérêts particuliers qui divisent
2) Mécanismes qui assurent la solidarité	2) Mécanisme assurant la domination ou l'exploitation
3) Consensus	3) Coercition
4) Société : système social bien intégré	4) Société : système dynamique où opèrent les luttes pour les biens le pouvoir et les privilèges. (9)

Cependant encore une fois – Marx ne nous a pas laissé de (s) théorie (s) des classes sociales. Il s'est surtout penché sur l'étude du mode de production capitaliste en tant que représentation de sociétés qui sont *probablement les seules où les classes sont pleinement constituées*. Il est cependant mort avant d'aborder la question des classes sociales et beaucoup de marxistes n'en ont retenu que la « polarisation fondamentale bourgeoisie – prolétariat ». La structure de classe fut ramenée aux seuls rapports « bourgeoisie – prolétariat », soit à la contradiction « capital/travail ». C'est là une représentation théorique qui tout en mettant en lumière une différenciation essentielle, reste d'ordre général au moment où les réalités sociales sont reproduites de façon variable.

Dans le même sens l'idée que « l'économique est déterminant en dernière instance » a pu laisser croire que la structure économique est l'instance « royale », l'unique et ultime lieu de la détermination des classes. Or il n'y a aucune relation entre ces deux propositions. Et pour saisir les classes dans la plénitude de leur détermination, il est indispensable d'« embrasser – écrit Frossaert – d'un même regard toutes les classes d'une même société » ce qu'interdit l'investigation instancielle » (10). Cela signifie deux choses : que le lieu de détermi-

(9) G. Lensk : « Power and Privilege » in Balandier op. cité p. 127.

(10) R. Frossaert « La société » T.I. op. cité p. 127.

nation des classes est à la fois l'économique (rapport d'exploitation) le politique (rapport de domination) mais également l'idéologique (espace de l'hégémonie).

Que la société prise dans son unité réelle est une totalité et dans ce cas le système des classes renvoie à la formation sociale. Formation sociale et système de classes sont « la même chose » selon Frossaert.

Balandier précise qu'il y a une « conception génétique » chez Marx qui rend impossible l'étude des classes « d'une matière partielle à partir d'un référend privilégié » (11). Il faut repérer non les instances mais la « réalité des classes », celles-ci ne se comprennent d'ailleurs que dans les relations qu'elles entretiennent entre elles d'une part, et avec la société globale d'autre part. C'est ainsi que si l'on veut tendre vers une certaine rigueur – qui exclut à la fois l'universalisme et le schématisme – on doit reconnaître la « complexité » (de la réalité des classes) avant d'essayer de la « maîtriser », ce qui nécessite de bien distinguer :

a) Les structures propres à la stratification.

b) Les fonctions associées à ces structures.

c) Les « codes », le langage, par lesquels les unes et les autres se manifestent » (12). Ce qui laisse entendre :

– Qu'il y a une dimension plurielle de la stratification sociale dont les référents sont : la propriété, le revenu, la relation au pouvoir, le prestige etc (13).

– Il est cependant indispensable : a) De reconnaître les groupes réels correspondants à ces différents types de hiérarchies. b) de déterminer la nature des relations qui s'établissent entre eux et c) de préciser le degré de réalité de chaque type de hiérarchie afin d'établir laquelle régit les autres à l'intérieur des groupes sociaux.

– La question des « codes » et « langages » renvoie à celle des conduites sociales qui ne recourent pas nécessairement l'opposition de classes. Les classes sont composées d'hommes qui n'ont pas que des « têtes vides », mais d'hommes qui pensent, ce qui impose de

(11) op. cité pp. 149-150.

(12) G. Balandier op. cité p. 127.

(13) Dans le même sens Gurvitch écrit : « Retenons de Marx que les classes sociales sont de véritables mondes sociaux possédant leur propre déterminisme et qu'elles demandent à être saisies dans toute la richesse de leurs aspects et nuances, où interviennent le rôle joué dans la production, dans la circulation et dans la distribution des biens économiques, le rôle politique, la « prise de conscience de classe » et les œuvres de civilisation spécifique » in *Traité de sociologie* T.I, P.U.F p. 198.

saisir « en même temps la situation de classe et le retentissement qu'a, sur cette situation, l'idéologie dans laquelle ces classes sont immergées (14). Cela s'appellerait « position de classe » que Frossaert ne veut ramener ni à la conscience individuelle (psychologisme) ni à la ligne du parti. Les classes « subiraient » un discours commun qui tend à constituer un système d'identifications sociales qui à son tour détermine un jeu de « positions de classes » qui agissent diversement sur le jeu « des situations de classes » (15). Il n'y a donc pas de parfaite adéquation entre « situation de classe » et « position de classes » d'où l'exigence supplémentaire si l'on veut concevoir le système de classes d'une société donnée – de déterminer des rapports qui s'établissent entre « situations » et « positions » de classes pour l'ensemble des groupes sociaux. Précisant que les « classes sociales » ne peuvent être réduites à des agrégats nominaux, simples collections d'individus sur la base de statuts, de rôles, de positions etc, Gurvitch définit les classes sociales comme « des sur-groupements particuliers de fait et à distance, caractérisés par leur suprafonctionnalité, leur tendance vers une structuration poussée, leur résistance à la pénétration par la société globale et leur incompatibilité radicale avec les autres classes » (16). Du reste cette définition réunit les six « caractères cardinaux » retenus par l'auteur :

– Sur-groupements de fait par opposition aux groupements imposés tels que les castes...

– Et à distance ce qui signifie un degré élevé de dispersion.

– La supra-fonctionnalité révèle la dimension plurielle de l'action d'une classe sociale : économique, politique, culturelle etc... à quoi correspond aussi une multiplicité d'organisations exprimant la supra-fonctionnalité d'où « la tension permanente entre partis politiques, syndicats, associations de jeunesse, etc, comme expressions d'une classe sociale ».

– Ce qui explique aussi qu'elles sont, radicalement incompatibles entre elles ; cela est dû également au degré poussé de structuration, au caractère irréductible des idéologies et des visions du monde.

(14) Frossaert op. cité p. 127.

(15) A titre d'exemple, on peut citer l'ambivalence du discours nationaliste en tant que discours idéologique type de l'Etat qui fait de ce dernier à la fois l'instrument de l'affirmation et de l'indépendance nationale en même temps qu'il légitime la violence répressive dont use la plupart des Etats. Un autre exemple nous est fourni par les systèmes d'identifications sociales tels que les systèmes de castes, ordres etc...

(16) Gurvitch op. cité p. 199.

– D'où aussi leur résistance à la pénétration par la société globale car : chacune des classes se considère comme le centre unique de la société globale et voudrait devenir un monde unique. Seule la classe au pouvoir accepte cette pénétration parce qu'elle « croit la dominer ».

– La tendance à la structuration signifie qu'une fois constituées, « leur structure est unifiée et fermée » ce qui implique également une conscience collective prédominante.

Cependant et malgré le caractère exhaustif de la définition Gurvitch souligne qu'il s'agit uniquement « d'un cadre bien délimité pour servir de point de départ à des enquêtes empiriques... » et conclut au caractère relatif des classes sociales puisque celles-ci « n'apparaissent que dans les sociétés globales industrialisées qui disposent d'une technique suffisante de production, de distribution, de communication, de diffusion et qui mettent en mouvement cohérent un très grand nombre de participants (17). Encore que pour d'autres auteurs l'utilisation de la notion de classe n'est pertinente qu'au stade classique du capitalisme (caractérisée par l'accumulation). Au delà – C'est-à-dire à l'étape actuelle dite « post-industrielle » (où domine la programmation). Le repérage des classes serait incertain, dans la mesure où « les classes sociales se dissolvent en tant qu'être sociaux ». Il serait donc plus réaliste de « négliger la réalité des classes » pour ne s'attacher qu'aux « rapports de classes » et à la « définition d'un système d'inégalités et de domination » à une époque où la domination s'étend à l'« ensemble de la vie sociale et culturelle » (18) et où les luttes doivent nécessairement prendre des formes diverses.

Les remarques précédentes n'avaient pas d'autres objectifs que de situer la difficulté qui a trait à la détermination des classes sociales. Certes le politicien peut trouver ce débat académique (pour une question idéologique) il ne peut toutefois pas l'ignorer totalement. Après tout la difficulté est dans les faits et non dans la tête des académiciens. Et la complexité doit être maîtrisée. Qu'en est-il dans les sociétés autrement hétérogènes ?

(17) op. cité p. 199 ; l'auteur ajoute que ceci est probablement lié à la dominance de la fonction économique, cependant il faut « replacer cet aspect économique, de même que l'aspect psychologique, dans l'ensemble du phénomène social total dont ils font partie » p. 200.

(18) Balandier op. cité pp. 154-159.

II. – CLASSES SOCIALES ET FORMATION SOCIALES « SOUS-DEVELOPPEES » :

1) Quelle analyse ? : Rappelons tout d'abord quelques données dégagées dans les chapitres précédents :

- Il s'agit de sociétés où les rapports de production sont hétérogènes :
- Le rapport capital-travail est loin d'être généralisé.
- Ce sont des sociétés dépendantes, et de ce fait les forces de la transformation sociale (la maîtrise de l'historicité) ne sont pas entièrement endogènes.
- Les contradictions du capitalisme atteignent ici des proportions dramatiques.

Parler des classes sociales dans ces conditions revient à nommer des classes ou des problèmes de classes sans jamais réussir à délimiter les groupements ou à identifier leur action autonome. C'est ainsi que dès qu'on aborde la question des classes sociales dans ces pays, on se trouve face à cette contradiction soulignée par Touraine – pour l'Amérique Latine – à savoir que les classes « semblent être des réalités plus marquées qu'en Europe, mais des acteurs moins constitués et moins indépendants » (19). Ce qui fait dire à Rivière qu'il faut abandonner « l'approche stérilisante par les classes » pour mieux étudier la question des « forces » en présence, tourner le dos à l'analyse structurale (situation des classes par rapport aux moyens de production) pour une « approche génétique » (qui mettrait l'accent plutôt sur l'effet conjugué du contrôle des moyens de production – différent de la propriété – et des moyens de contrainte) (20).

L'analyse en terme de classes ne recoupe pas l'analyse en terme de forces. La première renvoie à la synchronie – et se limite à désigner les situations de classes – cependant que la seconde opère dans la diachronie et vise à étudier « la stratégie de domination d'une classe ». Il devient alors indispensable de distinguer « classe dominante » et « classe dirigeante » (21).

(19) Op. cité in Tiers-Monde p. 236.

(20) Cl. Rivière « Classes et stratifications sociales en Afrique. Le ras Guinéen » éd. P.U.F. pp. 262-263.

(21) Rivière op. cité p. 266. dans le même sens Touraine distingue « classe dirigeante et élite dirigeante. Le premier terme se réfère à un mode de production et à son analyse structurale, donc fondamentalement synchronique ; le second se place dans une analyse de changement social c'est-à-dire du passage d'un type de société à une autre et en particulier d'un mode de production à un autre. Parallèlement j'appellerais classe populaire – qu'elle soit ouvrière ou paysanne – ou classe des travailleurs la catégorie sociale définie par sa position dominée dans les rapports sociaux de production et « masse » l'ensemble de ceux qui n'ont pas l'initiative du changement social. » op. cité p. 237.

2) A la surexploitation économique correspond l'exclusion politique

a) La polarisation bourgeoise/prolétariat ne rend nulle part compte de la totalité de la stratification. Il n'y a aucune homologie entre rapport de propriété et rapport salarial (la majorité des possédants n'utilise pas de travail salarié). Le prolétariat proprement dit représente bien peu de chose à côté – et en face – des « masses prolétarisées » (22), qui forment « la classe la plus déshéritée » – à la campagne comme à la ville et la plus opprimée, parce que ses membres, sortis de l'état de rapports de servage qui les liaient à un lopin de terre, n'ont trouvé, ni à la campagne ni à la ville, une classe capitaliste capable d'utiliser leur force de travail de manière plus ou moins stable ». Il s'agit de paysans sans terre travaillant de manière irrégulière (représentant les trois quarts des ruraux en Egypte) ou même de paysans possédant un lopin de terre bien insuffisant pour couvrir leurs besoins et qui sont amenés à leur tour à vendre leur force de travail dans les mêmes conditions d'insécurité que les paysans sans terre. A quoi il faut ajouter ce qu'on appelle communément le « sous-prolétariat » urbain (23). Bien sûr ces masses prolétarisées sont dans une situation qui les distingue du prolétariat proprement dit :

– Elles portent plus la marque de la désarticulation qui traverse la société toute entière et qui rend difficile toute action de classes. Ce qui explique qu'elles sont d'une part fondamentalement « hostiles à toutes les classes exploiteuses », qu'elles constituent « une force révolutionnaire potentielle » qui représente une large « assise populaire » pour un mouvement révolutionnaire et qu'elles sont « imperméables » à toute forme organisationnelle légale qui les écarterait « de la voie violente », mais, d'autre part, elles sont désorganisées puisque non rattachées à une activité stable de production ce qui rend difficile leur unification. Et tout en formant les troupes de choc à l'occasion de mouvement de révoltes, elles ne seront « radicalement dangereuses pour les classes exploiteuses » que le jour où leur force sera reliée au « mouvement ouvrier industriel » (24). En attendant si elles sont les plus exploitées – tout en représentant l'écrasante majorité de la population elles sont aussi totalement exclues du champ politique.

(22) Mahmoud Hussein « L'Egypte » T.I « Lutte des classes et libération nationale 1945-1967 » petite coll. Maspéro p. 28.

(23) Voir les indications données par Chassey sur le « sous-prolétariat » en Mauritanie et son lignées dans le chapitre trois de la troisième partie.

(24) Mahmoud Hussein op. cité pp. 30-32.

– Pour les « masses prolétarisées » rurales tout particulièrement, reste encore décisif le poids des relations personnelles et extra-économiques à l'égard aussi bien de l'Etat que des grands propriétaires fonciers. On note partout le rôle encore actif de la stratification traditionnelle (lignages, castes...) y compris en ce milieu urbain où l'âge et le sexe produisent des effets notoires au niveau de la hiérarchisation sociale.

– Mais la désarticulation pénètre également le prolétariat proprement dit où on note un comportement bien différencié à l'égard du patron selon qu'on a affaire à un ouvrier qualifié ou à un simple manœuvre, selon que l'employeur est un simple privé, le capital étranger ou l'Etat. A propos d'une enquête au Chili, Touraine (25) note que paradoxalement, les ouvriers qualifiés sont les plus politisés et les plus actifs syndicalement, mais que dans les entreprises étatiques ou à dominance étrangère, la conscience de classe est surtout de type défensif qui « se réduit à la pression politico-économique pour obtenir des avantages liés au secteur d'appartenance » sans prendre en charge « les intérêts généraux d'une classe populaire ».

– A son tour la bourgeoisie n'est pas moins écartelée prise qu'elle est entre l'identification aux centres de pouvoirs économiques dont elle dépend (dépendance économique et effet de démonstration étant les deux manifestations les plus évidentes) et le maintien d'une forte solidarité avec les classes dominantes traditionnelles notamment les propriétaires fonciers. Ce qui explique la situation de « transition bloquée » vers le capitalisme et qui laisse – dans une perspective dynamique – bien peu de place à une action notable d'une fraction « nationale » de la bourgeoisie.

Mahmoud Hussein écrit à propos de l'Egypte (avant l'arrivée de Nasser) que le développement de cette bourgeoisie s'est effectué sans rupture avec les grands propriétaires (26). Bien plus ce sont souvent les hommes, à savoir les grands propriétaires qui utilisent leur surplus dans les activités urbaines. Cette bourgeoisie s'est, du reste, déployée sur un terrain préparé par la domination impérialiste : ce qui signifie qu'elle a dû renoncer à l'industrialisation pour ne s'intéresser qu'à l'agriculture d'exportation, et que son développement a revêtu des formes monopolistes réalisant des profits « plus élevés, mais plus rapides ».

(25) op. cité pp. 245-246.

(26) op. cité pp. 14-15.

Les grands propriétaires fonciers constituaient à leur tour « l'assise principale de toute la classe dominante ». Cette classe s'est bien adaptée aux transformations nécessitées par les cultures d'exportation sans pour autant bouleverser les rapports de production précapitalistes et les relations de domination politique qui existaient à la campagne. Aucune modernisation (mécanisation) n'était donc souhaitée, pas plus qu'une stabilisation du travail salarié... « C'est pourquoi cette donnée déterminait une situation de blocage, de crise, de toutes les autres classes de la société et en définitive, de la classe dominante elle-même » (27).

Quant à la bourgeoisie moyenne (couches vivant de l'exploitation d'autrui) elle est numériquement faible et surtout dépendante – dans sa partie urbaine – de la grande bourgeoisie ; elle est plus généralement, objectivement et subjectivement, plus proche des classes dominantes n'ayant elle-même aucun poids économique ou politique. C'est probablement à la campagne où la bourgeoisie moyenne (moyens propriétaires ou gros fermiers) montrait un relatif esprit d'entreprise et une velléité de transformation des rapports de production dans le sens d'une transition capitaliste. Il s'agit d'une partie seulement de la bourgeoisie moyenne rurale, encore que celle-ci entend que « les transformations à introduire le soient en dehors de toute initiative propre des masses déshéritées, c'est-à-dire le soient de manière autoritaire, garantissant l'étouffement du mouvement populaire en même temps que l'application de mesures nouvelles » (28).

Enfin la petite bourgeoisie est un groupe composite formé de petits possédants ou petits commerçants, de fonctionnaires techniques et intellectuels... On y rencontre également les positions politiques et idéologiques les plus diverses et la solidarité nationale est la « seule forme de solidarité instinctive » qu'elle connaisse. Seule la fraction intellectuelle urbaine joue un rôle social et politique important. Elle porte cependant la marque de « l'individualisme qui découle de la personnalisation des activités et du mode de vie petit bourgeois, l'élitisme, sentiment de constituer une élite, au-dessus des masses laborieuses » et « une tendance à l'idéalisme provenant du fait qu'ils ne sont pas directement confrontés au processus de production » (28 bis)

Les quelques remarques précédentes sur les systèmes des classes sociales – empruntées à Mahmoud Hussein – n'avaient d'autre intérêt

(27) op. cité p. 13.

(28) M. Hussein op. cité p. 18.

(28bis) M. Hussein op. cité p. 27.

que de souligner ce que Touraine appelle la désarticulation des classes, à savoir que chaque classe appartient à la fois au monde moderne et au monde traditionnel (29). Ce qui a pour conséquence la cristallisation des luttes de classes c'est-à-dire que les classes n'arrivent pas à se constituer nettement et ne peuvent de ce fait devenir les acteurs indépendants ne subissant aucune influence notable en provenance des « systèmes précapitalistes ». Ce que Mahmoud Hussein qualifie d'un terme ambigu de transition bloquée (30).

Pour sa part, Rivière note qu'à côté des facteurs de différenciation opèrent des éléments qui entravent le développement des classes ; ce sont :

- 1 -Les blocages politiques dus tant à la stratégie des colonisateurs qu'à celle des nouveaux gouvernants.
- 2 -Les lenteurs du développement économique et de la modernisation.
- 3 -Les résidus structureaux et de comportement de la société traditionnelle.
- 4 -L'instabilité et la mobilité sociale : instabilité dans l'emploi et la richesse qui empêchent que se forme « une conscience de classe » (31).

b) Il découle de cela qu'il n'y a pas un système unique de différenciation : Stavenhagen souligne qu'il y a une « confusion généralisée » entre classes sociales et stratifications » (32) mais s'il est relativement précis concernant la stratification, les indications relatives aux classes sont bien approximatives.

1 - Constatant l'absence d'une définition exhaustive et généralement acceptée des classes sociales (33) il énumère les aspects principaux de l'approche dite « structurelle – fonctionnelle et dynamique » : par rapport à la strate catégorie descriptive, les classes sont – *des catégories analytiques* (en vue de la connaissance des agencements et des dynamismes sociaux) et – *historiques* (elles existent dans des formations socio-économiques spécifiques et se forment, se développent et se transforment en rapport avec le dynamisme de la société globale). Il

(29) Touraine op. cité p. 242.

(30) « Nous qualifions ces masses de prolétariées et non de prolétaires, parce que leur situation de classe exprime, à un rôle de la société, ce que la situation de la classe dominante locale exprime, à l'autre pôle, à savoir une transition bloquée » M. Hussein op. cité p. 29.

(31) Rivière op. cité pp. 281-282.

(32) R. Stavenhagen « Les classes sociales dans les sociétés agraires » éd. Anthropos p. 23.

(33) R. Stavenhagen op. cité pp. 32-42.

n'existe pas de classe prise isolément mais seulement un *système de classes* dont les positions différenciées se manifestent dans l'accès différentiel au pouvoir politique. – Quant au critère de distinction, ce n'est ni la possession ni la situation de travailleur ou non travailleur mais la position (dominante/dominée) au sein du système économique (34). – Cependant les classes ne sont pas seulement des groupements structurels (situation de classe) mais deviennent des groupements d'intérêts (position de classe et conscience de classe). Enfin les conflits de classes sont l'expression des contradictions internes des systèmes socio-économiques donnés (la principale contradiction étant celle qui caractérise la relation rapports de production-forces productives).

2 – La stratification est « le processus par lequel des individus, des familles ou groupes sociaux sont rangés hiérarchiquement sur une échelle, les uns sur les échelons supérieurs, les autres sur les échelons inférieurs » (35). La race ou l'ethnie, l'éducation, la richesse, l'origine du revenu, la profession etc... sont autant de critères élémentaires de différenciation ; une combinaison de plusieurs critères est cependant nécessaire pour rendre compte du système de stratification opérant dans une réalité sociale complexe. La « validité » d'un système de stratification peut être nationale, régionale (pertinant au niveau d'une région seulement ou sectorielle (exemple : secteur rural-secteur urbain). Par ailleurs, et selon le cas, on prendra comme unité du système de stratification soit l'individu, ce qui revient à la construction d'une échelle de statuts individuels, soit le groupe social, en vue de la détermination d'une série hiérarchisée de strates ou couches sociales plus ou moins homogènes. Mais, dans tous les cas, aucun schéma de stratification – catégorie descriptive et statique ne peut être significatif (et explicatif) ou dynamique s'il n'est pas rattaché à une analyse de la structure des classes sociales.

3 – Les relations entre stratifications et classes sociales.

Il n'y a que dans les « sociétés primitives qu'on trouve des stratifications indépendantes d'une structure de classe » (36), où des individus ou des lignages peuvent jouir de statuts différentiels « qui peuvent être liés à des prééminences politiques, religieuses ou même écono-

(34) R. Stavenhagen op. cité p. 39, c'est le point le plus vague de l'approche où l'auteur essaye d'échapper à une définition économiste. Pourtant ailleurs il écrit que les classes sociales à la campagne se définissent surtout par rapport à la propriété de la terre » p. 365.

(35) R. Stavenhagen op. cité p. 24.

(36) R. Stavenhagen op. cité p. 57.

miques ». Ailleurs les stratifications trouvent leur origine dans une situation de classe et ne se comprennent vraiment que par rapport à celle-ci. C'est ainsi que la discrimination raciale à l'égard des noirs aux Etats-Unis apparemment coupée de toute implication économique – tire son origine aussi bien de l'esclavage que du développement du capitalisme industriel aux Etats-Unis après l'abolition de l'esclavage. Elle repose donc, nettement au départ sur une situation de classe qui se prolonge.

– Malgré des hésitations, Stavnzhagen finit par admettre que les stratifications fonctionnent comme une superstructure (37) par rapport à la structure de classe qui les détermine et à l'égard de laquelle elles disposent d'une certaine autonomie qui leur permet d'agir en retour sur cette structure. Cela explique qu'un système de stratification issu de rapports antérieurs puissent continuer à fonctionner avec des rapports nouveaux. Les stratifications « deviennent des fossiles de rapports de classes dont elles sont issues ».

– A la place et au lieu où les classes expriment des oppositions irréductibles à travers des luttes et des systèmes de valeurs conflictuels, les stratifications concourent – par delà la division en groupes de la société – à « l'intégration sociale et à la consolidation des structures socio-économiques existantes ». Ce qui se comprend facilement dans la mesure où elles mettent en œuvre des catégories idéologiques à des fins de camouflage des antagonismes de classes. « Plus communément, écrit Ansart, une idéologie sert à la fois à orienter les oppositions et à maintenir les intégrations, à majorer les conflits pour obtenir l'intégration, proclamer la gravité des dangers pour nier les risques de division » (38).

Les systèmes de stratification feraient donc partie du champ symbolique qu'entretient le pouvoir politique et qui a pour rôle principal dans les sociétés dépendantes – « d'unifier ce qui est désarticulé par la pratique sociale » en développant des « mythes intégrateurs qui réduisent symboliquement les contradictions de la société » (39). C'est ainsi que dans certaines circonstances la « capacité symbolique » du pouvoir politique peut constituer pour ce dernier un instrument décisif de son maintien et de son exercice. Le pouvoir idéologique

(37) Elles pourraient être considérées aussi comme des justifications, ou rationalisations du système économique ; c'est à dire, comme des idéologies » : op. cité p. 44.

(38) Pierre Ansart « Idéologies, conflits et pouvoir » éd. P.U.F. p. 209.

(39) A. Touraine op. cité p. 254.

enveloppe le pouvoir de répression en occultant les conflits entre gouvernants et gouvernés. La perdurance du pouvoir politique n'est alors possible que par la détention du pouvoir idéologique. « La fonction de l'idéologie est non seulement d'assurer l'ordre, mais bien plutôt d'assurer la vitalité de l'ordre... La distinction même entre dominants et dominés, la signification de ces termes disparaissent dans l'alliance de tous et la coprésence de tous dans l'identité symbolique des pratiques » (40).

La violence symbolique dans les formations sociales « sous-développées » n'a de mesure que l'impossibilité dans laquelle se trouvent les masses pour créer leur propre idéologie. Ce qui est déjà vrai pour les classes dominantes elles-mêmes dans ces pays, puisqu'ici l'Etat domine intégralement la « société civile ». Seule la « classe dirigeante » contrôle la « production symbolique » et devient le pouvoir politique. Nous avons donc bien affaire à des sociétés de classes mais dont les acteurs historiques sont définis davantage par leur rôle politique et idéologique que par leur situation de classe. D'où l'hypothèse défendue diversement par Balandier, Martins, Rivière, Touraine etc... que :

c) La politique n'est pas l'expression des intérêts de classe – situation capitaliste classique – elle est le lien de formation d'acteurs historiques. Il existe bien un système de classes : il y a les classes existantes et d'autres en formation. Toutefois leur désarticulation fait que tout en étant des forces potentielles, leur lutte n'est pas dans l'état actuel des choses le « moteur de l'histoire » en ce sens qu'elle ne nous renseigne pas de façon nette sur les conflits sociaux actuels. Du reste la classe dominante est représentée – bien que de manière conflictuelle – par « l'élite dirigeante », les classes dominées sont pour l'essentiel dépourvues de troupes de choc, ce sont les « sans pouvoir ». C'est ainsi que si les clivages les plus nets sont entre l'élite et les masses, les oppositions les plus actives s'exercent à l'intérieur de la minorité des élites. Ceci est très évident dans le cas des systèmes dits « de mobilisation » autoritaires et à parti unique, qu'ils se disent « libéraux » « socialistes » ou « socialisants ». Bien sûr que les élites de pays tels que l'Algérie, la Guinée... ont une certaine « capacité distributive » au niveau des rapports économiques (réalisation de réforme « socialiste ») qui touche les classes dominées mais dont profitent surtout ces mêmes élites techno-bureaucratiques – en voie d'embourgeoisement ou dites bour

(40) P. Ansart op. cité p. 220.

geoisie d'Etat – et qui jouissent par ailleurs d'une grande « capacité symbolique » (discours socialiste), si bien que nous avons affaire à des sociétés plutôt disciplinées mais non point socialisées.

Ailleurs, c'est à dire non plus en Afrique mais en Amérique Latine, et pour un pays « libéral » : Martins propose « un modèle politique dans le cas du Brésil où les élites dominent un champ politique duquel les masses sont totalement exclues (41).

1 – *Les données* : L'élite est constituée des représentants des classes, des groupes et des organisations qui ont réussi à participer de manière relativement constante au processus politique. Quant à l'action politique, elle se déroule à l'intérieur et entre *deux groupes restreints* par rapport à la population totale. Le premier est composé par ce que Martins appelle la population politiquement active (P.P.A.), et le second par la population politiquement mobilisée (P.P.M) (42).

Le premier groupe tire son pouvoir (capacité d'établir la formule politique) du contrôle des secteurs clés de la production (par les entrepreneurs, experts...) l'appareil répressif (par l'armée) de l'information et des moyens de légitimation (par les politiciens et propagandistes). Le second groupe n'exerce qu'une influence marginale qui dépend de sa capacité de formuler des revendications et du soutien de légitimation qu'il peut offrir. Par ailleurs, à l'intérieur du premier groupe prévalent les relations de négociations et entre les deux groupes les relations de domination. Cependant que l'intégration de nouveaux venus se fait plutôt par juxtaposition des nouvelles élites aux anciennes que par l'élimination des sources du pouvoir de celles-là. Ce fut le cas avec la révolution de 1930 (43) et l'arrivée du « militaire » et de « l'ingénieur » qui réclamaient une place à côté de l'oligarchie. De même la rénovation relative à l'intérieur de l'univers de l'élite reflète uniquement le changement de la position des différentes élites dans la hiérarchie et non le changement de la position des classes dans la société. « A l'intérieur du système des élites, il n'y a pas de place pour la déflagration d'une lutte des classes... » et l'essentiel des « disputes » visent à s'assurer « une meilleure position au sein de la coalition ou autour de la centralisation-décentralisation du pouvoir politique » (44).

(41) Luciano Martins « Pouvoir et développement économique » éd. Anthropos 1976.

(42) Martins op. cité p. 448.

(43) op. cité p. 85.

(44) op. cité p. 59.

Cependant les conflits politiques qui peuvent éclater entre élites à l'occasion de la redéfinition des rapports de négociations – non seulement ne remettent pas en cause la source du pouvoir de chaque fraction (sa base productive) mais montre à l'évidence qu'il n'y a pas de contradiction notoire entre l'oligarchie terrienne et les classes industrialistes. L'explication se trouve dans le fait que, dès 1930, l'industrie produisait déjà pour les couches à hauts et moyens revenus. Leurs intérêts étaient par conséquent tournés moins vers l'intégration d'un marché national que vers la formation d'un marché où la concentration des revenus serait relativement élevée (première étape de l'industrialisation par « import-substitution »). Plutarq, et y compris pour le populisme (45) Martins souligne « l'importance des Latifundia en tant qu'institution politique, pour le maintien du système comme un tout » (46). Système qui se caractérise, entre autres, par la « dépendance intériorisée » (période 1945-1964) où l'oligarchie à la campagne et les syndicats en villes remplissent la fonction de « gateKeepers » soit la fonction de trier les aspirations existantes dans la société de façon à ce que quelques unes d'entre elles seulement se transforment en revendications ; celles qui sont compatibles avec les structures de domination. C'est ce qui explique que le Brésil n'a connu qu'un processus de « modernisation – conservatrice ».

2 – Le processus de « modernisation – conservatrice » :

Il s'agit d'une modernisation « par le haut » qui visait à rendre compatible la différenciation des structures économiques, sous l'impulsion de l'industrialisation, mais sans remettre en question les structures de la domination. « Changer l'échelle, en conservant le modèle de domination, voilà justement ce qui caractérise l'action politique des élites coalisées dans le contexte de la modernisation-conservatrice » (47). Ce qui a conduit à maintenir à l'écart du « progrès » l'écrasante majorité de la population. C'était la condition de réussite de la « modernisation conservatrice » : Surexploitation économique et exclusion politique (exclusion-domination).

L'origine du processus remonte à la période coloniale où l'exportation des produits agricoles coïncide avec une réactivation des

(45) « Par populisme il faut entendre l'action politique qui a l'appui de la classe ouvrière et des couches « populaires » urbaines, mais qui n'est pas le résultat de l'organisation autonome de ces serveurs et n'a pas ses objectifs de base définis par eux » Martins op. cité p. 129.

(46) op. cité p. 133.

(47) op. cité p. 138.

formes autoritaires de domination à la campagne. Acceptant la dépendance externe et pour maintenir son revenu, le propriétaire terrien a été amené à allier le régime de l'esclavage à un contrôle rigide de la terre. Ce qui a permis à la colonisation portugaise d'empêcher l'apparition d'un système de production tourné vers le marché intérieur et simultanément, d'entraver la formation de couches intermédiaires susceptibles de gêner la reproduction de la relation privilégiée « Seigneurs-esclaves ». Ajouter à cela la création d'un important secteur bureaucratique et administratif sans relation avec les activités productives.

Autoritarisme et cooptation – Le bâton et la carotte – seront désormais les deux composantes de base de la pratique politique qui permettra à l'oligarchie d'assimiler la « modernisation » sans détruire les bases de sa domination. C'est là que trouve son origine historique le modèle de rapport « élites-masses » qui prendra plus tard la forme du populisme.

Cependant le populisme est un phénomène bien contradictoire et la période qu'il couvre (1947-1964) se caractérise par une instabilité sans précédent (quatre présidents renversés, trois coups ou contre coups d'Etat, une « révolution » en 1964). D'un côté le système de domination n'a pas la possibilité de se légitimer sans le populisme ; de l'autre, la mobilisation populiste est perçue comme une menace pour le système (Varga est lâché au moment où il tente de transformer la nature du régime en permettant aux syndicats l'accès à l'Etat, au champ privatif des élites) ; en même temps que l'attaque de l'élite contre le populisme fait que les masses l'identifient comme le défenseur légitime de leurs intérêts. La « révolution » de 1964 est suggestive à cet égard.

En effet la crise se manifeste dans un premier temps à travers la recomposition des alliances politiques. D'un côté, les intérêts constitués autour du nouveau pôle dynamique qui tente de consolider les alliances militaires et les alliances sur le plan international (signe de dépendance intériorisée) ; de l'autre, les alliances populistes en perte de vitesse et qui se voient obligées de se rallier en position subordonnée – au premier courant au moment où les tensions accumulées commencent à produire les « radicalisations populaires (manifestations de 1962-63-64). Les exigences tant politiques que celles du nouveau mode d'accumulation devenaient incompatibles avec un soutien populiste. Le premier courant visait à consolider et à approfondir la

stratégie de l'« import-substitution » par accélération de la stratification du marché (en concentration des revenus) et extension de la participation des capitaux étrangers (phase de la dépendance intériorisée). Le second pensait qu'il était fondamental, pour ne pas perdre ses bases électorales, de maintenir le niveau des salaires, de proposer des « réformes de base » et d'intensifier la mobilisation nationaliste. Le fait que le conflit fut tranché au profit du premier courant par les militaires en 1964, avec un coût minimum, est peut-être l'indicateur le plus sûr de ce que, sous le signe de la modernisation conservatrice, le changement économique se réalise sans que ses effets se traduisent dans une différenciation structurelle effective de la société (48). Du reste le processus de modernisation conservatrice porte un démenti cinglant à deux thèses fort répandues et que nous avons antérieurement réfutées :

– Celle qui soutient qu'il y a un lien de cause à effet entre « développement économique » et « démocratie politique ».

– Celles qui avancent que le système pris dans ses contradictions (notamment entre forces productives et rapports de production) doit tendre soit vers la stagnation économique, soit vers l'éclatement de ces contradictions (49).

Quant à l'Etat, Martins note que celui-ci apparaît sous un triple aspect : celui d'un appareil de domination, celui de champ privatif des élites et celui d'arbitre des conflits entre elles.

SECTION II. – L'ETAT POLYVALENT, OMNISCIENT ET OMNIPOTENT.

Le modèle précédent est certes approximatif, il n'abolit ni la théorie des classes, ni le concept de classe sociale ; il les traverse. Lorsque l'Etat est moteur et unificateur, on ne peut plus se suffire avec l'affirmation qu'il est au service d'une classe dominante ; au contraire tout pousse à croire qu'il est lui-même la « classe » dominante. Bien des « politologues » reconnaissent que dans les pays africains (et ail-

(48) Martins op. cité p. 148.

(49) C'est en tout cas ce que suggère le concept de « transition bloquée » et que nous avons précédemment qualifié d'ambiguë.

leurs) la lutte des classes n'est rien, l'Etat est tout (50). En finir avec la thèse de l'Etat reflet (ou simple superstructure) en ce qui concerne ces pays même si ce schéma reste valable ailleurs ; ce qui est déjà fort discuté – ne signifie pas la remise en cause marxisme, mais son *approfondissement en vue de sa généralisation*. Autrement plus grave est le détournement idéologique du marxisme pour justifier le renforcement de la toute puissance d'Etats totalitaires qui s'y réfèrent explicitement ou implicitement. Oubliant seulement que le dépérissement *progressif* de l'Etat est une idée centrale dans la théorie marxiste de l'Etat

I – L'ETAT MEDiateur DE LA DEPENDANCE

Nous laisserons de côté la question de la genèse du pouvoir étatique qui doit être semble-t-il dépassée (51). Mais il convient cependant de noter l'influence toute particulière de l'Etat moderne sur le pouvoir et son exercice dans les « F.S. sous-développées » ainsi que le poids de la dépendance.

(50) voilà ce qu'écrivit Mahmoud Hussein constatant que le pouvoir (Nasser) avait pris le soin de démanteler les organisations de masses avant de lancer l'opération « nationalisation » du canal : « C'est ainsi que le moment historique de la nationalisation se rétrécit, en fait, à une victoire politique du pouvoir et, à travers lui, la bourgeoisie d'Etat en formation. Son résultat, en termes de rapports de classe, fut d'affaiblir le potentiel révolutionnaire propre des larges masses populaires, en faveur du pouvoir politique de l'élite ascendante » op. cité T.I p. 107.

(51) Georges Balandier – in « Anthropologie politique » op. cité p. 184. Pour une discussion des différentes thèses voir les pp. 160 à 185 cependant le résultat des recherches est bien « décevant » (p. 177). Néanmoins l'Etat précolonial centralisé est bien une réalité. Pour le cas du Maghreb Hermassi résume la pensée d'Ibn Khaldoun sur la question et pour la période où vécut ce dernier : « La cohésion tribale, une élite, et une idéologie religieuse constituent les variables stratégiques ou conditions culturelles et structurelles par lesquelles une société, même segmentaire, crée un pouvoir étatique centralisé » « Elbaki Hernassi » Etat et Société au Maghreb » ed. Anthropos 1975, p. 25. Poursuivant sa recherche Hermassi pense que l'Etat maghrébin du 19^{ème} siècle est justiciable d'une analyse en terme d'une « domination patrimoniale » (p. 30) le « type idéal » se distingue à la fois de « la domination patriarcale ou féodale ». Ce concept emprunté à Marx Weber se caractériserait par les traits suivants :

– Le chef a le monopole de l'armée et de l'administration (le sultanat serait l'exemple type).

– Standardisation et monopolisation des postes administratifs dont les titulaires tendent à être remplaçables à volonté.

– Concernant les méthodes de gouvernement au centre et à la périphérie du territoire : le centre relevant ordinairement de la cour elle-même avec appropriation dynastique des terres. Les provinces éloignées étant plutôt sous la juridiction de gouverneurs qui tendaient eux aussi à exercer leur pouvoir de manière patrimoniale. Voir également sur ces questions A. Laroui « Les origines... » op. cité.

En effet, considéré comme lieu et symbole de l'historicité et de la rationalité universelle (Poulantzas), l'Etat bourgeois allait bientôt fasciner les élites des peuples que la bourgeoisie a pénétrées. Et, victimes d'une espèce de mimétisme socio-culturel, ces élites finirent par revendiquer leur Etat (moderne) dans l'espoir de s'éveiller par ce moyen à leur histoire, dans un élan rationnel » (52). Or c'est l'organisation militaire et administrative que ces élites ont perçue en premier. Plus que par sa domination économique, l'ordre bourgeois s'imposa d'abord par son ordre militaire. Et c'est à l'armée que nos élites imputèrent la réussite et la puissance de cet ordre. L'Etat moderne, l'armée moderne, l'administration moderne les fascina plus que les rapports de production économiques qui les soutenaient. Pas une « renaissance » nationale n'échappe à ce paradigme : modernisation-étatisation et à ce rêve : imiter l'Etat moderne sans avoir à reproduire l'ensemble des rapports sociaux modernes (53).

C'est ainsi que le modèle étatique bourgeois exerça une influence diffuse sur les « F.S. sous-développées ». Mais à cet impact diffus du modèle bourgeois s'ajoute l'effet de l'action coloniale en particulier et de l'impérialisme en général. Par les découpages de frontières artificielles, la colonisation a contribué à la formation « d'Etats-Nations » handicapés. Situation aggravante, elle a partout encouragé la segmentation et soutenu les chefferies de manière à consolider sa domination. Enfin elle a préparé la construction d'un « centre » bureaucratique moderne, en mettant en place un appareil administratif spécialisé et sans relation avec les activités de production. La fonction de cet appareil, et jusqu'après la décolonisation, consistera en la protection des « enclaves » étrangères. Mais au-delà de la simple construction d'une administration moderne, l'action de l'impérialisme vise en permanence à l'intégration « conceptuelle » de l'élite de ces pays dans son propre projet politico-économique (programmes de développement, aide financière et technique, techniques du budget et de la planification etc...). Cependant c'est « le sommet de la pyramide de l'Etat (qui)

(52) A. Laroui écrit « les arabes se sont posés une seule question depuis soixante-quinze ans : Qui est l'autre, et qui suis-je ? » in « l'idéologie arabe contemporaine » éd/Maspéro 1967 p. 15.

(53) Pour ne parler que du monde arabe, Mohamed Ali, le « père de l'Egypte moderne », Abdelkader, « Le révolté algérien », Kherredine, le « moderniste tunisien », Mohamed Abdoh, l'idéologue du réformisme islamique, en furent marqués. Voir Abdel Malek « la pensée politique arabe contemporaine » éd. Seuil 1970.

est la cible centrale ; et dans cette pyramide, l'armée et la police ont une position stratégique » (54). Partout d'énormes sommes d'argents sont consacrées à l'entretien et à l'équipement de ces deux corps. Le régime du Chah d'Iran avait un budget militaire qui avoisinait les dix milliards de dollars. Certes il avait des projets expansionnistes, n'empêche que son suréquipement militaro-policié était largement mis à contribution dans la repression intérieure. Car il va sans dire que si, dans ces pays la recherche du profit se fait dans l'anarchie, l'action répressive se fait plutôt dans la rigueur. Et les gouvernements occidentaux continueront de clamer leur attachement « aux droits de l'homme » en versant des larmes sur les victimes... mais aussi des armes et les « bons conseils »... Cela ne fait rien... C'est probablement au moment des crises, où l'action impérialiste se fait la plus pressante, que les masques tombent (St Domingue, le Chili etc..).

L'arrivée au pouvoir d'une élite nationaliste « progressiste » ne signifie pas dans un premier temps du moins – le contrôle de l'Etat. Etre au gouvernement n'entraîne pas automatiquement la domination de l'Etat. Une partie des moyens de production de même que de larges fractions de l'armée, de la police et de la bureaucratie d'Etat restent liés à la métropole et peuvent amortir – voire bloquer les ordres du gouvernement nationaliste. Dans ce contexte, le pouvoir impérialiste peut chercher à renégocier les termes de la dépendance ou désarticuler le projet de développement du régime national par différents moyens. Cela est rendu d'autant plus aisé qu'une fois arrivé au gouvernement – grâce à une pression populaire – le « pouvoir national » s'empresse, le plus souvent, de démobiliser les forces qui ont assuré son triomphe ; pour avoir les mains libres... alors que la dépendance à l'égard du marché mondial « demeure intacte » (55).

Enfin lorsque les relations de dépendance sont intériorisées (phase du « sous-développement avancé » en Amérique Latine) l'hété-

(54) James F. Petras « sociologie du développement ou de l'exploitation ? » Tiers-Monde n°67 Juillet-Septembre 1976 p. 606.

(55) *note 55 de la page précédente :*

L'Egypte de Nasser fut « une conjoncture favorable à l'épanouissement de la bourgeoisie d'Etat égyptienne, mais en aucune façon favorable au relâchement de la dépendance organique de l'Egypte vis à vis du marché capitaliste mondial » M. Hussein op. cité p. 103. Dans le même sens Petras pense que « la croissance du nationalisme dans la périphérie n'est pas le résultat de la dépendance par elle même mais la conséquence de l'aptitude croissante de la petite bourgeoisie à diriger et à contrôler les forces productives sous domination de la métropole » op. cité p. 610.

ronomie de l'élite dirigeante s'approfondit et la recherche d'alliances sur le plan international apparaît, sans ambiguïté, comme une initiative des élites. L'étranger n'a plus besoin de s'imposer ; il est partout sollicité. L'alternative du capital, de la technologie... étrangers font partie intégrante du schéma de défense des élites pour conserver le système de domination. Puisque l'Etat est le garant du système interne de domination, il doit nécessairement être le médiateur de la dépendance. « Compradore » ou « national », l'Etat « périphérique » se trouve de plus en plus impliqué dans la division internationale du travail. Et le déplacement de plus en plus massif des contradictions « du centre » vers la « périphérie » entraîne des fonctions accrues pour cet Etat. En effet, qu'il réglemente l'utilisation de sa main d'œuvre (surexploitation et émigration) ou bien l'exportation de ses matières premières, qu'il signe un contrat d'achat d'armement ou qu'il brade un morceau du territoire qu'il contrôle, l'Etat « périphérique » agit en dernier ressort sur la lutte des classes, y compris dans les « Métropoles » (inversion partielle de l'hypothèse d'Emmanuel). Maintenir et renforcer les Etats « périphériques » devient alors un véritable enjeu stratégique pour le « centre », puisque cela lui permet d'agir indirectement sur les conditions de la lutte des classes au niveau mondial tout en se cachant derrière les mythes juridiques de la souveraineté, de l'indépendance et de l'égalité des Etats-Nations. Par conséquent, la fragmentation étatique de la planète n'est pas, dans son essence, contradictoire avec l'internationalisation du capital, elle en constitue même une des modalités puisqu'elle obscurcit et rend aléatoires les élans de solidarité des classes par delà les frontières.

Pour conclure ce paragraphe, voici les schémas d'intégration au marché mondial de l'Etat « périphérique » proposés par Mellah (56).

a) **L'intégration au marché mondial** : c'est l'hypothèse la plus commune. En l'absence d'un marché interne et d'une classe sociale nettement différenciée capable de le créer, le nouvel Etat « périphérique » vient, purement et simplement, intégrer les populations et les territoires qu'il contrôle au marché mondial. C'était le cas avec les « pactes coloniaux » ; c'est le cas aujourd'hui avec les bourgeoisies « compradores » ou « relais » qui n'ont d'autres tâches que de maintenir cette intégration et contrôler l'ordre qui en découle. C'est l'Etat « périphérique-client » (Les Emirats du Golfe Arabe, la quasi-totalité

(56) E. Mellah in « Les espaces du prince » Cahiers de l'U.E.D. Genève n° 6, 1977 p. 38-39.

des Etats africains, plusieurs Etats du Sud-Est asiatique sont l'exemple type de ce modèle).

b) Le *partnership* dans le marché mondial : rompant avec toutes les formes de pacte colonial, mais sans remettre en cause ni la rationalité, ni les lois du système mondial, l'Etat veut jouer ici un rôle actif, et l'élite qui le domine tend à jouer un rôle *anti-colonial, que l'on confond souvent avec anti-impérialiste*. Renforcement des appareils bureaucratiques, centralisme politique, concentration des pouvoirs, projets d'industrialisation, croissance économique, urbanisation à outrance et au détriment des campagnes etc... sont autant de fonctions de cet Etat. La « bourgeoisie d'Etat » s'identifie à « l'intérêt national » et s'appuie sur une légitimité économiste (demande à être jugée sur ses réalisations industrielles) et parfois sur le discours populiste. Entre temps l'impérialisme est loin d'être atteint, le système mondial est simplement réaménagé afin de tenir compte des nouveaux venus. (Ce qu'on appelle aujourd'hui le nouvel ordre économique international). C'est l'Etat « national ». Cependant l'idéologie « nationale » qui fonde ce genre d'expériences voile mal le « capitalisme d'Etat » qui les soutient. Le modèle a deux variantes : la variante « nasseriste » avec toutes ses adaptations (Egypte, Lybie, Algérie, Pérou, Guinée etc...) et la variante dite « sous-impérialiste » ou « relais impérialiste » (Brésil, Iran sous le Chah etc...)

Ce qui précède s'explique par le fait que la réalité dominante de l'Etat « périphérique » ne peut être que la maximisation de la croissance dans le marché mondial. Seule cette dimension lui permet d'exercer de manière incontestable ses pouvoirs : il est non seulement l'unique mais aussi *le seul possible acteur de ce drame*. C'est aussi pour quoi, et partout :

II – L'ETAT « INSTALLE LE NEGOCIANT » :

Dans son étude sur la montée de l'ordre bourgeois, Morazé note que le seul exemple historique où « le négociant conquiert le pouvoir » fut l'Angleterre. Partout ailleurs c'est le « pouvoir qui installe le négociant » (57). On dit souvent aussi que le « politique, c'est de l'économie concentrée ». La formule est certes lapidaire, mais elle va à l'essentiel : l'intervention ou plutôt l'implication de l'Etat dans le champ économique. Le phénomène est ancien et bien connu.

(57) C. Morazé « Les bourgeois conquérants » A. Colin 1957 p. 26.

Cependant, dans le système mondial actuel, caractérisé par une extrême concentration économique et politique, l'Etat ne se contente plus d'organiser la croissance (illusion de l'Etat « veilleur de nuit »).

Il la prend en charge (plans, comptabilité nationale, politique économique, gestion de la force de travail...). Or, dans les formations sociales « centrales », la bourgeoisie dispose elle même des ses propres réseaux de pouvoir, de contrôle et de communication... Ce fait lui donne une relative autonomie par rapport à l'Etat (58). Par contre dans les F.S « périphériques » seul l'Etat peut mettre en œuvre les moyens importants qu'exige la prise en charge de la croissance économique. La bourgeoisie – qu'elle soit « Compradore » ou « d'Etat » – se trouve par conséquent plus dépendante, plus liée aux appareils d'Etat. Il en va de sa survie et de son existence propre. Prenant en charge l'ensemble des rouages économiques et des secteurs de la croissance, l'Etat « périphérique » se doit de contrôler également tous les réseaux de communication (au sens large : partis politiques, syndicats, associations diverses, mass-média, exode...). Il unifie les langues et les coutumes au risque d'annihiler toute richesse culturelle. Il refuse toute initiative locale, même là où sa propre rationalité l'exige. Il interprète tout principe de diversité comme tentatives de diversions etc... Bref, la société « civile » ne s'exprime plus. C'est l'Etat qui l'exprime. Le stalinisme l'emportant sur le Léninisme. Partout c'est le triomphe de l'étatisme. A des mouvements d'indépendance venus du peuple, prônant le peuple comme acteur principal (ayant souvent supporté le coût des luttes de libération) succèdent des Etats qui s'arrogent la représentation unique d'un peuple rendu muet. Au nom du développement, de la modernisation, jugés essentiels à l'indépendance nationale ; toujours en faveur de la classe d'Etat.

En Amérique Latine, la crise de 1929 et la deuxième guerre mondiale qui bouleversa les échanges allaient accélérer le processus de modernisation par le « haut ». En l'absence d'une classe d'entrepreneurs inventifs, et sachant que l'oligarchie ne s'intéresse que peu à l'industrialisation, c'est l'Etat qui va la prendre en charge avec son armée de techniciens ; avec l'appui des capitaux et experts étrangers, en créant des sociétés publiques ou mixtes. Régulateur des relations extérieures, l'Etat garantit la crédibilité des prêts et des investissements. L'Etat entrepreneur n'est pas de dimension négligeable : au

(58) Se reporter à notre II^{ème} partie et notamment au chapitre III.

Chili, la corporation de Fomento (CORFO, fondée en 1939), qui, après avoir développé des industries de base (hydrocarbures, électricité, cuivre) et des instituts de recherche, est devenue principalement une institution de crédit et de planification qui avait en 1967 un actif de un milliard de dollars et employait 60.000 personnes (59).

En Côte d'Ivoire « libérale », il y aurait plus d'entreprises publiques (trente et une) qu'au Mali (vingt trois) « socialisant ». Cependant conformément à son attachement au « libéralisme », le président Houphouët-Boigny aurait l'espoir de transformer son « capitalisme d'Etat » en « capitalisme de masse » (60). Mais que, jusqu'à ce jour, bien peu de sociétés ont été rétrocédées aux particulier ivoiriens (61). Les raisons à cela sont bien sûr diverses et à étudier dans chaque cas (défaillance de la bourgeoisie ; prédominance de la production dans des conditions monopolistes exigeant beaucoup de capitaux ; exiguité du marché ; concurrence d'un capital étranger dominant mieux structuré, plus informé et très introduit ; champ propice pour capitaux spéculatifs...) Il n'en reste pas moins qu'une fois qu'il pénètre un secteur ou une branche, le capital public entame un double mouvement : un mouvement d'approfondissement (dans son secteur initial d'activité) et un mouvement d'élargissement (vers d'autres secteurs) si bien que toute évaluation de la puissance du secteur public devienne délicate (62). Tout se passe comme si toute société publique, une fois créée, obéit à une dynamique propre. Elle échappe progressivement au contrôle de son ministère de tutelle et tend à devenir un centre de pouvoir. Donc non seulement la « bourgeoisie » ne réussit pas à se

(59) Mercier Véga « Mécanismes du pouvoir en Amérique Latine » ed. Belfand 1967.

(60) M. Ikonicoff et S. Sigal « L'Etat-relais » : un modèle de développement des sociétés périphériques ? » in Tiers-Monde n° 76 Oct-Déc. 1978 pp. 683-706.

(61) op. cité p. 705. Cette doctrine a été celle du Maroc indépendant et l'Etat n'a pas réussi, jusqu'à nos jours le désengagement, prospecté. En 1961 déjà R. Lahaye écrivait «... l'intervention de la puissance publique dans les secteurs économiques et sociaux semble être une orientation *irréversible* pour un pays comme le Maroc » in les « entreprises publiques au Maroc » Ed. La porte p. 8.

(62) Un parlementaire officiel a récemment évalué la valeur ajoutée industrielle du secteur public marocain à plus de 60 % cependant que le pouvoir s'est inquiété de la prolifération d'offices au point de nommer un ministre sans portefeuille pour préparer une étude du secteur public. Affaire à suivre... On pourra consulter le rapport d'inspection des finances, « La politique de participation de l'Etat » rédigé par Ramdane Ouassini et daté du 24 Octobre 1972. La valeur totale de participation de l'Etat au capital total de 208 sociétés était en 1971 de 663.152.515 DH sur un total de 1.650.737.770 dirhams. Le gros portefeuille était alors détenu par le trésor, le B.R.P.M., la C.G.D., la B.N.D.E et la SNI en plein démarrage.

substituer à l'Etat (ni à s'autonomiser par rapport au capital étranger), mais même le pouvoir technocratique (qui domine le capital public) s'avère bien actif voire tenace. (Le poste de PDG d'une société nationale est souvent plus convoité qu'un portefeuille ministériel). Cela est encore plus vrai des régimes où domine la « bourgeoisie d'Etat » :

– « Une fois la structure de classe de la société définitivement investie par la bourgeoisie d'Etat, ses intérêts de classe changeaient. Devenue la classe dominante, elle devenait, en même temps, conservatrice. Toutes les qualités propres à l'élite petite bourgeoise en transition veulent être remplacées – dans la mesure où la transition prend fin – par les qualités propres à la bourgeoisie dominante » (63). D'autant plus que cette « bourgeoisie d'Etat » s'était constituée au contact continu de la bourgeoisie privée et du marché capitaliste mondial. De la première elle a hérité des appareils répressifs d'Etat et de la pratique de l'exploitation des masses. Alors qu'elle reste rattachée au second par de nombreuses institutions et liens économiques, financiers et techniques.

Bien entendu, les aspirations de « la bourgeoisie d'Etat » et de « la bourgeoisie privée » sont *souvent contradictoires* au départ. Cependant, il semble que progressivement, la bourgeoisie d'Etat tend à libérer l'initiative individuelle de ses membres, en vue de constituer des capitaux personnels et en créant des circuits d'investissement pour ces capitaux. Ce fut le cas en Egypte où, sans remettre en cause la propriété d'Etat, on s'est orienté vers : – l'arrêt de toute nouvelle nationalisation – le relâchement graduel des directives centrales et des contrôles divers et – l'extension des secteurs ouverts à l'investissement privé. C'est ce qui explique que :

– D'une part, à moyen et long terme, les deux types de « bourgeoisie seraient solidaires / contres les masses populaires. Solidarité qui se noue autour du renforcement de l'appareil d'Etat et du développement du capitalisme ; et :

– D'autre part, bien que soumise, la bourgeoisie privée est constamment prête à réoccuper les devants de la scène. Elle continue en tout cas à se développer et à s'enrichir en valeur absolue (voir l'expérience égyptienne, indienne etc...). Elle domine le marché intérieur et a au début une meilleure connaissance de l'univers des affaires que « la

(63) M. Hussein op. cité p. 138.

bourgeoisie d'Etat ». La limitation des importations lui offre des possibilités élargies d'investissements et de profits. Taux d'accumulation élevé, concentration accrue du capital et croissance des profits, sont les traits qui caractérisent le capital privé sous l'expérience du « capitalisme d'Etat » indien telle qu'elle ressort de l'analyse que font les Soviétiques de ce système (64). Le même phénomène est observé en Algérie : dynamisme de l'accumulation privée qui prospère et s'amplifie en relation avec le développement du capital public. Ce qui amène Benachenou à se poser la question : « Nous avons vu en effet que la condition initiale d'émergence du secteur public était la faiblesse de la bourgeoisie privée. Il convient maintenant de se demander si en sens inverse, la croissance et la reproduction de cette bourgeoisie privée, ne risque pas d'une manière ou d'une autre de remettre en cause la reproduction élargie du secteur public ? » (65). L'auteur pense que cette remise en cause peut se faire de trois manières :

– L'élargissement de la base d'accumulation privée pourrait conduire à l'affirmation d'une domination politique de la bourgeoisie privée.

– Le capital privé peut limiter la reproduction élargie du capital public notamment dans les secteurs où les deux types de capitaux coexistent (biens de consommation, bâtiment, etc...).

– Réalisant de meilleures performances (profits), le secteur privé pourrait avoir les préférences du système financier, bien que ce dernier soit dominé par le secteur public. Ce qui limitera d'autant les moyens financiers à remettre à la disposition des entreprises publiques. Mais tout en considérant le sérieux de ces contraintes, qui pèsent sur la reproduction du capital public, Benachenou conclut

64) Dans une étude remarquable S. Clarkson a analysé l'abondante littérature soviétique (en russe) sur le sous-développement en Inde et l'expérience de « capitalisme d'Etat », jugée comme progressiste par ce courant, surtout durant la décennie cinquante. S. Clarkson « La théorie soviétique du sous-développement 1955-1964 ». Toronto 1968 ; voir notamment le chapitre II. « Le capitalisme d'Etat indien » pp. 42-66. Dans la postface, Clarkson écrit : « En effet la réévaluation soviétique de la situation indienne trouve au pouvoir une bourgeoisie nationale de plus en plus liée aux propriétaires fonciers et aux monopoles étrangers. Si dans les années 1950 les soviétiques pouvaient espérer que le capitalisme d'Etat amènerait l'Inde vers la voie socialiste ; dans les années 1960, ils voient plutôt une économie capitaliste caractérisée par un niveau très développé d'industrie lourde et une forte concentration de capitaux... » (p. 253).

65) Benachenou « Forces productives et accumulation du capital au Maghreb » communication faite au colloque sur l'internationalisation du capital. Grenoble 4-5-6 Juin 1974 document ronéotypé p. 15.

prudemment en laissant à l'avenir de montrer « si ces contraintes se seront avérées insurmontables pour ce capital public ou au contraire si ces contraintes peuvent être surmontées d'une manière ou d'une autre ». Benachenou laisse donc ouverte la question du type de conflit entre les deux fractions de capitaux. Pour les soviétiques – toujours dans le cas de l'expérience de « capitalisme d'Etat » indien – il y a bien un conflit qui n'est pas fondamental, les contradictions entre les deux secteurs sont « non antagonistes » (66). Ammour, Leucate et Moulin sont encore plus catégoriques dans le cas de l'Algérie : les deux secteurs apparaissent comme dialectiquement liés par des intérêts communs et un avenir à construire ensemble (le développement du capitalisme) par la techno-bureaucratie et la bourgeoisie privée. La prééminence de la techno-bureaucratie s'explique par le fait que dans les « pays sous-développés », la bourgeoisie naissante doit s'affirmer d'abord politiquement (primat du politique) avant de se constituer économiquement en classe. Cela explique aussi le rôle moteur de l'appareil d'Etat y compris au plan économique, hégémonique, la technocratie n'a pas éliminé les anciennes classes dominantes, pas même les « agrariens » ; elle les a intégrées à la « classe dominante ». En résumé, les auteurs soutiennent que l'Etat Algérien est justiciable d'une analyse similaire à celle faite par Trotsky à propos de l'Etat tsariste : « L'Etat s'efforce d'utiliser le développement des groupes économiques afin de le subordonner à ses intérêts propres spécialisés, financiers et militaires ; les groupes économiques dominants, de leur côté, s'efforcèrent, au fur et à mesure de leur développement, d'utiliser l'Etat pour consolider leurs avantages sous la forme de privilèges d'Etat. La résultante de ce jeu des forces sociales fut beaucoup plus favorable au pouvoir d'Etat qu'en Europe occidentale » (67).

Résumons-nous : les développements précédents contiennent l'hypothèse implicite de la dominance d'un « capitalisme d'Etat » dans les formations sociales « sous-développées », en ce sens que l'Etat entrepreneur est le principal « propriétaire » (notamment industriel ; mais également le commerce extérieur et l'agriculture...) que ce soit en Côte d'Ivoire « libérale », en Inde « Nationaliste », en Algérie « socialiste » ou au Sénégal « socialisant ». Il convient maintenant de s'interroger sur le contenu de la notion de « capitalisme d'Etat » :

(66) Clarson op. cité p. 56.

(67) L. Trotsky, « Bilan et perspectives » 1906 cité par Kader Ammour, Ch. Leucate, J.J. Moulin « La voie algérienne » petite coll. Maspéro 1974 pp. 172-173.

L'expression « capitalisme d'Etat » a été très diversement utilisée et pour caractériser des situations aussi différentes que l'interventionnisme de l'Etat tsariste, la Russie sous la NEP, la Tchécoslovaquie « révoltée » de 1968, l'action décisive de l'Etat « au centre » ou le poids économique, historique de l'Etat « périphérique » (68). Nous ne nous intéressons ici qu'à l'usage, qui est fait de la notion, dans le cas des formations sociales « sous-développées ».

Etendu à ces pays, et dans son acceptation première et la plus générale, la notion de « capitalisme d'Etat » désignait la « politique économique (et ses prolongements) suivie par certains Etats dits « progressistes », parce que se déclarant « anti-impérialistes » et désireux de construire le « socialisme » *pour* le peuple. C'est ainsi donc que le « capitalisme d'Etat » pouvait être ramené aux trois termes suivants :

- Une politique économique où l'acteur principal est l'Etat, essentiellement à travers le secteur public.
- Une position « anti-impérialiste » et
- la « volonté » de construire le socialisme.

Bien entendu, la plupart des mouvements de gauche dans le « Tiers-monde » acceptaient – et de façon souvent a-critique – ces propositions qui sont pour l'essentiel d'origine soviétique. Selon Clarson, il ne fait aucun doute que pour les soviétiques le capitalisme d'Etat « joue un rôle historique progressiste sur le plan national aussi bien qu'international » car il transforme l'économie nationale en vue du développement des forces de production » (69). Le capitalisme d'Etat signifie tout d'abord :

1 – La croissance accélérée, dans la mesure où sans un puissant secteur d'Etat il est impossible d'assurer une accumulation substantielle en un court laps de temps.

2 – La faiblesse du capital privé rend plus vulnérable l'économie nationale face à l'impérialisme qui lui refuse toute industrie lourde. Le secteur public devient donc le garant contre la « pénétration du capital étranger » et le néo-colonialisme.

(68) Sur une brève histoire de la notion, voir W. Aulfreß « Capitalisme d'Etat ou monopolisme d'Etat en URSS » in « Economie politique de la planification en système socialiste », études présentées par M. Lavigne éd. Economica 1978 pp. 243-286.

(69) Clarson op. cité p. 43. L'auteur analyse (et paraphrase) ici les travaux soviétiques – sur le capitalisme d'Etat indien – de Levkovskij, et Uljanovskij de Kondrat'ev, de Gordon et de Bragina.

3 - Le capitalisme d'Etat permet d'abrégier la durée de vie du capitalisme en ce sens qu'il permet de sauter les « formes primitives » du capitalisme. Autrement dit l'Etat développe les monopoles publics tout en luttant contre les monopoles privés. Il s'agit donc bien d'une forme capitaliste, mais pas de n'importe quelle forme : c'est « la forme la plus haute du capitalisme » ou « forme suprême » de la propriété bourgeoise. Celle qui réalise un haut degré de socialisation des forces productives et crée ainsi « les conditions matérielles favorables au passage vers le socialisme ». Le socialisme n'est pas défini. Ce qui est néanmoins sûr c'est que ce n'est qu'un pas vers le socialisme alors que le développement reste de type capitaliste pendant toute cette étape. Mieux encore Levkovskij avance deux éléments qui freinent la tendance progressiste du « capitalisme d'Etat ». D'une part « l'essence contradictoire » de la bourgeoisie d'Etat qui tout en s'opposant à l'impérialisme et aux propriétaires fonciers maintient des liens souvent importants avec eux pour mieux se prémunir contre une radicalisation des luttes populaires. D'autre part le caractère fondamentalement capitaliste de l'économie « avec toute son anarchie, sa spontanéité et son inégalité exerce une influence décisive, même sur l'activité économique de l'Etat » (70). Il n'en reste pas moins que - dans l'esprit des soviétiques - le « capitalisme d'Etat » correspond à une voie nouvelle qui inflige un démenti au caractère universel du capitalisme en même temps qu'elle est significative de « Capitalisme d'Etat », ils constituent un soutien pour les forces de la paix et du socialisme.

Néanmoins, et plus récemment, il semble que les résultats de l'expérience indienne (les investissements publics se dirigeant de plus en plus vers les secteurs « rentables », relâchement du contrôle de l'Etat, recul de la planification, émergence de monopoles privés...) ont amené les soviétiques à réévaluer leur analyse. C'est ainsi que la catégorie « Capitalisme d'Etat » subsiste en même temps qu'elle perd son intérêt théorique comme nouvelle voie de développement. Le concept « goscapitalisme » ne s'appliquant plus à toute l'économie, mais aux deux seules fonctions économiques de l'Etat : régulateur et entrepreneur. Il reste donc en définitif, que l'aspect le plus net et le plus palpable du « capitalisme d'Etat » est la participation directe de

(70) Levkovskij in « Clarson » Op. cité p. 45.

l'Etat, et plus particulièrement la production industrielle (71).

Encore que lorsqu'on étudie la genèse du capital public, il se révèle que la plupart des entreprises publiques ont été à l'origine créées par l'Etat lui-même (ou récupérées au moment de l'indépendance). Peu d'entreprises ont fait l'objet d'une nationalisation (sauf lorsqu'elles étaient dominées par le capital étranger et que le secteur était considéré comme stratégique et mobilisant des capitaux importants) ; de même qu'il y a peu d'entreprises mixtes où le partenaire est un privé non étranger.

Le « capitalisme d'Etat » est-il anti-impérialiste ? Nous pensons qu'il s'agit là d'un grand mal entendu qui tire probablement son origine de l'identification de l'impérialisme à la relation extérieure entre nations (les unes dominantes, les autres dominées) dont le type extrême est la situation coloniale mais dont le néo-colonialisme est une autre variante. Autrement dit on confond le refus des pactes colonial et néo-colonial avec la lutte anti-impérialiste. Les premiers renvoient à l'indépendance politique (du moins formelle) et à la volonté d'éliminer *toute propriété économique étrangère* pour la remplacer selon les cas soit par la propriété étatique (nationalisations) soit par la propriété privée (« autochtonisation »). Ce qui est un fait positif en ce sens que toute dénonciation d'un pacte colonial ou néocolonial est un acte progressiste. Néanmoins la lutte « anti-impérialiste » signifie :

– D'une part l'indépendance économique à l'égard du capital financier international. Ce qui ne signifie pas la « contre-dépendance » car il y a nécessairement un palier inévitable de dépendance. Il s'agit de réduire au maximum l'impact du marché capitaliste mondial par une stratégie tournée vers la satisfaction des besoins intérieurs de la population (72).

71) Nous appelons « capitalisme d'Etat », un système économique dans lequel l'accumulation du capital est dévolue à partir des appareils d'Etat. Ce système est aussi caractérisé par une séparation entre la propriété et la détention des moyens de production confiée à des directeurs d'unités de production nommés par l'Etat » Benachenou op. cité p. 5.

72) On a pendant longtemps considéré comme « anti-impérialiste » toute politique d'industrialisation lourde, du simple fait qu'elle pouvait *concurrer* celle des pays développés, sans vraiment s'articuler à un projet de transformation globale de la société considérée dans une perspective de satisfaction des besoins de la population. La domination de l'idéologie du « développement » déplace la réflexion de la société sur elle-même du problème crucial des inégalités qui la déchirent vers la question mythique de l'efficacité productive.

en même temps qu'il faut dire l'effort, d'un financement sur des ressources intérieures (73).

– D'autre part, et au niveau politique extérieure, l'esprit « anti-impérialiste » doit s'inspirer d'une règle élémentaire mais difficile – si non encore impossible – à appliquer : le respect de l'autre – par le soutien aux peuples et non, aux gouvernants – et la solidarité qui exclut tout intérêt chauvin. Hélas, les faits sont têtus : « Droits de l'homme », « non-alignement » etc... sont des mythes bien établis. Quant au chauvinisme, il est bien connu que c'est la chose la mieux partagée du monde.

– Enfin on ne peut être anti-impérialiste sans remettre en question les rapports de production capitalistes (l'impérialisme étant le capitalisme monopoliste). A la recherche de l'intérêt « national » le capital public concentré ne mésestime pas le critère de la rentabilité. Et il est probable que des petits monopoles privés puissent faire leur apparition. En fait la question est moins simple et la réponse renvoie à l'analyse concrète dans tel ou tel pays. Cependant on a le plus souvent qualifié de capitaliste les régimes où domine le « capitalisme d'Etat » par simple raisonnement alternatif. A savoir que dans la mesure où ils ne sont pas « encore » socialistes ils sont nécessairement capitalistes ; toute troisième dimension étant exclue. Le caractère capitaliste a rarement été soumis à une étude exhaustive dans ces cas là. Bien sûr il y a des rapports capitalistes ne seraient – ce que ceux qui régissent les secteurs de la bourgeoisie privée. Il y a bien sûr l'anarchie des rapports marchands et l'influence dominante du marché capitaliste mondial, l'insécurité du travail et le chômage... en même temps et à l'inverse, le rapport fondamental du capitalisme, le salariat, ne se développe pas rapidement (74). De même que le critère de la rentabilité pourrait être moins décisif (?) pour les directeurs (ou les états-majors) des entreprises publiques que l'importance des flux (out-put) produits. Du chiffre de production atteind dépendrait le poids et le pouvoir (politique) de telle ou telle « entreprise » (75).

(73) Malgré ses ressources pétrolières, l'Algérie semble s'empêtrer dans une « dépendance financière » A. Amour : « Algérie : le développement capitaliste et la lutte des classes » p. 79 in *Les Temps modernes* n° 375 octobre 1977.

(74) Amour, Leucate et Moulin soutiennent que l'Etat algérien « n'exploite pas un large prolétariat » et que c'est surtout « un Etat rentier propriétaire foncier par la double vertu des nationalisations et de la réforme agraire » et non par le « développement d'un capital national » *op. cit.* p. 173.

(75) C'est en tout cas la conclusion à laquelle aurait abouti une étude récente sur les entreprises publiques au Brésil : selon une communication orale de M. Ikonicoff.

C'est ainsi que, face à ceux qui insistent sur la dimension fondamentalement capitaliste du capitalisme d'Etat », d'autres vont privilégier l'aspect étatique. Si la première thèse est déjà fort ancienne, la seconde commence à faire des adeptes et trouve sa formulation extrême dans le concept de « mode de production étatique ». de Lefèbvre. Fusion complète du social, de l'économique et du politique, l'Etat périphérique, tout comme l'Etat Stalinien, préfigurerait aussi ce que sera l'Etat au centre. Mais le « mode de production étatique » reste de même la dernière « phase » du capitalisme (76). L'hypothèse de l'auteur que dans la transition du capitalisme au socialisme quelque chose de nouveau et d'imprévu par Marx apparaît. A savoir qu'on se trouverait face à une réalité sociale et politique qui n'est plus le capitalisme, mais qui toutefois n'est pas le socialisme. Entre temps l'Etat moderne – né en Europe occidentale – s'est étendu (sous des formes différentes) au monde entier et l'ampleur du phénomène nous aurait échappés, si bien que son analyse commence à peine.

La transition du capitalisme au socialisme a pris la forme d'un mode de production nouveau apparu d'abord à travers le Stalinisme mais dont l'impact et l'influence ne sont étendus à la planète entière. L'Etat moderne suit un mouvement extrêmement complexe qui fait que premièrement, il s'érige en dessus de la société – ce que Marx avait déjà remarqué – mais en même temps, pénètre dans la société toute entière. Il ne s'agit plus seulement d'une intervention de l'Etat dans l'économie et dans le droit. Il s'agit d'une prise en charge de la société toute entière. Reproduire les rapports de production (économiques) mais aussi et surtout les « rapports de domination » au point où « l'Etat institue le politique comme forme d'activité supérieure » (77).

Lorsque l'Etat réussit à *institutionnaliser* toutes les activités, alors on atteint cet accomplissement : le mode de production étatique. Aujourd'hui ce mode de production couvre désormais toute la planète. Mais d'une façon extrêmement inégale. Enfin à souligner que ce mode de production, est caractérisé par une gestion étatique où les rapports de

(76) « L'histoire du capitalisme moderne passe par plusieurs phases : Le capitalisme concurrentiel, le capitalisme monopoliste d'Etat et, enfin le mode de production étatique dans lequel décline l'hégémonie de la bourgeoisie comme telle ». H. Lefebvre « De l'Etat » op. cité T. III, p. 231.

(77) op. cité p. 205. Aussi : « Quand chaque membre de la société civile, individu, groupe, classe, a pour partenaire l'Etat, quand ce dernier entre en scène dans chaque face à face et vis-à-vis, alors s'inaugure le mode de production étatique ». p. 248.

production sont hétérogènes : rapports d'origine capitaliste, mais également des rapports où figure, « l'élément socialiste », tout en étant reprimé, asservi au mode de production étatique, à la domination de l'Etat.

CONCLUSION

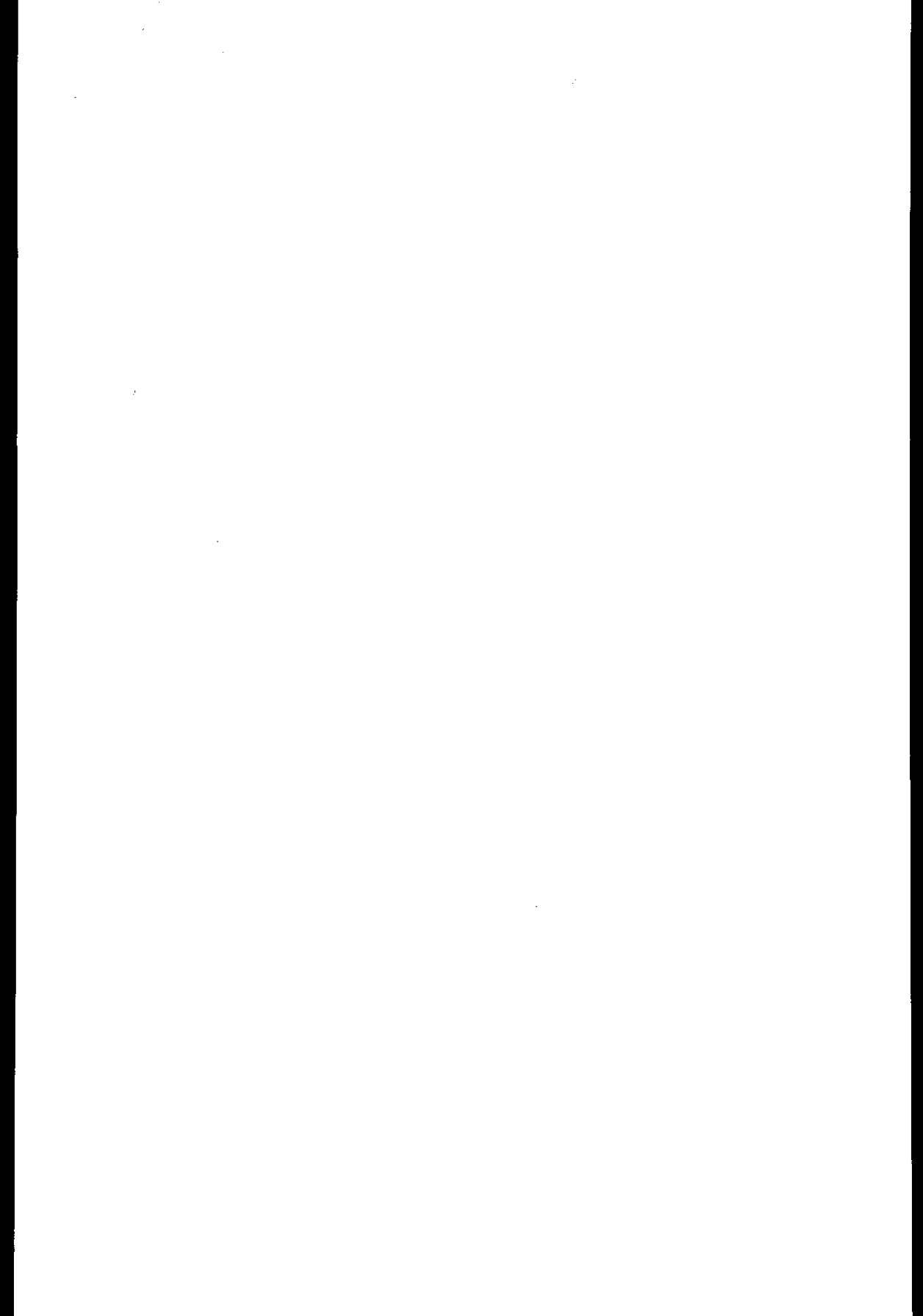
Il n'est point nécessaire ici de procéder à une évaluation du concept de mode de production étatique. Néanmoins, la tentative de Lefèbvre nous oblige à prendre au sérieux le phénomène étatique... et pourquoi pas la question – refoulée, ajournée... du dépérissement de l'Etat. A l'idéologie du « développement » et l'étatisme ne faudrait-il pas opposer la rationalité communautaire et la « révolution culturelle ». Analysée par Lénine en 1923 (78), l'idée de la « révolution culturelle » reste un projet... à peine entrevue dans la Chine des années 1965-1970 (79).

Revenons au cas des F.S. « sous-développées ». Ni la rupture violente avec le marché mondial, ni le transfert à l'Etat de la responsabilité de l'accumulation, ni l'écrasement des minorités, ni les trois ensembles ne suffisent pour ouvrir les voies d'une libération des masses populaires. La mise en cause du concept et de la pratique du « développement » et de l'étatisme apparaît de plus en plus comme une condition indispensable du plus grand bonheur possible pour le plus grand nombre. Or il arrive qu'on dénonce plus volontiers les gouvernants, la politique (surtout économique) mais rarement *le politique* c'est à dire l'Etat. Et, ne jouons pas sur les mots, l'Etat est *déjà nationalisé, puisque trop étatique* : il faut le socialiser. A cette fin le concept de lutte des classes doit être singulièrement approfondi pour pouvoir rendre compte de la diversité des classes dominées (paysans, ouvriers, masses prolétariées...) de la multidimensionalité de la domination (économique, politique, culturelle,...) et de la multiplicité des formes de luttes (partisanes, frontistes, de masse, avant-gardistes... « En finir » aussi avec le sectarisme, l'ostracisme et l'anathème).

A. BEKKALI

(78) Dans le texte « de la coopération » T. 33. pp. 485-488 où le socialisme apparaît comme indistinctement : socialisation de l'avoir, du savoir et du pouvoir.

(79) Un an avant sa mort, Mao tsé toung aurait confié à son entourage qu'il a accompli deux choses importantes dans sa vie : la longue marche et la révolution culturelle. Mais que si pour la première tout le monde était d'accord avec lui ; très peu de partisans soutenaient sa deuxième action.



CAPITALISME D'ETAT, DEVELOPPEMENT DE LA BOURGEOISIE ET PROBLEMATIQUE DE LA TRANSITION – LE CAS DU MAROC

H. EL MALKI

*Faculté des Sciences Juridiques
Economiques et Sociales – Rabat.*

I – RETOUR AU CAPITALISME D'ETAT PROBLEMES DE DEFINITION

Le Capitalisme d'Etat (le C.E.) reste une notion controversée, au centre de plusieurs débats et polémiques notamment entre les différents courants de pensée se réclamant du marxisme.

Le regain d'intérêt qu'elle connaît s'explique tant par la crise du capitalisme mondial que par le développement de certaines formes dégénérées du socialisme dont les prolongements politico-idéologiques sont évidents.

C'est ce qui autorise plusieurs auteurs (Ch. Bettelheim, S. Amin...) à généraliser l'utilisation de cette notion à toutes les formations sociales où la loi de la valeur continue à fonctionner (dominance ou persistance de rapports marchands). Dans ce cas, le C.E. n'est que l'expression de l'échec de la transition vers un ordre social supérieur qui serait différent du capitalisme et du socialisme. Et dans ce cas aussi, les sociétés de capitalisme d'Etat, socialisme d'Etat sont par définition des sociétés de classes.

Quant aux sociétés dépendantes, l'analyse en termes de C.E. s'avère plus opératoire et scientifiquement plus avancée que celle

qui véhicule des notions critiquables telles que société composite ou société périphérique – tout court. Pour être plus précis, nous utiliserons la formule *Société de Capitalisme d'Etat dépendant* (CED).

Il est évident que ce type de C.E. n'est pas comparable à celui des formations sociales du centre. Ce dernier type, caractéristique de la phase monopoliste actuelle, répond aux nouvelles conditions de production et de réalisation de la plus-value (1). Cependant l'un et l'autre constituent une même unité dialectique qui prend toute sa signification dans le Système de l'Economie mondiale.

Trois caractères définissent de manière positive le CED (2) :

– une forte intégration à la division internationale inégale du travail de type capitaliste.

En fait le CED, produit de la DIT, représente la forme dominante du développement des contradictions à la périphérie ;

– la dominance de l'instance étatique,

– la nature des rapports basés sur le développement du salariat (3) y compris dans le secteur public et nationalisé où l'Etat-proprétaire assure la gestion de la force de travail comme marchandise présentant un double aspect : valeur d'usage et valeur produisant de la plus-value.

Cet essai de caractériser le C.E.D. présuppose une distinction entre le C.E.D. en tant que concept d'analyse – à vocation globale – et les expériences concrètes de C.E. qui n'ont de sens que dans la conjoncture historique qui leur est propre. En effet, il y a plusieurs variantes de C.E.D. (algérienne, brésilienne, marocaine, sénégalaise...). Mais la différence est plus une différence de degré qui s'explique par les formes d'intégration au SEM, le mode de fonctionnement, le mode de fonctionnement de chacune de ces variantes – que de nature.

(1) C'est la thèse bien connue du C.M.E. (Capitalisme monopoliste d'Etat) – défendue notamment par le P.C.F.

Le même concept est utilisé par les maoïstes chinois pour qualifier la Société soviétique – le terme de Capitalisme monopoliste – tout court – étant réservé à la Société occidentale.

(2) Il existe une autre définition du CE – qui met l'accent sur les éléments suivants :

– le développement des bases nationales d'accumulation.

– l'existence d'un secteur productif,

– l'existence d'une technostrucure étatique,

– le développement du secteur étatique – selon les normes capitalistes.

Cette approche du CE est fortement influencée par la théorie de la voie de développement non capitaliste – dont nous montrerons les limites plus loin.

(3) Le rapport salariat par définition est un rapport de classe qui oppose la bourgeoisie étatique aux travailleurs.

II – LES DETERMINANTS DU C.E.D.

1 – Le C.E.D., produit de la D.I.T.

Le C.E., son développement ne peuvent être saisis correctement qu'à travers la dynamique de la D.I.T.

Ce type de Capitalisme est surdéterminé par la hiérarchisation dans le procès de travail à l'échelle mondiale. C'est pourquoi la dépendance organique au S.E.M. n'est pas à démontrer.

Ce qui est important :

1) l'État, par le contrôle d'une grande partie des principaux moyens de production et d'échange est devenu « un élément stratégique fonctionnant comme une charnière » ouvrant les portes de l'économie au capital multinational dont la localisation est dictée par la stratégie des grandes firmes – conformément à leurs propres objectifs – C'est dans ces conditions que l'État remplit – à travers le secteur public et nationalisé – la fonction de reproduction de la dépendance grâce :

- au recours à des technologies originaires pour l'essentiel des pays capitalistes développés,
- au financement externe,
- à la production de certains biens intermédiaires destinés essentiellement à l'exportation.

Par ces différents canaux, l'étatisme économique consolide et élargit l'insertion des économies nationales dans le S.E.M.

2) le C.E. a engendré de nouvelles formes de développement, rendant caduque la distinction traditionnelle croissance / développement (4). Celle-ci était opératoire dans la phase classique de l'impérialisme où la D.I.T. mettait en rapport les pays fournisseurs de matières premières d'un côté et les pays exportateurs de produits élaborés de l'autre (5). La phase actuelle marquée par le « redéploiement industriel » en tant que modalité anti-crise du Centre se traduit par un processus de délocalisation de la production capitaliste à l'échelle mondiale (6). Ainsi les pays industrialisés sont devenus exportateurs de segments de production – aux lieu et place de produits élaborés

(4) Cette distinction de Fr. PERROUX reste encore dominante dans la littérature économique consacrée au tiers-monde. La croissance, une notion quantitative et sectorielle ; le développement, un concept de structure, quantitatif et qualitatif à la fois englobant et soutenant la croissance.

(5) C'est la conception léninienne de l'impérialisme.

(6) Les développements de Michalet dans « le capitalisme mondial ». P.U.F. sont à cet égard pertinents.

en direction du tiers-monde. Et l'exploitation impérialiste qui se réalisait par le simple transfert de valeur opère aujourd'hui – dans ces nouvelles conditions – par la création de valeur sur place. Les expériences économiques de la Corée du Sud, du Brésil, de l'Iran... il lustrent cette tendance caractéristique de la N.D.I.T (Nouvelle Division Internationale du Travail). Producteurs et exportateurs compétitifs d'acier, de biens d'équipement et d'autres produits industriels, ces « nouveaux pays industriels » posent des problèmes conceptuels et théoriques nouveaux. Il va de soi que ce type d'industrialisation connaît des limites plus ou moins imposées par la loi de l'échange inégal. S'il se présente comme une forme de spécialisation progressive, il est aussi un facteur d'aggravation de la crise des rapports Centre-Périphérie, la D.I.T. étant un processus qui évolue de manière conflictuelle. C'est pourquoi, il est plus exact de parler de développement capitaliste dépendant que de « développement du sous-développement » selon la formule consacrée d'A-G-Frank.

2 – La dominance de l'instance étatique

L'articulation des différentes instances d'un mode de production est basée sur le clivage dominance / détermination. Rappelons que l'instance déterminante est toujours l'économique : ce qui signifie que l'existence de classes sociales ne s'explique que par les rapports de production constitutifs de l'économique. Par contre, l'instance dominante explique la façon d'être des classes. L'une et l'autre forment un *tout*.

Si le déterminant se confond toujours avec la base économique, le dominant change avec le type de société, le niveau de développement des forces productives.

Plusieurs travaux récents – appartenant à des auteurs d'horizons différents (7) – soulignent la dominance de l'instance étatique dans la société contemporaine. Celle-ci serait – une société de classe dominée par le MPE (8) (mode de production étatique) où « l'Etat se comporte en centre d'institutionnalisation généralisée en même temps que centre générateur et gestionnaire de la croissance » (9) – H. Lefebvre précise que le MPE est utilisé pour comprendre la réalité de ce

(7) Ch. Bettelheim, N. Poulantzas, H. Lefebvre, S. Amin, S. de Brunhoff...

(8) H. Lefebvre : De l'Etat – 4 volumes ; Collection 10/18.

(9) L'institutionnalisation est un processus qui touche toutes les activités, « habituelles ou révolutionnaires » dans une société. C'est le ras chaque fois que l'Etat intervient, prend en charge un secteur d'activité sur le plan économique, social, culturel ou écologique (le savoir, le sport, l'espace, l'automobile... sont des institutions).

paradoxe : un mode de production où il y a des capitaux, mais qui n'est plus le capitalisme, un mode de production où il y a des forces socialistes mais qui n'est plus le socialisme.

Au delà du cadre national étroit, le MPE par sa mondialisation (10) – selon la loi léninienne de développement inégal – touche toutes les régions de la planète (USA, France, Italie, mais aussi URSS, Chine Yougoslavie... avec le Mexique, l'Algérie, le Sénégal...). En somme, le MPE se présente comme un concept d'analyse universel de la société moderne, toujours selon H. Lefèbvre.

Sans partager entièrement l'analyse de H. Lefèbvre, il n'en est pas moins vrai que l'Etat contemporain, par sa polyvalence, ne cesse de façonner et de déterminer le cours des choses et des individus, plus encore dans les pays qui se réclament du socialisme où l'étatique reste – paradoxalement – pesant et envahissant. Ce phénomène prend racine dans les formes de développement dégénérées du socialisme (11).

Dans les sociétés dépendantes, l'importance de la propriété étatique est un indicateur de structure de la place de l'Etat dont les fonctions économiques et extra-économiques sont de plus en plus affirmées (12). Ainsi en Arabie Saoudite et au Koweït, l'Etat contrôle plus de 70 % du produit national brut – y compris les activités pétrolières –. Au Brésil en 1974, 45 des 100 plus grandes firmes appartenaient à l'Etat fédéral, elles possédaient 74 % de l'actif global et réalisaient 63 % des profits. Mais dans beaucoup de pays sous-développés, l'existence d'un secteur public et nationalisé n'est pas liée automatiquement à la mise en œuvre d'une stratégie économique de type self reliance – Son évolution est plus dictée par les exigences de la D.I.T.

(10) Michel MIAILLE parle aussi dans un autre contexte de « mondialisation de l'Etat » (in *L'Etat du droit*. Ed maspero. PUG. p 19). phénomène contemporain amplifié par la décolonisation. Par ailleurs, Miaille considère que « l'Etat est inhérent au capital en tant que rapport social et non extérieur à lui » (...), que « l'extension de la forme étatique est concomitante à celle des rapports de type capitaliste ». C'est là une *analyse marxo-centrique* de la genèse de l'Etat. L'histoire du monde arabe, en particulier de l'Egypte et du Maroc, montre les limites d'une telle approche. L'Etat préexistait à l'apparition des rapports capitalistes. Il était déjà un secteur puissant dans ces formations sociales.

Le marxo-centrisme est une déformation du marxisme qui le réduit à la théorie sociale de l'Europe occidentale.

(11) L'actualité de la question de l'Etat se justifie par l'acuité des contradictions inhérentes à tout processus transitionnel notamment dans les pays socialistes et dans les pays anciennement colonisés en quête d'indépendance économique.

(12) Pour des raisons historiques et sociologiques, l'analyse des classes sociales dans les sociétés du tiers-monde doit avoir comme point de départ : l'Etat (contrairement à l'analyse marxiste traditionnelle). Le danger à éviter c'est de réduire l'analyse des classes à celle de l'Etat. Ce que fait H. Lefèbvre dans « De l'Etat » op. cit.

le rapport de forces qui la sous-tend, que par l'impératif d'un développement endogène accéléré – (la nationalisation de certaines activités pétrolières ne signifie pas rupture de l'échange inégal mais nouvelle distribution de la plus-value pétrolière entre les pays producteurs et les sociétés).

L'Etat, en dépit du contrôle des moyens de production et d'échange, est loin d'en maîtriser la propriété économique. Autrement dit, la propriété juridique n'accorde pas automatiquement le pouvoir réel « d'affecter librement des moyens de production à des utilisations données et de disposer ainsi des produits obtenus ».

En définitive, les fonctions de l'Etat propriétaire, de l'Etat-entrepreneur sont subordonnées à une rationalité particulière, la rationalité de la dépendance.

Par ailleurs, il faut préciser que ces fonctions s'exercent dans un cadre national faussement libéral – bien qu'on ait souvent tendance à faire croire le contraire. Philosophie politico-économique, idéologie, le libéralisme a vécu dans les conditions historiques particulières qui sont celles de l'Europe du 19^{ème} S. (13).

Dans le tiers-monde, le libéralisme est un discours largement diffusé qui a une double fonction :

– une fonction politico-idéologique destinée à cacher l'autoritarisme politique dont l'une des principales variantes est le fascisme sous toutes ses formes.

Il y a quelques années, d'aucuns considéraient que le succès du libéralisme économique est déterminé par l'existence d'un pouvoir politique fort (sous-entendu fortement répressif) ;

– une fonction économique : l'efficacité du système libéral. Dans les faits, le libéralisme se traduit par l'absence d'un minimum de règles donnant libre cours à l'enrichissement exponentiel d'une minorité avec la marginalisation de la grande majorité de la population, minorité qui cultive religieusement l'alliance avec le capital étranger.

Ainsi le pseudo-libéralisme du C.E., nouvelle source de dépendance, est plus générateur de « laisser pour-compte » que d'entrepreneurs capitalistes dotés d'une forte propension à investir et à innover.

(13) La crise de 1929-33 a engendré le libéralisme interventionniste de type keynésien que la crise de 1974-75 a mis en échec. Le néo-libéralisme actuel (France, Angleterre, Allemagne...) pratiqué plus de manière sélective que globale s'est avéré inopérant face au dilemme des sociétés capitalistes développées : l'inflation et le chômage.

3 – Le C.E.D. fonctionne sans classe capitaliste, c'est-à-dire sans bourgeoisie – au sens marxien –

La question des structures sociales dans les Sociétés dépendantes reste complexe. Pour y répondre et sans vouloir procéder par analogie superficielle, rappelons de manière très sommaire l'analyse des classes sociales dans les sociétés capitalistes développées. Celle-ci permet de distinguer dans le cas français :

– la classe dominante, un ensemble agrégé composé de trois fractions : les capitalistes financiers qui exercent un pouvoir hégémonique au sein de la classe bourgeoise » en fonction des types d'alliances avec les autres composantes du « bloc au pouvoir » : les gestionnaires du grand capital (les managers) et les hauts fonctionnaires de l'appareil d'Etat (les « sommets » de l'appareil d'Etat).

– la classe des travailleurs : notion plus large que celle du 19^{ème} s car elle intègre de nouvelles couches sociales, les « cols blancs ». En effet, les formes modernes de l'exploitation capitaliste ne cessent de rapprocher le travail intellectuel du travail manuel, ce qui a engendré des changements qualitatifs au niveau de la lutte de classes.

Si la contradiction principale continue à passer entre les deux pôles fondamentaux, bourgeoisie-prolétariat, l'élargissement de la classe ouvrière pose des problèmes théoriques nouveaux.

Existe-t-il dans les formations sociales du Centre une classe moyenne ou simplement une petite-bourgeoisie ?

Nicos Poulantzas rejette l'idée d'une classe moyenne (14) – défendue par H. Lefèbvre (15) et déploie une argumentation dense pour démontrer l'existence de la petite-bourgeoisie.

Il considère que le premier courant est lié à une conception de la théorie politique et sociologique traditionnelle, celle de la troisième force, « directement relayée par la tradition social-démocrate dans la stratégie de la troisième voie – entre capitalisme et socialisme » (p 198).

(14) N. Poulantzas : « les classes sociales dans le capitalisme » Ed. Seuil, collection Points.

(15) M. Lefèbvre utilise une classification sociale pyramidale très grossière qui a valeur de modèle pour toutes les sociétés où le MPE est dominant : la couche supérieure (20 %) de la population, la couche moyenne (20-30 %) et la couche inférieure (30-60 %).

La classe ouvrière est « la seule classe révolutionnaire jusqu'au bout » – rappelle Poulantzas – Donc, il ne faut pas la diluer dans ces ensembles salariaux (16) (petite-bourgeoisie) dont les intérêts de classe sont relativement distincts de la classe ouvrière. En effet, si on se réfère à la détermination structurelle de la petite-bourgeoisie en tant que classe à savoir la place qu'elle occupe dans la division sociale du travail, ces ensembles n'appartiennent ni à la bourgeoisie ni à la classe ouvrière.

Politiquement, la position de classe de la petite-bourgeoisie est variable selon la conjoncture. Mais ne faut-il pas rappeler que certains de ces ensembles salariaux font partie du peuple ?

Au sein de cette classification sociale de plus en plus complexe, il n'est pas aisé de définir le statut de l'Etat (17). Celui-ci continue à s'identifier au capitalisme d'autant plus que la phase est qualifiée de C.M.E. Cependant, l'existence de rapports de domination-subordination entre l'Etat et la classe dominante n'implique pas une fusion organique entre les deux. Paradoxalement une marge d'autonomie relative de l'Etat ne cesse de s'affirmer parallèlement à l'internationalisation des rapports capitalistes.

C'est pour cette raison que la conception qui réduit l'Etat à un « simple outil manipulable à volonté » par les grands monopoles est trop simplificatrice de la réalité.

Dans les sociétés du tiers-monde, la spécificité du C.E. réside dans sa dépendance structurelle au système de l'économie mondiale. C'est pourquoi ce genre de capitalisme est surdéterminé par la hiérarchisation dans le procès du travail à l'échelle mondiale.

On se limite ici au phénomène de sous-hiérarchisation, c'est à dire à la division du travail au sein du tiers-monde.

La tendance profonde à l'homogénéisation des composantes du centre tranche avec l'hétérogénéité accentuée des pays périphériques, la situation géo-politique, les richesses du sol et du sous-sol, la démo-

(16) N. POULANTZAS distingue entre la petite-bourgeoisie traditionnelle en déclin (petite production et propriété, artisans et commerçants) et la nouvelle petite-bourgeoisie née avec le passage du capitalisme concurrentiel au capitalisme monopoliste et appelée à s'élargir. Elle représente l'ensemble des salariés non productifs : les employés du commerce et des banques, les employés de bureaux et des services. La nouvelle petite bourgeoisie est le produit de la tertialisation de l'économie.

(17) N. POULANTZAS définit la fonction de l'Etat capitaliste par « le maintien de l'unité, de la cohésion de la formation sociale ». Il ajoute que tout en concentrant et résumant les contradictions de l'ensemble de la formation sociale... » (III) consacre et légitime les intérêts des classes et fractions dominantes face aux autres classes sociales de cette formation... » (op. cit. p 77).

graphie, l'héritage colonial... : autant de facteurs explicatifs de l'existence de « la loi du sous-développement inégal » qui opère au sein du tiers-monde de manière symétrique à la loi du développement inégal centre-périphérie.

Sur cette base, des typologies empiriques en fonction d'indicateurs multiples sont élaborées (18). Et le passage d'un stade à un autre dans la lutte contre le sous-développement est mesuré par la progression du revenu moyen par tête, l'accroissement de la valeur ajoutée industrielle... mais surtout par l'apparition de ces « architectes de la croissance » que sont les entrepreneurs.

D'autres études plus sociologiques et d'inspiration marxo-centrique soutiennent la thèse de l'existence d'une bourgeoisie nationale au tiers-monde. Passé anti-colonial et contradiction avec le capital inapérialiste : tels sont les deux principaux critères souvent invoqués pour justifier l'existence de cette classe sociale. En réalité, cette conception est une tentative de justification a posteriori d'une stratégie politique basée sur des alliances difficilement définissables dans le but de faire prévaloir la possibilité d'un développement non-capitaliste (19).

Les expériences ont montré que le développement non capitaliste est la voie de transition vers le capitalisme d'Etat (l'expérience bensalhiste en Tunisie et l'expérience algérienne en cours).

Au delà des contingences propres à chaque situation, le péché originel de cette approche réside dans la soumission de la réalité à des schémas théoriques préétablis. La bourgeoisie nationale n'est pas un concept opératoire pour le cas des formations sociales dépendantes (Poulantzas défend la même thèse pour les formations sociales dominantes (20). Comme les autres appellations n'on pas une grande valeur analytique :

- bourgeoisie périphérique, notion vague et descriptive.
- bourgeoisie autochtone (= une bourgeoisie qui agit sur le marché intérieur) n'est pas un critère suffisant.

(18) D.CI-Lambert : les économies du tiers-monde. A. Colin.

(19) Plusieurs expériences économiques dans la décennie 60 - en particulier l'expérience de l'Inde-montre que le développement non capitaliste n'est qu'une variante du développement capitaliste.

(20) N. Poulantzas (op.cit) : la bourgeoisie dans les F.S. capitalistes n'étant ni nationale ni compradore, il propose « le concept de *bourgeoisie intérieure* qui renvoie au procès d'internationalisation et non pas une bourgeoisie enfermée dans un espace national ». Udo Rehfeldt dans « Investissements américains et politique gaulliste d'indépendance nationale » (in « l'Etat ». ACSES. Ed. Contradictions 1977) se livre à une critique nuancée de la thèse de N. Poulantzas qui s'articule en fait autour du *Statut de l'Etat-nation* dans la phase actuelle d'internationalisation du capital.

- bourgeoisie compradore, définie exclusivement par sa fonction commerciale et d'intermédiation avec le capital étranger est une dénomination simpliste.

La NDIT a favorisé la reconversion de certaines des fractions de la bourgeoisie du tiers-monde qui ont tendance à être identifiées en se référant plus au critère de production qu'à celui du commerce. Sur un plan analytique plus général, la bourgeoisie du tiers-monde est *une classe sociale dépendante* : elle ne représente pas « une unité propre qui se définit par un certain type et degré de contradictions avec le capital étranger et par une autonomie relative sur le plan idéologique et politique ».

Le passé colonial et le présent néo-colonial sont tels que cette bourgeoisie ne présente – ni revendique – un modèle culturel qui lui est propre. Ses normes de référence, ses aspirations, sa vision de l'avenir sont plus conformes à une bourgeoisie en décrépitude dont la capacité économique et la volonté politique se limitent à gérer la dépendance. Certes, les effets de destruction-restructuration de la N.D.I.T. ont complexifié la structure de la bourgeoisie du tiers-monde. C'est ainsi qu'on recense plusieurs fractions dont les liens de dépendance au procès de la D.I.T. et au capital impérialiste étranger sont multiples : la bourgeoisie agraire exportatrice, commerciale-affairiste, industrielle et techno-bureaucratique. Et dans ces pays la nature du bloc au pouvoir se définit par le degré d'ingérence du capital étranger dans la vie nationale, l'équilibre instable entre les différentes fractions et le niveau ainsi que les formes de la lutte des classes.

Sur un plan conceptuel plus précis, la notion de bourgeoisie intérieure est aussi difficilement transposable aux formations sociales périphériques. Poulantzas la présente comme une bourgeoisie « qui possède une assise économique et une base d'accumulation propre à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de sa formation sociale » (...).

« Au niveau politico-idéologique, elle continue à présenter des spécificités propres, tenant aussi bien à sa situation présente et à son passé de capital impérialiste auto-centré » (op. cit pp. 71-72).

Il apparaît que les deux critères contenus dans cette définition (critères d'ordre économique et politico-idéologique) sont inexistantes dans le cas de la bourgeoisie du tiers-monde. Celle-ci n'a pas les attributs de la bourgeoisie européenne, sa subordination au pouvoir économique, financier et technologique du centre étant largement vérifiée.

En somme, *la bourgeoisie du tiers-monde est non bourgeoise* (toujours dans le sens marxien). Si elle est bourgeoise dans son mimétisme caricatural dans le domaine de la consommation, elle est non capitaliste par son rôle dans le procès accumulatif et par sa pratique politico-idéologique. Son développement est entretenu par l'étatisme sous ses différentes formes.

L'Etat par ses fonctions économiques traditionnelles et nouvelles, détermine fortement le procès de formation des classes sociales dans le tiers-monde. En effet, la propriété étatique et son extension – parallèlement aux faiblesses structurelles du secteur privé – a sécrété une nouvelle couche sociale, la techno-bureaucratie débouchant sur la constitution d'une véritable bourgeoisie d'Etat. D'origine et d'appartenance sociale diverses (bourgeoisie, petite bourgeoisie rurale et citadine), les techno-bureaucrates sont désignés par le pouvoir politique plus souvent selon des critères subjectifs (fidélité, rapports familiaux) que de compétence. Leurs fonctions sont mises en œuvre selon la logique étatique qui est celle d'une institution (l'Etat) distincte et séparée des masses populaires. Dans ces conditions, la logique dominante est celle de l'exploitation et de l'appropriation du surplus (21), en grande partie consommé selon des formes modernes (22).

CONCLUSIONS

1 – Analyser la société dépendante d'aujourd'hui à travers la société capitaliste développée ne relève-t-il pas de l'approche historique linéaire que nous rejetons ? Notre propos est autre. Il vise à montrer que les déterminants sociologiques, culturels, politiques et économiques, pour faire du capitalisme un mode générateur d'un développement endogène, n'existent pas dans le tiers-monde.

Ainsi la bourgeoisie n'y constitue pas une force sociale de changement. Par sa nature, elle est incapable de mener une révolution bourgeoise radicale, mais cela n'empêche que ces pays connaissent un développement capitaliste – dans la dépendance – selon des formes d'intégration différentes à la D.I.T.

(21) La nationalisation et l'étatisation des grands secteurs d'activité économique n'accordent pas automatiquement aux travailleurs le contrôle réel de la production.

(22) Voir EL MALKI « Notre bourgeoisie est constituée de mangeurs de surplus ». Libération n° 188 et 189 – Octobre 1978.

2 - La V.D.N.C. (voie de développement non capitaliste) ne peut être assimilée à la transition socialiste elle-même.

Particulièrement dans la décennie 60, on a rangé dans cette catégorie les pays remplissant certaines conditions dont : le soutien du camp socialiste - principalement l'Union Soviétique - sur le plan externe, l'existence d'un secteur public ainsi que d'une industrie fondamentale, l'option pour un développement planifié sur le plan interne.

En réalité la V.D.N.C., c'est *la voie capitaliste développementiste* :

- en privilégiant la croissance prioritaire - en soi - de la section I, les tenants de la thèse V.D.N.C. mettent l'accent sur le primat des forces productives comme vecteur et transformation de l'économie et de la société.

Plusieurs expériences concrètes ont montré les limites sinon l'échec d'une telle stratégie (gaspillage-gigantisme des unités de production industrielles, bureaucratisation de la planification, marginalisation économique et politique des masses...).

Les rapports sociaux/forces productives forment un ensemble dialectique. C'est une évidence ! Mais la rupture et le dépassement de l'ordre social inférieur ne peut se réaliser de manière effective que par la transformation qualitative des rapports sociaux.

- dans ces pays (Algérie, Egypte sous Nasser...), le C.E. ne s'est pas traduit par une politique économique limitée dans le temps (NEP en URSS, Démocratie nouvelle en Chine, Révolution nationale démocratique populaire au Vietnam du Nord). Il est devenu un système dominant marquant une période historique longue, consolidant par là le MPC.

Pour toutes ces raisons, la V.D.N.C. est l'expression de l'échec du passage au socialisme.

III - LE FONCTIONNEMENT DU C.E.D. AU MAROC

Le cas du Maroc s'insère parfaitement dans le cadre d'analyse globale du C.E.D. à ce titre, trois thèses sont à rappeler :

- la dominance de la propriété étatique
- l'absence de caractères structurels d'une bourgeoisie nationale,
- l'échec de la transition capitaliste.

Thèse n° 1 : la dominance de la propriété étatique (23)

1 – Le poids du secteur public

Le secteur public est un héritage de la période coloniale. L'indépendance politique a marqué le transfert de sa propriété juridique à l'Etat selon des modalités souvent discutables (rachat-indemnisations). Depuis, le SP a connu une expansion rapide dans plusieurs branches d'activité : agro-alimentaire, transports et communications, banques et institutions financières...

Ainsi, en 1975, l'Etat contrôlait plus de 65 % du capital de 221 entreprises recensées dans les grandes branches retenues par la comptabilité nationale (24).

Dans les mêmes années, le taux de participation de l'Etat était supérieur à 50 % dans sept branches : agriculture, industrie extractive, raffinage de pétrole, eau et électricité, transports et communications, industries manufacturières et autres services. Par ailleurs, la part des investissements publics dans l'ensemble des investissements projetés reste significative – malgré une décroissance prononcée : 70,6 % dans le plan triennal 1965 – 67,54 % dans le plan quinquennal 1968-1972 et seulement 42,5 % dans le troisième quinquennat 1973-1977 (version initiale).

Mais il est révélateur de constater que si les fonctions de l'Etat investisseur sont prépondérantes, la productivité du secteur public reste faible, la part de sa valeur ajoutée dans le PIB étant inférieure à 25 % en 1975.

2 – La soumission du secteur public à la « rationalité capitaliste »

Le poids de la propriété étatique est une condition nécessaire mais non suffisante pour provoquer les changements qualitatifs quant au rôle du secteur public dans un développement économique et

(23) Pour plus de détails, cf H. EL MALKI : « La crise du secteur public marocain : éléments d'analyse et perspectives » – Colloque ALFAC Février 1980 – Casablanca.

(24) Ces branches sont au nombre de 10 : Agriculture, industries extractives, raffinage de pétrole, eau et électricité, industries manufacturières, transports et communications, commerce, hébergement restauration, institutions financières, autres services (entreprises d'études, entreprises immobilières en rapport avec la construction de logements et d'hôtels).

Dans ce recensement, les entreprises où le taux de participation des pouvoirs est inférieur à 20 % sont écartés. Seules les entreprises où ce taux est supérieur à 50 % et se situant entre 20 et 49 % sont retenues. (cf M. Rahoui : le SP dans l'économie nationale. Mémoire de 3^{ème} cycle INSEA – Février 1979 Rabat).

social accéléré. Dans la stratégie économique actuelle, le SP a tendance à freiner le taux de croissance de la PIB ainsi que le rythme de transformation des structures de l'économie nationale.

C'est un secteur en crise dont l'un des indicateurs est la « dérentabilité » économique-financière de l'investissement étatique. Comprendre ce diagnostic rapide revient à dégager deux séries de raisons :

a) les raisons d'ordre pratique : – la néo-colonisation de la propriété étatique par des groupes de pression rendant la toute velléité de contrôle (administratif, financier) de la part des pouvoirs publics difficile sinon impossible ; – la localisation sectorielle des investissements étatiques privilégiant l'infrastructure matérielle (routes, aéroports, barrages...) (25), – la privatisation des unités de production étatiques une fois le seuil de rentabilité atteint. Le rôle de promoteur du capital privé est assigné officiellement à l'ODI-office entièrement subventionné par l'Etat-particulièrement dans l'agro-industrie, textiles, industrie mécanique et électrique, industrie chimique.

b) les raisons d'ordre stratégique ont trait à l'insertion du SP dans un modèle de croissance globale qui entretient la dépendance. C'est pourquoi, le fonctionnement du SP obéit à la logique du capital privé (local et étranger) qui est celle de la domination et de l'exploitation :

– l'interventionnisme étatique est moins tourné vers la satisfaction des besoins de base que vers la rentabilisation du capital privé. Dans le même sens, il reste commandé par l'évolution de la D.I.T. ; les nouveaux secteurs d'intervention de l'Etat (l'agro-industrie, l'industrie chimique...) sont significatifs à cet égard.

– la diffusion et la reproduction des rapports sociaux capitalistes : telle est l'une des fonctions des grandes entreprises de l'Etat (OCP, OCE, SODEA...) tant dans la sphère de la production que dans celle de l'échange.

Le large éventail des revenus, la pénibilité des conditions de travail, la fréquence des grèves dans plusieurs grandes entreprises : tous ces facteurs sont révélateurs de la philosophie

Le large éventail des revenus, la pénibilité des conditions de travail, la fréquence des grèves dans plusieurs grandes entreprises : tous ces facteurs sont révélateurs de la philosophie et des méthodes de

(25) La part de l'investissement infrastructurel dans l'investissement public a été multipliée par deux en passant de 33,5 % en 1965-67 à 60,4 % en 1978-80.

gestion ainsi que de l'attitude de « l'Etat-patron » face aux travailleurs du secteur public (cas de l'OCE, des sucreries nationales).

3 – Une nouvelle couche sociale : la techno-bureaucratie.

La gestion du SP a favorisé la naissance et le développement de cette nouvelle couche sociale qu'est la techno-bureaucratie. De formation récente, elle n'a pas encore acquis l'unité de pensée et d'action nécessaire à une plus grande homogénéité. Sa particularité est qu'elle est traversée par les contradictions de la société marocaine.

En effet, d'origine sociale assez diversifiée, elle ne constitue pas un bloc, le principal facteur de cohésion étant son appartenance-subordination à l'Etat.

Mais prise globalement, la techno-bureaucratie secrétée par l'Etat, utilise l'Etat à des fins totalement étrangères à l'intérêt général. C'est pourquoi, sa pratique – en tant que couche sociale étatique – est conforme à la logique dominante. D'une part, la vision de l'avenir de la techno-bureaucratie ne dépasse pas l'horizon de la modernisation c'est à dire l'entretien du statu-quo amélioré – et d'autre part, l'utilisation de la propriété étatique comme source d'enrichissement, instrument d'influence et moyen de promotion personnels ou de groupe.

Thèse n° 2 : l'absence de caractères structurels d'une bourgeoisie nationale.

Théoriquement, la légitimité politico-idéologique de la bourgeoisie nationale se justifie par l'existence d'une base d'accumulation propre dont le développement crée une situation conflictuelle avec le capital impérialiste étranger.

Mais dans le cas marocain, il n'y a pas de concordance réelle entre l'instance économique et l'instance politico-idéologique, rendant par là l'analyse des classes sociales très complexe.

Ainsi, la bourgeoisie drapée aux couleurs nationales n'existe que par le discours, les slogans dont la fonction est d'occulter son retard historique dû aux assauts répétés du capital étranger et à la faiblesse de son assise économique – le résultat est son incapacité à réaliser son « programme » même quand elle participe à des coalitions gouvernementales préfabriquées qui se distinguent par l'exercice d'un pouvoir fictif.

Historiquement, la bourgeoisie marocaine s'est toujours trouvée dans une situation de double dépendance vis à vis de l'Etat et de l'Etranger.

Jusqu'au 14^{ème} - 15^{ème} siècle, elle était, en l'absence d'une concentration foncière, principalement commerçante. Son essor fut favorisé par la situation privilégiée du Maghreb qui, en tant que plaque tournante, a permis la multiplication des échanges entre l'Europe et l'Afrique Occidentale. C'était l'époque du mercantilisme arabe où la bourgeoisie commerçante était l'alliée de l'Etat central dont le pouvoir se heurtait aux frontières de l'espace tribal (26). En effet, cette bourgeoisie avait besoin de l'Etat pour développer la pratique mercantiliste, principale source d'enrichissement et d'accumulation, comme l'Etat l'utilisait pour asseoir sa puissance sur une base mercantiliste dans un espace en voie d'urbanisation.

Après plusieurs siècles de déclin, suite à l'échec du mercantilisme arabe (27), la bourgeoisie commerçante réapparaîtra surtout dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle. L'ouverture du Maroc sur l'extérieur, après une longue période d'isolement, provoqua des mutations économiques, politiques et sociales profondes. C'est ainsi que la bourgeoisie changea d'alliance : enrichie par le négoce avec l'Etranger, elle demandait et obtenait souvent sa protection ; et la défense de ses intérêts passait par la pénétration étrangère parallèlement à l'affaiblissement du pouvoir étatique. La bourgeoisie commerçante joua dans le processus des ingérences extérieures un rôle non négligeable.

Par ailleurs, c'est à partir du 16^{ème} que le procès de formation de la bourgeoisie agraire commença, suite à l'appropriation privative de la terre. C'est l'Etat qui favorisa la naissance de la propriété foncière privée grâce à la généralisation progressive de la pratique des concessions touchant les biens publics. La pratique de la privatisation des biens de la communauté bénéficia aux militaires, gouverneurs et chefs religieux qui seront les premiers noyaux constitutifs de la bourgeoisie agraire, en particulier dans les plaines et les périphéries des villes.

Il apparaît donc que la bourgeoisie marocaine, dans la période pré-coloniale, n'a jamais réussi à se constituer une base économique propre. Son existence dépendait de la générosité de l'Etat et de la

(26) Nous avons esquissé une théorie du conflit en termes d'espace tribal et d'espace étatique pour mieux saisir l'évolution de la formation sociale marocaine. Une analyse mécaniste en termes de modes de production n'est pas opératoire. Ceci étant précisé, la théorie du conflit espace tribal / espace étatique exprime implicitement le conflit entre deux modes de production : M.P. communautaire et le M.P. makhzénien (Entretien accordé à Lamalif n° 106 Mai 1979).

(27) S. Amin a analysé de manière intéressante dans son ouvrage « Nation Arabe et Lutte de classes » (Ed. Miroit) le mercantilisme arabe : développement et échec.

diligence de l'Étranger. Dans ces conditions, peut-on toujours soutenir l'idée que la bourgeoisie au Maroc n'a pas eu le temps nécessaire pour s'affirmer et s'assumer en tant que classe sociale, suite à la rupture historique provoquée par le colonialisme franco-espagnol ?

Il est aussi erroné de croire que le déclin de la bourgeoisie traditionnelle date de la pénétration coloniale, car déjà à la fin du 19^{ème} siècle, la production artisanale était mise en difficulté par l'importation de produits étrangers. Et la satellisation de l'économie marocaine n'a fait qu'accélérer la décomposition de cette fraction de la bourgeoisie marocaine. C'est pourquoi le rôle anti-colonialiste qu'elle a joué durant cette période était plus déterminé par les facteurs d'ordre politico-idéologique que d'ordre économique.

La contradiction de la bourgeoisie traditionnelle avec l'impérialisme s'inscrivait dans le mouvement de résistance historique que le peuple marocain a toujours opposé aux différentes tentatives hégémoniques étrangères pour la sauvegarde de son unité et la défense de son identité.

Avec l'indépendance politique, cette contradiction changea de nature car la ligne de démarcation passa plus à l'intérieur qu'à l'extérieur du Maroc et l'enjeu des luttes sociales s'exprime maintenant à travers la contradiction oligarchie dominante / classes dominées, contradiction dont les déterminants sont aussi bien internes qu'externes.

Le devenir de ce qui reste de la bourgeoisie traditionnelle éclaire en partie les transformations sociales qu'a connues le Maroc depuis 1956. Il sera marqué par une double tendance :

– la paupérisation d'une partie de la bourgeoisie traditionnelle. Victime des options économiques dominantes, elle va fondre au sein des classes exploitées ;

– l'enrichissement exponentiel de l'autre composante. Tout en devenant partie organique de la bourgeoisie affairiste, elle continuera à tenir le discours politico-idéologique d'antan.

C'est ainsi que les fortunes accumulées à l'ombre de l'État défient les performances des bourgeoisies européennes. Pour ce faire les modalités d'intervention étatique sont multiples et variées :

1) la marocanisation de l'héritage colonial et post-colonial. A titre d'exemple, l'objectif avoué des mesures de marocanisation de mars 1973 (28), c'est la création d'un « capitalisme populaire » par le

(28) La marocanisation n'est ni la nationalisation ni l'étatisation. C'est une formule d'association du capital marocain au capital étranger qui se limite essentiellement aux activités tertiaires à l'exclusion du tourisme.

développement de la classe moyenne. Mais dans les faits, ces mesures se sont avérées une modalité de concentration de la propriété économique, c'est-à-dire de renforcement de la bourgeoisie affairiste. La bipolarisation de la société marocaine est telle que le « vide de classe » n'a pu être rempli (29).

2) l'utilisation du secteur public comme support et instrument de valorisation du capital privé (30),

3) les libéralités des différents codes d'investissement,

4) un protectionnisme douanier outrancier facilitant l'éclosion de fortunes – économiquement injustifiées – et laissant les usines dans un état d'équipement semi-artisanal.

5) un système fiscal pénalisant plus le pouvoir d'achat des classes défavorisées que les grosses fortunes : la pratique de la fraude fiscale est si généralisée – sinon tolérée – qu'il y a quelques années, la moitié du chiffre d'affaires dans le textile se faisait sans factures.

6) « le laisser-faire, laisser-aller » en matière de spéculation foncière et immobilière, l'une des grandes sources d'accumulation improductive des richesses (31).

A titre d'illustration et selon des estimations approximatives, le prix du m² du terrain à Casablanca et à Rabat est passé en zone villa de 50 – 130 DH en 1973 à 220 – 300 DH en 1977, en zone immeuble de 200 – 550 DH à 950 – 1400 DH (32).

Insister sur la spécificité des rapports bourgeoisie – Etat au Maroc, c'est montrer que ces derniers ne sont pas identiques aux rapports dominants dans une formation sociale capitaliste développée. La comparaison n'a de sens qu'en termes d'inversion à savoir qu'il est plus exact de parler – dans le cas marocain – de marge d'autonomie de la bourgeoisie par rapport à l'Etat ; le contraire étant pertinent pour le cas d'une formation capitaliste développée (degré d'autonomie de l'Etat à l'égard de la bourgeoisie). Deux raisons fondamentales sont à prendre en considération :

(29) M. Aoufi a présenté une intéressante étude théorique et empirique sur la marocanisation (Mémoire de DES 1979 Faculté de Droit et des Sciences économiques) Rabat.

(30) Cf. développements précédents.

(31) Il faut enregistrer que la loi des finances 1978 a prévu certaines mesures fiscales destinées à contenir la spéculation immobilière.

(32) La multiplication du prix du m² par 3.4 dans l'intervalle d'un seul quinquennat explique pourquoi le bâtiment est devenu le secteur de prédilection des investisseurs notamment privés (les investissements sont estimés à 304 millions de DH en 1973 contre 880 millions de DH en 1977).

– la pratique de l'Etat marocain est plus celle d'un Etat-substitut c'est pourquoi il ne peut permettre le développement d'une bourgeoisie autonome, qui revendique son propre projet de société. Ce qui explique l'omnipotence de l'Etat et les rapports de domination-subordination qui ligotent la bourgeoisie.

– la fragilité de la base économique de la bourgeoisie marocaine. En effet, celle-ci ne contrôle pas les secteurs-clés de l'économie. Dans le domaine industriel par exemple, ses interventions se limitent aux secteurs à procédés mécaniques (assemblage) ou chimiques (formulation-conditionnement) simples, alors que l'Etat intervient dans les secteurs à technologie très capitaliste et indivisible (sucreries, engrais, acide phosphorique...). De surcroît, la marocanisation de 1973 n'a pas touché les grandes branches productives.

L'Etat entend poursuivre, par ses fonctions substitutives, l'encadrement économique-politique de la bourgeoisie.

Thèse n° 3 : l'échec de la transition capitaliste

L'échec de la transition capitaliste dans les sociétés dépendantes est une réalité qu'il est difficile de travestir. Il traduit la crise du capitalisme d'Etat dépendant avec toutes ses variantes à travers le blocage du procès accumulatif, le dysfonctionnement des mécanismes économiques, le vide institutionnel, et la dépendance structurelle vis-à-vis des centres d'hégémonie impérialiste.

Au Maroc, la stratégie du capitalisme d'Etat a conduit à l'impasse qu'illustrent :

– d'une part, la crise du secteur public due à une croissance anarchique échappant au contrôle de l'Etat (33).

– d'autre part, le rejet de l'économie marocaine des « bénéfiques » du redéploiement industriel à l'échelle mondiale.

Les raisons expliquant pourquoi le passage au capitalisme – en tant que mode de développement auto-centré – avorté sont multiples :

(33) La crise du secteur public est un phénomène réel qui résulte de la convergence de plusieurs facteurs dont en particulier :

- la création de filiales par les entreprises publiques pour se soustraire du contrôle de l'Etat
- l'intervention fragmentée et sans cohérence des entreprises publiques dans une même branche ;
- la féodalisation de certaines entreprises publiques (OCP, OCE, SODEA...) qui sont devenues de véritables « domaines réservés »
- la nature des rapports avec le capital privé local attiré principalement par la réalisation de plus-values foncière et immobilière.

1) historiquement, le capitalisme est un système qui a permis un essor prodigieux des forces productives (F.P.) en Europe occidentale, en particulier grâce à une technologie révolutionnaire. Par contre, dans le tiers-monde, il est à l'origine du blocage des F.P. Et dans l'un et l'autre cas, les modalités de la dialectique rapports de production/ forces productives n'ont ni le même contenu, ni la même signification. Dans l'environnement culturel et socio-économique propre au tiers-monde, les effets destructurants engendrés par la diffusion de rapports sociaux capitalistes sont incomparablement plus importants que les effets restructurants. Ce qui explique le « freinage » des F.P. contrairement à l'Europe où les rapports capitalistes ont représenté un facteur de rupture définitive par rapport à l'ordre féodal et une source de bouleversements sans précédent dans l'économie et la société.

Donc le capitalisme est ici un mode générateur et amplificateur de la dépendance alors qu'en Occident, il est un mode de développement auto-centré.

Sur la base de l'impossibilité d'un développement accéléré des F.P. par l'achèvement du passage au capitalisme (34), la seule issue réside dans l'avènement de rapports sociaux nouveaux. C'est là où se trouve la source de transformation révolutionnaire.

2) l'absence de « bourgeoisie bourgeoise », c'est à dire d'une bourgeoisie capitaliste.

Les caractères structurels de la bourgeoisie marocaine sont la subordination à l'Etat d'un côté et la domination économique et technologique du capital impérialiste étranger de l'autre. Il en résulte une marge d'autonomie étroite, rendant cette classe sociale incapable d'assumer les mêmes responsabilités et de jouer le même rôle que la bourgeoisie européenne.

La bourgeoisie marocaine – avec toutes ses composantes – connaît-elle une crise d'identité ? Son discours – qui se réfère de moins en moins au libéralisme en tant que politique et au capitalisme en tant que système – est-il l'indice d'un changement réel d'attitude et de vision quant au devenir de la société marocaine ? Toujours est-il que la pratique de cette bourgeoisie révèle que la véritable nature est restée inchangée (35).

(34) Les tenants de la thèse de la « bourgeoisie nationale » fondent leur stratégie sur la voie de développement non capitaliste.

(35) Ceci peut être saisi à travers la poursuite de l'investissement spéculatif dans l'immobilier et les terres agricoles, les transferts clandestins à l'étranger et les dépenses de prestige.

Dans ces conditions, la transition à un capitalisme national achevé, sans l'existence d'une « bourgeoisie bourgeoise » est un archaïsme à dépasser.

3) la mondialisation de l'économie capitaliste grâce à la mise en œuvre de nouvelles formes de domination – exploitation impérialistes, renforçant par là, l'intégration des économies du tiers-monde sur des bases qualitativement différentes de celles qui ont prévalu jusqu'ici. C'est ainsi que la stratégie de la domination – exploitation par la création de valeur locale – mais dans les créneaux de la D.I.T. permis par les pays du Centre – se substitue progressivement à la stratégie domination-exploitation par le transfert de valeur.

L'exemple le plus significatif est le développement d'une industrialisation périphérique (36), sans maîtrise technologique. Ainsi la loi du développement inégal continue à être opératoire à l'échelle mondiale mais selon des modalités nouvelles. Elle ne cessera de se reproduire tant que l'économie mondiale se définit comme un *système global hiérarchisé*. Ce qui rend illusoire tout processus d'établissement des bases d'un développement capitaliste endogène au tiers-monde.

CONCLUSIONS

1 – L'échec de la transition capitaliste dans le monde arabe ne s'explique pas uniquement par la coupure coloniale. L'avortement du mercantilisme dans cette région, en tant que pratique d'enrichissement artificiel au 14^{ème} – 15^{ème} siècle – notamment dans les pays maghrébins – est une cause fondamentale qui restitue cette problématique dans sa dynamique historique véritable.

Comprendre pourquoi le cycle de transformation du capital a été interrompu, c'est rappeler que la bourgeoisie arabe et particulièrement maghrébine reste comme elle fut, parasitaire : elle n'a jamais dépassé le stade du négoce sous ses formes anciennes ou modernes.

2 – A la même époque, l'échec de cette transition capitaliste dans le monde arabe a *déterminé* le passage avec succès de l'ordre mercantiliste et féodal à l'ordre capitaliste en Europe.

(36) L'industrialisation s'est opérée dans les secteurs qui ont joué un rôle moteur dans l'avènement de la première et deuxième révolution industrielle en Europe (textiles, sidérurgie automobile...). Mais cette industrialisation est de type périphérique étant donné la nature des rapports qui lient le tiers-monde au centre capitaliste développé.

C'est pourquoi la problématique de la transition ne peut être saisie correctement que par et à travers *la loi du développement inégal des civilisations*. Dans ces conditions, la transition est par définition un processus historique porteur de conflits, de contradictions, c'est à dire de rupture et de dépassement.

3 – Dans les pays de la périphérie, la transition ne doit pas être confondue avec l'idée de rattrapage. C'est là une expression de l'idéologie économiste qui fait du capitalisme un modèle de développement référentiel.

Il n'y a pas de linéarité dans le développement. Comme le stade du développement capitaliste n'est pas inévitable.

A la limite, la transition c'est *la recherche de l'anti-modèle* qui doit trouver sa concrétisation dans une stratégie de développement endogène, l'objectif étant de renforcer *la capacité d'autonomie* des pays périphériques.

Assurer le succès du processus transitionnel revient à réunir deux conditions :

– une condition nécessaire d'ordre technico-économique : la maîtrise de l'articulation aussi bien inter-sectorielle (industrie-agriculture) qu'intra-sectorielle (industrie de base – industrie légère) ; le type de technologie à mettre en œuvre ;

– une condition suffisante d'ordre socio-politique : le rôle effectif des masses des travailleurs dans la réalisation d'un ordre social nouveau.

C'est le problème de la décentralisation du pouvoir c'est à dire du type de démocratie à promouvoir à tous les niveaux de prise de décision (Jemaâ, Commune, Région, Etat).

Habib EL MALKI

DE LA PETITE BOURGEOISIE COLONIALE A LA BOURGEOISIE NEO COLONIALE LE CAS DU ZAIRE

*Elitia M'BOKOLO
Ecole des Hautes Etudes
en Sciences Sociales. Paris.*

La théorie de la transition et l'analyse des situations concrètes de transition ne sauraient se limiter à la seule étude de l'économie sous peine d'appauvrissement, d'inachèvement, d'inadéquation à leur objet et finalement, d'inefficacité dans la pratique. Les formations sociales étant des structures complexes, toute transition affecte et mobilise les différents niveaux de la réalité sociale avec les modalités variables selon les conjonctures particulières. C'est ainsi, par exemple, que les analyses désormais classiques sur la transition du « mode de production féodal » au mode de production capitaliste montrent l'interaction des processus proprement économiques, des interventions politiques et des aménagements idéologiques. L'étude, dans une formation en transition, des classes sociales, considérées évidemment dans leur articulation à l'économie et dans leurs relations au pouvoir, participe de cette volonté de procéder à une dialectique globale (1).

(1) Voir notamment les contributions d'Althusser (L) et Balibar (E) dans *lire le Capital*, Paris François Maspéro, 1967, Bettelheim (C) *la transition vers l'économie socialiste*, Paris, François Maspéro, 1968 et *les luttes des classes en URSS*, Paris, le seuil Maspéro 1974,

Or, ce qui frappe lorsqu'on examine la scène africaine, c'est une sorte d'unanimité qui a longtemps caractérisé les spécialistes des sciences sociales comme l'élite détenant l'hégémonie politique. Concernant celle-ci, on sait que les différentes idéologies du « socialisme africain » reposent sur l'affirmation de l'inexistence de classes sociales de luttes de classes et même d'intérêts contradictoires de groupes sociaux dans l'Afrique « traditionnelle » : les mêmes idéologies postulent la validité de cette affirmation dans l'Afrique coloniale et post-coloniale (2). Il est révélateur que même les régimes, qui se réclament ouvertement du capitalisme et du libéralisme économique, continuent de nier avec une vigueur comparable l'existence ou l'apparition de classes sociales (3). De leur côté les spécialistes de sciences sociales dans les années cinquante et soixante ont eu tendance à parler de « classes en formation » plutôt que de groupes sociaux bien constitués mettant en œuvre, consciemment ou non, des idéologies et des pratiques spécifiques : l'accent était mis au contraire sur la persistance ou la résurgence des solidarités « traditionnelles » (lignagères, claniques et ethniques), sur l'opposition de la société africaine globale à la domination étrangère et sur la constitution de nations soudées précisément par la lutte anticoloniale et par les efforts de « développement économique ».

Ces positions et ces notions renvoient à la problématique de la transition. Par exemple, les solidarités ethniques et lignagères sont pensées en termes de « survivances », de « résidus » appelés à être progressivement absorbés par les rapports sociaux « modernes » qui dans leur état d'achèvement seraient identiques aux formes « classiques » repérables dans les sociétés capitalistes occidentales. Autre exemple : « développement économique » présenté comme une nécessité urgente, est conçu comme le passage d'une économie

(2) Une bonne présentation de ces thèses dans Bénat (Y) *idéologies des indépendances africaines* Paris, François Maspéro 1969.

(3) On lit par exemple, dans une mise au point récente des responsables ivoiriens : « il est totalement erroné de parler de confiscation de biens nationaux par « une classe dirigeante avide et arrogante » Ceci parce qu'il n'y a pas de classes différenciées ni de bourgeois de naissance en Côte d'Ivoire. Les ivoiriens qui sont tous fils de paysans, ne sont pas des rentiers comme le sont les vrais bourgeois. Même les ministres sont des fonctionnaires susceptibles d'abandonner leur charge et de retrouver leur statut antérieur. d'autre part le souci du gouvernement ivoirien a été de rechercher l'égalité dans la répartition des richesses nationales, souri largement apprécié par le peuple ivoirien qui nourrit envers son chef une indéfectible affection » in vérités et réalités ivoiriennes. *Demain l'Afrique*, n° 39,5 novembre 1979 p. 38.

attardée, archaïque et incohérente à une économie moderne et équilibrée et c'est au nom de cette urgence qu'on entend légitimer le régime de parti unique et de despotisme (4). Et ainsi de suite pour les autres nations.

Il est nécessaire d'avoir présentes à l'esprit ces interprétations et ces justifications car elles continuent de dominer la scène intellectuelle et idéologique africaine. Mais il ne paraît pas fécond de reprendre ici les critiques, déjà anciennes et nombreuses, de ces notions : leur faiblesse a été de se cantonner sur le terrain de l'élaboration théorique ou de la contestation idéologique, sans produire des analyses concrètes des situations en cause. Un courant d'inspiration « radicale » est apparu récemment qui s'attache particulièrement à faire avancer la problématique de la transition à travers l'étude des classes sociales et l'analyse de situations concrètes (5). Ainsi se révèlent des situations d'une complexité jusqu'alors insoupçonnée.

Le cas du Zaïre présente, dans le contexte de ces recherches, une originalité indéniable. Concernant la période qui va de 1945 environ à nos jours, ces recherches ont mis en lumière deux faits majeurs : 1) malgré la transformation radicale de la conjoncture politique aux dépens des états capitalistes, cette période correspond à une phase d'intégration encore plus grande des économies africaines au système capitaliste mondial ; 2) du point de vue des classes sociales, la caractéristique dominante semble être la transformation progressive de la petite bourgeoisie africaine coloniale en une bourgeoisie bureaucratique, compradore et/ou capitaliste-nationale : il y aurait donc une continuité totale entre les classes dominantes actuelles et les couches intermédiaires suscitées par la colonisation. Nous ne discuterons ici que la deuxième thèse. Disons tout de suite qu'au Zaïre la genèse des classes dominantes actuelles, révèle au contraire une rupture avec la petite bourgeoisie de la période coloniale : cette rupture est elle même reliée en partie à une transformation du rythme et des formes d'intégration de l'économie zaïroise à l'économie mondiale.

-
- (4) On lit encore dans la mise au point citée en note 3 : « composée de 70 ethnies, la Côte d'Ivoire ne peut pas prendre le risque du multipartisme alors que l'unité se réalise peu à peu autour des exigences du développement ». Voir aussi Bénot (Y) o.c p. 281-343.
- (5) Mamdani (M) *Politics and class formation in Uganda*. Londres, Heinemann, 1976 et Shivji (I) *Class Struggles in Tanzania*. Londres Heinemann, 1976. Du côté des idéologues et des théoriciens politiques, on notera Diop (M) *Histoire des classes sociales en Afrique de l'ouest* Paris, François Maspéro, Nkrumah (K) *La lutte des classes en Afrique* Paris présence Africaine, Et Cabral (A) *Ecrits politiques*, 2 volumes Paris François Maspéro. Voir aussi Rodney (W) *How Europe underdeveloped Africa*, Londres, Bogle L'ouverture.

En effet, lorsqu'on considère la mise en place de la formation sociale zaïroise, la phase de la transition proprement dite est largement achevée lorsque s'ouvre la période qui est considérée ici (6). Cette phase de transition couvre en gros les quatre premières décennies de la colonisation belge (1885-1930). Elle est marquée par l'intervention décisive de l'état colonial et des groupes financiers encore que les relations entre ces deux forces, les formes de mobilisation du surplus agricole et de la main-d'œuvre rurale vers l'industrie, le type de ressources utilisées permettent, entre autres facteurs, de distinguer plusieurs stades dans cette phase de transition (1885-1898, 1898-1918 et 1918-1930). Au terme de cette phase, l'économie du Zaïre se trouve avoir acquis ses caractères dominants : extraversion et désarticulation : rôle primordial de l'industrie et des produits miniers ; concentration régionale et sectorielle (mines et transport = 70 %) du capital investi ; contrôle de celui-ci par un très petit nombre de groupes financiers (quatre groupes disposent de 75 % du capital dont 60 % pour la société Générale de Belgique) ; participation active de l'état au secteur économique, directement (par ses propres sociétés et ses prises de participation dans le secteur privé) et indirectement (notamment par ses commandes, la mobilisation de la main-d'œuvre etc) ! Cette phase de transition n'a pratiquement ménagé aucune phase à une bourgeoisie africaine. C'est ce qu'a fortement souligné Michel Mertier : « Une politique agraire d'expropriation et de contrainte à tous les niveaux, de paupérisation implacable de la paysannerie interdit la formation d'une petite bourgeoisie rurale issue de l'économie de traite ; les missions adoptent une position aussi négative dans le domaine de l'enseignement. Les trusts prennent en charge presque tous les besoins rudimentaires de leurs ouvriers et réduisent d'autant le marché des couches commerçantes et artisanales... Les franges néo-bourgeoises de planteurs, de commerçants et d'intellectuels, tolérées ailleurs par l'impérialisme français ou anglais disparaissent ici presque complètement » (7).

Ce qui apparaissait ailleurs comme une bourgeoisie de planteurs et de commerçants se limitait au Zaïre à une poignée d'individus qui

(6) Voir notamment Hastelet *L'œuvre civilisatrice de la Belgique* au Congo, Bruxelles, I.R.C.B 1954 et Peemans (J.Ph) « Capital accumulation and State Policy : The case of the Congo » in Duignan (P) et Gann (L.H.) *Colonisation in Africa*, volume 4, Londres, Cambridge university Press, 1974.

(7) Merlier (M) *Le Congo de la colonisation belge à l'indépendance*. Paris, François Maspéro, 1962 p. 208-209.

ne pouvaient constituer une classe même si la taille de leurs affaires leur permettait de se mesurer avantageusement avec une partie du colonat belge et si leur mode de vie et leurs aspirations contribuaient à élargir irrémédiablement le fossé qui les séparait des classes populaires (8). Au contraire le poids de la petite bourgeoisie salariée, au terme de la phase de transition est plus difficile à mesurer. Malgré le malthusianisme de l'état colonial et des missionnaires, l'enseignement post-primaire s'est sensiblement développé entre 1925 et 1940. La crise économique des années trente, qui a durement frappé le Congo Belge et contraint l'Etat et les firmes à faire des économies, a provoqué un débat d'africanisation des cadres subalternes du secteur privé et de l'administration, qui devait s'accélérer au cours de la deuxième guerre mondiale. En 1948, ce personnel représentait une petite masse de l'ordre de 12.000 à 15.000 unités, soit 0,5 % de la population adulte mâle du Congo-belge. Ce n'est pas tant cette étroitesse numérique qui fait hésiter à parler de classe (car ce n'est pas le nombre qui détermine l'existence d'une classe) que l'absence d'une action spécifique de la part de ce groupe. le vocabulaire social et politique de la colonisation tend cependant à le singulariser de plus en plus entre deux guerres mondiales puisqu'on y relève la répétition fréquente et inquiète d'expressions telles que « transplantés » et « quart de civilisé » (1922) ou encore de « demi savants » (1941) lesquels « fiers du pauvre bagage scientifique dont leur faible cerveau est garni, sont tentés de se croire les égaux des blancs et capables de les remplacer » (9). Les associations d'anciens élèves de missionnaires, créés à cette époque, et dans lesquelles le paternalisme légendaire de la colonisation belge était naturellement de règle, allaient immédiatement servir de creuset idéologique à ce groupe et lui donner les moyens d'exercer l'hégémonie politique au cours des années cinquante.

Tout a commencé à changer dès la fin de la deuxième guerre mondiale, tout c'est-à-dire aussi bien la phase économique que la conjoncture politique et idéologique que traversait le Zaïre. Si l'on s'en tient aux théories classiques du développement, on a l'impression que le Congo belge traverse entre 1944 et 1960 environ une période

(8) On connaît bien les cas des familles Tshombe, Badjoko et Ndeze cf. Merlier, o.c. p. 186-189 et Mutamba Makombo le *Congo Belge de l'émergence des évolués à l'indépendance*, thèse de doctorat es-lettres Paris, EHESS, 1978 p. 189-195.

(9) Mutamba Makombo, o.c. pp. 54.62 et 77.

de « transition » d'une économie à dominante minière vers une économie plus diversifiée, comportant en particulier un important secteur d'industries de transformation. En réalité, si de nouveaux éléments apparaissent dans la structure économique, aucun des caractères fondamentaux indiqués précédemment ne se trouve remis en question. Il semble exact de considérer que la phase de transition est largement achevée et qu'une fois surmontée la crise économique des années trente, grâce notamment à l'effort de guerre, le Congo Belge entre dans une période spécifique que Ch. Bettelheim appelle « phase de la reproduction élargie de la structure de production » (10). Cette phase a été marquée principalement par :

- Une très forte croissance du secteur minier permettant aux grandes firmes coloniales d'atteindre le stade de croissance auto-soutenue, grâce au réinvestissement d'une partie de leurs profits eux-mêmes en hausse, et d'augmenter les salaires réels versés aux travailleurs africains ;

- Le développement sensible du marché intérieur grâce à une amélioration générale des salaires, les plantations et les industries suivant l'exemple du secteur minier, et grâce à une augmentation certaine des revenus des paysanneries congolaises ;

Le développement du secteur industriel, certaines industries étant étroitement associées au secteur d'exportation (mines et plantations) tandis que d'autres se substituaient aux importations et que d'autres enfin, apparues timidement pendant le dernier stade de la phase de transition, connaissaient une croissance spectaculaire avec de nombreux effets d'entraînement (industries des boissons, des tabacs et textiles) (11).

Ces changements devaient entraîner de profondes mutations sociales ; urbanisation accélérée (8,8 % en 1938 : 14,8 % en 1945 et 23,7 % en 1955), formation d'une classe ouvrière et d'un énorme sous-prolétariat dans les villes surtout après le renversement des tendances économiques à partir de 1956.

Ces mutations devaient à leur tour jouer un rôle non négligeable dans la formation d'une nouvelle conjoncture au cours de la même

(10) Bettelheim (Ch) o.c. p. 21.

(11) Sur ces différents points, des détails et des hypothèses de recherches sont donnés par Peemans (J.Ph) « The social and economic development of Zaïre since independence : an historical outline » in *African Affairs* Vol 74, n° 295 (Avril 1975) pp. 148-179 et Lacroix (J.L.) *Industrialisation au Congo*. La transformation des structures économiques. Paris la Haye. Mouton, 1967.

période. D'autres facteurs, tels que le rapport des forces politiques à l'échelle mondiale, les progrès des nationalismes anticoloniaux sinon anti-impérialistes, la crise même de la colonisation belge (12), ont contribué à façonner cette nouvelle conjoncture. C'est un gouverneur général, Pierre Ryckmars (1934-1946) qui déclarait en 1946 ; « Les jours du colonialisme sont révolus ». Pourtant le pouvoir colonial n'allait se résigner à passer la main qu'en 1959. Entre 1944 et 1959, sa politique fut moins immobiliste qu'elle n'a pu paraître à des observateurs superficiels. Elle consista à promouvoir un certain nombre de réformes, contre l'avis du colonat belge représentant la petite et moyenne bourgeoisie étrangère et hostile, dans un réflexe corporatiste et dans une perspective à courte vue, à tout aménagement du système colonial et plus particulièrement de la structure de production. Ces réformes furent pour l'essentiel, l'amélioration des salaires, le renforcement de la fraction administrative de la petite bourgeoisie africaine et les tentatives de développement d'une petite et moyenne bourgeoisie d'affaires noire. Certaines de ces réformes correspondaient d'ailleurs aux exigences immédiates de la nouvelle phase économique apparue vers 1945 et étaient activement appuyées par les grandes firmes. D'autres correspondaient aux initiatives spécifiques du pouvoir d'état. Celui-ci, en définitive, ne faisait que remplir son rôle qui ne revenait pas à se mettre au service des colons et des firmes belges mais qui consistait à percevoir et à défendre les intérêts stratégiques de l'ensemble de la bourgeoisie étrangère et à créer des conditions économiques, politiques et autres, susceptibles d'assurer la pérennité du système mis en place par la colonisation.

C'est dans ce contexte que s'explique l'élargissement spectaculaire de la petite bourgeoisie africaine. Le vocabulaire social de la colonisation, déjà utilisé précédemment, s'enrichit au cours de cette phase d'expressions significatives. Au terme *d'évolués*, dont l'usage a commencé à se répandre dans les dernières années de la deuxième guerre mondiale, se substituèrent progressivement, à partir de 1952-1953, les expressions de *classes moyennes congolaises* et de *colonat noir*. Les officiels belges regroupaient dans ces « classes moyennes » « L'ensemble des individus qui avaient conscience d'avoir des intérêts distincts et dont l'évolution et la situation leur permettaient d'exercer,

(12) Merlier, o.c. pp. 145-184 et 251-261 et Mutamba. Makombo, o.c Young (C) *Politics in the congo. Decolonization and indépendance*, Princeton, Princeton University Press 1965.

sans contrainte et sans dépendance, une activité professionnelle particulière leur permettant de vivre » (14). Ce regroupement désignait, on le voit, une classe sociale spécifiée. Dans un autre texte, plus précis parce qu'ouvertement politique, on pouvait lire : « il faut organiser une classe d'indigènes évolués, qui se déclareront d'accord avec les idéaux et les principes de notre civilisation occidentale et qui seront, à standing égal en droits et devoirs ; moins nombreux que la masse indigène, mais puissants et influents ils seront ces alliés qu'il nous est indispensable de trouver auprès des communautés indigènes. Ces classes moyennes seront la « bourgeoisie » noire qui commence à se développer partout, que nous devons aider à s'enrichir et à s'organiser et qui, comme tous les bourgeois du monde, seront opposés à tout bouleversement aussi bien intérieur que venant de l'étranger » (15).

Mesurer ce groupe social n'est pas chose aisée. Le tableau suivant établi par J. PH. Peemans (16), permet d'abord d'apprécier sa relative faiblesse, par rapport à l'ensemble de la « bourgeoisie étrangère », encore qu'il masque l'existence de la petite bourgeoisie africaine.

Indicateurs de la répartition des moyens de production, de la production et du revenu entre la bourgeoisie étrangère et l'ensemble de la population africaine (1958).

	Bourgeoisie étrangère	Population africaine en %
Population totale	1	99
Stock de capital investi	95	5
Unités de production (sauf les entreprises artisanales)	82	18
Tecres cultivées	15	85
Gros bétail	47	53
Production agricole (en valeur) totale	35	65
Commercialisée	58	42
Revenu national		
Production de substance incluse	42	58
Consommation des particuliers	31	69
Epargne des particuliers	88	12
Salariés des entreprises	2	98
Masse salariale	45	55

(14) Mutamba - Makombo, o.c. p. 184.

(15) Ce texte date de mars 1955. Y. Mutamba. Makombo o.c. p. 187

(16) Peemans (J. Ph.) « Le rôle de l'état dans la mobilisation de la force de travail au Congo » in *Contradictions* n° 4, Juillet décembre 1973 pp. 101-126.

Quelques chiffres, d'ailleurs discordants, ont été avancés par des observateurs contemporains. Les premières estimations sérieuses ont été données par l'administration qui dénombrait en 1958 environ 176.600 personnes au sein des classes moyennes, ce chiffre comprenant : 81.642 commis et clerks, 110.220 travailleurs qualifiés et semi-qualifiés, 2.335 contre-maîtres, 1430 membres des professions libérales, 19.710 commerçants et 11259 artisans indépendants. Mais l'année suivante un autre observateur avançait un chiffre supérieur à 300.000 et comprenant : 20.600 travailleurs indépendants, 12.200 agents du personnel « sous-statut » du secteur public et 283.740 membres du personnel administratif et technique du secteur privé affiliés à la caisse des pensions et percevant un salaire supérieur à 1000 francs par mois non compris éventuellement la ration alimentaire, la rémunération en nature et le logement (17).

Avançons un peu plus loin dans l'examen de ces chiffres. Il est commode, comme l'ont fait les observateurs de l'époque, et plus récemment, P. Demunter (18), de distinguer deux fractions au moins au sein des « classes moyennes africaines », chacune occupant une place différente dans la structure économique.

La petite bourgeoisie salariée du secteur privé et public a connu, malgré les fluctuations, une progression d'ensemble au cours de la dernière décennie précédant l'indépendance, comme le montre le tableau ci-dessous (19).

*Evolution du volume de l'emploi
dans le commerce et l'administration*

ANNEE	COMMERCE		ADMINISTRATION	
	Volume de l'emploi	Indice	Volume de l'emploi	Indice
1950	62 050	100	18 911	100
1951	72 655	117	20 982	111
1952	72 327	116	22 850	120
1953	73 967	119	29 911	158
1954	77 399	125	30 305	160
1955	79 720	128	35 093	185
1956	81 548	131	39 699	210
1957	70 814	114	42 282	222
1958	68 498	110	45 012	242

(17) Mutamba - Makombo, o.c. pp. 184-185.

(18) Demunter (P) *Masses rurales...* o.c. pp. 214-226 et « Structures de classes et luttes de classes dans le Congo colonial » in *Contradictions*, n° 1 (1972) pp. 67. 92.

(19) Tableau établi par Demunter (P) d'après les rapports de l'administration in *Masses rurales...* o.c. p. 222.

Quant aux travailleurs indépendants leur progression était encore plus spectaculaire à en juger par la multiplication des firmes et établissements tenus par les africains.

*Evolution du nombre des firmes
et établissements indigènes (20)*

<i>ANNEE</i>	<i>FIRMES</i>	<i>ETABLISSEMENTS</i>
1950	2 417	2 650
1951	2 901	3 902
1952	4 690	5 555
1953	5 520	6 532
1954	8 430	9 461
1955	11 156	13 889
1956	14 859	16 064
1957	17 267	18 685
1958	21 683	23 142

D'autres évaluations en 1959 donnaient le chiffre de 20 598 travailleurs indépendants répartis ainsi selon les branches : activités multiples = 297 (1,4 %), agriculteurs = 2481 (12,1 %), commerçants = 11 118 (54 %), artisans = 3 567 (17 %), industriels = 1576 (7,7 %), professions libérales = 29 (0,1 %), activités non ventilées = 1526 (7,4 %) (21)

Les agriculteurs avaient au moins trois origines. Certains étaient directement issus des chefferies traditionnelles qui avaient compris l'intérêt de collaborer avec les colonisateurs belges et qui avaient su s'approprier des terres et réduire au salariat la force de travail lignagère et villageoise. D'autres étaient le résultat de la politique coloniale des « paysannats indigènes » : lancée en 1933 mais développée seulement après 1945 cette politique comportait l'accession des congolais à la propriété privative de la terre, l'aide financière et technique des pouvoirs publics et visait à la constitution d'une véritable bourgeoisie agraire. La dernière strate des agriculteurs s'est formée à partir de

(20) Ibid p. 219.

(21) Mutamba Makombo pp. 184-185.

1955 environ à la suite du reflux vers la campagne d'un nombre significatif d'éléments de la petite bourgeoisie salariée et indépendante fuyant la détérioration des conditions économiques dans les villes ; disposant d'une petite épargne et conscient de l'énorme marché que représentaient les cités, ces nouveaux venus à la campagne ont grandement contribué à y faire passer la petite production marchande au stade du petit capitalisme agraire dans des régions telles que le bas Congo, le Kasai et le Kivu (22).

Les autres sections des indépendants congolais, concentrées dans les villes, montraient une spécialisation certaine dans :

- Le commerce : 5 % des établissements du commerce de gros et du commerce général, mais 40 % du commerce de détail et plus de 90 % des « bars ».
- L'artisanat : Fournissant l'écrasante majorité des tailleurs, cor-donniers, maçons charpentiers, réparateurs etc.
- Les transports des hommes ou des denrées alimentaires dans les villes aussi bien qu'entre les villes et les régions qu'elles animaient (ainsi Kinshasa et les régions du bas Zaïre, du lac Mai Ndombe et du Haut Zaïre au Lubumbashi et la région du Kasai).
- L'hôtellerie (96 propriétaires d'hôtels sur un total de 207)
- Certaines industries (huileries, savonneries, briqueteries, scieries mécaniques, fabriques de charbon de bois etc...).

Si la plupart de ces entreprises paraissaient fragiles, les renseignements fiscaux donnent une idée un peu plus précise de leur assise financière : ainsi en 1957, plus de 2400 entreprises congolaises déclaraient des bénéfices supérieurs à 50.000 francs (23). compte tenu des innombrables entraves que les entreprises bancaires, dominées par la bourgeoisie étrangère, et le régime colonial opposaient à la croissance normale des firmes congolaises (rareté du crédit, exclusion de certains secteurs tels que les mines, absence d'un encadrement technique suffisant...), il n'est pas interdit de penser qu'à la longue ce groupe a fini par aspirer au pouvoir ou par vouloir l'instauration d'un régime « national » qui lui permettait de renforcer ses assises et d'étendre ses activités.

(22) Merlier o.c. pp. 189-190 Demunter *Masses rurales* o.c. pp. 219-221.

(23) Le salaire moyen de l'ouvrier qualifié, spécimen relativement rare dans la colonie, était de 20.000 à 25.000 francs par an. Sur ces quelques 2600 entreprises, 2350 déclaraient de 50.000 à 300.000 francs et 200 au delà de 300.000 francs, parmi lesquels 100 avouaient plus de 700.000 francs cf. Merlier o.c. p. 190 et Dumunter *Masses rurales* o.c. p. 221.

Ici se pose la question de savoir si ces différents éléments de la petite bourgeoisie congolaise formaient une seule classe ou autant de classes qu'il y avait d'éléments (24). La réponse à cette question de la part de spécialistes se réclamant du marxisme, est très souvent chargée d'économisme et d'historicisme (25) dont Paul Demunter apparaît comme le représentant le plus caractéristique. L'orientation économiste consiste notamment à considérer que « ces deux ensembles (c'est-à-dire la petite bourgeoisie indépendante et la petite bourgeoisie salariée), par la place différente que leurs membres respectifs occupent dans le procès de production constituent en fait deux classes sociales distinctes « cet économisme s'accompagne d'un historicisme de type lukaczien dans la mesure où par le même auteur, ces deux classes semblent exister d'abord comme « classes-en-soi » jusqu'à ce que, ayant élaboré une « conscience politique adéquate » étroitement identifiée à leur intérêt de classe, elles interviennent enfin comme véritable agent de changement sur la scène historique (26).

En fait dans une autre orientation théorique, qui consiste à voir les classes sociales comme déterminées par les effets de l'ensemble des structures de la formation sociale, on peut proposer une analyse totalement différente : Les groupes présentés précédemment se sont constitués d'emblée en classe sociale, plus précisément en une petite bourgeoisie dans une structure sociale de type colonial, articulée autour des éléments intellectuels de la fraction salariée. Cette espèce d'homogénéité a été d'ailleurs historiquement facilitée par le fait que les éléments les plus dynamiques des travailleurs indépendants sont venus de la petite bourgeoisie salariée (27). La phase 1945-1960, qui a correspondu au développement numérique de la petite bourgeoisie noire, a vu celle-ci se poser comme classe spécifique dès le départ et sur les plans économique et politique aussi bien qu'idéologique et culturelle même si, par suite de l'évolution accélérée de la conjoncture, le contenu politique de cette affirmation d'une classe a subi des infléchissements sensibles. Il suffira de retenir ici les principaux aspects de cette émergence (28). On a vu se créer entre 1944 et 1955

(24) Sur la question de savoir si oui ou non, elles constituent une classe, en l'occurrence une petite bourgeoisie, voir ci-dessous.

(25) Sur ces deux notions g. Poulantzas (N) *Pouvoir politique et classes sociales dans l'état capitaliste*, Paris, François Maspéro, 1968 notamment pp. 59-70.

(26) Demunter (P) *Masses rurales* o.c. pp. 159-168 et 216.

(27) Jewsiewicki (B) « Le colonat européen au Congo belge » in *Journal of African History* 20 (1979) pp. 559-571.

(28) *Ibid* p. 70.

un nombre considérable d'organisations, de journaux et de groupes de défense correspondant aux fractions particulières ou à l'ensemble des « classes moyennes congolaises » : syndicats des travailleurs indépendants (union des colons africains, association des classes moyennes africaines, association professionnelle des colons individuels de la province de Léopoldville...) des salariés (APIC) ou des deux groupes à la fois (union des intérêts sociaux congolais) ; organes de presse (avant tout *la voix du Congolais*) cercles d'études, de sports ou de loisirs réservés aux membres des classes moyennes. Le rôle moteur des éléments intellectuels et salariés s'est imposé lorsque les classes moyennes ont cherché elles mêmes à se définir comme « classe d'évolués » : les principaux critères retenus degré d'instauration, régularité d'un revenu minimum, conscience professionnelle, moralité irréprochable – valorisaient à l'évidence le petit noyau formé par le clergé noir, les diplômés et les « cols blancs » (commis, clerks etc). La petite bourgeoisie s'est également posée en s'opposant, par rapport aux principaux groupes de la colonie. La vision qu'elle avait de ces groupes est d'ailleurs en elle-même révélatrice de sa position de classe.

Elle a d'abord tenu à se distinguer des autres congolais qu'elle percevait comme une masse indifférenciée très éloignée d'elle-même : « les évolués se jetaient l'astracisme ; il a existé chez eux le désir secret de former une caste de privilégiés – le moins possible – jouissant des avantages les plus élevés. L'émulation jouait entre eux pour être le parangon du « Mundele Ndombe », Européen à peau noire, c'est pourquoi des différenciations byzantines calquées sur l'appréciation du colonisateur, émaillaient leurs propos primitifs, broussards, « basendji » et « bahuta » pour lesquels ils ne manifestaient que mépris et condescendance : évoluant ; évolués ou civilisés ; et au-dessus de la pyramide, les « ilites » (29). Mais les choses étaient assez complexes presque, malgré le rejet de « la masse » par les évolués, ceux-ci jouissaient d'un prestige considérable de la part des classes populaires. Reproduisant avec une remarquable spontanéité les clichés les plus grossiers, les déductions les plus pesantes et les raisonnements les plus subtils de l'idéologie coloniale, la petite bourgeoisie noire percevait les Européens d'au moins trois manières concurrentes et complémentaires :

(29) Ibid p. 58.

1) comme un modeste social et culturel quoique quelque peu asymptotique ;

2) comme une classe exploiteuse et abusive mais dont les abus pouvaient être excusés au nom de la civilisation qu'elle prétendait vouloir instaurer et à laquelle ces africains estimaient être parvenus ;

3) enfin comme un pouvoir avec lequel ils pouvaient négocier la concession et l'octroi de quelques privilèges.

L'un des faits les plus importants de la conjoncture 1944-1960 c'est l'accession de cette petite bourgeoisie à l'hégémonie idéologique et politique. Il est difficile de dater précisément cet avènement. En effet, c'est en 1943 que l'un des idéologues les plus rétrogrades du régime colonial, Mgr. de Hemptine, perçut le changement en notant : « un renversement dangereux s'est opéré entre les deux portions de la population indigène. Le centre de gravité s'est déplacé et s'est établi dans un milieu qui n'est lui-même plus en équilibre... C'est de cette masse des salariés et des employés, devenue énorme, que part le mot d'ordre qui régit désormais l'attitude des milieux coutumiers eux-mêmes. Ceux-ci ne donnent plus le ton, ils le reçoivent d'ailleurs. (30) De fait, dès les premiers manifestes des « évolués » congolais à la fin de la deuxième guerre mondiale, cette classe se comporte déjà, dans l'expression de ses aspirations, comme un groupe hégémonique :

Celles-ci portent sur des questions sociales et matérielles mais aussi sur des problèmes politiques, elles traduisent les revendications spécifiques et particularistes du groupe aussi bien que les doléances profondes des classes populaires. Le récit détaillé des péripéties qui l'ont conduit à l'hégémonie relève d'une histoire politique dont les grandes lignes sont connues (31). Ce fut entre 1956 et 1958 que le groupe prit la direction du mouvement politique qui devait conduire à l'indépendance. On le vit alors prendre des positions anticolonialistes plus ou moins radicales, quoique rarement anti-impérialistes. Par le biais de l'idéologie tribaliste et régionaliste, il imposa également aux classes populaires une certaine conception du pouvoir et de la compétition pour le pouvoir (32). Encadrant et inspirant les partis politiques de la fin des années cinquante (voir tableau ci-dessous) il se

(30) Voir entre autre young, Merlier et Mutamba. Makombo, o.c.

(31) c.f. M'Bokolo (E) « Ethnicité, régionalisme et nationalisme au Shaba » in *le Monde diplomatique*, juillet 1978 et *le continent convoité : l'Afrique au XXème siècle*. Paris, Editions + Etudes vivantes, chap. 5 et 8.

(32) Demunger Masses rurales o.c. p. 230.

retrouva naturellement sans concurrent aux postes de commande de l'état au moment de l'indépendance (30 juin 1960).

Composition sociale (en % des principaux partis politiques de Kinshasa (1958-1959) (33)

	Abako	P.N.P	M.N.C	P.S.A	Tot.
Petite bourgeoisie indépendante	17,4	14,5	7,7	22,7	15,9
Petite bourgeoisie salariée	68	80,6	73	50,1	58,1
dont - enseignants	52,9	52,9	47,4	63,6	53,1
- autres employeurs du secteur	23,5	11,8	5,3	18,2	
- public	5,9	23,5	21	18,2	
- employés du secteur privé ...	5,9	23,5	21	18,2	
- divers	17,7	11,8	26,3	-	
Ouvrier	4	-	3,8	3	2,1
Milieux coutumiers	2,6	3,1	3,8	13,6	4,3
Non spécifiés	8	1,8	11,7	10,6	9,6

Les transformations de cette petite bourgeoisie, une fois au pouvoir et ses relations avec l'oligarchie actuelle constituent l'un des problèmes théoriques et politiques cruciaux de la société Zaïroise. Naturellement, il n'est pas aisé d'apporter une réponse définitive « faute d'informations suffisantes, comme le soulignait J. L. Lacroix en 1970, sur la répartition et la redistribution du revenu, sur la formation des groupes sociaux et leur conscience de classe, sur le chevauchement des solidarités traditionnelles et modernes » (34) Et ce n'est là qu'un échantillon limité des obstacles à surmonter on dispose cependant d'une première interprétation formulée par la gauche zaïroise et certains spécialistes des sciences sociales dans cette perspective, Paul Demunter considère que l'on est en présence au Zaïre d'une « oligarchie qui s'est constituée au moment de l'indépendance et qu'on appelle trop souvent et de manière abusive *bourgeoisie nationale*. De

(33) J.L. Lacroix « Evolution de l'économie et transformations des structures économiques au Congo depuis 1960 » in *Revue Française d'études politiques africaines* n° 58, octobre 1970 p. 64.

(34) Demunter (P) « Le régime politique Zaïrois (1965-1971) » in dossier C.I.T.M. *Zaïre* 71, Louvain 1971 p. 11.

fait, cette classe dominante n'a aucun travail commun avec la bourgeoisie qui demeure largement étrangère. Elle ne détient ni le contrôle du procès de production ni la propriété effective des moyens de production ; elle ne tire donc pas son profit de l'exploitation systématique du travail. L'oligarchie zaïroise s'est formée en grande partie à partir des avantages que procurait la carrière politique et administrative. Lors de l'indépendance elle a pu s'inscruster dans les ravages de l'Etat, occuper les postes auparavant détenus par les fonctionnaires européens de la colonisation, bénéficier des privilèges assorties à ces postes et en créer de nouveaux. Sa fonction essentielle consiste à assurer à la bourgeoisie monopoliste la pérennité des rapports de production et d'exploitation. C'est de cette collaboration qu'elle tire une bonne part de ses profits (35). Ce point de vue représente en quelque sorte la synthèse de l'interprétation classique en cette matière.

Le problème qui est posé ici est en fait multiple ; celui des origines, de la genèse de l'oligarchie actuelle et de ses relations historiques avec la petite bourgeoisie coloniale ; celui de ses rapports avec la, ou plutôt les bourgeoisies étrangères ; celui de sa place dans l'appareil de l'état, de la nature et du rôle du pouvoir d'état, celui enfin de son articulation avec les autres classes de la société Zaïroise. Il est impossible de reprendre ici l'ensemble de ces questions, quoique cela s'avère théoriquement et politiquement urgent. On se contentera d'esquisser quelques hypothèses, essentiellement sur la question de la genèse.

On partira des approches fournies pour Issa Shivji et Charles Bettelheim. Dans son analyse des luttes de classes en Tanzanie, le premier consacre à la « bourgeoisie bureaucratique » un chapitre essentiel où il suggère en même temps une typologie des formes de passage de la petite bourgeoisie coloniale à la bourgeoisie des états indépendants. Il y distingue deux situations. Dans la première, celle du Kenya par exemple, la petite bourgeoisie était suffisamment forte dans les dernières décennies de la colonisation et ses différentes fractions se sont comportées comme une classe homogène, laissant l'hégémonie à l'une d'entre elles. Dans la deuxième situation, celle de la Tanzanie notamment, les conditions spécifiques de la colonisation n'ont pas permis l'éclosion rapide d'une petite bourgeoisie ; il en existait simplement la fraction intellectuelle, d'ailleurs numériquement

(35) Shivji (1) o.c. 63-64.

faible ; celle-ci s'est constituée d'abord en « bureaucratie » et a grossi ses rangs par l'intégration d'éléments issus d'autres classes ou catégories sociales (syndicalistes, officiers de l'armée) et des jeunes intellectuels pour se muer progressivement en « bourgeoisie bureaucratique ». les développements de la société zaïroise, du moins pour ses classes supérieures, évoque ce deuxième type de situation alors que la petite bourgeoisie congolaise d'avant 1960 était relativement forte.

Avant à Charles Bettelheim, employant, dans un sens large, le concept de transition, il écrit : « Le terme d'économie de transition, appliqué à une économie post-coloniale où le pouvoir n'est pas passé aux mains des travailleurs, semble pouvoir être employé aussi pour désigner une situation d'équilibre momentanée des forces des classes sociales en présence. Un tel équilibre, qui peut aboutir à des *coalitions de classes* (formelles ou non) est éminemment *instable*. Il ne peut pas constituer la base sociale d'un système économique ayant des lois spécifiques de développement... Dans de tels cas, on ne peut pas parler d'une *économie de transition*, mais d'une situation, une telle situation est d'ailleurs généralement caractérisée, sur le plan économique, par une absence à peu près totale de développement, (36). La notion de situation de transition présente l'intérêt de renvoyer à la structure globale de la société et peut rendre compte des renversements d'équilibres qui ont présidé à l'émergence de la bourgeoisie néocoloniale au Zaïre.

Dans ce cas il semble qu'il y ait eu en réalité deux « situations de transition » correspondant au passage de la petite bourgeoisie coloniale à l'oligarchie actuelle.

La première correspond en gros à la première république. Et l'idée reçue, à cet égard, veut qu'elle ait été l'âge d'or des anciennes classes moyennes transformées en bureaucratie. Or rien n'est moins sûr. Certes les postes administratifs, militaires et autres, laissés par les Belges après l'exode précipité de la deuxième moitié de 1960, ont été aussitôt investis pour les anciens cadres subalternes africains. Mais malgré des privilèges matériels certains, ceux-ci n'allaient pas former la base sociale du nouveau régime. Il faut d'ailleurs distinguer entre la bureaucratie dans son ensemble et la catégorie qu'on a appelée, selon les situations, « les hauteurs de la bureaucratie » ou « la classe tenant l'état » (37). Ce fut celle-ci qui se dégaga comme élément clé et prin-

(36) Bettelheim (Ch) o.c. p. 19.

(37) Notions respectives de Poulantzas et Marx, voir Poulantzas (N) o.c. pp. 363-364.

cial bénéficiaire de la situation. Or, parmi ses membres, la petite bourgeoisie coloniale était loin de former la majorité ; on y trouvait surtout les jeunes diplômés, frais émoulus des universités et improvisés technocrates et politiciens grâce à certains officiers de l'armée dont on peut difficilement dire qu'avant les promotions spectaculaires de 1960, ils aient fait partie de la petite bourgeoisie.

La « situation » était d'autre part éminemment instable (38). Le nouvel état indépendant héritait théoriquement du pouvoir économique de l'état colonial mais la « classe tenant l'état » ne put en tirer profit : il fallut en effet attendre plus de six ans (le temps de régler l'épineuse question de la reconnaissance par le Congo de la dette publique coloniale) pour voir la Belgique céder à la jeune république les titres qu'elle détenait dans plusieurs sociétés du Congo – D'autre part la crise politique du Congo se traduisit en fin de compte par un rétrécissement spectaculaire de l'espace contrôlé par la nouvelle classe dirigeante et par un abaissement sensible des revenus de l'état car à la sécession du Katanga, il faut ajouter celle du sud Kasai et la dissidence ouverte de plusieurs provinces par suite de la grande « rébellion » du début des années soixante : la création de multiples provincettes, paradis de la corruption et lieu privilégié de l'arbitraire fut loin de répondre aux espérances des politiciens. Enfin la crise grave de l'économie entra pour une grande part dans la mal donne dont la nouvelle bureaucratie eut à souffrir. Les données chiffrées sont particulièrement éloquentes sur l'ampleur de cette crise (voir tableau). Le seul secteur rentable fut le commerce plus précisément le commerce d'importation des produits manufacturés, voire de vivres, et le commerce des denrées agricoles dans les centres urbains, l'un et l'autre stimulés par une pénurie grave et persistante et la largeur confortable des marges bénéficiaires. Qui contrôla ces commerces ? Si l'on ne dispose pas des données, précises et complètes, les indices concordent qui soulignent que la « classe tenant l'état » dans cette spéculation un appoint important à ses revenus.

Ainsi vers 1965 le régime de la première république se trouva pratiquement sans base sociale : sa politique économique et sa politique tout court lui avaient aliéné les classes populaires dès les premiers mois de l'indépendance, il en fut de même pour la plus grande partie de la bureaucratie, ulcérée de n'avoir pas vu tomber

(38) pour plus de détails, g Merlier, *o.c.*, pp. 299-352 et M'Bokolo (F), *L'Afrique au XX^e siècle o.c.*, chap. 5.

dans ses corbeilles les fruits prometteurs des indépendances. Ainsi s'explique, dans une large mesure, leur indifférence lors du coup d'état (39).

*Evolution des principaux secteurs de l'économie à prix constants
(1959-1966) (40)*

	1966/1959	1966/1959
Agriculture non commercialisée	- 6 %	industrie et énergie . + 22 %
Agriculture commercialisée	- 42 %	Commerce
Mines et Métallurgie ...	- 5 %	Services
Bâtiments et travaux ...		
publics	- 42 %	
Transports	- 38 %	

Cette indifférence était l'une des composantes de la nouvelle « situation de transition » créée par le coup d'état, les autres composantes étant les relations avec l'ancienne puissance coloniale et les autres états capitalistes. Cette deuxième situation a duré jusque vers 1974/1975 et abouti à la consolidation de la bourgeoisie néo-coloniale et à l'établissement de rapports originaux entre celle-ci et les autres classes de la société Zaïroise.

Pendant cette période, on a vu s'instaurer une structure passagère équivalente, à deux points de vue au moins, à celle qu'a décrite Issa Shivji. 1) En effet la « classe tenant l'état » allait se constituer comme une bureaucratie dans un état où la petite bourgeoisie aurait été à peu près inexistante : cette situation n'était, à certains égards, que le prolongement des tendances constatées entre 1960 et 1965, en

(39) On a interprété parfois ce coup d'état comme l'issue d'un conflit exacerbé entre les différentes fractions de la bureaucratie, culminant dans la lutte entre Joseph Kasavubu alors président de la république et Moïse Tshombé premier ministre, le conflit principal nous semble plutôt avoir été la lutte des classes populaires et des groupes nationalistes contre l'impérialisme et toutes les fractions de la bureaucratie ; la première thèse voit dans le Zaïre de 1965 une situation typiquement « bonapartide » cf. M'Bokolo (E) *ibid*

(40) Etabli d'après le rapport de la Banque du Zaïre 1967 par Bézy (F) « La situation économique et sociale du Congo Kinshasa » in *Cultures et développement* 1,4 (1968) p. 650.

outre les « hauteurs de la bureaucratie » de la deuxième république gardèrent très peu d'éléments de l'équipe précédente (la plupart des universitaires et quelques rares politiciens), elle se forma autour du noyau du haut commandement militaire et élargit ses rangs en recrutant parmi les intellectuels. 2) Cette nouvelle bureaucratie développa une pratique caractéristique d'une catégorie sociale anxieuse de se constituer en classe détenant l'hégémonie sinon l'exclusivité du pouvoir : nationalisme économique (querelle avec l'Union Minière du Haut Katanga et « nationalisation » de celle-ci, participation systématique de l'état aux différents secteurs économiques. Zaïrianisation des petites et moyennes entreprises peu après cédées à l'état, etc...), nationalisme politique (réhabilitation de P. Lumumba et prises de position à l'OUA), nationalisme culturel (politique de l'authenticité africaine). Comme c'est souvent le cas dans ce type de situation, ces pratiques avouées et étalées s'accommodaient fort bien avec une certaine soumission à l'égard des intérêts capitalistes étrangers comme le montrèrent par exemple les arrangements plus ou moins secrets avec la Société Générale de Belgique, détentrice de l'Union Minière, le très libéral code des investissements de 1969, la multiplication des concessions octroyées aux firmes étrangères, la politique d'endettement systématique auprès des institutions financières capitalistes pour financer la réalisation de projets élaborées par des experts étrangers etc... Cette politique a cependant été bénéfique à ceux qui tenaient l'état : en renforçant l'autonomie relative de l'état, en créant un terrain d'action économique pour le pouvoir d'état, elle a progressivement constitué la bureaucratie en bourgeoisie néo-coloniale, accommodant comme on l'a indiqué à l'égard des puissances impérialistes, et carrément étrangère aux préoccupations des autres classes sociales : les multiples dévaluations intervenues depuis 1967 ont frappé sans rémission les salariés, qu'ils appartiennent au prolétariat ou à la petite bourgeoisie tout comme le blocage et les revalorisations tardives des rémunérations, on a totalement négligé le secteur agricole et la paysannerie où les interventions ponctuelles de l'état prennent régulièrement les formes les plus critiques des pratiques coloniales, enfin la politique de croissance qui a délibérément opté pour les branches fortement capitalistiques a créé un grave problème d'emploi dans les villes (41).

(41) Pour plus de détails voir *Zaire 71* o.c. *Zaire le dossier de la recolonisation*, Paris l'Harmattan 1978, les rapports annuels de la Banque du Zaïre et Peemans (P. Ph.) « The social and economic development of Zaïre since independence : an Historical outline » in *African Affairs* Vol. 74 n° 295 (Avril 1975) pp. 148-179.

En définitive lorsque vers 1975 le Zaïre a définitivement dépassé cette « situation », son économie de travail plus intégrée à l'économie capitaliste mondiale, moins différenciée et plus fragile qu'en 1960 : on était plutôt à cet égard revenu à la structure de 1950.

A ce stade de l'évolution du Zaïre, sa bourgeoisie peut être décrite d'une manière « classique » et purement formelle. C'est ainsi que procèdent Paul Démonter et nombre d'intellectuels Zaïrois qui distinguent (42).

1°) Une oligarchie telle qu'elle a été définie plus haut

2°) Une « petite bourgeoisie « classique » ou « traditionnelle » « correspondant à la petite production et à la petite propriété (petits commerçants, boutiques, artisans, etc...).

3°) Une nouvelle petite bourgeoisie » formée par les travailleurs salariés non-manuels (43).

Cette classification trahit une nouvelle fois l'économisme dont sont chargées beaucoup d'analyses relatives à l'Afrique. Mais il n'est pas plus fécond de chercher la bourgeoisie Zaïroise uniquement dans les appareils de l'état, ce qui reviendrait à confondre ceux-ci avec le pouvoir d'état que détient effectivement cette bourgeoisie.

Si l'on veut au contraire voir dans les classes les supports des effets de l'ensemble des structures d'une formation sociale, la bourgeoisie zaïroise donne alors le spectacle d'une remarquable complexité. Colin Leys (44) a perçu une telle complexité au sein de la bourgeoisie kenyane qu'il a désignée par le « système de la cour ». Ce système, articulé autour d'un noyau central et organisé en cercles concentriques, donnerait dans le cas du Zaïre la figure suivante :

1°) *Le noyau central* : il correspond en gros à ceux que le langage populaire de Kinshasa désigne comme « les gens de Nazareth et de Bethléhem ». Il s'agit, autour du Président Fondateur, de sa très proche parenté, de certains membres de son ethnité mais aussi des ressortissants du Haut-Zaïre et enfin des représentants des autres groupes. Les membres de ce noyau peuvent occuper les appareils d'Etat (conseil du président, ministères et postes parlementaires clés,

(42) Demunter « Le régime politique Zaïrois » art. cit. pp. 11-13.

(43) Peemans (P. Ph) « the social and economic... » art. cité pp. 162-163 ; sur ces concepts voir Poulantzas o.c. pp. 104-125.

(44) Leys (C) *under development in Kenya*. Londres, Heinemann, 1976 Leys se contente de décrire la cour de Kenyatta, je me suis efforcé de systématiser cette description.

centre national de documentation, directions syndicales etc...) ou y faire des apparitions ponctuelles ou en être totalement absent tant il est vrai que le pouvoir, la richesse, les privilèges, la considération sont, dans le contexte zaïrois, ailleurs. Une généalogie de ce groupe révèle des startes d'origine diverses : des suivants de la première équipe (1960-1965), les « compagnons de la révolution », des membres du Lumpenprolétariat et des cadres de très haut niveau intellectuel.

2^o) le premier cercle est éminemment pluri-ethnique et occupé par de nombreux politiciens en disgrâce ; on y trouve aussi les responsables des firmes d'état ou semi-publiques, les hauts cadres de l'état et du secteur privé. Le rayon d'action de ce groupe est plus limité : commerce, transports, spéculation sur certains produits d'exportation.

3^o) Le deuxième cercle, également pluri ethnique, est celui des intellectuels de haut niveau : le noyau central des éléments pour renforcer et ou renouveler les niveaux 1 et 2.

Comme toute structure de classe, ce système ne traduit pas seulement la réalité objective des relations de pouvoir et des inégalités sociales. Il a aussi une efficacité propre dans la stabilisation de la société Zaïroise. D'une part, il entretient l'illusion d'une relative mobilité qui contribue à désamorcer le potentiel révolutionnaire de la petite bourgeoisie intellectuelle, désormais attentive aux rumeurs de remaniements et de promotion. D'autre part il donne du noyau central l'image fausse d'un groupe régi par des considérations tribalistes et régionalistes : aussi voit-on la contestation populaire prendre la coloration de mouvements régionalistes ce qui l'émiette et l'affaiblit ; mieux encore la contestation semble perdre sa raison d'être puisque la plupart des mécontents sur une base ethnique et cherchent d'abord à être mieux représentés aux niveaux 1 et 2. La classe tenant l'état, dont le pouvoir, depuis l'origine, repose sur le recours réitéré à la violence physique, se trouve ainsi renforcée dans sa puissance. Car l'on sait que le pouvoir accroit son pouvoir dès lors qu'il réussit à ajouter au poids de ses appareils le pouvoir de l'efficacité symbolique.

ELIKIA M'BOKOLO
Ecole des Hautes Etudes en
Sciences Sociales

III
ACCUMULATION
ET RESTRUCTURATION
DE LA DIVISION
INTERNATIONALE DU TRAVAIL

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial data. This includes not only sales and purchases but also expenses and income. The document provides a detailed list of items that should be tracked, such as inventory levels, accounts payable, and accounts receivable. It also outlines the procedures for reconciling these accounts and ensuring that they balance correctly.

The second part of the document focuses on the role of the accounting department in providing accurate and timely financial information to management. It highlights the need for clear communication and collaboration between the accounting team and other departments. The document describes the various reports and statements that are prepared, such as the balance sheet, income statement, and cash flow statement. It also discusses the importance of analyzing these reports to identify trends and make informed decisions.

The third part of the document addresses the challenges of managing financial data in a complex and rapidly changing environment. It discusses the need for robust internal controls and risk management practices to protect the organization's assets and ensure the accuracy of its financial reporting. The document also touches on the importance of staying up-to-date with the latest accounting standards and regulations.

In conclusion, the document stresses the importance of a strong financial foundation for the success of any organization. It encourages the accounting department to continue to improve its processes and practices to provide the highest quality of service to the organization.

“ LE SYSTÈME DE L'ÉCONOMIE MONDIALE : DÉSORDRE OU RATIONALITÉ : LA PROBLÉMATIQUE DE LA TRANSITION ”

*M. IKONIKOFF
CNRS Paris*

I – LES ERREMENTS DE LA THÉORIE

Au cours du XIX^e et du XX^e siècles, plusieurs courants de pensée ont prétendu former des schémas interprétatifs permettant d'identifier les mécanismes de formation et de fonctionnement du système économique mondial qui s'était constitué vers le milieu du XIX^e siècle et qui résultait de l'expansion des pays européens vers le reste du monde.

On pourrait – grossièrement – grouper ces courants en deux grandes écoles. La première pourrait être appelée apologétique parce qu'elle tente de justifier les traits dominants qui façonnent l'image du système. La théorie la plus représentative correspondant à cette école est apparue en même temps que la constitution du système économique mondial : ce sont les analyses de Ricardo (1), auxquelles les travaux ultérieurs situés dans la même perspective n'ont pas apporté de changements ni de contributions nouvelles significatives (2).

(1) David RICARDO : *On the principles of political economy and taxation* (1817).

(2) Alfred MARSHALL – *The pure theory of foreign trade* (1879) G. HABERLER : *The theory of international trade, with its applications to commercial policy*, Hodge Londres 1936.

J. VINER : *Studies in the theory of international trade*, Harper, New York 1937.

H.G. JOHNSON : *International trade and economic growth*, Allen and Unwin, Londres, 1962.

Pour ce courant, la Division Internationale du Travail fondée sur les avantages comparatifs constitue la projection nécessaire, au plan mondial, de la rationalité que l'industrialisation avait imposé à l'organisation socio-économique des sociétés européennes. Elle devait permettre de maximiser l'excédent et rendre progressivement plus équitable sa distribution.

La deuxième école est essentiellement contestataire quelles que soient les différences séparant les diverses interprétations au sein de cette deuxième école – et elles sont profondes – elle dénonce les contradictions et les injustices que comporte le système, et affirme donc la nécessité de le remettre en cause.

Dans les premières décennies du XXe siècle, les courants marxistes (mais non pas MARX lui-même) discernent le caractère asymétrique des rapports entre les éléments du système et proposent des explications qui se veulent globalisantes. Ils s'attachent en fait exclusivement aux causes de l'expansion européenne, attribuées soit à la formation d'un excédent de capital qu'il fallait exporter (3), soit à une crise de réalisation liée dès l'origine au fonctionnement du capitalisme (4).

Mais toutes ces interprétations apologétiques ou contestataires pourraient être qualifiées d'éthnocentriques dans la mesure où elles ne tiennent pas suffisamment compte de la spécificité des espaces soumis aux divers formes d'expansion européenne. Il va falloir attendre 1945 pour que des tentatives soient faites en vue de sortir cette spécificité de la marginalisation conceptuelle à laquelle les théories classiques (orthodoxes ou hétérodoxes) l'avaient reléguée jusqu'alors. C'est ce qui constitue la contribution d'un Paul BARAN (5) au courant marxiste ; mais c'est surtout le schéma construit à partir des notions de « Centre et Périphérie », d'abord formulées par R. PREBISH (6) et ensuite développées par l'école structuraliste latino-américaine, qui représente l'apport fondamental à la compréhension des mécanismes du sous-développement (7).

(3) V. LENINE : L'impérialisme, stade suprême du capitalisme (1917).

(4) R. LUXEMBURG : L'accumulation du capital (1913).

(5) The Political Economy of Growth, Monthly Review Press, New York 1957.

(6) R. PREBISCH : El Desarrollo de America Latina y algunas de sus principales problemas. Cepal, Chili, 1949 (Ronéo).

(7) Dans un article de cette même revue nous avons signalé les trois caractéristiques principales qui définissent – d'après cette école le sous-développement. M. IKONIKOFF et S. SIGAL : l'Etat – Relai : Revue Tiers-Monde Tome XIX, n° 76, Octobre-décembre 1978.

Avec « l'échange inégal » (8) est enfin parachevé l'itinéraire intellectuel qui commence vers le milieu du XIXe siècle avec les avantages comparatifs et qui passe par les notions d'impérialisme et de « centre et périphérie ». Cet ouvrage semble réussir là où les autres théories avaient, au moins partiellement, échoué : il parvient à relier, au sein d'une explication globale, les mécanismes de fonctionnement du S.E.M. d'une part, les causes et les mécanismes de production et de reproduction du sous-développement d'autre part.

En effet, l'auteur, en s'appuyant sur l'analyse critique – l'une des plus perspicaces qui ait été faite – des différentes interprétations précédentes, présente un schéma qui se veut à la fois le centre de convergence des formulations antérieures et une proposition de dépassement.

Si nous comparons les différentes théories qui ont jalonné cet itinéraire afin de discerner analogies et divergences, nous constatons que l'importance attribuée à l'échange constitue le seul point de convergence. Qu'il soit considéré comme variable privilégiée ou comme condition de possibilité de fonctionnement du système mondial et des sous-systèmes nationaux, l'échange est effectivement au centre de toutes les problématiques de RICARDO à EMMANUEL.

Or, si nous observons la réalité économique contemporaine, nous sommes obligés de constater qu'un certain nombre de faits s'expliquent mal dans ce cadre conceptuel et font douter de la valeur de l'échange en tant que variable dominante.

D'abord, dans un sous-système périphérique dont le fonctionnement est conditionné par l'échange, le pourcentage des exportations par rapport au P.I.B. devrait logiquement être élevé ; en tout cas plus élevé que celui des pays appartenant aux sous-systèmes centraux. Ainsi, lorsque des pays centraux comme la République Fédérale Allemande et le Royaume-Uni atteignent des taux de 22 et 23 % la France 17 % et le Japon 12 %, on pourrait penser que les pays appartenant à une région périphérique devraient atteindre des taux supérieurs. Or, la moyenne pour l'ensemble de l'Amérique latine est inférieure au taux le plus faible de ces pays centraux : 9,8 % en 1975 (9) ; et ce qui est plus significatif encore, il tend à diminuer car en 1960 il atteignait 12,5 %. Si l'on ne considère que les trois grands pays de

(8) A. EMMANUEL : L'Echange inégal – Maspéro, Paris, 1969.

(9) Comisión Económica para América Latina (CEPAL) N.V. – « El Desarrollo económico y Social y las Relaciones Externas de América Latina ». Cuatémala, 14 Mars 1977.

l'Amérique Latine dont le poids est décisif dans l'économie de la région, on constate des taux encore plus faibles : 6,1 % pour l'Argentine – inférieur à celui des Etats Unis, 6,4 % – 7 % au Brésil et 7,6 % au Mexique. Certes dans d'autres régions périphériques, le pourcentage est variable, mais il demeure en général élevé notamment pour les pays d'Afrique. En effet, si l'on exclut le cas-limite de la Haute Volta (6,2 %) (10), à faible développement de forces productives, ainsi que d'autres pays à caractéristiques semblables (Burundi, Rwanda, Lesotho), la moyenne se situe au dessus de 20 % ; elle atteint environ 35 % en Côte d'Ivoire et au Zaïre, 27 % au Kenya, 22 % au Nigéria.

Même, s'il ne s'agit que de l'Amérique Latine, ces faibles pourcentages n'en révèlent pas moins des situations qui ne s'accordent point aux images données par les théoriciens de l'échange inégal et du sous-développement. Un autre phénomène important qui corrobore les doutes que l'on est en droit d'émettre sur la signification de l'échange, est l'importance croissante des activités productives des firmes des pays centraux réalisées à l'étranger. En 1971, la valeur de la production à l'extérieur de l'ensemble des firmes des pays centraux atteint 318 milliards de dollars alors que, pour cette même année, la valeur totale des exportations de ces pays atteint à peine 133,7 milliards de dollars (11).

Faut-il alors à partir de ces faits renverser l'analyse, dénier à l'échange le rôle privilégié qui lui a été attribué et dénoncer comme fausse la voie de recherche dans laquelle se sont pourtant engagés les cerveaux les plus lucides des sciences sociales depuis le XIX^e siècle jusqu'à notre époque ?

Posée ainsi, la question est extrêmement difficile à trancher et l'on pourrait, à la limite, dire qu'elle n'a pas de sens. Mais si nous sommes ainsi poussés jusqu'à l'absurde c'est que la question a été et reste sensiblement obscurcie par la persistance d'un débat de plus en plus éloigné de la réalité.

En fait, la formulation d'un schéma explicatif satisfaisant, susceptible de rendre compte des phénomènes fondamentaux qui caractérisent le processus économique et social à l'échelle mondiale exige de rompre avec les dogmatismes de toutes sortes qui enferment l'analyse et la rendent inopérante. Pour ce faire, la seule voie possible, est celle de la périodisation du processus qui permettrait de

(10) Institut Africain de Développement Economique et de Planification (I.D.E.P.) Séminaire « L'Afrique et la Problématique du Futur », 18-23 Juillet 1977 Dakar.

(11) Nations Unies : Multinational Corporation in World Development, 1973.

restituer par rapport à un cadre temporel déterminant et à son modèle de fonctionnement, le rôle de chaque variable et les théories qui tentent ou ont tenté d'en expliquer le comportement.

II - LES DEUX PHASES DU FONCTIONNEMENT DU S.E.M.

A partir de l'intégration de l'économie à l'échelle planétaire opérée vers le milieu du XIXe siècle, deux grandes phases vont caractériser l'évolution du système mondial qui en est issu.

Au cours de la première phase, qui s'étend sur environ un siècle, on peut considérer – quelque soit l'angle théorique choisi – que l'échange constitue effectivement une variable fondamentale : moyen, pour les uns de rendre effectifs les avantages potentiels des différents espaces, d'accroître l'excédent et de mieux le distribuer à l'échelle mondiale ; moyen, pour les autres, de drainage constant de l'excédent de la périphérie vers le centre, et de polarisation d'activités productives dominantes, – notamment industrielles – de l'innovation technologique.

Mais le système, sérieusement affecté par des crises successives notamment la crise décisive de 1930 – commence à décliner et à partir de la deuxième après-guerre, s'esquissent d'autres mécanismes qui vont marquer l'apparition d'une nouvelle phase. Cette nouvelle phase se présente comme une restructuration de l'appareil productif à l'échelle mondiale avec la localisation croissante des activités industrielles à la périphérie, due à la concentration croissante des moyens de production, et le renforcement des structures oligopolistiques sur le marché mondial. Les agents privilégiés de cette restructuration seront donc les grandes firmes et leur comportement sera conditionné par le facteur dominant de la concurrence oligopolistique. Or, ce facteur peut et va changer. Si au début de la phase, il est constitué par la *différentiation du produit*, dès le commencement des années 70 et plus encore après la crise de 1973, il est progressivement remplacé par la *minimisation des coûts de production*.

Nous sommes d'accord avec ceux qui affirment que dans n'importe quel système économique et social le caractère conflictuel l'emporte sur la fonctionnalité et qu'un fonctionnement linéaire homogène comme le voulaient les économistes dits classiques n'est qu'une vue de l'esprit. Mais, par contre, aucun système ne peut fonctionner sans relever d'une certaine rationalité. Certes, cette rationalité peut être progressivement transformée ou même renversée. Mais elle est

présente tant que le système dure, et lorsqu'elle disparaît, c'est que le système est lui-même en train de changer. Il entre dans ce que l'on appelle le processus de la « transition ».

Notre présentation d'un modèle simplifié de chaque phase constitue une tentative pour retrouver cette rationalité profonde qui conditionne les comportements des acteurs et des facteurs du processus. Nous ne voulons pas nous entraîner à la facilité qui consisterait à attribuer à un chaos irrationnel l'origine des phénomènes dont la rationalité nous échappe.

Il y a en effet, des phénomènes porteurs de changement, ou de ruptures, mais il en est d'autres, apparemment aussi contradictoires, qui n'en sont pas moins liés à la logique intrinsèque du système qu'ils renforcent cette logique au lieu de l'affaiblir. Opérer la distinction entre ces deux types de phénomènes devient dans les conditions complexes du monde contemporain, une tâche fondamentale des sciences sociales.

III – LA PREMIERE PHASE.

a) Sous-système central et sous-systèmes périphériques.

Pendant l'étape qui a suivi la révolution industrielle, les pays européens ont connu une période d'accumulation très rapide du capital qui était le résultat de deux mécanismes convergents. Le premier s'appliquait aux ressources pouvant être consacrées à l'investissement. Dans la mesure où il existait une disponibilité presque illimitée de main-d'œuvre, on pouvait maintenir les salaires à un niveau très faible. En conséquence, l'augmentation constante de la productivité ne pouvait qu'élever la participation du profit dans la valeur ajoutée. Un pourcentage important de cette masse croissante de profit était investi. Le second mécanisme concernait le pouvoir d'achat de l'épargne. Les innovations technologiques, qui avaient trouvé un champ privilégié d'application dans le secteur des biens de capital, réduisaient le coût de ces biens, et par là le prix relatif. Même avec un niveau d'épargne constant, la capacité d'investissement augmentait. Or si l'accroissement se réalise simultanément dans les deux sens – montant de l'épargne et capacité d'achat de celle-ci, il est évident que le processus d'accumulation du capital ne pourra que s'accélérer prodigieusement. Cependant, « l'armée de réserve » va disparaître progressivement comme conséquence de l'absorption croissante de

main-d'œuvre dans les activités industrielles, ainsi que de l'immigration massive vers les pays d'outre-mer (colonies ou non) (12).

Quand la main-d'œuvre cesse d'être « facteur abondant », les organisations syndicales se renforcent considérablement. Leur action persistante réussit à lier les salaires à l'accroissement de la productivité. Désormais, des rapports structurels vont s'établir entre les variables dominantes du processus économique : accumulation de capital, technologie, disponibilité de facteurs de production, distribution de revenu et modèle de consommation. Ces rapports structurels sont instables et constamment menacés mais résistent, l'expérience l'a prouvé. C'est dans ce cadre que va se dérouler le développement du sous système central jusqu'à l'ouverture de la deuxième phase du S.E.M.

A partir de la consolidation de ces rapports, on pourrait établir un schéma idéal qui puisse tenir compte :

- a) des mécanismes fondamentaux sur lesquels reposait la croissance des pays européens ;
- b) des contraintes qui menaçaient de bloquer cette croissance et qui ont entraîné l'expansion européenne vers les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine ;
- c) des liaisons et des rapports nécessaires qui s'établissent entre ces deux groupes de pays et qui donnent naissance au S.E.M. ;
- d) de l'insertion des pays périphériques au S.E.M. en tant que sous-systèmes ;
- e) du fonctionnement des mécanismes internes des sous-systèmes périphériques.

(12) En effet, entre 1930 et 1936, on estime à environ 65 millions les Européens qui ont quitté l'Europe, dont 22 millions d'Anglais et 11 millions d'Italiens. Les premiers pays de destination étaient :

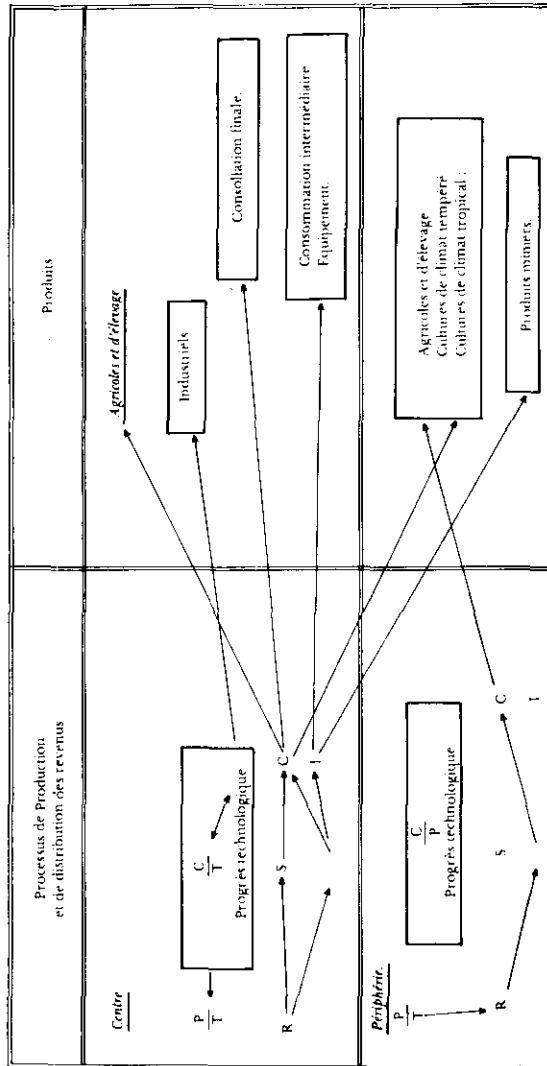
Etats-Unis	61 %
Canada	11,5 %
Argentine	10,1 %
Brésil	7,8 %
Nouvelle-Zélande	3 %
Afrique du Sud	2,2 %
Australie	4,5 %

Gérald M. Meier et Robert O. Baldwin, *Economic Development Theory History Policy* - John Wiley and Sons Inc. New-York, 1955.

Nous allons reprendre pour cela la formulation que nous avons déjà utilisé ailleurs (13).

Le schéma 1 part d'une tentative de reconstitution des mécanismes de la croissance du sous-système central.

Schéma 1 - LE MOUVEMENT DE L'ECONOMIE EXTRA-URBAINE.



(13) M. Ikonicoff : Technologie et Modèle de consommation dans le Tiers-Monde Revue Economique, vol. XXXIV N° 4, Juillet 1973 Paris.

Dans ces sous-systèmes, le dynamisme essentiel de la croissance provient du processus d'accumulation (représenté dans le schéma par l'accroissement de la dotation de capital par personne active : $\frac{C}{T}$

qu'incorpore toujours le progrès technologique soit par l'introduction d'une innovation, soit par la diffusion des innovations déjà utilisées.

L'introduction au processus de production des investissements additionnels avec progrès technique incorporé présente toujours deux aspects. D'une part, l'élargissement de l'éventail de l'offre par la création de nouveaux biens (de consommation finale, de consommation intermédiaire et d'équipement) d'autre part, la création de nouveaux procédés de fabrication qui provoquent l'élévation de la productivité du travail $\frac{P}{T}$. L'élévation de la productivité du travail entraîne l'ac-

croissement du niveau des revenus distribués (excédent social), qui se traduisent dans l'accroissement des salaires et l'accroissement plus que proportionnel du niveau des profits. L'accroissement des salaires et la canalisation d'une part des profits vers la consommation rend possible la réalisation de l'offre additionnelle de biens de consommation finale, tandis que la part du profit canalisé vers l'investissement permet la réalisation de l'offre additionnelle de biens de consommation intermédiaires et d'équipement.

Evidemment, les mécanismes de croissance représentés dans le schéma présentent des disfonctionnalités qui déséquilibrent le système et appellent des forces de rééquilibrage exogènes à la rationalité du système.

C'est précisément dans ce sens qu'il faut retenir quelques phénomènes qui se produisent pendant la première phase d'industrialisation dans le pays du centre. En effet, l'augmentation en valeur absolue des revenus distribués accroît la demande globale de produits alimentaires (il faut remarquer qu'au début de la révolution industrielle, l'élasticité-revenu de la demande de produits alimentaires est encore très élevée) ; tandis que le progrès technique, rapidement diffusé dans l'industrie, ne touche que très peu l'agriculture.

La loi de Ricardo sur les rendements décroissants exprime bien les insuffisances du secteur rural anglais face à la pression constante de la demande. L'augmentation de la demande de biens d'origine agricole et l'inélasticité de l'offre élèvent les prix relatifs de ces derniers biens. Ainsi s'établit un rapport des termes de l'échange intérieur agriculture/industrie très défavorable à cette dernière ; ce

qui tend à la longue, à ralentir le développement du secteur industriel. Pour les matières premières d'emploi industriel, le phénomène est analogue.

D'autre part, les innovations techniques produites et mises au point au cours du XIXe siècle dans les moyens de transport (maritimes surtout), ainsi que les techniques de conservation des produits alimentaires, vont mettre rapidement en lumière les avantages comparatifs des pays périphériques par rapport aux besoins spécifiques dégagés par le processus d'industrialisation de l'Europe. En effet, grâce à ces innovations qui rendent désormais possibles les transports sur une vaste échelle de produits dont le rapport prix/volume était faible, la contrainte majeure que la distance faisait peser sur le commerce intercontinental des pays périphériques se trouve éliminée.

La production à la périphérie va donc s'organiser en fonction des marchés extérieurs. Le développement des cultures pour lesquelles jouent les avantages comparatifs, ainsi que l'exploitation des ressources non renouvelables dans les enclaves minières, entraînent un accroissement de la productivité du travail qui, à la différence du centre, n'est pas produit par la transformation des formes de production et par le processus d'accumulation); cet accroissement provoque à son tour une élévation du niveau du revenu (excédent social). Mais comme les sous-systèmes périphériques comportent presque invariablement un secteur d'économie traditionnelle intégré fonctionnellement au système en tant que réservoir de main d'œuvre, le niveau des salaires dans les activités d'exportation est fixé par le niveau de vie du secteur traditionnel, de telle sorte que les fruits de l'accroissement de la productivité sont intégralement appropriés par une couche sociale minoritaire liée au contrôle et à la propriété du système économique (propriétaires fonciers, intermédiaires commerciaux, financiers, fonctionnaires de l'Etat, etc...).

Dans le schéma, on désigne par le terme profit les rémunérations diverses qu'obtiennent les composants de cette couche sociale. Or, comme il s'agit d'un surplus purement monétaire, il n'a pas sa contrepartie dans la production de biens et il ne peut se réaliser qu'au centre à travers les importations. D'autre part, comme la formation de ce surplus s'effectue sans accumulation et sans progrès technique, il n'y a pas d'investissement et la réalisation du surplus ne peut se traduire que par l'importation de biens de consommation finale.

Cette étape a été examinée par les analyses presque exclusivement sous l'angle de termes de l'échange, ce qui les a conduit à nég-

liger le rôle des importations en tant qu'élément véhiculaire d'un modèle de comportement ; or l'importance de ce modèle va s'accroître dans les étapes ultérieures, jusqu'à devenir le facteur décisif dans l'orientation du processus d'industrialisation. Il faudrait alors situer les formes concrètes d'insertion et les caractéristiques particulières de fonctionnement des différents sous-systèmes périphériques par référence à ce schéma qui n'est qu'une approche générale.

On retrouve des différences profondes en ce qui concerne :

- a) le mode d'insertion économique ou politique (colonial)
- b) le rôle de l'Etat.
- c) la stratification sociale, la diffusion du modèle de consommation et la constitution d'un marché interne.
- d) la nature des investissements
- e) les mécanismes financiers et monétaires.
- f) l'impact de la crise de 1980 sur l'affaiblissement des liens avec le marché et le démarrage de l'industrialisation.

Pour l'Amérique Latine, le processus est relativement bien représenté par le schéma jusqu'à la crise de 1980. L'autonomie politique dont jouissaient les pays du sous-continent de la constitution du S.E.M. est un facteur déterminant de l'intégration. Celle-ci va être caractérisée par la formation d'une couche sociale dominante dont le comportement va façonner le fonctionnement du système et conditionner son évolution ultérieure. Liée à la propriété de la terre, aux activités urbaines tertiaires (commercialisation, finances) ou à l'appareil administratif de l'Etat, cette couche qui représentait un pourcentage réduit de la population, s'appropriera la plupart de l'excédent produit par les exportations de biens primaires. C'est elle qui constituera l'agent d'organisation du système productif et d'introduction du modèle de consommation provenant des pays du centre. Quant à l'Etat, son comportement n'a été en général que le reflet, sur le plan politique, du projet et du rapport des forces des groupes sociaux.

Par contre, ce schéma est beaucoup moins représentatif d'une Afrique qui s'insère au marché mondial à travers la colonisation et sous le contrôle direct des métropoles. Le système colonial empêche qu'un processus de différenciation sociale semblable à celui de l'Amérique Latine ait lieu. On n'assiste pas à la formation d'une couche sociale autochtone qui jouerait le rôle d'agent dynamique du système. Dans le secteur rural, l'agriculture d'exportation est organisée, soit sur la base de plantations européennes, soit en s'appuyant sur les communautés villageoises. Dans ce dernier cas, même si une

partie de l'excédent arrive sous la forme de revenu monétaire aux producteurs locaux, il parvient rarement à transformer les modes de comportement traditionnels.

Par ailleurs, la colonisation européenne en Afrique s'est caractérisée par l'absence de grandes villes ; les activités urbaines qui pouvaient être à la source de la formation de nouvelles catégories sociales africaines étaient contrôlées totalement par les Européens, ainsi que l'appareil administratif colonial jusqu'à un niveau assez bas de la hiérarchie. En conséquence, on ne retrouve pas l'importance des investissements de portefeuille, et les investissements en infrastructure sont bien plus réduits. L'essentiel des investissements correspond aux compagnies coloniales appartenant aux métropoles. Celles-ci ont été constituées dans le seul but de mettre en valeur les terres accordées en concession et de contrôler la commercialisation des produits dans certaines régions (le régime des grandes concessions en Afrique Equatoriale Française, les plantations de thé au Kenya contrôlées par les intérêts londoniens, etc...), ainsi que d'exploiter les gisements miniers existants (les compagnies minières). Ces investissements coexistaient avec l'implantation de colons européens indépendants.

Protégés à l'intérieur de zones monétaires coloniales, les sous-systèmes périphériques africains n'ont pas manifesté une sensibilité particulière aux variations cycliques de l'économie mondiale. Par contre, les pays de l'Amérique Latine ont été très vulnérables aux dépressions cycliques, notamment celles de 1873-74, 1890, 1900-1908 et 1913-1914.

Dans cette première phase de fonctionnement du S.E.M. la dynamique de création technologique et scientifique restait donc concentrée dans les pays du centre et elle était faiblement diffusée dans les pays de la périphérie. Dans ce cadre, ce qui se propageait c'était exclusivement l'utilisation de biens d'équipements nouveaux (moyens de transport maritimes, ferroviaires, etc...) ainsi que les biens de consommation courante.

b) L'affaiblissement du S.E.M. et le démarrage de l'industrialisation latino-américaine.

La crise de 1930 marque un affaiblissement du S.E.M. et la perte définitive de l'hégémonie de l'Angleterre comme centre de décision et d'arbitrage du système. Cependant, cette crise ne débouche pas, immédiatement du moins, sur des changements des mécanismes fon-

damentaux. Elle ouvre plutôt un champ conflictuel, caractérisé à la fois par des tendances au polycentrisme et par l'affirmation des Etats-Unis en tant que puissance dominante.

L'irréductibilité des conflits aboutit à la guerre mondiale de 1939-1945. C'est après la guerre seulement que s'amorcent les mécanismes d'une transformation structurelle au niveau de l'économie mondiale.

Mais la crise de 1930, en s'accroissant et en se propageant, va introduire des distorsions irréversibles dans la rationalité qui jusqu'alors avait pu s'imposer aux acteurs et aux facteurs, en dépit des crises et des conflits qui s'étaient succédés au cours des dernières décennies du XIXe siècle et des trois premières du XXe siècle.

A la différence des régions soumises à la domination coloniale, ou l'emprise des métropoles va se renforcer, les liens de l'Amérique Latine avec le S.E.M. se relâchent. la réduction simultanée du volume des exportations et de leur prix, ainsi que le renversement des courants de capitaux – le solde de la balance devient largement négatif – vont diminuer d'autant la capacité extérieure d'achat des pays, en rendant impossible la poursuite du modèle d'économie primaire exportatrice (14). C'est ainsi que ressources et facteurs devenus inutilisables dans le secteur primaire, vont être disponibles pour le démarrage d'une industrialisation que nous avons qualifiée de précoce (15). Il s'agit de la première expérience importante d'industrialisation à la périphérie, et, en dépit des affirmations trop courantes, elle présente un caractère relativement *autonome* par rapport aux centres de décision extérieure. C'est un processus atypique : d'abord par rapport au modèle d'industrialisation classique des pays centraux, ensuite par rapport aux processus ultérieurs que vont connaître les autres régions périphériques.

Si le relâchement des liens avec le S.E.M. et l'existence de préconditions favorables rendent possible l'industrialisation (16), son démarrage n'en est pas moins la conséquence d'un paradoxe qu'on oublie trop facilement lorsqu'on parle de l'industrialisation par substitution d'importations en tant que stratégie délibérée des centres de décision publics.

(14) M. IKONICOFF : Les deux étapes du développement en Amérique Latine – Revue Tiers Monde, t. X, N° 37 ; Janvier-Mars 1969.

(15) M. IKONICOFF et S. Sigal : l'Etat Relais, op. cit.

(16) M. Ikonicoff : Les deux étapes... op. cit.

En effet, l'Etat, dont le pouvoir était monopolisé par les couches dominantes, va élaborer et mettre en œuvre une politique destinée à préserver le revenu monétaire des producteurs ruraux qui étaient les plus sérieusement affectés par la chute de la valeur des exportations. On a ainsi dégagé les moyens de paiement intérieurs à partir des fluctuations de la balance des comptes extérieurs pour permettre à l'Etat d'acheter aux producteurs ruraux de produits agricoles à des prix supérieurs à ceux du marché mondial... Ces mesures permettent de maintenir au même niveau qu'auparavant le revenu monétaire intérieur et, en conséquence, le niveau de la demande intérieure des biens jusqu'alors importés. L'expansion du crédit pour le financement des stocks a obligé soit à dévaluer la monnaie, soit à établir le contrôle des changes à des taux de parités multiples. Ces mesures, généralement accompagnées de l'établissement ou de l'augmentation des tarifs douaniers ou du contingentement des importations, ont élevé considérablement le prix de ces dernières en monnaie nationale. Comme la demande de biens auparavant importés subsistait comme conséquence du maintien du même niveau de revenu monétaire pour la couche sociale liée aux exportations, la production locale des biens pouvait être envisagée à des conditions avantageuses. L'industrialisation sera donc la conséquence non voulue, et même non prévue, d'une politique de l'Etat destinée à protéger les intérêts de la couche sociale dominante et à préserver le fonctionnement de l'ancien modèle affecté par la crise extérieure.

Mais comme dans ce type d'industrialisation, la demande continue à provenir des minorités dont le niveau de revenu a été maintenu par la politique de l'Etat, il s'agit de produire localement des biens qui puissent satisfaire un modèle de consommation imité des pays centraux. En conséquence, le choix de la technologie ne sera pas commandé par la disponibilité de facteurs et de ressources du pays, mais par celle des pays d'où la technologie est importée, c'est-à-dire des pays industrialisés. La technologie ne correspondra pas non plus aux capacités locales d'accumulation du capital et au niveau de revenu moyen par habitant.

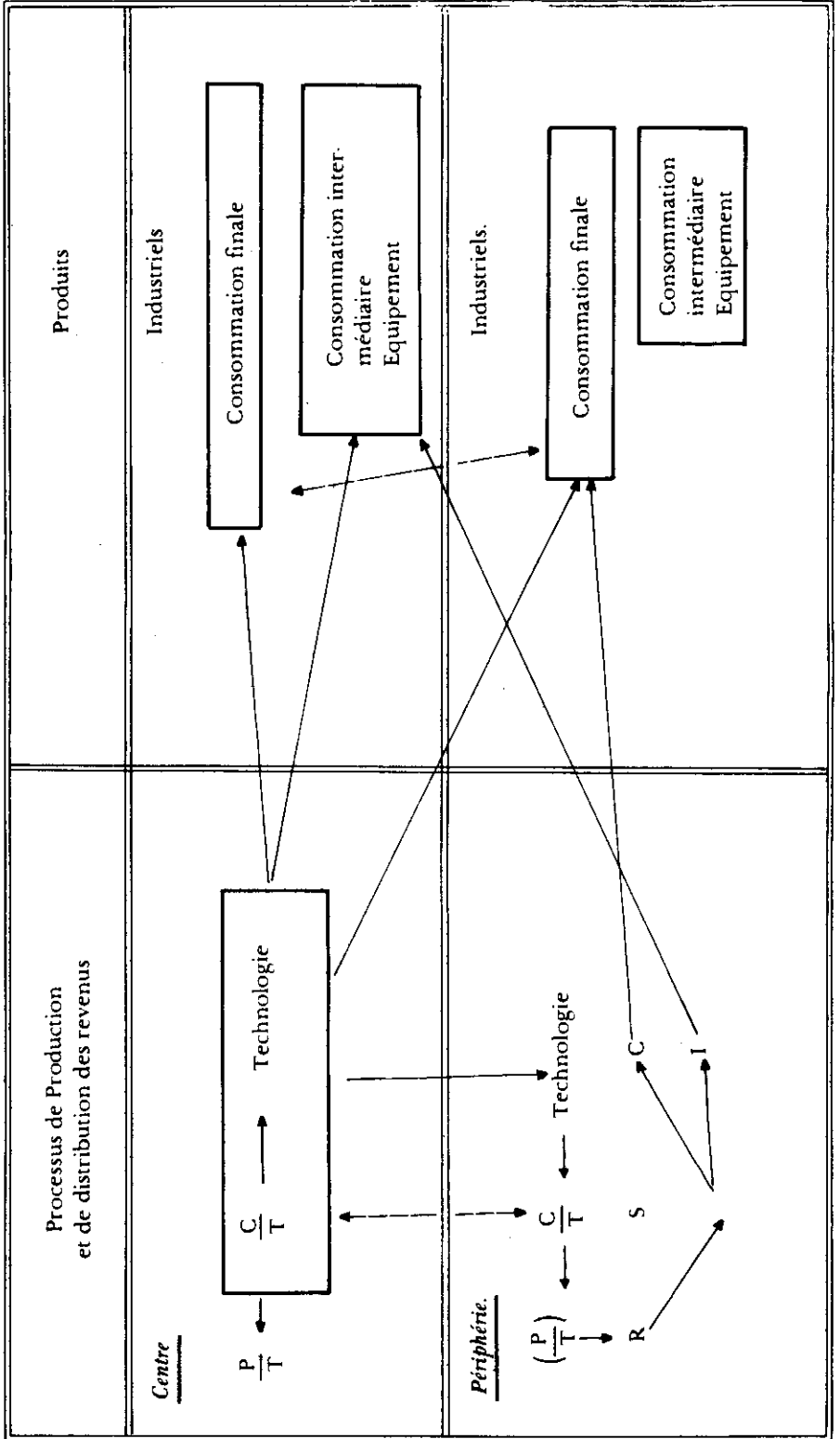
La préexistence d'un modèle de consommation conditionne dès le début le processus d'industrialisation et entraîne des distorsions fondamentales par rapport au processus d'industrialisation classique. Il provoque notamment des distorsions fonctionnelles entre type de technologie, capacité d'accumulation du capital, disponibilité de

facteurs et constellation de ressources. Ces distorsions ne seront qu'aggravées au fur et à mesure de la poursuite de l'industrialisation.

Le schéma II est une tentative pour montrer le cheminement que parcourt une industrialisation dont le point de départ est la production de biens de consommation finale identiques à ceux qui sont produits au même moment dans les pays centraux. L'appel inévitable à la technologie importée implique que le coefficient de capital par personne active va se fixer au même niveau que dans les pays du centre, et sans rapport aucun avec la capacité locale d'accumulation qui est bien inférieure. Par ailleurs un coefficient élevé de capital par personne active accroît la productivité du travail et réduit considérablement la demande d'emploi.

On suppose dans le schéma que le secteur traditionnel ne peut pas être absorbé et que le niveau des salaires – en conditions d'offre illimitée de main-d'œuvre – reste donc déterminé par les conditions de vie dans ce secteur ; on retrouve aussi à cette étape la concentration des revenus sur une couche sociale minoritaire. Le démarrage de l'activité industrielle va modifier un peu la composition de cette couche, sans changer pour autant la proportion qu'elle représente par rapport à l'ensemble de la population. En fait, il s'agit d'une simplification qui facilite la formulation du schéma. Bien que cette affirmation puisse être considérée comme valable en général, un examen attentif des conditions différentes de l'industrialisation dans les pays d'Amérique Latine conduit à apporter un certain nombre de nuances.

SCHEMA II – La première phase d'industrialisation par substitution d'importation



Ainsi, le schéma est essentiellement valable pour des pays comme l'Argentine et encore pendant une certaine période – où la croissance industrielle entre 1930 et 1945 a correspondu à raison de 90 % à la substitution d'importation, et de 10 % à l'élargissement du marché interne (ce qui montre une faible redistribution du revenu) Par contre, au Chili, on a pu démontrer (17) l'existence de phases différentes dans le processus d'industrialisation pendant la même période, et seulement la première – la moins importante – correspond à la substitution d'importations classique.

En effet, on a estimé que pour la phase 1927-38, 73 % de la croissance de la production s'expliquait par la substitution et les 27 % restant par l'expansion de la demande interne. Mais entre 1938 et 1952, l'influence du facteur substitutif se réduit à 15 %, ce qui montre qu'une distribution de revenu s'est opérée pendant la période, essentiellement en faveur d'une certaine classe moyenne.

Au Mexique, le modèle d'économie primaire extravertie est mis en cause par des mouvements endogènes. Cette mise en cause commence avec la révolution de 1910 et se poursuit avec des mouvements récurrents de masses pour culminer en 1935 (18). Le modèle de développement mis en place à cette date et qui s'est achevé, d'après certains sociologues, en 1946 (19) comporte une industrialisation substitutive avec une redistribution limitée mais réelle du revenu et la participation dominante de l'Etat.

Par ailleurs, le phénomène politique appelé « le populisme », qu'ont connu l'Argentine et le Brésil après 1946, indique que, même dans ces pays, une redistribution du revenu s'est opérée pendant un certain temps.

Si la concentration du revenu, dans son expression la plus schématique telle que nous l'avons représentée, reste un phénomène à nuancer, la persistance de la reproduction du modèle de consommation demeure la variable essentielle. Non seulement il conditionne l'orientation de l'industrialisation, mais il reste durant cette étape l'élément le plus fort de rattachement au S.E.M.

(17) M. Lanzarotti : La stratégie économique du régime militaire chilien – Thèse de doctorat, Université de Paris – X Novembre 1979.

(18) Horacio Flores de la Pena : Conférence sur l'économie mexicaine – Ecole Nationale d'Administration, Paris, 31 Janvier 1980.

(19) Pablo Gonzales Casanova : « Mexico : El desarrollo mas probable » in Mexico, hoy – siglo XXI, Mexique 1979.

Le modèle de consommation constitue donc le facteur stratégique qui permettra la récupération du processus d'industrialisation par les centres de décision extérieurs dans la deuxième phase : celle de l'expansion oligopolistique du marché mondial. Il sera la pièce clé pour rendre totalement dépendante une industrialisation qui avait démarré dans une relative autonomie.

IV - LA DEUXIÈME PHASE.

Nous avons montré l'affaiblissement des mécanismes de fonctionnement du S.E.M. à partir de 1980. Ensuite dès l'après guerre 1940-45, et notamment dans les années 50, nous assistons à des changements très marqués dans le rôle des facteurs qui avaient conditionné le processus international. On assiste, en effet, à de profondes modifications dans le comportement des acteurs effacement des uns, l'émergence des autres ainsi qu'à l'apparition de nouvelles variables dans la scène mondiale. Ces phénomènes contribuent à accentuer les distorsions du modèle classique de l'économie internationale et à rendre de moins en moins intelligible la rationalité de ses mécanismes.

Un certain nombre d'idées, de concepts, voire de théories ont été proposés pour expliquer ces phénomènes. Au centre de ces tentatives et interprétations se retrouve le problème de l'internationalisation des grandes firmes d'abord et des banques ensuite. Des typologies concernant les différentes formes d'internationalisation ont été formulées. L'une des plus connues est celle qui identifie cinq types de Grandes Firmes Multinationales (20) (G.F.M.). Les notions de « redéploiement industriel », de « délocalisation » ou encore de « nouvelles formes d'investissement » (21) sont devenues des outils courants d'analyse de ces phénomènes.

Par ailleurs, un grand nombre d'études constituant une vaste littérature nous est proposé pour analyser le comportement des

(20) G.F.M. Exportatrices ; G.F.M. primaires ; G.F.M. à stratégie commerciale (filiales relais) G.F.M. globales (filiale-ateliers) ; G.F.M. financières, CH. A. MICHALET *Le Capitalisme mondial*, P.U.F., 1976 Paris.

(21) Charles OMAN : *The « New Forms » of Investment in Developing Countries* Rapport présenté à la deuxième réunion d'experts sur « les investissements étrangers et leur impact sur le développement », Centre de Développement de l'O.C.D.E., 80/1 - 1/2 1980, Paris.

G.F.M. Les théories privilégient des facteurs divers, tels que l'avantage technologique (22) ou de blocage à l'expansion des firmes suscité par la rigidité du partage du marché (23).

Toutes ces théories et ces concepts constituent des apports certainement très positifs pour la compréhension des transformations en cours à l'échelle mondiale. Cependant elles n'éclairent que partiellement l'ensemble des phénomènes et de leurs rapports. Et cela parce que, comme dans le cas de l'échange, on a tendance à mélanger des faits et des situations qui ne se présentent pas simultanément mais successivement, suivant des enchaînements précis dont il s'agit de déterminer les rapports de causalité.

La périodisation s'impose à nouveau pour restructurer en ensembles cohérents les faits réels ainsi que les théories interprétatives qui les concernent, et retrouver – si elle existe – la nouvelle rationalité du système.

a) La différenciation du produit et la récupération du processus en Amérique Latine.

Nous avons déjà vu que la deuxième phase du fonctionnement du S.E.M. se caractérise par la restructuration de l'appareil productif à l'échelle mondiale et la localisation des activités industrielles à la périphérie. Nous avons également signalé que ce processus est la conséquence directe de la concurrence oligopolistique et que celle-ci est conditionnée, dans une première période par *la différenciation du produit*.

L'économie mondiale, pendant cette période, doit être examinée suivant une triple approche :

– Le processus international : les mécanismes de fonctionnement et le besoin d'expansion des grandes firmes localisées dans les pays centraux ainsi que leur impact à la périphérie. Il s'agit notamment d'identifier :

- . Les branches dominantes du processus de multinationalisation
- . Le rôle de la technologie.
- . Les conditions nécessaires à la localisation de filiales dans les pays périphériques.

(22) Jorge M. KATZ : Oligopolio, Firmas nacionales y Empresas Multinacionales Siglo XXI, Argentine, 1974.

(23) R. ROWTHORN et S. HYMER : International Big Business, Cambridge, University Press, 1971.

- Les processus internes à différents espaces périphériques :
 - ce qui amène à privilégier :
 - . Le degré d'industrialisation
 - . La taille des marchés locaux.
 - . Le niveau de revenu moyen par habitant et le degré de concentration
 - . La capacité d'accumulation de capital.
 - . La stratification, le comportement et le projet des groupes sociaux.
 - . La stratégie de développement, le rôle et le degré d'autonomie de l'Etat dans la formulation et mise en œuvre de cette stratégie.
- Les incompatibilités, les contradictions et les conflits entre dynamique interne et dynamique internationale. Les arbitrages.

1 - Le processus international.

A partir de l'après guerre, la concurrence entre firmes se réalise de moins en moins à travers le prix, et de plus en plus, au moyen de la vitesse dans l'innovation et dans la différenciation des produits offerts aux consommateurs. Dans ces conditions, il est logique que les industries de biens de consommation durables deviennent l'élément moteur du système, dans la mesure où c'est dans ces branches que la différenciation du produit est la plus poussée.

Mais un mécanisme de croissance qui comporte comme élément déterminant la concurrence oligopolistique fondée sur la différenciation du produit tend à réduire de façon draconienne le cycle de durée de celui-ci sur le marché, avec l'élévation des coûts qui en résulte pour la firme productrice : coûts en recherche technologique, obsolescence beaucoup plus rapide des matrices et de certains équipements, etc. Pour compenser le raccourcissement du cycle du produit, les firmes s'efforcent d'élargir l'échelle de distribution. Dans ce but, elles « multinationalisent » l'espace de leurs activités économiques créant les bases nécessaires à la diffusion de leurs produits . avec un certain décalage . partout dans le monde où cela est possible. Dans les pays où existent des politiques de protection de l'industrie locale et de découragement des importations, ces firmes s'implantent en qualité de productrices, profitant de tous les avantages offerts par ces politiques protectionnistes. Comme elles s'implantent pour produire des modèles généralement en rapide déclin dans les pays d'origine, elles apportent une technologie et un équipement en processus d'obsolescence. Leur

implantation dans un autre pays leur permet d'allonger la durée d'utilisation de ces facteurs de telle manière que, même à une échelle réduite, il en résulte toujours un profit.

2 – Les processus internes

Cependant cette délocalisation à la périphérie ne peut pas se faire n'importe où ; elle exige la présence dans l'espace géo-économique d'un ensemble de conditions sans lesquelles certaines branches industrielles (les plus dynamiques dans le processus de différenciation du produit) ne trouveraient pas une insertion adéquate. Ces conditions ont trait notamment :

- au nombre d'habitants, au niveau de revenu minimum moyen par tête, et finalement à niveau suffisamment élevé de concentration du revenu qui rend possible une demande solvable dépassant un seuil indispensable pour la mise en place d'une production locale ;

- à la préexistence d'un modèle de consommation qui fasse correspondre les attentes des consommateurs possibles à l'offre de biens diffusés par les filiales des firmes multinationales ;

- à l'existence d'une infrastructure et, dans la mesure du possible, d'un secteur de production de certains biens de base et d'équipement.

Or, on ne retrouve ces conditions optimales que dans un seul sous-système périphérique : l'Amérique Latine, et surtout dans les pays dits « grands et moyens ». Donc, le sous-continent deviendra le cas type de la délocalisation, stratégie principale des G.F.M. Celles-ci, mettant à profit les avantages présentés par les conditions particulières de l'industrialisation de ces pays ainsi que par le niveau d'industrialisation déjà atteint, vont s'implanter pour reprendre progressivement le contrôle des centres de décision économiques. D'autant plus que l'industrialisation avait abouti à un blocage : l'implantation des G.F.M. permet, au moins provisoirement, de le résoudre. En effet, encouragés par les orientations de politique économique prônées par la CEPAL et par les théoriciens d'une stratégie d'industrialisation par substitution d'importations qui aboutit à l'intégration verticale de la structure productive, certains pays de l'Amérique Latine s'engagent, vers le milieu des années 50, dans une phase d'implantation des industries productrices de biens intermédiaires et de biens de capital. Mais il faut souligner que la production de certains biens intermédiaires et de bien de capital exige pendant une certaine période une demande additionnelle d'importations dépassant en valeur les biens substitués. Pour réaliser cette étape dans la substitution avec un

minimum de pressions inflationnistes et aux moindres coûts, il faut que dans cette période le pouvoir d'achat des exportations demeure suffisamment élevé pour couvrir les besoins additionnels des importations. Or, précisément à cette période, les prix de la plupart des biens exportés connaissent une nouvelle détérioration, ce qui diminue le pouvoir d'achat extérieur des pays et élève les coûts des importations.

Par ailleurs, pour fonctionner à un niveau d'efficacité satisfaisant, les unités appartenant à ce type de branches requièrent l'installation d'une capacité de production relativement large. Or, du moins dans un premier temps, l'économie n'est pas en condition d'absorber une production qui corresponde à la dimension optimale des unités. Il s'ensuit soit que la dimension des unités est inférieure au minimum nécessaire pour produire à un niveau d'efficacité satisfaisant, soit qu'une large capacité de la production est inutilisée.

le problème de ce que les économistes appellent « économie d'échelle » n'est cependant pas un phénomène purement technique, indépendant de l'orientation que les centres de décision économique qui dominent la Recherche - Développement donnent aux progrès techniques. Or, à cette époque, la tendance était à l'intégration des procédés de production au sein de grandes unités, et la technologie disponible était conçue en fonction de ces objectifs. On verra que le changement de rationalité du processus productif opéré plus récemment va précisément renverser cette tendance. Ainsi on va assister à une décomposition croissante des opérations de production qui correspondra à une décentralisation et à un éparpillement des unités de production.

Mais entretemps, ces deux facteurs (renchérissement des importations et marchés de dimensions réduites) s'ajoutent pour rendre de plus en plus élevé le prix des biens d'équipement au fur et à mesure que les industries produisant ce type de biens se développent. Cette élévation des coûts se propage aux autres secteurs de l'économie ; elle ralentit d'une part le processus d'accumulation du capital, et d'autre part, diminue le niveau réel du revenu national. L'industrialisation affronte un autre paradoxe. La mise en place des industries lourdes qui, dans le processus des industrialisations des pays capitalistes ou socialistes avait invariablement conduit à l'accélération de la formation du capital, débouche en Amérique Latine sur la stagnation. Stagnation qui sera surmontée avec la reprise en main du processus par les G.F.M. Celles-ci contribueront de façon décisive à la réorganisation du système industriel pour le rendre apte à reproduire le flux

de biens (principalement de consommation durable) qui caractérise les formes de consommation des pays du Centre. Par le double mécanisme qui repose d'une part, sur un certain élargissement des débouchés de biens de capital et intermédiaires et d'autre part, sur les subventions publiques, la croissance va reprendre avec des alternances cycliques plus ou moins prononcées selon les pays. Mais la capacité d'accumulation du capital et le revenu moyen dont disposent les pays du Centre et qui leur permet de produire ce flux de biens, est de quatre à dix fois supérieur à ceux de l'Amérique Latine, où pour reproduire le flux de biens malgré la différence des situations, le système est donc amené à se structurer de telle manière qu'il va renforcer la concentration du revenu dans une minorité de la population et, simultanément provoquer une concentration du processus d'accumulation du capital dans les industries qui satisfont directement ou indirectement la demande de cette minorité. Dans les phases précédentes de l'évolution historique de l'Amérique Latine, ce phénomène de concentration des revenus résulte de la coexistence d'un secteur d'auto-substance et d'une minorité qui monopolisait l'excédent social – formé d'abord exclusivement à partir des exportations de biens primaires et ensuite également à partir de productions industrielles locales – ce phénomène va changer de nature, et va devenir la condition de base indispensable à la croissance dans le nouveau système industriel, en raison de la complémentarité organique des intérêts de deux acteurs privilégiés du processus : les groupes sociaux dominants et les G.F.M.

Les secteurs qui concentrent le revenu ont besoin de l'implantation de la grande firme multinationale parce que celle-ci est la seule à posséder un support technologique qui lui permette de produire un flux de biens analogues à ceux des pays centraux et répondant aux attentes de cette couche sociale. La grande firme multinationale a besoin de la concentration du revenu pour qu'existe une réelle capacité d'absorption de ce flux de biens.

Evidemment, la forme qu'assume la concentration est variable selon les pays. On distingue grosso-modo deux types de concentration de revenus.

Le type de concentration *élitaire* est celui où la concentration se réalise autour de la couche sociale qui se trouve au sommet de la pyramide des revenus (5 % de la population), au détriment des

couches moyennes et pauvres (24). C'est le cas du Brésil comme le montre le tableau ci dessous :

BRESIL (25)

Tranche de revenu	1960	1970
50 % plus faible	17,7	14,9
30 % moyenne inférieure	27,9	22,9
10 % moyenne supérieure	14,7	14,5
5 % supérieur	12,0	12,9
5 % plus riches	27,7	34,9

Il faut noter, bien sûr, que le nombre élevé d'habitants (environ 100 millions) permet qu'un pourcentage aussi réduit de la population atteigne quand même le seuil d'une demande sovable.

Le type de concentration *mésocratique* se caractérise par l'élévation du niveau des revenus dans les couches moyennes supérieures, et dans une moindre mesure, dans les couches moyennes inférieures au détriment des couches les plus pauvres mais aussi des couches qui se trouvent au sommet de la pyramide. C'est le cas du Mexique comme le montre le tableau ci-dessous (26) :

Tranche de revenu	1950	1970
20 % la plus faible	6,1	23,7
20 % faible	8,2	7,9
30 % moyen inférieur	17,3	20
20 % moyen supérieur	19,4	27,1
5 % supérieur	8,9	12,3
5 % la plus élevée	40,2	29
(sommet).		

Le type de concentration est certainement conditionné par le besoin d'atteindre un certain seuil quantitatif où la demande au-dessous duquel la production devient excessivement anti-économique. Ce seuil quantitatif et donc la proportion de population qu'il convient

(24) Jorge GRACIARENA. Revista de la CEPAL. 2^{ème} semestre 1976. Nations-Unies.

(25) Il s'agit de l'une des estimations présentées par l'auteur de l'article.

(26) Jorge GRACIARENA. op. cit.

à privilégier, sont évidemment en rapport direct avec le nombre total d'habitants. Cependant, le profil de la distribution dépendra en outre des raisons politiques et sociales, et notamment l'action de l'Etat et des organisations syndicales.

A partir de ces constatations, on peut analyser la structure et le comportement de l'économie de plusieurs pays d'Amérique latine sur la base de deux corbeilles de consommation.

La première correspond à la consommation d'un faible pourcentage de la population qui concentre le revenu. Les biens qui la composent sont liés aux industries dynamiques dont le fonctionnement engendre des effets d'entraînement : il s'agit essentiellement de l'automobile, et de l'électro-ménager. Il faut ajouter qu'il ne s'agit pas tant de l'accès à ces biens que de la possibilité de les renouveler au rythme que fixent les producteurs.

Le deuxième panier correspond à la consommation du reste de la population et est lié soit aux activités primaires, soit aux industries à très faible pouvoir d'entraînement.

Selon la logique du système, on aboutit à une situation paradoxale où une même somme d'argent dépensée par les secteurs privilégiés à un effet activateur de la croissance largement supérieur à celui qu'elle aurait si elle était dépensée par les salariés. Dans le cadre de ce système, l'alternative qui se pose aux responsables des décisions économiques est claire : On veut, soit accélérer le processus de croissance sans modifier les règles du jeu, soit briser ses règles et en chercher de nouvelles susceptibles de constituer un autre modèle.

Si on fait le premier choix, il est évident qu'une politique consistant à renverser, dans une certaine mesure, les mécanismes de distribution des revenus ne peut qu'entraîner la stagnation, et se condamne à l'échec à court terme : le modèle requiert, pour engendrer la croissance, la concentration et non la répartition du revenu.

Ainsi l'expérience de l'Argentine entre 1973 et le début de 1976, qui était une tentative pour réaliser une redistribution des revenus sans changement du modèle de consommation, s'est achevée par la désarticulation de la structure productive.

Dans les pays comme le Brésil, où le gouvernement opte pour le premier terme de l'alternative et agit en conséquence, la croissance se poursuit effectivement malgré les effets négatifs de la hausse des prix de l'énergie.

Par ailleurs, dans ce modèle l'élément moteur provient des industries de biens de consommation durables ; en conséquence, l'im-

plantation et l'élargissement des industries de base restent largement conditionnés par la stratégie des Grandes Firmes Multinationales. Le contrôle par l'Etat d'une part importante des industries de base ne lui procure pas pour autant un rôle dominant dans le système des décisions économiques, bien au contraire. Dans la mesure où l'on encourage ces industries à pratiquer une politique de prix inférieurs à ceux qui garantiraient une certaine rentabilité – et, ceci enfin de promouvoir l'efficacité du système industriel –, en fait, on subventionne, les Grandes Firmes Multinationales, principales utilisatrices des produits qui leur sont offerts à bas prix. Paradoxalement, l'Etat renforce ainsi le fonctionnement d'un mécanisme qui extravertit la décision économique et exclut une partie importante de la population des fruits de la croissance.

D'autre part, l'implantation des grandes firmes multinationales suscite la création ou permet un accroissement considérable de la capacité de production dans les industries auxiliaires qui sont généralement à capital national. La capacité de susciter des industries auxiliaires dépend du degré d'intégration du processus productif propre à chaque grande firme ; ce degré peut varier à l'intérieur d'une même branche. De toute façon, il est évident que le comportement de ces entreprises nationales est conditionné par celui des grandes firmes multinationales, et qu'elles sont liées structurellement au modèle de consommation.

Le schéma III tente d'explicitier la nature des rapports qui lient les espaces centraux aux espaces périphériques latino-américains durant la première phase de multinationalisation de l'appareil productif. Il est très incomplet, car il n'a pour objectif que d'illustrer l'analyse précédente et de mettre en évidence quelques liaisons et quelques phénomènes particuliers. Ainsi, on peut observer que la R.D. contrôlée par les G.F.M. privilégie les recherches destinées à la différenciation du produit dans les branches de biens de consommation durables ; ces biens dominent dans la corbeille de consommation, autant dans les pays du centre que pour ces minorités des pays latino-américains. On observe également que la R.D. se polarise dans les pays du centre et qu'une partie de l'excédent social appropriée par la minorité des pays latino-américains s'évade vers les places financières internationales ; elle contribue ainsi à alimenter les nouveaux systèmes financiers qui vont se développer dans la deuxième phase de la délocalisation.

On montre aussi le prélèvement d'une partie de l'excédent des pays latino-américains par les G.F.M.

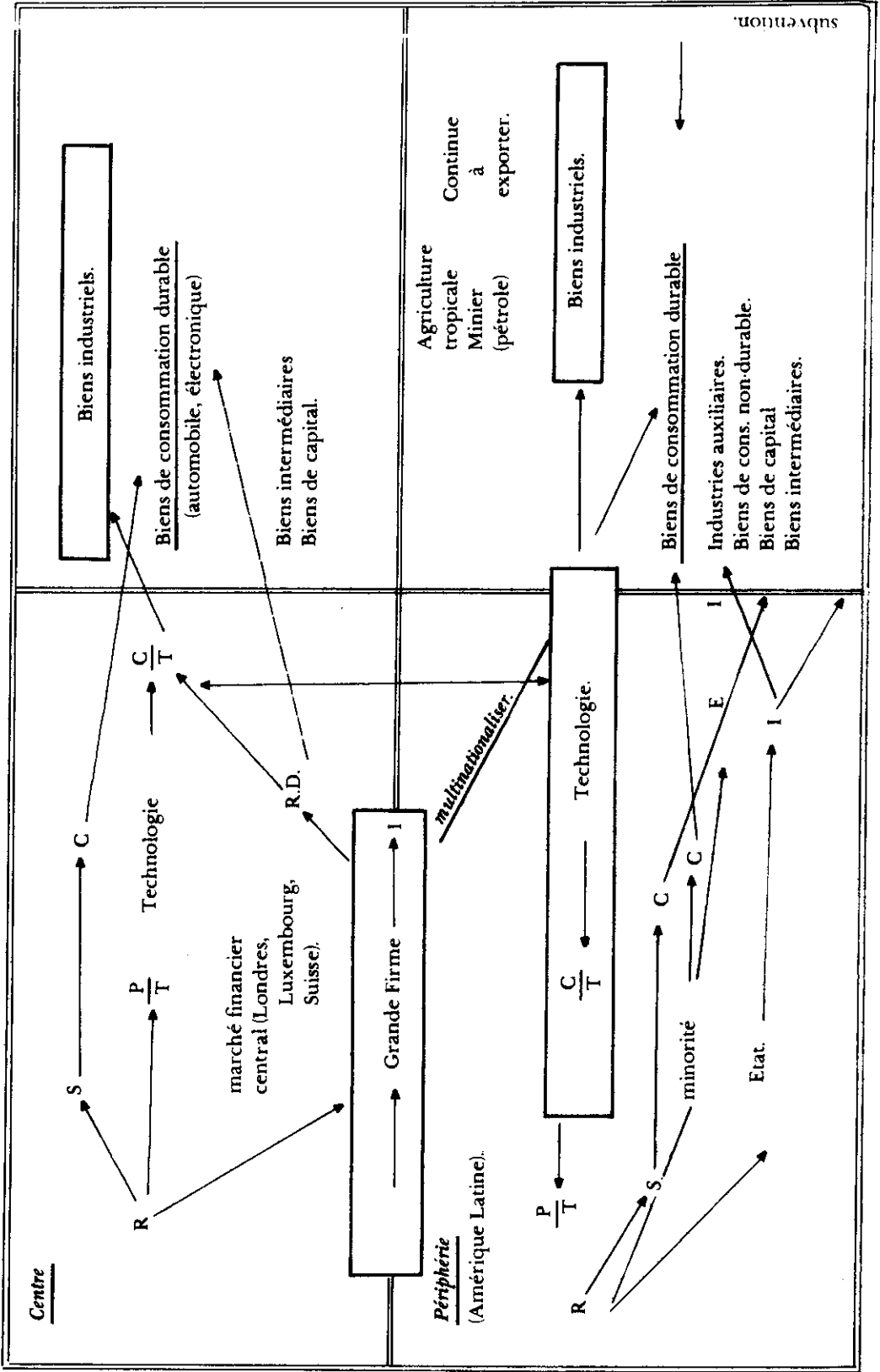
b) – Les autres sous-systèmes périphériques et la stratégie d'industrialisation.

Quelle était la situation des autres sous-systèmes périphériques qui n'avaient pas connu un processus d'industrialisation préalable et qui, en plus, étaient soumis dans leur grande majorité à la domination coloniale au moment de l'ouverture de la deuxième phase du S.E.M ?

Il faut avant tout mettre en évidence le fait que la deuxième phase coïncide généralement avec l'accès de ces pays à l'indépendance politique. Ce phénomène va être l'une des causes fondamentales du rôle dominant qu'assumera l'Etat dans l'organisation de la structure de pays nouveaux, rôle qui va se prolonger dans le fonctionnement du système économique et social.

Schéma III - 1950-1973 Concurrence oligopolitique par différenciation du produit

Deuxième phase S.E.M. 1ère étape de la délocalisation.



L'Etat indépendant émerge comme le principal centre de décision et concentre une vaste gamme de fonctions nouvelles, succédant ainsi à l'emprise totale du colonialisme sur l'appareil administratif. En contraste avec la faible différenciation sociale qui s'était opérée, notamment en Afrique, au cours de l'étape précédente, cette émergence va susciter l'apparition d'une techno-bureaucratie étatique. En l'absence d'autres groupes sociaux déjà solidement structurés, la technobureaucratie a vocation à devenir une classe sociale indépendante ayant son propre projet politique et économique.

L'industrialisation va être le résultat des projets de ce groupe social et sera donc liée structurellement à l'action de l'Etat. Mais pour des raisons historiques, les projets seront différents. On pourrait les distinguer en deux grands types : les projets qui tendent à susciter une économie de marché et faire jouer aux mécanismes de l'offre et de la demande le rôle fondamental dans l'industrialisation et dans l'allocation de ressources, et les projets qui tendent principalement à dissocier l'industrialisation de ces mécanismes et à leur substituer l'action directe de l'Etat.

Les expériences de la Côte d'Ivoire, du Kenya, du Nigéria, en dépit des profondes différences qui les distinguent, correspondent aux premiers types : l'expérience algérienne et, à un moindre degré de développement, celle de quelques pays de l'Afrique subsaharienne notamment la Tanzanie et la Guinée – correspondent au deuxième type de modèle.

Le premier modèle d'industrialisation, la stratégie formulée par les pouvoirs publics repose sur deux variables essentielles. Il s'agit, en premier lieu, de reproduire des conditions qui, avaient permis le démarrage de l'industrialisation en Amérique Latine, c'est-à-dire de réduire une partie de l'offre de biens importés, ou de la rendre moins compétitive à travers une politique de protectionnisme comportant l'élévation des droits de douane et des mécanismes de subvention directe ou indirecte aux industries locales. Ce qui en Amérique Latine fut la conséquence de la crise du S.G.M. devient en Afrique la conséquence d'une politique délibérée de l'Etat. La deuxième variable est l'appel aux firmes étrangères ce qui comporte la mise en place d'un ensemble d'instruments juridiques, économiques et financiers destinés à inciter les investissements étrangers. Cet ensemble d'instruments s'est révélé assez efficace dans un certain nombre de pays.

La question se pose alors de savoir comment les pays qui appliquent ce modèle participent au processus de restructuration du S.E.M. qui caractérise la deuxième phase.

Dans une première approche on peut constater que les implantations les plus importantes de D.F.M. en Afrique correspondent aux pays qui disposent de ressources minières : pétrole au Nigéria et au Gabon, uranium, manganèse et fer au Gabon, bauxite en Guinée, etc. Il s'agit des G.F.M. dites « primaires » (27) parce qu'elles constituent la première forme d'internationalisation de la production ; leur rôle étant d'approvisionner en matières premières et en énergie les économies industrialisées ; elles se sont implantées pendant la période coloniale, or, pour délocaliser la production des biens de consommation durables, un marché interne est nécessaire et ne peut être constitué que par une couche sociale privilégiée qui s'approprie la majorité des revenus. Parfois c'est l'Etat qui assume formellement la création de cette classe (28). Mais à cette phase là, elle n'est pas encore suffisamment nombreuse, sa demande est satisfaite par les importations. Des filiales de firmes d'automobiles existent dans certains pays mais il s'agit en fait d'importations déguisées, la seule opération réalisée sur place étant l'assemblage. Pourtant on assiste à un développement important du secteur industriel qui représente 20 % du P.I.B. au Kenya, 23 % en Côte d'Ivoire, 24 % au Nigéria et 8 % au Gabon, la plupart des branches est contrôlée par les firmes étrangères parmi lesquelles un pourcentage important de G.F.M. Au Gabon en 1968 le capital étranger contribue pour 87 % de la production industrielle et au Kenya en 1967 pour 75 %. En Côte d'Ivoire l'apport étranger au capital social des entreprises industrielles s'accroît en 1976 de 70 %. Cette industrie orientée essentiellement vers le marché interne (29) est composée de branches de biens de consommation courante destinés aux larges couches de la population ayant un faible niveau de

(27) Charles-Albert MICHALET : *Le capitalisme mondial*, op. cit.
ANORE FAHRI : *L'industrie Africaine et la Division Internationale du Travail* I.D.E.P. Dakar 1977.

(28) M. IKONICOFF, S. SIGAL, *L'Etat-relais*, op. cit.

(29) Kabala KABUNDA M.D.D. - *Sociétés Multinationales et mise en place de structures économiques extraverties en Afrique contemporaine : l'exemple du groupe UNILEVER-ZAIRE*, IDEP, Dakar 1974.

Kabala KABUNDA M.K.K. op. cit. signale que « contrairement au schéma du modèle théorique d'accumulation qui veut qu'à la périphérie la liaison fondamentale soit établie entre l'industrialisation et le secteur produisant des biens de luxe, le cas des filiales du groupe UNILEVER-ZAIRE, il s'agit de biens de consommation courante pour la masse ».

revenu : Alimentation, textile, chaussures, cycles, peintures et colorants, cimenteries, etc.

Donc, en dehors des implantations dans le secteur minier – dans les quelques pays africains qui disposent d'un sous-sol riche en ressources non renouvelables – dans l'exploitation de la forêt (Karl Danzer en Côte d'Ivoire et au Gabon) et des quelques plantations de produits d'exportations, anciennes ou récentes (UNILEVER au Gabon Nigéria et Zaïre) l'essentiel des activités de G.F.M. en Afrique se concentre sur un secteur industriel des biens de consommation de masse.

Ce phénomène ne correspond pas à la logique de la « délocalisation » induite par la différenciation du produit. La spécificité de l'implantation de G.F.M. a provoqué l'étonnement de tous ceux qui ont voulu appliquer à l'analyse du fonctionnement des G.F.M. et des pays périphériques en Afrique les schémas construits à partir des autres régions périphériques notamment par Samir AMIN (30).

A partir de nos observations, nous pouvons avancer l'hypothèse selon laquelle les G.F.M. ont défini une stratégie particulière, pour l'Afrique un peu en marge des axes principaux qui orientent leur comportement à l'échelle mondiale.

En effet, des marchés internes pour les biens manufacturés se développent en Afrique à partir de l'indépendance ; ils sont certainement appelés à s'élargir progressivement si le phénomène différenciation sociale et la politique de formation de catégories sociales dominantes – dans laquelle sont engagés un certain nombre de pays africains – se poursuivent l'on pourrait penser à la création, à l'avenir à l'intérieur de ces pays, d'un sous-système de production et de consommation dont l'élément moteur serait les biens de consommation durable destinés à un secteur de la population à haut niveau de revenus comme en Amérique Latine. Dans l'intervalle, les G.F.M. occupent des positions ; elles essaient de contrôler la production des biens de consommation des sociétés industrielles à l'ensemble de la population africaine. Mais à la différence de l'Amérique Latine, la propagation du modèle de consommation peut rencontrer – et, effectivement, elle rencontre – des résistances importantes, conséquences des modes de comportement et des systèmes de valeurs traditionnelles.

(30) SAMIR AMIN : le modèle théorique d'accumulation, Revue Tiers-Monde T. XIII, n° 52, Octobre-Décembre 1972.

La diffusion de ces produits nouveaux implique, en Afrique, la création de nouvelles habitudes de consommation, ce qui exige souvent de surmonter des résistances. C'est pourquoi nous trouvons erroné de qualifier de processus en Afrique d'industrialisation par substitution d'importations », par analogie avec l'expérience latino-américaine. Dans la mesure où l'implantation d'industries est liée à la création de nouveaux besoins et au changement des habitudes de consommation, nous avons proposé de qualifier ce processus d'*« industrialisation par substitution d'habitudes de consommation. »* (31).

Cette approche est confirmée par une enquête réalisée auprès des entreprises industrielles sur les raisons de leur choix de la Côte d'Ivoire comme pays d'implantation. Une liste non fermée de quatorze facteurs d'implantation possibles avait été proposée aux responsables d'entreprises. Or dans les réponses le facteur « croissance du marché ivoirien » vint largement en tête avec 70 % des entreprises, tandis que le facteur « conservation du marché » (qui correspondrait à une production de substitution d'importations) n'occupe que la onzième place avec 10 % de réponses favorables.

2 – *Le deuxième modèle d'industrialisation.*

Le deuxième modèle correspond aux pays dans lesquels l'action directe de l'Etat se substitue presque totalement au marché dans l'organisation et le fonctionnement du système productif.

L'Etat joue un rôle dominant dans principalement les trois domaines fondamentaux :

- l'appropriation de l'excédent social,
- l'allocation des ressources.
- la prise en charge, à travers des entreprises d'Etat, de l'organisation du secteur des activités considérées stratégiques.

Mais le choix de ces activités peut être différent selon les pays qui ont pris cette option. Ainsi la Guinée présente un très faible niveau d'industrialisation (3 % du P.I.B., 0,3 % de la population active). En Tanzanie, la mise en application de la déclaration d'Arysha en 1967 a entraîné le contrôle par l'Etat de la plus grande partie de l'industrie, à travers la National Développement Corporation. Mais les critères (32) qui semblent guider la politique d'investissement de la N.D.C ont été

(31) M. IKONICOFF – S. SIGAL, l'Etat-relais, op. cit.

(32) Peter NEERS : Politiques de la Tanzanie en matière d'investissement privé étranger. Colloque sur les sociétés Multinationales en Afrique, Dakar, 25-9-1974/ 5/10/1974.

critiqués, car ils privilégient apparemment la rentabilité à court terme, ce qui se traduit par l'implantation des industries considérées comme étant productrices de biens moins prioritaires (bière, cigarettes).

L'expérience de l'Algérie est, dans ce cadre, l'exemple le plus significatif. Elle a souvent été présentée comme une alternative d'industrialisation pour les pays périphériques. La politique de l'Etat a été inspirée par une volonté de dissocier le processus d'industrialisation des besoins réels ou potentiels de la demande, et de rendre prioritaire l'implantation des industries de base. Cette politique signifie qu'une proportion élevée du produit national est soustraite à la consommation pour être consacrée à l'investissement (entre 30 et 40 %), que l'industrie absorbe plus de 50 % de cet investissement, et finalement que la presque totalité de ce montant est destiné aux industries de base et aux infrastructures. Le système industriel en voie de constitution, va reposer ainsi sur deux grands groupes d'industries. Le premier est celui de la sidérurgie qui permet de valoriser les ressources en minerai de fer et à partir duquel peuvent se développer tout un secteur de transformation des métaux : industries métalliques.

Le second groupe d'industries repose sur l'utilisation des hydrocarbures et le développement d'une importante industrie chimique.

L'ensemble des projets ne doit, par conséquent, pas être apprécié seulement au « coup par coup », mais dans la perspective globale d'une construction à long terme d'une part, et d'échanges interindustriels d'autre part (33). Les couplages de transformation des métaux et de la chimie correspondent aux besoins complémentaires de ces deux industries mais il est inspiré par l'expérience de l'industrialisation européenne du 19^e siècle.

Ce choix industriel auquel s'ajoute comme suite presque inévitable l'importation de la technologie plus avancée, entraîne six types de conséquences, particulièrement négatives.

1) Le problème des économies d'échelle qu'avaient déjà rencontré les pays d'Amérique Latine dans la phase de production de biens intermédiaires et de capital. La disfonctionnalité entre la dimension minimum des unités de production et la capacité d'absorption de l'économie implique, au moins dans un premier temps, un sacrifice additionnel de la consommation de la population.

(33) Gérard Destanne de Bernis : Les industries industrialisantes et les options algériennes. Revue Tiers-Monde, Tome XX, n° 77, Juillet-Septembre 1971.

2) La faible absorption d'emploi qui renforce la disfonctionnalité précédente en empêchant d'élargir les débouchés jusqu'à ce qu'une taille du marché satisfaisante soit atteinte.

3) La dépendance de l'engineering international. Devant les faiblesses ou les carences des capacités technologiques locales, les pays doivent souvent faire appel aux contrats « clé en main ».

4) L'accroissement de la dette extérieure de l'Algérie et notamment de la dette privée. Ainsi, le rapport entre la dette extérieure et le P.I.B., passe de 25 % en 1972 à environ 40 % en 1976.

5) L'industrialisation repose sur l'exploitation croissante de ressources non renouvelables. Ce phénomène s'accroît par la réduction du prix de l'énergie opérée afin d'accélérer le processus d'industrialisation.

6) Une partie des biens devant être produits par les deux groupes d'industries – qui sont à la base de cette stratégie – est destinée à être utilisée par l'agriculture (notamment les engrais chimiques); cette agriculture deviendra plus dépendante d'une industrie déprédatrice de ressources non renouvelables et, par là, très vulnérable.

V – LA RUPTURE DE LA RATIONALITE.

Le fonctionnement du S.E.M., selon la logique que nous venons d'esquisser, ne pouvait se reproduire indéfiniment – autant au niveau du sous-système central qu'au niveau des sous-systèmes périphériques sans accentuer des tensions et des conflits qui devaient inévitablement aboutir à une crise du modèle et à la rupture de sa rationalité intrinsèque. Cette crise sera la principale conséquence des processus qui sont simultanés, qui se poursuivent au centre et à la périphérie.

Au centre, on assiste à partir de l'après-guerre à une unification croissante de l'espace économique. Le projet de cette unification se retrouve déjà dans la création du G.A.T.T. en 1948 dont l'objectif était l'élimination progressive des barrières pour le commerce entre les pays du centre, et dans les différents projets d'unions douanières, zones libres etc. C'est en Europe que va démarrer l'expérience la plus importante d'unification avec la création d'un marché commun, d'abord formé par six pays. Le processus d'élargissement permanent correspond normalement à la logique du mouvement. Mais cette unification progressive devait rendre de plus en plus autonome le comportement des Grandes Firmes qui constituent l'agent principal

dans l'espace central. Ce phénomène, ajouté à la délocalisation à la périphérie, ne pouvait que libérer les G.F., devenues Multinationales d'une grande partie des contraintes imposées par leur appartenance à des systèmes nationaux. En effet, dans ces systèmes, les décisions économiques étaient coordonnées en fonction de critères de complémentarité, de création d'économies externes, d'auto-suffisance par rapport à l'approvisionnement en ressources de base, d'équilibre de la balance de paiement et d'utilisation optimale des facteurs et des ressources locales. Ces firmes se constituent en centre autonome, leurs décisions deviennent un facteur déterminant dans l'évolution des modèles de consommation et des styles de développement, notamment par leur pouvoir sur la création et le transfert d'épargne, et par l'orientation de l'innovation technologique, et par la capacité de manipulation des consommateurs. Les décisions sont prises dans un cadre temporel étroit ayant pour objectif fondamental la maximisation du taux de profit, elles sont conditionnées par une concurrence oligopolistique basée sur la différenciation du produit. Elles entraînent l'accélération du flux de nouveaux produits et augmentent encore la vitesse d'obsolescence des biens. La priorité donnée à la fabrication de biens dont la production et ou l'utilisation exigent un emploi croissant de pétrole a rendu tous les systèmes productifs à l'échelle mondiale de plus en plus dépendants de cette ressource et par là du nombre réduit des pays qui en sont les principaux fournisseurs. Donc, le processus fait de l'approvisionnement du pétrole la pièce stratégique du fonctionnement du mécanisme fondamental du système économique mondial.

A la périphérie, l'évolution socio-économique, notamment le démarrage précoce d'une industrialisation dans certains sous-systèmes ainsi que les nouveaux mécanismes du fonctionnement du S.E.M., vont provoquer l'élargissement du rôle de l'Etat. Dans plusieurs pays, l'Etat deviendra la principale source de financement, prendra en charge une partie de la mise en place de la structure industrielle et de l'infrastructure, et exercera le pouvoir régulateur et d'arbitrage permettant de procéder aux changements nécessaires à l'adaptation de l'offre et la demande dans le cadre de la reproduction d'un système basé sur la concentration de revenu. Ces nouvelles fonctions entraînent une modification fondamentale de la composition des couches sociales qui contrôlent l'Etat. En effet, avec la disparition progressive du modèle d'économie primaire extravertie qui avait caractérisé la première phase du S.E.M., on assiste au déclin des anciennes couches

dominantes liées à l'exportation des biens agricoles et contrôlant le pouvoir de l'Etat. Le besoin d'accroître l'excédent en devises provenant des exportations agricoles en fonction des exigences du processus d'industrialisation, amène souvent les Etats à réaliser des réformes agraires, afin de renforcer le secteur de l'agriculture le plus apte à créer un excédent commercialisable. Ces réformes, qui d'ailleurs n'ont en général pas renversé la tendance à la concentration du revenu, ont accéléré à leur tour ce processus de déclin des anciennes couches exportatrices.

D'autre part, le fonctionnement de la deuxième phase du S.E.M implique l'implantation de filiales de G.F.M. qui vont devenir les acteurs privilégiés du processus économique des sous-systèmes périphériques. Or, cette situation renforce encore le rôle de l'Etat, seul interlocuteur local des G.F.M. La spécificité de ce pouvoir découle alors moins de ses fonctions administratives traditionnelles que de ses fonctions économiques et technobureaucratiques.

C'est ainsi que, résultat du nouveau rôle que l'Etat périphérique est destiné à jouer dans la deuxième phase du S.E.M., on assiste à l'émergence d'une couche technobureaucratique qui acquiert une autonomie croissante par rapport aux autres couches dominantes, et qui contrôle le pouvoir de l'Etat. La nécessité de négocier avec les grandes entreprises, d'intervenir directement dans l'organisation et le fonctionnement d'une partie du système productif et du système financier, ainsi que d'opérer les arbitrages nécessaires à une allocation globale des ressources et des facteurs va valoriser le rôle de technicien et créer ainsi une nouvelle source de prestige social. Ce pouvoir technobureaucratique aura un comportement ambigu. Bien que lié aux mécanismes de la délocalisation à l'échelle mondiale et par là aux intérêts des G.F.M., il prétend représenter les « intérêts nationaux » surtout dans les sociétés où la majorité de la population n'est pas intégrée au système politique.

Il est évident que, dans ces conditions cette couche s'efforce de maximiser sa marge d'indépendance par rapport aux anciennes couches des domaines d'une part, aux firmes multinationales de l'autre. Elle commence ainsi à disputer aux G.F.M., une partie de l'excédent que les firmes prélèvent dans le pays. Pour atteindre cet objectif, elle utilise les instruments du fisc, du change, du crédit et du commerce ; plus tard, elle recourt au contrôle direct d'une partie du capital des filiales locales des grandes entreprises, au moyen du

système de participations publiques au capital social. Un Etat contrôlé par cette couche technobureaucratique est donc très différent de l'ancien Etat contrôlé par les couches liées aux exportations de biens primaires. Cette évolution a été bien plus rapide dans les sous-systèmes périphériques de décolonisation récente, et dans ce que l'on appelle les économies d'enclave où le contrôle intégral de l'activité minière réalisée par les entreprises étrangères ne trouve dès le début qu'un seul interlocuteur sur le plan national : l'Etat.

Pression croissante qu'exerce le modèle de consommation imposé par les G.F.M. sur les ressources non renouvelables – et particulièrement, le pétrole – changement de la base sociale de l'Etat périphérique ; tendance des technobureaucraties à élargir leur capacité d'appropriation de l'excédent produit par l'exploitation des ressources se trouvant à l'intérieur de ces territoires : trois éléments créant les conditions d'un conflit insurmontable dans le cadre de la rationalité qui présidait au fonctionnement du système. L'énormité de l'accroissement de la consommation de pétrole, qui ne se compare en rien à celui des autres matières premières, donne aux pays producteurs un très fort pouvoir de négociation, facilite leur concertation et rend possible le quadruplement du prix, ce qui précipitera la crise en 1973.

Cette augmentation de prix, qui va se traduire par l'augmentation de la masse de devises qui circule à l'échelle internationale, suscite des craintes quant à la dévaluation de ces devises et pousse au stockage spéculatif d'une vaste gamme de marchandises, notamment de matières premières ; d'où une nouvelle élévation du prix de ces matières premières. Les mécanismes de propagation de la crise dont le détonateur avait été l'augmentation du prix du pétrole, aboutissent donc à une augmentation générale des prix pour l'ensemble du système mondial. Mais quels que soient les facteurs conjoncturels qui ont contribué à la propagation de ce phénomène, il faut retenir qu'à la base se trouve un changement dans le rapport de forces entre le sous-système central et un certain nombre de pays périphériques dans la lutte pour l'appropriation de l'excédent, changement qui se traduit par une détérioration des termes de l'échange pour le centre.

La dégradation des termes de l'échange, conséquence de l'élévation du prix du pétrole et des autres matières premières, entraîne pour les sous-systèmes centraux une réduction générale du niveau du revenu réel (ou de l'excédent social). Cette réduction s'accompagne

inévitablement de modification dans la structure de répartition du revenu à l'intérieur des espaces centraux.

Pour comprendre ces modifications, il faut se rappeler que la Grande Entreprise fixe ses prix d'offre en y incluant une marge de profit qui est proportionnelle au coût de base de production provoquée de l'extérieur – élévation des prix des matières premières importées – tend à entraîner une augmentation des profits par rapport à la masse salariale, ce qui marque une dissociation entre la productivité du travail et la rémunération salariale correspondant à cette productivité. L'augmentation générale des prix résulte de l'accumulation de deux phénomènes : un transfert d'excédent vers l'extérieur du sous-système (pays producteurs de pétrole), et une modification dans la répartition du revenu (augmentation de la participation du profit par rapport à la masse salariale). En conséquence, la demande provenant des salariés tend à diminuer d'autant plus que les gouvernements adoptent des mesures de restriction monétaires et fiscales pour soulager la pression sur l'offre intérieure ce qui va entraîner un chômage sectoriel – et découragent les importations afin d'atténuer le déséquilibre extérieur. La modification dans la structure de la demande va provoquer un ralentissement dans certaines branches dont les produits sont destinés essentiellement aux salariés et qui sont particulièrement touchées par l'élévation du prix du pétrole, comme l'industrie automobile.

Cependant, comme il ne s'agit pas d'une augmentation effective du coût de l'énergie mais d'un transfert de revenu, la masse d'épargne à l'échelle internationale va connaître un accroissement brutal. D'une part, les pays producteurs de pétrole mettent une partie des nouvelles ressources à la disposition d'institutions financières qui agissent indépendamment des systèmes de contrôle des changes. D'autre part, l'augmentation de la masse des profits des Grandes Entreprises entraîne une capacité additionnelle d'investissement.

Mais le circuit de production et de consommation qui avait caractérisé le modèle de croissance des dernières décennies était bloqué par la dissociation entre productivité et salaires, et par la réduction de la demande intérieure des espaces centraux. Comme la productivité continue à s'élever ainsi que la capacité d'investissement le problème qui se posait aux pays centraux dans les années qui ont suivi la « crise du pétrole » était de trouver de nouveaux marchés susceptibles d'absorber la production et de réorienter l'investissement. Où trouver de tels marchés sinon, essentiellement dans les pays pro-

ducteurs de pétrole ? C'est le comportement de ces derniers qui va conditionner l'orientation d'une grande partie de l'investissement des espaces centraux.

La politique généralement appliquée dans les pays producteurs de pétrole se traduit par la mise en place de grands projets d'infrastructure et d'implantation d'industries, notamment de biens intermédiaires. C'est ainsi que, dans les pays centraux, seront privilégiés les branches productrices d'équipement, de biens intermédiaires, les services d'engineering, etc...

La pratique de contrats « clé en main » qui avait déjà été employée dans le processus d'industrialisation de certains pays périphériques, se généralise au niveau de l'ensemble des pays producteurs de pétrole. De cette manière, l'appareil productif a pu continuer à fonctionner dans les espaces centraux, et l'on a réussi à éviter que le transfert de ressources, la réduction de la demande « intérieure » et le blocage des mécanismes du modèle de croissance des dernières décennies provoquent des déséquilibres insurmontables et des réactions en chaîne difficiles à contrôler. Il s'agissait d'une solution conjoncturelle, mais celle-ci préparait la transition vers un rééquilibrage du S.E.M., fondé sur la logique *d'unification de l'espace mondial et la délocalisation des G.F. à l'échelle internationale.*

VI – LA DELOCALISATION PAR MINIMISATION DES COÛTS.

a) La transition vers une nouvelle rationalité.

Les effets les plus aigus de la crise du système, et notamment ses répercussions sur les sous-systèmes centraux, se sont progressivement atténués. D'une part, les facteurs spéculatifs conjoncturels ont cessé de jouer un rôle déterminant dans la propagation des hausses de prix ; d'autre part, la dépréciation du dollar a permis de réduire le montant des transferts de revenu vers les pays producteurs de ressources non renouvelables. Cependant, l'élévation des coûts de production – comme conséquence de l'appropriation d'une partie plus importante de l'excédent par certains pays périphériques – devenait une donnée structurelle irréversible interdisant la reconduction du modèle de croissance qui avait prévalu jusqu'à la crise.

Entretemps, deux facteurs supplémentaires venaient accroître les coûts de production :

– le caractère déprédateur de ressources naturelles et la dégradation du cadre de vie que le fonctionnement de ce modèle entraînait, avaient suscité de forts mouvements de contestation à l'intérieur des sous-systèmes centraux eux-mêmes. Les Etats qui ne pouvaient pas être insensibles à ces mouvements ont réagi en mettant en place toute une série de réglementations relatives aux procédés de fabrication afin d'éviter, ou du moins de réduire, les effets nuisibles du type de croissance, notamment en ce qui concerne la pollution ;

– le poids croissant des syndicats des pays centraux sur le fonctionnement des entreprises depuis les vingt dernières années a mené à une mutation progressive des systèmes de relations professionnelles (34). Elle s'est manifestée à partir de 1968-1970 : accord de Grenelle en France, Loi Carr en Grande Bretagne, extension de la cogestion en R.F.A., modification de l'article 32 » des Statuts du patronat en Suède, contrats nationaux et contrats d'entreprises établis en Italie comme résultats des luttes ouvrières de 1969-1970.. Or, l'action des syndicats n'allait pas exclusivement dans le sens de la défense du salaire et du maintien de l'emploi, elle concernait aussi les conditions de travail et l'organisation de l'entreprise.

L'imposition des revendications des syndicats, ainsi que les exigences nouvelles concernant les équipements et les procédés de fabrication pour éviter la pollution ne pouvaient qu'accroître l'élévation des coûts de production. La demande se trouvait donc doublement limitée, par la réduction du revenu réel dont disposaient les sociétés centrales en conséquence de cette élévation et par la modification opérée simultanément dans la distribution du revenu au détriment de la masse salariale qui privait cette demande de sa source principale d'expansion. Or, précisément en raison de la pression des syndicats, on ne pouvait pas dissocier indéfiniment l'élévation de la productivité des revenus salariaux sans susciter des tensions qui risquaient de devenir incontrôlables. On ne pouvait pas non plus – étant donné la structure oligopolistique de l'appareil productif – faire peser sur le profit les conséquences de l'élévation des coûts. A cette contradiction qui caractérisait la problématique des sous-systèmes centraux, s'ajoute le besoin des oligopoles de récupérer leur rythme d'expansion dans des marchés dont la capacité d'absorption s'était affaiblie.

(34) Gérard Adam et Jean Daniel Reynaud : *Conflits du travail et changement social*, PUF, Paris 1978.

Dans ces conditions, toute solution ne pouvait que passer par la réduction des coûts de production. Cet objectif va se substituer à la différenciation du produit comme facteur essentiel de la concurrence oligopolistique. Ce sera le but principal de la délocalisation des G.F.M. Le prolongement du cycle du produit, ou l'utilisation d'une technologie et d'un équipement en processus d'obsolescence, deviendra désormais une préoccupation secondaire. L'élimination du mythe des économies d'échelle va rendre techniquement possible la solution. En effet, ce mythe conditionnait l'élévation de la production de masse et à l'extension de la standardisation pour pratiquement tous les types de travail. Cette conception avait inspiré l'organisation de la production pendant la période allant de l'après-guerre à la crise. En effet, cette période s'est caractérisée par un processus de concentration, à l'intérieur de la même unité, des opérations que comporte le cycle du produit ainsi que de la fabrication de la plupart des composants qui en font partie.

Or, comme le signale A. Bagnasco (35) depuis la substitution de l'énergie électrique à la machine à vapeur comme force motrice, il n'y a pas de raisons de nature technologique qui permettent d'établir une relation directe entre la productivité et la concentration, à l'intérieur d'une même usine de l'ensemble de machines nécessaires à la production d'un bien. Bien que, pour certaines opérations, l'indivisibilité constitue encore une contrainte technique (chaînes de montage, par exemple), les innovations diminuent très rapidement le nombre de secteurs soumis à cette contrainte notamment dans les années 50 des micro-conducteurs).

Si ce postulat est vrai, on ne devrait pas retrouver, en principe de différences de productivité entre une situation de concentration et une situation de désintégration verticale totale où chaque élément du procédé de fabrication est dispersé.

Quel est alors le critère qui peut déterminer la dimension d'une unité productive ? Ce critère, il faut le chercher du côté des prix relatifs de chacun des éléments qui entre dans le coût de production. Ainsi la dispersion peut signifier un coût additionnel en transport et en travail de coordination, mais si ce coût est inférieur à la diminution du prix d'un autre élément – la main-d'œuvre principalement –, cette dispersion est, économiquement préférable.

(35) A. Bagnasco : *Le problematiche dello sviluppo italiano* Feltrinelli 1978.

La libération des économies d'échelle rend possible une réorganisation de la production fondée sur trois types de mécanismes qui vont s'avérer fondamentaux pour la nouvelle rationalité qui va s'établir dans le S.E.M.

- 1 – décentralisation et même éclatement de la Grande Unité ;
- 2 – décomposition du processus de production en opérations élémentaires ou complexes, mais susceptibles d'être localisées séparément ;
- 3 – dispersion spatiale de la production des composants d'un bien fini.

Mais il s'agissait d'une situation conjoncturelle à laquelle les économistes ont accordé la valeur d'un principe universel et permanent (36). Cette situation s'étant radicalement modifiée, la voie s'ouvre au redimensionnement des unités de production et à la restructuration de l'appareil productif.

b) Le modèle Italien.

A partir de l'analyse de l'expérience italienne, on peut se rendre compte de la logique qui allait s'inscrire à l'échelle mondiale. Cette expérience a joué en quelque sorte un rôle de modèle anticipatoire du nouveau fonctionnement du S.E.M.

Pour bien comprendre l'évolution de l'économie italienne, il faut tenir compte des quelques caractéristiques qui différencient profondément ce pays du reste de l'Europe, au moment où il s'engage dans le processus d'unification de l'espace.

Durant la période qui avait précédé la crise de 1973, les G.F.M. avaient pu attacher une importance primordiale aux avantages organisationnels, et donc concentrer leurs activités au sein d'unités de grandes dimensions. Ce choix était rendu possible parce que le coût des matières premières, et de l'énergie était encore faible, parce que l'intervention des syndicats sur la gestion était moins contraignante, et en raison de l'expansion constante des débouchés qui résultait de la liaison entre productivité et salaires.

L'Italie était le seul pays à n'avoir jamais réussi à éliminer l'excédent de main-d'œuvre, bien qu'elle ait reconnu aux deux mécanismes qui avaient rendu possible ce résultat dans les autres pays d'Europe.

(36) Jack Baranson : *Automotive industries in developing countries* (World Bank Staff Occasional Papers n° 8), 1969.

Au cours du XIXe siècle et au début du XXe siècle, l'émigration des Italiens avait été la deuxième en nombre après celle des Anglais (37), et l'absorption de main-d'œuvre par le secteur industriel avait été importante. Le processus d'intégration à l'espace européen se réalisera donc avec une particularité qui va être décisive : un excès structurel de main-d'œuvre, associé à une faiblesse générale de l'appareil productif par rapport aux autres pays. Dans ces conditions l'étape de l'après-guerre se déroule dans des conditions de dualisme pour le marché du travail en raison de l'existence d'un secteur marginal constitué par des travailleurs à domicile.

La législation de 1950 tendant à encadrer le travail irrégulier à domicile va entraîner un accroissement du nombre de travailleurs dans ce secteur qui atteindra environ 1 million d'individus. Ce dualisme fonctionnel permet d'affronter avec succès, de 1950 à 1960, la concurrence extérieure et l'intégration progressive de l'espace européen. Les branches privilégiées du travail à domicile se situent dans les industries non dynamiques, avec une technique « labour intensive » : habillement, chaussure, produits alimentaires. Ces produits contribuent pour un large pourcentage aux exportations de la période.

Mais vers la fin des années 50, époque où le taux d'expansion économique s'élève considérablement, le processus d'intégration du procédé de production dans les Grandes Unités devient dominant, et celles-ci absorbent la plus grande proportion de la main-d'œuvre. A cette période, on assiste à la prédominance absolue de la Grande Unité et à la réduction du secteur marginal, sans que cela provoque néanmoins l'unification du marché du travail.

Jusqu'aux environs de 1971, l'expansion de la production pour les marchés intérieurs et extérieurs s'organise autour de deux pôles : un pôle principal, constitué par les Grandes Unités de productions et appartenant aux Grandes Firmes en voie de multinationalisation ; et un pôle secondaire, mais qui représente un complément indispensable et une soupape de sécurité, constitué par le travail marginal à domicile.

A cette époque, le capitalisme italien commence à éprouver des difficultés pour maintenir la liaison productivité du travail – salaire et pour rester concurrentiel sur le marché mondial. Avant même la

(37) Gino Germani, Oscar Conblit, et autres : Argentina, sociedad de masas Eudeba, Buenos Aires, 1965.

crise de 1973 et l'élévation des coûts des matières premières, les coûts de production s'étaient élevés, notamment en conséquence des multiples revendications que les syndicats avaient réussi à imposer à la suite des mouvements ouvriers de 1969 et 1970. La réponse du patronat va être l'organisation d'un sous-système marginal de production, largement facilité par l'irréductibilité du dualisme du marché du travail. L'expansion des petites entreprises va devenir le facteur stratégique du sous-système. Ces petites entreprises qui avaient joué un rôle négligeable dans la période précédente, constituèrent l'agent principal de la mise en place des nouveaux mécanismes. Certaines normes, notamment la Loi de 1970 sur le licenciement qui concerne seulement les entreprises de plus de 15 ouvriers, a facilité la prolifération des petites entreprises ; celles-ci récupèrent le travail marginal non protégé, sans en modifier la nature et tout en le rendant indispensable dans le circuit de production.

La typologie des petites entreprises que nous proposons est, en fait celle des mécanismes de la réponse patronale à l'élévation des coûts de production. On peut retrouver dans le sous-système trois types de petites entreprises qui correspondent à autant de mécanismes particuliers :

1 - L'unité indépendante qui opère dans le secteur à faible concentration et dépend de la dynamique de la demande, soit interne, soit externe (habillement, chaussures, etc...);

2 - L'unité qui se trouve en relation de concurrence avec les Grandes Entreprises, et qui opère dans un secteur à concentration élevée ; elle peut satisfaire une partie de la demande fluctuante grâce à sa plus grande souplesse structurelle et organisationnelle, sa liberté d'embauche et de licenciement, et son faible coût de main-d'œuvre :

3 - l'unité qui se trouve en relation de complémentarité avec les Grandes Entreprises et qui est spécialisée dans une ou plusieurs des opérations que comporte le procédé de fabrication d'un bien, ou dans la production de composants d'un bien.

En ce qui concerne le dernier type d'unité, on peut à nouveau introduire une distribution entre trois sous-types :

a) décentralisation de la Grande Unité en petites unités qui appartiennent à la même entreprise ;

b) unité indépendante qui travaille exclusivement sur commande d'une Grande Entreprise ;

c) unité indépendante qui produit de façon autonome des composants pour un marché de Grandes Entreprises productrices de biens finis.

Encore peut-on, en terme de technologie employée, introduire une distinction valable pour les différents types de petites entreprises :

1 – entreprises à technologie arriérée et en général « labour intensive ».

2 – entreprises d'avant-garde qui utilisent des technologies très avancées (production d'automobiles hors série, modification de machines standards etc...)

Il faut remarquer que le travail à domicile demeure toujours un mécanisme significatif du sous-système.

Les objectifs de ce sous-système sont de résoudre les problèmes qu'affronte la concurrence oligopolistique dans les nouvelles conditions de production. Il s'agit évidemment des salaires et des autres coûts de production, mais aussi de la rigidité croissante de la structure organisationnelle des entreprises, imposée soit par le contrôle syndical, soit par le phénomène de bureaucratisation (38).

En ce qui concerne les coûts de production, il faut signaler que d'après une enquête réalisée auprès des petites entreprises, les salaires qu'elles versent s'établissent à des niveaux inférieurs de 40 % à 50 % à ceux des Grandes Entreprises. 40 % des petites entreprises n'appliquent pas la convention nationale de travail et 80 % les contrats du travail par entreprise. Le coût des charges sociales est ainsi réduit ou éliminé, mais en même temps les ouvriers se trouvent dépourvus de la protection sociale prévue dans les contrats. De plus, le rythme de travail sous le contrôle direct du patron est bien plus élevé et l'absentéisme inférieur.

En ce qui concerne la rigidité qui résulte du contrôle syndical, notamment en matière d'embauche et de licenciement, l'absence de syndicalisation, permet à la politique de l'emploi de s'adapter totalement aux fluctuations de la demande (l'enquête a montré l'inexistence des syndicats dans les petites unités (39).

(38) Nuove Composizioni di classe, dece e piccole imprese in Italia – Mémoire élaboré dans le cadre du cours du Professeur G. Alberti, Faculta di Scienze Politiche, Bologne, Italie, 1978-79.

(39) G. Alberti, op. cit.

Enfin, la rigidité organisationnelle due à la bureaucratisation constitue assez souvent un facteur important de résistance à l'innovation. De là, l'apparition, bien que peu répandue encore, de petites entreprises d'avant-garde, dont le rôle est de favoriser le progrès technologique. Dans le cas de ce type de petites unités, le processus de déqualification de la main-d'œuvre qui caractérise, en général, les autres de petites unités est ici inversé au profit de la concentration d'un personnel très qualifié.

Quant aux liens de subordination des petites unités aux Grandes Entreprises, ils sont multiples et complexes. La petite unité peut être autonome juridiquement mais dépendante techniquement et commercialement. C'est le cas des entreprises qui produisent sur commande. Même si la petite unité produit pour un marché et non pas sur commande, son indépendance commerciale est toute relative car il s'agit toujours d'un marché oligopsonique.

De plus il existe toujours une dépendance financière qui se manifeste sous deux aspects : l'accès au crédit bancaire qui est plus ou moins conditionné par la garantie ou l'aval que peut donner une Grande Entreprise et les crédits ou les modalités de paiement que fixent les fournisseurs « d'inputs ». Or, ces fournisseurs sont, soit les Grandes Entreprises elles-mêmes, soit des entreprises dépendantes de celles-ci.

L'appareil productif italien constitue un système intégrant trois acteurs devenus désormais indissociables : Grandes Entreprises, petites unités et prolétariat marginal. La preuve en est que depuis 1976, la croissance de la production s'est accompagnée d'un accroissement d'employés marginaux et du nombre de petites unités. Dans la même période, le nombre d'ouvriers stables de Grandes Entreprises a fortement diminué (40). Par ailleurs, 40 % des exportations italiennes sont fournies par les petites entreprises.

L'existence de ce système a préservé l'Italie en ce qui concerne l'emploi global (ouvriers réguliers plus ouvriers marginaux) des effets que la crise de 1973 a eu sur les autres pays centraux. En effet, entre 1974 et 1976, on enregistre un accroissement des emplois de 110.000 unités, malgré la réduction de la production. Evidemment, cet accroissement correspond à l'emploi marginal, ce qui explique la chute de la productivité moyenne pendant cette période.

(40) G. Alberti, *op. cit.*

Il faut encore signaler que le système n'est pas lié au mécanisme de délocalisation spatiale et que la traditionnelle scission Nord-« Mezzogiorno » ne joue ici aucun rôle. En effet, la localisation des petites entreprises se réalise en grande majorité dans le triangle industriel du Nord afin de profiter des infrastructures existantes.

c) La stratégie de délocalisation à l'échelle mondiale : les espaces-ateliers ;

Le modèle italien n'était pas reproductible à l'intérieur des espaces nationaux des autres pays du sous-système central. Au contraire dans ces pays, au cours de la période précédant la crise, la main-d'œuvre était devenue un facteur tellement rare que l'on dût faire appel à la main d'œuvre immigrée. Or, malgré sa situation particulière à l'égard des salaires, de la syndicalisation et des conditions de travail, cette main-d'œuvre s'était néanmoins incorporée au processus d'intégration au sein des grandes unités de production. On ne pouvait donc pas déceler un phénomène de dualisme du marché du travail comme en Italie (41).

Certes, la stratégie de décentralisation et de décomposition de l'ensemble technique des opérations de fabrication commençait déjà à s'appliquer dans certains secteurs qui s'y prêtaient particulièrement. C'était le cas de la sous-traitance dans l'industrie électronique en Europe, aux Etats-Unis et au Japon. Cependant, comme cette stratégie s'appliquait à l'intérieur du même espace national, ou, au mieux, au sein de l'espace des pays centraux, la réduction des coûts qui en résultait n'était pas considérable ; en tout cas, elle n'était pas suffisante pour résoudre les problèmes posés par la crise. De plus, cette stratégie ne concernait qu'un nombre limité de branches industrielles. Comme le marché du travail était homogène, l'accroissement du salaire moyen était, en principe, en rapport direct avec l'accroissement de la productivité moyenne. Or, la productivité augmentait de façon inégale selon les branches de production, les types d'opération ou la nature des composants produits, de telle sorte que les changements de prix relatifs profitaient aux secteurs où la croissance de la productivité était la plus faible.

(41) En France Serge Mallet avait cru apercevoir dans certaines pratiques l'amorce d'un sous-système du type de celui organisé plus tard en Italie. Bien que réels, ces phénomènes n'étaient pas significatifs, du moins à l'époque où l'auteur les avait observés. Serge Mallet : La nouvelle classe ouvrière, Seuil, 1973, Paris .

Si l'on voulait de nouveau associer accroissement de la productivité et accroissement salarial, tout en maintenant un niveau général des prix compatible avec la capacité d'absorption du marché, et sans pour cela diminuer le taux de profit, la seule solution était de transférer la production de certains biens, en totalité ou en partie, vers des espaces où le coût de la main-d'œuvre est plus faible. (42) C'est un tel transfert que l'on observe à l'échelle mondiale.

Dans ces conditions, on pouvait ainsi laisser s'élargir le pouvoir des syndicats au sein de l'entreprise, sans que cela porte atteinte aux objectifs essentiels de la stratégie du patronat. Par exemple, une loi mise en vigueur le 1^{er} Janvier 1977 en Suède (43) prévoit que « dans tout accord sur les salaires et les conditions d'emploi, les salariés peuvent, s'ils le demandent y inclure une convention régissant les modalités de l'influence du personnel sur la direction, la répartition du travail, les conditions d'embauche et de licenciement, ainsi que sur les questions touchant à la gestion générale de l'entreprise » Simultanément, l'une des plus importantes entreprises suédoises, SCANIA, productrice de poids lourds, délocalisait 60 % de ses activités de fabrication au Brésil.

Les unités localisées dans les espaces-ateliers utilisent généralement des technologies « labour intensive ». Mais tandis que certaines de ces technologies sont périmées et s'appliquent à la production de biens dont les marchés sont très peu dynamiques (44), on trouve aussi des unités d'avant garde qui recourent à des technologies sophistiquées (45).

En ce qui concerne le contrôle par les G.F.M., des entreprises non filiales, on retrouve les mêmes mécanismes de subordination commerciale et financière que nous avons identifiés dans le cas de l'Italie. On peut en citer un exemple éloquent : celui d'une entreprise indienne fournissant des éléments d'appareillages électriques à une entreprise japonaise ; cette dernière lui a non seulement fourni l'équipement nécessaire à la fabrication de ces éléments, mais elle s'est

(42) N° page 64.

(43) G. Adam et J.D. Reynaud, *op. cit.*

(44) Par exemple ; l'industrie de la broderie en Corée du Sud, S. Watanabe, *op. cit.*

(45) Par exemple, certains accords passés pour la fabrication de matériel aérospatial, par des entreprises européennes avec le Brésil, l'Inde etc. ou ceux passés par des entreprises japonaises pour la fabrication de carrosseries automobiles hors série, dans des autres espaces-ateliers d'Asie - S. Watanabe, *op. cit.*

aussi engagé à lui acheter la part de sa production qu'elle ne pourrait pas écouler sur le marché mondial (46).

Certains pays, jusque là peu industrialisés, ont joué un rôle privilégié au début de la formation du « système des espaces-ateliers » : Corée du Sud, Taïwan, Hong Kong, Singapour. Ils ont d'ailleurs gardé un tel rôle aujourd'hui, dans la mesure où ils fournissent à eux seuls 56 % des exportations industrielles en provenance de l'ancienne périphérie. Mais au fur et à mesure de l'extension du système, la production de biens se déplace en fonction de nouveaux avantages comparatifs. Ainsi, pour certains biens finis (télévision, appareils de radio) ou pour certains composants dans lesquels le transport représente un coût relativement important, les industries mexicaines appelées « maquiladoras », situées à la frontière des Etats-Unis, ont désormais l'avantage sur le marché des Etats-Unis, par rapport aux autres espaces-ateliers (47). De même pour la fabrication de biens nécessitant une technologie simple et utilisant beaucoup de main-d'œuvre, on remarque un déplacement vers des pays comme la Malaisie et les Philippines.

En revanche, les pays qui, dans la période antérieure, avaient constitué l'espace privilégié de localisation des filiales de G.F.M., orientées vers le marché intérieur, tentent de réorienter leur production vers le marché international. C'est le cas du Brésil dont l'exportation de produits manufacturés est passée de 2008,3 millions de dollars en 1973 à 6.500 millions en 1978 ; les produits manufacturés sont d'ailleurs passés du tiers des exportations totales en 1973 à la moitié en 1978. Un exemple encore plus significatif de la réorientation de la production industrielle brésilienne est celui de l'évolution de l'importation des Etats-Unis en provenance de ce pays sous les items 806-30 et 807-00. Ces importations s'accroissent à un taux annuel de 53,8 % depuis 1973, ce qui est bien supérieur au taux d'accroissement des importations de la même catégorie en provenance de tout autre pays.

Mais si la circulation de produits ne pose pas de problème à l'intérieur d'un espace national comme l'Italie, la situation devient tout à fait différente quand on passe à l'échelle internationale. C'est pourquoi les barrières douanières qui protégeaient jusqu'alors la production dans les états périphériques comme dans les états centraux devraient être éliminées, ou du moins fortement réduites.

(46) Exemple cité par S. Watanabe, *op. cit.*

(47) Pablo Nenhaus, *op. cit.*

On peut élargir ces critères de délocalisation à l'ensemble des éléments des coûts de production et à tous ceux qui limitent la marge de manœuvre de l'entreprise : si l'on applique ces critères à l'ensemble du secteur industriel, on retrouve *la reproduction du modèle italien à l'échelle universelle*.

Le système centre-périphérie éclaire et l'économie mondiale devient une simple juxtaposition d'espaces-ateliers. La division du travail entre ces espaces-ateliers est conçue et appliquée par les centres de décision extérieurs aux Etats : les Grandes Firmes Multinationales. L'Etat-Nation s'affaiblit partout et les structures protectionnistes cèdent progressivement devant ce mouvement apparemment irrésistible d'unification de l'espace.

Les mécanismes correspondant à la typologie de petites unités que nous avons proposée plus haut pour comprendre l'expérience italienne vont donc se retrouver à l'échelle mondiale dans les différents espaces-ateliers.

Ainsi, constatons-nous la décentralisation de grandes unités de production en petites unités, filiales à 100 % de G.F.M. Ces petites unités produiront soit des composants (48), soit des biens finis (49) qui feront concurrence aux biens finis produits en Europe, aux Etats-Unis, au Japon ? Mais nous trouvons aussi ces deux types de production assurés par des entreprises locales (50). L'activité de ces espaces-ateliers passe d'ailleurs souvent la production de composants à celle de bien finis (51).

C'est ainsi qu'une structure juridiquement adaptée à la nouvelle situation est mise en place pour rendre possible le fonctionnement du système. Dans les pays centraux, l'un des rouages essentiels du processus de segmentation et de délocalisation de la production est constitué par les « items » tarifaires 806-30 et 807-00 », en vigueur aux

(48) Semi-conducteurs, résistances en céramique, plaques de circuits imprimés etc. à Hong Kong, Singapour, au Mexique, au Salvador, etc... C.N.U.C.E.D. op. cit.

(49) Enregistreurs à cassettes, récepteurs de radio et de télévision en Malaisie, à Singapour, au Mexique C.N.U.C.E.D. op. cit.

(50) Des composants tels que : pièces en plastique et en métal bobines, etc. sont façonnés par des entreprises locales en Corée du Sud, à Singapour, etc... Des biens finis tels que : radio-cassettes sont aussi fabriquées dans ces pays et à Hong Kong C.N.U.C.E.D. op. cit.

(51) C'est le cas de la société américaine Hewlett-Packard qui a commencé par fabriquer des semi-conducteurs à Singapour et qui y produit maintenant certains de ses ordinateurs complexes C.N.U.C.E.D op. cit. ou de la production en Corée du Sud du tissu de soie appelé shibori et destiné essentiellement au marché japonais. Susumu Watanabe : sous-traitance internationale et perfectionnement technique - Revue Internationale du Travail, Janvier 1974.

Etats-Unis. D'après cette réglementation les articles importés qui ont été montés à l'étranger avec les composants fabriqués aux Etats-Unis sont passibles de droits seulement sur la valeur ajoutée à l'extérieur. De 1973, année du début de la crise, à 1977, la valeur totale des importations des Etats-Unis sous cette réglementation a presque doublé (52).

L'application du régime de « perfectionnement passif » appliqué par la C.E.E. constitue la réplique européenne à la réglementation des Etats-Unis, bien que le phénomène soit moins important en termes quantitatifs.

Mais ces mesures, tout en rendant possible l'un des mécanismes du système productif – la segmentation –, risquaient de bloquer la délocalisation de la production de biens finis, surtout quand ils comportent des éléments originaires de l'espace-atelier concerné. Pour éviter ce blocage de nouveaux systèmes juridiques ont été conçus : ce sont la Convention de Lomé entre la C.E.E. et un vaste ensemble de pays périphériques, et surtout le système de Préférences Généralisées (S.P.G.) qui concerne l'ensemble des pays centraux et des pays périphériques. Le S.P.G. prévoit un traitement préférentiel pour l'importation des produits industriels originaires de l'ancienne périphérie. Dans le cas où ces produits ont été élaborés sur la base de matières premières importées, la valorisation locale doit dépasser un certain coefficient.

Il y a cependant une contradiction évidente entre les deux types de mesures qui viennent d'être mentionnées (S.P.G., et 806-80 et 807-00). On observe en outre de très vives réticences dans l'application des références généralisées. Ces phénomènes sont révélateurs des conflits que suscite la mise en place du système.

Les pays de l'ancienne périphérie sont allés bien plus loin dans l'élimination des obstacles à la délocalisation. Ils ont créé des structures d'incitation qui vont des codes d'investissements extrêmement accueillant et des réglementations douanières très libérales, jusqu'à la mise en place de « paradis fiscaux » (tax heaven). Ces derniers constituent le cas-limite des « zones franches » : il s'agit d'enclaves territoriales où l'Etat se dessaisit pratiquement de tout pouvoir de contrôle ou de contrainte susceptible d'entraver le processus de délocalisation, sur le plan commercial, industriel et parfois financier (53).

(52) Pablo Nenhaus, op. cit.

(53) Voir Xavier Gorostaga : Los centros financieros Internacionales en los países subdesarrollados, ILET, Mexico, 1978.

La renonciation à l'exercice effectif de la souveraineté sur cette portion du territoire est d'ailleurs d'importance variable. La formation de ces « zones franches » n'en constitue pas moins l'expression la plus frappante, sur le plan institutionnel, de la nouvelle logique du S.E.M. : celle de la réduction du pouvoir de l'Etat au bénéfice des centres de décision transnationaux.

Mais ce processus d'intégration mondiale de l'espace économique sous le contrôle des G.M.F. implique l'existence de mécanismes financiers et monétaires qui soient en rapport opérationnel avec les mécanismes de délocalisation et de circulation des produits à l'échelle internationale. Pour cela le système financier et monétaire international doit avoir, au niveau des décisions, le même degré d'autonomie que les G.F.M. c'est-à-dire qu'il ne doit pas être soumis aux contraintes de systèmes institutionnels de coordination créés par les Etats Nationaux. Après la décennie des années 60, caractérisée par un marché financier international qui avait fonctionné sous le contrôle efficace des organismes institutionnels de coordination suivant des règles stables, on a assisté, à partir de 1971, à une apparente désorganisation de ce marché qui se traduit principalement par le démantèlement de l'ancien système « officiel » liant les banques centrales.

Simultanément se produisent quatre phénomènes significatifs :

1) La multinationalisation accélérée des banques, le plus souvent liée à la diversification de leurs activités vers le leasing, le factoring, l'assurance, le conseil financier aux entreprises, etc...

2) La pénétration des firmes, surtout des multinationales, dans le domaine de la finance, soit par l'absorption de banques, soit par la constitution de leurs propres réseaux bancaires et financiers, soit par diverses modalités telles que, par exemple, les crédits inter-entreprises.

3) Les banques privées multinationales sont venues se substituer largement aux modalités de financement des déficits de balances des paiements en vigueur sous l'ancien système. Il s'agit d'un mouvement de « privatisation » des circuits monétaires et financiers internationaux, qui fonctionneraient parallèlement aux systèmes de coordination mis en place par les Etats.

4) La création de nouveaux Centres Financiers internationaux (54) à la périphérie, en Asie, Moyen-Orient et Amérique Latine. Ces

(54) Xavier Gorostiaga, *op. cit.*

centres qui ne sont soumis à aucun contrôle officiel des Etats, ni à une réglementation quelconque, constituent des paradis fiscaux (tax heavens). Il permettent d'administrer la liquidité globale des G.F.M. et des Banques Internationales. Ils facilitent notamment le financement et le transfert du profit des opérations des firmes.

En fait, ces phénomènes traduisent l'émergence d'un nouveau système appelé « off shore banking unit » communément désigné dans les cercles financiers par O.B.U. Ce système draine des masses monétaires jusque là inégalées, et très supérieures à l'ensemble des réserves de toutes les banques centrales des pays du sous-système central.

Le système est alimenté par les ressources liquides ou semi-liquides dont disposent les G.F.M. Et les Etats producteurs de pétrole, par l'épargne des minorités privilégiées des pays périphériques et même par les banques centrales des pays du centre qui y acheminent une partie de leurs réserves en dollars pour obtenir des taux d'intérêts deux ou trois fois plus élevés que les intérêts rapportés par les titres du trésor américain. La privatisation de la dette extérieure des pays périphériques prouve le contrôle décroissant du système officiel (F.M.I.) sur ces pays. A titre d'exemple, on peut signaler que les deux tiers des 65 milliards de dollars mis en 1977 à la disposition des pays périphériques provenaient de sources privées.

Entre les G.F.M. et les banques transnationales s'établissent des liens constitutifs de *groupes financiers structurés*. Les formes plus visibles d'intégration sont constituées par les participations financières, mais elles se manifestent aussi dans les structures d'endettement et les stratégies de financement.

Les G.F.M., et les banques internationales intégrées dans des groupes financiers, opérant de plus en plus souvent à partir des nouveaux centres financiers, constituent une nouvelle dimension de la décision économique à l'échelle internationale ; cette dimension échappe aux formes d'actions codifiées des gouvernements sur les plans nationaux et internationaux et, à l'intérieur du cadre institutionnel actuel, les gouvernements n'ont pas la possibilité de la coordonner.

Le nouveau système entraîne inévitablement dans l'ancien sous-système central une diminution de l'emploi en termes absolus et une transformation des conditions d'insertion de la population active à l'appareil productif. L'opposition des syndicats parvient parfois à

ralentir le processus sans pourtant réussir à l'arrêter. Aussi, c'est l'action des syndicats américains qui est en grande partie à l'origine de la loi sur le commerce promulguée aux Etats-Unis en 1974 ; celle-ci contient une disposition permettant de suspendre l'application des items tarifaires 806-80 et 807-00 dans certains cas d'urgence.

Dans ces conditions, et à l'exception de l'Italie, une sorte de dualisme semble s'établir dans le marché de l'emploi, dans les pays centraux :

– Le secteur primaire qui offre des emplois mieux rémunérés, plus stables et aux caractéristiques relativement satisfaisantes, à des travailleurs qui sont en quelque sorte privilégiés ;

Le secteur secondaire où se trouvent les emplois mal rémunérés et instables ; dans ce secteur d'emploi, on trouve principalement les femmes, les jeunes, les groupes minoritaires. Ce secteur s'est développé essentiellement par l'intermédiaire de la sous-traitance d'une part, du travail intérimaire d'autre part.

L'accès au secteur primaire est de plus en plus fermé et il tend à se rapprocher du système paternaliste appliqué au Japon « *menzô joretsu* » (55). Ainsi la plus grande partie de la population qui accède au marché du travail semble condamnée soit à grossir le secteur secondaire soit à rester en dehors de toute insertion possible.

Mais si la logique du S.E.M. provoque une crise de l'emploi dans les anciens pays centraux, elle entraîne aussi, paradoxalement, l'accroissement de l'excédent social en conséquence du redéploiement industriel. Or, c'est à l'Etat que revient la responsabilité, d'une part de disputer aux G.F.M. et aux groupes financiers le contrôle et l'appropriation de l'excédent et, d'autre part, d'organiser la redistribution de l'excédent qui passe de plus en plus par des mécanismes autres que celui du marché.

En renonçant aux formes traditionnelles du protectionnisme, l'Etat central assume des responsabilités croissantes au niveau social. Le transfert d'une partie du pouvoir de décision économique aux agents transnationaux augmente la responsabilité sociale de l'Etat, seule institution qui exerce un pouvoir légitime, c'est-à-dire un pouvoir reconnu et admis par la communauté nationale.

(55) Rokuro Hotani et Takashi Hayashi : « The evolution of wage structure in Japan » – *Industrial and Labor relations Review* – New-York, 1961.

Schéma de fonctionnement du nouveau S.E.M. (cf page 308)

Légende du schéma IV

G.F.M. : Grandes Firmes Multinationales

O.B.U. : Off Shore Unit Banking

R.-D. : Recherche-Développement

b c f : biens de consommation final

b i : biens intermédiaires

b c : biens de capital

E : Epargne

VII - CONCLUSION :

Nous pensons que la découverte des nouveaux mécanismes que l'on a essayé d'identifier tout au long de ce travail doit nous pousser à une sorte de révolution copernicienne dans notre réflexion. Elle remet en cause, et profondément, les notions auxquelles nous étions attachés jusqu'à présent. C'est le cas notamment des catégories conceptuelles de Centre et Périphérie et de celle de marginalité qui doivent être complètement réinterprétées et fonction du nouveau contexte international.

Même la notion de dépendance doit cesser d'évoquer des situations révolues pour exprimer cette réalité contemporaine. En effet, pour Celso Furtado (56), la notion de dépendance est liée à la capacité d'un pays de maîtriser son avenir. Or, selon cet économiste, cette maîtrise est fonction du nombre d'inconnues que doit affronter un pays, notamment celles qui concernent la créativité technologique d'autre part, cette créativité est largement conditionnée par la localisation des laboratoires de Recherche-Développement. C'est pour cette raison que Celso Furtado conclut à la persistance d'une différence qualitative entre le Centre et la Périphérie. Mais les laboratoires de R.D. appartenant aux G.F.M. sont déjà soumis à une division très importante du travail à l'intérieur de l'espace-central ; et il n'est pas inconcevable - dans la nouvelle logique du S.E.M. - qu'ils puissent être aussi localisés à la périphérie en fonction des avantages comparatifs. Cependant, une telle répartition à l'échelle mondiale de la R.D. ne conférerait pas une autonomie plus grande aux Etats qui abriteraient ces laboratoires. Au contraire, elle ne ferait que renforcer le pouvoir des nouvelles instances de la décision à l'échelle mondiale.

Le nouveau système a trouvé sur le plan théorique des défenseurs acharnés. Ils se sont employés à formuler une nouvelle conception de la stratégie du développement, à partir de l'expérience de délocalisation à l'échelle internationale (57). Cette conceptualisation est néanmoins assez limitée, aussi bien au niveau de la rigueur qu'à celui de la subtilité des idées exprimées.

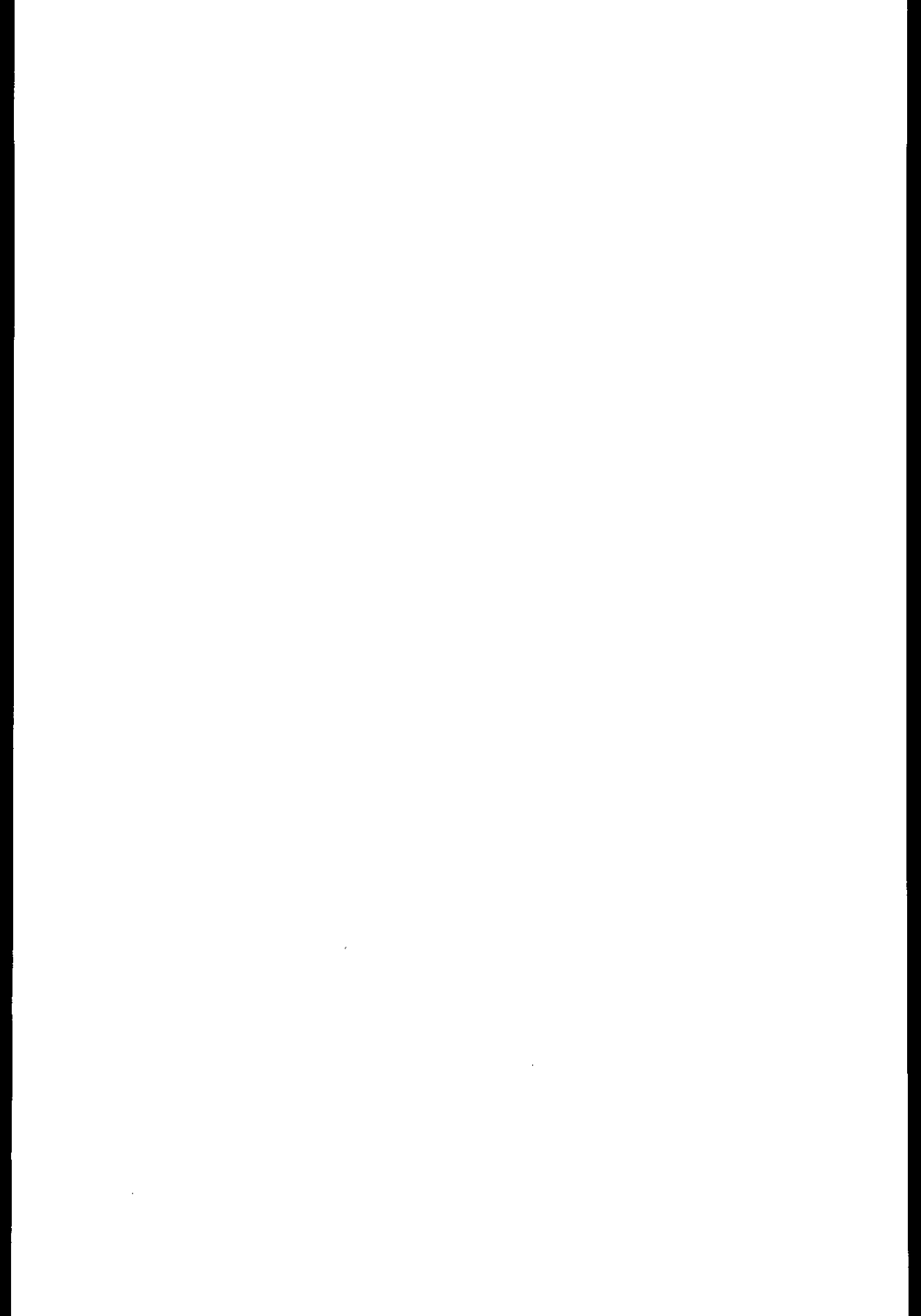
M. IKONIKOFF

(56) Celso Furtado : voir article dans ce même numéro.

(57) Hollis B. Chenery : « Comparative Advantage and Development Policy » in *American Economic Association and Royal Economic Society - « Surveys of economic theory », vol. II* : « Growth and Development » St. Martin's Press 1965.

S. Watanabe, op. cit.

Organisations internationales : C.N.U.C.E.D., O.N.U.D.I., Banque Mondiale... etc...



SUR QUELQUES FORMES ACTUELLES D'ARTICULATION DU CAPITAL INTERNATIONAL ET DU CAPITAL LOCAL DANS LES FORMATIONS DÉPENDANTES

Abdelaziz BELAL

*Faculté des sciences juridiques, économiques
et sociales – Casablanca*

Certains auteurs ont beaucoup écrit depuis un certain temps sur les « nouvelles formes » de la division internationale du travail entre pays capitalistes du centre et pays capitalistes périphériques, entendant par là une certaine évolution des rapports économiques internationaux de la sphère capitaliste mondiale, qui se dessine depuis les années 1960. Cette évolution se caractériserait par la spécialisation poussée des pays capitalistes du centre dans des activités de pointe, à haute technologie, débouchant sur la fabrication d'équipements de plus en plus complexes exigeant notamment une main-d'œuvre supérieurement qualifiée, tandis que les pays capitalistes de la périphérie se verraient incités à ajouter à leur rôle ancien de producteurs de matières premières minérales et végétales, certaines activités de première transformation de matières brutes, des branches d'industries travaillant pour la consommation finale et exigeant beaucoup de main-d'œuvre non qualifiée, des « segments productifs » divers intégrés à des processus de production internationalisés sous la houlette de firmes transnationales, et même la fabrication de certains équipements lourds « banalisés » (sidérurgie par exemple).

Si la réalité de cette tendance est indéniable, il nous semble cependant que divers auteurs ont tendance à l'exagérer d'un double point de vue : en considérant que les pays capitalistes du centre seraient disposés à un transfert massif de toutes ces industries vers la périphérie, alors qu'eux-mêmes connaissent un chômage très important et qui s'aggraverait de façon catastrophique dans cette hypothèse, entraînant des conséquences politiques et sociales décisives quant à la fin du système capitaliste dans différents pays ; en considérant également cette évolution comme un mouvement généralisé à l'ensemble de la périphérie, alors qu'il ne s'agit que d'une tendance « sélective » limitée à quelques pays sous-développés « politiquement sûrs » et présentant certaines caractéristiques socio-économiques définies (taille du marché intérieur c'est-à-dire des couches sociales capables de consommer par leur solvabilité, importance des richesses naturelles à exploiter, existence d'une infrastructure technique et financière etc...).

Mais plus grave à nos yeux apparaît le schématisme de telles analyses dans la mesure où elles n'abordent pas – par ignorance ou méconnaissance des réalités concrètes de nos pays – un aspect fondamental et actuel qui est constitué par les modes d'articulation du capital central et du capital local (des pays de la périphérie). Cette réalité d'un point de vue analytique, autre chose que le « cliché » sans cesse ressassé des bourgeoisies compradore appendices du capital impérialiste.

les concessions du capital international

Durant la période coloniale, la quasi-totalité des activités rentables avait été monopolisée par le capital métropolitain, ce qui marginalisait le capital local naissant obligé de se cantonner en grande partie, sinon exclusivement, dans la sphère du commerce intérieur et de l'immobilier, et en partie dans l'agriculture.

Après les indépendances politiques, le capital local va chercher à élargir sa part dans le prélèvement de la plus-value créée à l'intérieur de la formation sociale et le capital central *est obligé* de lui consentir des concessions.

L'ampleur de ces concessions sera variable suivant les rapports des forces en présence, l'« ancienneté » de la bourgeoisie locale et l'importance de ses assises antérieures, les dispositions conciliatrices ou non manifestées par la classe dirigeante du pays nouvellement indépendant, les niveaux atteints par croissance des forces produc-

tives au moment de l'indépendance, l'impact de la conscience et de la pression anti-impérialiste des masses et la peur qu'elles inspirent à la bourgeoisie du centre et à celle de la Périphérie quant à la perspective de changements radicaux etc...

Il y a là toute une série de variables socio-économiques et socio-politiques qu'il serait abusif et caricatural comme le font certains économistes (1) de ramener à la seule « volonté omniprésente » du capital impérialiste, prévoyant et régentant tout, comme s'il était seul sur la planète, avec à sa disposition une super-science et un pouvoir absolu dans l'accomplissement de ses desseins.

Méfions-nous de l'« économisme » de droite du genre systématisé par W.W. Rostow, mais aussi d'un certain « économisme » de gauche qui a tendance à prêter à l'impérialisme plus de force et de puissance qu'il n'en a réellement, et à sous-estimer par voie de conséquence les processus et les changements internes dans les pays de la périphérie, ce qui ne pourrait qu'y encourager les tendances défaitistes.

Loin de voir dans les nouvelles tendances du capital monopoliste international un signe de force, nous y verrions plutôt des tentatives d'adaptation dans une phase marquée par le déclin historique de l'impérialisme c'est-à-dire une extension de la constellation des contradictions sociales dans les pays de la périphérie, offrant à la lutte sociale et politique des peuples opprimés, à son affirmation et sa cristallisation, un terrain plus vaste et plus riche.

C'est dans ce cadre général qu'il nous faut placer l'analyse des modes d'articulation du capital central et du capital local, de ses formes et de ses conséquences.

Tendance du capital argent à prendre la forme de capital productif

Le capital central cède les moyens d'acquisition d'une partie de la plus-value au capital local, au niveau de la production et de la circulation ; cela signifie qu'une partie du capital-argent de la bourgeoisie locale (provenant de rentes foncières, de bénéfices commerciaux, des dépenses du budget de l'Etat, de la corruption etc..) a tendance à prendre la forme de « capital productif » (2) (capital constant et capital variable), par rachat d'entreprises, prises de participations etc... notamment dans l'agriculture capitaliste, l'industrie et le bâtiment. En plus de ces trois secteurs, le capital local s'élargit dans la sphère du

(1) notamment certains économistes d'obédience marxiste en Occident.

(2) C'est-à-dire permettant la production de plus-value.

commerce intérieur et extérieur, dans l'immobilier urbain, dans le secteur bancaire, (3) et développe son association dans les nouvelles entreprises créées par le capital international.

Il s'ensuit une certaine redistribution des cartes et des fonctions, correspondant elle-même non seulement à des changements dans les anciennes colonies, mais aussi à des évolutions objectives au sein du capitalisme central (4).

Par rapport à la période de l'impérialisme « classique » (qui va en gros de la fin du 19^{ème} siècle jusqu'à la 2^{ème} guerre mondiale), on peut enregistrer les changements suivants :

1/ Pour se garantir l'accès à la force de travail locale, aux sources de financement internes (5) et aux marchés des formations périphériques, le capital central contribue au renforcement de ses alliés locaux et de leur base de classe, dans beaucoup de cas, il y a eu un déplacement de l'axe des alliances de classe, de l'impérialisme, de la propriété foncière vers les nouvelles couches supérieures de la « bourgeoisie bureaucratique » et les hommes d'affaires qui leur sont liés, c'est-à-dire vers la nouvelle oligarchie (6) constituée après l'indépendance.

2/ Le capital central a intérêt à se décharger sur le capital local de certaines fonctions exigeant un fractionnement et une dispersion du capital (dans la distribution surtout), à une époque où l'une des tendances principales du capital dans les pays du centre est constituée par l'intensification de la concentration et de la centralisation et le raccourcissement du cycle de reproduction du capital fixe (7).

Renforcement de la tendance à l'accumulation non productive

3/ La tendance à l'accumulation non-productive du capital local, non seulement ne recule pas, *mais se renforce, ce qui nous paraît être une des tendances objectives les plus importantes du fonctionnement du capitalisme dans les formations capitalistes périphériques.* Les limites à l'utili-

(3) voir notamment pour le Maroc : A. OUALI.

« Structures du système bancaire du Maroc » Mémoire de DES :
Faculté de Droit de Casablanca ; 1976.

(4) Voir à ce propos : E. Mandel « Le troisième âge du capitalisme »
Ed. 10/18, 3 tomes.

(5) Non seulement pour le financement des fonds de roulement, des entreprises, mais aussi d'une partie de l'investissement : en moyenne la part des rapports propres des capitalistes ne représente que 15 à 20 % du total de l'investissement.

(6) Ce n'est pas un hasard si la BIRD prône depuis quelques années une certaine réforme agraire dans le Tiers-Monde.

(7) Voir à ce propos : E. Mandel op. cité tome 2 chap VII, pages 9-59.

sation d'une fraction du capital local comme capital productif dans certains secteurs de l'industrie (import. substitution) et une partie de l'agriculture (d'exportation principalement) sont assez rapidement atteintes. Le capital local peut essayer de les reculer quelque peu – dans le cadre des mêmes structures – en s'organisant de façon à exploiter la solvabilité de couches sociales modestes pour la vente de certains biens (8) (logements ; mais ce recul temporaire ne saurait effacer ni l'étroitesse structure du marché intérieur, ni la faible marge d'expansion industrielle offerte par le marché mondial, surtout en période de crise. L'accumulation productive par exploitation directe de la force de travail étant relativement bloquée, le capital local va forcément intensifier les activités de spéculation afin de pouvoir acquérir une fraction de la plus-value au niveau de la distribution. D'où l'un des paradoxes apparents du « sous développement » : parallèlement à la tendance au gonflement de la fraction de la force de travail inemployée ou improductivement employée, se développe la tendance à l'accumulation du capital argent spéculateur.

Ainsi par exemple au Maroc, de 1960 à 1971, si on a pu enregistrer un certain effort de capitalisation dans l'agriculture et le secteur minier, la stagnation de la productivité dans l'industrie exprimait la stagnation ou le recul de l'investissement dans ce secteur. Durant la même période, l'accroissement de la population active (700.000 personnes) s'est dirigé pour plus de la moitié vers des activités improductives (commerce, services) et le bâtiment. A long terme, cette tendance est particulièrement significative : la fraction de la population active totale marocaine – employée dans les activités improductives (commerce, services, domesticité, administration etc...) est passée de 8,2 % en 1936 à 12,7 % en 1952 à 30 % en 1972.

4/ Le contrôle et l'exploitation des formations périphériques par le capital international tendent de plus en plus à prendre des formes indirectes : par un renforcement du contrôle et de la dépendance en amont du processus de production-machines, technologie) et en aval (transformation commercialisation dans les pays capitalistes du Centre) et par une aggravation des diverses formes « d'échange iné-

(8) Tendance nettement décelable depuis 5 à 6 ans au Maroc, ce qui peut élargir provisoirement la sphère de l'accumulation productive de la bourgeoisie locale. Voir à ce propos Abderrafih Lahbabi : « Villes et politiques urbaines dans la croissance économique du Maroc » pages 274-320. Thèse de 3ème cycle-Université de Grenoble, également, S. Benzakour : « Essai sur la politique urbaine au Maroc », Editions Maghrébines.

gal » (9) exprimant un recul relatif de l'exploitation par investissement direct (10) de capital (du centre dans les pays de la Périphérie) au profit de ces formes. Parallèlement, diverses formes d'association se développent entre capitaux de centre et capitaux locaux, y compris d'Etat, notamment sous forme de « joint-ventures ».

5/ Tout comme durant la période coloniale, le mode de production capitaliste à la Périphérie ne peut se passer des « béquilles » que lui fournit l'Etat (11) par de multiples canaux (économies externes réalisées grâce aux dépenses d'équipement de l'infrastructure technique, subventions, dégrèvements fiscaux, commandes et marchés de l'Etat, politique de bas salaire, privatisation d'entreprises publiques etc...). Ces mesures sont destinées à élever le profit moyen du capital productif, qui a tendance à baisser parce que les coûts indirects de fonctionnement de l'ensemble de la société doivent être financés – au moins en partie – par une fraction de la plus-value produite (12). Mais leur efficacité ne peut enrayer la tendance à l'accroissement plus rapide de l'accumulation non-productive par rapport à l'accumulation de capital productif, et au rétrécissement relatif de la base productive par rapport à la force de travail disponible (13).

Le déséquilibre sectoriel des taux de profit a tendance à se perpétuer au lieu de s'atténuer, ce qui renforce la tendance à l'accroissement plus rapide de l'accumulation non-productive. Ce déséquilibre est une conséquence de la structure socio-économique imposée par la dépendance et de l'étroitesse du marché intérieur, et partiellement d'une absence « d'esprit d'entreprise » sur laquelle s'étendent si complaisamment divers auteurs occidentaux (14).

(9) Cf. notamment E. Mandel op. cité tome 2 chap. XI pages 293-360

(10) C'est-à-dire une diminution relative de la masse des profits directement permis par ce type de pénétration impérialiste.

(11) le financement du plan quinquennal marocain (1973-1977) a été réalisé pour 70 % par l'Etat et les entreprises publiques. Sur le rôle et les problèmes du secteur public au Maroc, cf. notre communication présentée au Colloque de l'ALFAC, intitulée « Secteur public, Etat Stratégie de développement » Casablanca, Février 1980.

(12) Et aussi parce qu'une fraction croissante de capital argent et de capital commercial doit recevoir sa part de profits sur la plus-value sociale produite (voir plus loin).

(13) Cf. à ce propos l'analyse que nous avons présentée en 1972 à propos de l'évolution du secteur agricole dans « les problèmes posés par la politique agricole dans une économie « dualiste » (Bulletin économique et social du Maroc n° XXXIII – 122).

(14) Sans vouloir sous-estimer l'influence de certains facteurs sociologiques et socio-politiques.

A cet égard, la structure du patrimoine de la grande bourgeoisie marocaine, telle qu'elle ressort de certains sondages effectués durant les dernières années, est particulièrement significative :

- $\frac{1}{2}$ sous forme de biens immobiliers urbains et ruraux,
- $\frac{1}{4}$ sous forme de capital commercial,
- $\frac{1}{4}$ sous forme de participations dans les sociétés non-commerciales.

La tendance à la péréquation des taux de profit, qui avait joué un certain rôle régulateur, surtout durant la phase non-monopoliste du capitalisme central, est contrecarrée dans les économies capitalistes périphériques par des forces puissantes. Ce qui entraîne entre autres conséquences, le « gel » d'une fraction croissante du capital social (sous-forme de capital argent) qui ne peut se transformer en « capital productif » de plus-value. Mais cette fraction doit croître, dégager au moins un taux de profit égal à celui du capital engagé dans la production, en dépit du fait que la force de travail utilisée, productrice de plus-value n'augmente que lentement en valeur absolue (et stagne ou diminue en valeur relative par rapport au total de la population active).

L'exploitation des classes laborieuses

Pour surmonter cette contradiction (puisque les profits du capital non productif ne peuvent provenir que de la redistribution de la plus-value sociale à laquelle s'additionne le surplus prélevé sur les travailleurs de la sphère non capitaliste) (15), la solution qui s'offre aux classes possédantes – dans le cadre d'un rapport des forces sociales qui leur est momentanément favorable – est celle de la surexploitation des classes laborieuses urbaines et rurale (16). Il s'agit là d'une loi objective du capitalisme périphérique, parce que précisément liée à son caractère périphérique.

(15) Il s'agit essentiellement d'une partie de l'agriculture et de l'artisanat.

(16) Dans le cas du Maroc, cette sur-exploitation est statistiquement prouvée : en 1959-60, la catégorie la plus pauvre de la population soit les 35,8 % bénéficiait de 20,7 % du total des dépenses de consommation ; 1971, les 41,5 % de la population en bas de l'échelle ne bénéficiaient plus que de 13,4 % du total des dépenses de consommation (cf. Enquêtes sur les dépenses de consommation des ménages marocains. Division des statistiques – Rabat).

Pour réaliser cette surexploitation des classes laborieuses permettant d'élever le taux de la plus-value absolue, divers moyens sont combinés depuis le blocage pur et simple des salaires nominaux dans le cadre d'une structure des prix constamment orientée vers la hausse (des produits de consommation, des loyers, des terrains à bâtir etc...) jusqu'à la liquidation du mouvement syndical ou son affaiblissement, en passant par la mise en place de mécanismes permettant d'extorquer à la paysannerie laborieuse et à la classe des artisans une part croissante de leurs revenus. (17).

La surexploitation des classes laborieuses ne peut qu'entraîner un rétrécissement de la fraction du marché intérieur dépendant des revenus des classes laborieuses, c'est-à-dire une diminution des possibilités d'extension du capital productif. Celui-ci peut tenter de se donner un « second souffle » en exploitant les possibilités de solvabilité de certaines couches disposant de revenus faibles mais stables (construction de logements à bon marché) et celles offertes par les couches intermédiaires relativement aisées (fonctionnaires, cadres, professions libérales, frange supérieure des salariés etc...) pour satisfaire leur demande de biens de consommation durables (automobiles, appareils électro-ménagers etc...). Toutefois, dans la production de cette dernière catégorie de biens, étant donné l'étroitesse de la demande et la domination qu'y exercent les firmes transnationales, le capital local ne peut jouer qu'un rôle très subordonné.

La distorsion durable dans l'affectation des ressources investissables et de la force de travail déjà présente durant la phase coloniale, se perpétue durant la phase néo-coloniale sous des nouvelles formes avec son cortège de misère, de gaspillages, de perte de substance au profit du capital impérialiste, de blocages dressés sur la voie d'un authentique développement.

Telle est la « rançon » que doivent payer les peuples dudit Tiers-Monde à l'alliance du capital du centre avec le capital de la périphérie et de leurs modes d'articulation à l'époque actuelle.

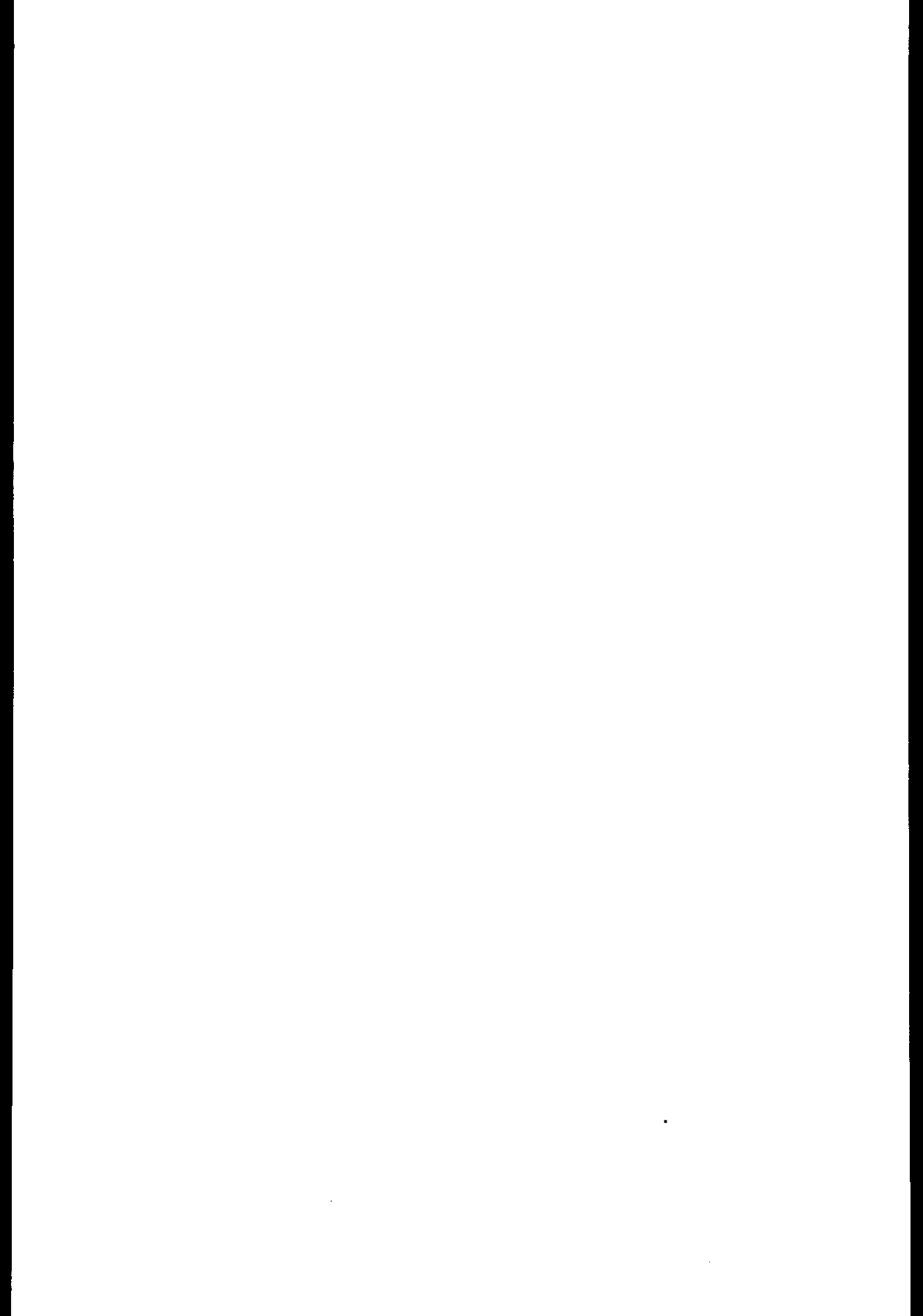
(17) Voir à ce propos : « L'agriculture africaine et le capitalisme » de divers auteurs sous la direction de S. Amin Ed. Anthropos.

Cela signifie également que les possibilités « réformistes » des actuelles classes dirigeantes de la Périphérie, dans le cadre du maintien des structures et des rapports de production existants, sont très limitées pour ne pas dire inexistantes (18). Dans le cadre de leur stratégie de la durée, pour tenter de perpétuer leur domination, ces classes ne peuvent, du point de vue, idéologique vis-à-vis des masses, vanter les « bienfaits du capitalisme » le contenu de l'idéologie dominante sera ici spécifique.

Abdelaziz BELAL

Avril 1980

(18) Une confirmation de cette thèse nous semble résider dans l'évolution bien connue de nombreux pays d'Amérique Latine vers des régimes d'extrême droite, ayant pour fonction principale de créer les conditions politiques d'un renforcement de la surexploitation des classes laborieuses.



EMPLOI INDUSTRIEL ET EVOLUTION DE LA DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

*Yves BERTHELOT
Directeur de la Recherche (OCDE)*

La nouvelle division internationale du travail et l'emploi... le débat est complexe en soi et il est trop souvent rendu confus par le mélange des faits, des évolutions probables et des transformations souhaitables. Les lignes qui suivent ont simplement pour objet de donner quelques informations sur ce vaste sujet en réponse aux questions suivantes : Quels effets a eu jusqu'à présent l'évolution de la division internationale du travail sur l'emploi dans les pays industrialisés d'une part, dans les pays en développement d'autre part ? Quelles sont les perspectives dans l'un et l'autre de ces deux ensembles ?

Dans cet article l'emploi est considéré comme une résultante de l'activité économique et non comme un objectif autonome il n'est donc pas proposé d'analyse théorique mais simplement quelques indications pour situer les problèmes et en évaluer l'ampleur.

L'idée dominante est que les relations avec le Tiers-Monde n'affectent que marginalement l'emploi global dans les pays industrialisés, tandis que la nouvelle division internationale du travail, telle qu'elle se dessine, ne contribue guère à résoudre le sous emploi dans les pays en développement.

I. L'évolution de la DIT et l'emploi dans les pays industrialisés

L'augmentation rapide des importations de produits manufacturés en provenance du Tiers-Monde, dans la période où l'emploi industriel stagnait ou même régressait dans les pays de l'OCDE, a fait dire que l'industrialisation du Tiers-Monde était un facteur décisif du chômage. Affaiblie par les études, nombreuses qui prouvent le contraire, cette thèse garde en fait sa vigueur si bien qu'il n'est pas inutile de rappeler les données qui l'infirmement.

1. Les échanges avec le Tiers-Monde ne sont qu'un des facteurs affectant l'emploi industriel

Les graphiques ci-contre montrent pour l'ensemble des pays de l'OCDE l'évolution de l'emploi industriel en pourcentage de la main-d'œuvre civile occupée. Ils indiquent très clairement que la part de l'industrie dans l'emploi a atteint son point culminant entre 1960 et 1973, c'est-à-dire avant la hausse des prix du pétrole et avant que les importations de biens manufacturés en provenance du Tiers-Monde ne commencent à inquiéter. En fait, l'évolution de l'emploi industriel global est liée fondamentalement aux transformations structurelles des économies industrialisées : la substitution capital travail et les changements dans la composition de la demande. L'accroissement de l'offre de main-d'œuvre rend par ailleurs plus aigus les risques de chômage.

La substitution du capital au travail a pour moteur principal l'évolution des coûts relatifs de ces deux facteurs. Le coût du capital par unité produite croît moins vite que celui de la main-d'œuvre. Dans les pays de l'OCDE, c'est aux alentours de l'année 1968 que l'accroissement du coût de la main-d'œuvre par unité de production manufacturière s'est accélérée (cf. tableau 1)

Tableau 1
Taux d'augmentation annuel moyen
du coût de main-d'œuvre par unité de production
manufacturière (en %)

	1960-1968		1969-1975	
	en monnaie nationale	en dollars US courants	en monnaie nationale	en dollars US courants
Etats-Unis	1,2	1,2	6,4	6,4
Canada	0,7	0,4	7,0	7,9
Belgique	3,1	3,1	7,5	13,3
Danemark	3,8	2,9	8,1	13,2
France	2,8	2,2	11,3	15,3
Allemagne	2,5	3,2	8,5	17,4
Italie	3,8	3,2	16,2	15,4
Pays-Bas	4,7	5,2	9,2	16,2
Suède	2,6	2,6	9,0	13,1
Suisse	3,6	3,6	7,6	17,5
Royaume-Uni	2,8	1,1	15,4	13,8
Japon	3,0	3,0	13,4	16,9
Total	2,9	2,6	10,0	13,9

Source : Calculs basés sur des chiffres du US Département of Labour, Bureau of Labour Statistics, Office of productivity and technology, janvier 1977. Face aux futurs, OCDE 1979.

Cette accélération a provoqué d'une part un accroissement des investissements de productivité, d'autre part sous l'impulsion des multinationales un mouvement de délocalisation des productions industrielles très utilisatrices de main-d'œuvre vers certains pays du tiers-monde.

Le ralentissement de la production après 1975 et les anticipations pessimistes des investisseurs ont entraîné ensuite une baisse des investissements dans les pays de l'OCDE, que n'a pas compensée la progression des investissements dans le tiers-monde.

L'effet sur l'emploi des gains de productivité a été comparé dans de nombreuses études à celui des importations. Toutes choses égales par ailleurs, les résultats de ces études sont uniformes : les déplacements d'emplois dus aux gains de productivité sont de loin plus

importants que ceux causés par les importations d'où qu'elles viennent. Les chiffres du tableau 2 ci-dessous illustrent cette affirmation même si les méthodes, les champs et les périodes couvertes diffèrent.

Tableau 2 : Importations, gains de productivité et emploi

Période		Emplois déplacés du fait des importations		Unités Emplois déplacés du fait des gains de productivité
		Total	Provenant du Tiers-Monde	
(1) Etats Unis	1963-1971	590.000	295.000	1.900.000
(2) Allemagne	1962-1975	1.700.000	133.000	6.500.000
(3) Royaume Uni	1970-1975	131.000	38.000	211.000

Autre facteur de la transformation structurelle des économies industrialisées les habitudes de consommation se modifient. On a constaté depuis plusieurs années que la part des dépenses consacrées à l'alimentation et à l'habillement décroissait au profit des dépenses de santé, de culture et de loisir. Les marchés des biens d'équipements (automobile, électroménager traditionnel) sont ou seront progressivement saturés et ils n'ont pas encore été remplacés par des biens durables dans les domaines de la culture, des télécommunications, de la sécurité : les magnétoscopes et les robots ménagers dirigés par ordinateur ne sont pas encore à la portée du grand public. Cette évolution risque de donner une impulsion plus forte au glissement des consommations industrielles vers les consommations de services.

Aux facteurs qui tendent à diminuer ou à déplacer la demande de main-d'œuvre s'ajoute l'accroissement sensible de l'offre de main-d'œuvre féminine commun à la plupart des pays de l'OCDE (cf. tableau 3).

(1) Frank. Foreign trade and domestic aid. Brookings Inst. 1978.

(2) Wolter « Adjusting to imports from developing countries » in reshaping world economy.

(3) Foreign and Commonwealth office. The Newly industrialised countries and the Adjustment problem.

Tableau 3
Proportion de femmes actives
dans la population féminine de 15 à 64 ans
dans quelques pays de l'OCDE

Pays	1950	1975	1990	Pays	1950	1975	1990
Allemagne	44,3	48,5	(52,0)	Italie	32,0	30,7	32,7
Autriche	51,1	48,0	49,5	Nouvelle-Zélande	30,0	39,0	42,1
Belgique	32,8	43,9	(50,4)	Pays-Bas	28,5	26,9 ^a	26,2 ^a
Canada	26,2	50,0	55,2	Royaume-Uni	40,7	55,3	60,2
Danemark	49,6	63,5	74,9	Suède	35,1	67,6	85,8
Espagne	17,6	32,5	42,1	Suisse	39,1	54,6	(64,0)
France	49,5	50,5	(51,6)	USA	37,1	53,1	60,8

Source : l'Observateur de l'OCDE, 1978

(a) Population active exprimée en années de travail
Projections du Secrétariat de l'OCDE

A cette évolution s'ajoute la diminution des emplois dans l'agriculture où les femmes étaient nombreuses ce qui accroît la pression de l'offre sur l'industrie et les services.

Les échanges avec les pays en développement ne sont donc qu'un facteur parmi ceux qui expliquent l'évolution de l'emploi industriel. Il apparaît en fait que contrairement aux idées reçues ils n'ont globalement pas été à l'origine d'une aggravation du chômage mais ils ont, de 1970 à 1977, contribué à la création nette d'emplois tout en entraînant d'importantes mutations sectorielles et régionales.

2. Les échanges avec le Tiers-Monde ont eu un effet plutôt positif sur l'emploi global

Assez curieusement on s'inquiète des importations en provenance du Tiers-Monde et des emplois perdus qu'elles représentent et on ne s'interroge pas sur les exportations vers ces pays et les emplois auxquels elles correspondent. Cette vision incomplète du problème risque de conduire à des analyses fausses et à des solutions inadaptées.

Les estimations de l'effet net sur l'emploi industriel des échanges avec les pays du Tiers-Monde ont été faites selon des méthodes diverses : utilisation de modèle d'équilibre général, évaluation de l'effet direct des importations et des exportations, évaluation des

effets directs et indirects, des importations et exportations, procédures de décomposition selon les divers facteurs affectant l'emploi. Les unes ont eu pour objet de mesurer l'évolution passée, les autres de tester les effets de politiques de libéralisation, les autres de prévoir les évolutions futures.

Quelles que soient les méthodes employées, le résultat demeure : en raison de l'excédent commercial industriel très élevé, les échanges avec le Tiers-Monde sont bénéfiques en terme d'emploi pour les pays industrialisés. L'évolution entre 1970 et 1978, c'est-à-dire les effets de l'accroissement des exportations et de l'accroissement des importations, est selon les cas légèrement défavorable ou légèrement favorable.

Dans le cas de la France un groupe de travail du Commissariat du Plan s'est attaché à cette étude, les travaux de base concernant l'emploi ont été effectués par J.P. Dollé de l'INSEE, pour l'analyse globale et régionale et H. Haas (SETEF) pour les projections. Le contenu direct en emploi des exportations et l'évaluation des emplois qui auraient été nécessaires pour produire les importations ont été faits de façon détaillée (nomenclature des activités économiques au niveau 600) en se limitant aux branches dont les échanges avec le Tiers-Monde étaient significatifs. Les effets indirects n'ont pas été calculés (4).

Le bilan pour les années 1970-1977 s'établit ainsi :

Tableau 4
Emplois Industriels

	Emplois dans l'industrie	Emplois « théoriques » correspondant aux échanges avec le Tiers-Monde			
		Exportations		Importations	
1970	5.445.000	234.000	4,3 %	74.000	1,3 %
1976	5.462.000	363.000	6,6 %	93.000	1,7 %
Ecart 1976-1970	+ 17.000	+ 129.000		+ 19.000	

Sources : Etude S.E.T.E.F. (Société d'étude économique et financière) citée en (4)

(4) Le Défi Economique du Tiers-Monde et annexes - Yves Berthelot et Gérard Tardy - Documentation Française.

3. Les perspectives confirment le peu d'impact sur l'emploi global

Pour l'avenir l'impact sur l'emploi dépend évidemment des hypothèses faites sur l'évolution des exportations et celle des importations. Les projections faites sont toutes basées sur l'extrapolation des tendances des 7 ou 8 dernières années avec des inflexions destinées à prendre en compte diverses hypothèses dont la quantification est assez aléatoire. Ainsi dans quelle mesure l'endettement de certains pays amènera-t-il un ralentissement des investissements et donc des exportations de biens d'équipement ? Les progrès technologiques n'amèneront-ils pas à développer à nouveau, dans les pays industrialisés, des productions qui avaient été transférées pour profiter des bas coûts de main-d'œuvre ? Il existe de nombreux exemples de relocalisation dans les pays industrialisés à la suite de progrès ou de changements technologiques, l'industrie textile s'est récemment développée en Allemagne, la localisation des productions de montres, de composants électroniques, a varié ces dernières années, cependant, quelles que soient les hypothèses faites les résultats sont convergents, l'effet net sur l'emploi des échanges avec les pays du Tiers-Monde sera relativement faible dans le futur.

Pour la France un jeu d'hypothèses simples permet d'encadrer l'évolution probable :

a) Les exportations de chaque secteur croissent d'ici 1985 au rythme 1970-1976 avec un plafonnement de 10 %.

b) Les industries menacées perdent leurs débouchés d'ici 1985 et les exportations de biens d'équipement ralentissent après 1980.

c) Les importations de chaque secteur augmentent d'ici 1985 au rythme de 1970-1976 avec un minimum de 5 % par an.

d) Les importations des secteurs sensibles ont un taux de croissance limité à 6 % par an.

Tableau 5

Evolution de l'emploi industriel en France suivant les 4 hypothèses 1977-1985

Lié à l'exportation		Lié aux importations	
« a »	+ 205.000	« c »	- 344.000
« b »	+ 86.200	« d »	- 154.000

Source : cf. tableau 4

Les couples d'hypothèses les plus probables (a) et (c), (b) et (d) conduisent à des pertes nettes d'emploi variant de 70.000 à 140.000 d'ici 1985.

4. Les estimations globales masquent des problèmes sectoriels régionaux.

Une conclusion se dégage des considérations ci-dessus : les échanges de produits manufacturés avec le Tiers-Monde n'affectent pas au niveau national l'équilibre de l'emploi ; si l'on ajoute à cela que ces échanges dégagent un solde positif très important en faveur des pays de l'OCDE (109 milliards de \$) en 1977, il apparaît clairement que les politiques visant à entraver ces échanges sont à la fois inadaptées aux problèmes d'emploi et malheureuses pour l'équilibre de la balance des paiements.

Cependant les observations globales marquent des disparités régionales et sectorielles.

L'idée généralement reçue que l'impact des échanges avec le Tiers-Monde est très divers selon les régions d'un même pays est généralement confirmée par les faits. Par exemple, en Allemagne l'avantage comparatif vis-à-vis des pays en développement est corrélaté négativement avec la structure de l'emploi des régions les plus pauvres ; en outre, on observe que certaines industries sensibles sont plus concentrées régionalement que la moyenne, (chaussure, cuir), toutefois c'est le contraire pour le textile (5).

En France l'analyse a porté sur l'emploi dans les établissements de plus de 50 salariés pour les activités sensibles (6) « La spécialisation régionale de l'industrie française aggrave le problème de la concurrence des pays du Tiers-Monde ou plus généralement celui de la régression des activités traditionnelles, des biens de consommation en particulier » (7).

Si l'on porte sur une carte les emplois correspondant aux exportations et sur une autre ceux correspondant aux importations, on constate que l'une est largement le négatif de l'autre et donc que les « pertes » d'emploi dans certaines régions ne sont que très partiellement compensées par des « créations ». Les départements les plus

(5) D'après l'étude de Wolter citée p. 3

(6) On considère comme produits sensibles ceux pour lesquels les importations représentaient une part notable du marché intérieur ou étaient en croissance rapide et ceux pour lesquels les exportations représentaient une part notable de la production ou étaient en croissance rapide en valeur.

(7) M. Dollé, contribution au rapport cité plus haut.

affectés sont l'Aube, les Vosges, le Maine et Loire, la Vendée, l'Indre, La Creuse, la Dordogne, le Gard et l'Aude. Dans une dizaine de départements, les activités menacées représentent près de 40 % de l'emploi industriel.

Ces divergences entre les départements s'expliquent par la répartition inégale des activités sur le territoire national et par l'impact très différent des échanges selon les secteurs. Ainsi ceux-ci ont contribué à des créations nettes d'emplois entre 1970 et 1976, principalement dans la construction mécanique et électrique (+ 13.000) la construction navale, l'aéronautique et l'armement (+ 33.000), la chimie (+ 30.000), la première transformation des métaux (+ 25.000); ils ont entraîné des réductions nettes d'emplois dans le textile, l'habillement (- 8.000), cuirs chaussures (- 4.000), bois ameublement, divers (- 6.500) (8).

5. Les échanges avec le Tiers-Monde accroissent les emplois qualifiés et affectent les emplois peu qualifiés.

Dans un document de travail de la Banque Mondiale, B. Balassa présente un tableau très significatif de la différence des qualifications du travail incorporées dans les exportations et les importations à destination du Tiers-Monde.

Tableau 6
Qualification des échanges de produits manufacturés en %
avec le Tiers-Monde

	OCDE		USA		CEE		JAPON	
	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.	Imp.
Ingénieurs et Techniciens	11,2	6,0	13,3	6,8	11,0	5,5	10,0	6,5
Ouvriers très qualifiés	23,2	13,5	20,8	13,4	22,1	13,0	27,3	15,0
Administrateurs et employés	19,6	16,9	20,7	17,4	20,1	16,6	17,4	17,1
Ouvriers et manœuvres	46,0	63,6	45,2	62,4	46,8	64,9	45,3	61,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(8) Dans ces calculs un biais a été introduit du fait que l'on a attribué le même contenu en emplois aux exportations et aux importations. Ce biais est réduit car les calculs ont été effectués dans une nomenclature très fine.

Les travaux faits par François Villas (9) montrent que la France comme ses partenaires de l'OCDE exporte bien des produits incluant une qualification importante vers les pays en développement et qu'elle importe des produits relativement simples. Cependant, il apparaît que dans ses échanges avec les pays de l'OCDE et notamment l'Allemagne, les Etats-Unis et l'Angleterre, celle-ci exporte relativement moins et importe relativement plus de travail qualifié. En simplifiant on peut en conclure qu'elle est relativement mal préparée à affronter la nouvelle division internationale du travail car sur les marchés tiers ses produits vont se trouver en concurrence avec ceux en provenance du Tiers-Monde sans disposer des mêmes avantages comparatifs. Cette situation semble être la conséquence de pratiques protectionnistes anciennes dans les secteurs du textile, de l'habillement... Par un autre biais l'étude du Commissariat du Plan confirme que le niveau de qualification moyenne et de salaire des industries menacées est inférieur à celui des industries exportant vers le Tiers-Monde. Dans les branches menacées, les salaires sont plus bas, l'emploi féminin est abondant, mais contrairement à ce que l'on pouvait attendre, la main-d'œuvre immigrée est peu représentée (10).

Tableau 7
Caractéristiques des salaires dans certaines branches menacées

	salaire (11)	% de femmes	% salariés étrangers
Textiles, habillement	70 %	66 %	8,5 %
Cuir, chaussures	67 %	53 %	7,5 %
Bois, meubles	75 %	20 %	12 %
Moyenne toutes industries		26 %	11,5 %

(9) Nouveaux pays industrialisés, qualification du travail et spécialisation internationale. F. Villas - Document préparé pour le Colloque de la Fondation Nationale des Sciences Politiques sur les relations Internationales et l'Emploi

(10) La main d'œuvre immigrée se trouve en fait dans des secteurs concurrencés bâtiment et travaux publics, hygiène-santé, ou dans l'industrie lourde, métallurgie, verre ou automobile.

(11)
$$\text{Salaire} = \frac{\text{Salaire moyen de la branche}}{\text{Salaire moyen des 3 branches les mieux placées armement, aéronautique, construction navale/construction mécanique et électrique/matériel de transports terrestres.}}$$

L'ensemble des analyses ci-dessus conduit à la conclusion que le problème emploi et échanges avec les pays en développement n'est qu'un élément d'une question beaucoup plus vaste, emploi et transformation des sociétés industrielles. Elles font apparaître que des politiques visant à faciliter la mobilité du travail géographique et sectorielle et à accroître la qualification du travail sont plus adaptées que les politiques protectionnistes dont le danger serait, si elles étaient limitées à un seul pays, que des mesures de rétorsions bloquent dans l'immédiat les exportations et qu'à terme, son économie devienne de moins en moins compétitive.

Cependant les analyses faites sont incomplètes dans la mesure où elles s'attachent essentiellement à décrire des faits : les résultats de la nouvelle division du travail sur l'emploi, mais non à expliquer les mécanismes de cette division du travail. Ainsi le rôle des différents agents n'a pas été pris en cause car cela relève d'autres études. Mais à tout le moins faudrait-il évaluer le bilan en terme d'emploi au niveau de l'entreprise des politiques de délocalisation qu'elle met en œuvre : se traduit-il par une perte nette d'emplois nationaux, est-ce une condition de service et donc du maintien de certains emplois, est-ce un moyen de développer des activités incluant plus d'emplois qualifiés ? Les observations macro-économiques faites ci-dessus indiquent que la réponse est au moins nuancée, elle devrait éclairer certaines controverses entre syndicats et entreprises.

II. Emploi et nouvelle division internationale dans les pays du Tiers-Monde

Dans la littérature concernant les pays en développement, on ne parle pas de chômage. Sans doute parce que les plus pauvres ne peuvent rester sans emploi, ils sont obligés d'accepter le sous-emploi, c'est-à-dire des travaux qui ne leur procurent pas les revenus nécessaires pour une vie « normale ». La frontière entre emploi et sous-emploi n'est sans doute pas facile à tracer mais l'idée est claire, le Comité pour la planification du développement des Nations Unies a eu le mérite en 1972, dans la série de travaux qu'il a consacrés à l'emploi, de lier l'emploi et revenu. Ici on se contentera de quelques chiffres destinés à situer l'ampleur du problème.

Le rapport sur le développement du monde (1979) de la Banque Mondiale en donne une idée : dans les pays en développement la force du travail disponible va augmenter de 1975 à 2000 du double de l'augmentation qu'elle a connue entre 1950 et 1975.

Tableau 8
Evolution de la Force de Travail dans le monde par grandes régions en millions

	effectifs en 1950	accroissement 1950-1975	accroissement 1975-2000
Pays industrialisés	210	75	55
Pays à économie planifiée	380	220	195
Pays en développement	480	275	555
dont pays à bas revenus d'Asie	(265)	(135)	(255)

Source : Rapport sur le Développement du Monde – Banque Mondiale
Août 1979.

Ces chiffres sont impressionnants et amènent à s'interroger sur l'organisation de l'économie mondiale et les stratégies de développement. Si l'on a évalué à sept cents millions de personnes le nombre de ceux qui en 1975 se trouvaient en état de pauvreté absolue, c'est-à-dire dont les activités ne permettaient pas d'avoir de quoi vivre, quels seront les chiffres atteints en l'an 2000 alors que personne n'ose prévoir une croissance aussi rapide que celle qu'on a connue de 1950 à 1975 ?

La répartition actuelle des activités et son évolution passée montre que dans les pays à bas revenus c'est dans le monde rural que devra se créer la plus grande part des emplois et qu'il restera un secteur clé dans les pays à moyens revenus.

Tableau 9
Répartition de la force de travail par secteur en %

	Agriculture			Industrie			Service		
	1950	1960	1977	1950	1960	1977	1950	1960	1977
Pays industrialisés	25	17	7	36	38	38	39	45	55
Pays à économie planifiée	–	44	25	–	29	43	–	27	32
Pays à bas revenus	78	77	73	8	9	11	14	14	16
Pays à moyens revenus	65	59	46	14	17	22	21	24	32

Source : Rapport sur le Développement du Monde – Banque Mondiale
Août 1979

Quelles peuvent être les conséquences de la nouvelle division internationale du travail sur l'évolution de l'emploi industriel ? Selon la Banque Mondiale il semble que parmi les pays à moyen revenu, ceux qui ont choisi des stratégies d'exportation aient accru plus substantiellement l'emploi que ceux qui développent des stratégies de substitution aux importations.

Tableau 10
Accroissement de la Production industrielle et de la force de travail dans six pays à moyen revenu – évolution moyenne 1960-1970

	Valeur ajoutée	Force de Travail
<i>Pays à politique d'exportation :</i>		
Corée	17,2	11,2
République de Chine,	16,4	6,3
République de Singapour	12,6	5,6
<i>Pays à politique de substitution aux importations :</i>		
Mexique	9,3	4,5
Colombie	6,0	4,7
Philippines	6,0	2,5

Source : Rapport sur le Développement du Monde –
Banque Mondiale Août 1979

Ces résultats n'impliquent pas que l'industrie d'exportation soit la panacée et cela pour au moins deux raisons. L'on s'interroge toujours sur le nombre de pays qui pourraient suivre des politiques analogues à celles des pays d'Asie de l'Est sans entraîner une saturation des marchés auxquels ils s'adressent, qu'il y ait ou non accroissement du protectionnisme. En second lieu, ceux qui ont réussi dans l'activité d'exportation et particulièrement la Corée disposaient d'une industrie diversifiée, pour l'essentiel tournée vers les utilisations intérieures. La Corée produit non seulement des biens de consommation pour son propre usage, mais aussi des biens intermédiaires et d'équipement qui lui ont assuré une certaine indépendance et une base solide pour ses industries d'exportation.

En guise de conclusion deux propositions viennent à l'esprit qui devraient susciter des réflexions plus approfondies et des justifications quantitatives plus élaborées. Les échanges internationaux ont un effet bénéfique sur l'emploi global et les efforts entrepris pour les développer et les faciliter sont à poursuivre, mais les stratégies de développement nationales ne sauraient leur être subordonnées ni dans les pays industrialisés ni dans les pays en développement. La nouvelle organisation du temps dans les pays industrialisés et la création de biens et d'emplois correspondant aux besoins des pays en développement seront avant tout le résultat d'efforts nationaux qu'une concertation régionale et internationale pourrait faciliter.

Yves BERTHELOT

LA TUNISIE DANS LA DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL APERÇU HISTORIQUE.

A. MAHJOUR

Faculté de Droit et des Sciences économiques

Tunis.

Introduction :

La tendance du capitalisme à la mondialisation se réalise historiquement par la mise en place d'une division spatiale du Travail prenant la forme d'une division internationale du travail (D.I.T.).

La D.I.T. implique des rapports de force en fonction desquels les économies capitalistes dominantes fixent « la répartition » des activités économiques et la limitation correspondante des économies dites « sous-développées » à des « vocations productives particulières.

Ces rapports de force embrassent à des degrés divers et selon les circonstances historiques des formes politiques, idéologiques et militaires. Sans ces rapports de force, la D.I.T. ne peut être imposée aux uns comme condition et réponse à la poursuite de l'accumulation chez les autres.

Ainsi l'histoire de la D.I.T. est l'histoire d'une dynamique de rapports entre nations sous-tendant dès l'origine la force et l'inégalité.

Le mouvement de la D.I.T. est inscrit dans le champ de cette lutte à dimension internationale, et reflète donc l'état des rapports de force entre nations.

Du point de vue des économies dominées, subissant la D.I.T. il faut préciser que selon le type la soumission à la D.I.T. leur appareil productif est circonscrit à des activités particulières.

La D.I.T. impose des limites strictes à l'élargissement et à la diversification de l'appareil productif local.

La D.I.T. fonctionne en fait comme mécanisme dirimant à l'accumulation en économie « sous-développée » tout en alimentant, soutenant cette accumulation en économie capitaliste dominante. La D.I.T. consacre et accentue la polarisation et l'inégalité de développement à l'échelle mondiale.

Cette introduction liminaire étant faite, nous allons nous consacrer à une analyse historique sommaire du processus d'insertion de la Tunisie dans la D.I.T. en essayant de montrer comment justement l'économie tunisienne subissant cette D.I.T. a été modelée déstructurée et extravertie.

Notre plan suit l'évolution historique de la D.I.T. dans la Tunisie précoloniale, coloniale et post-coloniale (1).

I - LA TUNISIE PRECOLONIALE ET LA D.I.T.

Le grand tournant historique qui marque l'entrée véritable de la Tunisie dans le processus mondial de l'accumulation capitaliste inégale et polarisée date de la deuxième décennie du 19^e siècle.

Au cœur de ce processus se trouve la subordination de la Tunisie à une division du travail d'où résulta une crise majeure de la société précoloniale.

On s'accorde à considérer que la Tunisie de la fin du 18^e siècle a connu un certain dynamisme économique qu'il convient de relativiser compte tenu de l'état général d'un pays déjà diminué par une longue décadence. Ce relatif dynamisme était attesté d'une part, par l'insertion particulièrement bénéfique de la Tunisie dans l'économie méditerranéenne, d'autre part, par l'existence d'un artisanat actif au centre duquel se trouvait la chechia, dont le degré de développement a pu être comparé à celui du capitalisme d'industrie et de commerce correspondant au stade de la manufacture européenne (2).

La Tunisie n'exportait pas seulement le produit de son agriculture, mais encore et dans une proportion prépondérante celui de son artisanat où la chechia tenait la plus grande place, de même qu'elle importait des produits nécessaires pour son artisanat local, mais aussi pour la consommation, ainsi que pour le transit vers les contrées africaines et orientales.

(1) Cette communication est extraite de notre thèse de Doctorat d'Etat : *Industrie et accumulation du capital en Tunisie : depuis la fin du 18^e siècle jusqu'à nos jours.* (Grenoble 1978).

(2) c.f.l. VALENSI, *Islam et Capitalisme : production et commerce des chechias en Tunisie et en France au 18^e et au 19^e siècles* (Revue d'Histoire moderne contemporaine tome XVI, Juil. Sept. 1969).

Pour l'année 1783, le seul commerce de la chechia dans la Barbarie et le Levant se montait à près de 2 millions de piastres et représentait 58,6 % des exportations totales. Pour la période 1786-1780 les ventes françaises à Tunis via Marseille étaient à concurrence de 48,3 % en produits destinés à l'artisanat de la chechia.

Le taux de couverture des importations par les exportations totales attestent l'existence d'une balance commerciale excédentaire.

	1755	1766	1781	1785	1789	1792
Exp/Imp	100 %	126 %	163 %	197 %	87 %	120 %

Cette structure positive des échanges s'appuyait sur des courants commerciaux diversifiés. On distinguait trois axes.

- Le grand commerce : Tunisie-Afrique Noire
- Le commerce avec les pays du Levant (Smyrive, Constantinople, Alexandrie)
- Le commerce avec les pays Européens essentiellement par Marseille et Livourne.

Cette structure diversifiée et bénéficiaire des échanges (jointe à une politique mercantiliste) a permis aux classes dirigeantes d'avoir des ressources financières, les dispensant de l'exercice d'une pression fiscale excessive sur les populations travailleuses. De plus en raison des guerres européennes de la fin du 18^e siècle, les groupes dirigeants de la régence ont réussi à fortifier leur indépendance, accroître leurs réserves, et évincer même le négoce européen prédominant, pour prendre l'initiative en matière commerciale.

Toutefois, on peut conclure qu'en dépit de ce relatif dynamisme économique, compte tenu aussi de cette insertion particulièrement bénéfique dans l'économie méditerranéenne, la Tunisie ne possédait pas encore les structures essentielles qui eussent pu engendrer quelque chose d'analogue au capitalisme de type industriel.

En effet le capitalisme commercial a certes permis « l'accumulation » de richesses et l'extension jusqu'à un certain point de l'économie monétaire, toutefois il n'a en fait nullement servi ni cherché à transformer les types économiques et sociaux existants.

Peut-on démontrer qu'avec certaines prémisses déjà réalisées et que *sans ce changement radical et profond au niveau des relations écono-*

miques internationales du 19e, l'économie tunisienne eut pu connaître un processus transitionnel vers le capitalisme industriel ?

En tous les cas, ce que nous pouvons avancer avec certitude est que la 2e décennie du 19e siècle va marquer le véritable début et l'accélération de ce processus historique dont les manifestations sont désignées aujourd'hui par « sous-développement ». Ce processus va couper la Tunisie de ses courants d'échange traditionnels, désagréger ses activités productives, ébranler la base matérielle de la classe dominante et entraîner une crise généralisée de l'ensemble de la société. Dès la 2e décennie du 19e siècle, la Tunisie va connaître des transformations profondes et passera d'une économie certes dégradée, mais encore relativement stable et équilibrée, à une économie de traite, soumise progressivement aux premières formes de la D.I.T.

Le 19e siècle, dans sa première moitié particulièrement marque la domination sans conteste du capital industriel européen, britannique notamment.

La D.I.T. qui s'établit alors, exprime le rapport de force instauré par le capital européen et britannique surtout pour imposer sa loi au reste du monde. Sur la base de l'inégal développement, compte tenu de l'apparition en premier lieu de la grande industrie capitaliste en Europe et plus particulièrement en Angleterre, le capital européen et surtout britannique affirma sa suprématie par le recours à la politique de la cannière, pour maîtriser les mers, dominer le grand commerce maritime à l'échelle mondiale, pour déclencher des guerres aux fins d'achever la constitution d'un immense empire colonial.

L'expansion du capitalisme européen prit de prime abord un caractère brutal et belliqueux et M.H. Chérif rapporte, comment en 1816 Lord Exmouth, à la tête d'une flotte anglaise vint imposer ses conditions aux trois Régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli ; il obtint l'abolition de la course et de l'esclavage chrétien. En 1824, une division navale française à son tour débarquait à Tunis un nouveau consul chargé de signer un traité pour confirmer les avantages antérieurs et en obtenir de nouveaux dans le domaine juridique et commercial en particulier (3). En 1830 (4) fut imposé le traité le plus

(3) Dans les instructions supplémentaires fournies au consul, l'accent était mis sur la nécessité de replacer cette puissance dans des rapports convenables à la dignité et aux intérêts du royaume.

(4) Il faut par ailleurs rappeler ici la bataille de Navarin, en 1827, où la flotte turque fut détruite par les feux combinés de la France, de l'Angleterre et de la Russie. Le rapport de force était définitivement acquis à l'Europe dans sa confrontation avec l'empire ottoman.

important accordant des privilèges exorbitants au profit des négociants français (5).

C'est sur cette base que la division du travail à l'échelle mondiale, telle qu'elle fut imposée par le capital européen (britannique surtout), pouvait répondre aux nécessités de sa reproduction progressive en tant que capital dominant.

Concernant la Tunisie, il ressort de diverses données statistiques que la structure des échanges s'est transformée au cours du 19^e siècle. A l'exportation, les produits manufacturés (tissus, savon et chechia surtout) qui représentaient plus des 2/3 des exportations totales au siècle dernier, subissent une réduction importante ; parallèlement, aux importations, les produits destinés à l'industrie locale connaissent un sort comparable ; cela traduit de toute évidence la crise des activités productives locales, par l'effet de l'irruption des produits industriels européens, et la quasi fermeture des débouchés traditionnels à la production tunisienne.

La Tunisie se spécialise en fait, durant cette phase directement précoloniale, dans la production d'articles d'origine végétale et animale destinés à servir principalement d'entrants dans les industries européennes de moyens de consommation : l'huile d'olive exportée servait à 75 % au cours du 19^e siècle à la fabrication des savons de Marseille et d'autre part à l'éclairage ; la laine, les peaux et les cuirs servaient de matière première aux industries du textile et de la chaussure, les os d'animaux aux raffineries de sucre.

Toute cette production était réalisée sur une base « traditionnelle », le capital européen se contentait de procéder à la collecte des produits.

A l'inverse, la Tunisie devient de plus en plus importatrice de biens manufacturés : produits de luxe (6) et produits textiles acquièrent une importance déterminante au détriment des matières premières et des produits jadis destinés à la production artisanale

(5) « Les sujets étrangers pourront trafiquer librement avec les sujets tunisiens en acquittant les droits établis sans que le gouvernement tunisien puisse accaparer le marché ou en faire le monopole. La France s'accorde le droit de la nation la plus favorisée, elle interdit au gouvernement tunisien l'établissement de monopoles et la prohibition d'accaparer le commerce de tout produit de la Régence. C'était donc ouvrir le marché tunisien à la discrétion des négociants européens (devenus) seuls capables à cause de leurs capitaux de brasser des affaires commerciales d'importance » (d'après Chérif)

(6) M.H. CHERIF : « Le Bey est le principal acheteur des objets de notre industrie presque entièrement absorbée par le Bardo d'après un chancelier français.

locale (pour la chéchia surtout). Ce changement profond dans la structure des échanges, entraînait un déficit croissant de la balance commerciale ; ce déséquilibre qui s'approfondira plus particulièrement dans la phase coloniale, constitue désormais une caractéristique structurelle de l'économie tunisienne.

Spécialisation désavantageuse, déficit croissant se traduisant par un épuisement de la réserve d'or et d'argent amassée jusqu'alors, ne sont pas les seuls effets de ce changement définitif du rapport des forces au profit du capital européen. Ce dernier s'attachera à isoler la Régence de l'aire géographique et économique dont elle était jusqu'alors partie intégrante et où elle jouissait d'un certain équilibre (7), pour faire d'elle une annexe du marché capitaliste européen (8).

Donc avant même l'implantation directe du capitalisme colonial, l'économie tunisienne connut un processus de « désindustrialisation et de désaccumulation », elle se trouve déjà insérée dans une D.I.T. qui aboutit à un changement dans la structure de ses échanges extérieurs, à un déficit commercial croissant et à une rupture vis-à-vis de l'aire géographique et économique dont elle faisait partie jusqu'alors.

II - LA TUNISIE COLONIALE ET LA D.I.T.

Avec la conquête militaire et l'établissement du protectorat (1881), c'est la division coloniale du travail qui va se mettre en place et en deux phases.

A) La phase à prédominance agraire

Lors d'une première phase allant jusqu'au début de ce siècle, on assiste beaucoup plus à un approfondissement de la division du travail instaurée au cours du 19^e siècle. L'économie de traite semble encore prédominer ; sur la base des modes de productions existants peu transformés encore par le capital colonial, la Tunisie fournit essentiellement des produits primaires issus de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche servant soit à la consommation alimentaire soit et surtout à la consommation intermédiaire des industries métropolitaines.

(7) C'est ce que nous avons analysé dans le premier point

(8) En 1837, le mouvement de la navigation était représenté : à l'entrée par 265 navires jaugeant ensemble 27.270 tonnes (sur ce nombre la navigation de caravane avec l'Albanie, les états barbaresques, Constantinople, Smyrne et l'Egypte occupaient 64 navires (soit 24 %) jaugeant 30.689 tonnes dont 64 navires (21 %) avec 6.363 (20 %) à destination des états barbaresques. D'après : la Tunisie, Paris, Berger Levrault, 1^{ère} édition, 1876, 2^e édition 1900, tome II, agriculture, industrie commerce.

C'est pendant cette phase de la colonisation à dominante agraire que se constitua la base matérielle du colonat capitaliste dans l'agriculture, donc le secteur agricole colonial couvrant la production de trois grandes cultures : huile, vigne et céréales.

Fort de l'aide de l'Etat et du soutien financier des établissements de crédit nouvellement installés, le colonat agraire commença à l'aube de ce siècle à introduire les moyens et les méthodes de production capitalistes.

Pendant toute la fin du 19^e siècle, l'exigence essentielle du colonat était l'établissement d'un régime douanier à même de favoriser et de stimuler l'entreprise coloniale, d'où la loi de 1890.

La loi de 1890 fut un maillon capital dans la division coloniale du travail. « Par ce moyen notre pays a obtenu ce grand résultat politique de lier à elle sa nouvelle colonie par la puissance de liens économiques extrêmement solides »... « Aussi se vérifie ce phénomène bien connu que lorsque deux nations ont entre elles des rapports commerciaux, il leur est plus avantageux de payer leurs achats par des commandes que de les solder en argent. *La Tunisie vendant ses produits agricoles à la France à plus d'avantage à lui acheter ses produits manufacturés dont elle a besoin qu'à s'adresser à l'étranger pour les avoir* ». (9)

Pour s'assurer (en contre partie du régime de faveur accordé aux principaux produits tunisiens de l'agriculture) toute exclusivité dans la fourniture du marché tunisien en produits tunisiens, la France s'est attachée à dénoncer toutes les conventions commerciales internationales liant la Tunisie aux autres puissances européennes (à l'Italie : traité de 1868 valable 18 ans, à l'Angleterre : traité similaire de 1875).

La Tunisie devenait de la sorte un marché quasi exclusif pour l'industrie métropolitaine. Le colonat français a réussi, quant à lui, à se protéger pour les grandes cultures, l'huile d'olive, les vins, enfin les céréales farineuses pour lesquelles il obtint en 1904 l'union douanière, c'est-à-dire la franchise à opposer aux importations de blé étranger en France.

L'édifice douanier et tarifaire assurait donc la protection intégrale de l'agriculture coloniale ainsi que la protection de l'industrie métropolitaine sur le marché tunisien ; il interdisait par là même la création d'industries manufacturées en Tunisie ; de plus, loin de protéger l'artisanat local, il visait à hâter plus sa ruine, au profit de

(9) La Tunisie 2 tomes, Berger-Levrault 1896.

produits industriels similaires ou substitutifs. Aucun droit de douane prohibitif ne le protégeait contre les importations étrangères, aucune faveur ne lui est accordée sur le marché français.

Tout concourt à montrer que pendant cette première phase à dominante agraire se scella le pacte colonial transformant la Tunisie en marché exclusif de l'industrie française et en fournisseur de quelques grands produits d'origine agricole servant surtout comme entrants pour les industries de consommation métropolitaine.

*B) La forme achevée de la Division coloniale du travail
et la constitution du secteur minier exportateur.*

Dès le début du 20^e siècle, un changement profond se produit dans la structure du commerce extérieur de la Tunisie, changement qui reflète l'insertion de la Régence dans le schéma « achevé de la division coloniale du travail ».

Désormais, la production extractive va fortement se développer et constituer une part prépondérante dans les exportations tunisiennes. 25,9 % en 1902, 31,7 % en 1905, 44,3 % en 1908, 41,3 % en moyenne entre 1910 et 1914.

Toutefois la production agricole reste importante ; en fait productions minière et agricole se combinent pour caractériser l'appareil colonial de production tel qu'il découle de cette forme « achevée » de la division coloniale du travail.

Au cœur de cette division du travail se trouve donc la domination coloniale nécessitant la main mise politique et militaire directe pour soumettre la colonie et lui imposer des formes de spécialisation désavantageuses.

Du point de vue de la colonie, cette division du travail s'exprimera concrètement dans le fait, que désormais la production tendra progressivement à se concentrer sur les activités fournissant des matières premières, non plus seulement par le secteur des moyens de consommation, mais aussi et surtout pour le secteur des moyens de production de la métropole. Ainsi se constitue dans la colonie cet appareil agro-minier exportateur. Désormais la domination du capitalisme dans la colonie se manifesterait historiquement et concrètement à travers cet appareil agro-minier exportateur, ce dernier sera directement articulé aux exigences de la valorisation et de l'accumulation du capital dans la métropole coloniale.

Dans la colonie, cet appareil agro-minier exprime le mode d'existence concret du capitalisme, le mode d'insertion dans la division impérialiste du travail. Désormais, cette insertion s'établit sur la base du mode de production capitaliste, ce dernier pénètre la colonie, s'empare des activités productives constitutives de cet appareil agro-minier exportateur.

Incontestablement, la mise en place de l'appareil agro-minier colonial s'est accompagnée d'une exportation de capitaux surtout depuis la France vers la colonie.

L'Afrique du Nord et particulièrement l'Algérie et la Tunisie avant 1914 et même après (avec le Maroc) ont attiré la plus grande part des investissements extérieurs français d'outre mer. Ces investissements sous la forme d'emprunts coloniaux ou d'émissions de sociétés françaises ont contribué donc à la mise en place et au développement de l'appareil agro-minier exportateur.

Cet appareil de production reste fondamentalement articulé aux industries européennes et ses effets d'intégration interne sont quasiment nuls.

Des conditions et des circonstances extrêmement rares ont poussé à la création d'activités industrielles annexes de l'industrie minière : le problème du coût onéreux du transport a motivé la transformation du plomb minéral, en plomb métallique, la faible teneur des phosphates et les besoins de l'agriculture coloniale ont poussé à la fabrication d'engrais phosphatés.

La division coloniale fixait le cadre et les limites de l'appareil de production ; à grands traits la colonie est pourvoyeuse de produits bruts non transformés issus de l'agriculture et de l'industrie extractive et acheteuse de produits fabriqués venant de la Métropole.

C) L'approfondissement de la division coloniale du travail dans l'entre deux guerres

Ce schéma ne subit pas de changement profond pendant l'entre deux guerres. La structure des échanges continue à refléter le mode de soumission de la Tunisie à la division coloniale du travail. Cette dernière s'est approfondie notamment à travers l'établissement de l'union douanière de 1923. Cette union n'était pas en fait totale, elle s'appliquait à un certain nombre de marchandises nommément désignées.

L'article 3 de cette union stipule : le gouvernement français pourra par décret admettre en France les produits d'origine et de provenance tunisienne autres que les produits vinicoles. Toutefois, l'application de cette mesure sera subordonnée à la condition que les produits similaires français bénéficient du même régime à leur entrée en Tunisie, et que les similaires étrangers y soient d'autre part soumis au même tarif douanier qu'à leur entrée en France.

Aussi au terme de ce pacte, la Tunisie « pour obtenir pour un produit la franchise douanière à l'entrée en France, devra recevoir en franchise du droit de douane, le produit analogue français et frapper le similaire étranger à l'importation sur son territoire du droit de douane, qui lui aurait été appliqué à son entrée en France » (10).

Il faut préciser que ce pacte fut instauré à une époque historique où au plan des relations économiques internationales entre les divers pays capitalistes, on assistait à une exacerbation des « nationalismes économiques » à une extension du protectionnisme rendant difficile l'accès aux marchés extérieurs, et à un repliement sur les empires coloniaux. Les colonies devaient encore plus servir de débouchés, et se substituer aux marchés étrangers qui se fermaient. Ainsi, s'avéra-t-il nécessaire au capital industriel français de se doter des moyens permettant la domination exclusive des marchés constitués par les colonies.

Le pacte de 1928 s'inscrivait donc dans ce contexte où l'industrie métropolitaine cherchait à obtenir l'extension du régime de faveur déjà établi en 1898 pour les principaux produits.

Un grand nombre de marchandises industrielles qui n'avaient jusqu'alors, été admises en Tunisie qu'après paiement de droits de douane étaient désormais reçues en franchise en Tunisie, d'autres ont réussi dans les années qui ont suivi le pacte de 1928, à bénéficier du même régime de faveur (verre, glace, chaussures, articles de coutelleries, papier, machines à écrire, faïencerie, porcelaine, ciment, tissus de coton (11).

En raison de la différence entre les prix français et les prix mondiaux, l'union douanière par l'élimination de la concurrence ne pouvait entraîner qu'une élévation du niveau interne des prix.

Aussi par ce pacte de 1928, la Tunisie subissait doublement la loi de l'industrie française ; par l'impossibilité de création locale d'in-

(10) C.F. : A. Giroud - Union douanière France - Tunisie Paris Sirey, 1932.

(11) A. Giroud : L'union douanière.

dustries concurrentes, et par les effets inflationnistes entraînant des charges d'autant plus lourdes qu'elles pesaient sur une économie appauvrie.

Donc alors que s'approfondissait la division coloniale du travail, l'appareil de production capitaliste en Tunisie comprenait 2 grands ensembles : l'agriculture et l'industrie extractive, autour desquelles vont se greffer d'une manière annexe et très limitée quelques industries de transformation :

- Industries agro-alimentaires (huiles et distilleries surtout) et quelques industries de valorisation des produits des mines et des carrières : fonderies de plomb, chimie des phosphates, et matériaux de construction (12).

Ainsi à grands traits, la division coloniale du travail instaurée depuis la fin du 19^{ème} siècle consolidée depuis, grâce à l'édifice douanier et tarifaire, fixe des bornes au développement du capitalisme dans la colonie. Cela n'a pu être rendu possible que grâce au rapport de violence colonial.

D) La division coloniale du travail après la 2^{ème} guerre mondiale.

Depuis la deuxième guerre mondiale, de nouveaux rapports s'établissent à l'échelle mondiale. L'affaiblissement des capitalismes européens, du fait de la guerre, a permis au capitalisme Nord-Américain, dont le territoire fut à l'abri des destructions, d'accroître son potentiel économique grâce à la guerre. Par ailleurs, les revendications nationales des peuples coloniaux ont connu un grand essor, compte tenu aussi de l'extension et de l'approfondissement des révolutions socialistes à l'échelle mondiale.

L'évolution économique des pays coloniaux ou semi-coloniaux, au sortir de la guerre, s'inscrivait dans le cadre de ces nouveaux rapports où la stratégie globale de l'impérialisme (où domine le capital Nord-Américain) était d'étouffer ou de canaliser les aspirations nationales des peuples coloniaux et de s'assurer l'hégémonie mondiale face à l'opposition grandissante des forces socialistes.

(12) Grosso modo, les produits de l'industrie oléicole et vinicole, de la métallurgie de plomb tout en utilisant des entrants locaux sont destinés principalement à l'exportation, par contre, les industries liées à la production céréalière (minoteries, pâtes alimentaires) à l'exploitation des carrières (matériaux de construction) ainsi que les engrais chimiques issus des phosphates, tout en utilisant des produits locaux trouvent leur emploi sur le marché intérieur.

La division internationale du travail issue de la deuxième guerre mondiale, si elle subit quelques modifications, c'est essentiellement en raison de ces nouveaux rapports de force, où l'affaiblissement des métropoles coloniales, les « nécessités » d'ordre stratégique pour l'impérialisme afin de s'assurer l'hégémonie mondiale et de « récupérer » l'élan libérateur des peuples coloniaux, ont poussé à envisager la création de nouvelles industries dans les colonies (13).

Jusqu'alors, comme nous l'avons montré, le capital métropolitain considérait la colonie comme simple débouché pour ses produits manufacturés, et s'est montré dans les faits hostile à toute initiative concurrente. De plus le capital colonial enrichi par l'agriculture, l'industrie extractive et le commerce était peu enclin à la production industrielle et à la diversification de l'appareil productif agro-minier exportateur.

« La défaite de 1940, puis le débarquement des alliés en novembre 1942 firent cruellement sentir l'impuissance quasi totale de l'Afrique du Nord dans le domaine des fabrications » (14).

J. DRESCH (15) explique comment, lorsqu'à partir de 1942, l'Afrique du Nord fut coupée de la métropole, le marché fut vite dépourvu des produits fabriqués les plus essentiels. Il fallut bien se débrouiller et dans les trois pays d'Afrique du Nord, avec les moyens du bord se multiplièrent des ateliers de tissage pour le coton et la laine, des usines de produits ménagers, des industries alimentaires nouvelles, des ateliers de constructions métalliques, des industries chimiques et du bâtiment. Elles se créèrent dans des conditions artificielles, avec un équipement de fortune et pour un marché intérieur d'où la concurrence avait disparu. Si à l'occasion de la guerre et compte tenu de l'interruption des échanges entre la métropole et les

(13) Cette politique, du reste très rapidement abandonnée, visait d'une part à s'assurer quelques bases de repli stratégique dans la perspective de nouvelles confrontations militaires, d'autre part à s'assurer quelques bases de repli stratégique dans la perspective de nouvelles confrontations militaires, d'autre part à faire redémarrer l'exploitation coloniale sur la base de l'exportation des capitaux depuis la métropole.

Sur le plan politique cela visait à contenir quelque peu la résistance anticoloniale en fournissant du travail à des populations de plus en plus paupérisées et déterminées à briser les chaînes coloniales. De plus cela pouvait se réaliser au besoin dans le cadre de certaines concessions politiques faites à la bourgeoisie locale dans les colonies.

(14) Industrialisation de l'Afrique du Nord. Librairie A. COLIN 1952.

(15) Les industries liées à l'exploitation des mines et ca.rières accroissent leurs capacités productives (fonderies, super-phosphates, ciment)

colonies, quelques industries à caractère parfois rudimentaire se créèrent pour suppléer aux importations européennes, il faut se rendre à l'évidence, qu'aussitôt la concurrence métropolitaine réapparue, nombre de ces entreprises créées ne purent résister et périclitèrent.

Ce qui ressort, malgré tout, est qu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, la fonction jusqu'alors dévolue à la colonie Nord-Africaine subit quelque changement, sous l'effet de multiples circonstances où les impératifs stratégiques ont de toute évidence poussé la métropole coloniale à envisager différemment l'industrialisation de la colonie.

Autant l'Etat dans la colonie a joué un rôle déterminant à la fin du siècle dernier pour favoriser la colonisation agro-minière et sceller la division coloniale classique du travail, autant il va s'attacher au sortir de la deuxième guerre à donner l'impulsion nécessaire à la colonisation industrielle.

Toute une politique fut mise en place pour favoriser cette colonisation industrielle, il s'agissait en toute circonstance de trouver au capital européen et français notamment des placements et des formes d'activités rentables.

J. DRESCH montre comment à la faveur des circonstances évoquées, de nombreuses entreprises métropolitaines ont émigré en Afrique du Nord telles Pont à Mousson, Air Liquide, Niederuriller, Saint-Gobain, les Ciments Lafarge, Péchiney, etc...

Toutefois, « les investissements à long terme sont encore des plus rares. Les usines doivent être vite construites et rapporter sans délai, ainsi s'expliquent pour une part l'absence d'industrie métallurgique lourde. encore heureux si les capitaux introduits en Afrique du Nord s'investissent réellement dans des industries... ».

Ainsi, à grands traits, à la faveur de l'après-guerre, l'administration coloniale va donner une certaine impulsion à la création d'industries nouvelles dans la colonie, de plus la conjoncture mondiale, née de la guerre de Corée, entraîna le transfert momentané de capitaux métropolitains dans les colonies d'Afrique du Nord et surtout au Maroc.

Au sortir de la guerre, un processus industriel s'engagea quelque peu à l'échelle Nord Africaine. Toutefois, il faut fortement relativiser un tel processus, surtout pour la Tunisie ; en effet, si l'appareil productif colonial se diversifie quelque peu grâce à la création de nouvelles industries par le capital métropolitain, force est de constater malgré

cette relative diversification que l'essence du rapport colonial de la division coloniale du travail ne subit pas de changement significatif.

Pour la Tunisie, en dépit de la création de nouvelles activités industrielles de type import substitutif à la faveur de la guerre et de l'immédiat après-guerre (articles de confection, chaussures, articles ménagers, divers)(16), le secteur agro-minier prédomine toujours et constitue l'essentiel de l'appareil de production colonial (17).

III - LA TUNISIE POST COLONIALE ET LA D.I.T.

L'indépendance acquise par la Tunisie en 1956 marque un changement vis-à-vis des formes classiques de soumission coloniale. L'émergence d'un pouvoir « national » se substituant à l'administration coloniale directe caractérise ce passage post-colonial. Désormais vont s'affirmer et se consolider des forces sociales locales, qui par leur maîtrise du pouvoir d'Etat hérité de la métropole coloniale, vont infléchir une orientation économique aboutissant à l'insertion de la Tunisie dans une D.I.T. nouvelle quant à sa forme, mais identique quant à son fond.

Désormais, la reproduction internationale du développement inégal et polarisé à l'échelle mondiale passe par la médiation plus ou moins « consentie » de ces forces politiques « nationales » maîtrisant le pouvoir d'Etat. Ces forces, quant à leur base économique, ne s'affirment et ne se renforcent en règle générale que moyennant une alliance (subordination) avec les foyers capitalistes dominants.

Brièvement, on s'accorde à considérer 3 phases dans l'évolution économique post-coloniale en Tunisie.

De 1956 à 1961 : phase de libéralisme débouchant en 1962 sur la mise en œuvre d'un plan de développement décennal divisé en trois plans : 1er plan triennal 1962-64, 1er plan quadriennal 1965-68, 2ème plan quadriennal 1969-72, cette politique a été particulièrement marquée dans l'agriculture par un mouvement autoritaire de « mise en coopératives », il fut mis fin à cette politique en 69-70. Depuis s'est ouverte une nouvelle phase où les tendances libérales sont nettement affirmées, avec une ouverture plus marquée au marché mondial capi-

(16) Les industries liées à l'exploitation des mines et carrières accroissent leurs capacités productives (fondrières, super phosphates ciment).

(17) Il faut ajouter l'importance prise par les travaux de recherche de matières énergétiques pétrole notamment.

taliste, deux plans de développement ont été établis pour 1973-76 et 1977-81.

Au centre de cette évolution se trouve la constitution d'un vaste secteur d'Etat dont l'articulation avec le capital international est assez significative quant aux conditions et limites de la croissance économique de la Tunisie insérée dans une D.I.T. quelque peu différente dans la forme mais semblable dans le fond.

En effet, du point de vue de la structuration et de l'évolution de l'appareil productif, on constate au cours des deux décennies écoulées que les industries pétrolières et textiles ont acquis une prépondérance significative quant aux limites de la diversification de l'appareil productif industriel post-colonial, et rendent compte jusqu'à un certain point des nouvelles formes de soumission de la Tunisie à la Division Internationale du Travail. Du reste cela est confirmé par l'analyse des échanges extérieurs. D'une part, la Tunisie est de plus en plus importatrice de matières premières et de demi-produits, mais surtout de biens d'équipement et plus récemment de biens de consommation alimentaire, d'autre part à la structure coloniale agro-minière exportatrice traditionnelle s'est substituée une nouvelle structure où le pétrole et le textile assurent plus de la moitié des exportations totales.

.Si le textile était jusqu'en 1970 le type même de l'industrie import-substitutive, depuis cette date son profil exportateur s'est accusé fortement dans le cadre de la loi de 1972 de promotion des industries exportatrices par le capital international.

Les industries du secteur II (M.C.C.V., Chimie et I.M.E.) destinant en principe à titre dominant leur production aux autres industries, ne participent que pour 1/6e au P.I.B. industriel.

De plus, si le pétrole et le textile ont mené sans conteste le train de la croissance industrielle il faut remarquer que depuis 1970 le textile, les industries mécanique et électrique de montage, ainsi que le gaz naturel sont venus en tête pour le rythme de la croissance ; enfin on peut constater que la productivité du travail mesurée par P.I.B. Emploi, n'a progressé qu'à partir de 1968/1969 ; le textile, le pétrole et dans une moindre mesure la chimie ont été les seules industries où la productivité a progressé d'une manière substantielle, alors que la tendance est à la stagnation ou à la régression de cette productivité dans les autres industries.

Par ailleurs, l'industrie tunisienne est en quasi-totalité tributaire de l'extérieur pour l'accumulation en capital constant (matières premières, demi-produits et biens d'équipement), du reste globa-

lement les effets de demande de l'industrie tunisienne sont relativement faibles : 2/3 des entrants sont acquis à l'extérieur.

Concernant le mouvement de la F.B.C.F., pour l'ensemble de la période 1962/1976, le secteur I (mines et surtout énergie) a concentré plus de la moitié de la F.B.C.F., le secteur I, 22,6 % et le secteur II 20,6 % (textile, I.A.A., bois, papier, et divers).

Le secteur public a été le principal « maître d'œuvre » en matière d'accumulation en capital fixe.

Toutefois cette tendance à la prépondérance du secteur public semble s'atténuer fortement dans les dernières années, notamment dans l'énergie et le textile, où prédomine de plus en plus le capital international.

Dans le cas de la Tunisie, le capital international, s'est assuré directement des positions dominantes dans la production de matières premières énergétiques, ensuite dans la chimie lourde, dans la production textile, les seules productions industrielles présentant des conditions de valorisation avantageuses (18).

Ainsi toutes les conditions et les circonstances qui aboutissent à l'établissement d'une D.I.T. désavantageuse pour les économies post-coloniales, sont autant des conditions et de circonstances qui bornent et limitent la croissance du capital industriel dans des sphères particulières. De plus, en ce que le plus souvent c'est le capital international qui domine fortement dans ces sphères d'ancrage de la D.I.T. ces sphères constituent tout au plus des lieux de valorisation d'un capital étranger « producteur » d'une plus-value réalisée, convertie et accumulée à l'extérieur de l'économie « sous-développée ».

Enfin lorsque le capital international n'est pas le maître d'œuvre direct dans les sphères d'ancrage de la D.I.T., il domine, le processus d'accumulation interne en ce qu'il est le fournisseur des techniques et des moyens de production correspondants.

L'accumulation en capital fixe est quasi-totalement dépendante du capital international producteur et fournisseur des techniques.

Il faut enfin préciser que l'établissement et la reproduction de cette D.I.T. ont été rendus possibles grâce à l'irruption directe du capital privé international, favorisé par la médiation des gouvernements occidentaux et des organismes internationaux qu'ils contrô-

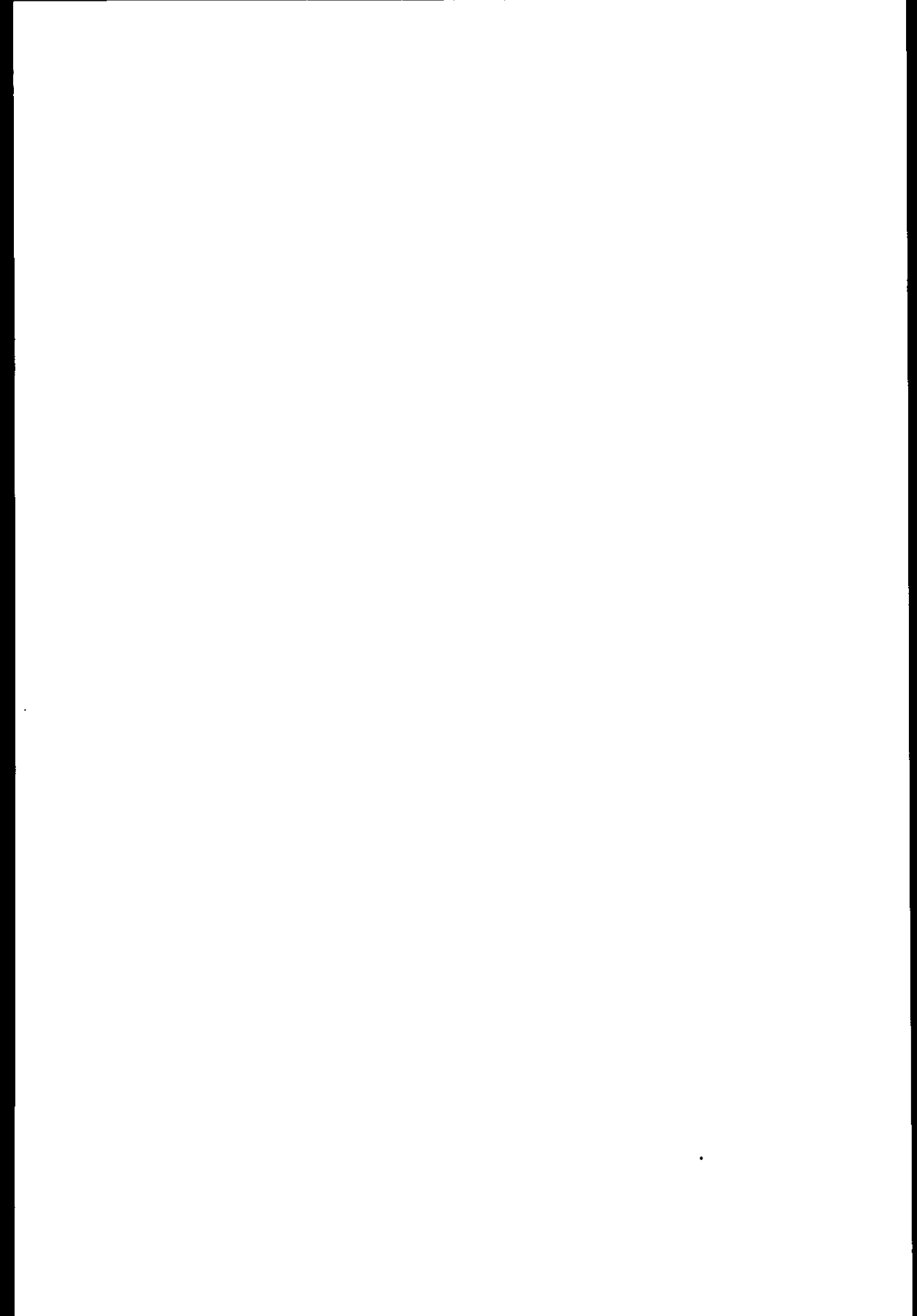
(18) Quand nous parlons de conditions de valorisation avantageuses, cela signifie en dernière analyse la possibilité de réalisation de conditions d'exploitation supérieures de la force de travail. Ainsi à technologie comparable, le capital se valorise d'autant plus que le taux d'exploitation de la force de travail est élevé. De plus la possibilité de diminution du coût des autres éléments de la production (notamment des matières premières) influence le processus d'implantation du capital international dans les économies « sous-développées ».

lent (type B.I.R.D.) et ce par l'orientation des prêts et des crédits octroyés.

Au vu de son évolution historique et de sa forme actuelle, on peut conclure que la division internationale du travail, en tant que « répartition » des activités économiques et *limitation correspondante des économies « dites sous-développées » à des sphères de production particulière*, que cette D.I.T. telle qu'elle régit le développement inégal et polarisé, se caractérise en Tunisie par la quasi-absence d'instance locale de reproduction des conditions matérielles du processus de travail, c'est-à-dire les moyens de production.

Sous cet angle, la D.I.T. est telle que la production industrielle dans les économies comme la Tunisie, n'intervient du point de vue de la reproduction internationale, que comme simple élément subordonné. C'est dire que la cohérence dans l'appareil productif industriel, n'est pas fonction de rapports d'articulation noués à l'intérieur du pays entre secteurs pleinement constitués, mais en fonction de rapports d'articulation noués à l'extérieur, entre secteurs constitués dans les économies du pôle dominant. Ainsi ce qui nous semble caractériser l'appareil de production industriel dans des économies telles que la Tunisie, tel qu'il découle de la D.I.T., c'est *l'hétérogénéité*. Dans les économies post-coloniales, le maintien et l'approfondissement des activités industrielles intéressant le pôle dominant (pétrole, gaz naturel, phosphate à l'état brut ou même transformé, la mise en place d'activités industrielles produisant des moyens de consommation de type import-substitutif d'abord, exportateur ensuite (textile), le transfert d'activités de sous-traitance notamment (industries de montage en Tunisie) traduisent cette hétérogénéité fondamentale et donc le maintien de la subordination la plus étroite envers les foyers majeurs du capitalisme.

A. MAHJOUR



LA DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL ENTRE LES « AVANCÉES » ET LES « RECULS »

*Fathallah OUALALOU
Professeur à la Faculté des Sciences
Juridiques Économiques et Sociales de Rabat.*

I - INTRODUCTION

Dans ces débuts de la décennie 80, un fait grossier s'impose : la dynamique de la division internationale du travail suscitée elle-même par la crise du capitalisme mondial et l'évolution contradictoire des formations sociales centrales est entrée à son tour dans une phase de crise. Elle marque un pas d'arrêt à travers la mise en cause du processus d'industrialisation du Tiers-Monde et la renaissance des pratiques néopotentionnistes visant à interdire l'accès des marchés européens et américains aux produits manufacturés du Tiers-Monde. Est-ce un nouveau blocage opposé à l'activité industrielle dans le Tiers-Monde, qui semblait pourtant être encouragée et favorisée après avoir été refusée. Est-ce le signe d'un mouvement de recul dans la stratégie de ce « déploiement industriel » suscité par la stratégie de délocalisation des activités des F.M.N et de report de certaines industries vers les espaces périphériques ?

Ce mouvement de retrait est apparu à travers l'impasse auquel ont abouti les différentes négociations dites Nord-Sud au niveau de la C.N.U.L.E.D comme au niveau de la conférence de Paris. Il a été illustré d'une façon éclatante par l'échec de la conférence de l'O.N.

U.D.I tenue à New Delhi (Janvier 1980) du fait de l'opposition systématique des pays occidentaux et des réserves exprimées par certains pays socialistes vis-à-vis des propositions du Tiers-Monde notamment en ce qui concerne la création d'un fonds mondial d'encouragement aux activités industrielles du Tiers-Monde (1).

Ce freinage observé de l'évolution de la D.I.T se traduit par l'étouffement de plusieurs secteurs dans les économies dépendantes traditionnellement rattaché au marché mondial et par l'approfondissement des phénomènes de paupérisation notamment dans les pays sous-développés non pétroliers. Il engendre par ailleurs des situations discriminatoires entre pays sous-développés et des différenciations de leur statut et de leur place vis-à-vis des noyaux de l'impérialisme. Il permet enfin la renaissance des interventions hégémoniques directes et la multiplication des zones de tensions dans le monde en faveur du commerce international d'armement.

La tendance dominante de l'évolution de la D.I.T reste cependant véhiculée par l'émergence des nouvelles dépendances fondées sur l'instance technologique et qui tendent à se substituer aux formes de dépendance les plus amorties fondées sur la présence militaire et politique (colonialisme) ou sur les éléments commercial, financier et culturel (néocolonialisme). La présentation succincte de l'articulation des différentes phases de dépendance et la mise en évidence des incohérences qui caractérisant cette articulation nous permettant de découvrir le sens du mouvement de recul qui déstabilise l'évolution de la division internationale du travail.

(1) L'ONU/DI a présenté à cette conférence huit propositions :

- 1) création d'une agence internationale de financement industriel en vue de transformer les surplus financiers dans le monde en investissement dans d'autres pays.
- 2) créations d'un fonds mondial d'encouragement à l'industrie pour aider aux transferts des capitaux aux P.V.D.
- 3) création d'une commission de droit international du développement industriel.
- 4) création d'un système de règlement des différends industriels
- 5) création d'une institution internationale des techniques industrielles
- 6) création d'un centre international pour le groupement des techniques afin d'alléger le coût des transferts technologiques
- 7) création d'un centre international d'études des brevets pour réadapter les lois et les pratiques de la propriété industrielle
- 8) adoption d'un objectif concernant les X des produits manufacturés provenant des P.V.D afin d'équilibrer les échanges. ép. Abderrahman Khanes, une stratégie pour les années 80, le Monde diplomatique, Février 1980.

II - DYNAMISME DE L'EXTRAVERSION ET « TECHNOLONISME »

La dynamique de l'extension a été largement analysée par plusieurs auteurs à propos des débats sur l'impérialisme et la division internationale du travail (2). Nous avons relevé dans un travail publié en 1972 (3) que la tutelle impérialiste ne saurait être statique dans ses manifestations concrètes et qu'elle a connu des mutations significatives depuis deux décennies. Ces mutations sont le fait des changements de rapport de forces, le monde développant des contradictions endogènes de l'économie capitaliste aussi bien au niveau des nations qu'au niveau mondial.

Face aux atouts des économies capitalistes développées (développement des forces productives, emprise des firmes multinationales géantes, élargissement des sphères dimensionnelles des marchés par la construction des communautés - C.E.E. - et les accords commerciaux libre - échangistes) et face à leurs défaillances (intensification des contradictions traditionnelles entre le Capital et le Travail, crise des sociétés sur les plans économique, culturel, crise de civilisation et des valeurs sans oublier les problèmes devenus classiques... inflation, chômage, pollution, dégradation de l'environnement), face enfin au réveil politique, démographique et historique du Tiers-Monde, à la montée de contestation contre l'ordre économique établi dans le monde, on perçoit les termes d'un nouveau contrat de domination proposé par les centres d'hégémonie capitaliste au Tiers-Monde.

La colonisation a inauguré le processus d'intégration des formations dépendantes au mode de production capitaliste parallèlement à sa propension à la mondialisation. Elle a permis aux métropoles de contrôler directement les colonies dans leur ensemble imposant une division de travail inique et primaire. Les contradictions et les dynamiques engendrées par l'agression coloniale à travers les mouvements de contestation - répression - adaptation devaient déboucher sur les indépendances politiques et l'émergence du fait néo-colonial à travers le facteur de la « coopération » : On tend à créer les

(2) Samir Amin a différencié un certain nombre de périodes de l'agression capitaliste : le commerce colonial, l'investissement étranger, l'industrialisation par substitution aux importations, la D.I.T. au sein de la F.M.N. G. Frank a rattaché chaque phase d'emprise à une certaine base de contrôle monopoliste de la métropole : la période mercantile (force militaire) le XIX^e siècle (l'industrie légère) la première moitié du XX^e siècle - biens d'équipement et biens intermédiaires) La deuxième partie du XX^e siècle (la technologie).

(3) Le Tiers Monde et la troisième phase de domination (éd. maghrébines Casablanca 1972).

bourgeoisies autochtones pour encadrer une croissance fondée sur un modèle d'accumulation et de financement qui répond aux normes de la division internationale du travail néo-colonial.

Les limites de cette stratégie – celle des années 60 pour le Maghreb – se sont révélées rapidement puisqu'elle a engendré l'élargissement des écarts au niveau mondial et au sein des économies sous-développées. L'expansion rapide de l'économie capitaliste due en grande partie à l'échange inégal international a permis l'émergence de nouvelles possibilités d'emprise par le biais de l'élargissement des communautés, la mondialisation de l'action des firmes et la révolution technologique et scientifique, elle a cependant permis un approfondissement de la crise économique et sociale (chômage et inflation) et l'apparition de nouvelles contraintes affectant des systèmes productif, éducatif, culturel et politique. Dans les pays du Tiers-Monde, la stratégie néo-coloniale a eu comme conséquence l'aggravation des phénomènes de paupérisation et de dépendance et l'autoblocage du processus de la croissance périphérique.

Face à l'exaspération des contradictions nationales et internationales, un mouvement de refus et de contestation a été inauguré à partir des pays producteurs de pétrole et des pays où les tendances progressistes dominent l'initiative politique (Réunion de l'OPEP à Caracas en Décembre 1970, les accords pétroliers de Tripoli, Téhéran et Genève 1971) avant de s'amplifier à partir de la guerre d'Octobre 1973. Parallèlement, un mouvement d'adaptation s'est dessiné au sein des économies capitalistes développées secrétant d'une manière évolutive les termes d'une nouvelle stratégie de domination.

Cette troisième phase de domination tend à atténuer les indices trop voyants de la dépendance : les centres d'hégémonie capitalistes semblent accepter les initiatives des pays du Tiers-Monde en vue de la récupération juridique des ressources nationales à travers les nationalisations, l'élargissement du secteur public et l'extension des zones économiques exclusives dans les océans. Le gap technologique permet à l'élément scientifique et technologique de devenir l'instrument déterminant d'emprise à la place des éléments politique, commercial, financier et culturel. L'industrialisation du Tiers-Monde auparavant refusée semble être acceptée voire même suscitée puisqu'elle ouvre les potentialités aux exportations des pays avancés en ingénierie et en savoir et inaugure de nouveaux termes de la division de travail sur le plan mondial (Industries de substitution aux importations et Industries d'exportation). Ce déplacement du modèle d'accumulation –

fondée toujours sur la variable demande solvable exige nécessairement des tentatives d'élargissement des débouchés internes, le dépassement de la fameuse étroitesse du marché et l'encouragement à l'émergence de la demande dite intermédiaire par le biais des couches moyennes. En bref, les nouvelles formes de domination imposent des contraintes moins tangibles, plus sourdes et en définitive plus pernicieuses.

Les nouvelles formes de domination fondées principalement sur l'émergence de nouvelles instances d'emprise (l'écart technologique) se reconnaissent sous la forme d'un véritable programme de type keynésien à l'échelle mondiale, qui rappelle celui qui a tenté de redonner un nouveau souffle à l'économie capitaliste, à l'intérieur de ses espaces centraux quand elle affrontait les effets de la crise entre les deux guerres. Après l'amortissement des effets de l'exploitation directe de la force de travail au sein même des économies capitalistes développées, après l'essoufflement de l'effet amplificateur de la croissance entretenue par la division du travail de type colonial qui rejetait les périphéries coloniales dans une spécialisation inique, le capitalisme devenu mondial se cherche des débouchés qui répondent à son nouveau potentiel productif à travers le « redéploiement » de la Division Internationale du Travail.

« Le Technocolonialisme » ? — s'avère donc comme un nouveau pacte d'aliénation tout en s'adaptant aux revendications des forces les plus avancées du Tiers-Monde qui appellent à la récupération nationale des richesses, et la maîtrise de la production et de l'échange des ressources naturelles. A travers ce pacte, les centres d'hégémonie semblent susciter un mouvement industrialiste dans les pays sous développés qu'ils récusaient et réprimaient auparavant et appeler au développement de la demande intermédiaire par l'élargissement des couches moyennes. L'aliénation de ces couches au modèle de production et de consommation porté par l'échange international leur permettrait de seconder la bourgeoisie autochtone et satellite, et dépasser ses défaillances et son incapacité à jouer le rôle que lui avait assigné le modèle néo-colonial de la « coopération ».

En effet chaque phase d'extraversion engendre au sein des formations dépendantes l'émergence de forces-relais appelées à cultiver des solidarités d'intérêt entre les deux parties. Le passage d'une phase à une autre entraîne des dépassements des forces relais, leur déplacement et leur transformation. Pendant la phase coloniale, les colons remplissaient la fonction d'intermédiaire de l'économie métro-

politaine. Ce rôle a été transféré à travers le phénomène de « la coopération » aux bourgeoisies autochtones dont la position s'est renforcée parallèlement à l'installation de l'Etat post colonial. L'échec de cette force relai qui s'est traduit par l'amplification des phénomènes de marginalisation, a poussé les économies centrales (Etat, firmes et institutions) à travers le passage vers le technocolonialisme de tenter le développement de nouveaux débouchés par le biais de l'élargissement des couches moyennes (4). Ces dernières semblent être appelées à jouer le rôle de force relai dans le cadre de la division internationale de travail.

Dans ce cadre, le mouvement industrialiste des pays du Tiers-Monde s'est imposé, « l'industrialisation du Tiers-Monde peut-on lire dans un rapport du Commissariat général au plan français, est certaine parce que les pays le veulent, parce qu'ils ont ou trouveront les ressources, parce que les firmes multinationales et ces banques veulent utiliser les avantages qu'ils offrent » (5).

Cependant depuis 1973, l'installation des signes de la crise dans les économies centrales et la récupération progressive des mots d'ordre concernant l'ordre économique mondial par les instances diplomatiques, on a pu mesurer que l'évolution ne peut pas être linéaire et que son analyse doit éviter la simplicité, la rigidité et les affirmations sans nuance.

III - LES PHÉNOMÈNES DE DÉTOURNEMENT DANS LA DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

L'évolution de l'extraversion et le cheminement des formes décadentes vers les formes avancées ne constituent qu'une tendance. Chaque moment historique y est le fait d'un chuissement, et d'une combinaison contradictoire de plusieurs formes d'emprise à travers des articulations complexes entre les rapports sociaux et politiques au sein des sociétés dépendantes et les rapports de dépendance au niveau mondial. L'émergence des nouvelles dépendances ne signifie pas la disparition des indices d'aliénation les plus conventionnels et n'interdit pas leur résurgence. Toutes les formes d'emprise continuent à

(4) C'est dans ce cadre que l'on peut situer le nouveau discours de la BIRD de M. Mac Namara sur la pauvreté dans le Tiers-Monde et la nécessité de lutter contre l'atténuation des écarts.

(5) Voir notre texte « technocolonialisme et incohérences des nouvelles formes de dépendance » Propos d'économie marocaine, SMER Rabat, 1980.

coexister dans le temps et dans l'espace, à des degrés et des proportions qui varient selon les données historiques et économiques de chaque pays.

En effet le déclenchement de processus « technocolonial » révèle à travers toutes ses composantes d'emprise, de contestation et d'adaptation, le caractère incohérent de l'évolution de l'extraversion. Celle-ci déterminée par l'intervention discriminatoire de trois variables :

– La variable politique qui permet d'opposer au sein du Tiers-Monde des pouvoirs avancés et des pouvoirs rétrogrades.

– La variable des ressources exportables qui permet d'opposer le Tiers-Monde excédentaire et opulent d'une part (les pays pétroliers) et le Tiers-Monde déficitaire et appauvri.

– La variable démographique qui permet d'opposer le Tiers-Monde dépourvu de force de travail et de structures d'accueil et le Tiers-Monde peuplé caractérisé par un excédent de main-d'œuvre.

L'attitude des noyaux centraux du capitalisme (Etats et firmes) vis-à-vis de chaque pays du Tiers-Monde est tributaire de la combinaison spécifique de ces trois variables. Celle-ci détermine par ailleurs le statut de chaque société dépendante dans la division internationale du travail.

Ces différenciations dénotent de l'existence de plusieurs degrés de satellitisme auxquels sont soumis des économies des pays sous-développés. La prise de conscience politique pousse le Tiers-Monde, à exprimer dans des termes des plus clairs, son refus à toutes formes d'emprise et à faire appel à l'instauration d'un « Nouvel ordre économique international ». Il est cependant remarquable de constater que seuls les pays producteurs de matières premières répondant à une demande élevée au sein du marché international se trouvent capables d'imposer, partiellement, leurs volontés aux pays capitalistes industrialisés. Certes, les succès remportés par les pays pétroliers entre 1971 et 1974 sont d'un intérêt historique réel puisqu'ils ont contribué à accélérer les contradictions du capitalisme mondial et à élever le niveau de conscience politique des grandes masses dans le Tiers-Monde. Il faut cependant prendre conscience de leurs limites afin de mieux saisir leur importance et la nature de leurs acquisitions. Car ces succès résultent en grande partie d'une cartellisation des Etats dont les idéologies politiques divergent souvent et d'initiatives isolées de toute participation populaire qui aurait garanti leur caractère irréversible.

Les pays du Tiers-Monde nantis qui ont marqué des points dans la bataille des ressources naturelles lors de la première partie des années 70, gèrent leurs richesses et leurs avoirs dans le cadre économique établi et dans le plus grand respect de la logique capitaliste dominante. La façon dans laquelle se déroule le processus de recyclage des pétro-dollars est une illustration flagrante de l'emprise des motivations sur la gestion des avoirs financiers et monétaires détenus par les pays producteurs. Faut-il remarquer par ailleurs que les succès enregistrés ces dernières années intéressent principalement des pays sous-peuplés mais pourvus de ressources énergétiques, alors que les grandes masses du Tiers-Monde surpeuplé affrontent de plus en plus les défis de la famine et de la détresse ? Faut-il relever enfin que la hausse du prix de pétrole a été récupérée en grande partie par les firmes multinationales et qu'elle a encouragé les économies capitalistes à réviser leur politique énergétique, à pousser à l'émergence de nouvelles sources de substitution et à utiliser d'une façon intensive les acquis de l'avance technologique ?

Loin de minimiser les succès politiques et économiques remportés par le Tiers-Monde lors de la première partie de la décennie 70, on remarquera que les forces impérialistes, tentent dans le cadre de leur effort permanent d'adaptation, d'avorter ces acquis en suscitant entre elles et le Tiers-Monde nanti des solidarités d'intérêt, ce qui leur permettrait de renforcer leur emprise sur l'ensemble du Tiers-Monde et principalement le Tiers-Monde appauvri. Les pays pétroliers sont appelés dans ce cadre à remplir la fonction d'intermédiaires entre les économies centrales et le reste des économies périphériques.

Les centres d'hégémonie impérialiste manifestent plusieurs attitudes vis-à-vis des pays sous-développés selon les combinaisons spécifiques des éléments pouvoir, richesse et démographie. Partout où les forces anti-impérialistes l'emportent, les centres d'hégémonie capitaliste tentent de s'adapter à leurs ambitions et participer à leurs projets de développement pour mieux les détourner de leurs objectifs libérateurs et les récupérer par la logique de l'économie mondiale. Mais, partout où les classes conservatrices restent l'élément majeur de l'encadrement politique, l'impérialisme en profite pour asseoir son assise et maintenir sa domination néo-coloniale dans ses aspects les plus rétrogrades.

Vis-à-vis des pays du Tiers-Monde pourvus de richesses demandées par les économies capitalistes (pétrole), celles-ci proposent con-

certation et dialogue (conférences Nord-Sud) pour harmoniser les échanges technologie contre matières premières, le recyclage des capitaux excédentaires et créer le fondement des solidarités entre les deux parties. Mais vis-à-vis des pays dépourvus de richesses stratégiques, le centre est tenté de maintenir les normes de l'emprise coloniale et néo-coloniale. La stratégie des centres d'hégémonie capitaliste crée donc les conditions d'émergence des contradictions entre le Tiers-Monde nanti et le Tiers-Monde dépourvu pour mieux organiser l'emprise qu'ils subissent à des degrés différents et aider au développement des tensions régionales entre les pays voisins en faveur des producteurs d'armement (6). Des tentations d'hégémonisme régional se révèlent dans diverses parties des trois continents, comme conséquence inéluctable de la stratégie impérialiste et des attitudes différenciées des grandes puissances politiques et économiques vis-à-vis des pays sous-développés. Les pays du Tiers-Monde pourvus d'excédents financiers (l'Arabie Séoudite) d'un potentiel industriel naissant (Brésil, Algérie) ou des deux éléments réunis (Iran du Shah) démontrent des prétentions hégémonistes sur l'ensemble régional de leur environnement.

Le rôle joué par les pays du Tiers-Monde qui tendent à élargir leur emprise et leur rayonnement, envahissant hors frontières est en fait suscité par leurs structures économiques façonnées par leur intégration dans la sphère du capitalisme mondial : c'est un rôle relai qu'ils jouent au profit de l'extension du mode de production capitaliste et de la consécration de la Division Internationale de Travail.

Les pratiques hégémonistes régionales provenant des pays où s'est déclenché un processus d'industrialisation, sont dues, en grande partie à la recherche de débouchés extérieurs du fait de la non harmonisation des transformations industrielles avec celles des autres secteurs. Le pays en industrialisation tend à remplir la fonction de relai dans le chaînon des échanges internationaux. Il importe des biens d'équipement des pays hautement industrialisés et vise la conquête des marchés de biens de consommation manufacturés au niveau de zones et pays qu'il entend soumettre à son emprise.

Les pratiques hégémonistes peuvent être engendrées par l'accumulation d'excédents financiers et monétaires qui ne trouvent pas au sein du pays, une structure d'accueil et d'absorption. En proposant d'exporter ces excédents vers d'autres pays du T.M, la nation

(6) Cf. notre article « Le Maghreb nécessaire, la marocanité du Sahara et l'Algérie » Lannalif n° 71, Juin 1973.

« opulente » prétend élargir son influence et imposer ses points de vue. Elle joue le rôle de « nation relai » en se substituant aux pays capitalistes pourvoyeurs de « l'aide » financière et remplit une fonction active dans les échanges triangulaires entretenus par les économies centrales. Ces échanges interviennent entre trois pôles différenciés : un pôle « énergétique », un pôle « démographique » et un pôle « technologique ».

Le premier pôle – « énergétique » – est celui des pays pourvus de richesses naturelles demandées à un niveau élevé par le marché international (pétrole) et qui sont excédentaires du fait de l'absence des structures internes humaines et matérielles capables d'utiliser les surplus financiers. Ce pôle exporte ses excédents aux deux autres pôles.

Le second pôle – « démographique » qui concerne les pays dépourvus de richesses exportables, mais pourvus de population, propose à l'échange international l'utilisation de la force de travail excédentaire et pas chère qu'il possède et veut recevoir des capitaux-argent du premier pôle pour les utiliser à acquérir des capitaux-machines offerts par le troisième pôle. Ce groupe de pays, où vivent les grandes masses déshéritées et marginalisées du monde se trouve au sein du processus de l'échange international dans une position de faiblesse qui l'oblige à supporter l'essentiel des charges d'échange inégal.

Le troisième pôle, celui des pays capitalistes hautement industrialisés et des firmes multinationales participe à l'échange international qu'il dirige à partir d'une situation de monopole en matière technologique.

Les contradictions nées, au sein des diverses régions du Tiers-Monde, engendrent des tensions voire même des guerres entre les pays voisins, ce qui entrave le succès de toute politique de développement économique et aide à l'intensification des importations en matière d'armement à la faveur du potentiel militaire et économique installé dans les pays industrialisés.

On devine facilement que l'émergence des foyers d'impérialisme secondaire (impérialisme relai) au sein des diverses régions du Tiers-Monde, constitue un élément nouveau qui renforce l'arsenal politico-économique et militaire utilisé par l'impérialisme pour entretenir son emprise sur l'ensemble du Tiers-Monde.

IV – LE MOUVEMENT DE REcul DANS LA DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL :

Nous avons déjà souligné que l'émergence des nouvelles formes de domination n'implique pas l'élimination des formes antérieures. Plus particulièrement, on observe que la propension à la mutation rencontre aujourd'hui d'énormes résistances et suscite des mouvements de recul au niveau de la division internationale du travail. Ce processus régressif est dû certainement à la persistance de la crise au sein des économies centrales, ce qui ne permet pas aux structures socio-économiques les plus marginales et les tranches à taux de profit stagnant ou en baisse, d'adhérer aux mouvements de mutation et de délocalisation des industries dites conventionnelles.

On peut déceler son contenu à travers quatre manifestations :

- 1) les restrictions opposées aux exportations manufacturières des PS
- 2) la remise en cause du « redéploiement industriel
- 3) le refoulement des ouvriers immigrés vers les espaces périphériques
- 4) le deuxième élargissement de la C.E.E.

Dans ce sens, on perçoit un mouvement de freinage aux transferts de certaines industries vers les pays du Tiers-Monde par la renaissance d'un néo-protectionnisme au sein des économies capitalistes développées afin de contrecarrer les effets de la crise économique.

Ces phénomènes de résistance deviennent très intenses quand l'économie centrale s'avère incapable d'adhérer totalement aux mouvements de mutations technologiques du fait des limites de la dimension économique de ses conséquences sur la production, les firmes, les régions et les classes sociales et du retard relatif des secteurs productifs (la France). Ils affectent d'une façon très sensible les économies périphériques les plus rattachées au modèle néo-colonial du fait de la nature de leur richesse, et du type d'alliance de classes sociales qui détermine le pouvoir politique. Dans un rapport du commissariat général du Plan français, les auteurs constatent que l'appareil productif français est « insuffisamment préparé pour tirer pleinement parti du développement prévisible des échanges avec les pays du Tiers-Monde » (7).

(7) – Voir le rapport déjà cité.

Les pays capitalistes développés s'adaptent différemment au processus d'industrialisation relative du Tiers-Monde. Les travaux du GATT (8) montrent que les importations de produits manufacturés des pays de l'O.C.D.E. provenant du Tiers-Monde ne dépassent pas la part de 8 % mais ce ratio s'élève à 16 % pour les Etats-Unis, 23 % pour le Japon, 10 % pour l'Allemagne et 5,5 % pour la France. Il s'avère que la propension à importer des produits manufacturés du Tiers-Monde est plus importante dans les pays qui optent pour une stratégie de spécialisation et qui développent les productions de pointe et rejettent les industries dépassées. C'est le cas surtout de l'Allemagne et du Japon qui ont eu une capacité énergétique d'adaptation et de restructuration et qui enregistrent des excédents de leur balance commerciale aussi bien vis-à-vis des pays du Tiers-Monde que vers les pays capitalistes ayant une structure industrielle encore fragile (la France) et où apparaissent les signes de résistance à ce qu'on appelle « le redéploiement industriel ».

Les exemples des phénomènes de résistance à la dynamique de la D.I.T. se sont multipliés depuis 1975.

Généralement, l'extension du phénomène « technocolonial » devrait se caractériser par un mouvement de délocalisation de certaines industries (textile, montage, voire même des industries classiques). Or, depuis 1975, des pays capitalistes développés installés dans la crise, ne cessent de créer des difficultés aux importations de produits manufacturés provenant du Tiers-Monde. Dans ce cadre, les pays de la C.E.E. et notamment la France ont pris des mesures visant à interdire ou à réduire les importations en textile provenant même des pays auxquels ils sont liés par des accords de « coopération » d'« association » et qui prévoient pourtant la franchise douanière totale pour les produits manufacturés.

Le retournement de la conjoncture en baisse a suffi pour pousser les pays capitalistes développés à instaurer des restrictions à l'élan industrialiste au sein du Tiers-Monde. C'est dire que chaque fois que la récession s'installe dans les pays capitalistes développés, ceux-ci refusent de maintenir les nouvelles règles de la division internationale de travail telles qu'ils venaient de les élaborer progressivement et imposent à nouveau les règles du pacte néocolonial le plus traditionnel en bloquant le processus d'industrialisation au sein du Tiers-

(8) - Voir l'article de Michel Godet déjà cité, le communiqué de presse de Gatt du 9 novembre 1979 et l'étude de Y. Berthelot et G. Tardey « Le défi économique du Tiers-Monde » « Documentation Française » 1978.

Monde. Les péripéties qui ont secoué le projet du complexe sidérurgique de Nador sont sur ce plan très significatives : préparé en 1959-60, sa non réalisation est due, en grande partie, au veto formulé par les « experts » internationaux. En 1973, l'étude du projet a été reprise à la suite de la création d'une société nationale de sidérurgie (SONASID), le projet semblait alors recevoir le feu vert des milieux financiers internationaux, mais il ya eu le blocage à nouveau, provenant d'un rapport de la BIRD et des difficultés financières que rencontre le pays depuis 1977, ce qui a entraîné l'ajournement de la réalisation de ce complexe.

Au seuil des années 80, les autorités gouvernementales semblent choisir, du fait des contraintes financières, une option intermédiaire entre l'abandon du projet et sa pleine réalisation : la construction d'un simple laminoir qui transformerait les lingots importés en l'absence de la cokerie et du haut fourneau doit se traduire par une réduction du complexe en une unité non intégrée et intermédiaire entre le marché local et les grands complexes sidérurgiques dans le monde.

Dans un autre domaine relatif aux exportations et aux transformations des produits phosphatiers, on avait observé au début de la décennie 70, une tendance générale qui favorisait l'installation des usines de transformation des phosphates bruts en produits intermédiaires (E.S.P., D.A.P.) dans certains pays sous-développés en vue de leur exportation sur les marchés européens pour traitement et transformation définitive. Or, il a suffi que le Maroc, principal exportateur de phosphates bruts décide en 1974 d'augmenter ses prix pour que le cartel américain Phosrock se lance dans une vigoureuse politique de dumping qui a abouti d'une part à la chute des exportations du brut et au blocage du processus d'industrialisation tel qu'il était « prévu » trois ans auparavant (9).

Le rapport du Commissariat Général du Plan Français, que nous avons signalé appelle l'économie française à affronter « le dumping social » en appliquant « un traitement commercial discriminatoire vis-à-vis des pays ou les entreprises qui ne respectent pas les conditions de travail, y compris la reconnaissance des droits syndicaux ». N'est-il pas aberrant de relever que le néo-protectionnisme pousse le

(9) F. OUALALOU, la politique phosphatière marocaine et les tentatives d'adaptation aux variations de la demande (A.A.N. 1974, C.N.R.S.) on assiste en 1980 à une nouvelle phase de hausse du prix des phosphates.

patronat européen à se soucier des droits syndicaux des ouvriers dans les pays sous-développés (10).

Globalement on assiste aujourd'hui à une remise en cause du processus d'industrialisation du Tiers-Monde fut-il dépendant, les défenseurs du néo-protectionnisme le considèrent comme principal responsable de la crise et du chômage dans les pays capitalistes développés. Ils récupèrent par la même occasion, les critiques adressées au modèle d'industrialisation dépendante, en relevant qu'il a accentué l'aliénation technologique et financière du Tiers-Monde. Ils indiquent dans le même sens qu'il a contribué à approfondir les déséquilibres sociaux et sectoriels et les phénomènes de marginalisation et qu'il a engendré une urbanisation anarchique, l'extension du chômage et le déficit alimentaire. Cette attitude critique qui appelle au freinage du redéploiement industriel « ignore que les défaillances et les limites des activités industrielles dans les économies dépendantes résultent de leur extraversion. Car leur installation a été encadrée par les firmes transnationales et répond à travers les modèles d'industries d'exportation et d'industries de substitution à la dynamique de la division internationale de travail maîtrisée par les noyaux centraux du capitalisme. Est-il nécessaire de relever par ailleurs que les milieux néo-protectionnistes exagèrent l'importance du fait industriel du Tiers-Monde ? En effet, la production industrielle de celui-ci constitue à peine 9 % de la production mondiale. L'Afrique n'intervient que pour 0,7 % de ce total. Dix pays sous-développés ont une production industrielle qui dépasse 20 % de la P.I.B, et qui réalise plus de 20 % des exportations : Brésil, Argentine, Mexique, Colombie, Egypte, Corée du Sud, Taïwan, Hong-kong, Singapour, Philippines (11) 75 % des exportations manufacturières des pays sous-développés proviennent de sept pays : Hong-kong, Taïwan, Corée du Sud, Singapour, Brésil, Mexique et Inde.

Ainsi malgré le caractère fragile et primitif des activités industrielles des pays sous-développés, elles sont remises en cause directement par le freinage de leur développement et indirectement par les restrictions imposées aux exportations manufacturières provenant de ces pays. Tous les pays capitalistes développés détournent franchement les pratiques des préférences généralisées inaugurées à la fin

(10) Sur la montée du néo-protectionnisme voir le livre au titre provocant de J.M. JEAN-NENEY. Pour un nouveau protectionnisme. Le Seuil, 1978. Voir aussi l'article de Pierre Droin, la passoire et le thermostat, le Monde du 21 Octobre 1978 et l'article : « Les atouts du protectionnisme » Le Monde du 4 Avril 1978.

(11) A. Benachnou, Pour un développement populaire et autonome, le Monde diplomatique, Février 1980.

des années 80 et qui consistaient à accorder la franchise douanière aux produits manufacturés du Tiers-Monde. Les objectifs fixés à Lima en 1975 (12) sont par ailleurs révisés en baisse.

Le freinage de l'effort d'industrialisation et le recul de la division internationale du travail qu'il implique trouvent leur justification dans la politique économique de stabilisation qui prédomine dans la grande majorité des pays sous-développés non pétroliers. Le cas du Maroc est dans ce cadre très représentatif. Après l'euphorie de la première moitié des années 70 due à la hausse des prix des phosphates, la marocanisation du tertiaire, la récupération des terres de colonisation, la montée de la bourgeoisie d'affaire parallèlement à l'élévation du niveau des investissements, l'économie marocaine est entrée dans une phase critique. Celle-ci se caractérise notamment par l'accentuation des déficits du budget, de la balance commerciale, de la balance des paiements, la réduction des ressources publiques et l'accumulation de l'endettement extérieur du pays (13). Ces déséquilibres amplifient bien sûr les déséquilibres fondamentaux au niveau notamment des instances sociales et économiques.

Pour atténuer l'ampleur des déséquilibres, les autorités marocaines ont dû opter pour une politique de stabilisation et de freinage des investissements qui s'est traduite par l'arrêt des efforts, en matière d'accumulation industrielle. L'institutionnalisation de la stagnation dans le sous-développement révèle l'échec des tentatives de développement de la demande intermédiaire par le biais de l'élargissement du champ des couches moyennes. Celles-ci subissent de plus en plus les effets appauvrissants de l'inflation et de la stagnation et la tendance à la paupérisation entrave les initiatives les plus audacieuses en matière d'industrialisation.

L'accumulation des déséquilibres financiers et de l'endettement ont atteint dans certains pays des seuils politiquement inacceptables. Ce qui a permis aux pays pourvoyeurs de capitaux et aux institutions financières d'exiger un droit de contrôle sur la gestion des affaires publiques. Ce retour des pratiques du « protectorat » financier (Zaïre) est un signe des évolutions régressives dans les relations entre le centre et la périphérie. Elle nous ramène un siècle en arrière et nous

(12) Accroître la production industrielle du T.M. pour qu'elle puisse atteindre 25 % du total de la production industrielle mondiale en l'an 2000.

(13) F. OUALALOU, stagnation et sous-développement à propos d'économie marocaine - SMER, 1980.

rappelle les situations asphyxiantes par l'endettement qui ont préparé la structure d'accueil à l'agression coloniale.

Le recul de la division internationale du travail se manifeste aujourd'hui dans les pratiques de certains gouvernements européens en vue d'arrêter le flux d'immigration provenant des pays africains et maghrébins. C'est dans ce cadre que l'on peut situer les programmes qui préparent le refoulement des travailleurs immigrés vers leur pays d'origine (politique Stoleru et Bonnet en France alors que ce sont les économies européennes qui avaient suscité à partir des années 50 le phénomène d'immigration dont la participation à l'entretien de la croissance a été déterminante. Au moment où l'exportation de la main-d'œuvre est devenue un élément majeur de l'équilibre de certaines économies dépendantes (14) et qu'elle a pris une dimension structurelle dans leur évolution, les variations conjoncturelles des économies centrales viennent contribuer à sa déstabilisation et à son étouffement.

Le freinage du processus d'industrialisation du Tiers-Monde devrait cependant engendrer d'énormes difficultés pour le capitalisme mondial et ne répond pas au dynamisme expansionniste des F.M.N. Il se traduirait par l'accumulation des excédents de capitaux - argent provenant des pays pétroliers d'une part et par la réduction de débouchés extérieurs aux produits de la technologie intensive. D'autre part des flux de compensation tendent à se substituer aux ventes des biens d'équipements industriels. Dans ce cadre les noyaux centraux du capitalisme (Etat et firmes) sont appelés à accorder leur intérêt aux pays pétroliers pour attirer leurs excédents financiers, développer les techniques de recyclage dans les placements plus ou moins productifs. La solidarité entre le capitalisme technologique et le mercantilisme pétrolier prend des formes diversifiées et contribue au développement de l'opulence dans le monde et à la destruction des ressources et des surplus non utilisés. La baisse des transactions en biens d'équipement industriel est compensée par ailleurs par l'élévation des ventes d'armements dans le monde ce qui implique une militarisation de plus en plus poussée du système productif des économies centrales et du système politique des sociétés dépendantes. Ce qui implique également un redéploiement des activités guerrières et leur délocalisation vers les espaces périphériques.

(14) Les transferts des travailleurs marocains à l'étranger constituent aujourd'hui la première ressource de la balance des paiements (avec 3176 MDH en 1978).

la multiplication des zones de tensions dans ces espaces contribue à la résurgence des interventions étrangères directes des anciennes puissances coloniales et engendre par ailleurs la réactivation des pratiques hégémoniques. L'aliénation militaire des pays sous-développés tend à devenir un fait majeur de l'évolution régressive de la division internationale du travail. Elle implique l'atténuation de l'autonomie des mouvements de libération nationale, le recul du non-alignement en tant que manifestation de cette autonomie et la consécration du partage du monde sous le contrôle des grandes puissances.

L'accumulation des différentes formes de dépendance du fait de la résurgence des dépendances conventionnelles et l'affirmation des dépendances « avancées » constitue aujourd'hui un fait majeur dont la gravité est amplifiée par les défis que pose l'aliénation alimentaire.

En effet, de plus en plus, la dépendance technologique se combine d'une dépendance alimentaire dont la gravité politique est aujourd'hui largement reconnue. « L'arme alimentaire » semble se préparer pour contrecarrer « l'arme pétrolière » et les responsables américains forts de leur monopole alimentaire, affirment maintenant « que de nombreux pays en voie de développement ont besoin du surplus alimentaire d'un petit nombre de pays développés et de nombreux pays industrialisés ont besoin de la production pétrolière d'un petit nombre de pays en voie de développement (15).

Il suffit d'ailleurs de revenir à un certain nombre de données et lire les statistiques les plus significatives. Si nous prenons le cas des pays arabes producteurs de pétrole, on relèvera que la production de céréales est, aujourd'hui de 160 kg par tête en Algérie, 110 en Lybie, 380 en Irak et 35 en Arabie Séoudite (16). Or les besoins non couverts sont très importants : l'Algérie devrait importer quelques 15 millions de quintaux annuellement pour couvrir une consommation de 250 kg par tête. Le cas du Maroc est encore plus significatif puisqu'il s'agit d'un pays déficitaire en matière énergétique qui a accordé une grande priorité aux investissements agricoles. Exportateur de céréales avant 1960 (5 Millions de quintaux), il est devenu un importateur de ces mêmes produits (15 Millions en moyenne dans les années 70 et le taux de couverture des importations agricoles par les exportations

(15) Discours prononcé par M. Kissinger devant l'assemblée générale de l'O.N.U. (Novembre 74)

(16) Ahmed HENNI « par crainte d'être « étranglés » les États-Unis peuvent-ils affamer les arabes ? Le Monde Diplomatique, Mars 1975.

agricoles n'a cessé d'évoluer d'une façon négative (199 en 1969, 129 en 1971 et 49 en 1975) (17).

L'aggravation du déficit alimentaire ne constitue-t-elle pas une dénaturation de l'évolution de la Division Internationale du Travail à partir de l'évolution des forces productives au sein des économies centrales ? Comment peut-on concevoir que des pays sous-développés qui avaient hier (généralement avant la décennie 60), une balance commerciale alimentaire excédentaire se placent aujourd'hui dans la position d'une économie déficitaire en la matière ? Il y aurait là un paradoxe apparent dans l'évolution des termes de la dépendance. Au moment où le techno-colonialisme semble devenir le noyau central des nouvelles emprises, on voit surgir le spectre de l'emprise alimentaire pour dominer les rapports entre les pays développés et les pays sous-développés. La domination pour produire se double de la domination pour consommer voire même pour survivre. Ce recul de l'évolution est dû certainement à la permanence des structures agraires au sein des pays sous-développés et à la non transformation des rapports de production au sein de l'agriculture ainsi que l'évolution des rapports d'échange entre l'industrie et l'agriculture et plus généralement entre la ville et la campagne et entre les diverses branches inégalement développées et intégrées dans le capitalisme. Ceci explique pourquoi le secteur de l'agro-exportation est resté privilégié malgré les difficultés qu'il rencontre du fait de la baisse des prix réels à l'exportation alors que le secteur de l'agriculture vivrière est resté marginalisé et de plus en plus appauvri. Mais indirectement, l'élément de l'écart technologique explique aussi l'aggravation des termes de dépendance dans le domaine agricole du fait de l'interaction continue et permanente entre l'agriculture et l'industrie qui utilisent d'une façon solidaire les fruits de la révolution scientifique et technique, alors que dans les pays sous-développés, la permanence des structures et des rapports de production et d'échange ne permettent nullement une quelconque mutation de l'agriculture vivrière puisque la pénétration de la technologie avancée a concerné les branches rattachées à l'exportation ou à l'agro-industrie et à la substitution aux importations.

Au niveau de la méditerranée, l'évolution régressive de la division internationale du travail peut être reconnue à travers le deuxième élargissement de la C.E.E. En effet, les pays non pétroliers

(17) - A. LAHLIMI, modèle colonial et espace agraire au Maghreb, les temps modernes numéro-spécial sur le Maghreb (1977) et Libération du 24.2.1978).

du Sud de la méditerranée sont appelés à affronter à partir des années 80 un grave problème celui du deuxième élargissement de la C.E.E à la suite de l'adhésion future de l'Espagne, le Portugal et la Grèce. Ce processus doit se traduire par le recul de la division internationale du travail au sein de la méditerranée, l'étouffement des secteurs conventionnels de l'agro-exportation et le blocage de toutes les initiatives en matière d'industrialisation dans les pays sous-développés méditerranéens. L'analyse des caractères de ce deuxième élargissement par rapport au premier (adhésion de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande en 1973) permet de relever son impact régressif sur la division internationale du travail (18).

Contrairement au second élargissement, le premier a permis l'ouverture des six sur d'autres pays européens ayant un niveau de développement économique et social qui leur est presque similaire (à l'exception de l'Irlande). Il a contribué à l'extension de la sphère de solidarité communautaire vers une Europe nordique, froide rattachée à l'atlantisme. Il a poussé de ce fait l'Europe à un certain mondialisme encouragé par les F.M.N en faveur d'une restructuration des économies développées et du déploiement industriel qui reporterait certaines activités industrielles vers les espaces périphériques.

Le deuxième élargissement est fondamentalement différent : il est négocié dans une conjoncture économique peu favorable pour l'économie communautaire, il ouvre l'Europe à des pays méditerranéens ayant un niveau de développement inférieur à celui des neuf et une économie caractérisée par la fragilité de son industrie, la prédominance des exportations d'origine primaire et l'importance de leur chômage. Leur adhésion devrait ouvrir à leurs économies d'intéressantes perspectives sur le marché communautaire. Par ailleurs le deuxième élargissement devrait entraîner l'affirmation de la position des nouveaux pays associés en tant que vendeurs d'agrumes, de légumes, de vin, de conserves, et d'huile d'olive. Il entraînerait la restructuration et l'extension de la dimension de leur industrie et le renforcement du flux d'immigration de leur main-d'œuvre vers les centres de la communauté. En contre partie celle-ci serait appelée à accentuer son néo-protectionnisme à l'encontre des produits agricoles, industriels et de la main-d'œuvre provenant des formations dépendantes méditerranéennes.

(18) F. OUALALOU, le second élargissement de la C.E.E et le Maroc, communication présentée à la deuxième conférence sur le deuxième élargissement et le développement inégal - Madrid - Octobre 1979.

Au terme de cette communication, on peut relever que si la tendance dominante de l'évolution de la division internationale du travail permet à l'élément technologique de jouer le rôle majeur à travers le processus de délocalisation des activités des firmes transnationales, les contradictions suscitées par la permanence des signes de la crise dans le centre et l'échec du modèle de la croissance dépendante dans la périphérie permet des évolutions régressives que nous avons tenté de relever à partir de certaines données : le néo-protectionnisme, la remise en cause de l'industrialisation du Tiers-Monde, le refoulement des immigrés et le deuxième élargissement de la C.E.E.

Fathallah OUALALOU

IV
Vers Quelle Alternative ?

LES FONDEMENTS THEORIQUES ET PRATIQUES DU SOCIALISME AFRICAIN L'EXEMPLE DU SENEGAL

M. DIOUF

*Faculté de Droit et des Sciences économiques
DAKAR.*

Dans l'analyse des systèmes socio-économiques, il est relativement aisé de situer le capitalisme (développé) par rapport au socialisme (développé), à partir des deux critères du mode de propriété et du mode de régulation. Propriété privée des moyens de production et d'échange et régulation par le marché avec le capitalisme ; propriété sociale des moyens de production et d'échange et régulation par le plan central impératif avec le socialisme.

De ce fait, la carte mondiale du capitalisme se circonscrit pour l'essentiel aux pays de l'OCDE (Amérique du Nord, Europe occidentale, Japon...) ; celle du socialisme à l'Europe de l'Est, à une partie de l'Asie... (Chine, Mongolie, Vietnam, Corée du Nord) et à Cuba.

Comment dès lors se situent les pays sous-développés localisés en Afrique, en Asie et en Amérique Latine ? Constituent-ils un « tiers-monde » un « tiers-système » en marge du capitalisme et du socialisme ? Le concept de transition dont s'est enrichi l'analyse des systèmes socio-économiques permet de donner une réponse relativement satisfaisante à cette question. Les pays sous-développés sont caractérisés par des structures socio-économiques de transition. Mais transition vers quoi ? Pour quelqu'un qui n'accepte pas l'idée d'un tiers-système, la transition ne peut s'opérer que vers le capitalisme ou vers le socialisme marxiste.

En Afrique, des pays comme la Côte d'Ivoire, le Nigéria... se réclament ouvertement du capitalisme dans leur itinéraire de transition. D'autres pays comme l'Algérie, la Tanzanie, Madagascar, la Guinée, l'Angola, le Mozambique... sont crédités d'une voie non capitaliste de développement.

En Tunisie, au Kenya et au Sénégal, les dirigeants politiques proclament un type particulier de socialisme : *le Socialisme Africain*. Dans cet exposé, nous traiterons des fondements théoriques et pratiques du socialisme africain au Sénégal. Une première partie sera consacrée à une présentation générale de la question et la seconde partie portera sur une évaluation critique.

I - PRESENTATION GENERALE DU SOCIALISME AFRICAIN AU SENEGAL

Nous commencerons ici par présenter les traits caractéristiques du socialisme africain avant d'en dégager les fondements théoriques.

1. - Les traits caractéristiques du socialisme africain

a) - Le socialisme africain est généralement présenté comme une troisième voie entre le capitalisme et le communisme. Ce point de vue a été développé par tous les dirigeants politiques africains qui s'en sont réclamés : NYERERE (avant la déclaration d'Arusha) Jomo KENYATTA et surtout L.S. SENGHOR. Celui-ci a été incontestablement le plus grand théoricien du socialisme africain.

« Nous sommes pour une voie moyenne, pour un socialisme démocratique... une troisième révolution est en train de se faire en réaction contre les matérialismes capitaliste et communiste » (1).

b) - Naturellement, un tel socialisme devra puiser ses racines dans le terroir africain. Pour SENGHOR, la base du socialisme africain ne peut être que la *Négritude* ainsi définie : « ensemble des valeurs culturelles du monde noir, telles qu'elles s'expriment dans la vie, les institutions et les œuvres des Noirs » (2).

Pour arriver à ce socialisme, il suffira « de partir de la Commune primitive ou de l'étape la plus développée de la Communauté rurale

(1)(2) - Liberré II - *Nation et voie africaine du socialisme* Ed. Scull Paris p. 261, p. 78.

en faisant l'économie de l'étape bourgeoise sinon de la lutte de classes » (3).

Autrement dit, ce socialisme sera construit non pas à partir de structures capitalistes, mais à partir de structures pré-capitalistes, ce qui est après tout le trait caractéristique des Economies africaines qui sont pré-capitalistes. Et dans la mesure où le capitalisme est synonyme de « classes sociales », nos sociétés africaines non capitalistes sont des sociétés sans classes.

« Il n'y a pas de classes dans nos sociétés » (4).

La société africaine est ainsi présentée comme une société relativement homogène qui peut à la rigueur s'accommoder de l'existence de groupes technico-professionnels, des « quasi-classes » (agriculteurs – pêcheurs – artisans – commerçants – fonctionnaires...) Mais en aucun cas elle ne connaît la différenciation sociale très poussée des sociétés occidentales.

c) – Ceci étant, comment sera concrètement organisé ce Socialisme ?

Pour SENGHOR, l'Economie du socialisme africain devra être structurée en trois secteurs :

- un secteur libre (banque – commerce – industrie)
- un secteur mixte (régies et sociétés d'économie mixte dans des domaines comme les transports et l'énergie).
- un secteur socialisé : l'agriculture.

De ce schéma, il ressort que l'agriculture sera au centre du socialisme africain.

S'il en est ainsi, c'est d'abord pour des raisons socio-historiques, dans la mesure où ce secteur constitue encore le creuset de nos valeurs et traditions africaines. L'agriculture demeure le seul secteur d'activité encore vierge de la pénétration des valeurs culturelles et morales extérieures. Mais c'est aussi et encore pour des raisons pratiques, car « nous avons la chance que l'agriculture ait été traditionnellement socialisée dans la société négro-africaine parce que communautaire ».

d) – Enfin, la finalité du socialisme africain sera l'accumulation non pas tellement des richesses matérielles comme dans les « sociétés

(3) *L.S. SENGHOR* – Pour une relecture africaine de Marx et Engels in « Ethiopiques » n° 5 – Janvier 1976.

(4) *L.S. SENGHOR* – Nation et Voie Africaine du Socialisme. (Présence Africaine – p. 78) – Liberté II, p. 261.

industrielles » capitalistes ou communistes », mais l'accumulation de richesses spirituelles. L'homme socialiste négro-africain ne doit pas être un « homo economicus » constamment préoccupé par le confort matériel « du ventre et des fesses » (– les termes sont de SÈNGHOR) car c'est là un narcotique dans lequel risque de sombrer dangereusement son âme négro-africaine.

Après l'acquisition d'un minimum vital humain, il devra se consacrer à l'acquisition illimitée de richesses spirituelles, par exemple, la culture, la contemplation religieuse... parce que le négro-africain est naturellement religieux.

Voilà rapidement présentés, les traits caractéristiques du socialisme africain. Quelles sont les prémisses théoriques et historiques qui sont à la base de cette doctrine ?

2. – Les fondements théoriques et historique du socialisme africain

Le socialisme africain est conçu comme une pratique, une pratique non pas empirique, mais fondée sur un certain sous-bassement théorique. A vrai dire, le degré d'empirisme ou de théoricisme varie selon les tenants de la doctrine. De ce point de vue, il convient de marquer la différence d'approche entre SÈNGHOR et les autres.

D'une manière générale, chez les dirigeants politiques africains, le socialisme africain trouve sa justification dans des idéologies Tiers-Mondistes simplistes et banales. Ces idéologies pour pays sous-développés propagées au lendemain de la Conférence de Bandoeng sont fondées sur un nationalisme de boutique étriqué, nourri par un anti-colonialisme historiquement justifié, mais aussi et surtout par un anti-communisme primaire, motivé soit par des préjugés, soit tout simplement par une ignorance totale du Marxisme.

Presque toutes ces prises de position se situent dans le sillage des thèses de Franz FANON.

L'idéologie Tiers Mondiste est ainsi présentée par F. FANON. « On a pu penser que l'heure était venue pour le Tiers-monde de choisir entre le système capitaliste et le système socialiste. Le Tiers-Monde ne doit pas se contenter de se définir par rapport à des valeurs qui l'ont précédé. Les pays sous-développés au contraire doivent s'efforcer de mettre à jour des valeurs qui leur soient propres, des méthodes, des styles qui leur soient spécifiques.

Le problème concret devant lequel nous nous trouvons n'est pas celui du choix coûte que coûte entre le capitalisme et le socialisme tels qu'ils ont été définis par des hommes de continents et d'époques différents » (5).

Chez SENGHOR, l'idéologie tiers-mondiste cotoie d'autres sources d'inspiration.

1) – L'idéologie tiers-mondiste

L'idéologie tiers-mondiste apparaît très nettement chez SENGHOR lorsqu'il invite à substituer au concept de « classe sociale » le concept de « nation », dans la mesure où selon lui, la contradiction principale à l'heure actuelle, serait celle opposant d'un côté les nations nanties (y compris l'URSS) et d'un autre côté les nations prolétaires (y compris la Chine).

Ce rejet parallèle du communisme et du capitalisme est motivé par le fait que les deux systèmes accordent la primauté à l'instance économique, à la richesse matérielle. Les deux systèmes sont ainsi à rejeter, sous l'accusation de « sociétés industrielles ».

« Le paradoxe de la construction socialiste dans les pays communistes, en URSS du moins, est de ressembler de plus en plus à la construction capitaliste des Etats-Unis d'Amérique, à l'American way of life, avec hauts salaires, frigidaires, machines à laver, postes de télévision (6) ».

Ainsi, un pays comme l'URSS tendrait vers le capitalisme du fait d'un certain mode de consommation.

Si on y ajoute le fait que dans les pays capitalistes la classe ouvrière s'embourgeoise, que « son niveau de vie n'a pu s'élever qu'au détriment du niveau de vie des masses d'Afrique et d'Asie » (7) par le phénomène de la détérioration des termes de l'échange, le clivage n'est plus à faire ni entre classe capitaliste et classe ouvrière (celle-ci s'embourgeoise et encore sur le dos du tiers-monde), ni entre système capitaliste et système socialiste (celui-ci se capitalise). La nouvelle frontière n'est plus de nature socio-économique – dorénavant, elle se situe au niveau « degré de développement des forces productives » : Nations nanties développées et nations sous-développées prolétaires.

(5) F. FANON – op. cit. p. 73-74.

(6) Liberté II – p. 253.

(7) SENGHOR – Notion et voie africaine du socialisme. (Ed. Présence Africaine) p. 8, p. 51.

Seulement, il faut reconnaître que la doctrine du Socialisme Africain de SENGHOR ne doit rien à la Conférence de Bandoeng et encore moins à F. FANON. Elle leur est nettement antérieure. On peut situer au moins à l'année 1948 la période de formulation systématique de ce thème par SENGHOR, c'est-à-dire au moment de sa rupture avec les socialistes français de la SFIO et de la fondation du « Bloc Démocratique Sénégalais », l'ancêtre de « l'Union Progressiste Sénégalaise ».

Si le thème du socialisme africain est évoqué publiquement en 1948, sa gestation théorique a eu lieu pendant la période de l'entre-deux-guerres. Dans son état actuel, la théorie Senghorienne du Socialisme Africain se reconnaît des sources variées et diverses allant de PROUDHON à MAO TSE TOUNG en passant par CHARLES PEGUY, MAURICE BARRES, MAURICE DELAFOSSE, TEILHARD DE CHARDIN et KARL MARX.

Ces différentes sources vont faire l'objet des développements suivants :

2) – *Les philosophies de « l'au delà » et l'idéologie humaniste.*

Le travail de gestation théorique du socialisme africain chez SENGHOR s'opère pendant la période de l'entre deux guerres, particulièrement pendant les années 30, période qu'il a vécue en Europe dans une ambiance économique, politique et intellectuelle plutôt agitée.

Sur le plan économique, c'est la période de dépression et de chômage qui secoue les grands pays capitalistes après la crise 1929 ; Une telle situation est évidemment de nature à détériorer l'image de marque du capitalisme.

Sur le plan politique, c'est la montée du fascisme raciste en Europe (Allemagne et Italie notamment) ; en réaction contre cette menace fasciste, se forment dans des pays comme la France et l'Espagne des mouvements de Front Populaire regroupant Communistes et Socialistes.

Sur le plan intellectuel, cette période est marquée par la percée des thèmes philosophiques de « l'au-delà » : « Au delà du Capitalisme et du Socialisme » (Arturo LABRIOLA), mais surtout, « au-delà du MARXISME » (Henri DE MAN). C'est la période des positions philosophiques intermédiaires qui ne font d'ailleurs que traduire la crise du capitalisme.

En France, des humanistes, des moralistes tout à fait de bonne foi, constatent et fustigent les méfaits du capitalisme au niveau qui leur est le plus perceptible : l'individualisme exacerbé, le culte du matériel, la déshumanisation du travail, la détérioration des rapports humains...

Mais pour trouver une solution à cette crise du système, ces intellectuels tournent le dos à l'alternative communiste, et cherchent à se réfugier dans le passé, c'est-à-dire dans les structures socio-économiques de type pré-capitaliste. C'est l'époque où en France, renaît l'œuvre de Charles PEGUY qui, nostalgique de ce passé pré-capitaliste, évoquait avant la guerre avec beaucoup de lyrisme le travailleur artisan, indépendant, créateur, qui va au travail en chantant et qui travaille en chantant, se situant ainsi aux antipodes de l'ouvrier moderne salarié, taylorisé, considéré comme une simple pièce dans la machine de la « société industrielle ». Ce courant de pensée a beaucoup marqué SENGHOR.

3) – *Le Socialisme utopique français du XIX^e siècle*

À l'influence des philosophies de « l'au-delà » devait s'ajouter l'influence de FOURIER, de St. SIMON et de PROUDHON que SENGHOR découvre en lisant le nationaliste français Maurice BARRES. Pour BARRES, PROUDHON n'était pas l'homme d'un Parti, d'un milieu, d'une idée. C'était l'homme de la troisième voie entre le matérialisme et le spiritualisme. PROUDHON était présenté comme une sorte de salut entre « le totalitarisme allemand et le terrorisme russe ». Au plan des programmes économiques concrets, il était partisan de la mutualisation de l'Agriculture avec le développement de coopératives et concevait l'État uniquement comme un incitateur et jamais comme un Entrepreneur. Autrement dit, PROUDHON ne concevait pas que l'État puisse gérer des entreprises publiques.

4) – *L'influence des Africanistes*

Face à la crise du capitalisme et au refus de l'alternative communiste, SENGHOR, contrairement à ses inspirateurs français n'a pas à se réfugier dans le Pré-Moyen âge européen. La réalité négro-africaine est là pour lui servir de solution. La société africaine est encore vierge de toutes les « perversions » du capitalisme et du socialisme ; malgré la colonisation, les rapports de production de type capitaliste n'y sont pas encore développés et le marxisme n'y a pas encore pénétré.

C'est la lecture d'Auteurs Africanistes de l'époque qui le renforce dans cette conviction. En 1930, il lit « les NEGRES » de Maurice DELAFOSSE ; Dans cet ouvrage, l'auteur met en question l'organisation socio-économique européenne et cite en exemple l'Afrique qui en est restée aux structures collectivistes de l'Europe pré-médiévale. En 1939, il lit l'ethnographe WESTERMAN qu'il cite dans « Liberté I : Négritude et Humanisme » ; Celui-ci voit dans la famille africaine la solution aux problèmes de l'Europe.

5) – *La référence au marxisme*

Le socialisme africain serait-il une vulgaire doctrine anti-communiste, anti-marxiste ? Il n'en est rien du tout puisque toute l'autorité de Karl MARX lui-même est là pour lui servir de caution théorique. Cette référence marxiste apparaît sous la forme d'un échange de lettres entre K. MARX et la révolutionnaire Russe VERA ZASSOULITCH.

Le 16 février 1881, V. ZASSOULITCH écrivait à MARX :

« Quel grand service vous nous rendriez si vous nous exposiez votre opinion sur les destins possibles de nos Communautés rurales et sur la théorie qui veut que tous les peuples du monde soient contraints par la nécessité historique de parcourir toutes les phases de la production capitaliste... ».

Un peu plus tard, MARX répondit en mettant l'accent sur le fait que « la fatalité historique de ce mouvement du capitalisme au socialisme est expressément restreinte aux pays de l'Europe occidentale (8).

Ce faisant, MARX admettait et d'ailleurs préconisait pour les révolutionnaires Russes de construire le socialisme en prenant comme base la société russe dans toutes ses spécificités historiques et géographiques à partir de sa structure économique essentielle : la propriété communale ou « mir ».

C'est aussi MARX qui inspire SENGHOR lorsqu'il met en garde contre le danger de l'aliénation matérielle. Il s'agit là des œuvres de jeunesse de K. MARX, notamment « les manuscrits de 1844 ».

Si l'essentiel de la théorie du socialisme africain est élaboré en 1948, SENGHOR même par la suite, ne s'est jamais lassé pour poursuivre la réflexion théorique, pour perfectionner, consolider cette doctrine en lui cherchant des fondements théoriques supplémentaires.

(8) K. MARX – F. ENGELS – *Œuvres* Tome 19 – p. 412-413.

6) – *La théorie du socialisme africain atteint peut-être son point culminant* après la découverte par SENGHOR des travaux du Paléontologiste Pierre TEILHARD de CHARDIN, entre 1948 et 1955. TEILHARD DE CHARDIN est un homme de synthèse à l'instar de St. THOMAS d'AQUIN théologien du Moyen-âge européen qui l'a beaucoup marqué. Il transpose les résultats de ses recherches de la paléontologie, à l'analyse des sociétés humaines.

« Par l'association des gènes de deux parents, tout homme qui naît est la synthèse de deux apports. Il est plus exactement une symbiose, une somme de qualités nouvelles supérieures aux composantes ».

De la même façon, « les collectivités humaines les plus harmonisées nous apparaissent toujours finalement comme le produit, non d'une ségrégation, mais d'une synthèse » (9).

De là, l'idée de « convergence panhumaine », de « civilisation de l'universel », rendez-vous auquel l'Afrique se présentera non pas avec les mains vides, mais entre autres, avec sa théorie et sa pratique d'un socialisme spécifique : le socialisme – négritude.

Ce socialisme tout en se démarquant du capitalisme et du communisme par leurs mauvais côtés, intégrera par symbiose ce que ces deux systèmes ont de meilleur : la liberté et la justice sociale.

La première constatation qu'on peut faire est que la doctrine du socialisme africain telle que développée par son meilleur théoricien est une doctrine rigoureuse et cohérente.

Mais la cohérence et la rigueur n'ont jamais suffi à une théorie pour qu'elle soit écartée de la réflexion critique scientifique.

II – EVALUATION CRITIQUE

La théorie du socialisme africain, comme beaucoup de théories, renferme des éléments de vérité incontestables, en même temps qu'elle appelle la critique sur un certain nombre de points.

I. – Les vérités contenues dans la théorie du socialisme africain

D'abord cette théorie procède d'une démarche tout à fait louable de convaincre les intellectuels africains de « penser pour eux-mêmes, par eux-mêmes » ; de se démarquer des positions dogmatiques

(9) Cité par L.S. SENGHOR – *Théorie et pratique du socialisme africain.*
Colloque de Dakar 1962 – p. 66.

extrémistes, surtout gauchistes, de mener la réflexion théorique et l'action en prenant appui sur leurs réalités négro-africaines.

Ensuite, la critique qui est faite de l'aliénation par les biens matériels est une critique qui vient à son heure dans l'Afrique d'aujourd'hui où les cadres (du secteur privé comme du secteur public) sombrent dangereusement dans l'obsession effrénée du standing, se chloroforment dans « le confort du ventre et des fesses », subissent passivement la dictature des gadgets capitalistes, en laissant leur esprit dans un état de jachère pitoyable. Comme si la motivation lucrative et matérielle devait épuiser toute la dimension de la personnalité humaine.

Enfin la thèse principale suggérée par cette doctrine, thèse selon laquelle, l'Afrique colonisée et sous-développée ne peut trouver son salut que dans le socialisme, doit être reconnue comme valable.

En effet, si le socialisme peut être considéré comme une certaine conception de la vie (tel qu'il apparaît chez ses premiers théoriciens), il ne faut pas perdre de vue que jusqu'à présent, historiquement, le socialisme a été un instrument de développement économique et social. C'est surtout en cela que le socialisme nous intéresse.

Les sociétés actuelles ont connu deux voies de développement économique : la voie capitaliste et la voie socialiste. Le capitalisme a fait la preuve de son efficacité en Amérique du Nord et dans certains pays d'Europe. Ces pays se sont développés par le capitalisme mais à partir de structures socio-économiques totalement différentes de celles qui existent dans les pays sous-développés d'aujourd'hui. La dépendance politique et économique, la forte désarticulation socio-économique engendrée par la colonisation et qui sont les caractéristiques essentielles des Economies sous-développées ont été inconnues des pays occidentaux il y a de cela un siècle ou deux.

Le capitalisme est une voie de développement économique aujourd'hui révolue pour les pays sous-développés qui sont loin d'être l'image de ce qu'étaient les pays occidentaux au début de leur révolution industrielle.

C'est une illusion que de penser le problème du sous développement en termes de décalage chronologique et de rattrapage.

Quant au socialisme, son efficacité comme voie de développement accéléré est trop évidente pour qu'on s'y arrête.

Les performances économiques réalisées par le capitalisme en Europe occidentale sur près de deux siècles, et encore avec l'appui des colonies, le socialisme les a accomplies en moins de cinquante ans en

Russie, en Chine, et ailleurs uniquement à partir des potentialités internes de ces pays, sans rapine coloniale, et même sans aide extérieure.

Nous reconnaissons donc aux tenants du socialisme africain le mérite d'avoir mis l'accent sur la nécessité du socialisme pour l'Afrique en tant que politique de développement accéléré. Mais nous leur reprochons de nous avoir élaboré une théorie cohérente certes, mais qui dans son état actuel présente encore trop d'insuffisances.

2. – Les erreurs de la théorie du socialisme africain

Ces erreurs apparaissent au niveau de chacun des points qui ont été développés dans la première partie.

1) – *La critique du capitalisme et du socialisme*

Le point de départ de la théorie du socialisme africain est constitué par une critique apparemment symétrique du capitalisme et du socialisme. Mais il s'agit là d'une fausse symétrie qui fait la part belle au capitalisme.

La critique présentée du capitalisme est une critique simplement moralisante ; le capitalisme est attaqué au niveau de ses effets d'aliénation mais jamais au niveau de son principe d'exploitation. Par exemple la responsabilité historique du capitalisme dans le processus de sous-développement des pays d'Afrique et d'Asie, est pudiquement passée sous silence.

Par ailleurs, le renvoi dos à dos du capitalisme et du socialisme est l'occasion de les présenter comme des « sociétés industrielles ».

La théorie du socialisme africain dans cette argumentation rejoint ainsi un débat connu des Economistes, celui de la « convergence des systèmes économiques ». Ce thème a été développé par des Auteurs comme TINBERGEN, ROSTOW, GALBRAITH (10). La théorie de la « convergence des systèmes » est une théorie superficielle qui ne retient du capitalisme et du socialisme que les similitudes au niveau du mode de gestion des forces productives, du degré de développement de ces forces productives, sans tenir compte de la différence fondamentale des deux systèmes : la nature des rapports de production.

(10) GALBRAITH : Le nouvel Etat industriel (Ed. Gallimard)

ROSTOW : Les cinq étapes de la croissance économique (Ed. Seuil)

2) – *La nécessité de partir des réalités africaines*

Partir des réalités africaines pour aborder l'étude des problèmes africains, c'est plus qu'une nécessité, c'est la seule démarche concevable. Mais quelles sont les réalités africaines, et comment faut-il les analyser ?

La réalité africaine nous dit-on, c'est la communauté paysanne et l'agriculture. Mais il n'y a pas que cela. En effet la proportion quantitative de l'agriculture dans l'activité économique des pays africains, ne correspond pas toujours à son poids qualitatif réel. Cette prépondérance de l'agriculture est du reste surtout un indice de sous développement économique.

La réalité africaine, c'est encore dit-on – l'absence de classes sociales. Il appartient aux anthropologues de confirmer ou non cette thèse pour les sociétés africaines traditionnelles.

Mais dans l'Afrique d'aujourd'hui, celle que nous connaissons, il n'est guère besoin d'être sociologue pour constater l'existence de classes sociales. Le problème des classes sociales a pu dans un passé récent avoir été relégué au second plan par le problème de l'indépendance nationale mobilisant dans un même combat toutes les énergies. La réalité des classes sociales peut encore être obscurcie par l'influence persistante de structures extra-économiques (problèmes de castes, liens de parenté...) qui contribuent à masquer les rapports économiques. Mais plus le temps passe, plus le processus de décantation et de différenciation sociale s'opère, et plus la réalité des classes sociales apparaît au grand jour.

C'est d'ailleurs une évolution que SENGHOR avait bien prévue lorsqu'il écrivait :

« Il n'y a pas de classes dans nos sociétés... mais l'analyse découvre une certaine tendance à un mouvement réel vers la formation de classes (11) ».

¹ Aujourd'hui cette tendance s'est confirmée. Elle est devenue réalité ; et dans les nations dites prolétaires, tout le monde n'est pas prolétaire.

Quant à la méthode d'analyse utilisée pour penser le socialisme aux couleurs de l'Afrique, elle est viciée au départ parce que non dialectique. Elle procède d'un exclusivisme rationnel, mettant l'accent de façon unilatérale sur les particularités négro-africaines qui se trouvent

(11) L.S. SENGHOR – Liberté 11 – p. 261.

érigées en absolu, comme si l'homme négro-africain était une espèce spéciale échappant aux déterminations historiques générales.

Parler de socialisme en Afrique, sans tenir compte des réalités négro-africaines, c'est faire preuve d'un dogmatisme puéril, naïf et inefficace. Mais parler de socialisme en Afrique en s'appesantissant de façon exclusive sur les spécificités africaines, en faisant fi des principes généraux du socialisme, c'est adopter un point de vue populiste.

Le populisme est un mouvement révolutionnaire qui s'est développé en Russie dans la seconde moitié du XIX^e siècle et dans les années qui ont précédé la Révolution d'octobre.

Les populistes Russes avaient été fortement influencés par la Révolution bourgeoise française de 1789 et par le courant du socialisme utopique français (St. SIMON – FOURIER...).

Ils étaient révolutionnaires dans la mesure où ils voulaient en finir avec le régime d'oppression Tsariste. Mais ancrés qu'ils étaient dans leurs conceptions « slavophilistes », faisant le culte démesuré de la paysannerie, ils étaient radicalement hostiles à ce qu'ils appelaient « les influences intellectuelles perverses de l'occident », qui à leurs yeux se profilaient dans le Marxisme.

L'un des théoriciens les plus connus de ce courant, Alexandre HERZEN écrivait :

« Nous entendons sous le nom de socialisme russe, le socialisme à la mode paysanne fondé sur la terre, le lot et le partage des champs, sur la possession communale et la direction communale ».

Pour les populistes, le Marxisme était inapplicable à la Russie, compte tenu des particularités de ce pays.

C'est pourquoi Lénine avant même de s'attaquer au régime Tsariste s'employa à réfuter les conceptions théoriques populistes.

Ce que le populisme et le néo-populisme n'ont pas compris, c'est que le marxisme s'il est européen par son origine, ne l'est pas par sa nature.

Le marxisme a élaboré une théorie générale du socialisme mettant l'accent sur l'appropriation sociale des principaux moyens de production et d'échange.

Dans le cadre de ce principe général, chaque pays pourra construire le socialisme en tenant compte de ses particularités spécifiques telles qu'elles découlent de son évidence géographique et de son expérience historique.

Il n'existe pas de modèle type de socialisme, pas plus qu'il n'existe de modèle type de capitalisme. Le modèle chinois de socia-

lisme est aussi différent du modèle soviétique, que l'est le modèle capitaliste japonais du modèle américain.

Combiner l'aspect universel et l'aspect spécifique, c'est opérer avec la méthode dialectique. C'est la seule méthode féconde pour penser et construire le socialisme en Afrique.

Un socialisme africain conçu à partir des principes du « socialisme scientifique » ne sera d'ailleurs nullement incompatible avec la croyance religieuse. Contrairement à une idée trop répandue, l'athéisme n'a jamais été le principe du marxisme. Si MARX dans ses œuvres de jeunesse (12) a pu présenter la religion comme « Opium du peuple », la responsabilité en incombait uniquement à l'Eglise catholique qui pendant des siècles s'était immiscée dans les luttes sociales terrestres, se rangeant aux côtés de l'exploitation et de l'oppression. Mais les classiques du Marxisme ont toujours été soucieux de ne pas identifier leur doctrine à une déclaration de guerre à la religion. Dans la société de classes, la frontière (contradiction principale) ne passe pas entre croyants et athées, mais entre exploités et exploités.

LENINE admettait d'ailleurs fort bien qu'un prêtre puisse être membre du Parti Bolchévick (13).

Après tout, comme le proclamait l'Archevêque Brésilien Mgr. DOM HELDER CAMARA, pourquoi Dieu serait-il le monopole des bâtisseurs du capitalisme ? Pourquoi serait-il toujours du côté des Etats-Unis et jamais du côté de Cuba ?

3) – *Le programme de réalisation du socialisme africain*

Au Sénégal, la construction socialiste est justifiée sur la base des dispositions suivantes : (14).

- absence d'appropriation privée sur 95 % des sols (loi de 1964 sur le domaine national).
- existence d'un plan national.
- organisation des paysans en coopératives.
- existence d'un organisme public de commercialisation des récoltes.
- existence de divers organismes publics et parapublics d'intervention et d'encadrement dans le domaine rural.
- nationalisation de l'eau et de l'électricité.

(12) Critique de la philosophie du Droit de HEGEL in (MARX-ENGELS – *Textes philosophiques* – Ed. Sociales 1974, p. 25.

(13) LENINE – KARL MARX et sa doctrine – Ed. Sociales – Ed. Progrès 1971 – p. 142.

(14) HABIB THIAM – La pratique du socialisme sénégalais. *l'Unité Africaine* – Novembre 1976.

– prises de participations de l'Etat dans certaines banques commerciales et dans certaines entreprises industrielles.

Le moins qu'on puisse dire est que sur le plan des réalisations, le bilan du socialisme au Sénégal paraît plutôt maigre.

La seule disposition d'appropriation sociale de moyens de production concerne les sols cultivés. Et là, l'opération de nationalisation a été d'autant plus facilitée qu'elle n'impliquait pas de mesure quelconque d'expropriation ; comme l'écrit d'ailleurs SENGHOR, « nous avons la chance que l'Agriculture ait été traditionnellement socialisée dans la société négro africaine parce que communautaire ». Une situation que même la colonisation n'a pas modifiée, le Sénégal (à la différence du KENYA ou de l'ALGERIE) n'ayant jamais été une colonie de peuplement.

Quant aux autres dispositions invoquées, pour juger de leur pertinence, il suffit de poser quelques questions simples : Quel est le pays africain (ne se réclamant pas du socialisme) qui ne dispose pas d'un plan indicatif comme celui du Sénégal, qui ne dispose pas de coopératives, d'office de commercialisation (« Marketing Board » dans les pays anglophones) ?.

Est-il possible de trouver aujourd'hui des pays capitalistes dans lesquels l'eau et l'électricité ne sont pas gérés par l'Etat ou des collectivités locales de façon à consentir des tarifs de faveur au secteur privé ? Toutes proportions gardées, le nombre des sociétés d'économie mixte n'est-il pas plus important dans un pays comme la France qu'au Sénégal ?

En réalité, le seul critère avancé pour justifier le socialisme au Sénégal c'est le degré d'intervention de l'Etat dans l'activité économique. Ce qui est insuffisant pour au moins deux raisons : la première est qu'à l'heure actuelle, l'intervention économique de l'Etat permet surtout de distinguer le capitalisme sauvage du 19^e siècle, du capitalisme d'Etat de type keynésien. La seconde est que dans des pays africains (comme la Côte d'Ivoire, le Togo...) l'intervention économique de l'Etat est aussi importante sinon plus importante qu'au Sénégal. Dans ce pays, l'intervention de l'Etat n'a jamais débouché sur un contrôle quelconque de l'Economie, sauf dans l'agriculture, et encore là uniquement au niveau de la production, les prix étant déterminés sur les marchés des grands pays capitalistes. Si bien que pour l'essentiel, l'Economie Sénégalaise reste une Economie dépendante.

CONCLUSION

Dans l'ensemble, le socialisme africain apparaît dans sa formulation théorique comme une belle symbiose de Proudhonisme et de Populisme. Dans sa pratique, il n'est rien d'autre qu'une variété structurelle de capitalisme.

Ce qui somme toute n'a rien d'étonnant, dans la mesure où les tentatives de troisième voie (entre le Capitalisme et le socialisme de type marxiste) ont toujours et partout rencontré l'obstacle d'impossibilité de réalisation. Le socialisme africain n'y échappe pas.

Aussi, en dépit de la sincérité et de la bonne foi naïve de certains de ses militants, il ne peut déboucher sur aucune réalisation socialiste concrète, ni au plan de l'efficacité économique, ni au plan de la justice sociale.

M. DIOUF

L'IDEE SOCIALISTE A TRAVERS LES ECRITS DE QUELQUES ECONOMISTES MAROCAINS-LECTURE POLITIQUE

Abdellah SAAF

*Faculté des Sciences Juridiques
Economiques et Sociales – Rabat*

Ce texte est une esquisse de recherche sur le statut et le contenu de l'idée socialiste dans les écrits des économistes marocains qui se réclament du socialisme.

De ce fait, il se distingue des bilans sur les « grands axes d'investigation de la Recherche Economique au Maroc » et des indications sur ce que devaient être ses tâches futures (1) ; il se distingue aussi des réflexions sur le rapport entre l'université et l'économie dans la recherche en vue du développement (2).

Cette esquisse de lecture de l'idéologie contenue dans des textes d'économie se propose en particulier :

- de détecter et de rassembler les éléments de pensée socialiste ;
- de déceler les principales orientations de ces éléments ;
- d'interroger ces orientations tout en sachant qu'à ces interrogations il peut ne pas y avoir de réponses immédiates.

Paradoxalement, la majorité des économistes marocains appartenant à des formations politiques de gauche ne s'attardent pas à définir le socialisme (2bis).

(1) LAHBABI (M), « La recherche économique au Maroc », B.E.S.M., Oct-Déc. 1966, n° 103, p. 5 et s.

(2) BELAL (A) « Liaison Université-Economie dans la recherche en vue du développement », B.E.S.M., n° 110-111.

(2 bis) De ce fait, le champ de l'étude est nécessairement restreint. En réalité il se réduit à l'étude des textes scientifiques de trois auteurs :

Fathallah OUALALOU, Aziz BELAL, Habib EL MALKI. Cela ne saurait étonner, la recherche économique ayant pour préoccupation fondamentale « une connaissance précise et la plus complète possible des structures de cette économie, des caractéristiques de ses composantes, en même temps que de son évolution et des facteurs qui agissent sur cette évolution... » Voir LAHBABI (M), article précité, page 16.

Des éléments de réflexion sur le socialisme existent cependant (I) malgré leur caractère fragmentaire, ils présentent quelques indications sur son contenu (II).

I - PRESENCE DE L'IDEE SOCIALISTE :

La question du « développement » est la préoccupation centrale des économistes marocains. C'est en rapport avec elle que la problématique du socialisme est posée (A).

Il est permis de se demander si une optique fondamentalement développementaliste ne domine pas la formulation du projet socialiste (B).

A. Développement et socialisme :

1. La question du socialisme apparaît à travers les analyses théoriques du sous-développement.

BELAL affirme la nécessité d'une phase préliminaire : la voie non capitaliste du développement qui n'est pas synonyme de socialisme, mais une étape intermédiaire, tendant à sa réalisation (3).

Il s'agit d'une phase transitoire, « originale », permettant le renforcement de la tendance fondamentale vers une croissance accélérée, constante et auto-entretenu. Le propre de cette phase est d'être un « processus cumulatif et continu de croissance des forces productives englobant l'ensemble de la population et des secteurs économiques à la suite de changements structurels profonds permettant la mise à jour de mécanismes internes d'accumulation et de progrès (4).

La voie du développement non-capitaliste devra étendre les formes non capitalistes de l'économie (secteurs de propriété sociale et coopératives), absorber progressivement le secteur capitaliste et les secteurs de production individuelle privée

(3) BELAL (A) « La crise structurelle de l'économie marocaine et les impératifs d'un développement autonome et accéléré ». Recherches Internationales, Paris 1963, n° 39-40, p. 80.

(4) BELAL (A) « Les perspectives de l'association Maghreb-C.E.E. dans le développement économique du Maroc ». B.E.S.M., n° 131-132, p. 77.

Voir aussi « Investissement et développement économique », B.E.S.M., 1968 n° 109, p. 57.
« Les mécanismes de blocage du développement africain in « problèmes socio-économiques du monde arabe » Collection du B.E.S.M., Rabat 1975, p. 33...

Par rapport à la voie non capitaliste de développement, le socialisme, phase de transformation plus radicale se caractérisera « par la propriété socialiste des moyens de production et d'échange, le rôle dirigeant des travailleurs à la tête du pouvoir d'Etat et la suppression de toute exploitation de l'homme par l'homme » (5).

Cette référence comporte plus un caractère rituel qu'un contenu effectif, repensé, réactualisé en fonction de conditions dûment définies.

Aucun élément définitionnel du socialisme tel qu'il se trouve esquissé par ses fondateurs (6) ne se retrouve dans la délimitation de BELAL de « la voie non capitaliste du développement ». Le caractère original de cette phase sur lequel insiste l'auteur (7) n'est d'ailleurs pas évident, puisqu'elle correspond à la première des trois périodes distinguées par LENINE : la période de « long et douloureux enfantement » de la société socialiste, non constitutive du mode de production socialiste, mais en posant les conditions objectives (8). En tout cas, la référence au socialisme cède le pas à la description du contenu de la période dite de développement non capitaliste, et sans justification aucune.

A la différence de BELAL, certains passages d'EL MALKI assimilent le développement au socialisme. Le socialisme est cette fois défini « comme méthodologie d'analyse et voie de développement » (9). La dynamique d'une théorie du développement se poserait « en termes de transformations structurelles, d'innovations techniques fondamentales et de mutation rapide des mentalités et comportements économiques » (10). « Ces transformations structurelles planifiées, consciences, voulues et en tout état de cause au profit de l'écrasante majorité de la population et non d'une infime minorité » (10), constituent le socialisme.

(5) BELAL (A) article précité in Recherches Internationales, Paris n° 39-40 p. 80.

(6) Par exemple Marx, in « Critique du Programme de Gotha », Editions Sociales, Paris, 1950, p. 25.

(7) BELAL (A), art. précité, in Recherches Internationales, p. 81.

(8) La période II est celle du « socialisme hautement développée », socialisme pleinement mûr construit sur la base de la grande industrie développée actuelle et des premières formes de la production automatisées. La période III réconcilie travail manuel et travail intellectuel et les forces productives s'accroissent prodigieusement, l'Etat disparaît... Voir DECAILLOT (M) « Le Mode de Production Socialiste » Paris, Editions Sociales 1973, p. 334.

(9) EL MALKI (H), « De la stratégie marocaine », B.E.S.M. n° 136-137, p.44

(10) Voir l'entretien d'EL MALKI avec Libération, n° du 13 au 19 Octobre 1978, p. 9.

Quelques expressions du même auteur se réfèrent cependant à une phase transitoire. C'est ainsi que la stratégie du développement contenue dans le plan quinquennal de 1960-64 est présentée comme une stratégie, visant la rupture définitive avec l'économie coloniale et le détachement de l'économie marocaine de l'orbite du satellisme (11). D'autres passages posent clairement l'idée d'une période transitoire (12).

Bien qu'EL MALKI insiste sur la nécessité d'une phase transitoire, les références au socialisme sont plus nombreuses chez lui. Mais une définition comme celle posant le socialisme comme une « série de transformations » apparaît d'une bien faible teneur.

2. Outre ces quelques renvois directs à la catégorie générale et abstraite de « socialisme », quelques références à des expériences historiques permettent de cerner de plus près les vues des économistes marocains.

Certes, il est précisé chaque fois que les contours précis du projet socialiste ne peuvent être définis que par référence à la situation concrète de chaque pays du tiers-monde (13).

Nos auteurs trouvent cependant quelques difficultés à citer en exemple des expériences socialistes satisfaisantes : « Très peu de pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine parviennent à rompre avec le système capitaliste mondial » (14). Pour BELAL, les rares expériences historiques exemplaires sont celles qui ont lié la libération politique à une décolonisation économique révolutionnaire s'inscrivant dans la perspective d'une refonte totale de la société sur des bases sociales. D'autres expériences se réclament abusivement du socialisme, alors même que leur rupture avec l'hégémonie impérialiste reste inachevée (15). De telles expériences devraient être démystifiées : le socialisme,

(11) EL MALKI (H) « de la stratégie ... » B.E.S.M., n° 136-137, p. 32

(12) Voir l'entretien d'EL MALKI avec LAMALIF, n° 106, Mai 1979, p. 28 et p. 29.

(13) BELAL (A) « Mettre en œuvre l'expérience de chaque peuple ». Economie et humanisme, « Le Tiers-Monde accuse », 1974, p. 5.

(14) BELAL (A) Ibid., p. 6. Belal cite les cas de rupture avec le système capitaliste : le Vietnam, Cuba voir Recherches Internationales, 1963 p. 62 ; la Chine populaire « dont les taux de croissance économique ont été particulièrement élevés jusqu'en 1959-1960 ». Ibid., p. 63. « L'expérience de la République du Sud-Yemen qui prétend s'inspirer du marxisme-léninisme est encore toute fraîche pour qu'il soit possible l'en faire état » in « problèmes socio-économiques du monde arabe, collection du B.E.S.M. Rabat 1975, p. 9.

(15) BELAL (A) « Secteur public, Etat et stratégie de développement ». Communication présentée lors du Colloque organisé par l'AFAC du 7 au 10 Février 1980 sur « Secteur public et développement » publiée in AL-BAYANE du 13 et 14 Février 1980.

écrit El Malki par exemple ne saurait être réduit « aux nationalisations et (à) la réforme agraire... » (16). Mais il est clair que les références ne sont pas les mêmes : EL MALKI relève l'échec des politiques des pays en transition vers le socialisme, la crise du socialisme en Indochine, et dresse un tableau critique aussi bien de l'expérience stalinienne que de l'expérience auto-gestionnaire de la Yougoslavie (17).

Pour EL MALKI d'ailleurs, la référence à des expériences étrangères apparaît superflue dans la mesure où le projet socialiste doit puiser en premier lieu ses racines dans le patrimoine national, et plus précisément dans les traditions communautaires du Maroc : « La société marocaine précoloniale était basée sur la Jemaâ qui est un cadre coutumier à caractère collectif permettant d'organiser la production, la répartition et la consommation entre les membres » (18).

Ces éléments restent incidents dans le propos des économistes marocains et la configuration du socialisme trop floue.

La démarche de nos économistes est essentiellement orientée vers l'analyse du sous-développement, vers une critique des options libérales de la politique économique officielle, et l'affirmation d'une option de principe pour le socialisme.

N'aboutit-on pas à une démarche mettant l'accent sur les moyens et les conditions techniques du développement et débouchant sur un appel à la justice sociale et à la limite occultant le choix fondamental ?

Cette vision de type développementaliste paraît déterminante et explique la réserve des économistes à propos du socialisme.

(16) EL MALKI art précité, B.E.S.M. n° 136 et 137, p. 45.

(17) Entretien d'EL MALKI avec LAMALIF, n° 106, Mai 1979, p. 28.

On peut cerner une bataille au niveau des références, à propos des stratégies de développement en œuvre au Maroc depuis l'indépendance ; la divergence ne porte pas d'ailleurs sur le socialisme, mais sur la phase transitoire vers le socialisme : EL MALKI fait l'apologie de la stratégie du développement contenue dans le plan quinquennal de 1960-1964 qu'il qualifie de stratégie de libération économique basée sur le développement autonome de l'agriculture et de l'industrie, une nouvelle conception du rôle de l'Etat ne s'affiant pas l'initiative privée... Elle est qualifiée également de stratégie auto-centrée essentiellement basée sur une mobilisation méthodique et intensive des potentialités internes. Voir art. précité, B.E.S.M., n° 136-137, p. 32 et s.

L'expérience est appréciée différemment par BELAL : cette politique qui visait à réduire la dépendance économique du pays par l'industrialisation et de l'autre à maintenir ou à développer la collaboration avec le capital étranger est contradictoire. « Elle se condamnait à une tentative de développement par des voies réformistes d'un secteur d'Etat incapable d'entraîner l'économie vers un développement accéléré et indépendant » Voir art. précité, Recherches Internationales, 1963, p. 74.

(18) EL MALKI (H), art. précité, B.E.S.M. n° 136-137, p. 45.

B. — Socialisme ou développementalisme :

Malgré la prédominance réelle de la perspective développementaliste, au sens de recherche d'une croissance accélérée de la production, le discours des économistes se pose comme non technocratique et trouve sa pleine expansion dans une analyse politique.

Ces deux éléments limitent les tendances au développementalisme

1. L'analyse en termes de surplus d'EL MALKI se défend d'être « sous-tendue par une vision technocratique du développement » (19) BELAL marque ses distances avec la conception techniciste du développement en intégrant dans sa démarche les contradictions économiques et sociales et le potentiel de créativité des masses populaires (20).

Les problèmes du Tiers-Monde ne sont pas posés uniquement comme des problèmes de développement économique mais de libération nationale, de révolution et de civilisation (21). Aussi, « il ne s'agit pas de choisir s'il faut croître à 5 % ou à 12 %, mais de réunir les conditions nécessaires pour le développement économique » (22).

(19) EL MALKI (H) entretien in Libération du 13 au 19 Octobre 1978, p. 8.

(20) BELAL (A) « Quelques aspects nouveaux de la domination impérialiste (Recueil des Actes du Colloque d'Alger sur l'Impérialisme). S.N.E.D., Alger 1970, p. 177.

(21) BELAL (A) « Mettre en œuvre l'expérience de chaque peuple », art. précité page 8.

(22) EL MALKI (H) « Le surplus économique, instrument d'analyse de la théorie du développement » B.E.S.M., n° 126, p. 25.

Le caractère non techniciste apparaît au niveau de la structure de la démarche de nos économistes: la connaissance au niveau de l'évolution des grandeurs économiques et l'établissement de liaisons entre elles apparaît d'une grande importance. Le propos entend se doter d'une base technique. Le decryptage de la politique officielle de « l'anti-développement » (Voir Libération, Dossiers et Documents n° 1, Juin 1979, p.3 et s.) de « la crise structurelle » (Ibid, Fathallah OUALALOU, pages 3-17) etc... est présenté sous la forme d'un ensemble de données empiriques.

Si nos auteurs sont conscients des limites d'une discussion sur les chiffres dans le contexte d'une économie du capitalisme périphérique comme celle du Maroc (Voir EL MALKI « De la stratégie marocaine », B.E.S.M., n° 136-137, page 31); ils ne dédaignent pas pour autant, loin de là, l'accumulation des observations concrètes sur le réel.

On ne peut rien dire sur l'exactitude quantitative des données statistiques, taux de croissance, des tendances générales, etc... Mais ils ne nous renseignent pas sur les contradictions internes de la société marocaine, en particulier sur sa structure de classe.

Tout en ne négligeant pas de rassembler des données techniques, ils orientent leur réflexion sur la nature des concepts d'analyse utilisés et jaugent les théories sous-jacentes à l'élaboration des politiques économiques au Maroc depuis l'indépendance (EL MALKI, Ibid. — OUALALOU (F) « Réflexions sur les nouvelles formes de coopération entre le Maghreb et l'Europe », B.E.S.M., n° 128-129, p. 135. — BELAL (A) « L'investissement au Maroc (1912-1924) et ses enseignements en matière de développement » Editions Maghrébines, Casablanca, 1976).

2. Ces dénégations ne sont pas de pure forme. Elles ont un contenu effectif : le discours de nos économistes débouche régulièrement sur une analyse politique.

C'est ainsi qu'aux yeux d'EL MALKI, ce qui disqualifie la théorie économique traditionnelle, c'est son refus d'assumer sa dimension politique. Or, toute connaissance n'est que l'expression du pouvoir en place. « Le sort réservé à la connaissance scientifique dépend étroitement des rapports de forces » (23). Le changement des structures, les solutions de remplacements sont les objectifs fondamentaux de toute analyse économique conséquente.

L'analyse politique apparaît déjà au niveau de l'étude du sous-développement. La compréhension de celui-ci passe par l'analyse structurelle des relations entre le Tiers-Monde et l'impérialisme (24).

La démonstration de l'inadéquation des conceptions classiques, néo-classiques, de l'idéologie des experts internationaux incite à préciser les concepts afin de poser correctement les problématiques.

Le succès de la prise des concepts sur le réel, leur approfondissement en fonction de nos conditions propres, comportent un grave enjeu : EL MALKI : « C'est à ce niveau que réside en grande partie la cause de l'échec ou du succès de tout projet ayant pour objectif la transformation ou l'aménagement du réel » (EL MALKI, *Ibid.*, p. 31), dans le même sens EL BELAL (A) « Les mécanismes de blocage du développement africain » in « Problèmes socio-économiques du monde arabe » B.E.S.M., Rahat, 1975, p. 32 r t s.)

S'il y a rejet de la théorie économique traditionnelle et de ses catégories d'analyse, nos auteurs se réfèrent à un marxisme indifférencié, aux analyses de gauche « en général », sans les discuter apparemment : on trouve invoqués côte à côte : Samir Amin, Furtado, Bettelheim, Baran, Sweezy, Gunter Frank, etc...

(23) EL MALKI (H) « Le surplus économique... », B.E.S.M., n° 126, p. 22.

(24) Le discours des économistes marocains retrouve les traits du discours tiers-mondiste international sur le sous-développement par son caractère historiciste. Il réunit en particulier les analyses de gauche du sous-développement concernant les origines de celui-ci et ses formes successives. Quant à l'origine, le sous-développement serait l'émanation du processus impérialiste, nos auteurs s'efforcent d'expliquer les comportements socio-politiques les plus spécifiques au sein du monde arabe par l'analyse de ses formations sociales antérieures capitalistes (BELAL, art. précité, in *Recherches Internationales*, 1963 p. 62. — OUALALOU (F) « La pensée socio-économique d'El Makrizi » Publication du B.E.S.M. n° 130, p. 8 et s.) base de l'agression violente du capitalisme arrivé au stade monopoliste dans les pays de l'hégémonie capitaliste (OUALALOU, *Ibid.*, p. 11.)

L'analyse s'efforce de situer les modalités par lesquelles s'est manifesté, au fil de l'histoire, le phénomène de dépendance en distinguant plusieurs phases pour OUALALOU, au colonialisme à succédé le néo-colonialisme, à ce dernier le néo-néo-colonialisme. Voir « le Tiers-Monde et la troisième phase de domination ed. maghrébines, Casablanca 1973, p. 7 et s. : et « Réflexions sur les nouvelles formes de « coopération » entre le Maghreb et l'Europe », B.E.S.M., n° 128-129, 1976, p. 136 et s.) La même perspective historiciste amène à distinguer entre plusieurs phases dans l'évolution de l'économie politique marocaine (de 1956 à 1960, et au delà... BELAL (A) art. précité, in *Recherches Internationales* 1963 ; et EL MALKI (H) « De la stratégie marocaine » B.E.S.M., n° 136-137, p. 32 et s.) ou dans l'évolution de la formation économique et sociale marocaine en distinguant : la période coloniale, la seconde

Les économistes marocains retrouvent sur ce point les analyses de la gauche internationale sur le sous-développement (24 bis).

Cette dimension politique se confirme à travers quelques thèmes dominants comme l'analyse de classe et l'anti-impérialisme.

L'analyse de classe constitue l'explication fondamentale de l'histoire et du fonctionnement des structures sociales marocaines quoique n'ayant pas encore produit des travaux scientifiques importants (25), et ni fourni une réplique digne à certaines remises en cause (26).

Le caractère politique de ces approches apparaît dans le second thème dominant : l'anti-impérialisme. Le développement est posé comme intimement lié à l'élimination de l'hégémonie impérialiste. Dans cette lutte contre l'impérialisme, perçu comme un fait dynamique comportant sans cesse de nouveaux aspects (27), « l'heure est à la lutte, au développement des solidarités continentales et internationales, dans le cadre d'un vaste front englobant l'ensemble des forces anti-impérialistes de tous les pays du monde » (28).

Même si les démarches sont en liaison avec des analyses politiques et les sous-tendent et s'insèrent dans des projets politiques con-

■ moitié de XIX^{ème} siècle comme période d'ouverture, de 1912 à 1956 : le protectorat, la période post-coloniale (voir OUALALOU (F) in « L'intégration dans le capitalisme et l'évolution de la formation économique et sociale marocaine », inédit

(24 bis) Voir l'article de Caire (Guy) « Idéologies du développement et développement de l'idéologie » in *Revue du Tiers Monde*, 19, p. 15-16.

Il est remarquable cependant que dans la littérature économique marocaine le discours populiste tout en n'étant pas totalement absent n'a pas eu tout l'impact qu'il eût en Amérique Latine, notamment à travers le peronisme en véhiculant des thèmes comme « la nation est au-dessus des classes », en définissant le développement comme un mouvement d'industrialisation, ou en posant que le peuple est nécessairement bénéficiaire de la croissance et de la redistribution limitée des revenus ; *Ibid.*, p. 11.

(25) Voir PASCON (P), « Segmentation et stratification dans la société rurale marocaine », in *Actes de Durham, Recherches récentes sur le Maroc moderne*, Publication du B.E.S.M. Documents 1979, pages 106-107 et pages 112 et s.

(26) En particulier aux analyses de Pascon (P), « La formation de la société marocaine », B.E.S.M. 1971, n° 120-121, pages 1-25 ; « Segmentation et stratification dans la société rurale marocaine » in *Actes de Durham, Recherches récentes sur le Maroc moderne*, Publication du B.E.S.M., Documents 1979, pages 105 et s.

(27) BELAL (A), « Quelques aspects nouveaux de la domination impérialiste » *Recueil des Actes du Colloque d'Alger sur l'impérialisme S.N.E.P.* Alger, 1970 pages 169-182.

(28) *Ibid.*, p. 178. Les textes fournissent des indications relativement précises sur le type d'alliance à opérer : « Les peuples africains ne peuvent briser la structure actuelle des rapports internationaux que s'ils constituent un front de lutte solide s'appuyant sur toutes les alliances possibles au niveau mondial, dans la mesure où de telles alliances favorisent leur projet de développement africain » in « Problèmes socio-économiques du monde arabe », B.E.S.M., 1975 p. 52-53.

crets, l'analyse des économistes se développe comme si elle bénéficiait d'une certaine autonomie par rapport à d'autres types d'analyse

Le discours économique se pose comme un moment « distinct », séparé, même s'il se déclare, au niveau des conclusions, « ouvert » sur le politique, le culturel et le social, même s'il se veut fondateur de discours et de pratiques politiques précises. Et quand BELAL propose à l'économiste, au bout d'une analyse menée en termes économiques d'aller « A la jonction de l'économique, du sociologique et du politique » (29), on peut s'interroger sur la fonction idéologique et particulière de l'économie par rapport au discours global dans lequel elle s'insère. L'invitation de BELAL dévoile en même temps les lignes d'une représentation subconsciente, dominante chez nos auteurs, découpant le savoir en strates différentes distinguant l'économie des autres « spécialités ».

Sans doute est-ce là l'explication de la pauvreté des développements sur la perspective socialiste.

L'esquisse de l'horizon socialiste relève-t-elle de la politique ? Indiscutablement, la science économique est compétente pour définir le mode de production socialiste. Et elle est étrangement défaillante lorsqu'elle s'efface devant un vague appel aux « capacités créatrices » des masses (30), au « primat du rôle organisé des masses » (31)..

Malgré le caractère disparate des développements sur le socialisme, des indices peuvent être recueillis se rapportant à son contenu.

II – INDICES SUR LE CONTENU DU SOCIALISME :

Ces indices s'ordonnent dans deux directions :

- la forme politique du socialisme,
- le caractère spécifique du socialisme.

A – La forme politique du socialisme :

La plus grande partie des réflexions de BELAL sur la forme politique et institutionnelle concernent la phase transitoire et sont développées autour de la question du « secteur public ».

(29) BELAL (A) « L'investissement au Maroc (1912-1924) et ses enseignements en matière de développement », déjà cité, p. 390.

(30) BELAL (A) « Investissement et développement économique », B.E.S.M., 1968, n° 109, p. 68.

(31) EL MALKI (H) entretien avec LAMALIF, n° 106, Mai 1979, page 28.

Le secteur public est examiné du point de vue de la recherche d'une plus grande efficacité. Celle-ci est conditionnée par l'élaboration d'une stratégie visant l'autonomie économique, la satisfaction des besoins des masses, la participation des producteurs à la gestion... La question du secteur public est liée au renforcement du contrôle des institutions élues (Parlement, etc..)(32).

Que peut signifier cette insistance sur la nécessité d'un contrôle ouvrier et la participation des travailleurs à la gestion au Maroc ? A qui s'adresse la critique de la bureaucratisation ? (33) Aux expériences qui ont abouti à la constitution de bourgeoisies d'Etat dans le Tiers-Monde ? Ou BELAL pense-t-il à certaines bureaucraties « révolutionnaires » ?

De toute façon, ces passages ne peuvent être interrogés que dans la mesure où ils anticipent déjà sur la configuration politique et institutionnelle de la phase socialiste. Or, rien dans les écrits de l'auteur n'incite à transposer ces observations à la phase socialiste.

La perspective d'EL MALKI est identique s'agissant de la phase transitoire : selon lui la redéfinition du rôle de l'Etat passe par le renforcement du secteur public et la restructuration de l'économie par la maîtrise par l'Etat de toutes les sources d'accumulation du surplus. A la différence de BELAL, ses réflexions portent également sur le rapport Etat/Socialisme. Les idées de l'auteur sur la question sont relativement précises : le socialisme ne saurait être confondu avec « l'étatisme absolu ». Il distingue deux types d'expériences à propos du rôle de l'Etat dans la construction du socialisme :

1°/ L'expérience stalinienne ou le renforcement de l'Etat aurait pris des proportions monstrueuses conduisant à la dégénérescence du socialisme ;

2°/ et la décevante expérience yougoslave de l'auto-gestion.

L'Etat au nom du socialisme est perçu comme source d'aliénation et d'asservissement. Que propose EL MALKI ? « L'Etat socialiste

(32) BELAL (A) « Secteur Public, Etat et Stratégie de développement ». Communication présentée lors du Colloque organisé par l'ALFAC du 7 au 10 Février sur « Secteur Public et développement ». AL BAYANE 13-14 Février 1980.

La question est abordée d'un point de vue proche par DUALALOU qui analyse les conditions du secteur public dans le Tiers-Monde, s'interroge sur la nature du bénéficiaire et sa soumission vis-à-vis de l'étranger. L'objectif étant de libérer l'économie et la socialiser pour que le secteur public soit un authentique service public et non un relais entre classes déshéritées par conséquent d'une participation démocratique à l'échelle des entreprises et au niveau international. Voir compte rendu de LAMALIF, n° 72, Septembre Octobre 1975, p. 28-29, du colloque organisé à Casablanca.

(33) Ibid, voir aussi article précité in Recherches Internationales, 1963, p. 84.

instrument de libération ne peut accomplir ses tâches qu'en réduisant son rôle parallèlement au développement de la capacité d'intervention et de création des masses... » (34). On retrouve le problème de la démocratie qui, pour garantir et élargir l'intervention des masses, doit être pluraliste. D'où la proposition de faire revivifier « les traditions et les structures communautaires » (35).

Peu importe que ces réflexions se rattachent ou non aux vieux débats, toujours pendants, sur la nature de l'Etat soviétique, ou sur le problème de la démocratie dans les pays du Tiers-Monde et les modalités de conciliation entre le socialisme et la liberté (36). L'essentiel, peut-être, est de relever que le socialisme prend ici une allure eclectique, mélange d'une variété d'enseignements tirés de l'échec d'expériences différentes les unes des autres...

Sur un point au moins les positions sont claires : le socialisme revêtirait une forme spécifique au Maroc.

B – Le caractère spécifique du socialisme :

Dans cette perspective, se regroupent les considérations sur la dialectique du spécifique et de l'universel et la problématique de l'homme nouveau.

1. La question fut souvent posée de savoir si la catégorie de « socialisme » – au-delà des conceptions développementalistes – ne risque pas d'enfermer les peuples dominés dans l'ordre d'une rationalité occidentale alors qu'il s'agit d'échapper au mode de production capitaliste et de prendre la voie d'une créativité culturelle en rompant avec la culture bourgeoise et sa prétention universaliste ?

Face à cette catégorie a priori « uniformisatrice » quelle est la place des spécificités culturelles ?

Les spécificités culturelles constituent une donnée que nos économistes sont unanimes à relever ; elles sont prises en considération en même temps que « la variété des situations » que vivent les divers pays du Tiers-Monde (37). La dialectique du spécifique et de l'universel

(34) EL MALKI (H.) entretien avec LAMALIF, n° 106, p. 28.

(35) Ibid. p. 28 et 29. Voir aussi supra note 18.

(36) Voir SKLAR (L.R.), « La domination de classe sur le continent africain », *Esprit*, Septembre 1978, en particulier p. 29 et s.

(37) Voir supra, note 13.

est au cœur de la problématique de la création d'une civilisation arabe nouvelle (38).

On ne peut dire que la révolution et la société future soient ici pensées à partir d'une conception comme uniformisation et destruction des cultures diverses. On reconnaît que les spécificités furent autant de modes de résistance à la domination impérialiste économique et politique (39).

C'est ainsi qu'il ressort des textes de BELAL que l'analyse de l'impérialisme en termes d'infrastructure socio-économique est insuffisante : elle doit intégrer l'analyse des superstructures dans une dialectique globale permettant de déterminer les voies de dépassements de la situation actuelle.

Les concepts de développement des forces productives et de scientificité ont rendu malaisé, en particulier pour les marxistes, de concevoir la différence des sociétés. Dans ce sens, BELAL tire les leçons du passé, comme ceux qui se réclament du socialisme scientifique, et entreprend de « réexaminer beaucoup de choses, en vue de parvenir à une adaptation effective de l'impact idéologique, culturel et politique aux conditions concrètes de leur pays et à la dynamique propre des sociétés arabes, au stade actuel de leur évolution... » (40).

Par rapport à l'affirmation de la nécessité d'une adaptation du socialisme scientifique à nos conditions propres, l'idée selon laquelle « le socialisme est un facteur de notre identité » (41) est une orientation différente.

Ces bribes de références à la spécificité mettent en relief la forte tendance à privilégier le spécifique dans la formulation du projet socialiste, au détriment du mouvement universel et des lois générales de transformation, mais ne précisent pas pour autant ce qu'est cette spécificité : on constate l'absence d'une recherche véritable sur la spécificité.

(38) BELAL (A) « Problèmes socio-économiques du monde arabe », B.E.S.M., Rabat, 1975, p. 3.
OUALALOU (F) « La pensée socio-économique d'El Malrizi » B.E.S.M. n° 130, p. 8.

(39) C'est ainsi que l'Islam a été un élément de préservation de la personnalité nationale, de différenciation par rapport à l'éthique du colonisateur et a renforcé le combat national. Voir BELAL (A) « Contre la falsification de nos positions. Une propagande mensongère et grossière ». AL BAYANE 28 Mai 1977, n° 739.

(40) BELAL (A) « Problèmes socio-économiques du monde arabe », B.E.S.M., 1975 pages 28.

(41) EL MALKI (H) « De la stratégie... », B.E.S.M. n° 136-137, p. 45, dans l'entretien avec LIBERATION du 13 au 19 Octobre 1978 : « L'alternative socialiste n'est pas un choix dogmatique ou exclusivement doctrinaire... », page 9.

2. La problématique de la société nouvelle et de l'homme nouveau. Le socialisme est fréquemment posé dans la théorie et la pratique générales comme visant à procurer aux hommes des niveaux de consommation toujours plus élevés, comme le développement accéléré d'une production qui resterait capitaliste dans ses techniques, dans ses méthodes, dans la place qu'elle réserve à l'homme dans le travail, et dans les objets qu'elle produit. Le socialisme serait en quelque sorte le capitalisme, condensé et réorganisé.

Par contraste avec cette conception du socialisme, une importante littérature s'est développée dans le Tiers-Monde autour du thème de l'« homme nouveau », mettant l'accent sur une moralité révolutionnaire nouvelle en rupture avec le système des valeurs capitalistes, la réconciliation entre le travail manuel et le travail intellectuel, la dimension créatrice de l'homme, sa visée d'appropriation totale de la nature et de sa propre nature... (42).

Quelques indices dans cette dernière orientation se retrouvent dans les textes de nos économistes : si on laisse de côté certaines considérations générales et schématiques sur le socialisme (du genre : « Le socialisme est le seul régime qui permette de réaliser une utilisation pleinement rationnelle des forces productives, l'épanouissement réel des facultés créatrices du peuple, la démocratie véritable et la justice sociale » (43), la perspective lointaine d'une société nouvelle est réellement pensée.

Le sens du devenir collectif des Arabes est celui du surgissement d'une civilisation arabe nouvelle, dotée à la fois « de l'efficacité des civilisations contemporaines et des ancêtres propres, originaux » (44) ; en quelque sorte une combinaison de l'universel et du spécifique, de la science et du patrimoine historique, pour ne pas dire de la modernité et de la tradition.

Un simple mélange ou une société réellement nouvelle ? Le style lyrique de l'auteur est remarquable quand il s'attarde sur cette rupture porteuse de nouveau. Mais BELAL pense à un « système qui démontrera concrètement et quotidiennement qu'il est voué à la satisfaction des besoins fondamentaux (des hommes) d'ordre matériel

(42) Voir JOUVE (E), « L'homme nouveau et la libération du Tiers-Monde » *Annuaire du Tiers-Monde*, 1976, p. 146-171. Voir l'approche différente de BENNOUNA (M) « Tiers-Monde et autodétermination. Les décolonisés face eux-mêmes » *LAMALIF* n° 114, Mars 1980, pp. 28-35.

(43) BELAL (A) art. précité, in *Recherches Internationales*, 1963, p. 80-81.

(44) BELAL (A) « Problèmes socio-économiques du monde arabe », *B.E.S.M.*, Rabat 1975, p. 29.

et culturel, et à la restauration de leur dignité humaine » (45) : certes, de l'utopie, mais de l'utopie concrète.

Au delà du portrait de l'homme développé correspondant à l'idéal petit bourgeois : « plus cultivé », se « nourrissant mieux », s'habillant mieux et mieux logé, plus conscient de ses « capacités créatrices » (46), quelques expressions esquissent parfois le profil de l'Homme Nouveau. L'on s'approche même de ces descriptions de Che Guevarra d'un homme total poursuivant l'appropriation totale de la nature et de sa propre nature : « c'est ainsi que, selon BELAL, l'homme socialiste n'est pas mû par une volonté de vivre, mais par « une volonté d'être réellement homme, une volonté de s'épanouir, une volonté d'affirmer sa dignité, c'est-à-dire au fond, une volonté d'être réellement libre et de construire sa liberté » (47). Pour EL MALKI : « Le socialisme dépasse la simple arithmétique production-productivité. Il est créativité quotidienne car l'homme, libéré de toutes les entraves, s'assure et assume ses responsabilités dans le processus d'édification d'une nouvelle société » (48).

Il prédomine ici un aspect sentimental, caractéristique de la littérature tiers-mondiste sur l'Homme Nouveau ; l'idée n'est point intégrée dans un système de concepts scientifiquement repris et approfondis.

La science économique marocaine à travers ses principaux représentants, essaie d'analyser le donné ; elle vise l'étude scientifique des conditions socio-économiques des classes exploitées, et subsidiairement, la critique des idéologies qui voilent ces conditions.

Elle s'interdit toute tentative concrète du saut dans le royaume de la liberté. Elle limite tout effort d'investigation dans le domaine du possible.

(45) BELAL (A)

(46) BELAL (A) « Investissement et développement économique », B.E.S.M., Avril-Juin 1968, p. 68.

Curieusement, les économistes marocains ne sont pas parfois fidèles au but de dépassement des méthodes capitalistes, mais recherchent leur réadaptation. Selon BELAL, on peut utiliser certaines méthodes du marketing, mais d'abord pour la réalisation des objectifs globaux de développement. On peut utiliser les mêmes techniques dans un sens beaucoup plus large pour motiver davantage, pour informer davantage les objectifs globaux du développement... Voir BELAL (A) in « Il est nécessaire de créer un institut d'analyse de la demande ». La Tribune Economique, 31 Mai 1978, n° 65 p. 5. Compte rendu de l'intervention de BELAL in Colloque international de Marketing organisé à l'I.S.C.A.E. Casablanca, 25-27 Mai 1978.

(47) BELAL (A) « Investissement et développement économique », B.E.S.M., 1968, p. 69.

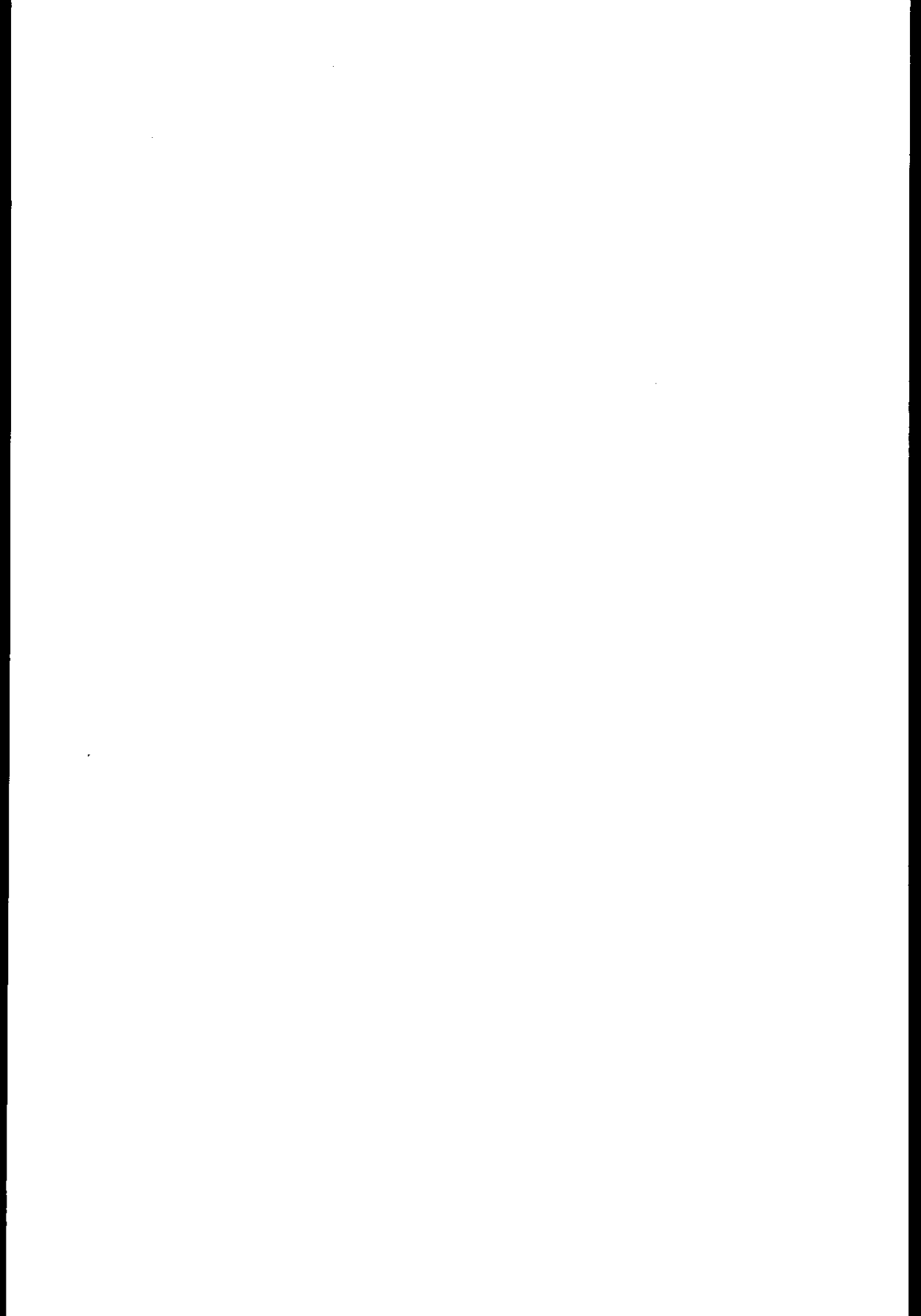
(48) EL MALKI (H) « De la stratégie marocaine », B.E.S.M., n° 136-137, p. 454-6.

Mais le socialisme est aussi une science de l'espérance (49) ; il est en mesure de contribuer à l'activation des conditions subjectives et objectives.

Au niveau de la plus grande urgence, une réflexion sur le socialisme est susceptible aujourd'hui d'enrichir la critique de la situation actuelle et de la rendre plus explosive et la critique peut aimer l'élaboration d'un projet de société meilleure.

Abdellah SAAF

(49) Voir dans ce sens « Utopie – marxisme selon Ernst BLOCH » Hommages à Ernst BLOCH sous la direction de Gérard RAULET. Payot. Collection Critique de la Politique. Paris 1976.



TRANSITION BLOQUÉE ET DÉSIR DE SOCIALISME

Ben Salem HIMMICH
Faculté de Lettres
RABAT

Dans une société bloquée, atterrissant en catastrophe dans la modernité (impuissance technologique, dépendance, endettement, etc.) (1), il nous est donné de voir des populations entières acculées au pied du mur (entendons cette expression mot à mot et au sens le plus fort), c'est-à-dire impuissantes à changer de vie et à promouvoir leur existence. Rien n'est plus expressif de cette impuissance qu'une débâcle militaire ou le mal de vivre des individus prolétaires ou sous-prolétaires, ruraux et citadins – pris à revers par la cruauté des réalités, des enjeux et des structures.

A travers la quotidienneté douloureuse des individus et des groupes se profile en vérité la longue histoire de dépression dont leur psyché est encore comme endeuillée. En face de cette histoire et de l'accumulation des défis du siècle, quel esprit, excepté le nostalgique, aimerait tirer profit de la « saveur orientale » ou se souvenir de l'architecture gracile de l'Alambra ou des monuments almohades ou mérinides ?

Devant ce type de société, la pensée vraie est recherche de la puissance et des vrais issues. Liée à la profondeur historique par la nature et la formation des impasses et à l'avenir par le besoin d'en

(1) La crise financière au Maroc après la prise de Tétouan par les espagnols en 1860 (analysée par G. Ayache dans *la Revue Historique*, t. CCXX, Oct. Déc. 1958), la défaite militaire de l'émir Abdel-Qâder, celle de Abdelkrim... ne sont elles pas des illustrations de cet atterrissement en catastrophe dans la modernité.

sortir, elle est, par essence, politique et calculatrice, c'est-à-dire, en termes usuels, stratégique et tactique. De cette pensée éveillée et en état d'ascèse devant les problèmes, un orientalisme colonial ou même post-colonial, élaborant une connaissance ad hoc pour Bureau arabe, Affaires indigènes ou pour gouvernements « nationaux », ne peut s'accomoder. Sa tâche, par conséquent, incombe principalement aux forces vives et représentatives de la nation...

Recherche de puissance et des vraies issues ? Comment les forces vives du monde en retard historique peuvent-elles la mener ?

Au lendemain de la victoire (imprévue par *Le Capital*) du socialisme en Russie, à des intensités inégales, la rumeur d'une solution socialiste courut dans la totalité des pays de ce monde. Pour les pays arabes, J. Berque souligne à juste titre que « la contribution de la pensée marxienne (avec ou sans militantisme de parti) aux pédagogies arabes et jusque dans la création d'un nouveau type d'homme doit retenir par son ampleur ». (2) Mais malheureusement, ses sept pages sous le titre « L'option progressiste » n'ont pas été à la hauteur de cette ampleur et n'en ont donné qu'une image vague à force d'être synoptique.

Dans le monde maghrébin et arabe, la pensée du retard historique et de sa compensation ne peut puiser les éléments de sa force et de sa rigueur que dans la pensée puissante de Marx. L'impact de celle-ci sur les intellectuels arabes s'explique certainement par son souci constant des dénouements révolutionnaires de toute histoire bloquée et tragiquement circulaire. C'est ce qui explique que la conscience arabe aussi bien marxiste qu'anti-marxiste en soit restée aux œuvres de jeunesse de Marx et à son éthique révolutionnaire. Le marxiste y puise les raisons contraignantes d'être « socialiste scientifique » pour répondre adéquatement aux problèmes du sous-développement. L'anti-marxiste y collecte et exhibe les idées qu'on ne peut adopter qu'en reniant son identité nationale et religieuse. Quant au libéral – qui ne l'est, d'ailleurs, le plus souvent, qu'aux dépens du moyen âge – il se contente, lui, de s'offrir du marxisme des coupes commodes et syncrétiques... Dans tous les cas, le marxisme est devenu pour la conscience arabe présente une dimension idéologique réelle qu'il faudrait constamment penser afin de l'adopter en totalité ou en partie ou la rejeter.

(2) V. *Langages arabes du présent*, éd. Gallimard, Paris, 1974, p. 283.

A tout considérer, les socialistes et communistes arabes sont venus au marxisme d'une histoire et d'un terroir dont la différence n'y est pas nommément pensée. A cet égard, l'aveu d'ignorance de G. Lukacs est susceptible d'une citation : « Marx souligne qu'il faut la connaissance scientifique des processus. Or, il a montré clairement – et c'était vraiment là une belle performance cette évolution et esquissé son passé, proche et lointain. Il ne pouvait pas s'occuper sérieusement, mais tout au plus en passant, du mode de production asiatique. Il y a trouvé des choses extrêmement intéressantes. Mais ce qu'étaient les conditions de production en Afrique, nous n'en avons pas la moindre idée. Nous devons reconnaître tout à fait ouvertement que nous sommes ici des ignorants complets, qui, sur la base d'articles de journaux, se font des opinions hautement provisoires » (3). Ce constat de non-savoir dont le responsable, selon Lukacs, est le stalinisme, ne peut cependant nous faire oublier, de sitôt, le caractère européocentrique et didactique de la vision du monde des fondateurs du marxisme. Ceci étant, les marxistes arabes tendront en général à un marxisme dit « objectif », « c'est-à-dire, écrit Laroui, qu'il s'impose comme la conséquence nécessaire d'idéologies déjà courantes dans la société arabe. Il est réduit à son niveau positiviste (...): en économie, en sociologie, en histoire des idéologies, il ne présente pas de différence méthodique essentielle avec le positivisme d'un Comte ou d'un Spencer ; la conscience arabe le préfère pour la seule raison qu'il présente un système plus conséquent et plus critique à l'égard de l'Occident bourgeois » (4).

Mais à côté de ce marxisme objectif ou cognitif et systématique, il est un autre qui se veut spécifique, qui dit, en clair, oui à la méthode, non au système. Forcément éclectique, ce marxisme ne manque cependant, pour s'élaborer, ni de points d'appui ni d'antécédents : les plus éloquents étant les marxismes cubain et chinois. Ses protagonistes analysent et parlent souvent en termes de priorités et d'étapes, au point où, avec Khaled Bekdash, le chef du parti communiste syro-libanais, la révolution socialiste, elle-même, se trouve reléguée à un plan non-prioritaire. « Nous sommes, dit-il, les plus éloignés des hommes de formuler des clichés et des recettes à apprendre par cœur qui s'appliqueraient en tout lieu et seraient valables pour tous les pays (...) On comprend que notre pays, qui souffre du joug impéria-

(3) *Entretiens avec G. Lukacs*, éd. Maspéro, Paris, 1969, p. 116.

(4) V. Laroui, *L'idéologie arabe contemporaine*, éd. Maspéro, Paris, 1967, pp. 153-154.

liste et d'un retard économique, agricole et industriel, ne peut se donner comme but que la libération nationale et le rejet des vestiges du moyen âge dans sa vie économique et intellectuelle (...) Il est vrai que nous sommes un parti révolutionnaire. Cela signifie que nous voulons une révolution dans notre vie et notre société. Mais la révolution que doit subir notre pays n'est pas une révolution socialiste, mais une révolution nationale démocratique (5).

Que l'on privilégie, chez Marx, sa vision philosophique du monde ou sa méthode d'analyse économique, les débats se déroulent, presque entièrement, sous le signe de *l'Idéologie allemande* et de l'exemplarité (négative) de l'Allemagne d'avant 1848. Entre le monde arabe, pense-t-on, et cette Allemagne arriérée, en retard de deux révolutions, politique et économique, que de points communs ! que de similitudes formelles !

Le primat de l'analyse idéo-politique dans le discours marxiste arabe se trouve, par ailleurs, justifié par deux facteurs :

- Le poids de l'histoire résiduelle :

« Outre les maux de l'époque actuelle, écrit Marx, nous avons à supporter une longue série de maux héréditaires provenant de la végétation continue de modes de production dépassés, avec la suite de rapports politiques et sociaux à contre-temps qu'ils engendrent. Nous avons à souffrir non seulement de la part des vivants, mais encore de la part des morts. Le mort saisit le vif ». (6) C'est dire que les forces productives d'un pays « en essai de développement » peuvent marquer ici et là un progrès sensible, mais sans pour autant entraîner nécessairement bouleversement dans les rapports de production traditionnels dont le népotisme, le parasitisme et les relations de clientèle ne sont que les aspects les plus visibles... L'implantation d'usines dans l'espace peut modifier le paysage physique, mais laisser presque intact le paysage mental dont la profondeur est à la mesure de celle des âges et des coutumes. En termes plus explicites, jamais une usine, à elle seule, ne pourra obliger son propriétaire à interpréter ses rapports avec les ouvriers en dehors de tout système de référence féodal ou patriarcal. Une politique industrielle gouvernementale, non plus, n'est nullement en mesure de mettre fin à la tyrannie politique, au

(5) Kaled Bekdâsh, *al hizb ash-shuyûfi fi n-niddâl li-ajl al-istiqâl wa-s-siyâda al-wataniyya* (Le parti communiste dans la lutte pour l'indépendance et la souveraineté nationale), Beyrouth, « *cawt ash-shab* » 1944, p. 71. Passage cité et traduit par M. Rodinson, in *Marxisme et monde musulman*, éd. du seuil, Paris 1972, p. 436.

(6) K. Marx, *Le Capital*, Livre Ier, t. I., pp. 18-19.

pouvoir autocratique et à la traditionnelle exploitation de l'homme par l'homme. Ces traits résiduels invariants – qu'on peut qualifier d'archéologiques – sont sans cesse confirmés par l'histoire récente de la plupart des pays dits « sous-développés ». Ce sont eux qui constituent les nœuds du drame du retard historique et les entraves à tout saut qualitatif et à tout enfantement salutaire. C'est pourquoi le développement exige aussi, comme le souligne S.H. Frankel : « la lente croissance de nouvelles aptitudes, de nouvelles manières de faire, de vivre et de penser ». (7) D'autre part, l'expérience ne cesse de nous apprendre que même le développement des forces productives ne change en rien le bas niveau de vie de la masse des travailleurs, lorsque la consommation ne se développe pas au rythme de la production. Dans *Le développement du capitalisme en Russie*, Lénine a d'ailleurs si brillamment fait et analysé ce constat.

– L'enlèvement dans le précapitalisme.

Comme auteur du *Capital*, Marx parle aux pays « sous-développés » ou précapitalistes d'un système à la fois désiré et haï. Désiré tant par ceux qui y voient l'horizon nécessaire du développement que par ceux (les trotskistes entre autres) qui en font la transition inévitable au socialisme ; haï aussi bien par ceux qui craignent les conséquences logiques de son avènement (apparition d'un prolétariat organisé, exacerbation de la lutte de classes, etc.) que par ceux qui cherchent à en faire l'économie. Dans tous les cas, comme question scientifique véritablement préoccupante, le capitalisme lié organiquement à la société industrielle n'apparaît pas encore à l'ordre du jour de la pensée arabe contemporaine. Quand on y pense, c'est toujours par anticipation, par procuration et donc dans une ambiance proprement polémique et mondaine. Cette pensée n'en sera vraiment saisie que lorsque sur le terrain les forces productives se mettront à se développer librement et cumulativement. Comme le note bien M. Godelier : « les contradictions des classes au sein des rapports de production peuvent « bouillir ». Il n'en sortira pas nécessairement de solution s'il n'y a pas de développement des forces productives. (Au contraire il peut y avoir reproduction cyclique des conflits sociaux, stagnation, etc... »). (8). Donc présentement, la question essentielle est de savoir si dans des sociétés plus ou moins bloquées dans la sous-industrialisation, une révolution totale (passant outre les schémas du *Capital* et de la II^e Internationale) est possible.

(7) S. H. Frankel, *The Economic Impact on Under-developed Societies*, Cambridge, 1953, p. 96.

(8) M. Godelier, *Rationalité et irrationalité en économie*, éd. Maspéro, Paris, 1969, t. 1., p. 102.

Histoire résiduelle pesante, enlisement dans les modes de production précapitalistes, autant de raisons qui poussent les analystes et militants socialistes arabes à dire avec Lénine : « La politique ne peut pas ne pas avoir la priorité sur l'économie. En juger autrement, ce serait oublier l'A.B.C. du marxisme ». (9) De cette bouleversante stratégie d'analyse lancée par Lénine dans *Que faire* contre le dogmatisme idéologique des économistes et leur attentisme politique découle logiquement la priorité de l'action politique. Laquelle action est, pour une large part, à l'origine du processus révolutionnaire dans la Russie tsariste et agraire, là – comme ailleurs en Chine où à Cuba – où *Le Capital* ne l'attendait pas.

Affirmée ou niée, la priorité du passage au capitalisme comme chemin de traverse vers le socialisme aura toujours besoin, en plus de la maturation intrinsèque des contradictions, de l'action politique volontariste et de la détermination révolutionnaire (10). Ce besoin est encore plus grand dans les sociétés qui développent inégalement les contradictions, capitalisent les impasses et n'acquièrent, de ce fait, ni promotion, ni consistance.

Essayons maintenant d'analyser, une à une, pour le cas précis du Maroc, les figures d'impuissance qui bloquent le processus de transformation de la société et résistent à son changement.

I – L'ABSENCE D'UNE BOURGEOISIE ORGANIQUE

Selon I. Lacoste, déjà l'histoire maghrébine médiévale aurait souffert, tant sur le plan politique qu'économique, de l'absence d'une bourgeoisie. Il fonde son point de vue sur les textes relatifs à la mise en accusation des citadins par Ibn Khaldoun. Citons-en deux seulement : « Les habitants des villes s'étant livrés au repos et à la tranquillité se plongent dans les jouissances que leur offrent le bien-être et l'aisance et ils laissent à leur gouvernement le soin de les protéger en leurs personnes et leurs biens. » (11) « L'homme n'est pas un homme à moins de pouvoir se procurer par ses propres moyens ce qui lui sera utile et pouvoir écarter ce qui pourrait lui être nuisible... Or le citadin est incapable de pourvoir lui-même à ses propres besoins. Les habitants des villes... perdant tout leur courage, n'ont plus assez d'énergie

(9) Cité par H. C. D'encausse et S. Schram dans *Le Marxisme et l'Asie*, 1853-1964, éd. A. Colin. Paris, 1965, p. 32.

(10) C'est certainement Lénine qui par sa théorie et sa pratique accentua la différence entre la dialectique idéaliste de Hegel et la dialectique rationnelle et révolutionnaire de Marx.

(11) Ibn Khaldoun. *Prolegomènes...*, trad. de Slane, t. I., p. 263.

pour se défendre contre ceux qui leur font du mal et deviennent une charge pour le gouvernement qui est obligé de les protéger ». (12) Certes, Ibn Khaldoun souligne bien l'impuissance des citadins à se préserver des séductions du luxe et à se défendre contre les aléas de la politique. Ils sont par conséquent incapables de soutenir l'Etat dans ses tentatives de centralisation et de consolidation au détriment de l'emprise de l'aristocratie tribale. Il est vrai, écrit I. Lacoste, que c'est dans la mesure où elles n'ont pas été une bourgeoisie que les populations urbaines nous apparaissent comme « responsables » de l'enrayement de la civilisation musulmane au Moyen Age. Evidemment Ibn Khaldoun n'a pas pu se référer au concept de bourgeoisie pour dégager les caractères anti-économiques du groupe des citadins » (13).

L'interprétation de I. Lacoste repose sur un schéma d'analyse qui bien que marxiste n'en demeure pas moins européo-centriste.

Notons tout d'abord que dans l'histoire maghrébine médiévale, qui manquait de bourgeoisie et de bien d'autres choses encore, le pouvoir politique, pour durer en moyenne un peu plus d'un siècle, devait quand même s'appuyer sur quelques groupes de supporters dévoués. Si la bourgeoisie qu'on peut appeler ainsi par abus de langage manquait son rôle c'est que tout simplement elle n'existait pas en tant que classe, et que le rôle de soutien politique au pouvoir en place était plus ou moins bien rempli par des groupes payés pour le remplir.

A supposer même que la bourgeoisie fût présente en tant que classe consciente de son entité et de ses intérêts, qu'aurait-elle pu faire en l'absence réelle de tout développement des forces productives. Si Ibn Khaldoun ne fait pas cas de celles-ci dans son analyse de la société maghrébine – ce qui semble étonner I. Lacoste – c'est que ces forces, qui n'existaient que dans le cadre d'une économie de subsistance, ne connaissaient, au mieux, qu'une croissance quantitative et non un développement interne, qualitatif, pouvant affecter la société entière.

Au lieu d'une bourgeoisie, il n'y avait qu'un ensemble de groupes marchands d'importance inégale et d'intérêts variés et divergents. Parmi ces groupes, le seul qui pouvait s'imposer en troisième force entre le monarque et l'aristocratie tribale est le groupe qui pratiquait le commerce à grand rayon. Or il en était bien empêché aussi bien

(12) Ibid., t. II, p. 306.

(13) I. Lacoste, *Ibn Khaldoun*, op. cit., p. 175.

par la nature aléatoire et changeante des conditions de son activité que par les réinvestissements improductifs du surplus de ses opérations... C'est dire qu'on ne peut parler réellement de bourgeoisie qu'avec le développement des forces productives, et notamment dans le cadre des sociétés modernes, celles-là mêmes qui ont créé un nouveau type de capitalisme, l'industriel, et donné au capitalisme marchand et financier de nouvelles efficacités à l'échelle universelle. « Voici, selon Marx, les trois facteurs essentiels de la production capitaliste :

1 – Concentration des moyens de production en peu de mains ; ainsi ils cessent d'apparaître comme la propriété des ouvriers qui les utilisent directement et se transforment, au contraire, en puissances sociales de la production. Mais, d'abord, ils apparaissent comme propriété privée des capitalistes. Ceux-ci sont des *trustees* (syndics) de la société bourgeoise, mais ils empochent tous les fruits qui résultent de cette fonction.

2 – Organisation du travail lui-même comme travail social : par la coopération, la division du travail et la liaison du travail et des sciences de la nature.

Dans les deux sens, le système de production capitaliste abolit la propriété privée et le travail privé, quoique sous des formes contradictoires.

3 – « Constitution du marché mondial » (14).

Il s'agit là des données constitutives du capitalisme du centre, celui des USA et de l'Europe occidentale, c'est-à-dire là où se vérifie la thèse marxiste selon laquelle sans une bourgeoisie urbaine, puissante et indépendante, il ne saurait y avoir de vrai capitalisme, ni de démocratie libérale. Quant aux pays que les économistes du tiers-monde situent à juste titre à la périphérie de ce capitalisme du centre, leur précapitalisme, semblable par certains côtés seulement à celui de l'Allemagne d'avant 1848, revêt des propriétés différentes et subit de nouvelles contraintes.

Par la dénomination de précapitalisme on tend en général à rendre compte de l'ensemble des éléments technologiques et culturels modernes qui ont été introduits dans le fonctionnement des sociétés dites « sous-développées », sans pour autant bouleverser ou changer ses structures médiévales profondes, matérielles ou mentales. D'où les conduites économiques faussement capitalistes de la classe entre-

(14) K. Marx, *Le Capital* op. cit., Livre 3^e, t. II, p. 278.

prenante, d'où le mauvais emploi du surplus de production, (consommation de luxe, placements immobiliers, liquides ou semi-liquides).

La prépondérance de l'usage improductif du surplus qui constitue le maillon le plus faible dans la formation des bourgeoisies nationales précapitalistes peut certes s'expliquer par le facteur de la détermination par le passé. Ce facteur dit en effet pourquoi ces bourgeoisies inorganiques ont du mal à s'autonomiser et à se défendre contre le pouvoir central et le capital étranger. Il dit aussi pourquoi des sociétés dont l'anatomie matérielle souffre de l'absence de véritables bourgeoisies et d'économies politiques, vivent encore sous le signe du temps de Machiavel ; la précarité de la société civile ne pouvant donner lieu qu'à la formation du pouvoir hégémonique et au surpouvoir de l'Etat. C'est certes aussi à la lumière de ces données qu'on peut comprendre les raisons pour lesquelles la révolution industrielle s'est produite en Europe et non en Orient. « Elles se rattachent, écrit E. Mandel, à des rapports différents entre le pouvoir d'Etat et la classe bourgeoise ; (ici [en Europe] elle est prédominante, tandis que l'Etat est faible ; là elle est faible tandis que l'Etat prédomine), ce qui entraîne ici un processus continu, là bas un processus discontinu ». (15), autrement dit ici un procès de développement des forces et des rapports de production, là, à la limite, une croissance mais non un développement de la base économique.

En termes très khaldouniens, H. Lefebvre note que : « L'analyse de l'histoire de l'Etat est l'analyse de sa croissance, de son apogée et de son déclin. Car son apogée, son accomplissement porte en lui la nécessité de sa perte, de sa disparition. Dans la société qui sort de la révolution socialiste, l'Etat devient inutile ». (16) Ibn Khaldoun en est resté à l'analyse historique de l'Etat sans pouvoir penser la possibilité de sa fin. Ce qu'il appelle *taláshí ad - dawla* (littéralement le dépérissement de l'Etat) ne correspond, chez lui, qu'à une phase naturelle et inéluctable dans la courbe de vie du pouvoir. Sous un régime arbitraire de gouvernement et de manipulation des hommes, il ne pouvait aucunement penser la fin de l'Etat comme pouvant résulter d'un acte volontaire (une révolution) et engendrer un type de gouvernement nouveau où l'Etat élaborerait les conditions de son dépérissement final. C'est dire combien l'Etat, dans le contexte social

(15) V. E. Mandel, « L'accumulation primitive et l'industrialisation du tiers-monde » in *En partant du Capital*, ouv. roll., éd. Anthropos, Paris, 1968, p. 152.

(16) H. Lefebvre, « Les marxistes et l'Etat », in *Les Cahiers du Centre d'Etudes Socialistes*, Mai 1964, p. 43.

maghrébin, est non seulement une idée fixe, mais aussi une institution fixe qui subjugué et aliène tout ce qui s'approche d'elle.

De ce contexte social médiéval, la bourgeoisie nationale maghrébine contemporaine a certes beaucoup hérité ; des groupes marchands médiévaux, elle a hérité des pratiques et *habitus* économiques spécifiques : l'esprit gagne-petit, la tendance à l'investissement profitable à court terme dans des secteurs pratiquement improductifs, les opérations transitaires dites en langage moderne import-export et les transactions immobilières, rurales et urbaines. De telles pratiques s'assortissent d'ailleurs bien de tendances à la thésaurisation et aux placements liquides, d'autant plus que le principal atout des bourgeoisies nationales au lendemain de la seconde guerre mondiale est représenté par leurs réserves monétaires.

Il convient cependant de préciser qu'en tant que classe en voie de formation spécifique, la bourgeoisie nationale est un fait nouveau. Ses rapports à la modernité, même timores et maladroits, déterminent ses visions et options économiques autant sinon plus que le poids du passé. De ce fait, elle sera constamment sollicitée par ce qui pourvoit un pays moderne de sa puissance économique, c'est-à-dire les investissements industriels (pratique nouvelle) et donne à la classe bourgeoise qui les fait, sa configuration et sa force de classe. Tout recul devant ces investissements et toute tendance à laisser l'Etat en supporter les coûts et les risques ne feront qu'empêtrer l'économie nationale dans des pratiques précapitalistes et la mettre à la solde du marché mondial.

Or ce sont précisément de telles tendances qui caractérisent les conduites de la bourgeoisie nationale marocaine, pour ne parler que d'un cas précis. Son impuissance à prendre en charge l'industrialisation progressive du pays est notable. Même dans le domaine de ses activités traditionnelles, elle fut au lendemain de l'indépendance incapable de les mettre au rythme de l'économie moderne, c'est-à-dire de créer de grandes sociétés d'entreprise et d'adopter des méthodes de spéculation et d'action nouvelles et efficaces. Il en va de même des bourgeois fassis qui s'étaient établis à Casablanca depuis déjà 1830 en s'adonnant à l'exportation de produits artisanaux et agricoles, de laines, de tissus et de peaux et à l'importation de textiles, d'objets manufacturés, de tabac et de thé. Jusqu'à présent, le progrès dans leur esprit d'entreprise ne dépasse pas encore le transport et les industries du textile, d'alimentation et de construction, c'est-à-dire les secteurs qui permettent en peu d'années l'amortissement des capitaux investis.

L'horizon donc n'est nullement réjouissant et prometteur. « Penser, écrit J. Waterbury, qu'il sortira de la bourgeoisie urbaine commerçante un groupe d'entrepreneurs, décidés à courir des risques et sincèrement intéressés au développement à long terme du Maroc, est assez illusoire » (17).

L'impuissance économique de « La bourgeoisie » marocaine et du capital privé laisse le champ libre à l'intervention de plus en plus grande de l'Etat dans les activités économiques, soit par les nationalisations (Office Chérifien des Phosphates, Office de Commercialisation et d'Exportation, etc.) soit par le contrôle de banques et d'organismes de crédit ou de change, etc. L'achat d'actions dans des sociétés de capital étranger relève aussi du rayon de ses interventions.

Décrivant la virtuosité de la bourgeoisie fassie de jouer sur tous les tableaux, J. Waterbury en observateur étranger écrit : « Pour protéger le patrimoine familial, les Fassis se sont servis aussi bien de la scolarisation des enfants, des mariages de convenance, de l'affiliation politique stratégique que de leur finesse naturelle et de leur compétence en affaires » (18). Comment donc se fait-il qu'avec une bourgeoisie disposant de tels atouts, le take of économique n'ait pas pu encore devenir une réalité. Autrement dit, quelles sont les pressions externes qui empêchent cette bourgeoisie de se convertir en une véritable classe capitaliste, indépendante et puissante ?

Outre ses faiblesses intrinsèques héritées du passé précolonial, la bourgeoisie nationale marocaine paraît subir aussi les contrecoups d'un capitalisme d'Etat périphérique, c'est-à-dire d'une politique économique extravertie, soumise aux intérêts du marché mondial et dépendante des pays capitalistes du centre.

Les pouvoirs politiques des pays dépendants, en mal d'adaptation à la modernité et aux méthodes de gouvernement démocratique, ne sont animés que par la volonté de survivre à toutes les péripéties et vicissitudes de la vie politique. Dans ce but, ils maintiennent les vieilles rivalités sociales, en se faisant passer pour arbitres, et n'hésitent pas à recourir aux pouvoirs exceptionnels de la constitution ou à sacrifier au besoin des fractions de leur propre clientèle lorsque leurs intérêts sont menacés. Dès lors, comme jadis au temps d'Ibn Khaldoun, la politique semble dicter les options économiques et les contenir. Le désir de stabilité politique des régimes trouvera son assise

(17) J. Waterbury, *Le Commandeur des Croyants*, éd. P.U.F., Paris, 1975, p. 153.

(18) *Ibid.*, p. 122.

dans l'immobilisme économique. En matière de production intérieure brute, cet immobilisme se chiffre ainsi (en %) pour le cas marocain.

	1963	1969	1972
Agriculture	32,5	32	31
Industrie	26,7	27,4	28,6
dont :			
Industrie de transformation	13,7	13,8	13,9
Bâtiment, travaux publics	4,9	5,3	5,6
Services	40,8	40,6	40,4

Nous constatons qu'au regard de l'importance du secteur tertiaire, le secondaire ne marque qu'une très faible progression. Les prévisions de répartition des investissements dans le plan quinquennal 1973-77 étaient (en %) de 15,8 pour l'agriculture et 37,2 pour l'industrie contre 23,2 et 17,9 dans le quinquennal précédent. On a vu, durant la période de ce plan, l'investissement industriel atteindre 2 milliards de dirhams, mais diminuer de moitié pour les deux premières années du Plan triennal de transition (1978-1980). On peut invoquer les charges de la guerre du Sahara, la hausse du prix du pétrole, mais le fait que tant d'années « d'indépendance » ne semblent pas démentir c'est que toute priorité de l'investissement industriel sur l'agriculture ne relève que de prévisions qui ne passent partiellement dans les faits que grâce à l'endettement et à l'assistance étrangère et non à la participation active de l'épargne privée. Or, comme le souligne à juste titre A. Belal : « Le contenu de tels contrats (passés avec le capitalisme mondial) est bien souvent dicté par un rapport de force dans lequel le « quémendeur absolu » de capitaux ne peut que subir la loi du partenaire, c'est à dire les conséquences de sa propre faiblesse » (19).

Cette faiblesse de l'Etat qui n'est que la face officielle de l'impuissance de la classe bourgeoisie est d'autant plus alarmante que l'évolution de la production intérieure brute ces trois dernières années (1977-78-79) semble marquer d'une stagnation sinon d'une décélération les pôles vitaux du développement économique. Dressons-en un tableau (20) assez fouillé et explicite, établi par un organe de la Confédération générale économique marocaine (CCEM) :

(19) A. Belal, *L'investissement au Maroc (1912-1924)*, éd. Mouton, Paris.

(20) Tableau reproduit par la Revue *Marchés Tropicaux*, 16 mai 1980.

PRODUCTION INTÉRIEURE BRUTE (en millions de dirhams)							
	1977	%	1978	%	1979	%	Variation % 1979-1978
Agriculture	3.538	12,2	4.182	14	3.931	12,7	- 6
Mines	901	3,1	960	3,2	1.015	3,3	+ 5,7
Energie	1.061	3,6	1.115	3,7	1.473	4,8	+ 32,1
Industrie	4.802	16,5	5.070	16,9	5.191	16,8	+ 2,4
Bâtiment et travaux publics	2.414	8,3	1.967	6,6	1.870	6,1	- 5
Transport et communications ..	1.248	4,3	1.392	4,6	1.460	4,7	+ 4,9
Commerce et services	10.035	34,6	10.150	33,9	10.349	33,5	+ 2
Administration publique	3.622	12,5	3.972	13,3	4.434	14,4	+ 11,6
Droits et taxe impôts	1.401	4,8	1.124	3,7	1.163	3,8	+ 3,5
<i>Total</i>	<i>29.022</i>		<i>29.932</i>		<i>30.886</i>		+ 3,2

Pour remédier à ces déficiences de la croissance économique, l'Etat ne prône que l'ouverture aux investissements étrangers comme solution radicale et d'envergure. Se mettre à l'affût des capitaux des pays industriels et « courtiser » les sociétés et les businessmen de l'étranger, voilà en quoi consiste la ligne de la nouvelle politique économique. Or « malheureusement » l'impérialisme capitaliste de cette fin du siècle se démarque de plus de celui que Lénine nous a décrit. S'il est vrai que le nouvel impérialisme reste, comme l'a défini ce dernier, monopoliste et qu'il trouve son expression dans la concentration des capitaux et dans les contraintes d'asservissement que son marché impose aux pays en essai de développement, fournisseurs de main d'œuvre et de matières premières (21), c'est dans l'orientation de ses capitaux qu'il faudrait voir sa caractéristique nouvelle. Hamza Alavi (22) et Pierre Jalée (23), entre autres, ont bien montré la tendance actuelle des pays impérialistes à accroître les investissements sur leur propre terrain aux dépens de leur orientation expansive vers

(21) V. Lénine *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, éditions en Langues Etrangères (française) Pékin, 1970.

(22) H. Alavi, « Le nouvel impérialisme » in *Les Temps Modernes*, Août-Sept. 1964.

(23) P. Jalée, *Le pillage du Tiers-Monde*, éd. Maspéro, Paris, 1969, chap. V.

le Tiers Monde. Il y a certes à cela plusieurs « raisons » : les meilleures conditions de productivité dans les pays industrialisés, les indépendances politiques, l'instabilité des régimes des pays « sous-développés », etc. Il faut noter cependant avec P. Jalée que : « les investissements des pays impérialistes dans le tiers monde continuent de se diriger en majorité vers le pétrole et les matières premières. Et lorsqu'ils vont quand même aux industries de transformation, c'est parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement pour conserver à coup sûr ou pour conquérir un marché. Encore dans ces cas-là s'associent-ils souvent à des capitaux publics ou privés locaux, ce qui présente divers avantages et offre une sorte d'assurance contre les risques politiques » (24).

Dans ces conditions, il faut bien penser que toute stratégie de développement fondée sur une politique d'attente et d'incitation du capital étranger paraît bien illusoire et compromettante. La preuve de sa nullité est déjà bel et bien fournie dans le cas du Maroc indépendant par l'échec du premier plan quinquennal (1960-1964), dont la première version demeure malgré tout la mieux élaborée et la plus prometteuse de tous les plans qui ont été établis depuis. D'ailleurs, comme le note bien Samir Amin : « la première décennie du « développement » (les années 60), au cours de laquelle l'accent a été mis sur la croissance économique, avec toutes les illusions de la « rentabilité » et de l'économétrie, s'est soldée par un échec visible. A tel point que, pour la « seconde décennie », les Nations Unies elles mêmes constatent au départ que « croissance n'est pas développement » (25).

La classe dirigeante marocaine ne semble pas encore vouloir assimiler cette différence capitale. De ce fait son exercice du pouvoir n'est plus que la perpétuation du véritable cercle vicieux du sous-développement qui n'est pas celui de la pauvreté des revenus et par conséquent de l'épargne et de l'investissement mais celui de l'extraversion et de l'asservissement au marché capitaliste mondial. Tant que sa politique économique ne repose que sur l'exportation et sur des industries compensatoires comme le tourisme ou le montage et la finition, la différence restera toujours insignifiante entre le taux d'augmentation du revenu national (3,5 %), d'ailleurs très inégalement réparti, et celui de la croissance démographique. Son incapacité à se dessaisir de sa politique capitaliste de relai n'a d'égal que son impuis-

(24) Idem., p. 110.

(25) S. Amin, *L'accumulation à l'échelle mondiale*, op. cit., t. 2, pp. 441-442.

sance à prendre en charge d'une part une économie « autocentrée et introvertie » et d'autre part ce qui selon F. Perroux définit, surtout pour les pays retardés, le progrès économique, c'est-à-dire : « la propagation aux moindres coûts humains, à la vitesse la plus grande en première approximation (à la vitesse optimum dans une analyse plus approfondie), de la nouveauté, au sein d'un réseau d'activités économiques dont le sens, la signification devient accessible à tous » (26). Dans ce cas, la véritable industrialisation du pays pour laquelle on mobilise les surproduits sociaux et les surplus potentiels devient tout simplement impossible, tant que ces surproduits font l'objet d'accaparements privés et d'usages largement improductifs. Il s'en suit que le système économique qui peut connaître quelque croissance ou mise en valeur demeure structurellement désarticulé et en deçà des options et conditions sans lesquelles le développement ne peut avoir lieu...

A supposer avec Marx que : « Le pays le plus développé industriellement ne fait que montrer à ceux qui le suivent sur l'échelle industrielle l'image de leur propre avenir » (27), cette image pour les pays en essai de développement n'est ni salutaire ni désirable tant il est vrai que les contradictions et les antagonismes du machinisme sont intimement liés à son utilisation capitaliste (28), et que ces pays n'auront dans les meilleurs des cas qu'à s'entraîner à assimiler et reproduire les maux et impasses de la voie capitaliste. D'ailleurs, faut-il souligner que même si l'histoire, selon le vœu de Laroui, provoque dans la société en retard historique une assimilation de l'expérience du libéralisme et de la technophilie (29), tout indique, comme S. Amin ne cesse de le dire, que dans la phase impérialiste présente, le développement du capitalisme dans les pays de la périphérie ne peut avoir la même teneur ni la même signification que celui des pays du centre (30). Il résume comme suit leurs distorsions : 1^o) une distorsion décisive en faveur des activités exportatrices qui absorbent la fraction motrice des capitaux en provenance du centre ; 2^o) une distorsion en faveur des activités « tertiaires » qui traduit les contradictions particulières du capitalisme périphérique et les structures originales des formations périphériques, et 3^o) une distorsion dans le choix des

(26) F. Perroux, *L'Économie au 20^{ème} siècle*, Paris, P.U.F., 1961, p. 218.

(27) K. Marx, *Le Capital*, Livre premier, t. I., éd. soc., Paris, 1948, p. 18.

(28) Ibid., Livre premier, t. II., p. 122.

(29) Cf. A. Laroui, *L'idéologie arabe contemporaine*, op. cit., p. 155. C'est cette non-assimilation qui, selon cet auteur, explique les défaites politiques des partis marxistes arabes (!).

(30) S. Amin, *L'accumulation à l'échelle mondiale*, op. cit., t. 1, ch. II., t. 2, ch. IV.

branches de l'industrie en faveur des branches « légères », accessoirement en faveur des techniques légères ». (31) Dans le cas du Maroc, ces distorsions se vérifient parfaitement ; en effet :

1 - La structure de son commerce extérieur de l'année 1965 se présente comme suit (en %) :

	Import.	Export.
Produits alimentaires	37	47
Matières premières et demi-produits	24	48
Produits fabriqués	39	5

Le plan quinquennal 1973-77 fût axé sur l'augmentation des taux d'exportations de 12,5 % des phosphates, de 4,7 % des produits alimentaires et de 14 % des produits manufacturés. Ces deux derniers types de produits réalisèrent de 1978 à 1979 des progressions records, soit respectivement 27 % et 15 %. Quand à l'exportation des phosphates, en dépit d'une hausse de 3,3 % du tonnage mais à cause de la concurrence américaine, elle connut une diminution de 7,7 %, soit 1878 millions de dirhams en 1979 contre 2.034 millions de dirhams en 1978. En somme les exportations ont marqué, pour la même période, une hausse de 16,4 %, passant de 6.300 millions de dirhams en 1978 à 7.300 millions de dirhams en 1979.

En dépit de cette hantise des performances exportatrices, la balance commerciale marocaine marque un déficit de 6 milliards de dirhams en 1978 et de 7 en 1979. La valeur liquide des importations est passée de 12.400 millions de dirhams en 1978 à 14.300 millions en 1979, soit une augmentation de 15,8 %.

2 - les études socio-économiques attestent qu'au Maroc, le seul secteur en progression constante est le secteur tertiaire. N'employant que 5 % de la population potentiellement active, l'industrie n'est que d'un faible secours pour résoudre le grave problème de l'emploi. D'où les gonflements des services administratifs, d'où aussi l'émigration vers l'Europe et certains pays arabes.

3 - A titre seulement indicatif, notons que le plan quinquennal 1973-77 ne prévoyait que 2 % des investissements pour les industries de base contre 13,6 % aux industries chimiques. Les industries prioritaires au Maroc demeurent par ailleurs très sectorielles et tournées

(31) Ibid., t. 1, p. 290.

vers l'exportation. Ces orientations ne semblent pas être démenties ou même atténuées par la politique d'investissement industriel des deux dernières années. Pis encore, comme en témoigne le tableau ci-dessus. Le cuir et le textile rejoignent dans la baisse les industries mécaniques, électriques et métallurgiques.

Investissements industriels

	Nombre de projets		Montant des investissements (en millions dh)			Investissement moyen par projet (MDH)	
	1978	1979	1978	1979	Variation %	1978	1979
Agro-industrie	131	163	192	254	+ 32,3	1,45	1,56
Textile et cuir	106	130	227	179	- 21,1	2,04	1,38
Chimie et parachimie .	182	204	367	365	0	2,02	1,79
Mécanique et électrique	100	122	272	242	- 11	2,72	1,98
Ensemble de l'industrie .	519	619	1058	1040	- 1,7	2,04	1,68

Cette triple distorsion qui se vérifie d'ailleurs par les chiffres dans l'ensemble des pays dits sous-développés « traduit, comme l'explique bien S. Amin, l'intégration asymétrique de la périphérie dans le marché mondial. Elle signifie, en termes économistes, le transfert de la périphérie vers le centre des mécanismes multiplicatifs – lesquels mécanismes font de l'accumulation au centre un processus cumulatif. De ce transfert résulte l'apparente désarticulation de l'économie sous-développée, le dualisme, etc..., et finalement le blocage de la croissance » (33).

Blocage de la croissance ? C'est-à-dire l'enlèvement dans le précapitalisme et dans les formes de dépendance économique et politique. Il s'agit d'un blocage structurel et non seulement accidentel et conjoncturel. L'enjeu étant de taille, les moyens de le dépasser doivent l'être aussi. C'est dire que toute action de replâtrage ou de réforme partielle ne peut-être qu'une action de piétinement en deçà des conditions de possibilité de tout développement véritable. Ces conditions, quelles sont-elles et comment peuvent-elles se réunir ?

(32) Tableau reproduit par *Marchés Tropicaux*, 16 Mai 1980. La plupart de nos renseignements chiffrés sont tirés de cette Revue ou du mensuel *Maghreb développement*, Nos 8-9, 1978 et No 18 Janvier 1979.

(33) S. Amin, op. cit., t. 1, p. 291.

Certes on peut toujours continuer à répéter selon un schéma marxiste classique qu'il faut attendre que l'accumulation primitive du capital liquide se mût en capital industriel, que la bourgeoisie acquit un poids politique et une envergure économique, que l'Etat devint le protecteur de cette classe contre les capitaux des sociétés étrangères et multinationales, enfin que s'élevât une société moderne pouvant abolir l'économie naturelle rurale et généraliser la production marchande.

Cependant, sous l'effet de la domination impérialiste, — postérieure à la pensée de Marx — l'accomplissement de telles conditions n'obéit à aucune nécessité ni à aucune logique interne de l'histoire. Livrées encore à une pure contingence, ces conditions promettent d'être l'objet d'une longue et vaine attente. C'est dire que les pays en retard historique qui dans cette attente ne développent, paradoxalement, que leur sous-développement, ont tout intérêt à penser et préparer l'ensemble des sauts qualitatifs qui peuvent rendre possible et nécessaire leur passage non au capitalisme libéral de type occidental, mais à un socialisme spécifique d'un type mixte ou même en partie inédit.

Il va sans dire, l'expérience du tiers-monde l'a maintes fois confirmé, que les bourgeoisies nationales inorganiques et dépendantes sont incapables de vouloir ou de provoquer un tel passage. Les Etats, préoccupés surtout de leur sécurité au pouvoir et de leur balance budgétaire le sont encore plus. Qu'ils se targuent de libéralisme ou qu'ils pratiquent un capitalisme d'Etat périphérique, cela n'introduit au mieux que des proportions et des paliers dans l'impuissance. Il s'ensuit donc que lesdites bourgeoisies nationales tout autant que les classes dirigeantes sont les véritables agents actifs de l'état de transition bloquée que vivent les pays dits « sous-développés ».

En face de ces agents de blocage et dans l'engrenage de la société précapitaliste, que peut le prolétariat urbain ?

Précisons d'abord, d'une part, que dans une société sous-industrialisée et sans bourgeoisie organique et puissante, le prolétariat ne saurait avoir de poids numérique, ni fonctionnel, et que, d'autre part, comme le souligne S. Amin, dans une économie extravertie, à la dif-

férence d'une économie autocentrée, on ne peut saisir une unité organique, dans le cadre national, entre les deux termes de la contradiction sociale : bourgeoisie et prolétariat ; « cette unité est brisée et ne se retrouve qu'au niveau mondial » (34).

Dans une société post-industrielle, comme l'américaine, l'impératif révolutionnaire n'incombe plus à la classe ouvrière, vidée de son potentiel revendicatif par des acquis pécuniaires et des promotions sociales qui la réhaussent en fait au rang d'une moyenne bourgeoisie intégrée et conservatrice. A cet égard, les analyses de H. Marcuse sont fort éloquentes et suggestives. Pour des raisons inverses, de répression et de sur-exploitation, les prolétariats des pays précapitalistes semblent encore peu disposés à accomplir consciemment leur mission historique de révolution sociale. Le marocain, par exemple, en l'absence de tout encadrement syndical authentique et dévoué demeure pris entre deux feux : celui d'un Etat décidé à étouffer par tous les moyens ses moindres velléités révolutionnaires et celui de la bourgeoisie nationale qui s'enrichit de son surtravail et lui fait payer la facture de l'exploitation dont elle est, elle même, l'objet à l'échelle capitaliste mondiale. Son énergie étant essentiellement accaparée par la conservation du poste ou la recherche de l'emploi ou du passeport, il semble encore loin de pouvoir mener cet effort de révolution pour que « soit créée enfin, comme écrit Marx, la situation qui rende impossible tout retour en arrière, et que les circonstances elles-mêmes crient : *Hic Rhodus, hic salta*. C'est ici qu'est la rose, c'est ici qu'il faut danser ! » (35).

Etant encore loin de pouvoir s'attribuer une hégémonie quantitative et encore moins qualitative, le prolétariat marocain manque du poids historique nécessaire pour dépasser son horizon trade-unioniste, faire échec à l'inextricable genèse du sous-développement et briser le cercle de toute une histoire stationnaire et appauvrissante.

Certes, deux facteurs historiques peuvent expliquer cet état de misère et d'abattement des « classes laborieuses ».

- La malformation prolétarienne.

Au sens strict le prolétariat urbain, au Maroc comme dans d'autres pays de la même formation sociale, n'en est pas un. Il est essentiellement le produit de l'exode rural et de la prolétarianisation

(34) Ibid., t. 2, p. 423.

(35) K. Marx, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Editions Sociales, Paris, 1976, p. 20.

poussée des masses paysannes dont les facteurs ont été bien résumés par R. Montagne :

- 1) l'insuffisance des récoltes causée par l'irrégularité des pluies ;
- 2) la nécessité croissante de disposer de numéraire,
 - a) pour payer les impôts ;
 - b) pour acheter les produits fabriqués ;
- 3) le besoin d'argent pour dégager les biens mis en gage pendant les périodes de disette ;
- 4) vengeances privées et exactions des chefs indigènes ;
- 5) modifications climatiques, déforestations, désagréations des sols ;
- 6) désagrégation de la communauté rurale » (36).

Pour compléter et résumer ce tableau, nous pouvons dire que c'est la fixation de la propriété (infra) et l'introduction de l'économie monétaire qui ont le plus contribué à désagréger les communautés rurales et à jeter les paysans dans les villes et aux abords, parmi des centres et structures mal accueillants sinon hostiles.

— *L'avitissement colonial.*

Sous le régime colonial, le patronat français ne reculait devant rien pour soumettre la main-d'œuvre marocaine à une domestication cynique et avilissante : absence de réglementation fixe du travail, interdiction d'accès des ouvriers à une quelconque qualification, maintien d'une très forte demande d'emploi, créant ainsi une armée de réserve dont l'existence même reconduit les bas niveaux de salaires et frappe de nullité toute tentative de revendication ouvrière, etc. Ainsi R. Gallissot pourra-t-il conclure : « Tout se passe donc comme si par suite de l'extrême médiocrité de l'industrialisation, ne se constituait en fait de prolétariat qu'une mince classe ouvrière, couche suffisante pour une prise de conscience, mais sans plus. Le reste du monde ouvrier est laissé à son état informe, armée de réserve. La préoccupation première est celle du gagne - pain ; l'organisation ouvrière ne saurait être que limitée » (37).

Nous n'avons aucune raison sérieuse pour parler de cette situation uniquement au passé. Le présent en perpétue les principales caractéristiques et la logique dominante.

(36) R. Montagne, *Industrialisation de l'Afrique du Nord*, (sous la direction de G. Leduc) éd. A. Colin, Paris, 1951

(37) R. Gallissot, *Le Patronat Européen au Maroc (1931-1942)*, Editions techniques nord-africaines, Rabat, 1964, p. 269.

Actuellement, au Maroc, la condition ouvrière ne connaît point un tournant véritable dans son histoire. En témoigne depuis l'indépendance cette courbe déclinante dans la vie du syndicalisme ouvrier marocain. Ainsi la plus grande Centrale syndicale, l'Union Marocaine des travailleurs (UMT) a-t-elle dû battre en retraite dans ses rapports avec le pouvoir et passer, comme l'a si bien démontré A. Menouni, d'une politique de coopération pour des réformes (1956-1960) à une politique pour la survie de l'organisation (1960-1975).

Même dans un pays de capitalisme d'Etat, comme l'Algérie, le prolétariat ne semble pas bénéficier d'un lot meilleur que celui de son voisin marocain ou vivre des temps véritablement nouveaux. Synthétisant plusieurs études en la matière, M. Raffinot et P. Jacquemot écrivent : « La propension révolutionnaire du prolétariat ne pourra pas s'affirmer pleinement sans une conscience collective de ses intérêts fondamentaux. C'est ainsi que les conditions matérielles d'existence qui incitaient les travailleurs algériens à s'emparer de leurs moyens de production servaient en retour de frein à une telle initiative, car de l'incertitude naissait une attitude instrumentale face au travail, les conduisant à sacrifier les acquis sur le contrôle économique et politique lorsque ces conditions matérielles étaient menacées. Dupées par le parti conduit par la petite bourgeoisie, les spontanités révolutionnaires du prolétariat algérien devaient bientôt s'achever en soumission aux bureaucrates » (38).

Peut-on se tourner vers la paysannerie et la concevoir – forte de son poids numérique – comme la classe motrice de tout changement social radical ?

II – DE L'INERTIE AGISSANTE DE LA PAYSANNERIE.

Et d'abord de quel mode de production agricole le Maghreb précolonial participe-t-il ? Cette question devenue depuis quelque temps à l'ordre du jour mériterait à notre sens une petite mise au point.

Ce mode de production est-il féodal ?

Certes le phénomène féodal peut-être analysé dans sa manifestation contractuelle et institutionnelle. Robert Boutruche en a donné l'une des démonstrations les plus compétentes dans *Seigneurie et féodalité*. Mais sa démarche aurait pu gagner encore en influence si elle

(38) M. Raffinot et P. Jacquemot, *Le capitalisme d'Etat Algérien*, Maspéro, 1977, p. 45.

s'était imposée d'une façon moins têtue et exclusive : « Têtu, dit-il, nous maintenons que sans contrat vassalique, sans fief, sans organisation sociale et politique fondée sur des liens privés d'une nature particulière, il n'y a pas de régime féodal » (39) Faudrait-il dire, suivant cette définition que ce que les musulmans ont connu sous le nom de *iqta* ne relève pas du régime féodal puisqu'il se fonde sur la concession du fief qui n'est qu'une variante au même titre qu'une allocation pécuniaire ou fiscale ou un monopole de perception d'impôt ou d'activité économique ? En effet, sachant dans le cadre islamique que « pour un féodal citadin, comme le note A.N. Poliak, (ainsi que pour un conquérant nomade) ce qui importe, ce n'est point la terre, mais son revenu » (40) et que ce revenu revient à l'aristocratie seigneuriale, concentrée dans les villes, sans qu'elle ait quelques rapports directs d'exploitation ou de présence avec ses fiefs ; sachant aussi que l'*iqta* se fonde sur plusieurs formes, dont la concession de domaines, nous devrions, selon la perspective de R. Boutruche, renoncer à l'emploi du concept de féodalisme dans l'analyse des sociétés arabes médiévales ou du moins en user avec une prudence maladroite. Mais ce serait, pensons-nous, conférer au dit concept un sens statique et restrictif qui ne pourrait qu'obstruer sa valeur heuristique et étouffer ses possibilités d'application... Comme l'écrit Ernest Werner :

« La division indispensable de l'histoire mondiale en périodes doit amener les médiévistes à sortir du cadre européen, pour construire une histoire générale de la féodalité ; il faut partir d'analyses comparatives : enregistrer toutes les formes du phénomène et les évaluer ». (41) Cette requête n'est d'ailleurs que l'écho de cette idée profonde de Marx : « qu'une même base économique (la même, quant à ses conditions fondamentales), sous l'influence d'innombrables conditions empiriques différentes, de conditions naturelles, de rapports raciaux, d'influences historiques extérieures, etc., peut présenter des variations et des nuances infinies que seule une analyse de ces conditions empiriques pourra élucider ». (42) Sur ce plan, la perspective européenne de Boutruche ne fait que réduire à l'inefficacité la méthode comparative et diminuer par conséquent les chances d'une histoire

(39) R. Boutruche, *Seigneurie et féodalité*, éd. Aubier. Montagne, Paris, 1959, t. I., p. 24.

(40) A. N. Poliak, « La féodalité islamique » in *Revue des Etudes Islamiques*, 1936, t. x, p. 256.

(41) E. Werner, « De l'esclavage à la féodalité : la périodisation de l'histoire mondiale » in *Annales*, E.S.C., 17^{ème} année, N° 5, Sept. Oct. 1962, p. 938.

(42) K. Marx, *Le Capital* op. cit., Liv. 3^{ème} trimestre. III. p. 172.

totale. C'est pourquoi, reléguant au rang de « superstructures » aussi bien le fief et la vassalité que le fractionnement des pouvoirs publics, l'analyse marxiste du phénomène total du féodalisme constitue la première sortie d'envergure vers la connaissance de ses fondements réels et l'ouverture rationnelle sur toutes ses formes et manifestations. Et même si nous considérons « la dissolution de l'autorité publique » comme une caractéristique essentielle de la féodalité de l'Europe occidentale au même titre que « l'exploitation de la paysannerie par l'aristocratie dans le cadre de la seigneurie », tout indique que ces deux phénomènes ne sont point spécifiques à l'Occident mais qu'ils sont observables et descriptibles dans d'autres continents et à différentes époques de l'histoire universelle. Dans le cadre de l'histoire maghrébine médiévale, par exemple, rien n'est plus signalétique des dits phénomènes que l'émergence (analysée ci-dessus) d'une aristocratie bédouine. Les exactions et pressurations auxquelles celle-ci, selon les régions et les opportunités, a pu soumettre la paysannerie n'auraient certes pas été possibles si l'autorité politique ne souffrait pas de maux endémiques et cycliques, tels que la sénilité et le fractionnement. D'ailleurs, il faut se garder d'exagérer, selon un préjugé bien établi, l'importance et surtout les effets néfastes de l'expansion bédouine sur le monde paysan médiéval. Car, ignorant le volume numérique de cette expansion, on peut tout au moins supposer que ses files caravanières s'amenuisaient à mesure qu'elles s'égaillaient et pénétraient dans l'espace. Les Banû Hilâl et les Ma âqil ne pouvaient donc pas représenter au Maghreb extrême une « nuée de sauterelles » mais tout au plus quelques contingents dont la présence ne pouvait en aucun cas troubler outre mesure la vie rurale ou l'équilibre démographique du pays. Ceci d'autant plus que bon nombre parmi eux furent attirés par une fixation paysanne dans le Souss et Doukkala... Bref le succès temporaire de l'aristocratie bédouine n'explique pas la faiblesse du monde paysan mais s'explique par elle ; il n'en est pas la cause mais le détonateur et le symptôme. Cette faiblesse trouve plutôt largement sa source dans la structure segmentaire des tribus sédentaires, autrement dit dans leur organisation dualiste et antagonique élargie. Comme le souligne bien B. Morre :

« Une société très segmentée, qui fonde sur des sanctions diffuses sa cohérence et ses méthodes d'acquisition de l'excédent agricole, est presque complètement à l'abri des révoltes paysannes parce que l'op-

position y engendre un nouveau segment social ». (43) Cette segmentarité de l'existence tribale se traduit politiquement en précarité des grands chefs temporels, du fait de la diffusion du pouvoir et de l'apparente démocratie armée. Par conséquent, le bédouinisme, au plus fort de sa poussée dans les plaines riches en possibilités agricoles, n'aurait contribué qu'à empêcher le Maghreb de connaître un mode de production semblable en tout point à l'asiatique ou au féodalisme européen ou japonais. Cette contribution s'est surajoutée aux deux facteurs qui œuvraient déjà dans le même sens, c'est-à-dire la forte solidarité du lignage et le port d'armes par les paysans. Il n'en demeure pas moins que le Maghreb médiéval – toute coquetterie conceptuelle mise à part – a connu un mode de production qu'il vaudrait mieux qualifier de semi-féodal au lieu de s'évertuer à l'appeler archaïque (Valensi) ou caïdal (Pascon pour le cas du Maroc), etc. Semi-féodal puisque ce mode de production, né du fractionnement de l'autorité politique, a exposé la paysannerie à une double et permanente exploitation, celle du pouvoir central, sous une forme essentiellement fiscale, et celle d'une aristocratie terrienne urbaine, sous formes d'impôts et de services agricoles ; cette double exploitation se trouve sporadiquement accentuée par celle de l'aristocratie bédouine. Après le déclin de celle-ci et sa dissolution dans la société sédentaire, le Makhzen et les notables du monde rural ont continué à se soutenir pour étouffer les velléités révolutionnaires du monde paysan et écraser ses rébellions sporadiques. La structure segmentaire et parcellaire de ce monde et l'absence d'une conscience paysanne ont dû à coup sûr les favoriser dans ces tâches.

Ainsi, en dépit de sa tradition anti-étatique, la paysannerie, telle qu'elle s'est formée historiquement pour le Maroc moderne, constitue pour la politique de développement du pays, une plaie grande ouverte, dans la mesure où elle représente la couche sociale la plus nombreuse mais aussi la plus vulnérable aux politiques conservatrices et aux dogmes rétrogrades, au point où, par la révolte et l'insurrection, elle peut en devenir le meilleur gardien.

Doit-on chercher quelque similitude entre cette paysannerie et les paysans parcellaires de la France sous le Second Empire ?

On sait en quels termes très critiques (« simple addition de grands de même nom » « sac de pommes de terre ») Marx a décrit la

(43) B. Moore, *Les origines sociales de la démocratie et de la dictature*, éd. Maspéro, Paris, 1969, p.360-360.

faiblesse de ces derniers : « Dans la mesure où des millions de familles paysannes, dit-il, vivent dans des conditions économiques qui les séparent les unes des autres et opposent leur genre de vie, leurs intérêts et leur culture à ceux des autres classes de la société, elles constituent une classe. Mais elles ne constituent pas une classe dans la mesure où il n'existe entre les paysans parcellaires qu'un lien local et où la similitude de leurs intérêts ne crée entre eux aucune communauté, aucune liaison nationale ni aucune organisation politique. C'est pourquoi ils sont incapables de défendre leurs intérêts de classe en leur propre nom ». (44) C'est dire combien, selon cette perspective marxiste, les paysans sont incapables de mener seuls une révolution... Cette incapacité chez la paysannerie marocaine semble être accentuée par des faits comme :

- la dislocation de la tribu et la fragmentation topographique qui rendent inopérants les grands blasons onomastiques du système khal-dounien de classification ;

- la spoliation coloniale des terres par immatriculation (dès 1913) et l'occupation par les colons des terres collectives (loi du 27 Mai 1919)

- les confiscations, après l'Indépendance, de la combativité et des terres des paysans par les grands propriétaires terriens et par la bourgeoisie nationale soutenue par l'Etat.

- l'exode vers les villes et l'émigration qui touchent surtout les forces les plus vives et les plus jeunes de la population rurale.

Il y a tout lieu de constater que ces facteurs d'épuisement, entre autres, concourent à rendre les paysans sinon allergiques du moins insensibles à toute entreprise de modernisation et à toute réforme agraire d'envergure ». Quand les paysans, note bien B. Moore, vivent sur le fil du rasoir, la modernisation offre évidemment trop d'aléas, surtout si les institutions sont telles que le profit risque d'échoir à quelqu'un d'autre ». (45) Cet énoncé d'une validité générale se traduit statistiquement pour le cas du Maroc par les chiffres suivants : de 5 à 10 % des propriétaires, principaux bénéficiaires de la décolonisation rurale, accaparent 60 % des terres, et 40 % des paysans possèdent moins de 0,5 ha qui n'augmentent légèrement qu'à la suite d'émeutes paysannes locales ou de coups d'Etat manqués. Ces disproportions choquantes réduisent à l'inefficacité sinon à l'insignifiance toute politique de réforme agraire ou d'autogestion paysanne.

(44) K. Marx, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, op. cit., p. 127.

(45) B. Moore, op. cit., p. 380.

En fin de compte le monde paysan offre comme un spectacle de l'inertie dont les administrateurs sont ces élites locales qui, ayant collaboré avec le protectorat français, puis mené des insurrections de 1957 à 1960, se voient reintégrées dans les réseaux administratifs comme *caïds*, *shioukh* ou *moqaddams*. Elles forment une caste dont souffre aussi bien la vie politique du Maroc que son développement économique et sa trésorerie, (traitements et allocations se situant souvent en marge de l'exploitation directe des populations). En contrepartie, c'est grâce à elles que : « Les campagnes restent d'un calme parfait au moment même où le système politique peut être secué de soubresauts » (46).

En 1961, des mesures furent prises par le régime dans le sens qui fortifie son alliance avec les notables ruraux :

– Suppression de la taxation foncière (*tertîb*) dont les grands bénéficiaires sont en réalité les riches et moyens propriétaires. Du même coup l'industrialisation est privée de l'une de ses grandes sources possibles de financement.

– Institution de la « Promotion nationale » comme régime salarial afin de répondre aux graves problèmes de l'emploi et du sous-emploi en milieu paysan et par conséquent d'arrêter l'accélération, d'origine rurale, de la prolétarianisation des villes. Ne jouant qu'un rôle artificiellement fixateur, cette politique de courte vue s'est avérée encore plus malheureuse que celle de l'émigration... (47) C'est pourquoi, à partir de 1965 la politique des barrages, avec tout son cortège épique, entra en scène et joua un rôle non négligeable dans la fixation et la soumission des paysans.

Face à la crise d'inertie et d'appauvrissement du monde rural, les paysans ne semblent encore pouvoir réagir que par des échappées millénaristes et des mystiques. Symptôme de la crise et non pas cause, « le millénarisme, comme le dit bien B. Etienne, exprime l'espérance des ruraux face à l'émergence des classes nanties et possédantes dans l'Histoire ». (48) Partout, les coupes blanches épinglent l'espace et suspendent à des coups d'ailes médusés les désirs et envies des

(46) V. Remy Leveau, *Le paysan, défenseur du Trône*, Paris, 1976, p. 236.

(47) Mahdi Ben Barka juge cette expérience de la Promotion nationale en ces termes : « A la fin l'opération a pris même la forme d'un retour à l'ancienne formule de la « *Touiza* » (dans le sens de corvée au profit du caïd ou du contrôleur français du Protectorat) pour des travaux qui n'ont même pas un rendement économique certain ». in *Option révolutionnaire au Maroc* op. cit., p. 29.)

(48) B. Etienne, « La paysannerie dans le discours et la pratique », in *Les problèmes agraires au Maghreb*, C.R.E.S.M., éd. C.N.R.S., Paris 1977.

damnés de la terre. Danses et chants, cris et rixes, etc. en sont les mesures et les expressions...

Si ce vaste paysage mystique est devenu de plus en plus désolant pour les nouvelles élites politiques, c'est qu'il accapare et manie les énergies de couches sociales entières, urbaines mais aussi et surtout rurales, celles-là mêmes dont les élites veulent investir la vitalité soit dans une réforme sociale, mêlée d'un nouvel effort rationnel vers Dieu, soit dans un mouvement révolutionnaire total, à visage essentiellement humain. Ces élites ont l'air d'éprouver que les morts, saints ou santons, leur coupent l'herbe sous les pieds en se prévalant d'un impact surnaturel sur les vivants ; c'est pourquoi elles manifestent à leur égard quelque haine et ressentiment. En vérité, le problème est d'un ordre différent. Il existe chez les paysans comme une prédisposition au fanatisme des dogmes et des superstitions. Si au lieu de cela ils sont nourris de traditions et de vertus révolutionnaires, ils en deviendront aussi les meilleurs gardiens... Tel n'est pas encore le cas de la paysannerie marocaine dont l'immobilisme est voulu, planifié et administré par un pouvoir politique décidé, comme au temps du protectorat, à la mettre en résidence surveillée, à l'écart de la vie politique des villes.

*
* *
*

Les perspectives de déblocage demeurent elles donc dans les villes ?

Pour Marx, il ne fait pas de doute que « l'histoire moderne est l'urbanisation de la campagne et non, comme chez les Anciens, la ruralisation de la ville.

« La réunion au sein de la ville, s'explique-t-il, donne à la communauté en tant que telle une existence économique ; la simple existence de la ville en tant que telle est différente d'une simple multiplicité de maisons indépendantes. Ici, le tout n'est pas égal à la somme de ses parties. C'est une sorte d'organisme autonome ». (49) C'est ce dynamisme organique de la ville qui la dote de tant de vitalité et de chances de mutation et de progrès et la met par conséquent en avant

(49) K. Marx, « Formes qui précèdent la production capitaliste » in *sur les sociétés précapitalistes*, textes choisis de Marx Engels Lénine, préface de M. Godelier, éd. Sociales, Paris, 1973, p. 191.

plan de toute lutte contre l'iniquité sociale et le sous-développement. C'est ce qui incite un historien du Maghreb tel que A. Laroui à affirmer en conclusion de son essai de synthèse : « En termes concrets, l'exigence à satisfaire, c'est de faire descendre de leurs montagnes, revenir de leurs déserts, les victimes de toutes les défaites, de tous les refoulements. Après les siècles de décadence et l'occupation étrangère, malgré l'œuvre unificatrice des confréries, le renouveau amorcé par les partis, la fraternité vécue durant l'ère de la violence, la grande Révolution n'a pas encore eu lieu ; elle est toujours à l'ordre du jour, et elle est d'abord et avant tout politique. Seule en outre, elle garantira la profondeur et la pérennité à toute industrialisation future » (50).

L'urbanisation poussée du pays qui suppose une diminution des effectifs humains du monde rural répond à deux impératifs, politique et économique : politique, car elle permettra d'initier la plus grande partie de la population à la vie des villes où se joue réellement l'avenir national ; économique, car la pression démographique sur les villes n'autorisera pas seulement une socialisation de la production agricole par le remembrement des terres, la mécanisation et la pratique de l'assolement et de la monoculture (conditions *sine qua non* de tout décollage agricole véritable), mais elle imposera aussi la nécessité de créer de plus en plus d'emplois et par conséquent d'adhérer pleinement à une politique planifiée et d'industrialisation. Que cette politique soit menée à bien par l'Etat et les détenteurs des capitaux ou non, il se créera, de toute façon, une situation de crise sociale où l'on verra enfin en position de combat les propriétaires des moyens de production et ceux qui n'ont que leur force de travail. C'est à coup sûr, pour éviter cette situation qu'au Maroc l'exode vers les villes n'est ni voulu ni encouragé et que la réduction de la population rurale active à 25 ou même à 30 % ne sera probablement jamais atteinte, même si l'émigration vers les pays industrialisés reste encore maintenue à un rythme élevé... On reste donc encore loin de l'avènement d'une agriculture industrialisée relevant d'un mode d'exploitation capitaliste et provoquant, par son accroissement, la diminution de la population agricole et la formation d'un véritable marché intérieur (51).

*

* *

(50) A. Laroui, *L'histoire du Maghreb*, op. cit., pp. 356-357.

(51) Sur le schéma d'un développement capitaliste de l'agriculture, voir les conclusions de Lénine dans *Le développement du capitalisme en Russie*, éd. Moscou/Paris, 1956, pp. 52-54.

Contrairement au vœu de Marx et d'Engels de voir les pays non occidentaux s'acheminer vers le socialisme en abrégant les péripéties et les maux de la voie capitaliste, on assiste plutôt dans la plupart de ces pays à un enlèvement dans un capitalisme défiguré et vorace, assorti de vestiges « féodaux » et mené violemment par des pouvoirs au service des métropoles du capitalisme mondial. Il faudrait voir aussi les raisons de cet état de choses dans le fait que ni les prolétariats naissants, inorganisés, sans poids numérique ou fonctionnel et trade unionistes dans les meilleurs des cas, ni les paysanneries polymorphes et « parcellaires » dont l'immense poids ne reflète encore que leur inertie, ne peuvent chanter en chœur, ériger en insigne leur marteau et leur faucille, et encore moins remplir leur mission historique de changement social... On ne serait pas loin du désespoir en pensant ce blocage monumental qui enfonce la révolution populaire dans l'improbable, tout en laissant la place grande ouverte à des bourgeoisies difformes, « laides » et affairistes, aux coups d'état des militaires et aux comédies pseudo-révolutionnaires des petites bourgeoisies. Quand l'œil s'ouvre sur cette scène où la même histoire se produit d'abord comme « tragédie » puis se répète comme « farce sordide » (les mots sont de Marx), il y a de quoi s'emplier d'amertume et de désolation, d'autant plus que la conjoncture impérialiste, sous toutes ses formes et combinaisons, vient compliquer les jeux et mener leurs fils.

De ces conditions des groupes socio-politiques tirent leurs raisons pour succomber à l'indifférence et au cynisme les plus grands, (c'est l'état d'esprit plus ou moins avoué des « bourgeoisies nationales » et de leurs émules) ; d'autres par contre s'y appuient pour s'élever aux engagements et investissements psychiques les plus intenses et les plus radicaux. Avec ces derniers, que de traditions, que de pratiques et d'institutions sont appelés à s'anéantir dans l'holocauste révolutionnaire.

Au Maroc, ces derniers groupes ne forment certes pas une classe organiquement homogène, mais sont des avant-gardes issues de couches sociales aussi hétérogènes que diverses. D'où peut-être la difficulté et l'imprécision du combat. Mais de toute façon, au Maroc, comme partout ailleurs dans le monde dominé, la structure de classe et la lutte qu'elle entraîne ou prépare semblent de plus en plus se modeler sur la nouvelle configuration coloniale. Ce qui impose un effort continu de clarification politique et scientifique dont l'un des

résultats pratiques, et non des moindres, est de discerner les alliances de classes possibles ou nécessaires de celles qui sont illusoire et sans lendemain. Celles-ci regrouperaient la classe ouvrière et la bourgeoisie, celles-là regarderaient toutes les classes ou primées.

*
* *
*

Impuissance de la bourgeoisie nationale et de l'Etat, malformation de la classe ouvrière et inertie agissante de la paysannerie ; mais sommes-nous en train de décrire un nouveau cycle de blocage, semblable en force et en intensité à celui dans lequel Ibn Khaldoun a confiné l'histoire maghrébine médiévale ? Nous n'avons aucune raison de nier cette similitude tant il est vrai que la force des agents du blocage tout en changeant peut-être de styles et de rôles ne fait, avec le temps, que se développer et s'enrichir de nouvelles données et conjonctures.

Certes, on peut s'évertuer à énumérer les clivages qui nous séparent du temps d'Ibn Khaldoun, dans le sens de la différenciation ou du dépassement. Essayons d'en fixer les plus importants :

– Désarmement des tribus bédouines et berbères, autrement dit soumission politique et fiscale par le pouvoir central des zones traditionnellement anarchiques et rebelles.

– Régression du nomadisme au profit de la sédentarisation villageoise et de l'exode vers les villes.

– Sortie du Maghreb de son long isolement après le choc de la phase coloniale et mise en œuvre, après la relative disparition de cette phase, de ressources budgétaires nouvelles tels les crédits étrangers et l'exploitation de richesses naturelles.

– Début d'investissements productifs dans des industries légères de transformation, etc.

Cependant, ces phénomènes ne s'apparentent en rien à des révolutions ; ils sont de simples changements à détermination souvent exogène et dont le sens va vers le déplacement et la complication des contradictions plutôt que vers leur solution. Ainsi, si l'aristocratie bédouine (nomade et indépendante de l'état) a disparu en tant que telle, elle s'est reconstituée pour les temps présents, en grande ou moyenne bourgeoisie terrienne tout comme la bourgeoisie d'origine

andalouse, jadis forte en « science », en négoce et en fabrication, s'est aujourd'hui reconvertie aux industries légères, à l'économie marchande et aux fonctions gouvernementales. Avec ces classes nanties, l'état concourt, certes avec plus de moyens et de technicité, à bloquer le processus de changement de la société et à tirer de ce blocage même les conditions de sa pérennité et de son exercice du pouvoir.

A la différence d'Ibn Khaldun cependant, nous avons, quant à nous, les instruments théoriques et pratiques pour déjouer et son pessimisme et le nôtre. Ces instruments qui sont d'invention essentiellement socialiste et relativement récente, seront d'autant plus utiles que dans les pays où ils devront s'employer tout reste encore à penser et à faire.

* *
*

Sur l'option socialiste comme seule issue possible et nécessaire à une histoire bloquée et aliénante, nous devons, maintenant, faire quelques mises au point ponctuelles.

1 – Penser le péril ?

Dans les pays dominés, il y a lieu de dire avec W. Benjamin que « articuler historiquement le passé ne signifie pas le connaître « tel qu'il a été effectivement », mais bien plutôt devenir maître d'un souvenir tel qu'il brille à l'instant d'un péril. Au matérialisme historique il appartient de retenir fermement une image du passé telle qu'elle s'impose, sans qu'il le sache, au sujet historique à l'instant du péril », (52) Or le péril majeur pour le Monde dit Tiers, en fait dominé et en retard de plusieurs mutations, c'est celui du « sous-développement » et de l'impuissance. Ce péril articule son rapport à un passé et l'engage entièrement dans des combats présents dont dépend le sort de son avenir. D'où la nécessité impérieuse de penser ce péril et de l'analyser. Car impensé ou sous-analysé, il se perpétue, s'amplifie et peut même tirer sa force des remèdes qu'on prétend lui apporter.

Dans cette situation, que de transformations et de réajustements s'imposent ; et d'abord dans l'outillage théorique marxien lui-même.

(52) W. Benjamin. *Poésie et Révolution*, traduit de l'allemand par M. De Gandillac, éd. Denoel, Paris, 1971, p. 279.

On y est d'ailleurs autorisé par l'expérience de ceux-là mêmes qui ont su non seulement l'interpréter mais aussi le transformer. A cet égard nul mieux que Lénine n'a su décrire, avec autant de force, « la tendance à chercher la réponse aux questions concrètes dans le simple développement d'une vérité générale » ; tendance qui, selon lui, « revient à avilir le marxisme, à bafouer le matérialisme dialectique ». (53).

Certes, la science du Capital regarde non seulement les pays où sévit le capitalisme, mais aussi ceux qui de quelque façon s'y acheminent. Cependant, sur les conditions spécifiques de cet acheminement, sur les positions de dépendance et de relai qui le déterminent et sur les transitions bloquées qu'il recèle, le capital ne dit rien ou presque rien ; et par conséquent il ne peut rendre compte des différentes configurations précapitalistes qui surgissent et se cristallisent en deça des centres où fonctionne pleinement la loi de l'économie capitaliste, et cela encore, Lénine l'a bien souligné en écrivant : « Certes des combinaisons infiniment variées sont possibles entre éléments de tel ou tel type d'évolution capitaliste ; seuls des pédants consommés seraient capables de se charger de résoudre les questions singulières et complexes surgissant dans ce domaine, moyennant de petites citations empruntées à tel ou tel jugement de Marx sur une autre époque historique » (54).

Immunisée d'avance, par de tels propos, contre tout schématisme de type stalinien et contre l'ennui du marxisme dogmatique, l'analyse peut ainsi suivre son cours et maîtriser les nouveaux contextes et reliefs. C'est alors qu'au lieu de se complaire à répéter que la « production capitaliste engendre elle-même sa propre négation avec la fatalité qui préside aux métamorphoses de la nature », au lieu de surévaluer la force destructrice de la baisse tendancielle du taux de profit et se fixer sur un pan-ouvriérisme inconditionnel, suivre plutôt le capitalisme dans les différentes formes et assises qu'il prend pour se survivre à lui-même et renaître de ses propres crises dans les pays développés, ou pour s'essayer dans les pays en quête de développement. En un mot, repérer les différentes ruses de la raison capitaliste par lesquelles elle crée de nouvelles formes d'exploitation et d'aliénation et entreprend de nouvelles relances fondées sur des compromis de classes et une division internationale du travail.

(53) Lénine, *Le développement du capitalisme en Russie* op. cit. p. 11.

(54) *Ibid.*, p. 13.

En humaniste dénonciateur de la société moderne, C. Wright Mills a montré comment celle-ci est fondée d'une part sur la massification dont naît une tendance à camoufler les différences de classe et à détruire les réseaux humains de communication ; et d'autre part sur la manipulation oppressive et à distance des hommes par un pouvoir total et diffus... La tendance actuelle de la société capitaliste ou communiste est de condamner les individus à jouer des rôles définis sur un théâtre dont ils n'ont nulle intelligence et où l'effet recherché avant tout autre, est la cécité intellectuelle et politique... Ces nouvelles formes d'aliénation, nous pensons, contrairement à Mills, que le marxisme est encore en mesure de les comprendre et de les penser, c'est-à-dire d'aider à les dépasser. Car quelles que soient les formes aberrantes et hypertrophiées que peut revêtir l'aliénation, la compréhension dialectique de celle-ci est forte de sa fonction dissolvante, critique et créatrice ainsi que de son optimisme révolutionnaire nécessaire et actif. Et cela Marx l'a encore bien souligné en écrivant que la « *forme extrême de l'aliénation* contient déjà en elle-bien que sous une forme renversée, la tête en bas – la dissolution de toutes les conditions limitées de la production, et, en outre, qu'elle produit les conditions illimitées de la production, ainsi que les pleines conditions matérielles du développement entier et universel des forces productives de l'individu » (55).

2 – Et la question religieuse.

L'Iran shiite vient de donner l'exemple d'une autre voie de révolution possible dans le Tiers-Monde. Il a démontré que pour abattre une dictature des plus puissantes et des plus sanguinaires et se mettre réellement en voie de développement, toutes les mobilisations sont nécessaires, tout un peuple de pauvres et d'opprimés, animé de sa foi religieuse et de son idéal de justice humaine, est appelé à remplir sa mission historique. Toute idéologie mobilisatrice ne peut être à la hauteur de cette mission que si elle prend aussi racine dans la profondeur historique dudit peuple et plus particulièrement dans ses zones de vitalité et de propulsion. C'est ainsi qu'on peut retrouver la religion comme puissance matérielle et spirituelle, nourrissant de nouvelles

(55) K. Marx, *Fondements de la critique de l'économie politique*, op. cit., t. I, p. 481.

aptitudes et autorisant de nouveaux espoirs (56). Penser autrement, c'est-à-dire continuer à se conformer aux canons occidentaux de la révolution, c'est s'exposer au risque de la fatigue prématurée, c'est se condamner à être l'eunuque du pouvoir...

A tous les élans théoriques d'inspiration marxiste – prometteurs ou malheureux – Berque rappelle que « le sentiment religieux constitue en Orient un fait difficile à escamoter ». (57) Un rappel, en fait, d'un ordre de choses qui n'est que trop présent et que la pensée marxiste arabe tend moins à nier qu'à intégrer positivement dans une vision nouvelle du monde et de l'homme. Cette appropriation révolutionnaire du religieux – que d'ailleurs tous les partis progressistes font avec plus ou moins de bonheur-trouve sa justification dans le constat suivant : l'homme traditionnel est là dans le monde d'aujourd'hui, porteur d'insignes d'une époque révolue et synthétisant en son être tous les échecs et déboires du passé. Lorsqu'on le saisit non sous le regard compatissant et nostalgique de l'ethnologue, mais sous celui du penseur soucieux d'une contemporanéité efficace et rêveur éveillé de puissance, il nous est donné de constater que notre homme, fortement imbu des anomalies dévitalisantes d'une certaine religion, fait échec et à la contemporanéité et au désir de puissance... Ce qui existe finalement entre cet homme et les temps modernes c'est un rapport de lassitude réciproque. De cet homme donc, l'époque est aussi bien fatiguée... C'est sans doute cet état de choses qui fait dire à S. Amin : « Traditionaliste ou non traditionaliste nous paraît être la vraie et profonde frontière entre la stagnation et le progrès, beaucoup plus qu'« occidental » ou « socialiste ». Car le socialisme risque, s'il refuse de rompre avec la tradition, de signifier verbalisme seulement ». (58) Puis, avec une légèreté inouïe et inhabituelle, il cite à l'appui de sa théorie le geste de Bourguiba vidant un verre de jus de fruit en public pendant le Ramadan et la violation de la loi religieuse par l'interdiction juridique de la polygamie comme des mesures plus prometteuses que les déclarations d'intention sur l'avenir socialiste ou des nationalisations d'entreprises ! (59).

(56) Certes, la révolution iranienne que certains se plaisent à considérer comme un phénomène populiste (S. Amin) est rentrée dans sa phase dialectique décisive qui comportera nécessairement des abus et erreurs. Mais tout indique que la conscience révolutionnaire des masses et l'alliance dynamique des classes exploitées ont atteint un certain degré de maturité et un point de non retour.

(57) J. Berque, *Langages arabes du présent*, éd. Gallimard, Paris, 1974, p. 283.

(58) S. Amin, *L'économie du Maghreb*, éd. Minuit, 1966, t. II, p. 221.

(59) Ibid., Idem.

Cette pseudo-théorie nous semble cependant reposer sur deux bévues, l'une cognitive, l'autre pratique. La première consiste à parler de la tradition – qui n'a jamais cessé d'être stratifiée et plurale – comme si tout au long de son histoire elle formait une masse monolithique et homogène. Ce qui tout simplement nous fait tomber dans les filets de la représentation conservatrice des classes dominantes, laquelle n'est somme toute qu'une consécration ou une cristallisation de rapports de production donnés. Quant à la bévue pratique, elle consiste à s'interdire d'assigner à la connaissance positive de la tradition la finalité d'une meilleure appropriation des forces pulsionnelles et affectives du moi historique ; ce qui à l'échelle collective correspond à un acte de psychanalyse thérapeutique permettant de réussir là où les décrets et campagnes échouent : la maîtrise du refoulé.

Bref, ces deux bévues ne font que retarder, au lieu de la promouvoir, l'insertion dynamique et féconde (non dépressive) de la tradition dans la modernité.

Même en Chine où la lutte contre la tradition symbolisée par le confucianisme semble des plus acharnées, « si l'on ne se laisse pas prendre, comme le note E. Balazs, par les apparences tumultueuses, les signes d'une profonde continuité tombent sous les sens ». (60) L'écriture, les beaux arts et la médecine traditionnelle en sont les manifestations marquantes... En tout cas, chasser la tradition en bloc, sans distinction aucune et sans effort de la soumettre à une appropriation révolutionnaire, c'est lui donner toutes les chances de revenir au galot entre les mains des classes conservatrices et rétrogrades.

Réhabiliter donc le religieux en le passant au crible d'une catharsis révolutionnaire, défendre les déshérités de la terre et leur religion réformée contre les classes dominantes et leur monopole sur la religion, n'est-ce pas là un souci qui se lit dans les idéologies des partis de la gauche arabe ?

Cette réhabilitation du religieux exigeante et vigilante ne peut en aucun cas nuire à la construction du socialisme dans les pays arabes, puisque leur sous-développement n'est pas du côté de leur différence, mais de leur impuissance vécue vis-à-vis de l'Occident. Dans ce sens, la tâche primordiale de la praxis socialiste est de doubler la spécificité culturelle d'une puissance technologique et de créer pour celle-ci des structures d'accueil positives dans celle-là.

(60) E. Balazs, *La bureaucratie céleste*, éd. Gallimard, Paris, 1968, p. 315.

3 – De l'alliance de classes

« Le nouveau depuis Marx et Lenine, écrit H. Lefebvre, c'est que nous sommes entrés dans la période transitionnelle ; on pourrait en sortir. Or, elle se prolonge. Les pouvoirs et institutions établis font durer le plaisir ; car ils captent la transition à leur profit ». (61).

En termes simples, cette pensée indique une réalité profonde qui n'est dans le monde dit tiers que trop présente. La déconfiture précapitaliste de ce monde assortie de dépendances et de mythes de développement, justifie, à la limite, toutes les réponses anarchistes ou nihilistes, mais autorise aussi l'adoption de toute une politique de la résistance et de l'utopie. Si « le socialisme scientifique n'est pas la négation pure et simple du socialisme utopique, mais le bénéficiaire critique » (Engels), le combat demeure encore possible, quand même « seul le chapitre des bifurcations reste ouvert à l'espérance » (Blanqui).

Dans les pays en essai de développement, l'histoire qui reste à écrire et à faire, au-delà de la prostitution des mots et de la lassitude des prétendus « nouveaux philosophes », c'est celle du droit des peuples à leurs révolutions. Ce droit, bien qu'il soit en principe inaliénable et indéfectible, n'a cependant pour la conscience des bénéficiaires rien d'une donnée évidente et intelligible. Son institution passe nécessairement par la politisation des masses populaires dans le sens le plus large du terme. Or, « politiser les masses, comme l'a écrit si bien F. Fanon, ce n'est pas, ce ne peut être faire un discours politique. C'est s'acharner avec rage à faire comprendre aux masses que tout dépend d'elles, que si nous stagnons c'est de leur faute et que si nous avançons, c'est aussi de leur faute, qu'il n'y a pas de demiurge, qu'il n'y a pas d'homme illustre et responsable de tout, mais que le demiurge c'est le peuple et que les mains magiciennes ne sont en définitive que les mains du peuple. » (62) Ces masses, comme moteur de l'histoire, ne peuvent, dans une société préindustrielle comme la marocaine, se limiter au prolétariat, ni à la paysannerie, ni même à la petite bourgeoisie ; mais elles doivent comprendre toutes ces couches sociales, diversement exploitées, dans un mouvement total de changement et de promotion de la société. Au lieu de cristalliser la tâche du changement social sur l'une de ces classes en vertu de quelque modèle ou référence stéréotypée, combiner leur position et leur rôle

(61) Von H. Lefebvre, *Le manifeste différentialiste*, éd. Gallimard, Coll. « Idées », Paris, 1970, p. 185.

(62) F. Fanon, *Les damnés de la terre*, éd. Maspéro, Paris, 1961, p. 146.

dans un seul et même processus de compétition révolutionnaire. Ceci est d'autant plus nécessaire que les alliances des classes dominantes avec d'une part tout un passé de despotisme, de bureaucratie et de népotisme et d'autre part avec l'impérialisme et le capital international ne sont pas hypothétiques et conjoncturelles, mais réelles et organiques.

L'alliance de classes fondée sur la convergence de leur lutte est, comme théorie, pratiquement absente des textes de Marx. Selon P. - P. Rey, la raison principale en est « l'impossibilité pour Marx de se lier organiquement à la lutte des paysans russes comme il s'était lié à celle des ouvriers anglais, puis à celle de l'ensemble de la classe ouvrière mondiale ». (63) Cette alliance reste cependant toujours à penser suivant les données empiriques de l'histoire concrète et du degré de développement économique du pays. Car « si nous pensons, comme le fait remarquer si bien P. - P. Rey, que toute formation sociale réelle n'est jamais le lieu d'un seul mode de production, mais de l'articulation de plusieurs modes de production, alors ne pas pouvoir étudier la convergence des luttes des classes exploitées, c'est ne pas pouvoir étudier les conditions réelles du renversement des exploités » (64).

C'est dire qu'un peuple qui a le plus de chance de réussir sa révolution c'est celui qui se refuse d'abord à l'importer ou à la copier sur quelque modèle dominant. L'essentiel pour lui est donc de s'assimiler l'apport puissant du socialisme, de renaître avec lui en vue de le mettre en pratique et de le construire par la pratique. Le rôle de tout parti socialiste est d'organiser cette construction, de la mettre en œuvre et de la pourvoir de la régularité et de l'efficacité nécessaires. Il devra aussi avoir constamment en vue, pour ne pas les répéter, les trois erreurs mortelles que Mahdi Ben Barka a si lucidement révélées et analysées au compte du mouvement progressiste marocain :

1/ La première, écrit-il, consiste essentiellement dans l'appréciation que nous portions sur les compromis que nous étions obligés de passer avec l'adversaire.

2/ La seconde consistait dans les luttes que nous menions en vase clos, en dehors de la participation populaire.

(63) V. Pierre-Philippe Roy, *Les alliances de classes*, éd. Maspéro, Paris, 1973, pp. 177-179 ss.

(64) *Ibid.*, p. 179.

3/ La troisième, dans le manque de netteté dans les prises de positions idéologiques ; nous ne disions pas avec précision qui nous étions » (65).

Il s'ensuit que la précision idéologique, la participation des masses aux luttes politiques et la position critique à l'égard de l'idéologie des compromis sont les conditions de base que tout parti socialiste doit remplir pour réaliser le but immédiat qui est le sien : remettre le pouvoir entre les mains d'un gouvernement issu des classes laborieuses et contrôlé par elles. Une fois ce but atteint, toutes les mesures de transition qui ont une fonction préparatoire ou dissolvante et qui ne nuisent en rien au projet socialiste seraient à envisager et à prendre. La jouissance égalitaire du sol, le capitalisme d'Etat, l'alliance de classes elle-même forment une partie de ces mesures transitionnelles qui doivent toutes faire disparaître l'économie naturelle paysanne, la petite production marchande et le capitalisme privé et préparer l'avènement de l'économie socialiste et de la société sans classes.

4 - Quel socialisme ?

En dépit de toutes les lassitudes et les déboires, l'effort de dépasser notre histoire dépressive doit se maintenir et se renouveler perpétuellement. Il doit être porteur de notre raison d'être... Le dépassement de cette histoire n'aura cependant de chance d'aboutir que par l'abolition ou l'évitement du modèle de développement capitaliste qui ne recèle que des enlisements et ne peut enfanter que de nouvelles crises et dépressions. L'échec du schéma libéral, dans le cas des pays en essai de développement n'est plus à démontrer. Sous toutes ses formes, ce schéma reproduit les mêmes désarticulations et réédite les mêmes bêtises, avec toujours un peu plus d'acharnement, de réduplication et de savoir-faire.

La nécessité et la supériorité du socialisme ne doivent pas seulement être affirmées, par des formules telles « Marx ou crève » ou « socialisme ou barbarie », mais aussi construites et mises à l'épreuve, envers et contre toutes les amertumes et déceptions produites par des réalisations socialistes de par le monde. Le socialisme, ici et maintenant, est la seule alternative possible au blocage, à la dépendance et au piétinement.

(65) V. Ben Barka, *Option révolutionnaire au Maroc*, éd. Maspéro, Paris, 1966, p. 37.

Etant la seule combinaison qui soit à la fois nécessaire et supérieure, c'est-à-dire vraie, le projet socialiste, tel le phénix, doit, à la limite, pouvoir renaître de ses cendres, de ses réussites comme de ses erreurs et égarements ; il doit savoir se nourrir et bâtir sa santé contre ce qu'il n'est pas, pour retrouver constamment le sens qu'il est censé avoir.

Et ce que le projet socialiste n'est pas, nous pouvons le dire ainsi : non seulement ce projet se définit négativement par les propriétés constitutives du capitalisme, mais aussi par celles des présocialismes. Ayant déjà décrit les premières, essayons de les résumer avec Staline : « Au lieu que soit assuré le maximum de profits, ce sera la satisfaction au maximum des besoins matériels et culturels de la société ; au lieu que la production se développe avec des temps d'arrêts [...], c'est une croissance ininterrompue de la production ; au lieu de temps d'arrêts périodiques qui s'opèrent dans le progrès technique et s'accompagnent de la destruction des forces productives de la société, c'est un perfectionnement ininterrompu de la production sur la base d'une technique supérieure » (66).

Maintenant, comment définir les propriétés présocialistes qui définissent négativement le socialisme ?

Le désir de socialisme – dont l'expression ambivalente et inconsciente se trouve déjà, paradoxalement, dans le développement des coopératives et des sociétés par action du monde capitaliste – ne peut se limiter aux décisions juridiques d'expropriation et de nationalisation. Un capitalisme d'Etat qui éternise son séjour dans l'antichambre du socialisme risque de voir sa forme avancée d'appropriation dégénérer en saisies et en confiscation si le niveau des forces productives ne lui est pas égal et concomittant. Dans le cas de cette contradiction un retour en force et déguisé de l'idéologie bourgeoise est même possible et réalisable.

Outre cette condition, celle relative à la rationalité et à la compétence technique n'est pas moins nécessaire. « Hier, écrit Lénine, il fallait essentiellement nationaliser, confisquer, battre et achever la bourgeoisie et briser le sabotage avec le maximum de résolution. Aujourd'hui, il n'est que des aveugles pour ne pas voir que nous avons nationalisé, confisqué, brisé et démolé plus que nous n'avons réussi à compter. Or, la socialisation diffère de la simple confiscation précisément en ceci qu'on peut confisquer avec la seule « résolution » sans

(66) J. Staline. *Les problèmes économiques du Socialisme en U.R.S.S.*, Pékin, 1974, pp. 41-42.

être compétent en matière de recensement et de répartition rationnelle de ce qui a été confisqué, tandis qu'on ne peut socialiser à défaut de cette compétence » (67).

Bref, la conversion au socialisme ne peut concorder ni avec un bas niveau des forces productives ni avec un capitalisme de monopole d'Etat fondé sur l'appropriation irrationnelle et incompétente. De quelles mutations et substitutions tire-t-elle donc sa substance ? Autrement dit quelles sont les dimensions ou les mesures spécifiques qui définissent son essence ?

Certes, le contenu du socialisme scientifique doit compter avec les éléments de civilisation endogènes à chaque formation sociale historiquement donnée. C'est même là l'une de ses vocations essentielles. Dans ce sens, nous pouvons écrire avec M. Ben Barka, dans le cas du Maroc : « Pour nous le contenu du socialisme scientifique se caractérise :

– par une solution correcte du problème du pouvoir grâce à la mise en place d'institutions politiques qui permettent un contrôle démocratique des masses sur l'appareil de l'Etat ainsi que sur la répartition des ressources et du produit national

– par une structure économique qui déracine les fondements de la domination de l'impérialisme allié de la féodalité et de la grande bourgeoisie parasitaire ;

– par une organisation politique et sociale qui encadre et éduque les masses en vue de mobiliser toutes les ressources nationales nécessaires à l'accumulation » (68).

Cependant, dans cette définition du socialisme, comme dans tant d'autres similaires, on voit se refléter les composantes d'un socialisme « empirique » et de transition beaucoup plus que celles d'un socialisme intégral et omniprésent. Celui-ci, le seul qui soit inscrit à l'horizon de tous les systèmes socio-économiques en essai de socialisme peut se reconnaître dans les fait suivants :

– La lutte des classes opprimées contre l'impérialisme passe nécessairement par la lutte contre son associé mineur : la bourgeoisie nationale. Un prolétariat fort, allié à la paysannerie ne peut asseoir son pouvoir que sur les victoires qu'elles aura réalisées sur ce double front de lutte. De son pouvoir il ne sortira pas un gouvernement des

(67) V. Lénine : *Sur l'infantilisme de « gauche »*, éditions sociales, œuvres complètes, 1961, t. 27, pp. 348-349.

(68) Ben Barka, *Option révolutionnaire au Maroc*, op. cit., p. 54.

personnes, mais une administration des choses qui condamnera l'Etat en tant que tel à dépérir, c'est-à-dire à perdre ses fonctions.

– L'appropriation effective et rationnelle par la communauté de tous les moyens de production dont le développement, supposé être de haut niveau, peut assurer l'équipement des entreprises et par conséquent une reproduction de plus en plus élargie.

– La planification, comme maîtrise sociale des forces productives, est la seule voie rationnelle à même de créer un marché socialiste intérieur c'est-à-dire de régler la production sur les besoins de la société et de substituer à l'économie marchande un système de répartition des produits, ce qui rend désuètes la catégorie de la valeur, les lois de l'offre et de la demande et à la limite même la monnaie (69) ; bref tous les vestiges du système capitaliste de production.

– Mais toutes ces luttes et ces mutations et toutes les mesures et décisions politiques et techniques qui les accompagnent n'ont de sens que dans la mesure où elles s'insèrent positivement dans le seul et unique projet qui permette de juger de la qualité et du sort de toute expérience socialiste, celui de la libération de plus en plus poussée et triomphante de l'homme.

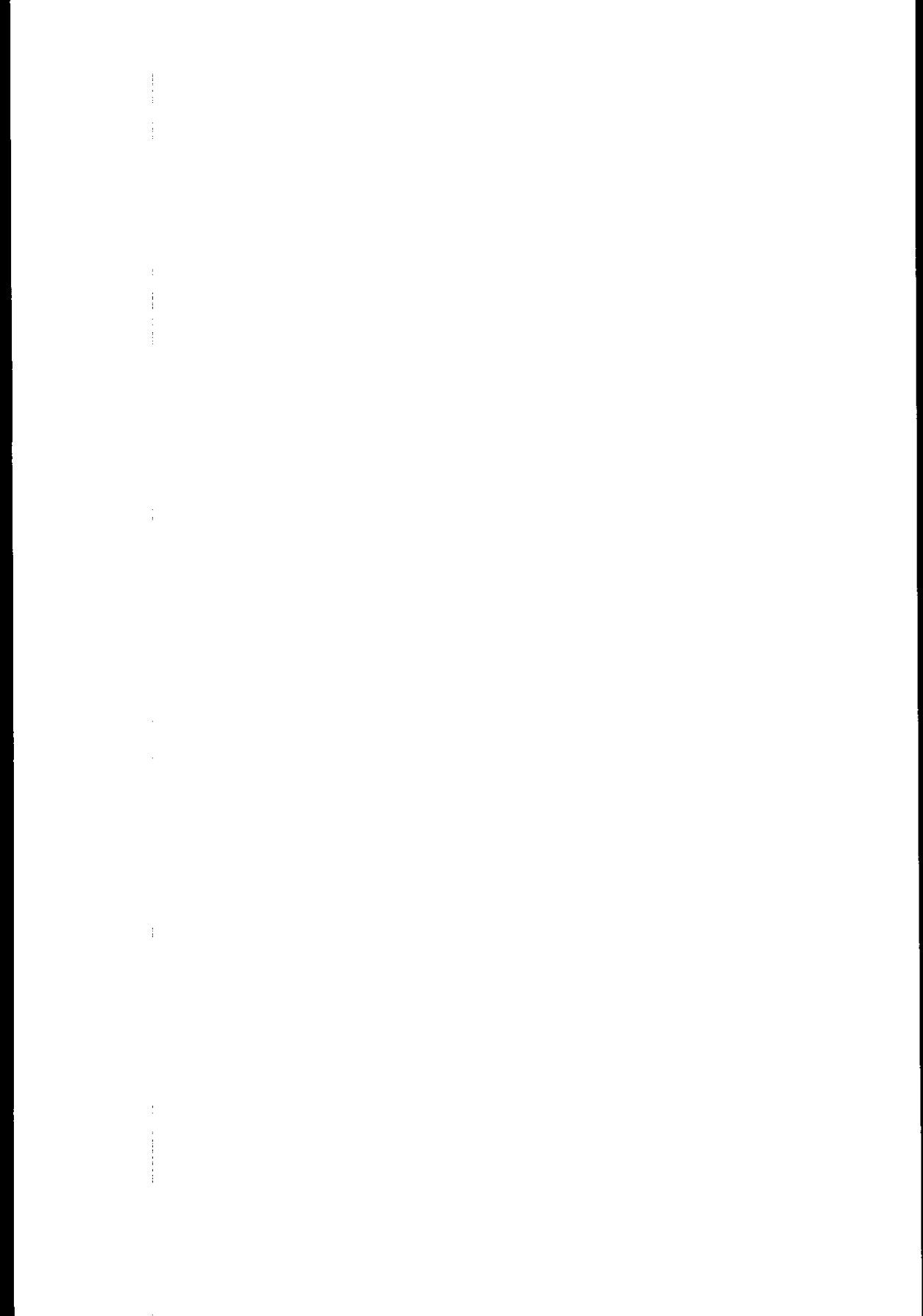
« L'essence du socialisme (si l'on veut utiliser cette expression), écrit Charles Bettelheim, n'est pas la planification, mais la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme ». (70) Autrement dit la fin de l'aliénation.

L'espérance révolutionnaire ne peut naître et renaître que dans la construction d'un socialisme de plus en plus immunisé contre toutes les aliénations qu'elles soient passées, présentes ou à venir, qu'elles dérivent du capitalisme ou de socialismes totalitaires déjà institués. Il va sans dire que cette immunisation n'est ni une donnée évidente, ni le fruit d'un simple choix ou décret, mais une sorte de postulation ou de désir dont la réalisation progressive passe par une lutte ininterrompue et exige un effort continu de conquête et de reconquête.

Ben Salem Himmich

(69) « Le capital-argent, écrit Marx, disparaît en production socialisée. La société répartit la force de travail et les moyens de production entre les diverses branches d'industrie. Les producteurs pourront, si l'on veut, recevoir des bons en échange desquels ils prélèveront sur les dépôts sociaux de consommation une quantité correspondant à leur temps de travail. Ces bons ne sont pas de l'argent. Ils ne circulent pas ». (*Le Capital*, op. cit., Livre deuxième, t. III., 1969, p. 14.

(70) Ch. Bettelheim, *La transition vers l'économie socialiste*, éd. Maspéro, Paris, 1968, p. 196.



QUELQUES REFLEXIONS SUR LES METHODES D'ANALYSE DU MONDE CONTEMPORAIN

Samir AMIN

*Institut africain de développement
économique et de planification.*

En juin 1979, nous décidons, G. Arrighi, A.G. Frank, I. Wallerstein et moi-même, de préparer, pour un ouvrage collectif, quatre études où chacun de nous tenterait de dégager ce qui lui paraît constituer les points saillants de sa contribution à l'analyse du développement du capitalisme. Nous convenions de dresser ces quatre bilans en retraçant l'histoire de leur élaboration progressive. Nous nous donnions l'objectif de tenter de préciser en quoi les conclusions auxquelles nous sommes parvenus aujourd'hui se démarquent d'autres conclusions, implicites ou explicites, par lesquelles se définissent les courants principaux de la gauche et du marxisme (1). Nous nous assignions enfin le but de confronter ces quatre analyses, de les soumettre à une critique mutuelle en vue de dégager les points de convergence et de situer les divergences éventuelles.

(1) Dans tout le texte, la « gauche à l'échelle mondiale » désigne : 1) l'ensemble des courants du mouvement ouvrier et socialiste, majoritaires (social-démocratie, marxiste ou non, partis socialistes et communistes) ou minoritaires (gauche « extra-parlementaire »), 2) les mouvements de libération nationale anti-impérialistes majoritaires (nationalistes « petits bourgeois » type nassérien, baasiste etc., ou « progressistes ») ou non (« marxistes leninistes » etc...).

En parcourant à nouveau les travaux de mes trois collègues, je suis convaincu que nous partageons un point de vue commun, qui est de considérer que le capitalisme a toujours été, dès ses premières origines, un système mondial au sens que, même si, bien entendu, il n'a intégré que progressivement toutes les sociétés de la planète, les transformations qui s'opéraient dans les noyaux constitutifs de ses centres ne prennent leur sens que si on les met en rapport avec les transformations qui l'accompagnaient dans les zones périphériques de son développement. Ce point de vue est tout à fait exceptionnel et n'est partagé par aucun grand courant de la gauche et du marxisme (bien que d'autres personnes partagent ce point de vue évidemment). Il est, de ce fait, je crois, la raison profonde de notre rapprochement.

Sans doute chacun de nous en est-il venu à cette vision par son propre cheminement. A.G. Frank était parti d'une réappréciation de l'Amérique latine de la période mercantiliste (XVI-XVIIèmes siècles) pour comprendre son sous-développement contemporain. I. Wallerstein s'attachait à l'histoire globale des 3 ou 5 siècles de la transition au capitalisme, G. Arrighi en venait à une critique de la théorie léniniste de l'impérialisme. Ce qui suit est une tentative de décrire mon cheminement propre.

Un lecteur observait que mes ouvrages concernaient trois ensembles de problèmes : 1) des analyses concrètes de situations de pays du Tiers Monde (Egypte, Maghreb, Afrique de l'Ouest, Congo), 2) une théorie de l'accumulation capitaliste dans sa dimension mondiale et 3) une interprétation du matérialisme historique. Ce lecteur attentif a raison. En fait même cette classification correspond aussi à une progression de mon travail. Sans doute l'analyse concrète d'une situation n'est-elle jamais « neutre » et suppose toujours implicitement une théorie. Les analyses auxquelles je me suis d'abord attaché (l'Egypte nassérienne, l'Afrique de l'Ouest, le Congo et le Maghreb néocoloniaux et les tentatives dites socialistes de rompre avec la domination impérialiste) étaient certainement largement fondées sur une interprétation théorique de l'impérialisme. Cette interprétation, formulée entre 1954 et 1957, mais publiée seulement en 1970 dans *L'Accumulation à l'échelle mondiale*, souffrait d'une incertitude qui résultait des insuffisances mêmes du marxisme prédominant encore dans les années 50, celles de ma propre formation intellectuelle et politique.

La théorie en question permettait de critiquer les explications théoriques bourgeoises du « sous-développement », mais elle ne commandait pas une élaboration politique pratique de substitution aux

politiques nationalistes bourgeoises des mouvements de libération nationale. Mes travaux concernant les pays arabes et africains cités ont été produits entre 1960 et 1967 et se ressentent de ces limites. Cette insatisfaction m'a contraint de réexaminer la théorie de l'impérialisme, ce qui m'a amené à réécrire la théorie de l'accumulation (*Le développement inégal*), et, j'espère, à l'approfondir (*L'échange inégal et la loi de la valeur*), dans les années 1968-73. C'était aussi l'époque de la faillite ouverte du marxisme révisionniste et, avec la Révolution culturelle, de l'élaboration d'une alternative globale. Ces conditions favorables m'ont alors amené nécessairement à revenir sur les questions plus fondamentales du matérialisme historique. *L'impérialisme et le développement inégal*, *La nation arabe*, *La loi de la valeur et le matérialisme historique*, *Classe et nation dans l'histoire et la crise contemporaine* (écrits entre 1973 et 1978) tentent d'explicitier mes interprétations du matérialisme historique, mais aussi et en même temps de revoir, à la lumière de ces interprétations, les situations concrètes qui me préoccupent, celles du Tiers Monde en général, de l'Afrique et du monde arabe en particulier.

Si je devais maintenant « résumer » en quelques phrases ce qui me paraît essentiel dans ces interprétations, je retiendrais les points suivants :

1. Deux interprétations du matérialisme historique s'opposent depuis les origines. L'une réduit pratiquement la méthode à un déterminisme économique linéaire : le développement des forces productives engendre de lui-même l'ajustement nécessaire des rapports de production (par des révolutions sociales dont les acteurs agissent pour révéler ainsi la nécessité historique), et à son tour la superstructure politique et idéologique se transforme pour refléter les exigences de la reproduction des rapports de production. L'autre met l'accent sur la double dialectique des forces productives et des rapports de production d'une part, de ces derniers et de la superstructure, d'autre part.

2. La première interprétation assimile les lois de l'évolution de la société à celles qui régissent la nature. De la tentative d'une *Dialectique de la Nature* d'Engels à l'interprétation positiviste du Kautskysme, du bolchevisme même (voir Bogdanov) et au *dia-mat* soviétique, cette interprétation poursuit l'œuvre de la philosophie des lumières et constitue de ce fait l'interprétation bourgeoise radicale du marxisme. La seconde oppose d'une manière irréductible le caractère objectif des lois de la nature au caractère composite objectif-subjectif des lois de la société.

3. La première interprétation soit ignore *l'aliénation*, soit l'étend à l'histoire entière de l'humanité sans se préoccuper du contenu variable de celle-ci. L'aliénation est alors un produit de la nature humaine transcendant l'histoire des systèmes sociaux ; elle a ses racines dans l'anthropologie, c'est-à-dire dans le rapport permanent de l'homme à la nature. Les hommes dans ces conditions ne font pas leur histoire et ne la feront jamais ; l'histoire se fait par la « force des choses ». L'idée que les hommes – ou les classes – font l'histoire est naïve. La marge de leur liberté apparente est étroite, tant est pesant le déterminisme du « progrès technique ». La seconde interprétation conduit à distinguer nécessairement deux plans de l'aliénation : celle qui résulte de la permanence du rapport Homme – Nature, qui transcende les modes sociaux, définit la nature humaine dans sa dimension permanente mais de ce fait n'intervient pas directement dans l'évolution de l'histoire sociale (nous l'appellerons l'aliénation anthropologique), celle qui au contraire constitue le contenu de la superstructure idéologique des sociétés (nous l'appellerons l'aliénation sociale).

4. En nous attachant à préciser les contenus successifs de cette aliénation sociale, nous sommes parvenus à la conclusion que tous les systèmes sociaux précapitalistes de classes sont caractérisés par la même aliénation sociale (que nous allons appeler l'aliénation dans la nature). Les caractères de celle-ci résultent a) de la *transparence* des rapports économiques d'exploitation et b) du degré limité de maîtrise de la nature aux niveaux correspondants de développement des forces productives. Cette aliénation sociale dans ces conditions doit prendre nécessairement un caractère absolu (religieux), condition de la place dominante que l'idéologie occupe dans la reproduction sociale. Par opposition, l'aliénation sociale du capitalisme est fondée : a) sur l'*opacification* des rapports économiques par la généralisation des relations marchandes et b) sur un degré qualitativement plus avancé de maîtrise de la nature. L'aliénation marchande substitue donc l'économie (l'échange marchand généralisé) à la nature comme force extérieure déterminant l'évolution sociale. La lutte pour l'abolition de l'exploitation et des classes implique donc la libération du « déterminisme économique ». En ce sens, le communisme doit mettre un terme à l'aliénation sociale, sans pour autant supprimer l'aliénation anthropologique.

5. Cette interprétation rétablit *l'unicité* de l'histoire universelle. Cette unicité ne doit pas être recherchée dans une succession trop détaillée quelconque de modes de production. A ce compte, la « ligne classique » (esclavage-féodalité-capitalisme) n'est pas seulement particulière mais encore largement mythique, l'esclavage n'ayant pas été une étape « nécessaire », même en Europe, et la féodalité rien d'autre qu'une forme particulière d'un mode plus général. L'opposition-artificielle et idéologique – d'une ligne « européenne », celle décrite, et d'une autre ligne dite « asiatique » (le pseudo mode de production asiatique) appartient à la famille des philosophies de l'histoire eurocentriques, idéologiques et même racistes. L'unicité est rétablie par la succession nécessaire de trois familles de modes de production : la famille des modes communautaires, celle des modes tributaires, le mode capitaliste (qui est le premier à présenter des caractères universels homogénéisateurs de la planète). L'unicité de la famille des modes tributaires trouve son expression précisément dans le caractère universel de l'aliénation sociale dans la nature par opposition à l'aliénation sociale marchande du capitalisme. Ainsi peut-on liquider le mythe du « despotisme oriental », création idéologique de la philosophie des lumières.

6. La particularité de l'histoire occidentale dans cette perspective réside exclusivement dans le caractère « périphérique », ici synonyme d'inachevé, de sa forme spécifique du mode tributaire, le mode féodal, résultant de sa combinaison avec des modes communautaires. La répétition en Asie orientale, précisément au Japon, de cette combinaison, et le caractère féodal du Japon précapitaliste par opposition au caractère tributaire achevé de la Chine, témoigne de l'universalité des conclusions théoriques tirées de la conceptualisation proposée. *Le développement inégal* apparaît donc ici comme une loi universelle : le mode capitaliste est apparu plus vite et plus tôt dans les zones arriérées du mode tributaire, comme aujourd'hui la transition éventuelle à une société sans classes a amorcé son émergence à partir de la périphérie du système capitaliste mondial.

Les thèses présentées ci-dessus ont émergé progressivement d'une histoire politique et intellectuelle, dont je tenterai de retracer ici les grandes étapes pour chacune des élaborations concernant les concepts et les modalités 1) de l'aliénation, 2) du mode de production tributaire, 3) de l'impérialisme et 4) de la « déconnexion ». Ce n'est que progressivement, bien entendu, que ces 4 « théories » ont trouvé

leur complément naturel pour constituer les prémices de l'interprétation du matérialisme historique que je partage.

1. La question de l'aliénation, question fondamentale pour l'analyse des idéologies :

La publication des *Manuscrits de 1844* non seulement a été tardive (remonte, pour l'édition française, à 1965), mais encore tombait à plat. A l'époque, tous les courants du marxisme et de la gauche (soviétique, opposition trotskyste, social-démocratie) sauf peut-être et en partie seulement, l'anarchisme (voir Castoriadis), avaient réduit le marxisme à un évolutionnisme commarqué par le progrès (autonome) des forces productives. D'autant plus que la présentation des *Manuscrits* était (et est toujours) défectueuse à l'extrême. A la lecture en parallèle des chapitres concernant le salaire, le profit et la rente, l'éditeur a substitué une malencontreuse lecture successive. On voit plus difficilement alors ce que les *Manuscrits* révèlent : l'émergence de la critique de l'économie politique (au sens non de la critique d'une mauvaise économie pour lui en substituer une bonne, mais au sens de critique du statut de l'économique dans la vie sociale) et la découverte qui permet cette émergence, celle de l'aliénation marchande.

Pour le meilleur lecteur de l'époque, la publication permettait de voir comment Marx était passé d'une critique anthropologique encore générale, à celle du matérialisme de Feuerbach et de la gauche hégélienne, aux fondements d'une critique concrète, celle de la société capitaliste. Du concept général d'aliénation sans qualificatif il passait à celui de l'aliénation marchande.

Cet acquis allait devenir définitif ; et ce n'est pas un hasard si le *Capital*, sous-titré *Critique de l'économie politique* s'ouvrait par la marchandise fétiche. Et pourtant en dépit de ce caractère définitif de l'acquis, et de son rappel par la publication des *Manuscrits*, la tendance prédominante à en oublier sans cesse le sens allait survivre encore longtemps, même dans les courants les plus disposés à la critique du « révisionnisme ». En voici quelques preuves, s'il le fallait.

Le sous-titre de critique de l'économie politique demeure incompris, en général. En témoigne le fait que l'on continue à produire des « économies politiques marxistes » (ou « marxiennes »!!!). Le dialogue de sourds concernant « la valeur détournée inutile » et la « transformation de la valeur en prix impossible » démontre que la majorité

des économistes marxistes rejettent encore en fait l'analyse de l'aliénation marchande qui fonde la distinction nécessaire valeur-prix. Logique avec cette position, Althusser devait aller, aux débuts des années 60, plus loin encore, en rejetant ouvertement la théorie de l'aliénation pour réduire le marxisme à une économie politique positive.

Mais, même lorsque l'on adoptait alors (jusqu'au milieu des années 60) la position opposée, celle fondée sur la reconnaissance de l'importance fondamentale de l'aliénation marchande pour saisir la nature de la critique de Marx à l'endroit de la société capitaliste (et non de la seule économique), et du lieu organique entre cette reconnaissance et celle de la contradiction valeurs – prix, on n'en tirait pas toutes les conclusions. C'était en tout cas mon cas. On ne comprenait pas encore vraiment la dialectique forces productives-rapports de production. Par exemple, on considérait encore les techniques de production comme relativement « neutres ». On ne comprenait pas davantage la dialectique infrastructure-superstructure. Car on n'avait pas saisi la portée de l'analyse de l'aliénation marchande comme analyse du fondement de l'idéologie capitaliste en rapport avec le fonctionnement même de la base du mode de production. On restait en fait sur les positions d'une interprétation de l'idéologie « reflet ».

Or, la théorie de l'aliénation marchande fondait une méthode tout autre de compréhension des rapports base-idéologie. L'aliénation marchande définit le contenu de l'idéologie qui agit sur les forces sociales œuvrant et commandant l'évolution de la société capitaliste. Cette idéologie n'est pas seulement celle de la classe dominante, elle est aussi l'idéologie dominante de la société bien que celle-ci soit traversée de contradictions sociales. Ainsi, la théorie en question est-elle la condition pour ne pas réduire le matérialisme historique à un évolutionnisme économiste. Cette observation n'est-elle d'ailleurs pas confirmée par les faits : que le mouvement ouvrier se nourrit très largement de l'idéologie économiste ? En ce sens, l'observation de Lénine que le « marxisme est introduit de l'extérieur » dans le mouvement ouvrier, mérite réflexion. La critique, un peu trop unilatérale – même si elle est particulièrement fondée – de cette observation doit être corrigée par ce regard nouveau (mais n'est-il pas un retour à Marx ?) sur la théorie de l'idéologie.

Ce qui s'opposait encore à ce que l'on tire toutes les conclusions de cette analyse, c'était qu'elle avait été construite concrètement

comme analyse du capitalisme. Elle n'avait pas été « déduite » d'une « théorie générale » des rapports base-idéologie dans tous les systèmes sociaux. C'est précisément en réfléchissant à ces rapports dans les sociétés précapitalistes que l'on allait approfondir l'analyse et la porter au niveau du matérialisme historique (voir la section 2).

Revenant à l'aliénation marchande, catégorie particulière de l'idéologie – celle du capitalisme – je pose la question : à partir de quel moment exactement en est-on venu à tirer vraiment toutes les conséquences de cette analyse ? Ma réponse est claire : pour moi, comme pour bien d'autres, à partir de 1966-67.

Le mouvement d'approfondissement qui allait conduire à ces résultats s'amorce en 1957, se développe en deux temps : de 1957 à 1966, à partir de 1966. Et je vois un parallèle saisissant entre ce mouvement à travers le monde, dans les courants critiques du « révisionnisme » et le mouvement de la critique interne en Chine.

Cependant, de 1957 à 1965, la critique était restée ambiguë et incomplète. La raison en est que la nature et la portée des problèmes en question derrière le conflit « sino-soviétique » n'étaient pas encore apparues dans toute son ampleur. Le conflit apparaissait encore comme issu du refus de la Chine de se soumettre aux impératifs de la stratégie politique de l'URSS, aspirant avec les Etats-Unis « à dominer le monde », ce dont la déclaration de Kroutchev et Kennedy à Camp David en 1957 constituait l'aveu. Progressivement, la critique du révisionnisme se précisait : les deux super-puissances ne sont pas seulement deux pouvoirs politiques planétaires, ce sont aussi deux sociétés de classes (peu importe ici que l'on considère l'URSS comme capitaliste, « capitaliste-d'Etat », ou comme une nouvelle société de classes). Les deux classes dirigeantes de ces sociétés exploitent leur peuple et oppriment d'autres peuples. Or, chacune d'elles prétend soumettre les stratégies des opprimés dans le camp de son adversaire à ses objectifs propres, de manière à se servir des luttes de ceux-ci pour affaiblir l'adversaire. Ainsi, « l'URSS n'est pas plus l'alliée naturelle des classes ouvrières d'Occident et ces mouvements de libération nationale que le Pape n'est l'allié naturel du peuple polonais, ou la C.I.A. des ouvriers tchèques ». Avoir le même ennemi, ce qui est le cas dans les deux situations – parfaitement symétriques – ne crée pas d'alliance « naturelle », mais seulement circonstancielle. L'objectif des opprimés est l'abolition des classes et non la substitution d'une oppression de classe à une autre, d'une domination à une autre. Les op-

primés ne peuvent donc pas avoir pour « allié naturel » un Etat de classes. La lettre en 25 points, en 1963, établissait cette relation entre la politique de superpuissance de l'URSS et sa nature de classes. Mais il restait à comprendre quelle était la nature du mode de production soviétique, et comment on en était venu là à partir d'une évolution socialiste.

La révolution culturelle, à partir de 1966, devait contribuer à répondre à ces questions. Elle devait en effet aider à comprendre l'origine des insuffisances du bolchevisme, de son appréciation inadéquate de la dialectique forces productives-rapports de production (basée sur une appréciation inadéquate de la « technique » réputée « neutre »), de son appréciation inadéquate des rapports base-superstructure (basée sur une théorie de l'idéologie « reflet »). Ces insuffisances, le bolchevisme les avait héritées de la réduction positiviste du Kautskysme, qui avait précisément négligé la portée de l'analyse de l'aliénation marchande.

Il reste cependant que tout ce débat fécond demeurait limité au champ du capitalisme et de la construction socialiste. La question de la nature de la double dialectique forces productives/rapports de production et base/superstructure dans les sociétés précapitalistes demeurait en dehors des préoccupations. Or, c'était précisément en approfondissant cet aspect de la question que l'on allait parvenir, plus tard, à mieux saisir la nature du système soviétique et de son idéologie, comme on le verra.

2. Le concept de mode de production tributaire, concept fondamental pour l'analyse du développement inégal et de la naissance du capitalisme.

Parmi les préoccupations qui sont à l'origine de mes réflexions personnelles, cette question a très largement précédé la précédente. Et ce n'est que tardivement – à partir de la fin des années 60 – que les conclusions auxquelles je parvenais commençaient à confluer. En effet, dans les années 50 déjà, on se posait les questions suivantes : 1) dans le « sous-développement » de l'Egypte, du monde arabe et du Tiers-Monde, comment s'articulent l'héritage précapitaliste et la domination impérialiste ? 2) l'Egypte et le monde arabe précapitalistes étaient-ils « féodaux », à l'image de l'Europe ? 3) l'Islam était-il donc à la société arabe ce que le Christianisme était à l'Europe médiévale ? 4) pourquoi le monde arabe « féodal » n'avait-il pas engendré de lui-même le capitalisme, comme l'Europe l'avait fait ? 5) quelle était la

place de l'Islam dans la résistance aux idées du socialisme et comment s'expliquait cette place : par une « survivance » ?

Le débat s'était développé ici en rapport avec les vicissitudes de la libération nationale, et particulièrement du nassérisme, avant même que la question de l'URSS ne mette à l'ordre du jour une réflexion approfondie sur le socialisme, puis, après même 1960, sans que l'on ne saisisse immédiatement le rapport entre ces deux séries de problèmes. Il y avait bien sûr déjà eu des débats au sein du marxisme sur la question des sociétés non européennes, notamment au cours des années 20 autour du « mode de production asiatique », et il y avait une tradition académique qui avait survécu à l'arrêt de ces débats. Mais tout cela ne nous préoccupait pas réellement, tant il nous avait toujours paru évident que la thèse de « l'exceptionnalité européenne » sentait l'occidentalocentrisme pro-impérialiste.

Il ne restait alors pour nous que deux thèses possibles : 1) l'identité, presque absolue, du monde arabe précapitaliste et de l'Europe médiévale, ou 2) si différence il y avait, celle-ci n'était pas de la nature de celle retenue par la thèse du « despotisme oriental ».

Je crois qu'il ne serait pas correct de ne pas reconnaître que jusqu'en 1960 l'essentiel des réflexions, toutes nuances comprises, se situait dans le cadre de la première thèse. Nuances à signaler toutefois, puisque, comme je l'ai expliqué ailleurs, ma thèse distinguait dès 1957 le « mode féodal en général » du « mode féodal européen particulier ».

Ces nuances témoignaient au fond d'une insatisfaction. En effet, la thèse de l'identité laissait ouvertes les questions posées, rappelées au début de ce développement. C'est pourquoi lorsque l'on est passé, très brusquement, à partir de 1960, à la seconde thèse, on est parvenu à une élaboration précise de celle-ci d'une manière qui nous paraît (encore) satisfaisante, dans un temps très court.

Le terrain avait été préparé. Je voudrais en faire ici l'histoire qui, pour ce qui me concerne, est fort curieuse. L'ouvrage de Sayed Qotb (Al Adala al Ijtimâia Fil Islam), paru en 1950, m'avait immédiatement intrigué. L'auteur, idéologue des Frères Musulmans, opposait le Christianisme, apparu dans un monde organisé, l'Empire romain, et de ce fait préoccupé exclusivement de métaphysique et de morale, rendant à « César ce qui est à César », à l'Islam contraint d'organiser un Etat et de ce fait intervenant dans tous les domaines de la vie sociale.

Scientifiquement parlant ; la thèse ne vaut pas grand chose. Elle constituait néanmoins une expression idéologique puissante qui, au fond, imprègne encore toutes les sociétés musulmanes où elle constitue un élément essentiel de l'idéologie dominante. Et si des exploitations conservatrices médiocres exploitent évidemment ce thème, la révolte populiste des masses reste aussi enfermée dans cette idéologie, comme en témoigne la révolution iranienne.

Cette thèse idéologique présente l'intérêt qu'elle révèle quelque chose de vrai : le caractère totalitaire de l'idéologie dans les pays musulmans, puisque cette idéologie prétend régler tous les aspects de la vie sociale, et, de ce fait, rend sans objet la séparation Etat/société civile. Il s'agissait de saisir s'il en avait été de même dans l'Europe chrétienne et féodale. Bien entendu, le plein développement de la société civile en Europe est le fait du capitalisme. Mais celle-ci a des racines profondes et apparaît embryonnairement en pleine féodalité (autonomie des corporations, propriété privée...) Est-ce parce que l'embryon de relations capitalistes y est précoce ? Est-ce parce que l'idéologie de cette société le tolère, ou même y incite ? La première réponse est tautologique, puisqu'il s'agit précisément de savoir pourquoi cette précocité d'éléments de structure capitaliste. La seconde est idéaliste (c'est celle de Qotb). La réflexion devait conduire à découvrir la raison réelle commune aux deux domaines : la précocité de relations capitalistes (infrastructure), le caractère « incomplet », « fissuré » de l'idéologie. Cette raison, c'est le caractère inachevé de la forme spécifique du mode tributaire en Europe – le mode féodal. Bien que notre thèse n'ait été explicitée sous cette forme « définitive » que dans les années 70, ses principaux éléments constitutifs étaient déjà pratiquement dégagés de la réflexion sur les « spécificités » comparées des féodalismes occidental et oriental. Car simultanément, on parvenait à situer la « spécificité orientale » précisément dans le caractère achevé de son mode de production, auquel le nom de tributaire fut attaché (assez tôt d'ailleurs). Or, ce caractère achevé s'exprime à tous les plans : de la base (classe tributaire et centralisation étatique du tribut versus émiettement féodal de celui-ci et faiblesse de l'Etat, le premier correspondant à des forces productives plus avancées et non moins comme le voyait, à tort, la thèse sur le « despotisme oriental » et le « mode asiatique »), de la superstructure (idéologie « mieux formulée », laissant moins de « fissures », donc d'aspect plus « totalitaire »), et de leur dialectique (plus grande adéquation qui laisse

moins de flexibilité, et donc moins de potentiel de dépassement rapide...) La thèse qui se construisait progressivement en répondant aux questions de départ, m'amenait aussi à un résultat inattendu. Les caractéristiques attribuées par Qotb à l'Islam étaient en réalité pré-existantes à celui-ci, non certes en Arabie, mais dans l'Orient ancien qui sera arabisé et islamisé, singulièrement en Egypte, modèle tributaire achevé bien avant son arabisation-islamisation évidemment.

L'élaboration de cette thèse concernant le monde musulman était rendue particulièrement complexe du fait de l'hétérogénéité de ce monde (au plan du développement des forces productives), et de l'importance de la place que les relations marchandes internes et externes y occupaient.

On voit donc que la thèse du mode tributaire, forme générale, et de ses formes achevées et non achevées (périphériques), conduisait tout droit au développement inégal. La forme non achevée féodale européenne, plus arriérée (du fait de sa constitution à partir des sociétés barbares primitives), avait un potentiel d'évolution plus rapide que la forme achevée. Dans cette opposition relative flexibilité-rigidité, le degré d'adéquation idéologie-base occupait une place décisive. La fusion Etat-Islam, le caractère pansocial de l'idéologie musulmane, le caractère avancé de l'Etat s'opposaient au caractère embryonnaire de l'Etat en Occident, à la substitution seulement partielle de l'Eglise à cette carence, donc au développement ultérieur autonome de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise, à l'émiettement non seulement à la « base » (émiettement du surplus), mais en parallèle au sommet (caractère confus, « incomplet », fissuré de l'idéologie, composée largement de segments juxtaposés d'origines diverses...).

Mais la thèse du développement inégal n'explique pas seulement l'apparition précoce du mode plus avancé – le capitalisme – à partir de l'Europe et son « avortement » en pays de l'Islam. Dans cette explication, elle mettait en œuvre une analyse de l'idéologie tributaire (et de son aliénation propre) et une méthode d'analyse des rapports dialectiques base-idéologie. Or, à ce point, on découvrait l'analogie avec la méthode de l'analyse du capitalisme par Marx et de son analyse de l'aliénation marchande.

L'idéologie tributaire achevée opère en effet dans la société pré-capitaliste de classes comme l'aliénation marchande dans le capitalisme : comme idéologie non seulement de la classe dominante, mais comme idéologie dominante de la société (c'est pourquoi elle a la

peau aussi dure que l'idéologie économiste dans le monde moderne...): elle oriente le développement des forces productives (la technologie n'est donc pas plus neutre ici que là). Mais, bien entendu, le contenu de l'aliénation qui la définit est spécifique.

Nous nous posons alors la question de savoir quelle était cette spécificité. Cela nous a conduits à commencer à réfléchir plus systématiquement sur les grandes idéologies précapitalistes de classes en dehors de l'islam et de la Chrétienté, l'Hindouisme, le Bouddhisme, le Taoïsme et le Confucianisme d'une part, les idéologies de l'Égypte ancienne et de l'antiquité esclavagiste d'autre part. Ce à quoi nous sommes parvenus peut paraître aujourd'hui simple : que les idéologies les plus représentatives de « l'adéquation » en question sont celles des sociétés tributaires achevées modèles, l'Égypte et la Chine. L'adéquation de la plus « pure » de ces idéologies – le Confucianisme est d'ailleurs telle qu'elle en est insupportable, au point d'engendrer sans cesse son contraire le Taoïsme. Par contre, la plus confuse de ces idéologies – l'Hindouisme – se survit en parallèle avec un « avortement permanent » du mode tributaire en Inde...

La spécificité de l'aliénation précapitaliste par opposition à l'aliénation marchande provient, affirmons-nous au terme de cette réflexion, de la transparence des rapports économiques dans les sociétés précapitalistes, par opposition à l'opacification de ceux-ci par le marché. L'importance décisive des *Manuscrits de 1844* résidait précisément dans cette découverte de la base de l'opacification (le marché) et de ses effets (l'autonomie des « lois économiques » qui s'imposent à la société comme des lois de la nature). Cela étant, dans les deux cas, l'idéologie (l'aliénation) intervient comme un facteur actif de la reproduction sociale, et non comme un reflet passif des exigences de la base. Cette intervention active explique pourquoi le dépassement d'un système achevé est si difficile. Il rend compte des obstacles auxquels s'affrontait la naissance du capitalisme dans les sociétés tributaires achevées comme des obstacles auxquels se heurte aujourd'hui la construction socialiste. L'aliénation économique, qui constitue aujourd'hui cet obstacle (et rend compte des dévoiements des expériences effectives de l'URSS et de la Chine), opère, de ce point de vue, comme l'idéologie tributaire hier (le Confucianisme par exemple), pour retarder le développement des rapports capitalistes. Dans un cas comme dans l'autre, l'aliénation prive l'humanité de sa liberté et la soumet à des lois qui paraissent extérieures à elle-même,

opérant comme des lois de la nature. Cependant, le domaine où opèrent ces lois est spécifique à chacune de ces deux étapes : dans l'étape tributaire, ce domaine est la superstructure elle-même (l'Etat, la politique, la morale), dans l'étape capitaliste c'est la base (l'économie).

La théorie de l'idéologie qui s'est ainsi constituée progressivement éclairait d'un jour nouveau la question de la société soviétique. L'idéologie de cette société porte des caractéristiques dans sa structure comme dans ses fonctions dans la reproduction qui la rapproche de l'idéologie tributaire. La raison en est la transparence de l'exploitation, du fait de la centralisation de la propriété du capital. C'est la raison pour laquelle, en dépit de son caractère de classe, la société soviétique ne nous paraît pas répondre aux qualifications du capitalisme.

3. La question de l'impérialisme et la méthode d'analyse de la lutte des classes à l'échelle mondiale.

Nos préoccupations ont toujours été situées précisément dans ce domaine. Comme tous nos écrits ont traité de la question de l'impérialisme, nous nous abstenons ici d'explicitier ce qui a été fait ailleurs.

Les contributions de mes trois collègues dans ce domaine ont été, pour moi, de la première importance dans l'évolution de ma réflexion. Ils étaient en effet parmi la très petite minorité de ceux qui voyaient dans le capitalisme un « système mondial dès l'origine ». Or, cette manière de voir posait un problème : quelle était alors la spécificité de la phase « impérialiste » contemporaine ?

Dans les années 50, je m'attachais non seulement à tenter de faire la critique des théories en cours concernant le sous-développement et le développement (sujet que je traitais comme objet de ma réflexion académique) mais, plus important pour moi, à mieux comprendre la nature de l'histoire de l'Egypte et du monde arabe (voir ci-dessus), et à mieux voir comment la lutte de libération nationale et la lutte pour le socialisme s'articulaient. Dans cette perspective, la théorie léniniste de l'impérialisme me paraissait (et me paraît toujours) décisive : c'est elle qui fondait cette vision, confirmée par l'histoire, que le temps de la révolution socialiste était venu et que cette révolution commençait par les maillons faibles du système mondial, la périphérie dominée.

L'introduction des concepts de centre et périphérie dès ces années 50 reflétait ma préoccupation de concilier la vision d'un capitalisme mondial dès l'origine d'une part et l'importance de la coupure impérialiste d'autre part. Beaucoup de critiques, parce qu'ils excluent l'hypothèse du caractère mondial du capitalisme, s'interdisent de comprendre le sens de ces concepts, qu'ils confondent avec pays impérialistes et pays dominés par l'impérialisme.

L'importance de la coupure impérialiste apparaissait en cela que, jusqu'à celle-ci, de nouveaux centres pouvaient apparaître à partir de situations périphériques, ce qui est devenu impossible depuis, rendant le socialisme objectivement nécessaire.

Pendant, l'élaboration de la thèse du capitalisme mondial n'a nullement été chose facile et les expressions de cette thèse sont restées longtemps imparfaites et même erronées. C'est dans cette élaboration que les travaux de mes trois collègues m'ont le plus marqué, au point que ce qui en est résulté, chez moi, est largement le produit d'un dialogue fécond avec ces lecteurs.

Le travail de pionnier d'André Frank allait dans cette direction dans les années 60, beaucoup plus loin que je n'étais parvenu. Traitant de l'Amérique dans son ensemble, il la considérait comme capitaliste dès l'origine, du fait de son façonnement comme périphérie dans le système mercantiliste. Les critiques qui ont pu lui être faites par la suite – de n'avoir pas regardé de près les relations de production – même si elles sont partiellement fondées (mais en général les critiques en ont tiré des conclusions fausses : que la thèse de Frank aurait été « circulationniste »), oublient que la thèse opposée était alors (et est toujours) que l'Amérique latine est « précapitaliste » (« féodale »). Bien entendu, la question de la qualification globale des périphéries mercantilistes – qui devait être décisive pour notre « théorie collective » du capitalisme mondial – se posait pour l'Amérique mais non pour le monde arabe, l'Asie et l'Afrique d'une manière plus générale, du moins avec la même acuité. Par contre, l'hypothèse du capitalisme mondial retenue, on allait pouvoir saisir plus facilement le mode de fonctionnement de la domination du capital sur les périphéries en Afrique et en Asie. Les mondes ruraux, paysans ou « féodaux », d'ici, offraient des exemples innombrables et saisissants de modèles de domination formelle du capital. L'analyse dans ces termes, et non dans ceux d'un quelconque « circulationnisme », a constitué le second progrès de la théorie.

L'origine de ce second progrès de la théorie remonte aux débuts des années 60. Le domaine étudié était l'Afrique du Sud. La question n'était évidemment pas examinée en termes « académiques ». Il s'agissait d'une question politique : comment qualifier les classes sociales de la périphérie, par qui étaient constituées les alliances impérialistes et par conséquent comment devait-on envisager l'alliance de libération nationale. L'expérience nassérienne m'avait amené dès 1960-63, à remettre en question les schémas « traditionnels » concernant la bourgeoisie dite nationale, par opposition aux compradores, et la propriété foncière. La revue *Révolution* (1963) posait la question sud-africaine dans des termes qui, à l'époque, n'étaient pas admis. En effet, l'apartheid était considéré (par le PC sud-africain et par l'ANC) comme un « obstacle » au développement du capitalisme de nature politico-idéologique, reflétant « l'arriération » des Boers ; et le discours « libéral » contre l'apartheid paraissait confirmer ce point de vue (cette illusion est loin d'être morte, même aujourd'hui). L'analyse que nous produisions considérait au contraire que la fonction des « réserves » dans la reproduction de la force de travail était essentielle au développement du capitalisme en Afrique du Sud. Le travail de G. Arrighi sur la Rhodésie venait confirmer cette vision. Mais il a fallu attendre encore dix ans pour que ces idées pénètrent le mouvement en Afrique du Sud.

I. Wallerstein s'intéressait à la période mercantiliste. Américain, il devait ressentir à quel point la vision eurocentriste de la majorité des historiens (y compris Perry Anderson) avait sous-estimé le rôle décisif de la périphérie américaine dans cette histoire. C'est ce rôle qui lui a fourni la clé de l'explication du transfert du centre d'une région à l'autre de l'Europe : c'est la domination des mers qui a fini par donner à l'Angleterre sa victoire définitive, rendant la révolution industrielle possible.

Ce travail d'une richesse exceptionnelle, érudition historique et force théorique, se situait dans un domaine contigu au mien. Je ne m'intéressais pas aux déplacements du centre de gravité dans la zone centrale du système, mais aux forces qui empêchaient d'autres régions du monde (l'Asie et l'Afrique) d'accéder à des positions « centrales » et allaient donc les condamner irrémédiablement à être intégrées progressivement comme périphéries du système mondial. Les hypothèses que j'avais avancées concernant le développement inégal concernaient exclusivement ces questions. Cependant, la simple juxtaposition de ce à quoi j'étais parvenu concernant le dévelop-

pement inégal dans la naissance du capitalisme à partir de l'Europe, non de l'Asie et du monde arabe, et ce à quoi mes lectures, notamment de Wallerstein précisément, me conduisaient en ce qui concerne le déplacement des centres dans la zone européenne, suggérait immédiatement quelques hypothèses généralisatrices concernant la méthode d'analyse du développement inégal.

Il devait appartenir à Arrighi de poser à nouveau dans son ensemble, la question du caractère mondial du capitalisme et de ses phases, notamment la phase dite impérialiste. Écrit en 1972, l'embryon de la *Géométrie de l'impérialisme*, enrichi par deux analyses importantes et connectées, l'une concernant les rapports Etat/Economie dans les phases du développement du capitalisme et l'autre la nature des vagues de luttes de classes en Occident au XXème siècle à la lumière des « renversements » de dominance dans les rapports Etat/Economie, constitue un nouveau point de départ qui impose de reprendre la « théorie du capitalisme mondial » à un niveau plus riche, celui d'une réflexion plus large encore par l'ampleur des domaines qu'elle se proposerait d'intégrer.

Revenant un peu en arrière, il n'est pas possible de retracer les étapes de cette réflexion sur l'impérialisme sans rappeler les débats tumultueux sur « L'échange inégal ». Il n'y a aucun doute, pour moi aujourd'hui, que le livre d'Emmanuel, paru en 1969, venait au bon moment. Car il allait crever l'abcès. La théorie du capitalisme mondial en gestation n'avait jamais été « circulationniste », préoccupé seulement par les échanges marchands et ignorant les classes et les rapports de production. Chacun de nous et à chaque étape s'était posé les questions pertinentes : comment des rapports de production différents et des ensembles de classes différents qui leur correspondent opèrent dans un système qui les intègre. Il n'empêche que les outils d'analyse, notamment dans le domaine dit de « l'économie » se prêtaient mal aux analyses en termes « mondiaux », car ils avaient été forgés dans la perspective exclusive d'une analyse de « l'économie internationale » (et d'une mauvaise analyse de surcroît). La critique sur ce point, que les premières formulations sentaient encore trop l'économie internationale, est parfaitement juste. « L'échange inégal » le sentait encore davantage. Cependant, il ne fut pas rejeté pour cette raison, mais pour son contraire : sa capacité potentielle à poser la question en termes de capitalisme mondial. Pour le faire, j'exprimais la mondialisation en termes de loi de la valeur opérant à l'échelle mondiale (mondialisation de la marchandise, mondialisation du capi-

tal, mondialisation de la valeur de la force de travail). Et c'est à ce point qu'à nouveau la réflexion sur l'impérialisme rejoignait celle qui concernait l'aliénation (2).

4. Intégration dans le système mondial ou « déconnexion » ?

Selon la conception « traditionnelle » du mouvement ouvrier et socialiste, le socialisme devait se constituer à partir des centres capitalistes avancés et du niveau de développement des forces productives atteint dans ces centres. La « mondialisation » de la production, impliquée par ce développement, constitue le fondement de la thèse de la « révolution mondiale » (ou tout au moins « européenne »). Cette conception est aussi celle des « évolutionnistes » – les sociaux démocrates. Elle a été remplacée, par Lénine et Boukharine – par une conception fondée sur le développement inégal au sein d'un système impérialiste partagé entre des centres, où la transformation socialiste est retardée, et des périphéries où la fusion du mouvement de libération nationale, de la révolution paysanne et du mouvement ouvrier, peut permettre de dépasser plus tôt d'emblée les rapports de production capitalistes, bien que le niveau des forces productives y soit encore attardé.

La notion de « rupture » apparaît donc comme indissolublement liée à la thèse du développement inégal et de la construction socialiste à partir de « pays » sortant du système capitaliste-impérialiste.

A vrai dire, la notion de « rupture » était déjà contenue dans la thèse du « socialisme dans un seul pays » à laquelle j'avais adhéré et qui me paraît toujours fondamentalement correcte.

Cependant, la notion de rupture n'a pas le statut d'un concept scientifique. Elle fait seulement référence à une réalité (ou un objectif) empirique, complexe, englobant plusieurs plans de l'objet social. C'est pourquoi il est utile de retracer l'histoire du développement de cette notion, histoire qui est loin d'être parvenue à son terme d'ailleurs, en vue de décortiquer les éléments constitutifs de cette notion complexe.

(2) Un résumé de mes thèses concernant l'impérialisme aujourd'hui et la question de la mondialisation de la loi de la valeur peut être trouvé dans *Classe et Nation*, chap. VIII, pp. 218-237.

Toute révolution est, par définition, d'une certaine manière une rupture. La Commune de Paris, 1917, la révolution chinoise, sont des ruptures.

Les idées prédominantes au sein du marxisme étaient néanmoins que cette rupture : 1) intéresserait essentiellement le domaine des rapports de production transformés à la suite de l'abolition de la propriété privée des moyens de production, abolition résultant elle-même d'un changement radical dans la nature du pouvoir politique et 2) opèrerait dans les espaces capitalistes déjà développés. La question des rapports entre cet espace et celui régi par le capitalisme (rapports économiques, techniques et culturels, politiques et militaires) n'est pas posée explicitement parce que l'on suppose que l'espace en question est suffisamment « fort » pour ne pas être dévoyé dans sa transformation par le maintien – ou la suppression – de ces rapports extérieurs.

Par ailleurs, les idées prédominantes concernant les problématiques forces productives/rapports de production d'une part et base/superstructure d'autre part, commandent évidemment le contenu de la rupture en question.

Il s'agit donc de deux séries de problèmes distincts, bien que liés évidemment : 1) quels « changements » (quelles ruptures) ? et 2) quels rapports (ou absence de rapports) avec l'extérieur ?

La meilleure méthode pour examiner ces deux séries de problèmes et la nature de leurs relations est peut-être d'examiner comment nous interprétons aujourd'hui les ruptures historiques et comment elles ont été interprétées dans le passé, notamment par leurs acteurs.

La Commune de Paris avait opéré une rupture décisive au niveau de l'organisation politique, dont Marx a tiré les leçons, mais elle n'a guère eu le temps d'être confrontée à l'organisation du bouleversement des rapports de production et n'a connu, en fait, de rapports extérieurs que ceux de la confrontation armée dans l'encerclement.

La révolution russe a commencé par opérer une rupture au même niveau, politique, du même type. Confrontée à la question des rapports de production, elle a produit dans un premier temps, spontanément, une révolution radicale : non seulement la propriété privée des moyens de production a été abolie, mais encore les rapports marchands eux-mêmes l'ont été pendant la période dite de « communisme de guerre ». Simultanément, la situation créée par la

guerre civile et extérieure, avait réduit les rapports extérieurs à ceux d'une confrontation militaire et idéologique. Cependant, à l'époque, les bolcheviques pensaient que la révolution russe n'était que l'étincelle qui allait déclencher une révolution sinon mondiale, du moins européenne et que, de ce fait, la transition socialiste serait rapide et que le problème des relations entre les zones socialistes et les zones capitalistes serait réglé de facto en faveur des zones socialistes.

L'extension de la révolution n'est pas venue. Certains n'ont jamais voulu tirer la leçon et renoncer au schéma conçu a priori d'une « révolution mondiale ». A ceux-là, il importera toujours très peu que leur « théorie » les réduise à l'impuissance totale : ils peuvent se réfugier dans un marxisme d'académie ou de chapelle et cela les satisfait. Ceux qui sont préoccupés de la transformation effective du monde, devaient tirer la leçon de l'histoire : que l'impérialisme a rendu la transformation socialiste des centres du système improbable tandis qu'il inscrivait à l'ordre du jour cette transformation dans les périphéries.

Ce fait modifie évidemment les conditions réelles dans lesquelles se posent les deux séries de questions évoquées.

En Russie, après le communisme de guerre, la NEP rétablit à la fois des rapports marchands et des rapports économiques avec l'extérieur. On ne saurait en tirer la conclusion – trop rapide – que l'URSS « réintègre » alors le système capitaliste mondial. Les échanges extérieurs restent quantitativement limités, et même largement maîtrisés, et surtout le pouvoir politique reste contrôlé par l'alliance ouvrière et paysanne. L'évolution ultérieure, négative, ne trouve son explication ni dans une quelconque « fatalité » du « socialisme dans un seul pays », ni dans les effets qui auraient été non moins fatals, des échanges extérieurs. Elle trouve son explication dans les insuffisances de la vision du marxisme de l'époque (partagée au demeurant par l'opposition et le courant dominant) : l'idéologie « techniciste » du bolchevisme. Les technologies importées dans ces conditions contribuent à dévoyer la stratégie de transition, mais elles y contribuent seulement puisque la question du développement d'un autre type de forces productives n'est même pas posée.

Dans ces conditions, lorsque, à partir de 1930, l'alliance ouvrière paysanne est rompue et que le pays s'engage dans une industrialisation étatique accélérée, une société de classes est progressivement reconstruite sur ces bases. Mais ici encore, les relations avec l'exté-

rieur ne jouent qu'un rôle accessoire dans cette reconstruction. D'ailleurs, la technologie importée est déconnectée du marché mondial par la planification administrative des prix, pour être reconnectée à un nouveau mode de production – le mode étatique. Elle n'est donc pas « intégrée » dans un quelconque « rétablissement du capitalisme ».

L'expérience chinoise a permis une nouvelle avancée dans la réponse aux questions relatives à la « rupture ». Sans doute pendant la longue période de la guerre civile, la « déconnexion » est-elle pratiquement totale ; Yenan a donné sur ce plan une leçon « d'autarcie » sans doute essentielle pour quelque pays du Tiers-Monde que ce soit, qui s'engagerait dans la voie du socialisme. D'ailleurs, les expériences vietnamiennes et cambodgiennes ont reproduit ce modèle et ont été contraintes de passer par la même étape. Cela n'est pas un hasard. A partir de 1949, l'autarcie de Yenan a été étendue à l'ensemble de la Chine, largement par la force des choses (le blocus occidental). Cependant, l'importation de technologies soviétiques durant les années 50 opérait, comme l'eût fait l'importation des technologies occidentales analogues. Néanmoins, ce sont moins les effets négatifs de cette technologie sur l'évolution des rapports de production qui ont été à l'origine de la rupture sino-soviétique, que des questions de stratégie internationale. Par la suite, le développement de la lutte des classes sur la base de l'alliance ouvrière et paysanne a permis d'aller plus loin en ce qui concerne les réponses pratiques au problème posé. Et, à vrai dire, c'est seulement à partir de 1966 que l'on est parvenu à interpréter l'histoire soviétique comme on l'a fait plus haut.

La révolution culturelle a certainement mis l'accent sur la première série de questions (quelles ruptures ?) en y soumettant la seconde (quels rapports avec l'extérieur ?). La commune populaire comme système d'intégration agriculture-industrie-éducation-administration-politique a poussé le plus loin que l'on connaisse jusqu'ici la transformation sociale en réduisant au maximum les rapports marchands. Simultanément, elle a réduit au minimum les rapports extérieurs de la Chine.

L'évolution ultérieure du pays oblige néanmoins à poser la question de l'avenir du système social (va-t-on vers la mise en place d'un mode de production étatique, de type soviétique ?) et, dans ce cadre, celle du rôle des relations extérieures (technologie importée massivement et reproduite localement sur le même modèle, décon-

nectée néanmoins du marché capitaliste mondial ?). A notre avis, dans ces évolutions possibles, l'essentiel est situé au niveau du pouvoir politique et des rapports de production et non à celui, subalterne, des rapports extérieurs.

Dans des conditions historiques particulières, le Vietnam et le Cambodge ont été amenés à réduire leurs rapports extérieurs pratiquement à néant, non seulement au cours de la guerre de libération, mais également après la victoire.

Si, comme l'expérience historique semble l'indiquer, l'essentiel est situé au plan de la lutte des classes et de la transformation des rapports de production et si l'intensité et le type des rapports extérieurs n'opèrent que pour renforcer dans un sens ou dans l'autre l'orientation du développement définie par les rapports de production pourquoi alors parler de « rupture », de « déconnexion », de « développement autocentré » au lieu de se contenter de parler de la « transformation socialiste des rapports de production ? ».

Il existe ici deux thèses opposées qui tentent de répondre à cette question.

La première considère que la seule question qui se pose est celle de la transformation des rapports de production. Celle-ci serait déjà très difficile sur la base de forces productives non suffisamment avancées, développées par le capitalisme. Or, ces forces productives en place ont été développées dans le cadre d'un système d'échanges à l'échelon mondial. Dans ces conditions, la suppression des rapports extérieurs constituerait un handicap supplémentaire au développement nécessaire des forces productives et rendrait de ce fait la transformation des rapports de production encore plus difficile, probablement impossible. Cette thèse est largement associée à la thèse de la neutralité des techniques. Si cette thèse était correcte, il faudrait en tirer la conclusion qu'en fait le socialisme est impossible puisque précisément, du fait impérialiste, il n'est pas à l'ordre du jour dans les pays développés. Si le socialisme dans un seul pays (arriéré) est impossible, c'est le socialisme tout court qui l'est également.

La thèse opposée considère donc que la transformation des rapports de production doit et peut être opérée, même sur la base de forces productives moins développées. Il n'y a pas de choix. Au demeurant, si les forces productives doivent être développées, c'est sur la base de ces rapports nouveaux, ce qui, à son tour, en orientera le développement dans des directions différentes de celles qui ont été prises sur la base des rapports capitalistes (car la technique n'est pas neutre).

Il se pose alors ici deux questions.

La première question est de savoir si ce « socialisme dans un seul pays » est possible. Notre réponse est oui. S'il est certain. Non. Une autre issue possible, dont l'histoire témoigne, est le mode étatique. Mais un développement « capitaliste » (classique) n'est-il pas aussi une troisième issue possible ? Notre réponse est que c'est probablement impossible. C'est ici qu'intervient le concept de développement auto-centré (3). La révolution socialiste dans les périphéries rend possible (et nécessaire) un développement autocentré. Car l'économie et la société extraverties héritées sont vulnérables à l'extrême aux pressions de l'impérialisme, à la fois de l'extérieur et de l'intérieur, par le biais des classes façonnées par la domination impérialiste. Sans doute ce concept de développement autocentré ne s'imposerait pas si la révolution socialiste avait lieu dans les pays développés, qui sont déjà autocentrés. Mais ce n'est pas le cas. Aussi le développement capitaliste « normal » au sein du système mondial n'exige-t-il pas cette transformation du caractère de l'économie et de la société – d'extraverties à autocentrées. Plus même, la domination impérialiste le rend impossible.

La seconde question est de savoir, dans l'hypothèse où la société s'orienterait dans le cadre d'un développement autocentré, dans la direction de la transformation des rapports de production, laquelle des deux stratégies – celle de la suppression des rapports extérieurs ou celle de leur maintien – serait la plus favorable au succès de cette transformation ?

Notre thèse est que la réduction des rapports extérieurs est, dans l'ensemble, plus favorable. Précisément parce que la technologie qu'on importerait dans l'hypothèse du maintien de ces rapports n'est pas neutre et qu'elle est même défavorable à la transformation sociale. Mais la stagnation des forces productives est également défavorable à la transformation sociale. Il se peut alors qu'une certaine dose d'importation technologique soit utile et même nécessaire. Il y a donc un certain équilibre à observer et suivre, qui relève de la pratique politique. Il se peut que, dans certaines circonstances, une rupture trop brutale et totale des relations extérieures, ait eu des con-

(3) Définition de autocentré (S.A., 1960) : développement où les relations extérieures sont soumises aux exigences de l'accumulation interne, par opposition au développement extraverti, où l'accumulation (dépendante) résulte des rapports extérieurs et est façonnée par eux.

séquences plutôt négatives. N'est-ce pas là l'impasse actuelle du Vietnam après la libération du Sud, celle du Cambodge, et, peut-être même, en partie, de la révolution culturelle ?

La (re) découverte (correcte) que la technique n'était pas neutre a peut-être fait un peu oublier le développement nécessaire des forces productives. Une analyse plus nuancée de la technologie s'impose donc.

Deux observations à partir de cette analyse.

La première est que les pays de la périphérie qui n'ont pas fait de révolution socialiste ne se sont jamais engagés vraiment dans un développement autocentré, et n'ont jamais vraiment déconnecté. C'est pourquoi ces expériences fragiles (du nassérisme, de la Tanzanie etc...) restent réversibles, quand bien même certaines transformations (les réformes agraires et les nationalisations par exemple) ne paraissent pas l'être. Mais ces transformations « irréversibles » ne sont-elles pas, dans les conditions d'un développement qui reste extraverti, parfaitement récupérables pour la domination du capital des monopoles, alors qu'elles ne le sont pas dans le cadre d'un développement autocentré ?

La seconde est que la déconnexion s'imposerait probablement même à un pays développé qui s'engagerait dans la voie de la transformation des rapports sociaux. En fait, le maintien des rapports extérieurs – il s'agit alors de rapports d'exploitation impérialiste – fonde une structure de classe hostile à la transformation. Si donc les pays sous-développés donnent l'impression d'être dans une « impasse », font face à une contradiction réelle, les pays développés le sont encore davantage. Rudolf Bahro est parfaitement conscient de la nature de ce problème et, en cela, fait exception : ni dans les pays capitalistes développés, ni dans les pays de l'Est européen, les courants prédominants, même les plus avancés, ne paraissent l'admettre.

Cette analyse implique donc que le mouvement ouvrier européen ne cède pas à la tentation « européenne », Céder à l'exigence du « développement des forces productives », c'est remettre aux calendes la transition socialiste là où elle pourrait être amorcée, à partir de la rupture des maillons faibles du système européen.

Une conclusion ressort de cette analyse. S'il en est ainsi, si « l'éclatement » du système mondial est la seule issue à l'impasse du monde contemporain, le modèle de la transition à l'abolition des classes se présenterait comme celui de la « transition de l'Antiquité au féodalisme », c'est-à-dire comme un modèle de « décadence », plutôt que

comme celui de la transition au capitalisme, qui a été un modèle de « révolution » (4).

5. Abolition des classes ou nouveau mode de production de classes ? (5)

L'expérience soviétique nous a appris que la « transition » ne conduisait pas nécessairement à l'abolition des classes. Le débat concernant la nature de la société soviétique nous a amenés à suggérer qu'il s'agissait d'une nouvelle société de classes, non d'un « pouvoir ouvrier dégénéré » ou d'une « restauration du capitalisme », parce que la centralisation étatique du capital constitue un saut qualitatif.

Mais l'expérience soviétique n'est pas seule en cause. La revendication exprimée par les courants qui dominent la classe ouvrière d'Occident (sociaux démocrates et communistes) appelle au même glissement progressif au mode étatique.

De forces objectives opèrent donc, qui expliquent ces convergences. L'analyse proposée de la « technocratie » et de « l'aristocratie ouvrière » (à l'échelle mondiale) comme nouvelle classe montante, indique que les contradictions du capitalisme contemporain pourraient être surmontées par un dépassement non socialiste du système.

6. La dimension politique mondiale des luttes ; la thèse des « trois mondes » et la réhabilitation du phénomène national.

Bien entendu, l'analyse des conflits de notre époque, quels qu'ils soient, « internes » ou « internationaux », « idéologiques », « sociaux » « économiques » ou « politiques », doit être située dans son cadre mondial véritable. On ne peut faire abstraction de la dimension mondiale de tous ces conflits, qui s'articulent et prennent leur sens dans ce cadre.

Or, deux thèses s'affrontent dans ce domaine. L'une de ces thèses interprète ces conflits en termes de lutte ouverte entre « le camp socialiste » et le « camp capitaliste ». Nous la rejetons puisque, pour nous le mode étatique n'est pas le socialisme et que les principales forces de la gauche à l'échelle mondiale n'ont pas mis à l'ordre du jour l'abolition des classes. Elles luttent pour d'autres objectifs : l'amélioration de la place des classes travailleuses dans le système impérialiste (cer-

(4) Voir la conclusion de *Classe et Nation*.

(5) Notre point de vue concernant les questions posées dans cette section a été développé dans *classe et nation* chap. VII, pp. 201 à 211. Nous y renvoyons donc le lecteur.

taines forces ouvrières d'Occident), le glissement au mode étatique (d'autres forces ouvrières), l'amélioration de la place des peuples de la périphérie dans le cadre d'un système économique mondial rénové (les mouvements de libération nationale).

L'autre thèse, partant de la reconnaissance de ces faits, analyse la scène mondiale comme une scène où le devant est occupé par les nations et les Etats. Sur cette scène, les alliances de classes hégémoniques expriment leurs stratégies à travers l'action des Etats qu'elles dirigent, tandis que les blocs de classes opprimées, tels qu'ils s'expriment à travers les forces politiques de la gauche à l'échelle mondiale, situent leurs stratégies – dont les objectifs vrais ont été rappelés au paragraphe précédent – dans ce cadre. C'est la raison pour laquelle les luttes de notre époque apparaissent non comme des luttes entre le « socialisme » et le « capitalisme », mais comme des luttes nationales, et que le « nationalisme » est partout la force qui paraît dominer.

Nous avons donné ailleurs notre interprétation de cette seconde thèse, qui nous paraît juste, pour l'essentiel du moins, et nous y renvoyons le lecteur (6).

Ce que l'on a essayé de faire ici a consisté à définir quelques-unes des « grandes questions » auxquelles le mouvement ouvrier et socialiste contemporain est confronté. On a vu que sur chacune de ces questions, les options stratégiques et tactiques, théoriques et pratiques des diverses tendances du mouvement sont confuses, contradictoires et oscillantes. Il reste que cette « crise », qui frappe non seulement les communismes, mais aussi les social-démocraties comme les mouvements de libération nationale, accompagne la crise non moins réelle du système impérialiste mondial. Elle peut donc être envisagée positivement comme le moment de remises en question rendues nécessaires par l'évolution même du système impérialiste, des révolutions du socialisme et de la libération nationale.

Les questions soulevées précédemment sont, à notre avis, fondamentales. Il est impossible de définir une stratégie visant à l'abolition des classes sans une analyse claire des tendances qui opèrent en faveur d'une nouvelle société de classes, de type « étatiste », au sein des sociétés capitalistes développées (tendances qui expriment les intérêts de classes de l'aristocratie ouvrière et de la technocratie), et sans avoir tiré dans ce domaine les conclusions de l'expérience his-

(6) *Classe et Nation*, chap. VII, pp. 211 à 217.

torique de la révolution russe (la nature sociale du régime soviétique). Il n'est pas davantage possible de définir une telle stratégie sans une analyse claire du système impérialiste (révolution « mondiale » ou ruptures successives à partir des maillons faibles du système, notamment dans sa périphérie ?), et sans davantage une analyse claire de l'équilibre mondial et des objectifs de la superpuissance soviétique. A son tour, l'analyse correcte de ces questions implique certaines conceptions théoriques fondamentales concernant les rapports base / idéologie et la dynamique sociale, la nature du développement inégal des sociétés et celle du système impérialiste contemporain, conceptions dont nous avons tenté d'explicitier les fondements.

Malheureusement, aucune des tendances actuelles réelles du mouvement ouvrier occidental – eurocommunisme inclus – ni d'ailleurs aucune des tendances réelles du mouvement du socialisme et de la libération nationale dans la périphérie du système, n'ont, sur ces questions, des positions claires et cohérentes.

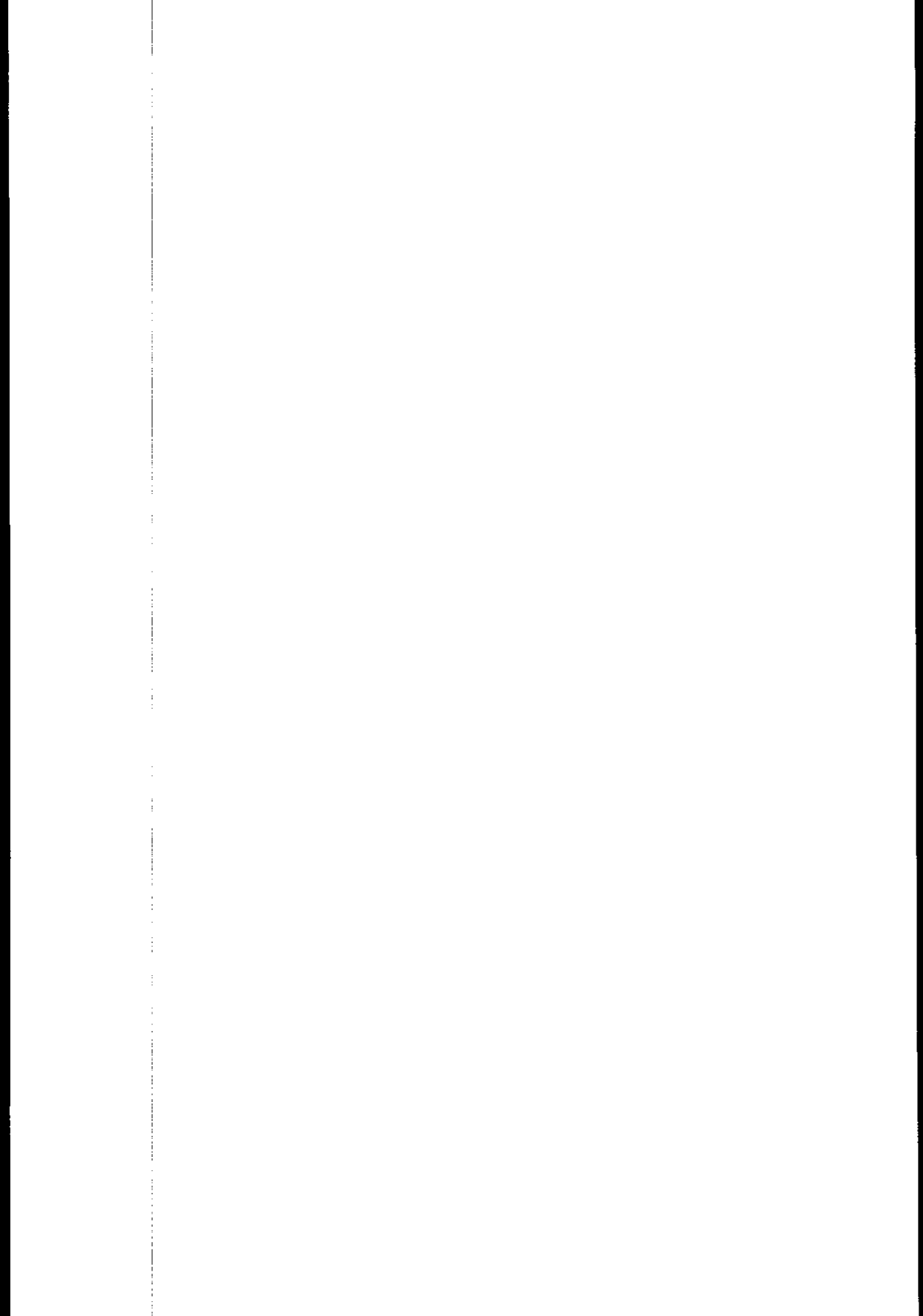
La critique de l'autocratie soviétique reste sur le plan du libéralisme, tant chez les sociaux-démocrates que chez les « eurocommunistes » occidentaux. Le caractère « socialiste » de l'U.R.S.S. n'est pas mis en doute. Simultanément, le projet propre des « euro-communistes » ne se démarque clairement ni des projets sociaux-démocrates traditionnels et socialistes nouveaux (et de la gauche social-démocrate) ni de ceux du communisme orthodoxe, au plan des alliances de classes internes (la question des aspirations conflictuelles des classes exploitées d'une part et des aristocraties ouvrières et technocraties d'autre part). Tous ces courants partagent une vision « étatiste » de la société à construire. Ils ignorent également, en pratique, la question de l'impérialisme et de ses effets profonds sur la société et les perspectives de l'Occident développé. Leur attitude très généralement « européenne » en témoigne. Opposer dans ces conditions la perspective d'une « Europe des travailleurs » – impossible – à celle de l'Europe des monopoles – la seule réalité – constitue dès lors un mot d'ordre abstrait. Enfin, s'ils prennent parfois leur distance à l'égard des impératifs de la diplomatie soviétique, c'est à partir de motivations d'autonomie nationale, mais sans système de référence supposant une compréhension du jeu mondial. La thèse du « polycentrisme » avancée par Togliatti peu avant sa mort, allait potentiellement plus loin même que celle des courants prédominants dans l'eurocommunisme actuel. Dans ces conditions, l'« eurocommunisme » ne paraît nullement être à la hauteur de la tâche – le re-

nouvellement du mouvement ouvrier et socialiste en Occident. C'est pourquoi, loin de constituer une réponse alternative aux impasses actuelles, il relève davantage d'un nouveau mythe.

Avec la crise du mouvement du socialisme et de la libération nationale à la périphérie, incapable également de faire une critique de l'étatisme « petit bourgeois », de comprendre toutes les implications de la déconnexion et de l'alliance ouvrière et paysanne dans la transition, de saisir la nature du « conflit du siècle » des superpuissances, nous avons là les raisons profondes de l'impasse actuelle du socialisme dans le monde. Les peuples de la périphérie répondent déjà, comme on le voit, à leur manière, à cette impasse : par des révoltes « populistes » et le renouveau des idéologies « traditionnelles ».

Samir AMIN

RAPPORT DE SYNTHESE



COLLOQUE : « DEPENDANCE ET PROBLEMATIQUES DE LA TRANSITION » 10-11-12 AVRIL 1980

RAPPORT DE SYNTHESE

Lors de l'ouverture, les organisateurs du colloque ont indiqué sous forme de 3 questions, les axes majeurs selon lesquels devaient s'articuler les contributions et les interventions diverses des participants.

- 1/ Qu'est ce que la transition ?
- 2/ La transition vers quoi ?
- 3/ La transition par qui et comment ?

Quel bilan sommaire peut-on dresser relativement à ces 3 interrogations ?

I. Qu'est ce que la transition, y a t-il une problématique unifiée de la transition ?

Le défrichage épistémologique préliminaire a conduit à situer le problème à un double niveau.

a) Au niveau des sciences, d'une manière générale : est ce que le développement du savoir scientifique procède par continuité-enveloppement ? Y a-t-il des phénomènes de rupture, de révolution de transition ?

La critique de l'empirisme en matière scientifique conduit à l'idée qu'il n'y a de faits que construits, le savoir scientifique est l'appropriation-constitution transformation du réel, ce processus sous-tend des luttes, des affrontements, des phénomènes de rupture, d'autant que toute théorie scientifique suppose l'existence d'un para-

digme ; ainsi les changements de paradigme sont au cœur des processus scientifiques. De ce point de vue la transition est considérée comme la phase de lutte-affrontement entre 2 paradigmes aboutissant à l'inversion de la dominance d'un ancien au profit d'un nouveau paradigme.

b) Au niveau des sciences sociales : est ce que le savoir est cumulatif et procède-t-il par enveloppement ?

La transposition du schéma énoncé paraît ici difficile car la coexistence – affrontement des paradigmes est permanente.

Maintenant la question posée est de savoir si la pensée économique a produit le concept de transition appliqué ici aux processus sociaux, à l'évolution des sociétés humaines.

En fait tant que l'économie politique ne concevait pas l'histoire, tant qu'elle considérait l'ordre existant comme ordre naturel et éternel, point de concept de transition ; ce n'est que la rupture marxiste vis-à-vis de l'économie politique qui a produit le concept de transition et ce en développant une théorie de l'évolution historique des sociétés humaines.

Il semble de ce point de vue là que le concept de transition s'inscrit dans un champ épistémologique et théorique : le Matérialisme historique. D'où l'inscription implicite ou explicite dominante des intervenants dans ce champ. Toutefois plusieurs variantes du concept de transition ont été introduites pour alimenter les débats.

- La transition renvoie à un processus socio-historique complexe où coexistent, s'articulent et s'affrontent deux systèmes d'économie sociale dont l'issue est l'inversion d'une dominance.
- La transition traduit une situation historique où dans la dialectique invariance – changement caractérisant le procès de la reproduction sociale, le changement l'emporte sur l'invariance.
- Une *situation* de transition se caractérise au niveau social par une coalition de classe instable par un rapport de force instable ce qui fait que n'existe pas la base sociale d'un système économique ayant des lois spécifiques.
- La transition est distincte de la transformation : la première suppose la liquidation des anciens rapports sociaux de production jusqu'alors dominants alors que la seconde leur simple conservation-consolidation.
- La transition dans une problématique du développement et de l'accumulation renvoie à l'articulation d'un type d'équilibre par-

ticulier entre ce qui relève de la sphère du surplus et ce qui relève de la sphère de la plus-value.

Enfin, la transition a un contenu radical strict, elle est dans le passage à la société sans classes. L'abolition des classes est ici au cœur de la transition.

II. Par delà ces différentes approches, nombreuses interventions ont été centrées sur des analyses concrètes de processus transitionnels.

1/ La transition de l'esclavagisme au féodalisme – capitalisme

La critique de l'interprétation mécaniciste du matérialisme historique conduit à réhabiliter en théorie et pratique le rôle moteur de la lutte des classes dans l'histoire des sociétés humaines.

Concernant la société esclavagiste, il faut convenir de la nécessité d'un pouvoir de répression centralisé, l'effondrement de ce pouvoir de coercition anti-esclaves est au cœur de la dynamique socio-historique conduisant au dépassement des rapports de production esclavagistes.

Deux questions pertinentes ont été ici soulevées : la première est relative au rôle de la périphérie barbare dans l'effondrement de la société esclavagiste ; la deuxième concerne la portée historique du féodalisme, en d'autres termes ne faut-il pas retenir une seule grande transition : celle de la société communautaire ou esclavagiste vers le capitalisme. Auquel cas, le féodalisme ne serait plus qu'un épisode transitionnel éphémère et exceptionnel de l'esclavagisme vers le capitalisme ?

2/ La transition et les sociétés « périphériques » : le cas du Maghreb

Peut-on considérer la société maghrébine précoloniale comme une société bloquée, n'ayant pas connu de processus transitionnel endogène vers le capitalisme industriel ?

Le blocage – la société maghrébine coloniale réside-t-il dans le fait caractéristique de la dissolution – non abolition mais conservation des anciens rapports de production par le capitalisme colonial ?

Le Maroc à travers l'exemple de Fès au 19^{ème} siècle a-t-il connu un processus de transition en ce que se constitua une bourgeoisie marchande dynamique qui va opérer un changement dans le type jusqu'alors « invariant » d'articulations ville – campagne, Makhzen – Extérieur ?

Quant à la Tunisie qui semble avoir connu un relatif dynamisme économique vers la fin du 18^{ème} siècle (dynamisme qu'il convient de relativiser compte tenu de l'état général d'un pays déjà diminué par une large décadence), peut-on démontrer qu'avec certaines prémisses déjà réalisées et que sans ce changement radical et profond au niveau des relations internationales du 19^{ème} siècle, l'économie tunisienne eût pu connaître un processus transitionnel vers le capitalisme industriel ?

Toutes ces interrogations concernant le maghreb précolonial ou colonial ont suscité des débats vifs et intéressants.

Quant à la phase post coloniale, la notion de capitalisme d'Etat dépendant a été avancée pour caractériser l'évolution actuelle.

Il s'agit bien d'un *capitalisme* car les rapports d'exploitation dominants sont de type capitaliste, d'un capitalisme *d'Etat* vu la dominance de l'instance étatique, quelque soient les variantes, le secteur public est prédominant et est soumis à la rationalité économique capitaliste, enfin il s'agit d'un capitalisme d'Etat *dépendant* compte tenu de la soumission à la division internationale du travail.

Cette évolution semble caractériser l'échec tant de la variante « libérale » que « socialiste » du capitalisme d'Etat dépendant.

L'état actuel est caractérisé d'état de crise du capitalisme d'Etat dépendant ; tout semble indiquer qu'il n'y a rien d'un processus transitionnel où la recherche d'un anti-modèle qui doit déboucher sur la mise en place des conditions sociales économiques, politiques et culturelles pour une stratégie de développement endogène.

Ainsi l'analyse de l'évolution actuelle des économies ex-coloniales a débouché sur le concept de crise.

La thèse d'une crise générale du Tiers-Monde a été avancée, il s'agit d'une crise se traduisant par la décomposition des sociétés et des économies « nationales » de la périphérie. Il n'y a rien d'une transition, les économies « périphériques » ne recèlent pas les conditions permissives à la transition dont l'objectif ultime est l'abolition des classes.

Quelque soit sa nature, la crise semble approfondir la dépendance des économies périphériques, d'où le biais pour penser la situation présente de ces économies dans le cadre de la crise mondiale du capitalisme.

Les économies dominantes, après avoir freiné l'industrialisation dans les pays sous développés en les confiant à la production agrominière exportatrice, ont été amenées à faire des concessions sous l'ac-

tion des Etats et des bourgeoisies locales des économies dominées et aussi pour contrecarrer la tendance à la plus forte croissance des salaires par rapport à la productivité dans leurs propres économies.

Cette industrialisation « périphérique » n'a pas conduit à « automatiser » ou « endogéniser » le développement industriel, le capital central a multiplié les formes de contrôle par la technologie et les marchés internationaux. Qu'outre les limites laissées au capital local dans la production ont conduit à une « accumulation » non productive.

Dans les économies capitalistes dominantes, la crise amène des positions contradictoires.

Si la masse des capitaux disponibles peut trouver un meilleur emploi dans le tiers-monde, en fait les entreprises concernées ainsi que les travailleurs craignant pour leur emploi poussent les gouvernements du centre vers un nouveau protectionnisme.

Si les économies dominantes disposent de moyens d'adaptation (par la technologie notamment) la tendance à « l'oligopolisation sociale » les rendent plus rigides et sensibles à la crise financière conjoncturelle.

En tous les cas concernant la D.I.T., il faut convenir que cette dernière est en grande partie conçue en fonction des besoins des économies dominantes, ces besoins sont changeants, ne s'imposent que dans le cadre de rapports conflictuels à l'échelle mondiale. Si on assiste à des périodes de recul dans la D.I.T., pour les économies, rien ne peut présager de la durée de ces reculs car l'issue de la confrontation à l'échelle mondiale est incertaine.

III - Concernant le moment de la transition, les questions soulevées étaient relatives à l'issue du processus de transition :

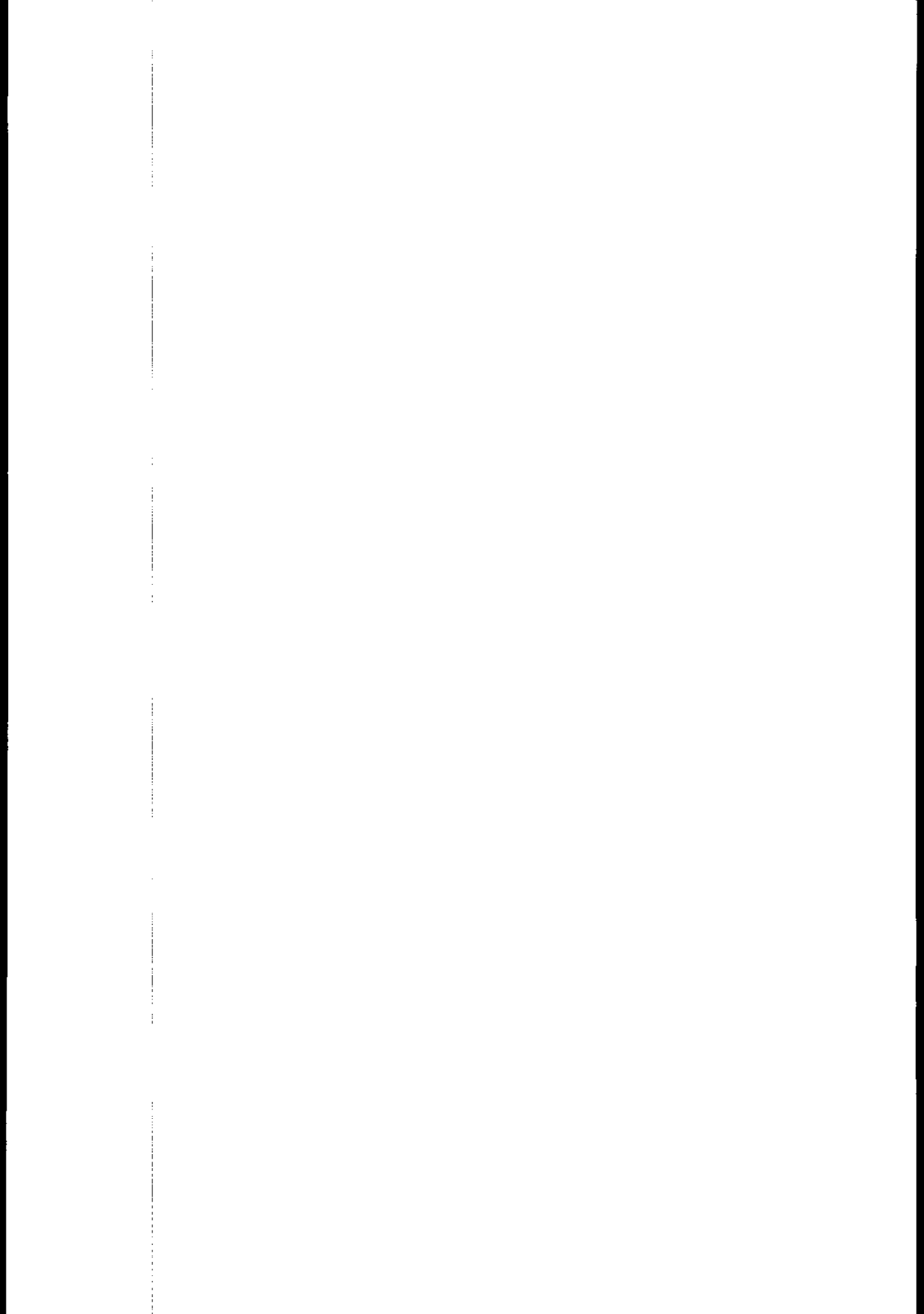
communisme ? Socialisme ? Socialisme empirique, spécifique, intégral ? Quelles sont les forces sociales porteuses de ce processus :

la bourgeoisie ? existe t-elle ? (bourgeoisie non bourgeoise ?) Le prolétariat allié à la paysannerie ?

Est-ce que le facteur idéologique, religieux (ici l'Islam) peut jouer un rôle positif progressif dans ces processus ?

Les femmes ont-elles un rôle et une place spécifiques ? Ne doivent elles pas se mettre à penser le monde et sa transformation pour que s'effectue la vraie transition ?

Azzam MAHJOUR



بالحرص على هذا الشرط، يصح التغيير مؤكداً، ويفرض المجتمع الجديد نفسه كحقيقة تستوجب الإنجاز.

تلك ، باختصار، هي أهم محاور التفكير لهذه المناظرة التي لا تمثل طموحها العلمي في إنتاج نظرية جديدة لـ «التغيير الاجتماعي» بل انها تقتصر على أن تطرح بمصطلحات جديدة، إشكالية الانتقال على ضوء التبدلات والهزات التي طبعت العالم الثالث خلال السنوات الأخيرة.

حبيب المالكي

رئيس شعبة العلوم الاقتصادية

أبريل 1980

هل هذا النوع الثاني يجسد وضعية مثالية أم معيش ملموس ؟
بالنسبة للعالم الثالث، فإن هذا النوع من الانتقال، ينتمي أساسا إلى
خطاب سياسي - إيديولوجي.

(3) الانتقال كيف ؟

بعبارة أخرى، ماهي القوى الاجتماعية المهيأة للاضطلاع بدور
أساسي لضمان نجاح السيرورة الانتقالية بمعناها الواسع، أي باعتبارها
انتقالا من نظام اجتماعي أدنى إلى نظام اجتماعي أعلى.
هل من الممكن تحقيق انتقال إلى الرأسمالية بصفتها طريقة مولدة
لنمو داخلي، بدون وجود طبقة بورجوازية حقيقية، وبدون استيعاب
التكنولوجيا والتمكن منها ؟
هل الانتقال إلى الاشتراكية، الذي هو في جوهره ديمقراطي،
ممكن التحقيق بدون امتلاك اجتماعي فعلي للدولة ؟

ان هذين التساؤلين لا ينتسبان إلى الأكاديمية النظرية. فالتاريخ
القريب، الغني بالتعليم، يوضح إلى أي حد هي أسئلة أساسية.
ان طبيعة التصنيف الاجتماعي ومستواه، وقانون الدولة، ونمط
العلاقات مع الخارج، ومشروع المجتمع المراد تشييده... : جميع هذه
العناصر تلعب دورا في حصر وتوقيف سيرورة الانتقال أو في إنهاؤها.
ومن ناحية أخرى، فإن الانتقال لا يكون محررا حقيقة إلا عندما لا
يصبح نمو القوى المنتجة غاية في حد ذاته، بل عندما يحافظ على
أسبقية تحويل العلاقات الاجتماعية.

(1) ما هو الانتقال ؟

هل يعني التجاوز عن طريق القطيعة أو بواسطة تغيير «خطي» ؟
هل الانتقال شكل من أشكال المدينة الفاضلة أم أنه نفي لها على اعتبار أن الطوباوية تحدد كشكل مختلف من أشكال الإصلاحية (وذلك استنادا إلى التيار الاشتراكي الطوباوي الأوربي خلال القرن 19) ؟
في جميع الحالات، فإن الانتقال موضوعة تتع رؤيه خاصة لتاريخ العلوم والمجتمعات . ويبقى مطروحا علينا أن نعيد تحديد معنى الانتقال على ضوء الأزمة الفكرية الحالية، وعلى ضوء النظام الاقتصادي العالمي.

(2) الانتقال نحو ماذا ؟

للانتقال، بصفته محاولة للتفكير في تطور المجتمع، قوانينه الخاصة التي تحدد سيرها الظروف التاريخية الخاصة.
وتظهر لنا التجربة أن هناك نوعين من الانتقال :

- نوع الانتقالات «المحصورة»، وله أشكال مختلفة، وضمن هذا النوع يمكن أن نتحدث عن النظام الاستعماري الجديد باعتباره امتدادا للنظام الاستعماري القديم، وعن التنمية الرأسمالية التابعة كنظام يعيد إنتاج شروط التفاوت والسيطرة الداخلية والخارجية نتيجة لاندماج قوي بالتقسيم العالمي للشغل. وهذه الوضعية تعيشها أغلبية أقطار العالم الثالث.
- نوع الانتقالات التحريرية وهي التي تتحقق من خلال ولادة - ونمو نمط جديد للمجتمع.

بصفة تميمية، هناك سيناروهان ممكنان :

- السيناريو الأول - المعبّر عن الاتجاه السائد - هو الذي يدعو إلى إعادة نشر التبعية وفق أساليب جديدة. ولأنه متولد عن تفتت وإعادة تركيب بنيات التقسيم العالمي للعمل، فإن هذا السيناريو يركز على ترقية أشكال جديدة للتخصص، تتجسم في ميلاد فئة الأقطار الصناعية الحديثة.

وتجدر الإشارة إلى أن دينامية التخصص تضطلع بوظيفة مزدوجة رغم ما في ذلك من تناقض ، وظيفة مناقضة للأزمة (أي تبعية مجددة) ووظيفة لمقاومة الأزمة (الإنتاج التنافسي للأقطار الصناعية الجديدة).

- والسيناريو الثاني هو الذي يدعو إلى القطيعة كمال طبيعي لفترة أزمة التحول، وتكون قطيعة مع النظام العالمي السائد المستند على الظلم والتفاوت والاستغلال.

ان القطيعة ليست هي الركون إلى الانغلاق الكلي الذي لم يعد سوى فرضية مدرسية، بل هي بحث عن الشروط القادرة على تقليص التأثيرات اللامتناسقة لقانون التنمية اللامتكافئة، وتعني القطيعة كذلك، خلق جميع الشروط الكفيلة، بتنمية الاستقلال الذاتي للعالم الثالث وضمانه. لكن هل تستطيع هذه القطيعة، باعتبارها اتجاها مضادا للتنمية اللامتكافئة، أن تتحقق في الإطار الافتراضي لما يسمى بالنظام العالمي الجديد بمفهومه الشامل (السياسي، الاقتصادي، والثقافي والاعلامي...)?

على هذا الأساس فإن أعمال المناظرة تعتبر محاولة للإجابة على ثلاثة أسئلة كبرى ،

عن نفس الاهتمامات : أي ضرورة إنطلاقة جديدة لإعادة غزو المعرفة بفضل قراءة جديدة لـ «الزمن» في أبعاده الثلاثية، الماضي - الحاضر - المستقبل.

(2) الأزمة الراهنة للنظام الاقتصادي العالمي هي أزمة تحول عميق يمس جميع مكونات ذلك النظام : اقتصاديات الرأسمالية المتقدمة، اقتصاديات الرأسمالية التابعة والاقتصاديات الاشتراكية أو المنتسبة لها.

ولما كانت الأزمة في جوهرها اقتصادية، فإن البعد السياسي الإيديولوجي قد أصبح هو العنصر السائد فيها. ومن ثمة تبرز حالة مسألة الدولة وإعادة النظر في قانون النولة - الأمة، وتوسع علائق صراعية جديدة بين الفضاءات السياسية التي تظل قومية والفضاءات السياسية السائرة نحو العالمية.

وإذا كان واضحا أن هذه الأزمة التحولية، تعني أن نموذج المجتمع السائد قد أصبح عائقا أمام التقدم المحدد باعتباره كلا، فهل نحن سائرون حقا نحو نمط حضاري جديد قائم على ثقافة جديدة، أي نمط جديد في العيش والكسب ؟

إلا أنه مع ذلك، في هذه السيرورة البطيئة، تكون دينامية العلائق بين الأقطار الصناعية وأقطار العالم الثالث مدعوة لأن تلعب دورا حاسما.

3 - التأثيرات العديدة لأزمة نظام الاقتصاد العالمي على صيرورة العالم الثالث.

تقديم

«التبعية وإشكاليات الانتقال» هذا هو الموضوع الأساسي للمناظرة التي نظمت بالرباط أيام 10.11.12 أبريل 1980. وشارك فيها عشرون باحثا جامعا لهم تخصصات وآفاق فكرية مختلفة.

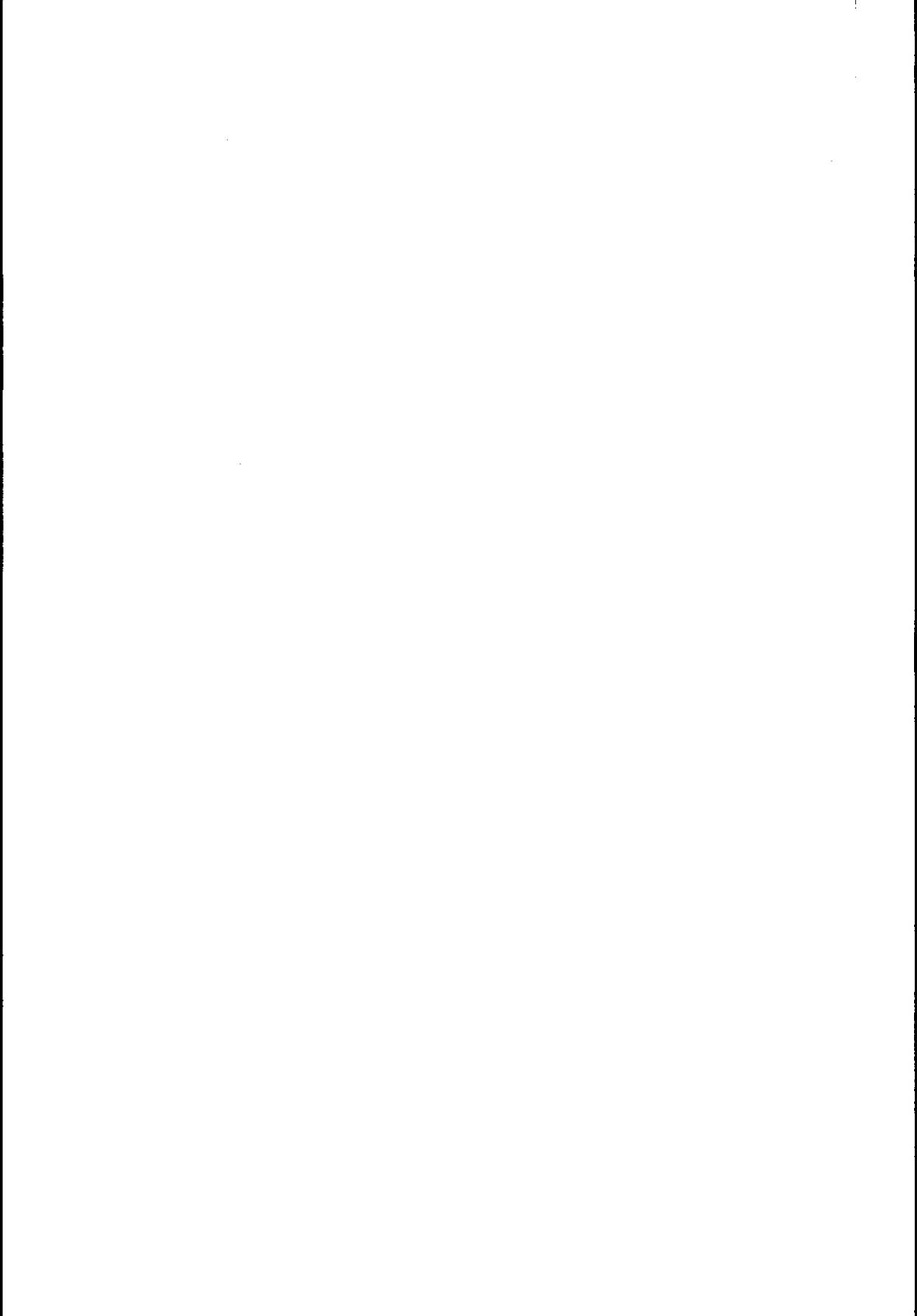
وانه لموضوع يعبر، بكيفية مختصرة، عن ماضي وحاضر ومستقبل العالم الثالث.

وقد خضع اختيار مثل هذا الموضوع لثلاث مجموعات من الاعتبارات،

(1) البؤس النظري ولغموض والتلمسات المنهجية التي نلاحظها تجاه التحولات ذات الأبعاد الكونية التي تحدث اليوم. ذلك أن إنتاج المعلومات، في مجال العلوم الإنسانية، قد أصبح أكثر فأكثر «يتحمل» التحول بدلا من أن يستدعي، ومن أن يكون هو ركيزته.

ان انتاج المعلومات يخضع أكثر فأكثر لقواعد «تتجير» المعرفة مما جعل منها، لا عاملا موجها للتغيير، بل للمحافظة والتقهقر. وهذا ما يفسر الانقطاع، إن لم تكن القطيعة، مع واقع ما انفك إيقاع تحوله يتسارع.

من هذه الزاوية فإن البعض يتحدث عن أزمة العلوم الاجتماعية، والبعض الآخر يتحدث عن أزمة المختصين في العلوم الاجتماعية. لكن مهما يكن تشخيص الأزمة، فإن الموقفين - المختلفين ظاهريا - يعبران



ان مستوى الباحثين والستمرسين الحاضرين هنا ليدفعنا إلى الاعتقاد أن هذه الاماني ستتتحقق وأن الأفكار المطروحة هنا ستسلط الأضواء على أفضل السبل لن تكون حتما سبل التوقع والانعزال بل طريق الانفتاح الواعي والتبادل المتكافئ الذي يمكن من الخروج من الوضعية الراهنة للتبادل اللامتكافئ وتحقيق علاقات تبادل جديدة تكتسي صبغة العلاقات التبادلية بين أطراف متساوية.

ومن المؤمل أيضا من هذا اللقاء أن تقترح حلول واختيارات على الحكام، ذلك أن البحث الهادف سيمكن كليتنا والجامعة بمسفة عامة أن تظهر بصورة مختبر مفيد لابصورة برج عاجي للمنظرين المعزولين عن واقمهم.

وأخيرا، أشكر الذين قدموا ليشاركونا في مؤتمرنا هذا من بعيد، أو بعثوا بتدخلاتهم إلى كتابة المؤتمر، أو السادة المشاركين الحاضرين هنا.

كما أشكر، أولئك الذين ساعدونا من أجل انعقاد هذا المؤتمر، وخاصة المعهد الوطني للزراعة والبيطرة «لعسن الثاني» بالرباط وبنك المغرب وصندوق الإيداع والتدبير والبنك الوطني للإنماء الاقتصادي.
وفتكم الله في أعمالكم.

وينمقد مؤتمركم هذا في الوقت المناسب لقرع ناقوس الخطر على الأقل. فقد حصلت دول العالم الثالث على سيادتها منذ أمد طويل، على الأقل بالنسبة لمعظمها. ولكنها تحققت بعد حين أن هذه السيادة غير كاملة إذ ينقصها الاستقلال الاقتصادي. وهكذا شرعت هذه الدول بوضع معطيات التنمية بهدف الاستقلال أو على الأقل للحد من التبعية. وللأسف الشديد ورغم حسن النيات والمجهودات المبذولة في حالات كثيرة لازالت درجة التبعية مرتفعة. وهذا راجع كما تعلمون للأسباب التالية :

- طبيعة الاقتصاد المتخلف ذو الإنتاج الوحيد.

- بنية الصادرات التي يسيطر عليها عدد قليل من المواد الأولية ذات الأثمان البهجة (باستثناء البترول) والتي تتجه بصورة رئيسية نحو عدد ضئيل من الدول المتقدمة (الدول الاستعمارية سابقا، والقوى الدولية).

- بالإضافة إلى عوامل مهمة أخرى مثل بنية الواردات التي تتمثل وسائل التجهيز ومواد الاستهلاك المرتفعة الثمن والتي ترفع بالتالي من نفقات الدول النامية بالعملة الصعبة وتزيد من تبعيتها للدول المتقدمة سواء بالنسبة لمسار التنمية أو بالنسبة لحياة السكان (استيراد القمح).

فالتاريخ والتجربة أثبتتا أن المساعدات الخارجية الخاصة منها والعام لا يمكن الاعتماد عليها، ذلك أن لها انعكاسات سلبية مناقضة لما ينتظره العالم الثالث، فهي تؤدي إلى مزيد من التفجير والتبعية. فالمساعدات العامة تكون عامة مقرونة بشروط سياسية واقتصادية مناهضة لمصالح الدول النامية. أما المساعدات الخاصة، على شكل استثمارات مباشرة، فهي تدخل في نطاق الاستراتيجية العامة للشركات المتعددة الجنسية، وتتجه عامة نحو قطاع استخراج الثروات الطبيعية مؤدية بذلك إلى اخفاف اقتصاديات الدول المستغلة ومن النادر أن تتجه هذه الاستثمارات الخاصة الأجنبية نحو القطاعات المحركة للتنمية كالصناعات الثقيلة.

سيداتي، أناتي، سادتي، ستناقشون هنا أفكارا أثرت بعضها في كلمتي بصورة متواضعة بالإضافة إلى أفكار أخرى وأتمنى لمؤتمركم هذا أن يتوصل إلى تحديد وضعية التبعية وإلى طرح إشكالية التحول بطريقة موضوعية.

خطاب الافتتاح للسيد عبد العزيز بن جلون عميد كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية بالرباط

الحمد لله وحده والصلاة والسلام على رسول الله

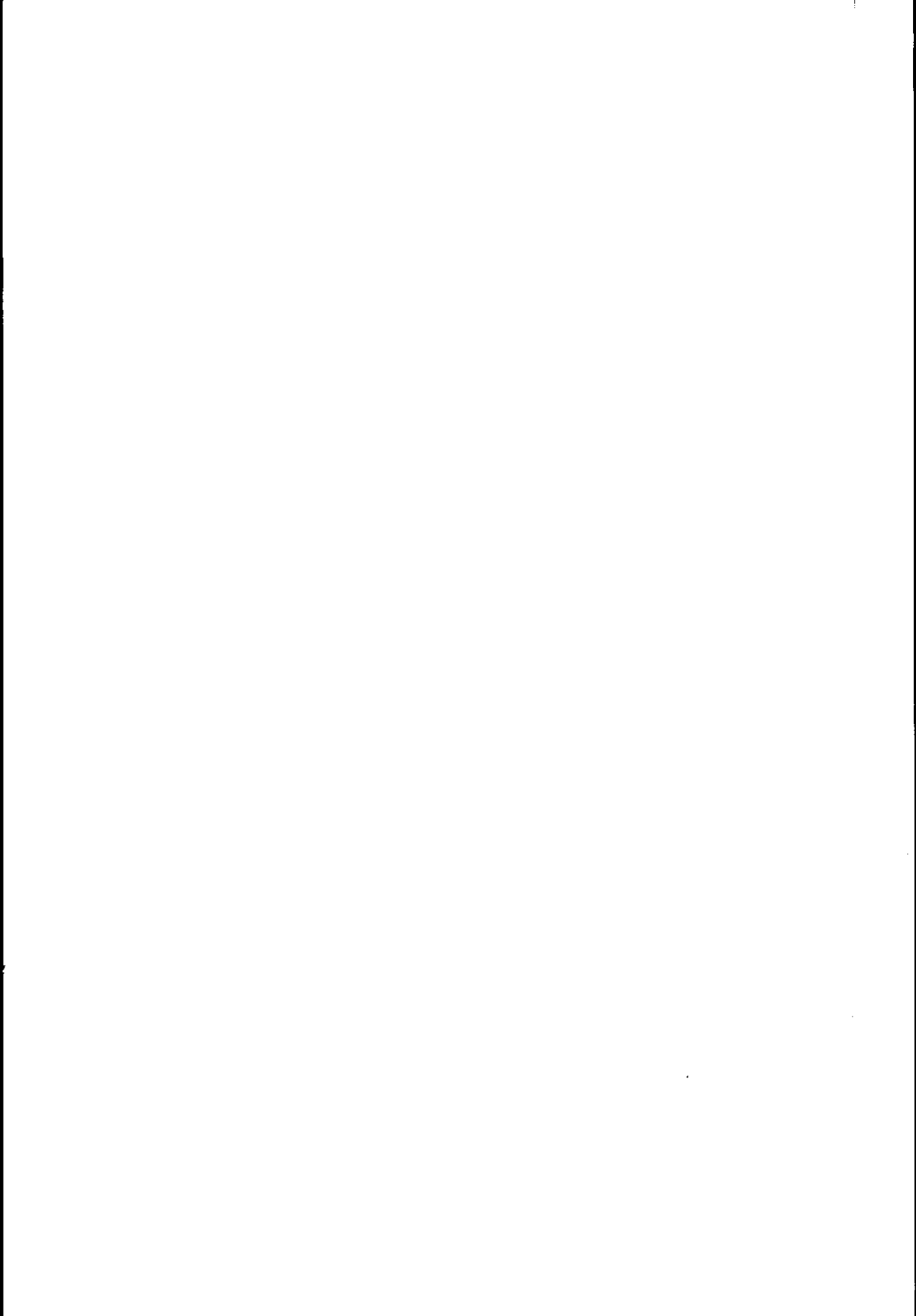
انه لشرف عظيم وحبور كبير بالنسبة لي أن أفتتح أشغال مؤتمركم هذا باسم كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية بجامعة محمد الخامس بالرباط.

وان الكلية وخاصة شعبة العلوم الاقتصادية لفخورة باستقبال واحتضان باحثين وممارسين من أجل مناقشة موضوع مهم من مواضيع الساعة ألا وهو: «التبعية في منظور محدد وعلى مستوى اشكالية التحول».

وهذا العنوان مثير جدا إذ أن التفكير في التبعية يوحي مباشرة إلى التفكير في الاستقلال، من منا لا يتمنى أن يكون مستقلا؟

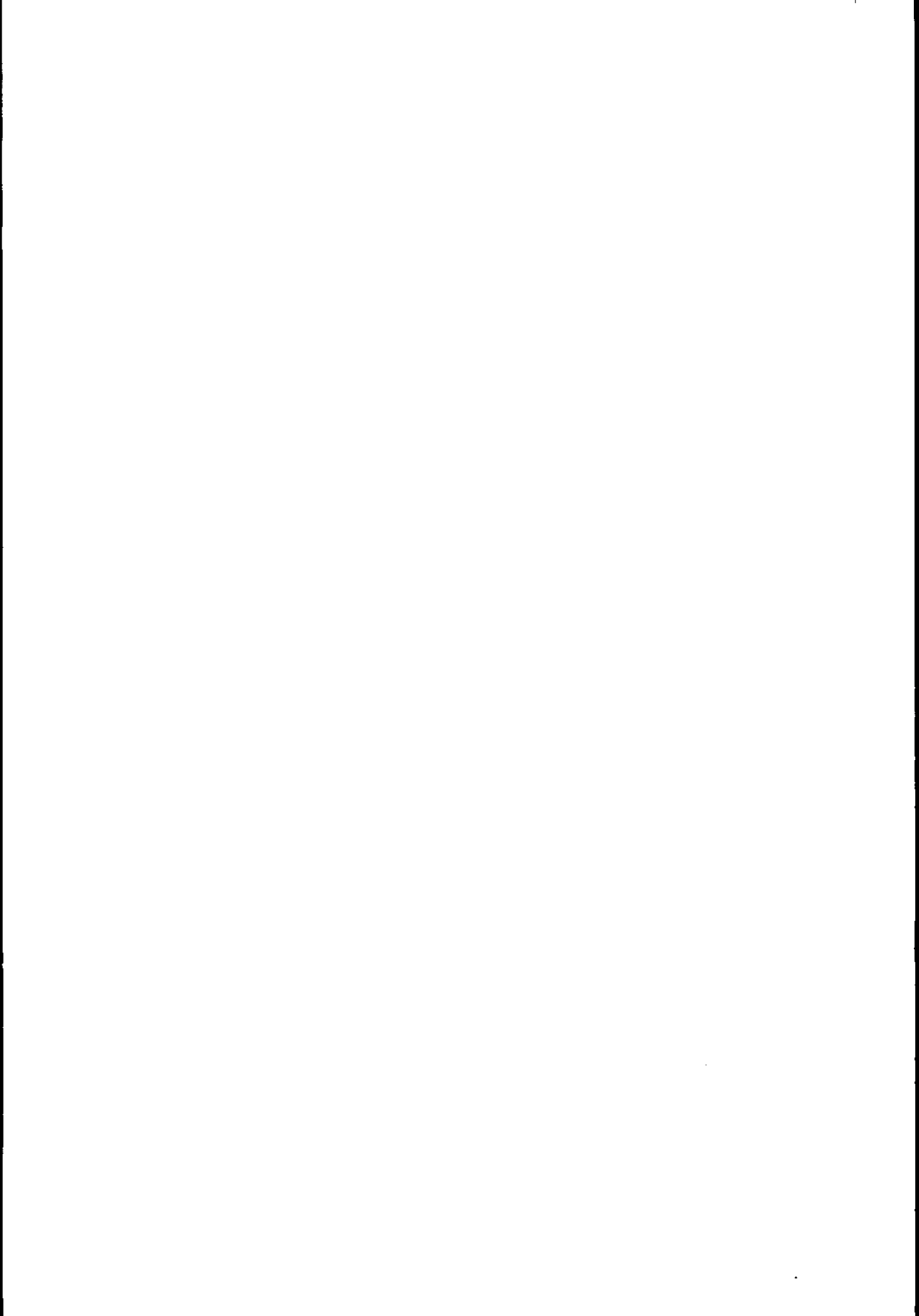
ان التحول نحو التنمية ليفكرنا في عصر الازدهار. من منا لا يتمنى أن يشاهد بلده متقدما وبمنزلة عن البؤس كم من الخطب والمقالات والكتب والمخططات تنشذ الاستقلال والتنمية في جميع أنحاء العالم.

ومصطلح التبعية لوحده لا يخيف، ذلك لأنه محايد، فكل فرد يعتمد على الآخر. ونفس الشيء بالنسبة للدولة والاقتصاد فالتبعية التكنولوجية أصبحت اليوم حقيقة أساسية لاقتصادياتنا المعاصرة: فالدول المتقدمة نفسها تعتمد على الآخرين وخاصة الدول المنتجة للنفط وبعض المواد الأولية. فالولايات المتحدة وبريطانيا وفرنسا هم دول تابعة شأنها في ذلك ظاهريا شأن المغرب وتونس ومصر، ولكن نظرا لقوتها الاقتصادية والمالية والتكنولوجية وميزان أداءاتها فإن الدول المتقدمة لا تشعر بهذه التبعية بنفس الشكل الذي تشعر به دول العالم الثالث، انها تبعية توصف عادة بالتقنية. ان ما يخيف هو التبعية في موضع الضعف، وهو ما اتفق على تسميته بالتبعية السياسية في معناها الواسع.



موجز

- 9 كلمة الافتتاح : عبد العزيز بنجلوز .
- 13 تقديم : الحبيب المالكي .



المجلة المغربية للقانون والسياسة والاقتصاد

تصدرها كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية بالرباط

المدير : عبد العزيز بن جلون

كتابة التحرير :

ميخال الزراري، العربي الجعيدي، عبد العزيز الجزولي

اللجنة العلمية :

مولاي ادريس العلوي - عبد العزيز بلال - سعيد بلشير - محمد

بناني - احمد شكري - محمد الادريسي العلمي - جلال أمل - محمد

جلل - عمر مكاوي - فتح الله ولعلو.

لجنة التحرير :

عمر عزيان - ادريس بن علي - عبد الكريم بلكندوز - محمد بنونة

- حبيب المالكي - عبد القادر القادري - عبد الرحمان القادري -

أحمد الخمليشي - عبد اللطيف المنوني. عزيز حسبي. عبد الله سعاف.

الإدارة والتحرير :

صندوق البريد 721، شارع الأمم المتحدة - الرباط - أگنال

الاشتراك :

المغرب : 40 درهما

الخارج : 60 درهما

اشتراك خاص بالطلبة : 24 درهما

كيفية الاداء :

تدفع قيمة الاشتراك في الحساب البريدي رقم 45634 - كلية العلوم

القانونية والاقتصادية - صندوق البريد رقم 721 - الرباط - أگنال.

رقم الإيداع القانوني لدى الخزانة العامة
ودائرة الوثائق 7 / 76

العدد 8 - النصف الثاني من سنة 1980

المجلة المغربية
للعلوم القانونية
والسياسية
والاقتصادية

المجلة المغربية للقانون
والسياسة والاقتصاد

مجلة تصدرها مرتين في السنة كلية العلوم القانونية والاقتصادية
والاجتماعية بالرباط